
WIDENER LIBRARY
HX G195


VE RI
TAS

N° 505

LES TROIS AGES

DES

COLONIES.

TOME PREMIER.

LOI SUR LES CONTREFACTEURS.

Du 19 *juillet* 1793 (an II.)

Art. IV. Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

V. Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.

Conformément à la loi, nous avons déposé deux exemplaires de cet ouvrage à la Bibliothèque nationale; les loix nous en assurant la propriété, nous le plaçons sous leur sauve garde. Nous traduirons devant les tribunaux tout *contr facteur* où *débitant* d édition contrefaite, et nous accorderons la moitié des dommages-intérêts aux personnes qui auront bien voulu nous les faire connoître.

Piquet & Cie

LES TROIS AGES
DES COLONIES,

OU

DE LEUR ÉTAT PASSÉ, PRÉSENT ET A VENIR.

PAR M. DE PRADT,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ GIGUET ET Cie. IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANS, n°. 6, AU COIN DE CELLE BAILLIF.

1801. — 10.


HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

PRÉFACE.

Tandis que l'Europe, absorbée par la durée, par l'importance et la singularité des scènes qui se passent au milieu d'elle, concentre toute son attention sur elle-même, la source principale de ses richesses va tarir, et ses colonies sont à la veille de lui échapper. La révolution a déjà introduit dans l'ordre colonial les plus importans changemens; elle les étend, elle les aggrave tous les jours; et les Européens, au lieu de s'opposer à ses progrès, les favorisent de tout leur pouvoir, les uns par leur insouciance, les autres par leur impuissance, ceux-ci par leurs machinations, ceux-là par une foule de démarches irréfléchies. Ainsi, tandis que

par foiblesse, l'Espagne et la Hollande laissent aller leurs colonies, l'Angleterre les dissout de tout son pouvoir par l'imprudence de ses discussions sur l'esclavage, et par sa fatale facilité à recevoir à composition des colonies sur le pied de l'indépendance. Elle vient encore d'annoncer pour la prochaine session du parlement l'abolition formelle de la traite. Toutes tolèrent au milieu de leurs colonies exclusives et esclaves, de petits établissemens danois, qui n'ont pas d'autre destination que de sapper leur exclusif, et qui ont osé fixer solemnellement un terme à l'esclavage. On ne peut ni entasser plus de fautes, ni rassembler plus d'élémens de dissolution et de désastres pour les colonies. D'un autre côté, le terme de la guerre pouvant se rapprocher, pouvant être accéléré par des évènemens imprévus, dont le chapitre est si long dans l'histoire de la révolution, il

est indispensable de préparer les matériaux de l'importante discussion qui alors s'établira nécessairement sur les colonies ; car il n'y a pas de doute qu'elles n'arrivent au second rang des objets à traiter. Quand les bases quelconques d'un traité auront été posées d'un accord commun, il faudra bien en faire l'application, et passer tout de suite à ce qui concerne les colonies. Les parties principales de la négociation étant maîtresses, l'une sur terre, l'autre sur mer, celle-ci possédant beaucoup et pouvant posséder tout aux colonies, celle-là ayant beaucoup conquis sur le continent, pour que la guerre ne soit ni éternelle, ni exterminatrice (car une paix trop inégale ne seroit bonne qu'à perpétuer et envenimer la guerre), il faudra bien s'entendre sur le fait des colonies. Il est donc évident qu'elles tiendront une grande place dans ce traité, plus important quoique moins long

à conclure, il faut l'espérer, que celui de Westphalie. Par conséquent, il est indispensable de s'occuper à l'avance de cette grande question, et de réunir dans le même cadre tout ce qui a rapport aux colonies, tant dans leur état ancien que dans celui que la révolution y a introduit, et menace d'y propager et d'y affermir. L'ordre, la clarté et l'évidence, qui sont les moyens et le but de tout ouvrage, ont donc tracé le plan de celui-ci. Il falloit d'abord faire bien connoître les colonies sous tous les anciens rapports politiques; il falloit ensuite montrer ceux que leur accroissement et les nouvelles circonstances ont créés; enfin, il falloit indiquer le parti qu'on en peut tirer, ou plutôt le parti que l'on n'est plus le maître de n'en pas tirer : car ce n'est plus une affaire de choix, comme nous le montrerons. Il faut suivre la pente que le cours des évènemens a donnée aux colonies, ou bien,

en se roidissant, s'abonner à les perdre; il n'y a plus de milieu.

On a tâché de remplir le premier objet dans la première partie de cet écrit, destinée uniquement à présenter le tableau de l'ancien ordre colonial. On a voulu de plus remplir un vœu formé depuis long-tems, celui de pouvoir connoître l'histoire des établissemens européens aux colonies, et l'étudier ailleurs que dans un ouvrage très-célèbre, mais qui a l'inconvénient de rapprocher les plus vives lumières des peintures les plus pernicieuses, sur-tout pour la jeunesse, dont il ne peut orner l'esprit qu'en compromettant le cœur. On desiroit depuis long-tems un extrait de l'ouvrage de M. l'abbé Raynal, purgé de toutes les licences et de tous les écarts que l'auteur s'est trop souvent permis sur les objets les plus sacrés. C'est ce vœu que nous avons cherché à remplir dans la première partie de cet écrit,

qui, bornée strictement aux rapports politiques des colonies, exempte de toute considération contraire aux principes, renferme tout ce que l'homme le plus curieux de connoître l'histoire des établissemens européens, peut desirer de savoir, et la présente sous un aspect aussi rassurant pour les mœurs qu'instructif pour l'esprit. Qu'il est à regretter que M. l'abbé Raynal n'ait pas épargné cette peine à autrui, soit en se réformant lui-même, soit, ce qui eût été bien plus desirable encore, en se renfermant dans son objet principal, dans le seul qui peut véritablement intéresser l'exposition historique des établissemens européens dans les deux Indes! Quel dommage qu'il ait mêlé aux conceptions les plus vastes, aux connoissances les plus étendues, des déclamations insultantes contre les sauvegardes de la société, la religion et l'autorité, et qu'emporté par un zèle trop

de mode alors, il ait sans cesse coupé ses récits par des épisodes de colère ou d'irréligion, qui indignent quelques lecteurs, qui en repoussent quelques autres, et qui peuvent en égarer beaucoup. Malheureusement cette manie valoit de la réputation dans le siècle où il écrivoit, et il a sacrifié à celle-ci la véritable gloire, celle que la postérité lui réservoit, s'il eût été plus réservé lui-même. Il a voulu être à lui-même sa postérité, et en occupant d'avance sa place, il est tombé au-dessous de celle qui lui étoit destinée. Cependant on ne peut refuser à cet écrivain de justes hommages pour la conception de son ouvrage, pour l'étendue des connoissances qu'il y développe, pour la manière dont il les présente. C'est sûrement une grande et belle idée, que celle d'avoir lié ensemble, comme il l'a fait, l'histoire de tous les peuples anciens et modernes, celle de leurs mœurs, de leurs

loix, de leur commerce, avec celle de tous les règnes de la nature dans tous les climats, d'avoir renfermé dans un même cadre toute l'histoire de la nature et celle de l'homme. Le tableau des excès auxquels les conquérans des colonies se livrèrent à-peu-près par-tout, avoit laissé dans l'esprit de M. l'abbé Raynal, des impressions assez profondes pour qu'il ait fait de son ouvrage un acte perpétuel d'accusation contre les Européens. Le principe étoit bon, mais la conséquence étoit dangereuse, sur-tout à l'époque où il écrivoit. Le style de l'ouvrage se ressent de l'exaltation éprouvée et commandée par l'auteur. Il est en éréthisme comme lui, et ne laisse appercevoir que bien peu de traces de ce calme qui caractérise une raison toujours maîtresse d'elle-même. Mais ces erreurs, et elles furent grandes, M. l'abbé Raynal les a rachetées par les plus sincères regrets. Nous l'avons vu

déplorer l'abus de ses principes, gémir de les voir dépasser par des applications qui ne s'étoient jamais présentées à son esprit, travailler à en arrêter le cours, et expier par une déclaration solemnelle, la part qu'on aimoit à lui attribuer dans la révolution. Il est descendu volontairement du trône où l'idolâtrie philosophique du tems l'avoit élevé. Il a abandonné aux regrets le soin, trop tôt rempli, d'abréger sa carrière. Au reste, quoi qu'il en soit du mérite de cet écrivain, sur lequel nous ne prétendons pas prononcer, nous ne balancerons pas à reconnoître les obligations que nous lui avons, et à déclarer que la première partie de notre ouvrage n'est que l'extrait du sien, mais un extrait châtié, qu'il nous a servi de guide, d'abord parce qu'il est le plus complet de tous les écrits sur cette matière, ensuite, parce qu'il est le plus connu, enfin, parce qu'il est, quoi qu'on en dise, le

plus exact. Car en mettant à part le soin qu'il a pris, dans les dernières éditions que nous avons suivies, de revenir sur des détails infiniment petits, mais sur lesquels il avoit acquis des notions plus exactes, il suffisoit que l'ouvrage renfermât la plus grande quantité de faits instructifs et avérés sur les colonies, pour le faire accepter pour guide. Lorsque ses détails tombent dans un certain degré de ténuité, ils s'évaporent, pour ainsi dire, ils perdent leur intérêt et leur couleur, et ne laissent rien dans l'esprit. Qu'importe, par exemple, que Sainte-Lucie et Saint-Vincent, renferment deux mille nègres de plus ou de moins, et quatre à cinq mille carreaux de terre de plus en culture ? A quel Européen une pareille notion présente-t-elle un but d'intérêt ou d'utilité ? C'est cependant à cette précision rigoureuse que M. l'abbé Raynal en étoit venu dans les dernières éditions de son ouvrage,

où il a daigné faire un article à part, pour redresser *cette grande erreur.* Quand un écrivain comme M. l'abbé Raynal, s'abaisse à de pareils détails, sa condescendance pour ces *infiniment petits*, est garante de son exactitude pour les objets plus relevés; mais aussi est-ce tout ce que nous emprunterons de lui. Ses préjugés de nation, sa haîne épanchée sur tous les peuples à colonies, lui resteront en entier. Il les a poussés au point de donner les interprétations les plus odieuses aux actions les plus louables. C'est ainsi qu'il a dénaturé et détourné vers une acception criminelle, le noble et généreux procédé du gouverneur de Carthagène envers le commandant du vaisseau anglais *l'Elisabeth*, de 74 canons, qui jeté par la tempête dans ce port, alors ennemi (pendant la guerre de 1740), y reçut l'hospitalité la plus généreuse, les secours les plus étendus et la liberté.

Ce gouverneur se rappelant que l'Amérique n'étoit pas la Tauride, ne voulut pas se montrer encore plus inclément que les flots, et en renvoyant les malheureux qu'ils avoient épargnés, il montra que s'il devoit avoir des captifs, ce n'étoit pas aux tempêtes qu'il vouloit les devoir. Nous avons évité ces égaremens, ces emportemens qui offusquent la raison de l'écrivain et celle du lecteur. Aussi, dans ce que les malheurs actuels et ceux qui vont en découler, nous ont dicté sur la conduite des puissances coloniales, c'est uniquement à leurs fautes que nous nous sommes attachés, de manière que si M. l'abbé Raynal a fait l'acte d'accusation des Européens, pour leurs crimes aux colonies, nous, restreints dans les bornes de la jurisdiction de tout homme raisonnable, nous nous sommes bornés à faire celui de leurs erreurs. Elles sont grandes sans doute; elles ont déjà eu de

fâcheuses suites; elles en entraîneront de plus graves encore; et c'est pour remédier aux unes, et pour obvier aux autres, que nous avons recherché dans la seconde partie de cet ouvrage, d'abord, tout ce qui constitue l'état colonial en général, ensuite l'état de chaque colonie en particulier. La question de l'esclavage si imprudemment élevée en Europe, si cruellement transplantée aux colonies, si opiniâtrement débattue dans les pays qui ont le plus grand intérêt à l'étouffer, devoit naturellement trouver place dans cette discussion. Nous l'y avons fait entrer, en la considérant en Européen, loin de toutes les abstractions sentimentales dans lesquelles on l'a égarée jusqu'à ce jour. Passant ensuite de ces principes généraux à l'état actuel des colonies, les confrontant pour ainsi dire les unes avec les autres, examinant la nature et la profondeur du mal, l'espèce de remèdes dont il est

susceptible, les ménagemens qu'il exige, nous nous sommes élevés de cet enchaînement d'idées à la confection d'un plan général assorti à-la-fois aux progrès naturels des colonies et aux dangers que la révolution a créés pour elles. De plus, nous nous sommes attachés à démontrer que les pertes qui résultoient de ce plan, pour quelques intéressés en particulier, n'étoient pas des pertes réelles, encore moins des pertes irréparables. Nous avons indiqué des dédommagemens bien simples; enfin nous avons démontré que le plan étoit essentiel autant que compatible avec l'utilité générale, et par-là c'est le bien public lui-même que nous lui avons donné pour couronne. Peut-il en être une plus belle? Qu'on daigne donc lire cet ouvrage, dans l'esprit seul où il a été conçu. Qu'on fasse grace à mille défauts, à mille imperfections qui s'y font remarquer, auxquels *la brièveté de nos*

moyens et celle du tems ont également empêché de porter remède ; qu'on leur pardonne en faveur de *l'idée-mère* de l'ouvrage et des intentions qui l'ont dicté. Les unes ne peuvent être plus pures, l'autre ne peut être plus *vraie*. Elle reçoit peut-être quelqu'éclat de l'obscurité de celles qui ont été proposées sur le même sujet. Qu'on veuille bien considérer qu'une grande discussion politique n'est pas un programme d'académie ; qu'en pareille matière il s'agit de frapper l'oreille du public ; que pour *frapper juste*, il faut frapper un peu fort, et qu'en pareil cas l'essentiel est de donner à une idée toute l'étendue, toute la diffusion de manifestation dont elle est susceptible. Car ce n'est qu'à ce point, ce n'est qu'à celui où elle est devenue familière et usuelle, qu'elle peut être utile. Nous prions aussi qu'on veuille bien tenir compte de l'embarras où nous a tenus continuellement la double consi-

dération de la révolution et de l'état des autres puissances dans leur rapport avec les colonies. Leur concurrence s'y fait sentir continuellement comme en Europe. Il falloit donc indiquer leur double influence sur cette question, les conséquences qu'elles y entraînent, et les classer dans le plan général, sous des rapports bien différens assurément; c'est-à-dire, qu'il falloit faire deux plans. Rien n'est plus pénible que ces actions doubles, que les distinctions qu'il faut établir et observer sans cesse. Rien ne coupe d'une manière plus incommode pour un écrivain, le cours d'une discussion. Il sent à chaque instant ses fils se rompre dans sa main; et comme au théâtre rien ne fatigue plus l'attention du spectateur que les actions doubles, rien dans la composition ne fatigue davantage l'écrivain que la concurrence soutenue de deux suppositions probables, qui se présentent sans cesse à lui,

et qui reviennent à chaque instant l'envelopper dans leur conflit. Nous avons appelé de toute l'étendue de nos vœux l'exécution simultanée du plan, sans nous en dissimuler les difficultés, difficultés qui, grandes en toutes affaires, redoublent toutes les fois qu'il s'agit d'une idée étendue ou nouvelle. Mais si la totalité du plan effraye la paresse ou la timidité de l'Europe, si une aussi grande innovation simultanée fait craindre trop d'inconvéniens, pourquoi ne pas s'y livrer par partie, pourquoi ne pas la faire *en détail*, au lieu de la faire *en gros*, et commencer par des essais, pour s'assurer des effets? Quoiqu'ils ne soient pas douteux pour qui veut réfléchir, cependant, comme ils peuvent l'être aux yeux d'une partie du monde, qu'on sursoie, si l'on veut, à l'exécution de l'ensemble, et qu'on se borne d'abord à de simples expériences sur les parties les moins intéressantes

des colonies ; que par exemple on soumette à cette épreuve des colonies à charge aux métropoles, comme les Philippines, ou inutiles comme les trois Guïanes, française, hollandaise et espagnole. Là, elle ne pourra avoir d'inconvénient pour personne. Les creusets sont tout trouvés, le tems fera le reste. Si le partage des colonies et la création d'un grand nombre d'états paroissent des conceptions bien hardies pour qui occupe une si petite place dans le sien, qu'on sache que nous ne nous érigeons pas plus en distributeur d'empires qu'en conseiller d'état. C'est aux Alexandre et aux César à partager de fait le monde entre leurs lieutenans ; mais il appartient à tout homme, de quelqu'état et de quelque rang qu'il soit, d'observer la marche des évènemens, d'en rechercher, d'en calculer, d'en indiquer les conséquences, de sonner l'alarme au milieu de la société dont il fait partie,

de lui faire hommage de ses méditations, de lui soumettre le résultat qu'il en a tiré à son avantage, et de les lui présenter avec tous les égards dont l'individu ne doit jamais s'écarter à l'égard du corps dont il est membre. La société n'exige pas le sacrifice des facultés, elle se borne à en régler l'usage. Ce n'est pas violer ses droits, que de voir ce qui s'y passe, que d'en être ému quand on est frappé, quand on en est victime. Il en est de même dans la question actuelle. Les années s'écoulent, les maux s'accumulent avec elles, ils engloutissent en commun la génération courante. Est-ce outre-passer ses droits que d'en avertir les dépositaires de la force des sociétés? Est-ce violer les droits de ces derniers que de leur indiquer leurs erreurs et les remèdes qu'elles demandent? Est-ce leur insulter que de manifester son étonnement pour les actes qui les aggravent, comme par exemple de voir l'Angle-

terre travailler à l'indépendance des colonies, comme de voir les deux états les plus despotiques de l'Europe, la Russie et la Turquie, se coaliser au profit de la démocratie, et l'établir sur les frontières de la Turquie même, au moment où ces deux puissances la combattoient en Europe et en Egypte. De pareils contre-sens sont trop évidens pour n'être pas remarqués, et trop graves pour n'être pas redressés.

Nous avons insisté sur la fausseté de l'idée qui feroit regarder à chaque puissance l'abandon de ses colonies comme une perte, et qui leur feroit regretter de ne plus régner sur une partie quelconque du globe. Chacune d'elle n'en a-t-elle pas possédé quelque partie qui ne lui appartient plus, et en quoi s'apperçoit-elle de sa perte ? En quoi en est-elle moins riche ? La richesse d'un état doit-elle donc se calculer comme celle d'un particulier ? Faut-il que pour être

puissant et riche, il posséde tout exclusivement ? L'Espagne est-elle moins heureuse, parce qu'elle ne possède pas les trois royaumes du Nord et Hambourg ? Ceux-ci le sont-ils moins, parce qu'ils ne possèdent pas l'Espagne, et la France a-t-elle droit de se plaindre, parce que l'Espagne n'obéit pas à ses loix ? Toutes ces réclamations n'ont donc aucun fondement, et c'est parce que nous en connoissons la source, que nous n'y avons eu aucun égard. Loin que l'abandon des colonies soit un malheur pour les puissances, qu'on considère au contraire de combien d'avantages il eût été la source, s'il eût été fait à propos. Il y en a trois grands exemples dans ce qui s'est passé en Amérique, au Canada et à la Louisiane.

L'Angleterre possédoit l'Amérique depuis un siècle et demi. Ses colonies étoient devenues fortes et *raisonneuses*. La paix se trouble entre les deux fa-

milles ; l'Angleterre, au lieu d'abandonner des colonies qui lui échappoient, et de substituer à son joug, qui étoit brisé sans ressource, une domination de leur choix, préfère de les retenir par la force; elle leur fait la guerre, elle est vaincue, elle dépense 2 milliards dans cette guerre, qui étoit un *contre-sens véritable*. Elle perd à-la-fois son empire et son argent; elle eût conservé celui-ci si elle eût su abandonner à propos celui-là.

La France, maîtresse du Canada, à la portée des colonies anglaises, avec une marine inférieure, devoit sentir tous ses désavantages pour la conservation de cette colonie. Son intérêt bien entendu lui dictoit donc de ne pas s'attacher à une possession précaire et toujours onéreuse, de s'en débarrasser, en évitant de la rendre utile à son ennemi; par conséquent de la rendre indépendante, en lui donnant un gouvernement

de son choix et à sa convenance. La France régneroit encore, quoiqu'indirectement, sur cette vaste contrée; elle auroit eu à faire une dépense de moins, celle de la guerre de sept ans, dont les querelles de limites du Canada furent la cause ou le prétexte.

Il en est de même de la Louisiane. La France l'a possédée sans fruit; elle y a dépensé beaucoup; elle l'a perdue. Qu'est-ce que la Louisiane? Comme *province*, elle ajoutoit à sa véritable grandeur. Combien, au contraire, n'a-*joutoit*-elle pas à ses charges, pour finir par lui échapper. La raison ne dictoit-elle pas l'abandon de ce pays à lui-même, comme colonie continentale, qui dans cet état eût existé à l'avantage commun de la métropole fondatrice et de la colonie elle-même.

Ces exemples suffisent pour prouver notre assertion. Il en seroit de même de toutes celles que nous avons avancées

dans le cours de cet écrit, si l'on prenoit la peine de les soumettre au même examen. Nous avons toujours placé, autant qu'il étoit en notre pouvoir, les preuves à côté de chacune de nos allégations, et cette attention est bien le moindre hommage que l'on puisse rendre à un sujet aussi important. La fable en inventant ses quatre âges, plaça celui de l'or au premier rang. L'histoire classe différemment ceux des colonies ; elles ont commencé par l'âge de fer. Elles étoient dans l'âge d'argent, au moins pour leurs métropoles, à qui elles en valoient beaucoup. Elles entreront dans l'âge d'or, au moment où on leur permettra d'exister pour elles, ou d'après un plan pareil à celui que nous indiquerons. Elles finiront alors par où le genre humain passe pour avoir commencé.

AVERTISSEMENT

DE

L'AUTEUR.

Les retards apportés à l'impression de cet écrit, terminé en juin 1800, ont donné lieu à une multitude de faits confirmatifs du système et des principes que nous y avons développés. Dans le tems où nous vivons la maturité est précoce, et la confirmation des faits ne se fait guères attendre : c'est souvent tout ce qu'ils ont de consolant. Tous ceux qui ont lieu depuis cette époque, ont l'air d'avoir é.é faits exprès pour nous. Les plus marquans sont :

1°. Les conspirations *noires* des îles de France et de la Virginie.

2°. La prise de Curaçao, et l'établissement dans cette ile, du port franc d'Amsterdam.

3°. Le traité de la France avec l'Amérique.

4°. Les divisions pour la nomination du président des Etats-Unis.

5°. La coalition du Nord.

6°. La guerre contre le Portugal.

Les conspirations tramées presqu'en même-tems par les négres aux îles de France et de Bourbon et à la Virginie, dans l'Amérique et à la pointe d'Afrique, justifient ce que nous avons avancé sur l'état de *conspiration permanente* où ils sont dorénavant en tout tems et en tous lieux.

L'état équivoque de la colonie de Curaçao, et l'établissement du port franc à Amsterdam, port principal de cette île, confirment ce que nous avons avancé sur la nature des empiétemens successifs des Anglais aux colonies, et sur la manière dont ils y sappent l'exclusif des métropoles, et y accélèrent l'indépendance. Quand chacun aura ses ports francs aux Antilles, on verra ce que deviendront les colonies et l'état colonial.

Le traité de paix avec l'Amérique ne stipule rien sur les communications avec Saint-Domingue et les îles françaises. Il ne les exclud pas, il laisse à la colonie le tems de se lier davantage avec l'Amérique, et détruit d'autant l'exclusif de la métropole. Le traité renferme d'ailleurs des conditions libérales, qui peuvent devenir le principe d'une grande révolution dans le code maritime et social.

La nomination du président des Etats-Unis a mis toute l'Amérique en mouvement; la division des partis s'y est marquée sous les traits par lesquels cet écrit l'a signalée.

L'issue de la coalition du Nord menaçant l'Angle-

terre de la réunion de presque toutes les marines de l'Europe contre elle seule, a réalisé les conjectures que nous nous étions permises sur cet assemblage discordant. Cette coalition avoit de plus l'effet de livrer à l'Angleterre Tranquebar et Saint-Thomas, d'expulser les Danois et les Suédois de l'Inde et des Antilles. L'espoir d'interdire le continent au commerce anglais a été frustré par le fait; il l'eût été de même, quand la coalition n'eût pas été dissoute; car les neutres ou des voies détournées en eussent fourni les objets. Seulement ils auroient été plus chers; et c'étoit contre le consommateur, encore plus que contre l'Angleterre, que cette guerre étoit dirigée. Les *assureurs* seuls y auroient gagné. La preuve en est, qu'au momeut où la coalition fut déclarée, et le continent fermé ou refusé aux Anglais, les assurances montèrent de 10 pour 100, taux auquel le commerce fournissoit les objets de fabrique anglaise, dans la même abondance qu'avant l'interdiction.

Cette épreuve fournit la juste mesure de tous ces plans. Si l'on a bien de la peine à se défendre chez soi de l'introduction des marchandises prohibées, comment se flatter de les empêcher de forcer une ligne de l'étendue de celle qui court depuis Archangel jusqu'à Cadix, et de Cadix jusqu'à l'embouchure du Pô, en suivant tous les contours des rivages de la Méditerrannée?

Aussi seroit-il digne des hommes d'état, de rechercher les effets de ces espèces de prohibitions générales, de fixer la diminution réelle de la consommation des

objets prohibés, comme l'élévation du prix de ceux qui pénètrent dans le pays qui leur est fermé, et de former enfin de ces deux points de comparaison, une théorie juste sur la vraie nature de ces prohibitions. Ce guide manque encore à tous les gouvernemens, et son absence est sûrement la cause d un grand nombre de méprises

L'invasion du Portugal pouvoit pousser le souverain de ce pays vers le Brésil : ainsi se seroit réalisé le projet de Pombal. Cette translation auroit donné de suite ouverture à la séparation du continent américain avec l'Europe. L'Espagne eut payé de toutes ses colonies la conquête momentanée du Portugal. Cette translation d'une souveraineté européenne en Amérique, l'auroit placée entre deux gouvernemens indépendans, l'un au nord, et l'autre au midi. Combien de tems le centre de cette contrée, entourée de ces états indépendans, seroit-il resté lui-même dans la dépendance, sur-tout ayant à ses portes les colonies des Antilles, tombant journellement dans l'indépendance par leur propre fait ou par celui des métropoles. Voilà ce qu'il faut bien concevoir, pour juger des effets éloignés ou prochains de ces sortes d'entreprises.

On annonce une expédition contre l'Amérique espagnole, de la part des Anglais, sous la conduite du commodore Popham. Les préparatifs de cette entreprise ne sont pas d'une nature assez sérieuse pour indiquer une attaque contre le continent espagnol. Ils ne peuvent suffire qu'à un établissement à la proximité du continent, et par conséquent elle est de na-

ture commerciale plutôt que militaire ou révolutionnaire. Les Anglais peuvent vouloir s'établir aux îles Malouines et à Juan-Fernandez. Ils embrasseroient ainsi les deux côtes de l Amérique méridionale, comme ils embrassent celles du Mexique par leurs établissemens de la Trinité, de Campêche et de Curaçao. Si contre toute attente, leur projet est de donner au continent américain une impulsion révolutionnaire, alors ils commettent une grande méprise ; et en détachant l'Amérique de l'Espagne, dans la vue de s'en approprier le commerce, ils lui portent l'indépendance sans préparation, sans aucun moyen d'arrêter le mouvement une fois donné à une aussi grande masse, ils manquent à-la-fois leur but, et vouent ces malheureuses contrées à des désastres dont on ne peut calculer la somme ni le terme.

Peut-être manque-t il à cet écrit une troisième partie, qui feroit bien plutôt l'objet d'un mémoire particulier que celui d'un écrit public : savoir, ce que la France doit faire de ses colonies et pour ses colonies, question dont l'établissement français en Egypte fait nécessairement partie. Mais 1°. tout ce qui est dit pour les colonies en général, l'est aussi pour la France. Ses colonies sont comprises dans le plan général. On y a traité nominativement de tout ce qui concerne la France en particulier. Comment auroit-on pu l'oublier, et n'avoir pas présent à l'esprit ce que l'on a toujours présent au cœur ? 2°. Avant de rien conseiller à la France sur ses colonies, il faut voir ce qu'elle aura décidé elle-même sur l'esclavage et sur l'exclusif, ces

a-t-il qui en aient indiqué la réparation sur un plan calculé et réfléchi ? Pas un ...... Celui qui l'effectuera, ce plan, celui qui organisera ces colonies, fera plus que celui qui les a découvertes. Plus grand que Colomb, il rendra aux colonies ce qu'il leur ôta ; il les rendra à l'Europe mille fois plus profitables pour elle que Colomb ne les lui avoit données, et ne fit il que s'élever à la hauteur de ce grand homme, ce titre seul suffiroit bien à sa gloire.

LES TROIS AGES

LES TROIS AGES
DES
COLONIES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Grandeur et importance de la question des Colonies.

La boussole (1) et Colomb, les colonies et de Hardin navigateur, ont révélé et donné le nouveau monde à l'ancien ; ils ont rejoint ensemble les deux parties du globe, qui s'ignoroient entr'elles ; ils ont ainsi complетté pour l'homme, la connoissance et le domaine de l'univers. Plus grands, plus heureux que leurs

(1) Inventée au quatorzième siècle, par Flavio-Gioja-d'Amalfi, ville célèbre, au royaume de Naples.

prédécesseurs tant célébrés, que tous ces peuples anciens, dont on veut habituellement faire le sujet d'humiliantes comparaisons, les modernes connoissent l'étendue et la forme de la demeure que le ciel créa pour eux; ils jouissent du commerce de tous ses habitans, des fruits de ses divers sols, des productions de tous ses climats. Dans la nature, rien n'est caché pour eux; la terre ne renferme plus d'obscurité qu'ils n'aient percée; sa forme et ses contours, la masse de ses parties solides, l'immensité des mers qui les entourent, celle de ces vastes bassins, au milieu desquels elle semble nager, tout est connu, tout est mesuré, tout est fixé.

Sur toute l'étendue de ces côtes, que la nature semble s'être plu à marquer de tant de variétés et de bizarreries, il n'est pas un réduit qui ait échappé aux observations, au compas, au pinceau des voyageurs, guidés par l'amour également utile de la richesse et du plaisir. Dans l'intérieur des deux continens, au milieu de tant de contrées où le pied de l'homme n'avoit jamais pénétré, est-il aujourd'hui quelqu'autre soustrait à la vigilance de ses regards? Est-il quelqu'un de

ses sauvages habitans dont il n'ait examiné l'origine et l'espèce, dont il n'ait interrogé les goûts, averti les sens et l'intelligence de jouissances plus relevées que celles auxquelles ils étoient bornés ? En est-il dont il n'ait fixé la place dans la longue hiérarchie de l'espèce humaine ? Est-il quelque montagne dont sa main n'ait mesuré la hauteur, figuré les contours, déterminé les bases et la liaison avec les chaînes correspondantes, ainsi que l'influence sur quelques phénomènes de la nature ? Est-il quelque fleuve dont il n'ait reconnu la source, marqué le cours et le terme, sondé la profondeur, indiqué l'utilité ? Est-il quelque production qui aït échappé au soin d'étendre les jouissances et les plaisirs, ou d'éloigner l'atteinte des maladies ? Est-il quelque terre à laquelle il n'ait demandé les parures éclatantes qui le décorent, et les métaux précieux qui brillent dans ses palais, dans les riches tissus de ses meubles et de ses habits, et qui portent dans toutes les classes de la société les douceurs d'une rosée bienfaisante ? Voilà ce que la découverte et la possession du nouveau monde et de nos colonies, ont valu par elles-mêmes à l'ancien. Elle n'est encore

là que la moindre partie de leurs bienfaits ; car pour les évaluer justement, pour en compléter le tableau, il faudroit y joindre ce qu'elles lui ont valu en accroissement de population et de cités, de commerce et de marine, de connoissances et d'arts ; il faudroit pouvoir évaluer tout ce qu'il a été forcé de conquérir sur lui-même, pour jouir de sa nouvelle conquête ; enfin, il faudroit pouvoir comparer l'état de l'Europe, au moment de la découverte des colonies, avec celui où elle se trouve aujourd'hui ; de cette Europe ignorant la moitié du monde et ignorée de lui, bornée dans ses jouissances à un cercle aussi étroit que celui de ses connoissances, n'osant hasarder ses navigateurs qu'à la vue de ses côtes et à la conduite des feux du ciel ; manquant ainsi de moyens de rapprochement entre les membres de la grande famille qui couvre la terre, d'alimens pour le génie du commerce et pour les longues et dispendieuses entreprises des gouvernemens.

Il faudroit comparer cette antique masure avec l'élégance et la somptuosité de l'Europe moderne, commandant à-la-fois aux quatre parties du monde, dont elle semble être la

capitale, en couvrant une partie de ses rejettons, faisant travailler l'autre pour son profit, lui inculquant ses goûts, ses besoins et ses arts, et transportant en un clin-d'œil sur mille vaisseaux, les productions et les richesses de mille climats, pourvoyeurs officieux des jouissances de ses habitans, de l'activité de leur commerce et des besoins des gouvernemens, qui appuyés sur les tributs du monde, peuvent se livrer à des entreprises proportionnées à la fécondité de pareils soutiens.

Trois cents ans ont suffi pour opérer cette étonnante métamorphose, et ces trois cents ans ont plus fait pour le bien-être du monde, que les soixante-sept siècles qui les avoient précédés. La fin du quinzième vit l'aurore de cette révolution : il s'éteignit au crépuscule du nouveau jour qui alloit luire sur l'univers. Déjà Vasco de Gama et Colomb ont paru ; par le plus heureux des hasards, et comme pour que rien n'échappe ou ne nuise à leurs recherches, ils ont pris deux routes tout-à-fait opposées ; du couchant à l'aurore leur course embrasse le monde. Par l'un l'Asie est abordée par des routes que jamais Européen n'avoit suivies; par l'autre, l'Amérique est ré-

vélée à l'Europe : dans l'espace de cinquante ans tout y est parcouru, reconnu, envahi; le voile qui couvroit le globe est levé, l'homme connoît l'étendue de l'univers, et jouit de la plénitude de sa demeure. Quelle époque de l'histoire pourroit être comparée à celle-là ? Quelle est celle, parmi les plus célèbres, qui retrace des faits aussi grands en eux-mêmes et aussi étendus en surface, aussi généraux pour l'universalité des peuples, aussi durables dans leurs effets? Comme cette révolution rapetisse, comme elle rétrécit tout ce qui la précède ou qui la suit! Aussi quel ébranlement se communique soudainement au monde entier. Le genre humain, averti par cette secousse, semble se réveiller d'un long sommeil, et trouver de nouveaux sens dans les nouvelles routes qu'il vient de se frayer. Un nouvel univers intellectuel s'ouvre pour lui, en même-tems qu'un nouveau monde matériel et terrestre : ses idées prennent une autre direction, s'étendent, s'enrichissent et s'épurent. Astronomie, physique, navigation, arts, botanique, connoissance de sa propre espèce, tout s'accroît et se rectifie autour de lui, par tous les sujets d'observation semés sur

l'immense surface dont il entre en possession. Jamais plus vaste moisson s'offrit-elle à cette heureuse avidité que l'homme nourrit en lui pour tout voir et pour tout connoître ? D'anciennes erreurs, révérées presqu'à l'égal des dogmes sacrés, tombent à l'aspect des nouveaux faits qui les démentent : on diroit que pour mettre l'homme en mesure avec sa nouvelle conquête, le moment où il la fit fut aussi celui de toutes les grandes découvertes et de l'abjuration de presque toutes les erreurs.

Les lents et étroits canaux qui jusqu'alors avoient seuls fourni à la liaison des parties encore connues de l'ancien monde, au transport et à l'échange de leurs productions, sont abandonnés tout-à-coup, et remplacés par ceux bien autrement larges et prompts que l'on vient de découvrir. Tous les peuples s'élancent à-la-fois dans la nouvelle carrière où les appeloient de brillans succès et des espérances plus brillantes encore. Gênes, Venise, la Flandre, ces antiques entrepôts de l'Europe et de l'Asie, du Nord et du Midi, voient leur puissance s'éclipser tout d'un coup, trop foible pour supporter le nouveau mouvement du commerce, trop éloignée d'ail-

leurs de sa nouvelle direction. Leur perte se consomme à ce cap de Bonne-Espérance, qui transporta à Lisbonne le commerce de l'Afrique et de l'Inde. De son côté, l'Espagne devint seule le canal des trésors de l'Amérique ; heureuse, si uniquement occupée d'en jouir, elle n'eût pas tourné contre l'ancien monde ceux que le nouveau faisoit couler dans son sein. Les Français, les Hollandais, et un peu plus tard les Anglais, aspirèrent à partager avec les peuples du Midi les fruits des nouvelles découvertes, et les contrées mêmes qui les produisoient. Chacun se saisit de ce qui se trouva à sa convenance ou à sa portée, et pendant quelque tems la moitié du monde fut vraiment au pillage.

Sans doute il n'entre pas dans notre plan ; il n'entrera jamais dans celui d'un homme sensé, de rechercher les droits des Européens à ces prises de possession, à ces saisies de territoires, ni de remonter à l'origine de ces nouvelles propriétés ; laissons aux déclamateurs modernes ces oiseuses questions, au nom desquelles on a, dans ces dernières années, si fort tourmenté le monde. De tout tems la convenance et la force ont

formé les titres primitifs des nations entre elles ; leurs archives n'en ont guères admis d'autres, et il en est bien peu qui sortissent sans reproche d'un pareil examen. Pour nous, éloignés par principes de toutes ces abstractions ; convaincus d'ailleurs qu'entre nations, qui ne sont pas, comme les particuliers, contenues par une autorité supérieure, la possession et le besoin de la tranquillité couvrent les vices du titre primitif ; nous ne considérerons les établissemens européens dans les deux mondes, que sous des rapports purement politiques ; nous examinerons principalement leur influence sur les états possessionnés aux colonies, l'origine, l'étendue, les progrès de ces conquêtes, leur état actuel, les causes de leur grandeur et de leur décadence. Partant ensuite de ces données positives à l'exposition des différentes théories coloniales, nous nous en servirons comme de degrés pour nous élever à la démonstration d'un plan absolument nouveau. Ce plan résultera de l'examen des principes sur lesquels les Européens ont dirigé leurs établissemens coloniaux, des succès qu'ils y ont obtenus, des fautes qu'ils y ont faites, des plans qu'ils ont

essayés ou préparés, et de ce qui leur reste à faire; il sera encore le résultat de l'examen des colonies dans leurs différentes espèces, dans leurs différens âges, dans leurs différens besoins, dans leur différente importance, et sur-tout dans leurs différentes destinations. On sent quelle masse de faits et d'observations il faut réunir, pour éclaircir et pour lier ensemble toutes ces questions, avant de les amener à une solution; nous les avons cherchés sur les pas d'un écrivain célèbre, et pour le faire avec ordre, nous avons classé ce qui appartient à chaque peuple en particulier; en commençant par celui qui précédant tous les autres, leur ouvrit et leur montra la route. Comme il eut l'honneur des premières démarches, il doit avoir *celui du pas*; il lui est bien dû, pour tous les dangers auxquels il s'exposa dans une carrière inconnue, et dont les travaux ont affranchi ceux qui l'y ont suivi.

CHAPITRE SECOND.

Etablissemens des Portugais dans les deux Indes.

Les Portugais sont aux colonies les aînés de tous les Européens, dont ils semblent être

les cadets par-tout ailleurs. Ce peuple, presqu'imperceptible aujourd'hui en Europe par sa position et la petitesse de sa population et de son territoire, fut le premier à soupçonner et à constater l'existence de terres inconnues, dont la découverte pouvoit servir à l'utilité de l'Europe. Ignoré par-tout, sans aucun de ces ébranlemens préalables qui électrisant les peuples, font jaillir de leur sein des feux qu'on n'eût jamais cru pouvoir y être renfermés, le Portugal parcourut à pas de géant la carrière dans laquelle il venoit d'entrer; il porta au milieu des nations de l'Afrique et de l'Asie, un héroïsme de valeur et de vertu, qui les frappant à-la-fois d'étonnement et de respect, leur inculqua profondément l'opinion de la supériorité des Européens, et prépara efficacement les succès qu'ils n'ont cessé depuis d'obtenir au milieu d'elles. Le Portugal, inconnu en Europe, devint tout-à-coup un colosse en Asie : on eût dit qu'il tenoit en réserve au-delà de la ligne, des qualités qui l'abandonnoient en-deça ; et ce qu'il y a d'unique et de plus honorable à-la-fois dans son histoire, c'est qu'il ne lui arriva jamais de tourner contre l'Europe l'énergie et la richesse de sa nouvelle existence. Les

Portugais ne se mêlèrent jamais aux affaires de l'Europe; s'ils ne furent grands qu'aux Indes, ils ne furent aussi redoutables que là. Vasco de Gama, Ataïde, Castro, et sur-tout Albuquerque, firent éclater au milieu des peuples de l'Afrique et de l'Asie, des vertus et des talens comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus recommandable et de plus grand. En contemplant leurs hauts faits, on se croit revenu aux tems héroïques, et les merveilles de la fable pâlissent devant les miracles avérés de leur histoire; ils ennoblissent à-la-fois le nom de l'Europe et de leur propre nation; ils disposèrent l'habitant des Indes à porter avec moins d'impatience un joug allégé par la nécessité, et relevé par tant de gloire. Les Portugais ont donc été les véritables introducteurs des Européens dans l'Inde; ils peuvent trouver dans ces honorables souvenirs, le dédommagement de n'avoir retenu que des débris, au milieu des empires qu'ils ont la gloire d'y avoir fondés.

La puissance portugaise dans l'Inde, ouvrage immédiat des grands hommes que nous avons nommés, fut préparée par deux sages princes, Jean second et Emmanuel.

Le premier, dédaignant des préjugés qui régnèrent avant et après lui, qui règnent encore dans trop de lieux, ne craignit pas de faire de la capitale un port franc, et d'y ouvrir un azile à tous les genres de commerce et d'industrie ; il fit une application nouvelle de l'astronomie à la navigation, et son zèle éclairé pour le double avancement des arts et du commerce, reçut bientôt la plus précieuse des récompenses, par la découverte de ce fameux cap, qui n'inspira d'abord que de l'effroi à ses premiers investigateurs. Tandis que dans leur frayeur ils ne trouvoient pas d'autre nom à lui donner que celui du cap des Tempêtes, le prince, fidèle aux inspirations de son génie, ne balançoit pas à le nommer le cap de Bonne-Espérance, dénomination qu'il a si bien justifiée. En 1497, Emmanuel envoya dans l'Inde Vasco de Gama, qui y aborda après quinze mois d'une navigation semée de tous les dangers que peuvent offrir des mers inconnues et des rivages inhospitaliers.

Ces expéditions, calculées sur de bons et solides plans, avoient été précédées à deux reprises, de quelques excursions sur les côtes d'Afrique, par des pirates normands et por-

tugais, que l'amour seul du pillage, sans aucune vue d'établissement ultérieur, attiroit sur ces bords. C'est à-peu-près l'époque à laquelle les Portugais se fixèrent à Madère et dans le grouppe d'îles qui l'environnent. Madère est d'une grande importance pour la relâche des vaisseaux qui vont aux deux Indes, et par l'étendue du commerce de ses vins.

Sa population s'élevoit, en 1768, à soixante-trois mille neuf cents habitans, sur un territoire de vingt-cinq milles de long et de dix de large. Le revenu du fisc formé par les dîmes de toutes les productions, par un impôt de dix pour cent à l'entrée, et de deux pour cent à la sortie de l'ile, s'élève à 2,700,000 liv., dont les vices de l'administration privent presqu'entièrement la métropole. Madère a réalisé la fable du nectar; et à défaut d'enivrer les dieux d'un ciel payen, elle fait les délices des dieux de la terre. Par le plus heureux des partages, ses pampres, plus savoureux sur son sol que sur celui de Candie, d'où ils furent tirés, coulent tantôt en flots liquoreux, d'une douceur délicieuse, tantôt en jus plus sec et plus amer, et se prêtent

ainsi à tous les goûts. Soit que cette qualité lui vienne de la nature du sol, ou de la couche des cendres amassées par un incendie de sept ans, qui, dit-on, consuma tous les bois de l'île pour faire place aux sceps ; cette terre, favorite de Bacchus, ne produit pas moins de trente mille pipes de vin, dont la moitié abreuve les étrangers, et sur-tout les Anglais.

Le prix des premières qualités est de 1000 à 1200 liv. par pipe ; des secondes, de 600 à 700 liv. ; des troisièmes, de 400 à 500 liv. Les dernières passent presque toutes en Amérique et en Asie. En réduisant au prix moyen de 500 liv. la totalité des trente mille pipes, on aura une somme de 15,000,000 liv., dont plus de la moitié est payée par l'étranger. Ce produit, très-considérable en lui-même, fait de Madère une possession d'autant plus importante, que sa richesse, fondée sur la terre même et sur un goût général, ne peut jamais manquer, et doit, au contraire, aller toujours en augmentant, avec un goût qui se généralise journellement.

Telle est cette première colonie du Portugal, très-rapprochée de lui, et qui ne lui coûte

presqu'aucuns frais de garde. L'érection d'une milice nombreuse le dispense d'un état militaire, peu compatible d'ailleurs avec l'état habituel de paix où vit le Portugal. Une administration plus vigilante que ne l'est d'ordinaire celle de ce pays, donneroit à cet établissement une bien plus grande valeur, soit pour lui-même, soit pour la métropole ; mais ce n'est pas des Portugais modernes qu'il faut attendre des attentions et des efforts. Par l'occupation de Madère, ils partagent avec les Espagnols la possession des Canaries, de ces îles, auxquelles les délices de leur climat et de leurs productions ont fait donner le nom de Fortunées.

Le petit Archipel des Açores, au nombre de neuf îles, dont Tercère est la principale, appartient au Portugal ; c'est le point de reconnoissance ou la relâche de tout ce qui va en Amérique et en Asie. La population de ces îles est de cent cinquante mille habitans ; elles exportent dans la métropole, dans les colonies portugaises et dans le nord de l'Amérique, des productions de leur cru, pour près de trois millions : ce produit pourroit être beaucoup augmenté sous un ciel et dans une position aussi favorable.

Plus loin, en tirant vers le sud, vis-à-vis le Sénégal, se trouve la colonie portugaise des îles du cap Verd, au nombre de dix, dont Saint-Yago est la capitale. Ce petit Archipel, susceptible de toutes les cultures de l'Amérique, suffit à peine à la subsistance d'un petit nombre d'habitans, presque tous noirs. Son commerce avec l'Europe est borné à l'envoi d'une herbe, l'orseille, propre à la teinture de l'écarlate ; avec l'Amérique, à celui de quelque bétail ; avec l'Afrique, à celui d'une petite quantité de sucre et d'une assez grande quantité d'étoffe grossière de coton. Là, comme sur les plages voisines de l'Afrique, où les Portugais se sont disséminés, ils ont presque tous perdu le caractère de leur origine : et dans leur dégradation, ils ressemblent bien plus aux ignobles habitans de ces tristes bords, qu'aux rejettons des conquérans des côtes de l'Afrique et de l'Asie.

L'importance de la traite des nègres a multiplié les établissemens européens sur cette côte, qui en est le théâtre. Ceux du Portugal y précédèrent tous les autres ; ils ont encore eu là le même sort qu'ils éprouvèrent partout ; après y avoir dominé, comme dans

l'Inde, ils ont été obligés de céder à des peuples plus actifs et plus forts, dont la supériorité les a poursuivis par-tout. Leur traite n'est rien en comparaison de celle des Anglais et des Hollandais; ceux-ci les réduisirent, à la Côte-d'Or, à ne prendre part à ce commerce que moyennant une redevance de dix pour cent sur toutes leurs cargaisons, condition si onéreuse, sur-tout pour les négocians du Brésil, qu'ils y ont extrêmement borné leur traite, et qu'ils ont cherché plus de liberté en d'autres endroits.

Les nègres étant *les vrais metteurs en œuvre des colonies*, on sent combien il importe à un peuple possessionné dans cette espèce de biens, de ne rencontrer aucun obstacle dans l'acquisition des bras destinés à les féconder. Les Portugais occupant au Brésil une immense étendue de terrein, dont la vingtième partie n'est pas cultivée, même dans les meilleurs cantons, ont par conséquent le plus grand besoin de n'être gênés dans aucun des moyens de lui procurer des cultivateurs; leur multiplication peut seule étendre les défrichemens, améliorer les cultures; et le Portugal, qui a tant besoin de se

suppléer à lui-même par le Brésil, devroit en conséquence ne rien négliger pour reconquérir son ancienne supériorité dans la traite, et pour l'élever au nombre et au prix le plus favorable à l'établissement qui fait son soutien.

Arrivés les premiers aux côtes d'Afrique, les Portugais firent long-tems sans concurrens la traite des esclaves, qui importoit à eux seuls, puisqu'eux seuls avoient encore établi des cultures en Amérique. Ils perdirent cet avantage avec leur liberté, quand elle leur fut ravie par Philippe second; ils perdirent la traite même avec le Brésil, quand les Hollandais les en dépouillèrent; spectacle singulier, que celui de voir se combattre avec acharnement dans le nouveau monde, deux peuples qui combattoient à-la-fois dans l'ancien contre le même joug, celui des Espagnols. Le Portugal possède encore sur la côte d'Afrique des établissemens d'une grande étendue; ils se prolongent du huitième au dix-huitième degré de latitude australe, et s'enfoncent quelquefois dans les terres jusqu'à une profondeur de cent lieues. Sûrement il n'est pas besoin de prévenir que cet immense

espace n'est pas habité par les seuls Portugais ; leur état est plutôt celui de la souveraineté que de la propriété ou de la culture ; ils y règnent sur les chefs d'une multitude de peuplades, qui se reconnoissent tributaires de Lisbonne, et qui ne doivent pas être bien redoutables, puisque sept à huit compagnies de soldats suffisent pour assurer leur soumission. Leurs forêts renferment des fers supérieurs à tous ceux que l'on connoît ; ils furent exploités par les ordres d'un gouverneur attentif à profiter des avantages propres aux établissemens qui lui étoient confiés. Ce bien n'étoit pas le seul qu'il eût en vue. Par une idée très-hardie et dont on ne peut garantir la possibilité dans l'exécution, il se proposoit d'établir une communication directe, à travers l'intérieur de l'Afrique, avec les établissemens portugais de Mozambique. Ce projet, qui étoit sublime, s'il n'étoit pas fou, avoit le double but de rapprocher les établissemens de sa nation sur des bords entièrement opposés, et de pénétrer jusqu'aux mines du Monomotapa. La retraite de l'auteur de cette conception, M. de Souza, l'a fait évanouir, ainsi que les travaux qu'il avoit entrepris.

On se demanderoit envain, comment les Portugais négligèrent de s'établir au cap de Bonne-Espérance qu'ils avoient découvert, à ce point qui devoit servir d'échelle à tous leurs vaisseaux et de lien commun à tous leurs établissemens d'Afrique et d'Asie ; cette négligence est inconcevable. Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas l'air de sentir l'importance de cette position ; ils passèrent mille fois sur ses rivages encore vacans, et ne songèrent pas à s'y fixer : ils préférèrent des excursions plus à l'Est, dans lesquelles ils découvrirent l'île de Bourbon et Madagascar, qu'ils dédaignèrent encore ; ils ne s'arrêtèrent qu'à Mozambique et occupèrent l'étendue des côtes jusqu'à Mélinde dont ils firent le siège de leur gouvernement. Tel est leur état actuel sur les côtes d'Afrique.

Il est encore plus mauvais sur celles d'Asie, qui maintenant apperçoit à peine le même pavillon qu'elle y vit dominer autrefois, et qui, de tous ceux de l'Europe, y parut le premier et avec le plus de gloire. En effet, l'Empire portugais, dans l'Inde, s'étendoit presqu'à-la-fois sur toutes les parties maritimes de ce vaste continent. Depuis la mer

Rouge, jusqu'à celle du Japon, ce petit peuple occupa seul tous les points auxquels toutes les nations de l'Europe ensemble suffisent à peine aujourd'hui. Il maîtrisa en même-tems la mer Rouge, le golfe Persique. les vastes côtes du Malabar, Ceylan, et les Moluques; il pénétra le premier à la Chine et au Japon; il étoit à-la-fois présent, combattant, dominant sur cette immense étendue de terres nouvelles pour l'Europe. La côte de Coromandel fut seule exempte de sa domination; car il ne paroît pas que dans aucun tems, les Portugais y aient eu d'établissemens importans. Mais si le hasard leur avoit donné une partie de ces possessions, le hasard seul ne suffisoit pas pour les leur assurer : il falloit les garantir par un plan complet d'administration et d'établissemens civils et militaires. Goa en devint le siège. Cette ville déjà célèbre dans l'Orient avant l'arrivée des Portugais, le devint encore davantage sous leur empire. Prise, perdue et reprise par le grand Albuquerque, elle resta le centre de la domination portugaise dans l'Inde. Sa position admirable par elle-même, comme ville et

comme port, étoit encore merveilleusement choisie pour lier ensemble toutes les possessions des Portugais aux Indes, au milieu desquelles elle se trouvoit placée. Ce choix fut un trait de génie digne du grand homme qui sut le faire. En effet, Goa dominoit sur la mer du Malabar et sur le golfe Persique qui l'avoisine; il étoit à portée de la mer Rouge dont les Portugais s'étoient aussi emparés sur les Vénitiens : il étoit l'intermédiaire de l'Afrique et de l'Europe avec la Chine, les Moluques et le Japon; et par-là, donnoit à ses possesseurs la facilité d'étendre la surveillance et de porter des secours par-tout où il en étoit besoin. Goa étoit de plus l'échelle nécessaire, la relâche forcée de tout ce qui naviguoit d'Inde en Inde, d'Inde en Afrique, d'Inde en Europe, d'Europe en Inde. Quelle position offrit jamais plus d'avantages et fut mieux marquée par la nature pour former le siège d'une administration vaste et durable! Dès 1507, les Portugais avoient commencé à pénétrer dans la mer Rouge; il s'agissoit d'en expulser les Vénitiens auxquels elle servoit de canal pour leur commerce avec l'Orient, dont ils étoient en pos-

session presqu'exclusive avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. A l'aspect de cette route nouvelle, Venise dut voir l'édifice de sa puissance ébranlé, et les sources de sa richesse prêtes à se dessécher. Aussi ne négligea-t-elle rien pour les conserver ou pour les rétablir : elle voulut profiter de son empire dans la mer Rouge, pour y disputer aux Portugais celui de l'Inde ; mais ce fut en vain. Ceux-ci pour la maîtriser même sur cette mer et lui fermer ainsi toute communication avec l'Inde, s'établirent à l'île de Socotora qui est la clef de la mer Rouge : mais l'aridité du sol ne leur permit pas plus de s'y fixer, qu'elle ne l'a permis depuis aux autres Européens qui l'ont tenté après eux. Les Anglais l'essaient encore dans ce moment, sans qu'on puisse leur promettre plus de succès. Mécontent de ce projet qui ne le servoit pas au gré de son impatience, Albuquerque entreprit de frapper au centre même de la puissance Vénitienne en Egypte, à Suez, qui étoit alors l'entrepôt de sa marine et de son commerce. Dans le désespoir de n'avoir pu y parvenir, cet homme dont toutes les conceptions étoient marquées

au coin de la grandeur, imagina un projet encore plus fatal à l'Egypte même qu'à Venise ; car il ne s'agissoit de rien moins que d'engager l'empereur d'Abyssinie à détourner le cours du Nil, vers la mer Rouge, ce qui, en privant l'Egypte du fleuve qui la féconde, la privoit à-la fois des sources de l'existence et de la vie; et la livrant aux sables qui cherchent sans cesse à l'envahir, eût confondu dans peu avec la Lybie cette antique patrie du commerce et des arts. Heureusement cette conception, fruit d'une animosité plus ardente que réfléchie, resta sans exécution; et l'abandon de ce projet permit de continuer à compter l'Egypte au nombre des parties encore vivantes du globe.

Albuquerque eut une vue plus digne de lui, en s'emparant d'Ormuz qui lui donna la possession du golfe Persique. Bâtie par les Arabes au onzième siècle, devenue le centre des relations commerciales de l'Orient, cette ville en étoit déjà le séjour le plus agréable et le plus brillant. Sa position faisoit sa puissance et sa richesse, en la rendant l'entrepôt du commerce de l'Europe avec l'Inde, entrepôt nécessairement considérable, dans le tems où

le défaut de toute autre route ne laissoit que celle-là ouverte aux marchandises qui venoient de l'Inde aboutir dans les ports de Syrie, pour être de-là transportées en Europe. Cette expédition completta les conquêtes des Portugais à l'occident de l'Inde, et les laissa les maîtres de s'étendre à l'est de l'Asie. Ils s'y prirent méthodiquement et s'avancèrent graduellement vers ses confins.

Le premier objet qui put les y frapper, fut l'île de Ceylan; ils s'y établirent; c'étoit une conquête importante, et par son étendue qui est de quatre-vingts lieues de long, sur trente de large, et par la richesse de ses productions, sur-tout par sa position à la pointe de la presqu'île de l'Inde, au centre de l'Océan et des archipels Indiens. Mais il semble que le génie d'Albuquerque sommeilloit, quand il ne fit aucune attention à la côte de Coromandel la plus riche de l'Inde, et bien supérieure à celle de Malabar. Il pouvoit s'adjuger les prémices et peut-être la possession éternelle des richesses qu'elle n'a cessé de fournir aux Français et sur-tout aux Anglais. Les deux foibles établissemens de Saint-Thomas et de Négapatam ne furent pas même son ouvrage. Il

porta toutes ses vues sur la presqu'île de Malacca, dont l'occupation, jointe à celle de Ceylan, lui paroissoit enfermer la côte de Coromandel de manière à en jouir, sans avoir besoin de s'y établir. Il s'arrêta donc à cette conquête, dont la garde paroissoit peu coûteuse, parce que cette presqu'île se prolongeant sur un terrain étroit et long de cent lieues, mais ne tenant au Continent que par un point, étoit par-là même d'une défense facile. L'année 1511 vit la place importante qui a donné son nom à la presqu'île, tomber entre les mains des Portugais, et les rois des contrées adjacentes briguer l'alliance du Portugal et l'amitié d'Albuquerque. Après cette conquête, les Portugais se portèrent sur les Moluques, et s'en emparèrent; elles sont au nombre de dix, dont la plus grande n'a pas plus de dix lieues de circuit, et les autres beaucoup moins. C'est encore Albuquerque qui décida le mouvement des Portugais vers la Chine; et ce fut en conformité de ses instructions, que la cour de Lisbonne fit partir en 1518, une ambassade solemnelle pour ce pays. Après des succès divers et des incidens tels qu'on a droit de les attendre entre des

nations si éloignées par leurs mœurs, et qui d'ailleurs en étoient encore à leur première entrevue, les Portugais reçurent de la reconnoissance de l'empereur, la ville de Macao, où ils sont établis. Elle ne tarda pas à leur servir d'échelle pour le commerce du Japon : ce pays devint bientôt pour eux une source de grandes richesses, parce que manquant d'objets d'échange, il étoit obligé de solder avec des métaux, ce qu'il recevoit au-delà de ce qu'il balançoit par ses productions propres. Elles y entroient pour si peu de chose, que les Portugais recevoient annuellement au Japon une somme métallique de quatorze à quinze millions : ils provenoient des mines d'or et d'argent que ce pays renferme. Ainsi, les conquêtes, soit territoriales, soit commerciales des Portugais en Asie, s'étendoient aux bornes de cette contrée, et ne s'arrêtoient qu'avec elles. Ils étoient maîtres des côtes de Guinée, de Mozambique, d'Arabie, de Perse, des deux presqu'îles de l'Inde, des Moluques, des îles et du détroit de la Sonde ; enfin, par Macao, ils s'étoient assurés la plus grande partie du commerce de la Chine et du Japon. Quel peuple ancien ou

moderne posséda jamais une aussi grande étendue de terrain, ou de plus abondantes sources de richesses; et comme si tant de biens ne suffisoient pas à une nation si peu proportionnée à une aussi grande extension de domination, elle ira encore fonder en Amérique un autre empire de la plus haute importance. C'est au Brésil qu'elle s'établira, et que par l'occupation de cette immense contrée, partageant en deux la puissance portugaise, elle la montrera avec un corps monstrueux en Amérique, et une tête presqu'imperceptible en Europe.

Cette superbe possession s'étend de la rivière de la Plata à celle des Amazones, sur une longueur de huit cent cinquante lieues; sa largeur, qui en quelques parties, est aussi très-considérable, varie suivant qu'elle est plus ou moins resserrée par les établissemens des Espagnols. Ce pays leur fut encore échu en partage, et eût completté pour eux l'occupation de l'Amérique méridionale, si Colomb, arrivé en 1499 aux bouches de l'Orénoque, se fût un peu plus avancé vers le Midi, et ne se fût hâté de remonter au Nord, pour ne pas perdre de vue Saint-Domingue, qui étoit le

sur la dépense de ses avances, mit la compagnie hollandaise des Indes occidentales, à laquelle le Brésil étoit cédé, en état de renouveler ses attaques, et de 1630 à 1637, il fut de nouveau soumis par elle. Mais, comme il arrive toujours entre des conquérans éloignés et des sujets égaux en armes, et qui veulent se défendre, cette domination ne dura guères et finit comme la première. Les colons portugais, aidés des naturels du pays, s'unissent en 1645, et marchent contre leurs oppresseurs, sous la conduite de Viera, un de ces chefs que la nature et les circonstances créent presque toujours dans de grands besoins. Celui-ci attaque les Hollandais, les presse, résiste lui-même aux ordres de son roi, trompé sans doute par des suggestions mensongères, réussit à expulser les Hollandais, et rend pour toujours au Portugal, et comme malgré lui, une possession destinée à faire sa principale force et sa richesse. Le traité de 1661 cimenta cette possession en faveur du Portugal, par la renonciation des Hollandais, qui depuis cette époque, ont cessé de s'en occuper.

Les Portugais ont cherché à plusieurs reprises, à s'établir au-delà de la rivière de la

Plata et du grand fleuve des Amazones. Ces tentatives ont été la source de mille tracasseries entre les cours de Lisbonne et de Madrid, de querelles sanglantes entre les colons des deux nations, terminées enfin par les traités de 1777 et 1778, qui ont décidé sans retour l'éloignement des Portugais, par la cession faite à l'Espagne, de la colonie du Saint-Sacrement, objet de litige, et par l'attribution de quelques indemnités au Portugal.

Le Brésil est divisé en neuf provinces, chacune sous un gouverneur particulier, dépendant du vice-roi. Trois de ces provinces sont connues sous le nom de provinces aux mines, parce que c'est d'elles que viennent l'or et les diamans.

La population totale du Brésil s'élève à huit cent dix mille habitans, parmi lesquels on compte cent quatre-vingt mille blancs, trois cent cinquante mille mulâtres et nègres libres ou esclaves, et environ deux cent quatre-vingt mille indigènes civilisés. C'est bien peu de chose pour une colonie aussi ancienne, aussi étendue; et cela d'autant plus étonnant, qu'à la différence des autres possessions portugaises qui fourmillent de religieux, comme celles

d'Espagne, le Brésil n'a admis que vingt-deux couvens d'hommes, et s'est absolument refusé à ceux de femmes, dont il n'existe pas un seul dans toute son étendue.

Le revenu du Brésil, qu'il faut considérer sous plusieurs rapports, s'élève :

1°. A titre d'impôts ou de monopole réservé au gouvernement, à la somme de,................	18,073,930 liv.
2°. Le produit des mines importé en Portugal.......	25,312,500
3°. Celui des diamans....	3,432,000
Ce qui fait de ces mines tant vantées, une propriété plus brillante qu'opulente.	
4°. Les productions importées dans la métropole, au-delà de...................	25,000,000
De manière que depuis 1770 jusqu'à 1775, le produit annuel s'est élevé à..........	71,820,430 liv.

Cette somme a dû beaucoup s'accroître dans les derniers tems par l'augmentation des cultures. C'est avec ce produit et celui de quelques-unes des productions de son sol, que le

Portugal balance les 60 millions d'importations que la foiblesse de son agriculture et de son industrie le force encore de recevoir de l'étranger. Il obtient la somme énorme qu'il retire de la colonie, avec une valeur de 15 millions en marchandises, dont la moitié provient de son sol ou de son industrie.

On ne peut se dissimuler que la somme de 19 millions, à laquelle s'élèvent les impôts et le monopole, ne soit très-onéreuse à la colonie : cette somme est même si peu proportionnée à ses facultés, qu'elle ne laisse à la circulation du pays, que celle de 20 millions, tristes restes des trésors qui naissent dans son sein, pour s'écouler continuellement vers le Portugal. Malgré cela, le gouvernement est toujours débiteur envers la colonie, d'une somme d'à-peu-près 20 millions, balancée, il est vrai, par une dette à peu-près égale de la colonie envers la métropole.

Outre ses importations en Portugal, le Brésil transporte encore sur des bâtimens à lui, pour 3 millions de ses denrées aux deux côtes d'Afrique, aux Açores et à Madère, dont il paie ainsi les vins, les esclaves et les autres objets de consommation.

Les Brasiliens, et en particulier ceux de Rio-Jarnéio, se livrent *en personne* au commerce extérieur, chose sans exemple encore dans l'Amérique méridionale, dont les habitans, purement passifs dans le mouvement du commerce, reçoivent tout, et n'exportent rien par eux-mêmes. Cette innovation est d'autant plus heureuse pour le Brésil, que depuis quelques années, il a annuellement traité de près de dix-sept mille esclaves, qui, à raison de 312 liv. par tête, lui ont coûté plus de 5 millions. Il les a payés en partie avec les produits de son sol, en partie avec les merceries et les quincailleries d'Europe.

Le Brésil fut pendant quelque tems le *Botany-Bay* du Portugal. Il y envoyoit chaque année, sur deux ou trois vaisseaux, les malfaiteurs et les hommes qui auroient pu troubler l'ordre dans son sein. Cette méthode a été bien souvent celle de l'Europe à l'égard de ses colonies, qu'elle considéroit comme des égoûts, avant d'y avoir découvert des sources de richesses.

L'inquisition y envoyoit les Juifs qu'elle laissoit échapper aux bûchers. Un grand nombre de ces malheureux, auxquels des persécutions,

d'habitude dans ce tems-là, rendirent le séjour du Portugal intolérable, fut chercher un asile au Brésil; et ce peuple, fidèle là comme partout à son génie actif et laborieux, y établit les premières cultures. Cette colonie lui est redevable des prémices de ses moissons, comme l'Europe lui doit le grand véhicule de son commerce, les lettres-de-change, sorties aussi du sein de la persécution, qui ne semble s'attacher à l'homme que pour le rendre plus industrieux, et pour ajouter à ses facultés ce qu'on s'efforce de retrancher de sa liberté. Les Portugais, avertis par l'exemple des Juifs, commencèrent à sentir le prix de leur nouvelle possession. Dès-lors le gouvernement s'en occupa, et chercha à la faire valoir; mais dans l'impuissance de l'exécuter par lui-même, il appela les premiers de la nation à se charger chacun d'une certaine étendue de terrein, dont il leur faisoit cession, sous la seule réserve des droits régaliens. C'est ainsi que l'Espagne, l'Angleterre et la France, en usèrent à l'égard de quelques particuliers, auxquels elles cédèrent des provinces ou des îles entières.

Le Brésil pourroit être, par son étendue et

par la richesse de son sol, la plus florissante colonie, que dis-je, le plus opulent empire du monde. L'or et les diamans naissent dans son sein; toutes les cultures, depuis les plus riches jusqu'aux plus communes, prospèrent sur son sol; la cochenille y a été portée, et a réussi; la canne à sucre a été transplantée de Madère avec un égal succès; l'indigo, le coton, le tabac, et mille autres productions, s'y présentent par-tout, à la surface de la terre, à la main du laboureur. Si le petit nombre de ceux qui l'exploitent aujourd'hui, suffit déjà pour obtenir d'immenses richesses d'un pays que la culture a à peine effleuré, où les deux tiers des bords même des grandes rivières sont encore en friche, que ne rendroit-il pas avec une population proportionnée à son étendue et à sa fécondité.

Aussi, quand Lisbonne englouti et le Portugal ébranlé par les secousses qui avoient fait crouler la capitale, purent faire craindre au roi de ce pays de n'avoir plus à régner que sur des décombres ou sur des abîmes, ce fut vers le Brésil que le judicieux Pombal tourna ses vues, et médita de transférer le monarque et l'empire. C'est vraisemblablement la pre-

mière idée vraiment grande et juste qu'un Européen ait conçue sur les grandes colonies de sa patrie. Elle est, pour ainsi-dire, l'initiative du parti que l'Europe doit prendre à leur égard.

Quelles n'auroient pas été les suites d'une pareille détermination, tant pour le Brésil que pour l'Europe elle-même? Quelle impulsion n'eût-elle pas communiquée aux deux pays? A l'Europe, en lui ouvrant ce vaste débouché; au Brésil, en plaçant au milieu de lui une administration consacrée toute entière à connoître et à réaliser les moyens de sa prospérité, à conserver dans son sein les richesses qui en sortent chaque année, à écarter les abus et les entraves qui arrêtent le développement de ses facultés, enfin, en y introduisant tout à-la-fois une population nombreuse, formée aux goûts et aux arts de l'Europe! Alors seroient tombés ces odieux privilèges exclusifs, créés en 1755 et 1757, monumens de barbarie au milieu des nouvelles lumières, et d'une barbarie d'autant plus repoussante, que jamais le Portugal n'avoit, comme tant d'autres nations, emprunté le secours des compagnies pour ses grandes conquêtes, et

que cette innovation lui étoit encore moins utile pour le Brésil, que pour l'Afrique et pour l'Asie.

Le Brésil doit au hasard la découverte des mines d'or et de diamant, des premières en 1577, des secondes en 1728. L'exploitation des mines d'or est à-peu-près libre pour tout le monde, sous la réserve de la quint du roi. Il s'élève, avec quelques droits sur la fabrication et sur le frêt, à 7 millions, et surpasseroit cette somme sans une contrebande d'environ 60 mille livres.

L'importation totale des métaux du Brésil en Portugal, constatée par les registres des vaisseaux, s'élève, depuis sa découverte jusqu'en 1756, à la somme de 2,400,000,000 liv.

Une compagnie exclusive eut, en 1730, le privilège de l'extraction et du commerce des diamans.

Les Brasiliens, avertis de la nouvelle richesse qu'ils avoient possédée si long-tems, sans la connoître, se précipitèrent vers son exploitation, et parvinrent à en tirer onze cent cinquante-six karrats qu'ils firent passer en Europe, d'un seul envoi. Cette inondation imprévue en fit baisser le prix à un point qui

menaçoit de les dégrader tout-à-fait. On revint donc à traiter les diamans, comme les Hollandais font les épiceries. On borna l'extraction, on l'entoura de précautions et de surveillances, et elle fut fixée annuellement, pour la compagnie, à 40 mille karrats, que le roi a élevés jusqu'à 60,000, en se mettant à sa place. C'est la quantité que la couronne jette chaque année dans la circulation. Ils passent tous par les mains d'un seul négociant, qui les paye à raison de 25 liv. le karrat, et de 3 millions 120,000 liv. pour la totalité de la fourniture. Celui-ci les cède aux Anglais et aux Hollandais, qui les revendent en détail, après avoir retiré le bénéfice de la taille. Les mines de diamans dans l'Indostan ne rendent pas davantage aux Anglais. Les diamans extraits des deux pays valent donc, en tout, environ 7 millions; somme bien modique en elle-même, mais qui prête à un rapprochement assez piquant sur l'égalité du produit de cette espèce de richesses dans les deux contrées.

Les mines d'or et de diamans ne sont pas l'unique et brillant appanage du Brésil. Il en possède de plus réellement précieuses dans celles de fer, de plomb, de vif argent que son

sein renferme en abondance, sans qu'aucune main ait encore pris soin de les lui demander, pour en doter les arts de la culture et du commerce : tout est tourné vers la recherche de l'or. Le cuivre paroît être, de tous les métaux, le seul qui soit absent de ce riche pays.

L'habitant du Brésil, plus foible que l'Africain, même que l'Européen, très-borné dans ses connoissances, plus heureux que l'Indien dont il est entouré, jouit de la plénitude de la liberté. Il doit ce précieux avantage à l'acte de justice que le gouvernement fit en sa faveur, en 1757. Alors il fut déclaré libre, et cet acte bienfaisant termina d'un seul coup les variations qui, depuis trois siècles, tourmentoient tout un peuple sur son état.

Les jésuites avoient renouvelé au Brésil les prodiges de civilisation, opérés par eux dans le Paraguay, prodiges qui portent l'empreinte d'un courage, d'un dévouement, et d'un désintéressement, dont la source ne peut se trouver que dans la religion la plus sainte et la plus sublime. Le gouvernement civil et militaire du Brésil est entièrement calqué sur celui du Portugal. C'est la répétition exacte de tout ce qui a lieu dans la métropole.

Récapitulation.

Les Portugais avoient étendu leur domination depuis la côte de Guinée jusqu'à celle du Japon. Ils ne furent jamais établis véritablement aux Philippines, malgré la cession contestée et passagère de Charles Quint. Ils occupoient les côtes orientales de l'Afrique, celles de la mer Rouge, de l'Arabie, des deux presqu'îles de l'Inde, Ceylan et les Moluques; ils avoient un pied à la Chine et au Japon; ils possédoient le Brésil. Que leur reste-t-il de tant de grandeurs? En Asie, Macao, Daman, Diu et Goa; dans l'Afrique orientale, Mozambique; dans l'Afrique occidentale, quelques comptoirs sur la côte de Guinée, les îles du cap Verd et Madère; en Amérique, le Brésil.

Le produit des établissemens asiatiques, qui déclinent tous les jours, ne passe pas.....	5,000,000
Madère et les Açores....	7,500,000
Le Brésil................	56,000,000
TOTAL..............	68,500,000 liv.

Cette somme est à-peu-près équivalente à

l'infériorité de son commerce avec les étrangers.

Tombé dans cet état de décadence et de dépérissement, entre les souvenirs de sa grandeur passée et le sentiment de sa foiblesse actuelle, le Portugal ne peut-il pas s'appliquer ce que Saladin fit proclamer au moment de sa mort : *Voilà tout ce qui reste au grand Saladin, vainqueur de la Syrie et de l'Egypte.*

CHAPITRE TROISIÈME.

Colonies hollandaises dans les deux Indes.

Il suffisoit qu'il existât des colonies déjà formées, et des emplacemens propres à en former de nouvelles, pour que les Hollandais voulussent et profiter de ce qui existoit déjà, et travailler pour leur compte sur le même modèle, et participer aux avantages que les autres nations retiroient de leurs colonies. Pouvoit-il, en effet, exister quelque source de richesse qui ne fût destinée à devenir l'appanage d'une nation qui a arraché à la nature, malgré ses refus, tout ce qu'elle a donné libéralement aux autres. Ses rigueurs lui ont servi d'aiguillons, et les difficultés ont été la mesure de ses efforts et de ses succès.

Son territoire est resserré dans les bornes les plus étroites ; le Hollandais en étendra les limites sur les flots, il habitera les mers ; ses vaisseaux remplaceront, doubleront ses cités ; ils seront le berceau, la demeure, le champ d'une partie de sa population. Son sol est dominé par les ondes ; il les repoussera, il les enchaînera par mille barrières. Il est continuellement menacé ou couvert par l'excédent des eaux : de tous côtés, il leur ouvrira de larges issues, et trouvera, pour leur résister, encore plus de moyens qu'elles n'en emploient pour l'attaquer. Son territoire ne prête qu'à une culture bornée, et à de rares moissons ; il *cultivera* les mers, il sillonnera l'Océan, il tirera de son sein des récoltes que sa main n'aura pas eu la peine d'y semer. Il n'a pas de champs, et dans ses murs seront les greniers de l'univers ; il n'a pas de forêts, et toutes celles de l'Europe seront exploitées pour son compte, et travaillées ou réunies dans ses chantiers. Il n'a pas de mines ; et chez lui se trouvera le comptoir général de l'or et de l'argent du monde entier. Enfin, ne possédant presque rien en propre, il établira chez lui l'entrepôt de ce que possèdent tous les autres, il sera

l'agent général de toutes les transactions. Admirables effets de l'industrie, de la sobriété, de la patience, et de toutes les vertus économiques qui semblent avoir fixé leur séjour de prédilection au milieu des Hollandais! Si ces effets sont merveilleux, ils proviennent de causes qui ne le sont pas moins, ils sont la plus juste récompense des plus admirables travaux. Avec de pareilles dispositions, les Hollandais ne pouvoient manquer de devenir une nation à colonies, et d'en établir sur tous les points qui importoient à leur immense commerce. Ils devoient aussi calculer ces établissemens sur leurs facultés de territoire et de population, pour les proportionner entr'elles, et se donner, par cette mesure, les plus grands avantages possibles aux moindres frais. Loin donc de s'être jetés sur tous les objets à leur convenance, comme ont fait presque tous les peuples d'Europe, qui ne songeoient d'abord qu'à tout envahir, comme si la terre eût dû leur manquer, les Hollandais se sont établis colonialement sur un plan méthodique qui a dû contribuer beaucoup à leurs succès, et l'on ne peut se refuser à reconnoître, dans la disposition de leurs colonies, l'esprit d'ordre et d'ar-

rangement qui préside à toutes les conceptions de ce peuple. Aussi les colonies hollandaises étoient-elles, relativement à la métropole, les mieux proportionnées de toutes celles de l'Europe.

Les Hollandais n'ayant pas de grandes colonies aux Antilles, n'ont pas besoin d'un grand nombre d'esclaves. Leurs colonies d'Asie trouvent sur les lieux leurs cultivateurs esclaves ou libres. Aussi la Hollande n'a-t-elle que de très-petits établissemens à la côte d'Afrique ; elle y a combattu long-tems les Portugais, les Anglais, et sur-tout les Français, dans leurs longues guerres entre Louis XIV et le roi Guillaume. Le résultat de ces divers incidens a été la réduction de la traite hollandaise à sept ou huit mille nègres qui vont aux Antilles, partie pour les besoins des colonies hollandaises, partie pour celles des autres nations. Ce commerce étoit exploité par une compagnie exclusive qui, employant là les procédés que les compagnies qu'elles emploient par-tout, reçut la même récompense, celle d'une ruine totale, arrivée en 1730. La liberté de ce commerce l'a remplacée, et c'est elle qui le soutient au taux où il est aujourd'hui.

Deux causesqui paroissent diamétralement opposées, contribuèrent à faire entrer les Hollandais dans la carrière des colonies. Philippe second les persécutoit, et Philippe avoit envahi le Portugal. Que firent les Hollandais ? Ne voyant plus dans les Portugais que les sujets de leur tyran, dans leurs dépouilles que celles de leur plus cruel ennemi, ils se mirent à courir les mers à la poursuite des Portugais, et à attaquer les côtes qu'ils occupoient depuis un siècle, de manière que l'essor des Hollandais vers l'Asie, fut décidé à la-fois par une conquête et par une perte que l'Espagne faisoit tout ensemble, et que la tyrannie produisit encore là son effet, celui d'étendre la liberté et de travailler à son profit. Il y avoit précisément cent ans que Vasco de Gama avoit été envoyé aux Indes, lorsque les Hollandais y parurent pour la première fois: et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que, semblables à leurs ennemis, les Hollandais passèrent, pendant soixante ans, devant le cap de Bonne-Espérance, encore vacant, sans songer à s'y établir. La communauté de la même faute entre tous les peuples de l'Europe, est vraiment un grand et légitime sujet d'étonne-

ment. Il fallut qu'un simple chirurgien de vaisseau vît ce qui avoit échappé aux yeux de tant de chefs civils et militaires, et suppléât à leurs longs oublis. Il en fit si bien sentir l'importance, qu'on se décida enfin à s'y établir en 1680. Les Hollandais reconnoissans en confièrent le soin à ce même Vankisbek, auteur du projet, bien certains d'ailleurs d'en assurer le succès, en rapprochant ainsi l'exécution de la conception, point essentiel auquel on ne songe pas assez, et dont l'oubli fait manquer presque toutes les entreprises, parce que les gens assez éclairés, ou assez honnêtes pour exécuter bien ou de bonne foi les plans des autres, sont fort rares.

Les Hollandais, maîtres, par leur établissement au cap, de la pointe d'Afrique, et de toute l'étendue qu'ils voudroient y embrasser, se trouvèrent par-là dominer la route de tous les établissemens de l'Europe aux Indes. Le cap devint à-la-fois le point de partage et de réunion entre l'Europe et l'Asie. Ils y ont fondé un véritable empire, au moins tout ce qui peut contribuer à en former un ; car la possession dans l'intérieur des terres, est à-peu-près illimitée, les cultures s'y étendent

déjà à plus de cent lieues, et rien ne gêne l'extension qu'on voudra y donner.

La ville du Cap est la capitale, et même le seul endroit encore bien considérable de la colonie. Elle ne compte que 15,000 habitans de sang européen; les esclaves y sont au nombre de 50,000, et jouissent d'un meilleur traitement que dans les autres colonies. Les naturels du pays réduits à un petit nombre, par la grande épidémie de 1713, habitent l'intérieur des terres et forment un peuple pasteur et par conséquent très-peu nombreux. C'est dans ces terreins que se trouvent les fonds les plus fertiles de la colonie, car le cap n'est environné que de plaines arides. Toutes les productions de l'Europe y ont réussi, et les vins dont le plant a été tiré de Perse, partagent avec les plus renommés du monde, le goût et les suffrages de tous les connoisseurs. Tel est le célèbre vin de Constance; il ne croît que sur un territoire de quinze arpens de terre: les autres vins sont d'une qualité fort inférieure, quoique transplantés de Madère, et ne sortent guères de la colonie.

Si la foiblesse d'un établissement situé aussi avantageusement, a de quoi étonner et affliger, il faut s'en prendre à la compagnie qui

l'exploite, c'est celle des Indes. Dans le but aussi odieux qu'absurde de fermer le chemin de l'Inde par des dégoûts, à défaut de la force, la compagnie arrête la prospérité de la colonie, et cherche à en rendre l'abord dégoûtant pour les étrangers. Sûrement un pareil systême est bien la corruption du systême exclusif lui-même, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de pire au monde. Il auroit au contraire fallu faire du cap un port franc, ouvrir cet asile à la navigation du monde entier, l'y appeler, l'y fixer par toutes les séductions possibles. L'on a fait tout le contraire; et ce qu'il y a de plus choquant, c'est que le Hollandais qui a fait de sa patrie le siège de la liberté commerciale, a fait du cap celui de la servitude; libre chez lui, il n'a voulu là que des esclaves. Les malheureux colons, qui ne peuvent recevoir leurs approvisionnemens que de la compagnie, reçoivent peu et chèrement, et voient leurs intérêts continuellement sacrifiés dans les transactions inégales: aussi vivent-ils dans un dénuement presqu'absolu de toutes les commodités de la vie et des objets que la liberté du commerce leur permettroit de recevoir de l'étranger.

C'est à la poursuite des Portugais que les Hollandais entrèrent dans l'Inde. Aussi, pour parcourrir la carrière de leurs conquêtes, ne faut-il que parcourir la longue chaîne des établissemens Portugais, qu'ils envahirent successivement et comme par échelle. Ils avoient l'air de s'être faits par-tout leurs légataires universels.

Les Hollandais abordèrent pour la première fois dans l'Inde en 1595, sous la conduite de Corneille Houtman qui obtint de ses compatriotes le commandement de quatre vaisseaux avec lesquels il sut venger leurs injures, et celle de sa propre captivité à Lisbonne.

Les premiers établissemens des Hollandais furent placés en 1602, dans l'île de Java, destinés à devenir le centre de leur puissance dans l'Inde. En 1624, il s'établirent à *Formose*, grande île de cent trente lieues de tour, que les révolutions de la Chine firent prospérer par une immense émigration à laquelle elle servit d'asile. Cette île a perdu presque toute son importance par la cessation du commerce du Japon, et par les entraves équivalentes à des prohibitions, mises à celui

de la Chine. Les Portugais partageoient avec les Espagnols la jouissance des Moluques ; les Hollandais les enlevèrent aux uns et aux autres dès 1621. Dès-lors, ils ne négligèrent rien pour s'assurer du fonds et des fruits de ces précieuses possessions ; ils ont pris toutes les précautions pour ne les partager avec personne et pour y rester toujours maîtres des prix. A Ternate, à Tydore, ils dédommagent par un salaire annuel des princes pusillanimes de l'extraction totale qu'ils ont faite chez eux des muscadiers et des girofliers. Ils ont concentré la culture de ceux-ci dans l'île d'Amboine, et celle du muscadier dans les trois îles de Banda. Amboine a été planté comme un jardin. Quatre mille terreins ont reçu par une loi de 1725, cent vingt-cinq girofliers chacun, ce qui en porte le nombre à cinq cents mille. Le girofle rend deux livres de clous. Ainsi, la récolte totale est d'un million de livres. Les Hollandais surveillent dans ces îles la fécondité de la nature et la répriment avec autant de soin qu'on la provoque ailleurs. Toutes les années, des commissaires profitant des calmes réguliers dans ces contrées, parcourent, le fer à la main, les îles à épiceries, et extirpent

les rejetons que la nature a osé faire croître sans leur agrément.

C'est de 1613 que les établissemens hollandais datent à Tydore et à Célébes. La première de ces îles est grande, mais pauvre. La seconde qui a cent trente lieues de diamètre est plus utile pour le commerce hollandais ; elle est d'ailleurs la clef des autres îles à épiceries.

Borneo, la plus grande île du monde, fournit aux Hollandais six cent mille livres de poivre à un prix avantageux. Ils n'y ont pas d'établissement. Après en avoir formés à Sumatra, ils s'y sont également bornés à des relations de commerce qui leur procurent une grande quantité de poivre et d'étain. C'est encore ainsi qu'ils en ont usé à Malaca. Après avoir mis une grande importance à chasser les Portugais de la presqu'île de ce nom et à leur en enlever la capitale, ils ont fini par sentir le vuide de cette possession, depuis la découverte des nouveaux passages de Bally et de Lamboë, qui dispensent de suivre celui de Malaca, ainsi que le détroit de la Sonde. Ceylan tomba en leur pouvoir en 1650, par l'entière expulsion des Portugais, contre lesquels les Hollandais

se liguèrent avec les naturels du pays, révoltés de la conduite des premiers. Cette île de forme presque ovale, a soixante-dix lieues de longueur, autant de large, et environ deux cents de circonférence. Elle contient d'excellens ports et produit la précieuse récolte de la canelle, des pierres précieuses, mais d'une qualité inférieure, du poivre, de l'aréque, et le bétel qui entre dans tous les usages de la vie des Orientaux. C'est encore sur ses côtes que se pêchent les perles dont le produit, ainsi que celui du diamant, est loin de répondre à l'idée qu'on se forme au seul nom de ces riches dons de la nature. Cette pêche, quoique libre, ne rend pas au-delà de 200,000 livres.

Les Hollandais ont des loges, plutôt que des établissemens proprement dits, aux côtes de Coromandel et d'Orixa; elles sont au nombre de six, dont Négapatam est le chef-lieu. A la côte de Malabar, les Hollandais dépouillèrent en 1633 les Portugais de plusieurs places, dont Cochin est la principale; mais ces possessions ne leur sont pas d'une grande utilité. C'est à Batavia et à Java qu'il faut aller chercher la puissance hollandaise dans l'Inde.

Cette île est le Saint-Domingue de la Hollande.

Sa longueur est de près de deux cents lieues, sur une largeur moyenne de trente à quarante. Elle est divisée en plusieurs petits royaumes, la plupart alliés, ou tributaires des Hollandais.

La ville de Batavia, bâtie entièrement dans le goût moderne hollandais, rappelle par la symétrie de ses alignemens et de ses ornemens, les cités de la métropole. Elle renferme une population de dix mille blancs, et de cent cinquante mille esclaves. Près de deux cent mille Chinois remplissent une partie des services de la colonie. Malheureusement l'air en est meurtrier, au point d'offrir l'effrayant résultat d'une perte de quatre-vingt-sept mille matelots ou soldats, morts dans les hôpitaux depuis 1714 jusqu'à 1776, espace de soixante-deux ans seulement. Aussi les Hollandais comptent-ils bien plus, en cas d'attaque, sur le cruel secours du climat, que sur les fortifications même dont ils ont pris soin d'entourer la ville. Cette grande cité est le siége de toute l'administration des colonies hollandaises dans l'Inde, l'entrepôt de leur commerce, le rendez-vous de leurs flottes, le centre de leur militaire de terre et de mer. Les dépenses de la colonie

s'élèvent à 6,600,000 liv. que les impôts seuls ne pourroient couvrir. On remarque, parmi les impôts, celui sur les jeux, dont le retour périodique, à Batavia, est marqué par un goût et par des fureurs, qui surpassent encore celles qui n'éclatent que trop dans les grandes villes de l'Europe.

Les Hollandais commercent avec Siam, et ont seuls le privilège de faire remonter leurs vaisseaux jusqu'à la capitale de l'empire; distinction, au reste, plus honorable que profitable.

Après avoir été exempts pendant quelques années de la proscription dirigée contre les chrétiens dans tout le Japon, ils se soumirent à rester confinés dans l'île factice de Dézima, qui leur sert de prison. Ils y achètent des profits assez médiocres par une basse soumission aux procédés les plus révoltans, et à des pratiques plus révoltantes encore.

Ils n'ont point d'établissement à la Chine, et leurs relations commerciales avec ce pays sont extrêmement bornées.

Le terrain des Moluques, de ces îles auxquelles leurs précieuses récoltes ont fait donner le nom de mines d'or des Hollandais, est le

plus ingrat de la terre. Leur stérilité n'est rachetée que par la richesse de leurs productions, que la nature semble s'être plu à placer sur un pareil sol, comme pour rapprocher les extrêmes.

Banda est la seule île dans laquelle les Hollandais soient propriétaires des terres. Ils le sont devenus par le cruel expédient d'une extermination générale des naturels, comme trop enclins à la révolte, et d'une indomptable férocité. En quelques lieux, les Hollandais ont donné l'exemple d'attacher les naturels à la culture par des concessions de terres ou par des ventes de territoire.

Ils partagent la souveraineté des Moluques avec des rois qu'ils s'attachent, ou qu'ils maîtrisent, suivant les degrés de leurs forces ou de leur adresse.

Depuis plus de quatre-vingts ans, les ventes des marchandises des colonies hollandaises d'Asie, s'élèvent à 45 millions; les épiceries y entrent pour douze millions. Les autres marchandises sont de la même nature que celles qu'en exportent toutes les nations de l'Europe.

Tous les établissemens hollandais dans

l'Inde dépendent du gouvernement général, établi à Batavia. Il consiste dans un directeur-général, un gouverneur-général, cinq conseillers, et un certain nombre d'assesseurs, tous nommés par la direction générale, résidant en Hollande. Le conseil de Batavia règle toute l'administration civile, militaire et commerciale, et lui-même est subordonné à la direction générale de Hollande, formée des directeurs des six chambres de ce commerce.

Les colonies hollandaises de l'Inde ne sont pas la propriété immédiate de la nation. Elle n'y participe que par le mouvement général, qu'un aussi grand commerce ne peut manquer de produire au milieu d'elle. Elle a cédé ses droits à la compagnie des Indes, qui est souveraine de droit et de fait. Les anciens n'avoient pas idée de cette espèce de souveraineté d'un corps qui se met à la place de la nation, et qui est à-la-fois souverain et sujet. Les modernes ont réalisé cette monstruosité, et les Hollandais, ainsi que les Anglais, l'ont exéontée en grand.

La compagnie hollandaise est née presqu'avec les premiers établissemens des Hollandais. Elle date de 1602, époque à laquelle ils ne fai-

soient que paroître dans l'Inde. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que c'est toujours la même, qui, datant depuis l'origine des colonies de l'Asie, a su se maintenir constamment, en faisant renouveler successivement son privilège, en élevant son prix avec l'état de ses affaires, de la somme de 55,000 liv. qui fut celui du premier octroi accordé en 1602, jusqu'à celle de 6,600,000 liv., pour le renouvellement de 1740. C'est le plus haut prix connu : le dernier renouvellement date de 1774, et s'étend à une durée de vingt-deux ans.

Les premiers fonds de la compagnie furent de 14 millions 211,648 liv. Ils n'ont pas varié depuis. Ce capital fut divisé en actions de 6,600 liv. au nombre de deux mille cent cinquante-trois. La valeur a varié suivant les circonstances ; et s'est élevée quelquefois à un prix exorbitant, tel que celui de huit fois la valeur primitive, ou 52,800 liv. En 1751, le capital de la compagnie ne surpassoit pas 63 millions, dont il n'y avoit pas plus de 36 en effets incontestables ou disponibles.

Les bénéfices annuels s'élevoient à 28 millions. Les dépenses de toute nature en absorboient 20 millions 460,000 liv. Restoient

7 millions 480,000 liv. pour les dividendes et tous les autres frais.

Dans plusieurs occasions, la compagnie est venue généreusement au secours de l'état, comme font presque par-tout ces grands corps. Ils ont un double but, le premier, de soutenir l'état, qui est leur soutien ; le second, de désarmer l'envie de ceux qui ne participent pas aux mêmes avantages. La compagnie prête encore des encouragemens au commerce, en se chargeant du débit des productions nationales, telles que les draps de Leyde et de Harlem, dont elle exporte pour une somme de 500,000 liv.

La compagnie a un fonds de marine, composé de cent navires de six cents à mille tonneaux, dont elle expédie par an, en Asie, vingt-huit à trente. Elle en reçoit quelques-uns de moins. L'excédent resté dans l'Inde, lui sert pour le cabotage, dont elle s'est emparé là comme ailleurs.

Nous avons déjà vu que les Hollandais avoient occupé le Brésil à plusieurs reprises, et qu'en 1661, ils furent forcés de le céder définitivement à leurs premiers possesseurs, les Portugais. Cette restitution réduit à très-peu

de chose les possessions hollandaises en Amérique, tant sur le continent que dans les îles.

Les premières consistent dans la colonie, connue généralement sous le nom de Surinam. Elle est située sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, entre les grands fleuves de l'Orénoque et des Amazones; c'est la Guïane hollandaise. Elle est au nord de la française, et au midi de l'espagnole. Elle est formée par les quatre établissemens de Surinam, Esséquibo, Berbiche et Démérari, qui prennent leurs noms des rivières sur lesquels ils sont situés. Paramaribo en est la capitale. L'œil frappé à-la-fois d'enchantement et de surprise, contemple à Surinam les miracles de la patience et de l'opiniâtreté du travail des Hollandais, qui luttant contre la nature la plus marâtre, ont changé le séjour empesté des reptiles en demeures enchantées, et ont su transporter sur des bords infects les délices de leurs belles cités d'Europe. Jamais peuple ne se soumit à un travail plus pénible et qui demandât plus de longanimité. Il en a reçu le prix par une extension de culture à plus de vingt lieues dans les terres. Surinam seul compte plus de quatre cent trente planta-

tions, qui rapportent vingt-cinq millions de livres de sucre, quinze millions de café, un million de coton, huit cent milliers de cacao, et nombre d'autres productions, dont l'ensemble s'élève à une valeur vénale de plus de vingt millions. Le transport de ces denrées dans la métropole, occupe quatre-vingts navires. Le nombre en augmenteroit, si les syrops et les rhums qui s'exportent dans l'Amérique septentrionale, y passoient sur des bâtimens hollandais. Surinam commence à cultiver le tabac, qui lui promet de grands produits. Cinq mille blancs et plus de soixante mille esclaves forment sa population. Mais cette colonie a éprouvé un grand échec par la baisse du café; cette plante ayant été cultivée par-tout, la multiplication a avili le prix, parce que la consommation n'a pas suivi la même proportion. Cette culture faisoit fleurir Surinam, avant cette époque, malgré une dette de 77 millions, que cet échec a rendu également onéreuse pour le débiteur, et pour le créancier. L'état presque habituel de guerre, où les colons vivent contre des peuplades de nègres, établis au sein de forêts impénétrables, est encore une source de désastres pour Suri-

tans. On a été obligé quelquefois de leur opposer des troupes venues d'Europe, sans même qu'elles aient obtenu de grands succès.

Berbiche, fondée en 1626, après avoir passé par divers propriétaires, est restée dans un grand état de foiblesse, attesté par celle de ses produits, qui ne fournissent qu'à une exportation de la valeur de 1,200,000 livres, et à une population de sept mille esclaves et de quelques centaines de blancs. C'est l'œuvre de la compagnie exclusive à laquelle est livrée la colonie : on reconnoît bien l'influence ordinaire de ces associations.

Esséquibo et Démérati valent beaucoup mieux. La dernière comptoit déjà, en 1769, cent trente habitations en cultures précieuses. Le nombre en est augmenté, et doit s'accroître avec le tems sur les bords de ces rivières, qui sont très-fertiles.

Les possessions hollandaises des Antilles ne nous arrêteront pas long-tems. Que dire, en effet, de petites îles, qui sont pour la plupart des rochers arides, dépourvus de terre et d'habitans, des points presque perdus dans le vaste Archipel des Antilles, dont les productions suffisent à peine pour expédier cinq ou

six bâtimens à la métropole. Sous ce rapport, ces îles sont de la plus mince importance; mais elles en ont une toute autre sous celui du commerce avec les îles environnantes, auquel prête l'arrangement singulier des propriétés européennes aux Antilles. Elles y sont inégalement entrelacées, de manière que les colons sont sur une défensive permanente les uns à l'égard des autres. De plus, le commerce étant exclusif pour chaque nation dans sa colonie propre, celles qui y ont de petites possessions, ne cherchent qu'à vivre aux dépens de celles qui en ont de plus grandes, et à partager, par un interlope très-actif, les bénéfices que celles-ci veulent retenir exclusivement; par conséquent, ces dernières ont à se défendre continuellement des piéges que leur tendent les autres. On sent quel tiraillement cela doit produire entre des intérêts aussi opposés. Les Hollandais sont situés très-favorablement pour profiter de ce conflit; car, d'une part, ils touchent presqu'au continent espagnol, par Curaçao, qui n'en est éloigné que de dix lieues, et qu'ils enlevèrent à l'Espagne en 1626; de l'autre, ils peuvent commercer clandestinement par

Saint - Eustache avec tous leurs voisins des Antilles. Ce port est l'asile de tout ce qu'on parvient à soustraire à l'exclusif du régime colonial de chaque île ; c'est le centre de toutes les transactions interlopes ; en un mot, c'est la bourse des Antilles, comme Amsterdam l'est de l'Europe. En tems de guerre entre la France et l'Angleterre, cet entrepôt voit augmenter beaucoup son importance ; il devient alors le rendez - vous des sujets des parties belligérantes, qui y viennent oublier les querelles de leur patrie, et y substituer les transactions plus profitables du commerce.

Des colonies de cette espèce sont toutes en bénéfice pour celui qui les possède ; il n'a rien à perdre et tout à gagner avec des voisins opulens, auxquels elles servent de cautère politique. Nous reviendrons sur la convenance de pareilles colonies.

Récapitulation.

La Hollande possède de foibles comptoirs à la côte de Guinée, et y fait une traite de sept mille nègres.

A la pointe d'Afrique, elle possède la superbe colonie du cap de Bonne-Espérance.

Dans l'Inde, la Hollande est bornée à des établissemens à la côte de Malabar et à quelques comptoirs sur celle de Coromandel ; en revanche elle possède Ceylan, Batavia, une partie de Java, les Moluques et Malaca ; elle est admise au Japon et à Siam. Son commerce avec la Chine est très-borné. Ses revenus s'élèvent à 28 millions, les dépenses à 20 millions ; les bénéfices ou produit net, à 8 millions.

Sur le continent de l'Amérique, les Hollandais sont maîtres de Surinam, dont le produit total s'élève à 25 millions, et occupe quatre-vingts bâtimens.

Les colonies des Antilles rendent 4 à 5 millions, et n'occupent que huit ou dix bâtimens pour leurs exportations propres ; mais elles sont infiniment plus lucratives par leurs liaisons avec les colonies environnantes.

Total : 37 millions.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Colonies anglaises dans les deux Indes.

Dans cette immensité de possessions que l'Angleterre occupe en Amérique et en Asie,

ce ne sont plus seulement des colonies, ce sont de grands et riches empires que nous aurons à admirer et à décrire. Si l'Angleterre peut se flatter de jouir des plus précieuses colonies qui aient jamais appartenu à aucun peuple, sa manière de les posséder est aussi la plus singulière de toutes celles qu'ils aient adoptées ; car elles n'appartiennent pas au corps de la nation, ce n'est pas elle qui les exploite et qui en jouit, mais seulement une partie infiniment petite d'elle-même, formée en association commerciale, souveraine dans l'Inde et sujette en Angleterre, partageant avec son propre souverain les honneurs, les charges et les profits de la souveraineté coloniale. Nous aurons à observer dans l'immense prospérité des établissemens anglais, et dans celle qu'ils procurent à la métropole, les effets d'un systême toujours suivi, l'empire irrésistible à la longue de la supériorité maritime, les principes véritables sur la colonisation des Indes et sur l'importance relative des colonies envers la métropole ; enfin, la manière dont une nation peut perdre de grandes colonies sans être ébranlée ; que dis-je, gagner même beaucoup à les perdre ; évènement qui donne

à-la-fois la solution d'un problême important, et l'indication des principes qui doivent décider du sort à venir des colonies. De grandes leçons sont donc à côté de grands exemples, dans l'examen que nous allons faire de la fortune coloniale de l'Angleterre, de ce riche et superbe mobilier qui centuple la valeur de l'édifice, à la décoration duquel il est attaché.

Pour faire avec ordre cette analyse, et presque cette revue des richesses coloniales des Anglais, nous nous astreindrons à l'ordre observé dans les chapitres précédens, ordre que nous nous proposons de garder encore dans les chapitres qui suivent. Pour cela, conduisant successivement nos lecteurs sur tous les points occupés par ce peuple célèbre, nous ferons avec eux le tour de ses vastes établissemens, c'est-à-dire presque celui du monde, en commençant aux côtes d'Afrique, et en les ramenant à travers les mers d'Asie et d'Amérique, vers l'île florissante qui a su devenir la capitale de tant de contrées et la souveraine de tant de peuples.

La première apparition des Anglais à la côte d'Afrique, date de 1550; ils y trouvèrent les Portugais et les Hollandais établis et déjà

en pleine jouissance, les premiers sur-tout, de la traite des noirs. Ceux-ci ne leur épargnèrent aucune des contrariétés qu'ils pouvoient tirer de leur droit d'aînesse et d'établissemens tout formés. Elles durèrent jusqu'à la paix de Bréda qui les termina irrévocablement en fixant les droits de chacun. Les Anglais ont encore eu à combattre sur ces côtes, les Français qu'ils rencontroient et combattoient par-tout. Ces deux nations destinées comme Carthage et Rome à lutter entr'elles dans tous les tems et dans tous les lieux, commencent toutes leurs guerres par se jetter sur leurs établissemens respectifs en Afrique. Ils ont été pris et repris, détruits et relevés mille fois. Une partie ne consistant qu'en petits postes, qu'en loges ouvertes à toutes les attaques, ne peuvent tenir contre les plus faibles ennemis, cèdent à de simples corsaires, ou à des escadrilles; et comme de pareilles attaques ne peuvent être des faits d'armes, mais qu'elles sont le résultat de l'amour du gain bien plus que celui de la gloire, qu'il s'agit de nuire à l'ennemi plus que de le remplacer, la destruction de ces établissemens suit presque toujours leur invasion. C'est ainsi

que les Français viennent encore d'en traiter plusieurs qu'ils ont ruinés suivant l'usage dans l'impuissance de les conserver. La paix de 1763 a consolidé la supériorité des Anglais en Afrique et la ruine des Français.

Les premiers y occupent le Sénégal dont ils ne laissent pas approcher leurs anciens rivaux; ils dominent encore à Benin, à Gambie; et maîtres de ces trois rivières et d'autres points des côtes, ils peuvent donner à leur traite une extension égale à celle de tous les Européens réunis. La traite générale s'élève annuellement à quatre-vingt mille têtes. Les Anglais seuls en traitent quarante mille; vingt-quatre mille servent aux besoins de leurs colonies, et seize mille sont vendus aux autres. Cet immense transport s'effectue avec deux cents vaisseaux du port de vingt-quatre mille tonneaux et de huit mille hommes d'équipage.

Liverpool seul, fait plus de la moitié de ce commerce qui, dans l'espace de cinquante ans, a fait passer cette cité d'une obscurité profonde, au rang des plus opulentes de l'Angleterre. Trois de ses commissaires le dirigent avec un nombre pareil des

deux villes de Londres et de Lancastre, principales intéressées dans le même commerce : cette association a remplacé la compagnie exclusive, qui, d'après l'usage généralement reçu alors, s'empara des premiers établissemens à la côte de Guinée. Son incapacité et les plaintes unanimes de l'Angleterre la firent suprimer en 1697, pour lui substituer la liberté du commerce, qui n'a pourtant été pleine et entière qu'en 1749, par l'abolition de quelques entraves qui subsistoient encore en faveur de la compagnie.

Les Anglais n'ont pas d'autre établissement sur les deux côtes d'Afrique, jusqu'à l'île de Socotora dont ils viennent de s'emparer. Cette position occupée et délaissée tour-à-tour à peu-près par tous les Européens, n'a frappé vraisemblablement les Anglais que par rapport à l'expédition française en Egypte : ils ont voulu garder ce poste, comme la double clef de la mer Rouge, soit pour y entrer, soit pour en sortir, s'assurer d'un point d'où ils pussent surveiller les mouvemens de l'ennemi et s'opposer soit à sa fuite, soit aux secours qu'il attendoit de l'île de France, soit encore, et c'étoit-là l'objet important, à son

passage annoncé vers l'Indostan. Ce sont les seuls motifs plausibles pour la formation d'un établissement fait sur un sol désert, et qui absolument dépourvu d'eau, sous un ciel brûlant, manque par-là d'un objet de première nécessité.

Entre l'Afrique et l'Amérique méridionale à quatre cents lieues de l'une, et à six cents de l'autre, l'Angleterre a formé l'établissement de Sainte-Hélène, pour la relâche de ses navigateurs en Asie. C'est le suplément du cap de Bonne-Espérance, le redressement du tort qu'ils ont eu de s'y être laissés prévenir par les Hollandais, oubli que les Anglais ont partagé avec trop de peuples pour devenir contr'eux le fondement d'un reproche, sans cesser pourtant d'être celui d'un légitime étonnement. Ils ont cherché à le réparer dans la guerre d'Amérique; ils y auroient réussi, sans l'activité et la bravoure de l'amiral Suffren. Ils ont été plus heureux dans la guerre actuelle où ils n'ont pas perdu un instant pour traiter les Hollandais en ennemis, dès qu'ils ont dû cesser d'être leurs alliés.

Sainte-Hélène découverte par les Portugais en 1602, n'est, à proprement parler, qu'un

rocher de trente mille de circonférence. Il appartient aux Anglais depuis 1673. Avec un sol ingrat et une culture négligée, contrariée d'ailleurs par les ravages d'animaux dévorans, Sainte-Hélène ne peut renfermer beaucoup de ressources pour les habitans, ni en offrir de bien grandes aux navigateurs. Aussi les avantages sont-ils presque nuls dans un pays où de tous les plants d'Europe, le pêcher est le seul qui ait pu résister au climat. La population totale de l'île est de vingt mille habitans; cet établissement a perdu de son importance par la conquête du cap, et la perdra tout-à-fait, si les Anglais le gardent. Dans leurs voyages aux Indes, ceux-ci peuvent aussi relâcher dans les îles riantes de Comore, situées entre la côte occidentale de Madagascar, et celle de Mozambique ; mais ils n'y ont pas d'établissemens.

Les Anglais ont pris bien tard le chemin de l'Asie, et il est assez digne de remarque que la nation destinée à y régner presqu'exclusivement, et à y remplacer tous les autres peuples d'Europe, n'y soit arrivée qu'après eux; c'est cependant ce qui a eu lieu. Les Anglais, sous la conduite des Drake, des

Cavendish, avoient déjà fait le tour du monde, qu'ils ne possédoient pas encore un pouce de terre en Asie. Cependant, de puissans empires y étoient déjà fondés par les Portugais, et par les Hollandais destinés à recevoir de la main des Anglais, un sort pareil à celui qu'ils avoient fait éprouver aux Portugais.

C'étoit à la face de ces nations, en concurrence, et par conséquent en opposition avec elles, que les Anglais avoient à s'établir; et dans quel lieu! Dans des places déjà prises, avec des moyens presque nuls, et sans points d'appui dans des contrées où ils n'avoient ni possessions personnels, ni liaisons avec les habitans. Il y a loin de là à leur empire actuel. Cependant, tant de désavantages ne purent arrêter la première association qui se forma à Londres en 1600, avec de foibles fonds et un armement de quatre vaisseaux seulement sous la conduite de Lancaster. Elle forma ses premiers établissemens à Java, Banda, Amboine et autres îles à épiceries que les Hollandais s'étoient approprié exclusivement. On sent que ceux-ci après en avoir éloigné les Portugais, ne virent pas tranquillement s'établir ces nou-

veaux venus; aussi soit force, soit artifice, vinrent-ils à bout de les expulser encore, et depuis ce tems, les Anglais en sont restés exclus.

Dès avant 1612, les Anglais avoient pris pied sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et à cette époque, ils avoient déjà su se maintenir à Surate, contre les attaques des Portugais : ils obtinrent alors le commerce du golfe Persique de l'impression que fit leur courage sur le monarque de Perse Sha-abbas. Ils en jouirent jusqu'au tems où les dissentions de leur pays les occupèrent assez pour n'avoir rien à opposer aux attaques réunies des Portugais et des Hollandais, dont l'altier Cromwel ne tira la satisfaction d'honneur ni de profit qu'il pouvoit en exiger.

Le commerce de l'Inde se ranima, s'étendit et prospéra depuis 1657. Mais les profits de la compagnie ayant éveillé la cupidité des autres négocians anglais, celle-ci étant mal soutenue par Charles II, après des outrages impunis de la part des Hollandais, des violences imprudentes et honteuses contre le monarque de l'Indostan, des pertes et des injustices, elle vit s'élever contre elle une

opposition générale dans la nation. Elle n'avoit, pour s'en défendre, que la protection de la cour, toujours foible en pareil cas. Sa cause fut solemnellement plaidée au parlement qui lui refusa son appui, pour l'accorder à ses compétiteurs, de manière que l'Angleterre eut pendant quelque tems deux compagnies des indes. Elles eurent le bon esprit de se rapprocher en 1702; et depuis cette réunion, la compagnie n'a fait que marcher de succès en succès, jusqu'à ce degré d'élévation et d'opulence qui en fait la plus riche et la plus puissante association de commerce qui ait jamais existé, ainsi que la maîtresse de propriétés territoriales et commerciales, bien supérieures en valeur à la plupart des empires connus.

La première de ces propriétés commerciales est celle du commerce de la mer Rouge; c'est l'intermédiaire entre l'Asie et l'Afrique, et le canal qui sert au transvasement des denrées d'une contrée dans l'autre.

Les Portugais avoient beaucoup restreint l'activité du commerce des Arabes dans cette mer. Les Hollandais y ont pris aussi une très-grande part, et il étoit bien naturel que le peuple qui étendoit et affermissoit son empire

en Asie, cherchât à l'étendre dans la même proportion sur la mer Rouge : aussi le commerce anglais s'y accroît - il tous les jours et surpasse-t-il déjà celui que tous les autres Européens y font ensemble. C'est à Jedda, à Moka, que les vaisseaux anglais de l'Inde vont porter les objets que consomment l'Egypte et l'Arabie. Ils en reviennent chargés d'un tribut de plus de 10 millions qu'ils enlèvent à ce pays, sur une somme totale de 16 millions qu'il paie aux étrangers. Le café est comme on pense bien, une branche principale de commerce. L'arbrisseau qui porte cette fève précieuse, originaire d'Abyssinie, croît dans l'Yémen et y est cultivé sur une étendue de cinquante lieues de long, et de quinze ou vingt de large. Il n'en faut pas moins pour suffire à une exportation de douze à quinze millions de livres, après avoir fourni à la consommation de douze millions d'habitans que compte l'Arabie, accoutumés à faire leurs délices de cette boisson, et qui n'ont pas la parcimonieuse avidité de certains pays où le cultivateur réservant pour l'étranger la partie la plus précieuse de ses récoltes, se restreint pour son usage à la plus grossière, et dans

les vues d'un misérable profit, se condamne lui-même aux rebuts de tout le monde.

Les cafés s'exportent par les deux ports de Jedda et de Moka; ils valent à l'Arabie une somme de 9 à 10 millions. Les Européens et les caravannes enlèvent les meilleurs, au prix de 20 sous la livre; les premiers en exportent un million cinq cent mille livres; les caravannes de terre un million; les Persans trois millions cinq cent mille livres; la flotte de Suez, six millions; l'Indostan et les Indes, cent cinquante mille livres. Le premier café parvint à Londres, en 1652; il pénétra encore plus tard à Paris, où il ne commença à être bien connu que lors de l'ambassade turque, envoyée à Louis XIV.

Le commerce anglais, dans la mer Rouge, doit recevoir encore des accroissemens par le traité passé entre les beys d'Egypte et le gouverneur des Indes, Hastings, 7 mars 1775. Il ouvre l'Egypte à toutes les marchandises anglaises, moyennant des droits modérés. Cette convention s'exécute avec un grand succès pour l'Angleterre; aussi ne faut-il pas être surpris du zèle que cette puissance met à faire rentrer l'Egypte sous la domination otto-

mane ; elle ne fait, en cela, que soigner sa propre affaire, avec l'espérance de l'améliorer de toute la reconnoissance due à de grands services.

La seconde propriété purement commerciale des Anglais dans l'Inde est celle du commerce du golfe persique. Il s'élève dans son ensemble à 12 millions, sur lesquels les Anglais en prélèvent quatre, prix des marchandises des côtes de Malabar et de Coromandel qu'ils y introduisent. Le débouché, dans l'intérieur des terres, se fait par Bagdad, Alep, Bassora, le désert, et Mascate située à l'extrémité occidentale de la côte méridionale du golfe. C'est dans ce golfe que l'on trouve les perles de Baharem, les plus belles du monde, dont le produit, semblable encore à celui des diamans du Brésil et de l'Indostan, ne dépasse pas 3 millions 600,000 livres, de manière que toutes les mines connues de ces brillantes productions de la nature, ne s'élevent pas annuellement sur tout le globe à plus de 12 millions.

C'est pour venir par la voie du golfe persique, et non pour avoir été fabriquées en Perse, que les toiles connues sous ce nom, sont ainsi nommées. Elles viennent de la côte

de Coromandel, et en traversant le territoire de Perse, elles en prennent le nom, comme font en Europe plusieurs articles de commerce, connus seulement sous le nom de l'entrepôt où on les trouve réunis, et jamais sous celui du sol qui les fait naître.

Les propriétés territoriales des Anglais aux Indes sont situées dans la presqu'île de l'Inde, qu'elles embrassent toute entière. Elles règnent depuis le cap Comorin qui forme la pointe de la presqu'île, en remontant à l'ouest jusqu'à l'Indus, à l'est jusqu'au Gange et aux montagnes du Tibet. Une immense chaîne de montagnes, qui a la singulière propriété de former la séparation des saisons dans ces contrées, court perpendiculairement dans toute l'étendue de cette région depuis le cap Comorin jusqu'à l'empire du Mogol.

Les Anglais ont un comptoir à Anjengo, dans le royaume de Travancor, à la côte de Malabar. C'est le second qu'y occupent les Européens, bornés à celui-là et à celui de Coleschey, appartenant aux Danois. Les Anglais se sont emparés, dans cette guerre, de Cochin qui appartient aux Hollandais. Ils sont établis à Tallichéry qui est très-florissant, et qui rend

près de deux millions de poivre; ils partagent, avec les Hollandais et les Français, la plus grande partie d'une exportation de 7 à 8 millions d'autres marchandises.

Appelés au secours de Suratte, ils s'en emparèrent en 1759, et réunirent peu-à-près à cette conquête l'importante ville de Barokia, de manière à être presque maîtres de la presqu'île de Cambaye.

La prise de l'île de Salsette, en 1774, leur a donné un territoire de plus de vingt milles, dans un des pays les plus peuplés et les mieux cultivés de l'Asie, avec l'avantage de n'être séparés de Bombay que par un très-petit espace, et de couvrir l'entrée de son port. Il est avec Goa, le seul de toute la côte où les vaisseaux de ligne puissent aborder.

Cette place est devenue, par les soins de ses maîtres, une des plus populeuses de l'orient, et leurs travaux ont réussi à corriger l'atmosphère qui l'entoure, en ouvrant un écoulement aux eaux qui l'environnoient. Cette ville compte au moins cent mille habitans, attirés par le commerce et par la sécurité, ce bien inestimable par-tout, mais fait pour être mieux apprécié dans un pays qui, comme l'Inde, est

tellement sujet aux révolutions, qu'il représente un tremblement de terre politique en permanence.

Bombay est le chef-lieu et le siège du gouvernement civil et militaire de toutes les possessions anglaises au Malabar, comme Madras l'est au Coromandel. Les revenus de ce département s'élevoient en 1773, à 13 millions 607,212 liv., et ses dépenses, à 12 millions 711,000 liv. Mais cet état a dû s'améliorer beaucoup, par d'heureux changemens survenus dans l'administration, et par l'augmentation successive du commerce.

L'établissement de Sumatra rend un produit net d'un million 916,000 liv.; les recettes étant de 4 millions 981,000 liv., et les dépenses de 3 millions 65,000 liv. Cette somme provient en majeure partie du poivre, qui trouve un débit avantageux à la Chine.

Mais c'est sur-tout à la côte de Coromandel que brille dans tout son éclat l'empire anglais, et qu'il étale sa puissance et sa richesse. Ce n'est plus en négociant, en trafiquant qu'y paroît ce peuple altier, c'est en grand souverain, rival ou protecteur de ceux qu'il daigne encore souffrir à côté de lui, ou comme héri-

tier de ceux qu'il a fait disparoître. Les Anglais sont établis à la côte de Coromandel comme les grandes nations le sont chez elles. C'est sûr une puissante armée, et une population nombreuse, qu'y repose leur empire, et ils dominent l'une par l'autre. Ils y règnent depuis le cap Comorin jusqu'au Gange. Cette immense souveraineté comprend le Carnate, Bahar, Orixa et le pays de Bénarès. Elle renferme les petits établissemens français de Pondichéry et de Chandernagor, seuls restes de l'ancienne puissance française aux Indes, de cette puissance des Labourdonnaye, des Dupleix, qui touchèrent un instant à la même grandeur qu'ont obtenue pour toujours leurs trop heureux rivaux.

Il faut y ajouter la conquête récente des états de Tippo-Saïb, conquête importante sous plusieurs rapports.

Le premier est de donner de la profondeur aux établissemens anglais, et d'unir ensemble ceux des deux côtes. Jusqu'ici les Européens n'étoient établis que sur les côtes, et n'avoient pas pénétré dans les terres. Leur petit nombre, eu égard à la population du pays, les vues qui les y fixoient et qui étoient toutes commer-

ciales, les en avoient empêché. La conquête du Mysore (1) a changé tout cela. Par elle les Anglais ont pénétré dans l'intérieur de la presqu'île ; par elle encore ils communiquent directement d'une côte à l'autre, et tous leurs établissemens se trouvent liés ensemble, avantage inestimable dont ils manquoient, et qui leur donnera une bien plus grande valeur.

Le second est l'extension de la propriété

---

(1) On peut consulter ici l'*Histoire des Progrès et de la Chûte de l'Empire de Mysore*, ouvrage dans lequel on retrace avec beaucoup de vérité et de force, l'origine et les causes de la puissance anglaise dans l'Inde. Cet ouvrage est très-curieux par le tableau des évènemens et des circonstances qui ont précédé et suivi la chûte de Tippoo-Saïb. On y verra sur-tout une chose fort remarquable, c'est que les jacobins ont travaillé en Asie comme en Europe, à la destruction des empires. M. Michaud a soin d'accompagner son récit de pièces authentiques, auxquelles il seroit difficile de refuser sa croyance ; et les procès-verbaux du club établi à Seringapatam, pourront figurer un jour dans l'histoire à côté de ceux des jacobins de Paris. Cet ouvrage renferme de plus des observations et des faits très-intéressans sur les mœurs et les gouvernemens des peuples indiens.

territoriale, pour laquelle les Anglais se sont réservés la capitale et les ports de Tippoo-Saïb, ainsi qu'une grande partie de ses domaines.

Le troisième est encore l'extension du commerce; car les Anglais étant habitués à mettre tous leurs traités en commerce, on ne peut douter qu'ils ne se soient réservés de grands avantages commerciaux avec les parties de ces états qu'ils ont délaissées à de petits princes. Les annonces s'en trouvent déjà dans les documens publiés en Angleterre, où l'on porte à plus de 30 millions la valeur de cette nouvelle branche de commerce.

Le quatrième est de les avoir délivrés d'un ennemi dangereux, soit isolément, soit combiné avec les Marattes, qui maintenant restent seuls contr'eux, destinés à faire dans l'Inde le contrepoids de la puissance anglaise.

Depuis long-tems on supposoit à l'Angleterre l'intention de s'emparer de toute la presqu'île de l'Inde. Dans le fait, ce magnifique projet étoit attrayant, et tout sembloit l'y inviter. Alors elle embrassoit à-la-fois les deux côtes, en remontant parallèlement depuis l'extrémité la plus méridionale, le cap Comorin,

jusqu'aux deux grands fleuves l'Indus et le Gange, ainsi que jusqu'aux montagnes qui couvrent l'entrée de la péninsule. Il ne restoit alors qu'à pénétrer dans l'intérieur des terres, enveloppées de tous côtés par ces établissemens, et fermées à leur naissance même par de hautes montagnes, dont la coupe perpendiculaire sur une ligne centrale, d'un bout de la péninsule à l'autre, ajoute encore aux moyens de la défendre.

La fin précipitée de l'empire de Tippoo-Saïb, la guerre contre la France et la Hollande, qui a livré à-la-fois Cochin, Négapatam, Pondichéry. et sur-tout Ceylan. Tous ces évènemens simultanés, fruit de l'imprudence des uns et du bonheur des autres, donnent aux Anglais les moyens de réaliser et d'affermir à leur profit la conquête de toute la péninsule, et de s'y établir exclusivement. Des circonstances plus favorables ne peuvent se représenter. Il est à désirer que l'Angleterre en profite; et loin que cette extension ait lieu d'effrayer l'Europe, comme on ne cesse de le publier, elle renferme au contraire le germe des plus grands avantages pour elle. C'est presqu'autant pour l'Europe

que pour elle-même, que l'Angleterre fera cette conquête. Elle lui appartiendra autant qu'à elle-même, comme nous le prouverons dans un autre chapitre.

Les Anglais ont obtenu ces magnifiques propriétés par l'intrigue, par la force, par tous les moyens trop malheureusement employés par tous les hommes dans la poursuite de leurs projets. A cet égard, quoiqu'en dise l'envie, leurs titres ne sont ni plus purs, ni plus souillés que ceux de tous les conquérans, de tous les fondateurs de colonies ou d'empires, sur des états déjà existans. Mais si quelque chose peut effacer ou couvrir les vices de cette intrusion, si la morale peut accorder des indulgences à la politique, l'Angleterre mérite quelque grace en faveur de cet admirable esprit de suite, de calcul, de persévérance et d'ensemble, qui l'a portée, dans l'espace de deux siècles, d'un humble comptoir, qui fut sa première propriété, à la monarchie universelle de l'Inde, qui l'y a fait triompher et hériter de peuples puissans, établis avant elle; qui l'a ramenée deux fois des bords de l'abîme au faîte de la grandeur, et qui a donné à une très-petite partie d'une très-petite na-

tion, le pouvoir de commander à des peuples bien plus nombreux qu'elle, et situés à dix mille lieues de leurs maîtres.

Les trois royaumes ne renferment que onze millions d'habitans, tandis que les établissemens d'Asie en comptent maintenant plus de vingt millions. Quelques villes, telles que Madras et Calcuta, contiennent une immense population. Celle de la première, malgré l'insalubrité de son climat, ne va pas à moins de trois cent mille habitans; elle fut bâtie il y a cent vingt ans, par Guillaume Langhorne.

Les Anglais ont eu l'art de faire servir les Indiens à contenir leur propre pays dans l'obéissance, et à les défendre en même-tems contre les ennemis extérieurs, soit Européens, soit Asiatiques. Pour cela, ils ont levé dans le pays même, une armée formée des naturels, connus sous le nom de cipayes; ils les ont encadrés dans leurs propres rangs, et ils les ont ainsi pliés tout à-la-fois à leur obéissance et à leur discipline. L'entreprise étoit périlleuse et hardie, elle a parfaitement réussi, et c'est cette armée qui combat, qui conquiert et qui garde pour l'Angleterre la presqu'île de l'Inde.

Elle s'élève à près de cent mille hommes, dont dix mille sont naturels anglais; elle est distribuée dans les lieux les plus convenables à la défense et à la soumission du pays. Cette armée est divisée en troupes de la compagnie et en troupes du roi; mais tout est réglé de manière à ce que cette division n'en introduise pas dans l'armée, et ne nuise pas au bien du service.

D'après le rapport fait au parlement par le secrétaire d'état, ayant le département de l'Inde, le produit de tous les établissemens anglais s'élève à 200 millions, les dépenses à 114, de manière que les retours en Angleterre montent à plus de 86 millions. Cette somme provient d'une double source, les produits de la souveraineté et les profits du commerce.

La compagnie étant souveraine dans l'Inde, y exerce tous les droits lucratifs qui, en tout pays, appartiennent au souverain. Elle impose, et elle paie avec l'excédent des recettes sur les dépenses du gouvernement, une partie des valeurs commerciales qu'elle achète, soit pour l'Europe, soit pour l'Asie. L'excédent, ce qu'elle gagne au-delà de sa dépense sur chaque branche de commerce, fait encore par-

tie de ce qu'elle importe en Europe ; et c'est de ces deux sources réunies, que coule annuellement la somme dont on vient de parler. La compagnie gagne ensuite sur les reventes en Europe ; c'est un objet à part dont nous n'avons pas à nous occuper. On sent de quelle immense quantité et variété d'objets doit se former un commerce aussi étendu ; combien il a fallu consulter le goût dé consommateurs si différens entr'eux, si étrangers à l'Europe ; combien il faut d'art pour les assortimens, d'économie, pour établir des prix qui obtiennent la préférence, d'attention et de soins pour connoître, classer et verser à propos, l'objet des besoins ou des fantaisies de tant de peuples. Il faut porter d'Europe en Asie tout ce qui peut flatter le goût de ses voluptueux habitans. Il faut rapporter en Europe tout ce qui lui manque ou tout ce qu'elle aime, tout ce que ses besoins réels ou factices lui font désirer ; il faut sur-tout en bien proportionner les quantités, pour n'en pas avilir le prix ; enfin, il faut viser à diminuer le tribut que l'Asie fait payer à l'Europe ; car on ne peut se dissimuler que son commerce avec elle ne lui soit onéreux ; qu'il ne lui en coûte une partie

des métaux qu'elle reçoit de l'Amérique, et que chacune de ses fantaisies ou de ses besoins ne soit un impôt mis sur elle au profit de l'Asie. Il y a plusieurs grands articles dans l'exportation des marchandises asiatiques en Europe; ce sont le thé, les toiles, le salpêtre, le riz, les soies, et en dernier lieu les sucres.

L'importation du thé en Angleterre s'élevoit, en 1773, à douze millions de livres pesant, consommés par trois millions d'habitans, au taux moyen de 24 liv. par tête, et au prix de 6 liv. la livre pesant, ce qui donne un total de 72 millions. La contrebande, dont l'état est de fournir à meilleur compte, entroit pour beaucoup dans cette immense fourniture; mais le goût de cette boisson étant généralement augmenté, au-dehors comme au-dedans de l'Angleterre, celle-ci ayant dans ces derniers tems supplanté les Français et les Hollandais, tout porte à croire que loin de n'avoir pas été atteinte, cette somme a dû être dépassée de beaucoup.

L'importation du salpêtre est d'environ dix millions de livres pesant, au prix de 10 sols, par conséquent 5 millions.

Il est impossible de fixer la valeur des

toiles qui se consomment en Angleterre ou qui se débitent dans l'étranger. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce débit doit augmenter journellement avec un goût qui va toujours croissant ; car l'Europe ne s'habille plus qu'à l'anglaise, et reçoit d'Angleterre la plus grande partie des vêtemens qui ont remplacé les anciennes parures.

Les soies du cru des possessions anglaises sont de médiocre qualité, mal filées, et peu susceptibles de recevoir de l'éclat par la préparation.

Les Anglais ont pris, depuis quelque tems, la méthode d'apporter en Europe des sucres d'Asie. Ils égalent ceux de Saint-Domingue en qualité et ne les surpassent pas pour le le prix. Ils arrivent en lest sur les vaisseaux de la compagnie, qui, chargés de marchandises précieuses sous un petit volume, peuvent très-bien recevoir cette denrée de grand encombrement. Mais une grande importation de sucre de Bengale en Europe seroit impossible sans cet accompagnement, parce que les frais de transport consacrés à cet objet unique, en éléveroient trop le prix qui se confond aujourd'hui avec celui de cargaisons très-riches.

La compagnie qui dirige le grand mouvement commercial que nous venons de retracer, souveraine dans l'Inde, et sujette en Angleterre, est la même qui fut établie en 1600, au début des Anglais dans l'Inde, aux premiers essais de leur commerce, et qui a su s'élever d'un capital de 1,600,000 livres, et d'une première expédition de quatre vaisseaux, à un fonds qui surpasse 200,000 millions de valeur en dehors de sa souveraineté, et à l'emploi annuel de cent navires des plus grandes dimensions.

Elle partage entre ses actionnaires un dividende d'environ 8 pour cent, prix moyen auquel il est fixé depuis 1708; il doit augmenter par les nouvelles prospérités de la compagnie.

Il ne peut entrer dans notre plan d'analyser l'organisation intérieure de cette association, soit comme souveraine, soit comme commerciale; encore moins d'exposer le mode de ses délibérations, ses cours de directions, ses relations avec le gouvernement, ainsi qu'avec ses subordonnés dans l'Inde, ses tribunaux de justice ou de commerce, son administration civile ou militaire dans ce pays. Ces détails nous écarteroient trop de notre sujet, et d'ail-

leurs, ce n'est pas l'histoire de la compagnie des Indes que nous écrivons; nous retraçons seulement la situation commerciale et politique de l'Angleterre avec les colonies.

Depuis que le thé a fait fortune en Europe, les Anglais ont attiré à eux presque tout le commerce de la Chine. Ils en exportent eux seuls une quantité double de celle que tous les autres Européens en tirent. Par conséquent, ils doivent y entretenir des relations proportionnellement plus fortes. Aussi y a-t-il toujours dans les flottes expédiées d'Europe, une certaine quantité de vaisseaux destinés pour la Chine. Mais si ce commerce est lucratif pour l'Angleterre en particulier, il est onéreux pour l'Europe en général. C'est un véritable impôt mis sur elle, au profit de la Chine. Aussi est-il à desirer, ou que ce commerce, mieux dirigé à l'avenir, se fasse comme les autres par voies d'échange, ou qu'à leur défaut il cesse entièrement, ou enfin que l'usage du thé soit remplacé par celui de plantes aussi agréables et plus salubres, telles qu'en offrent les montagnes aromatiques de Provence et d'autres contrées méridionales de l'Europe.

Les Anglais furent repoussés du Japon au

tems de la persécution générale contre les chrétiens, sous prétexte que leur roi Charles avoit épousé une princesse catholique de Portugal, motif assez particulier, quand il s'agit de commerce.

La compagnie abandonne aux particuliers le commerce d'Inde en Inde, ou le cabotage des Indes, sous la réserve de certains droits. Elle doit elle-même faire directement ses retours en Angleterre.

Quittons l'Asie pour nous transporter maintenant sur le nouveau théâtre de puissance comme d'opulence, que les Anglais se sont encore élevé en Amérique. Il faut y distinguer sur le même continent trois contrées qui n'ont rien de commun entr'elles, de manière qu'il y a, à proprement parler, trois Amériques pour les Anglais. Voyons ce qu'ils ont fait pour s'établir dans chacune, et pour en tirer tout le parti qui convenoit à l'étendue et à l'activité de leur génie commercial.

L'Amérique méridionale est entièrement occupée par les Espagnols et par les Portugais du Brésil. Les colonies françaises et hollandaises des deux Guyanes sont des points perdus sur cet immense continent.

L'Espagne a toujours mis le plus grand

prix à conserver l'exclusif le plus rigoureux pour ses domaines dans ces contrées, sources de ses richesses propres, comme de celles de l'Europe dont elle alimente la circulation par les métaux qu'elle lui fournit. L'Angleterre de son côté a toujours cherché à s'associer à quelque partie de cette opulente propriété, et à détourner vers elle le cours de quelques-uns de ces fleuves d'argent. Tantôt elle a insulté, envahi, et mis à rançon des côtes trop étendues pour être bien gardées; tantôt elle a attaqué l'Espagne à la source même de ses richesses. Drake, Anson, prennent et rançonnent par des attaques imprévues les côtes du Pérou. L'amiral Vernon va échouer devant Carthagène, où il alloit frapper au cœur l'Espagne qui voyoit par-là l'Angleterre établie au centre de ses domaines.

Quand la paix a fermé les voies aux hostilités ouvertes, les attaques clandestines commencent, et l'interlope le plus hardi comme le plus soutenu, s'établit entre les colonies anglaises des îles, et tous les points du continent espagnol qu'elles peuvent atteindre. La Jamaïque en est le siège principal. A force de mouvemens et d'intrigues, les Anglais

parvinrent à se faire céder en 1763, trois postes dans la baye d'Honduras et de Campêche, pour l'extraction des bois de teinture et de menuiserie. Dans le même tems, ils réussissoient à se faire céder la Floride qui complettoit leur empire, depuis le golfe du Mexique, jusqu'à la baie d'Hudson. En 1770, ils formèrent aux îles Malouines ou Falkland, un établissement qui, les fixant sur le flanc des riches colonies orientales de l'Amérique, les rendoit de plus, maîtres de la mer du Sud, et des relations établies entre le Pérou, le Mexique, l'Espagne et l'Asie. Cette prétention excita la querelle connue sous le nom des *différens pour les îles Falkland.* Déjà on couroit aux armes, lorsqu'une heureuse pacification vint en arrêter les suites et rendit définitivement ces possessions à l'Espagne. Cet acte de raison honore infiniment le ministère Anglais dans une circonstance, où, vu le gouvernement des deux pays ennemis, il avoit plus à gagner qu'à perdre en s'y refusant.

Cette continuité d'entreprises sur le continent espagnol montre sûrement un systême bien suivi et bien lié dans toutes ses parties. Il se poursuit encore, comme il a paru par

l'empressement avec lequel les Anglais, à la première apparence de guerre avec l'Espagne, se sont jetés sur l'île de la Trinité, dont le voisinage immédiat avec le continent espagnol, accuse l'intention de faire de cette conquête, un entrepôt et une communication toujours ouverte avec le continent.

Telle est la position des Anglais à l'égard de ce que nous appelons la première Amérique, dénomination que nous n'employons que pour nous aider à classer nos idées. Voyons ce qu'ils sont dans la seconde que nous supposons formée par les Antilles, divisées en îles du Vent et Sous-le-Vent. Cette dénomination vient de leur position, relativement au vent d'Est, qui se faisant sentir plus habituellement dans ces parages, a donné lieu d'appeler îles du Vent, celles qui sont le plus avancées dans sa direction, et îles Sous-le-Vent celles qui en sont le plus reculées, comme le plus rapprochées du continent de l'Amérique.

Le premier établissement anglais aux Antilles fut formé à Saint-Christophe, et date de 1625. Par un hasard assez bizarre, les Français y arrivoient le même jour que leurs rivaux. Pour éviter l'embarras d'une décision

sur la propriété que les Européens attribuoient, dans le code colonial comme dans le civil, au droit d'aînesse, il fut convenu que l'île seroit partagée entre les deux nations; accord plus bizarre que tout le reste et qui eut l'effet qu'on devoit en attendre entre des peuples accoutumés à se combattre par-tout; ce qui ne tarda pas d'arriver là comme ailleurs. La fortune s'y déclara pour les Anglais, qui en chassèrent les Français en 1702, et ses arrêts furent con-confirmés par le traité d'Utrecht en 1713. La population de Saint-Christophe est de vingt-sept mille habitans, deux mille blancs, vingt-cinq mille noirs; son étendue est de trente-six lieues quarrées; son sol est montueux et maigre, son produit est de dix-huit millions de livres de sucre le plus beau de tout le nouveau monde.

La Barbade donnée en 1627, au comte de Carlisle par Charles premier, a sept lieues de long, deux à cinq de large et dix huit de tour. Dans l'espace de quarante ans, elle arriva à un degré de prospérité inouie; car elle vit sa population s'élever à cent mille ames, ce qui, hors les grandes villes de l'Europe, n'a sûrement lieu en aucun pays. Le dépérissement

de son sol l'a réduite depuis à la moitié, ce qui est encore bien considérable pour un aussi petit territoire. Antigoa n'a aucune importance commerciale ou territoriale ; mais en revanche, il en a une très-grande sous les rapports militaires, parce qu'il est l'arsenal des colonies, le rendez-vous des flottes d'Angleterre, soit pour protéger ses colonies, soit pour attaquer celles des autres.

Mais de toutes les colonies anglaises, la plus importante, celle à laquelle appartient la prééminence de rang et de richesse, et par-tout celle-ci règle celui-là, c'est sans nul doute la Jamaïque. Colomb la découvrit en 1494; elle a une longueur de quarante-quatre lieues et une largeur moyenne de seize.

Le fils de Colomb y fixa les Espagnols en 1509 : les Anglais les en chassèrent en 1655. Leurs premiers colons y furent trois mille soldats de ces fanatiques armées de Cromwel que le tems, l'éloignement des scènes qui avoient allumé leur imagination, d'autres objets et d'autres soins, changèrent en d'autres hommes et rendirent aussi bons cultivateurs que l'exaltation révolutionnaire les avoit rendus farouches, mais braves guerriers.

Le code de l'île date de 1680 ; elle jouit d'un grand nombre de réglemens favorables à l'agriculture. La canne à sucre y fut apportée du Brésil en 1668, par les Portugais.

En 1766, on en fit un port franc; spéculation très-profitable pour elle, d'après son double voisinage du continent et des îles espagnoles ; voisinage dont elle a profité, de manière à exciter souvent les plaintes de l'Espagne, et à la forcer de changer l'ordre des retours de ses vaisseaux, pour lequel elle a établi les vaisseaux de registre en place des galions.

La Jamaïque, quoique dans le climat le plus mal-sain de toutes les Antilles, ne comptoit pas en 1775, moins de deux cent quinze mille habitans.

Elle possédoit à la même époque six cent quatre-vingt-quinze sucreries ; elle fournissoit à une exportation de quarante millions de livres pesant de denrées. Sur un territoire de trois millions huit cent mille acres, il n'en restoit que quatre cent mille à accorder.

Les îles Lucayes et les Bermudes sont peu de chose.

La Grenade où les Français étoient établis-

dès 1638, fut cédée à l'Angleterre en 1763. Son territoire de vingt lieues de tour fournit à une exportation de treize millions de livres pesant de denrées.

Tabago, Saint-Vincent, la Dominique, cette dernière déclarée port franc depuis 1766, sont de petites îles d'un sol pauvre et d'un produit médiocre.

Le tabac seul soutient Saint-Vincent.

Jadis les Hollandais furent en possession d'approvisionner les colonies anglaises : le grand acte de navigation les priva en 1651 de ce lucratif privilège. Depuis lors, l'Angleterre, comme les autres métropoles, s'est réservé le commerce et l'approvisionnement exclusifs de ses colonies.

Elles jouissent des avantages d'un gouvernement doux, modelé sur celui de la métropole; elles s'administrent elles-mêmes, et entretiennent des agens auprès du gouvernement en Angleterre.

Le produit total des îles anglaises, tant en denrées, que par les droits qu'elles acquittent à l'entrée et à la sortie des trois royaumes, s'élève à 100 millions, un peu au-dessus de la moitié de celui des îles françaises. Elles devoient

à la métropole, en 1788, une somme de 360 millions, qui égale la dette de St.-Domingue envers la France, à l'époque de la révolution.

Quand les Anglais s'établirent dans l'Amérique septentrionale, qui est la troisième dans l'ordre que nous avons établi, ils y trouvèrent les Français déjà fixés au Nord par le Canada, et les Espagnols au Midi par la Floride. Ils se placèrent dans le centre, qui restoit vacant, et occupèrent tout le vaste espace qui forme aujourd'hui le territoire des Etats-Unis. Cette possession étoit assez étendue par elle même, et les Anglais s'y tinrent pendant long-tems; mais lorsque leur population et leurs forces furent augmentées, lorsque ces grands établissemens eurent pris assez de consistance pour se soutenir par eux-mêmes, alors ils songèrent à leur donner une nouvelle étendue, et le complément qui devoit résulter de la conquête des deux parties qui sembloient en faire les aîles. Ils y réussirent à-la-fois, à la suite de leurs grands succès de la guerre de sept ans, et de la paix de 1763.

Ces deux acquisitions leur donnoient la pleine et entière disposition de toute la côte orientale de l'Amérique septentrionale, sur

laquelle ils se trouvoient par-là aussi pleinement établis, que les Espagnols le sont sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale.

Dans le fait, la Floride paroît un démembrement des Etats-Unis, par sa position à la pointe de la côte qu'ils occupent. Ce pays étant encadré au nord par les Etats-Unis, à l'ouest par les Apalaches, barrière commune avec eux, au sud par le golfe du Mexique, à l'est par l'Océan, paroît la continuation des Etats-Unis, leur complément nécessaire, et semble leur avoir été donné par la nature, de manière à leur appartenir bien davantage qu'il ne doit le faire à l'Espagne. Aussi la Floride sera-t-elle toujours l'objet de l'envie et des démarches des Etats-Unis, jusqu'à ce qu'elle y soit rejointe, comme il arrive inévitablement à toutes ces enclaves qui forment des convenances si prononcées, que les états ne cessent jamais de tendre à leur possession, et finissent inévitablement par y arriver. Ce qu'avoient fait les Anglais est le garant de ce que feront les Etats-Unis; ils y ont préludé, en forçant le passage du Missouri, sur les derrières de la Floride.

L'Angleterre ne jouit pas long-tems de

l'accroissement qu'elle avoit donné à sa puissance ; car elle a perdu à-la-fois les Etats-Unis et la Floride. L'accessoire a suivi le sort du principal ; et de tout ce magnifique établissement sur le continent septentrional de l'Amérique, il ne lui reste plus que la partie qui s'étend depuis le nord des Etats-Unis jusqu'à la baie d'Hudson ; c'est l'Acadie et le Canada.

Cette perte, en rendant les Etats-Unis étrangers à l'Angleterre et à notre sujet, nous dispense de nous en occuper. Nous ne les perdrons pourtant pas de vue, et nous y reviendrons dans les considérations générales sur les colonies, et sur leur destination ultérieure dans un ordre mieux approprié aux circonstances résultant de la révolution française, ainsi qu'à l'utilité même de ces contrées et de l'Europe ; accord qui peut, au premier coup-d'œil, paroître impossible, mais qu'un examen approfondi, dégagé des préjugés ordinaires attachés à la première idée de *cession*, dont on fait d'abord le synonyme de perte, montrera dans une harmonie parfaite avec l'intérêt des deux pays.

Les possessions actuelles de l'Angleterre

dans l'Amérique septentrionale, consistent, comme nous venons de le dire, dans toute l'étendue du continent, qui s'étend depuis la Nouvelle-York jusqu'à la baie d'Hudson, sur une largeur qui n'a pas encore de limites certaines. Il faut y comprendre les îles situées entre Terre-Neuve et l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, ainsi que Terre-Neuve et les deux bancs que les Anglais se partageoient avec les Français.

La première partie de ces possessions est l'Acadie, péninsule formée à l'ouest par le grand fleuve Saint-Laurent, à l'est par l'Océan; elle s'appeloit aussi Nouvelle-Ecosse. Elle a une étendue de côtes de trois cents lieues; les Français s'y établirent en 1602, et lui donnèrent le nom d'Acadie, qui lui est resté.

Le voisinage de la Nouvelle-Angleterre fut souvent funeste à sa tranquillité; elle finit par y être réunie à la paix d'Utrecht. Les Anglais ont mis du soin à fortifier et à cultiver ce pays; Hallifax est même devenu une assez bonne place. En 1749, le gouvernement y fit passer trois mille sept cents individus, auxquels il distribua des terres, où ils réparèrent le vuide

causé par la déportation des Français neutres, que sous de faux soupçons et des prétextes également faux, les Anglais ne craignirent pas de transplanter dans leurs colonies, qui devinrent leurs tombeaux. La population s'élève à cinquante mille habitans. Elle doit augmenter avec la prospérité de la colonie, qui en renferme les moyens par l'abondance de ses pâturages, par son aptitude à la culture du chanvre et du lin, et par son heureuse position pour la pêche de la morue, où ses bâtimens peuvent se rendre jusqu'à sept fois, tandis que ceux d'Angleterre ne peuvent y faire que deux voyages.

La seconde partie des possessions anglaises est le Canada. Ce pays fut reconnu en 1523, sur les ordres de François premier, par le Florentin Verazzani, et onze ans après, par Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo. Oublié bientôt après, le Canada reçut ses premiers colons des Français, qui fréquentoient le banc de Terre-Neuve. Champlain fonda Québec en 1608, et le Canada eut peut-être prospéré dès-lors, sans les compagnies exclusives qui l'obéroient. Elles furent remplacées par une association qui, quoique nom-

breuse et soutenue par toutes les faveurs du gouvernement, n'eut cependant aucun succès.

Les Anglais avoient toujours eu des vues sur le Canada ; car dès 1629, ils l'enlevèrent à la France ; et dès-lors ils l'auroient gardé, sans le courage de Richelieu, qui mit l'inflexibilité ordinaire de son caractère à le faire restituer à la France, en 1631.

Le Canada est destiné, par sa position, à concourir avec l'Amérique, à l'approvisionnement des colonies des Antilles, et il a tout ce qu'il faut pour le faire avec avantage. Le blé y réussit à merveille. D'immenses pâturages nourrissent une grande quantité de bétail et de chevaux, qui, sans être beaux, sont excellens. Il en exporte aux Antilles et dans toute l'Amérique, où ils sont fort recherchés. Il possède des mines de fer, les secondes du monde pour la qualité. Ses inépuisables forêts offrent par-tout des matériaux de construction. Enfin, le Canada est la source d'un immense commerce de pelleteries, et lui seul peut se flatter de fournir la précieuse dépouille du castor, marchandise unique dans son espèce. Le gin-seng, cette herbe si recherchée à la Chine, croissoit depuis des siècles au

Canada, et croissoit sans utilité pour ses grossiers habitans, qui n'en connoissoient les propriétés ni pour eux, ni pour les autres. Le jésuite Laffiteau l'y reconnut en 1718, et ajouta ce service à tous ceux que sa société a rendus aux colonies et au monde. Déjà, en 1752, l'exportation s'en élevoit à une somme annuelle de 500,000 livres, lorsque des infidélités commises dans ce commerce, le lui firent perdre, et punirent cruellement ce pays de la fraude de quelques-uns de ses habitans.

La France céda le Canada à l'Angleterre, par la paix de 1763. Ce pays prospère sous sa nouvelle administration. La population s'élève à deux cent mille habitans. Les manufactures ont été étendues. Le commerce des pelleteries a augmenté, au lieu de diminuer, comme on l'avoit craint. Les pêcheries ont aussi fort augmenté, ainsi que les cultures de toute espèce, et le Canada commence à prendre la route des colonies, pour y porter des farines, des salaisons, des bois et des chevaux.

Mais l'objet le plus important par lui-même, quoique le moins saillant sur la carte, c'est la possession de Terre-Neuve et des bancs qui servent à la pêche de la morue. Cette île

fut découverte en 1539, par Jean Cabot, vénitien. Elle a trois cents lieues de circonférence, sur une forme à-peu-près triangulaire. Les bancs ont à-peu-près deux cents lieues de long, sur quatre-vingt-dix de large. Les Anglais ne tardèrent pas à s'y établir; leur prise de possession date de 1582, sous la sage Elisabeth. Les Français s'y rendirent aussi, et s'y trouvèrent aussitôt en rivalité avec eux. Ceux-ci, profitant de l'ascendant de leurs armes dans la guerre de la succession, se la firent céder à la paix d'Utrecht, sous la réserve de la pêche pour les Français, dans une étendue fixée par une ligne de démarcation, qui fut alors déterminée par des commissaires, et qui après avoir varié suivant les circonstances, a été définitivement arrêtée à la paix de 1783.

Les Anglais tiennent toutes les autres nations écartées de cette pêche, qui est une des plus abondantes sources de leurs richesses; car après avoir fourni à leurs propres besoins, à ceux de leurs colonies, à ceux des autres nations, aux différens marchés de l'Europe, il leur en reste encore assez pour en donner à l'Espagne seule, pour une somme de 20 millions.

Les îles de Saint-Jean et du cap Breton, situées dans le golfe Saint-Laurent, appartiennent aussi aux Anglais, comme une dépendance naturelle des premières, au milieu desquelles elles se trouvent enclavées. Après avoir été, sous la domination française, la terreur des Anglo-Américains, elles sont maintenant réduites à une grande foiblesse, par la perte de leur population, les Anglais ayant eu la barbarie inconsidérée d'expulser de la première île trois mille colons, et quatre mille de la seconde. Le retard de la prospérité de ces îles les en punira assez. L'Angleterre cherche à réparer cette faute, en y attirant, par des concessions, les Français auxquels les malheurs de la révolution rendent une autre demeure nécessaire.

Ici se ferme le cercle que l'immense étendue des établissemens anglais nous a fait parcourir. Parvenus à ce point, arrêtons-nous, pour en bien saisir les proportions et l'ensemble.

L'Angleterre occupe les meilleurs établissemens européens sur la côte d'Afrique. Sa traite égale, surpasse même celle de tous les autres peuples réunis; elle s'élève à quarante

mille têtes, dont elle cède plus de la moitié aux étrangers.

Elle est maîtresse de Sainte-Hélène, du commerce de la mer Rouge et du golfe Persique. Elle occupe les deux côtes de Malabar et de Coromandel, de grands royaumes dans l'intérieur des terres; elle y a complètement annullé les Français et les Hollandais, dont les évènemens de la guerre lui ont livré les possessions. Elle est établie à Sumatra. Les revenus annuels de tous ces établissemens s'élèvent à 200 millions, dont 86 sont portables en Europe.

L'Angleterre fait aussi le principal commerce de la Chine.

Ses colonies des Antilles rendent 100 millions.

Elle occupe le Canada, l'Acadie et les riches pêcheries de Terre-Neuve.

Que manque-t-il à cet amas immense de propriétés et de richesses, à ce poids presqu'accablant de prospérité? Rien, sans doute; et cependant l'Angleterre a trouvé le moyen d'y ajouter les plus précieux avantages : car, d'une part, le cap de Bonne-Espérance lui donne les clefs de l'Orient, et la faculté d'en

ouvrir ou d'en fermer les portes à son gré; de l'autre, l'empire de Tippoo-Saïb vient de lui échoir, et de compléter la possession de la presqu'île de l'Inde.

Batavia, qui ne peut lui échapper, lui donnera la totalité des Moluques, dont les plus petites sont déjà en son pouvoir.

Il est apparent qu'elle complètera cet empire universel de l'Inde, et qu'elle le rendra exclusif quand elle le voudra, par la conquête de Manille, qui n'a plus de communication avec sa métropole, et par conséquent plus de secours à en attendre.

En Amérique, elle s'avance vers le continent espagnol, par ses ètablissemens d'Honduras, et par l'occupation de l'île de la Trinité. Elle remplace la Hollande à Surinam ; elle s'est emparée de Sainte-Lucie et de la Martinique, de toutes les petites îles françaises et hollandaises, susceptibles d'être gardées avec peu de monde, par des vaisseaux seuls, et d'où l'on maîtrise les autres colonies. Elle a expulsé les Français de leurs derniers asiles de Terre-Neuve et de Saint-Pierre de Miquelon ; elle règne sur le vaste continent du Canada.

L'Angleterre est donc dominante sur toutes les contrées à colonies. Elle n'a rien à perdre du sien à la pacification que l'on peut prévoir: elle ne peut au contraire qu'y gagner. Les causes et les conséquences de cette prépondérance, feront le sujet d'un examen approfondi.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Des Colonies françaises.

La France est une trop grande puissance en Europe. Elle a toujours pris trop de part aux mouvemens de cette partie du globe, lors même que ce n'étoit pas elle qui les lui imprimoit, pour avoir pu se passer de colonies, au milieu de peuples qui en avoient, et pour n'avoir pas partagé avec les autres puissances, la jouissance d'un bien dont la privation l'eût laissée dans une dépendance entière envers elles, pour une multitude d'objets de nécessité ou de plaisir, ce qui revient au même dans l'état de la civilisation moderne, et dans la balance du commerce; car un peuple riche paie ses jouissances comme ses besoins, et ne distingue guères les unes des autres.

La France, avec la plus grande partie de ses côtes, situées sur l'Océan et tournées vers l'Amérique, ne pouvoit s'en donner à elle-même l'interdiction, comme l'ont reçue de la nature certains états, tels que l'Italie, l'Autriche, la Russie, qui, placés sur des mers étroites et fermées, n'ont point de communication directe avec les colonies, ni avec les routes qui y conduisent.

Les puissances rivales de la France l'ayant toutes précédée dans les colonies, s'y étant richement établies, leur exemple lui faisoit un devoir de les imiter; et, si elle n'y songea qu'après elles, ce retard fut la suite de ces longues et odieuses querelles, que pendant presque tout le seizième siècle, l'ambition des grands décora du prétexte de la religion.

Les protestans et la ligue, en détournant pendant long-tems les regards et l'activité des Français, des nouvelles sources de richesses qui s'ouvroient pour tout le monde, coûtèrent à la France encore plus d'or que de sang, et se rendirent également comptables de toute la prospérité dont ils la privèrent. Ils arriérèrent leur nation, politiquement autant que moralement. Les essais qui furent tentés

alors, sur-tout par l'amiral de Coligni, se ressentirent nécessairement de la difficulté des circonstances et du partage d'attention, dont il devoit rester bien peu pour des colonies à créer et à soigner, à travers tant d'objets présens qui l'absorboient toute-entière. Aussi ces entreprises, qui avoient plus l'air d'un hommage rendu à la nouvelle direction des idées, que d'une occupation sérieuse, n'eurent-elles aucun succès. Il étoit réservé à Colbert de réveiller la France de sa trop longue léthargie, comme si l'administration de ce grand homme devoit être la fin de toutes les ignorances, et le commencement de tous les biens. Dans le fait, il a fondé une ère nouvelle en administration, qui, pour la France, comme pour l'étranger, date réellement de lui.

Mais ici se présente un phénomène assez singulier, celui de la France, qui, réduite aux débris de l'ouvrage de ce grand homme, n'est pas moins riche avec ses fragmens qu'elle ne le fut avec sa totalité; car si la France occupe une si grande place sur la carte de l'Europe, elle en occupe une bien petite sur celle des colonies; et cependant, elle est aussi fortunée avec une mince propriété, elle pèse autant

sous ce petit volume, dans la balance du commerce et dans celle de l'Europe, que d'autres états le font avec des propriétés immenses et de grands empires. Ainsi existe le diamant à l'égard des métaux.

La France ayant formé des établissemens aux Antilles, elle a dû chercher à se procurer par elle-même les bras nécessaires à leur culture. Toutes les colonies éprouvant le même besoin, elle a dû chercher encore à les satisfaire du surplus des siens propres. Aussi s'est-elle appliquée de bonne heure à la traite des noirs. Elle y débuta, comme faisoient alors tous les peuples, par un privilège exclusif, qui dura jusqu'en 1716, époque à laquelle la traite fut permise aux quatre ports de Rouen, du Havre, de la Rochelle et de Nantes. Quelle inconcevable manie, quel asservissement absurde à une routine irréfléchie, pouvoit donc amener ainsi tous les peuples à se circonscrire eux-mêmes, au profit de quelques particuliers dans leurs moyens de prospérité et de réproduction?

Les Français ont long-tems combattu à la côte d'Afrique, les Hollandais et les Anglais. Ils ont aussi possédé pendant long-tems des

établissemens au Sénégal, à Gambie, et sur une infinité d'autres points de la côte. Le résultat de leurs querelles avec les Anglais, et de l'infériorité de leur marine, a été de leur faire perdre le Sénégal, et de les réduire à quelques misérables établissemens, dont Gorée est le centre. Ils n'ont pu manquer de tomber au pouvoir des Anglais, au commencement de la guerre actuelle, de manière qu'il ne reste rien à la France sur toute la côte d'Afrique. L'état actuel de ses colonies d'Amérique lui rend cette perte moins sensible, en attendant que l'état à venir la rende plus douloureuse, lorsqu'il faudra venir à remplacer les nègres qu'elle a perdus.

Le premier voyage des Français au-delà du cap de Bonne-Espérance, date de 1603; il fut entrepris par Gonneville, aux frais de quelques négocians de Rouen, et n'eut aucun succès.

Les îles de France et de Bourbon, découvertes et nommées par les Portugais, dès leurs premières navigations aux Indes, reconnues et dédaignées par les autres Européens, furent occupées par les Français, et reçurent d'eux des noms français, la première, en 1660;

la seconde en 1720. L'une a peuplé l'autre.

Bourbon a soixante milles de long sur quarante-cinq de large. Le sol en est généralement aride.

L'Ile-de-France est beaucoup plus petite, et n'a pas un meilleur sol. C'est vraisemblablement cette aridité même qui fait leur richesse, en rendant leur territoire plus propre à la culture du café, qui y fut importé d'Arabie, en 1708, et qui, en conservant davantage les qualités de son premier terroir, est aussi le plus estimé de tous, après celui de l'Yémen.

Le climat de Bourbon est très-pur. La population peut être de huit mille blancs et de trente mille esclaves. Les cultures de toute espèce y ont prospéré ; mais celle du café a diminué, par plusieurs causes locales.

L'Ile-de-France, contrariée d'abord dans ses accroissemens, par les funestes privilèges exclusifs de la compagnie des Indes, a acquis, sous la domination immédiate du gouvernement, depuis 1764 jusqu'à 1776, une population de près de sept mille blancs et de vingt-cinq mille noirs, libres ou esclaves.

Le cafier a manqué dans l'Ile-de-France, mais le cotonnier y prospère. On y multiplie le

blé et les troupeaux pour l'approvisionnement des escadres françaises et des vaisseaux qui peuvent y aborder. En 1770, l'île reçut du patriotisme de M. Poivre, passion encore aiguillonnée par l'horreur de l'avidité des Hollandais, des plants d'arbres à épiceries. Ils y réussirent, comme ils ont fait à Cayenne, où l'on en a aussi transplanté. Des mains françaises sont vraisemblablement destinées à affranchir le monde de l'odieux tribut que lui imposa si long-tems, sur ces denrées, l'impudeur du monopole hollandais.

Si l'Ile-de-France est peu de chose, sous les rapports commerciaux, elle est très-importante sous ceux de la politique et de la guerre. Sa position en fait l'avant-mur des établissemens français dans l'Inde, la relâche de leurs vaisseaux, l'arsenal de leurs escadres, et le poste d'alarme des établissemens anglais. On commença, en 1735, à lui reconnoître ces propriétés; et le célèbre Labourdonnaye fut chargé d'y travailler dans ce but. Cet homme extraordinaire la tira du néant, et y fit ou y prépara tout ce qui pouvoit remplir les intentions de son gouvernement. Celui-ci a continué de s'en occuper, et

l'a fortifiée, sous la direction de l'habile ingénieur Darçon. Dans cet état, elle a la double propriété de protéger les établissemens français dans l'Inde, d'inquiéter ceux des Anglais, et de troubler leur navigation. Elle a parfaitement rempli ce but dans la guerre d'Amérique, et mieux encore dans celle-ci, où l'on a vu ces établissemens, relégués au bout du monde, sans secours de la métropole, sans communication avec elle, supporter avec une constance admirable, le blocus continuel des escadres anglaises, et le manquement de tout. On les a vus, sortant de leur propre détresse, désoler le commerce anglais, aller insulter les côtes d'Asie, et réunissant l'énergie civile au courage militaire, résister à-la-fois aux ennemis de leur tranquillité intérieure, ainsi qu'à ceux de leur indépendance, les Anglais, et les commissaires des assemblées françaises. Car il faut le dire, ces colonies n'ont pas eu moins à se plaindre de la France que de l'Angleterre; et leur zèle a d'autant plus de mérite, qu'elles avoient moins de motifs d'en avoir, et qu'elles pouvoient très-bien profiter des embarras de la métropole, pour se soustraire à son joug, et vivre dans une indépen-

dance qui eût été toute à leur avantage. Auprès des îles de France et de Bourbon, est celle de Madagascar, une des plus grandes du monde, puisqu'elle a trois cent trente-six lieues de longueur, cent vingt de largeur, et huit cents de circonférence. L'air y est généralement mal-sain, chargé des exhalaisons d'un sol, dont la culture n'a ni éclairci les forêts, ni desséché les marais. Les côtes sont généralement arides, mais l'intérieur est très-fertile, et peuplé à-peu-près par-tout.

A défaut de mines d'or et d'argent, auxquelles on a cru trop long-tems et trop légèrement, Madagascar possède des mines de cuivre, qui sont très-abondantes, et des mines de fer qui sont très-pures.

Le premier établissement des Français y fut exécuté en 1642, par une compagnie qui se forma sur l'idée avantageuse, que donna de cette île un des premiers navigateurs français aux Indes. Mais la maladresse de ses mesures, l'inconduite de ses agens, le malheur de ses entreprises, et la fatalité attachée, ce semble, à tout ce qui est compagnie, ruinèrent ce premier essai. L'établissement lui-même devint la propriété du maréchal de la Meilleraye,

qui fut heureux de s'en défaire pour, la modique somme de 24,000 liv.

Ce fut encore vers ces îles que se tournèrent les premiers regards de la compagnie française des Indes, lors de sa création en 1665. Elle vouloit en faire le centre et le point d'appui de ses établissemens à venir dans l'Inde. Cette vue étoit saine, et ne demandoit qu'une exécution bien calculée. Malheureusement il en fut tout autrement. Les crimes et les bévues des employés de la compagnie, la réduisirent, en 1670, à remettre cette île au gouvernement dont elle avoit reçu ce fatal présent. Dès-lors, ses vaisseaux prirent directement la route de l'Asie.

Les tentatives dirigées par le gouvernement, en 1770 et 1773, n'ont pas eu plus de succès, et n'étoient pas susceptibles d'une autre issue, parce qu'elles n'étoient ni mieux entendues, ni mieux dirigées. Comment des entreprises formées à de grandes distances, par des gouvernemens, auroient-elles des succès, lorsque celles qu'ils exécutent sous leurs yeux sont sujettes à n'en avoir aucun. Madagascar ne peut jamais être peuplé et bien cultivé que par l'excédent de la population des

îles de France et de Bourbon, qui, à raison de leur voisinage, sont à portée de connoître et de surveiller toutes les parties d'un établissement. Nous reviendrons sur cet article.

Ce furent encore des associations particulières, mais libres, formées en Bretagne et en Normandie, qui, en 1601, 1616, 1619, firent les premiers voyages aux Indes, tels qu'on les fait aujourd'hui. Ces premiers navigateurs abordèrent d'abord à Java, d'où ils rapportèrent des provisions d'épiceries, qui allumèrent le goût des voyages pour les aller chercher, et celui des profits qu'il y avoit à faire en les vendant. Enfin, avec Colbert, s'éleva un ordre absolument neuf en 1664. Ce grand ministre appela la nation entière à s'en occuper, à y concourir avec lui. Aussitôt parut encore une compagnie à privilèges, suivant les idées du tems. Elle fixa son premier établissement à Surate, dans la presqu'île formée par l'Indus et par la côte de Malabar : c'est le meilleur pays de l'Inde. Surate étoit alors la ville dominante et le premier entrepôt de l'Inde, splendeur qu'elle conserva jusqu'en 1664, époque à laquelle elle éprouva ce fameux pillage, qui lui coûta plus de trente

millions. Elle avoit jeté le plus grand éclat sous l'habile administration de M. Caron, un des chefs de la compagnie. Il chercha, mais sans succès, à établir ses compatriotes à Ceylan, et à partager avec les Hollandais les profits de ses précieuses récoltes. En 1681, la compagnie fut appelée à Siam, et autorisée à s'y établir, d'après les suggestions de Constantin, que le hasard et la faveur du prince, avoient fait premier ministre de ce pays, malgré sa qualité d'étranger. C'est l'auteur véritable de la célèbre ambassade de Siam à Louis XIV. La compagnie pouvoit tirer le plus grand parti de cette admission dans une contrée, où la fertilité de la terre est à un point qui paroît fabuleux. Mais l'incapacité et le désordre de ses agens ne tardèrent pas à l'en priver, et à lui faire perdre la faveur du pays avec celle du ministre, qu'elle entraîna dans sa chûte.

Dans son séjour à Siam, la compagnie avoit profité du voisinage du Tonquin et de la Cochinchine, pour y former des relations qui n'eurent pas de grandes suites. Cette légèreté la priva des fruits du commerce qu'elle pouvoit établir dans ces deux pays, où tout abonde.

Les Français étoient dès-lors établis à Pondichéry, d'où les Hollandais les chassèrent en 1693, et où ils revinrent à la paix de Riswik. Cet établissement, destiné à être le chef-lieu de toute l'Inde française, fleurit sous la direction de Martin, un des plus habiles administrateurs qu'elle ait eus. Après lui vint Dumas, qui obtint du Mogol des concessions importantes, et qui sut soutenir dignement l'honneur de la nation, en refusant de souscrire aux conditions que vouloit lui imposer un prince indien, à la tête d'une armée de cent mille hommes. A Dumas succéda Labourdonnaye, si célèbre dans les annales de l'Inde, et qu'il étoit réservé au seul Dupleix de pouvoir égaler. Celui-ci, fixé d'abord à Chandernagor, en étendit beaucoup les relations, qui en 1742 s'élevèrent, par ses soins, à des retours d'une valeur vénale de 24 millions. Les malheurs causés pendant la guerre de 1744, par la mésintelligence de Labourdonnaye et de Dupleix, furent réparés par le dernier, après la chûte du premier. Il défendit Pondichéry contre les Anglais, il prit Madras, et parvint, à force de succès, à se rendre l'arbitre de l'Inde. Son administration est le plus beau moment de la

France dans cette contrée. Dupleix avoit formé le plan d'établir sa nation sur de grandes propriétés territoriales, comme l'Angleterre l'a pratiqué depuis. Il profita pour cela de la vacance de la soubabie du Decan, arrivée en 1748, et en mit en possession Salabetzingue, son protégé. Celui-ci lui céda un territoire immense dans le Carnatic et dans quatre autres provinces, ce qui fit occuper aux Français une étendue de plus de six cents lieues de côtes. Les Français étoient alors dans l'Inde sur le même pied que les Anglais s'y trouvent aujourd'hui. Ils prenoient part aux différends des souverains du pays, et se compromettoient ainsi avec les Anglais, qui ne manquoient pas de se déclarer pour leurs compétiteurs. Mais leur grandeur fut de peu de durée, et périt dans cette suite de catastrophes qui, pendant la guerre de 1756, détruisit la puissance française dans l'Inde, y substitua celle des Anglais, et relégua un peuple naguères triomphant et dominateur, dans quelques misérables comptoirs, seuls restes d'une grandeur trop tôt éclipsée. Tel fut le terme de leur existence dans l'Inde, et de celle de cette fameuse compagnie, qui avoit été depuis un siècle un si grand objet

de sollicitude et d'embarras pour le gouvernement français, comme un si grand sujet d'ombrage pour le gouvernement anglais. Elle fut dissoute en 1770 : on en remua la cendre en 1784, et ce foible essai vint se perdre en 1790, dans les ruines communes de tous les établissemens de la monarchie.

Les Anglais avoient traité Pondichéry, comme Rome fit de Carthage. Une population de soixante-dix mille habitans reçut l'ordre de se disperser après la prise de la ville, en 1761; mais rendue, à la paix de 1763, les avantages incalculables que sa position offre pour le commerce, pour la sûreté des vaisseaux, pour l'excellence des teintures, engagèrent le gouvernement à la rétablir. Les travaux commencèrent en avril 1766. On vit accourir de tous côtés les anciens habitans, qui venoient relever le toît qui les avoit vu naître. On avoit eu d'abord l'intention de fortifier la ville, ce qu'on exécuta malheureusement sur des systêmes contradictoires. On y a dépensé et perdu beaucoup d'argent, on n'y a rien fait de solide. Aussi la ville a-t-elle succombé sous la première attaque, dans les deux dernières

guerres. Elles débutent toujours par l'attaque et la prise de cet établissement, qui est trop isolé, trop foible d'ailleurs par lui-même pour se soutenir contre la puissance anglaise, au milieu de laquelle il a de plus l'inconvénient d'être placé. Il ne vaut pas ce qu'il coûte. Le sort des établissemens français dans l'Inde, à chaque reprise de guerre, fera le sujet de considérations ultérieures, auxquelles la chûte de l'empire de Tippoo-Saïb fournira le complément.

Chandenagor est aussi déchu que Pondichéry. Il a passé d'une population de soixante mille ames à celle de vingt-quatre mille ; il est tout ouvert, et les Français y sont habituellement à la merci des Anglais.

Leur position n'est guères meilleure à Mahé, sur la côte de Malabar; et leur condition est si mauvaise dans tout ce pays, qu'ils récoltent à peine pour 200,000 livres, et coûtent au gouvernement plus de 2 millions. Les îles de France et de Bourbon coûtent plus de 6 millions à la France ; ce qui doit l'engager à prendre enfin un parti sur ces possessions, pour équilibrer leurs frais avec leur utilité.

Le commerce de la France avec la Chine,

a suivi les degrés de sa puissance dans l'Inde. Quand elle étoit riche et puissante en Asie, quand elle disposoit d'une grande quantité de denrées, et jouissoit d'un grand territoire, elle devoit par-là même avoir à porter beaucoup à la Chine, et beaucoup à en importer; mais à mesure que ses possessions diminuèrent, que ses moyens de commerce se rétrécirent, elle eut aussi moins à offrir à la Chine, et par conséquent moins à lui demander. Ceux qui la supplantoient dans ses possessions et dans le commerce de l'Asie, devoient aussi la supplanter à la Chine; ce qui n'a pas manqué d'arriver, car les Anglais y ont remplacé les Français, à mesure qu'ils les remplaçoient dans l'Inde, et qu'ils y affermissoient leur empire sur les ruines des possessions françaises. Aussi presque tout le commerce de la Chine est-il entre les mains de l'Angleterre.

Les Français avoient formé à plusieurs reprises des associations de commerce pour ce pays. La première eut lieu en 1660, par une compagnie de Rouen, sous la direction de Sermanel; elle n'eut pas de succès. La seconde, encore par une compagnie libre, n'en eut pas davantage; et ce ne fut que sous la

compagnie des Indes, que les Français prirent enfin une part très-active au commerce de ce pays. Ils l'ont à-peu-près perdu ; aussi, dans ces derniers tems, leur commerce ne figure-t-il que pour une somme de 4,400,000 livres dans l'état du commerce des Européens en Chine. Depuis 1766, les établissemens français n'ayant pas été relevés, ceux des Anglais, au contraire, n'ayant pas cessé de croître et de prospérer, leur gouvernement ayant mis la plus grande attention à l'étendre, comme il a paru encore récemment par les démarches éclatantes qu'il a faites envers l'empereur de la Chine, il est probable que le commerce des Français à la Chine est resté dans le même état de pénurie et d'infériorité. Ils n'ont rien de commun avec le Japon.

Quittons cet hémisphère asiatique, qui n'a plus rien que d'attristant pour un Français, et allons chercher en Amérique les riches dédommagemens dont la France a déjà joui, et dont elle jouira encore, quand elle voudra consulter ses véritables intérêts.

Les Français ont tenté deux fois de s'établir à la pointe de l'Amérique méridionale, aux îles dites Malouines, du nom des armateurs

de Saint-Malo, qui, à l'époque de 1706, fournirent les fonds de l'entreprise. La tolérance que l'Espagne leur accorda, fut le prix des services que la France lui rendoit alors. Mais elle dérogeoit trop à ses principes sur le danger d'établissemens étrangers dans son voisinage, pour qu'elle fût de longue durée. Aussi ne la prolongea-t-elle pas au-delà de 1718, qui vit les Français forcés, par l'insistance de l'Espagne, de s'éloigner. C'est aux mêmes lieux, pour la même cause, que s'éleva, en 1770, entre l'Espagne et l'Angleterre, la querelle connue sous le nom des îles de Falkland, et qui eut la même issue que la première avec la France.

Les Français ont formé sur le continent de l'Amérique méridionale, un autre établissement tout autrement important, c'est celui de Cayenne, dans le grand espace qui s'étend presque depuis l'Orénoque, jusqu'à l'Amazone. Les Espagnols le découvrirent en 1499; il devint l'objet des courses des Européens, sur sa réputation de posséder de l'or en abondance, et principalement sur les relations fabuleuses de Raleigh, qui le dota de toute la richesse de son imagination. Les Français s'y

portèrent, pour la première fois, en 1604; ils y revinrent en 1643, et le firent sans succès, quoiqu'en grand, en 1651. L'année 1663 vit former une nouvelle entreprise, sous la protection spéciale du gouvernement. Depuis cette époque jusqu'en 1676, la colonie éprouva les vicissitudes de la guerre que se faisoient les Français, les Anglais et les Hollandais; depuis elle en a été exempte. Les flibustiers s'y établirent, et l'auroient fait prospérer par la culture, lorsqu'ils en furent détournés par un appel à leur ancien état. Il s'agissoit de piller Surinam; ils ne purent résister à cette tentation; ils manquèrent Surinam, et perdirent Cayenne avec ses biens naissans, juste salaire de leur avidité.

Quatre divers peuples européens occupent la Guiane; les Espagnols, en remontant vers l'Orénoque; les Hollandais après eux: les Français plus au Midi; et les Portugais, depuis qu'ils ont franchi l'Amazone. La partie française a une étendue de plus de cent lieues. Cayenne, qui est une île, séparée du continent seulement par une rivière, a quinze lieues de circonférence. Les côtes sont d'un abord facile, et la qualité de la vase, qui est

très-douce, supplée au défaut de ports. Mais l'air est mal-sain, et le sol généralement maigre ; il ne devient meilleur que sur les bords de quelques rivières ; et sur les terrains que l'on arrache aux eaux, à l'imitation des Hollandais de Surinam, exemple qu'on ne sauroit trop recommander aux colons, et qu'il n'a pas tenu à un administrateur aussi éclairé que patriote, M. Malouet, de généraliser dans la colonie, avec tous les moyens de prospérité qu'il a pu y introduire. Cependant, malgré ses soins, la colonie fut toujours dans un état de foiblesse qui la rendoit à-peu-près nulle pour elle et pour la métropole. Elle ne renfermoit pas une population de plus de douze mille habitans ; ses exportations étoient peu de chose. Elle coûtoit à la France 600,000 liv. par an. Ses produits devoient augmenter, par ceux qu'on étoit fondé d'attendre des plants de géroflier et de muscadier, que le gouvernement y avoit fait porter. Ils étoient cultivés avec soin dans le jardin de la colonie, par un habile botaniste nommé Martin. Les gérofliers avoient déjà donné des clous très-peu inférieurs à ceux des Moluques. La culture une fois bien connue et assurée, par la multiplication des plants, de-

voit être hors de toute atteinte, et pouvoit enrichir la colonie. C'est le premier établissement français où l'on ait cultivé le café ; il y fut porté de Surinam, et c'est le meilleur de tous ceux qui viennent d'Amérique.

Cayenne eut acquis une grande importance, si les vues du gouvernement eussent été couronnées de succès. Il cherchoit des dédommagemens pour la perte du Canada, il espéra les trouver à la Guïane ; aussi y employa-t-il d'immenses moyens. Douze mille habitans y furent transportés, 25 millions y furent consacrés, hélas! bien en vain, car l'état perdit ses avances, et les malheureux colons n'y trouvèrent que la disette et la mort. Deux mille tout au plus purent regagner l'Europe, quelques-uns se répandirent sur le continent, où ils n'ont fait que végéter.

L'affreuse issue de cette entreprise déposa sur cette colonie un préjugé, une espèce de crêpe funèbre que doit avoir encore noirci la destination atroce que l'on a, dans ces derniers tems, essayé de faire de cette possession, en en faisant une île *Baléare*.

Il existoit en France une compagnie non-exclusive de la Guïane, qui avoit aussi le com-

merce des noirs. Le gouvernement lui avoit fait de grandes concessions de fonds, qui passent pour les meilleurs de la colonie, et lui avoit accordé des facilités pour les mettre en valeur. Elle a porté ses capitaux, qui étoient considérables, vers la coupe des bois, l'éducation des bestiaux, la culture du coton, du cacao, et sur-tout du tabac. Ce tabac, qui rappelle celui du Brésil, délivreroit la France de l'assujettisement de s'en pourvoir à Lisbonne pour différens usages, et sur-tout pour la traite, dans laquelle il est d'une nécessité indispensable.

Le premier établissement des Français aux Antilles date de 1625, époque à laquelle ils parurent pour la première fois à Saint-Christophe, et par un hasard remarquable, ils y arrivèrent le même jour que les Anglais. Nous avons déjà rapporté cette particularité, ainsi que l'accord auquel elle donna lieu, et les suites dont il fut accompagné.

On ne se fera jamais une idée des contrariétés de toute espèce que ces établissemens naissans eurent à supporter de la part des innombrables compagnies auxquelles ils furent livrés. Il a fallu, de la part des hommes, toute l'étendue

de la patience et de la soumission, de la part de la terre, toute celle de la fécondité, pour n'avoir pas été rebutés et étouffés sous le cahos des réglemens absurdes qui formoient leur code, sous ce régime qui écrasoit les colonies, sans profit pour les sociétaires mêmes, qui se virent réduits, en 1649, à vendre en détail les possessions qu'ils n'avoient sû que ruiner. Croiroit-on aujourd'hui qu'alors la Guadeloupe et les îles qui en dépendent, furent vendues pour une somme de 73,000 liv. que la Martinique, Sainte-Lucie et la Grenade, ne coûtèrent que 60,000 liv., et que l'ordre de Malte acquit Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Sainte-Croix, pour 120,000 liv. Colbert fut le premier à sentir toute l'importance de ces îles; il les racheta toutes pour la somme de 840,000 l. Heureux, plus heureuses encore les colonies, s'il avoit bien senti tous les inconvéniens des compagnies de commerce. Mais le siècle n'étoit pas au niveau de ces idées, et une compagnie eut derechef le droit de régir, c'est-à-dire, de ravager ces nouveaux domaines de la France. Elle s'en acquitta si bien, qu'en 1674 elle fût réformée, et la liberté fut enfin

rendue aux colonies, mais avec toutes les restrictions qui entroient dans l'esprit du tems. Elles n'en furent entièrement débarrassées qu'en 1717, par des réglemens dictés dans un esprit bien plus colonial.

On peut distinguer les colonies francaises en établissemens militaires et commerciaux; les premiers, destinés à protéger les seconds. Ils sont les places d'armes de la France aux Antilles, et les asiles de ses flottes. La Martinique et Sainte-Lucie sont de la première espèce ; Saint-Domingue et la Guadeloupe, de la seconde. La Martinique et Sainte-Lucie sont trop rapprochées pour être séparées de domination, elles doivent appartenir toujours au même maître.

La possession de la première forma pendant long-tems un objet de discussion très-difficile à fixer entre les Français et les Anglais. Ceux-là n'avoient fait qu'y venir et la quitter depuis 1639 jusqu'en 1651. Elle paroissoit alors de si peu d'importance, que le gouvernement français la cédoit au maréchal d'Estrées, tandis que le gouvernement anglais en faisoit autant pour le duc de Montaigu; cessions qui n'eurent d'effet que jusqu'en 1721, époque à laquelle

elle fut rendue à sa destination véritable, celle de propriété nationale, et n'a plus cessé de l'être.

Sainte-Lucie a environ quarante lieues de circonférence, avec une forme triangulaire. L'air en est généralement mal-sain, le sol médiocre, la population de vingt mille habitans, les produits d'exportation de 3 millions. Ils pourroient atteindre à 10, et sa population pourroit tripler, par l'augmentation de la culture. Son port, celui du Carénage, est le meilleur des Antilles.

Les Français passèrent de Saint-Christophe à la Martinique, en 1635. Cette île peut avoir cinquante lieues de tour. Son territoire, couvert d'affreux rochers, est généralement assez maigre; il a cependant admis toutes les cultures, qui pourroient encore être augmentées d'un tiers.

Le café y fut porté en 1726, par M. Deselieux, dont on n'oubliera jamais le dévouement pour la conservation des plants précieux qui lui avoient été confiés, et qui sont devenus les pères de cette postérité nombreuse qui couvre l'île, de plus de dix-sept millions de pieds de café. Aussi les exporta-

tions montent-elles à 15 millions. La population de toute couleur est de cent mille hommes; les ports de l'île sont excellens ; le Fort-Royal a été fortifié avec soin ; on y a consacré dix millions. Cette colonie avoit joui, avant la guerre de 1744, d'une grande importance commerciale; elle la perdit alors, et les nouvelles circonstances des colonies, en général, ne lui promettent pas de la voir renaître. La Martinique est le grand établissement militaire des Français; c'est de-là qu'ils protègent leurs autres colonies, et qu'ils peuvent inquiéter celles de leurs ennemis. Sa position étant en première ligne des îles du Vent, l'entrée et la sortie en est toujours facile pour tout ce qui vient de France, avantage très-grand pour les flottes de commerce et de guerre.

L'établissement des Français à la Guadeloupe date de 1635 ; il fut formé par deux gentilshommes normands, qui y conduisirent cinq cent cinquante habitans français. Elle a environ quatre-vingts lieues de circonférence, sur une forme très-irrégulière. Elle est partagée par un bras de mer très-étroit. La partie qui retient le nom de Guadeloupe est excellente; celle nommée Basse-Terre est beau-

coup moins bonne. La population est de cent quatorze mille hommes, dont cent mille sont esclaves. Les exportations, sans compter la contrebande, qui est immense, atteignent 14 millions, et doivent aller beaucoup en augmentant. Les Anglais la prirent dans la guerre de sept ans, et la rendirent à la paix de 1763. C'est sous leur domination qu'elle prit son essor; la France l'avoit fait fortifier, et l'on a beaucoup ajouté pendant la révolution, à ses premières défenses.

La Guadeloupe a une dépendance assez importante dans l'île de Marie-Galante. Celles des Saintes, de la Désirade, de Saint-Barthélemy et Saint-Martin sont peu de chose.

Les îles militaires et commerciales de la France sont séparées entr'elles par celle de la Dominique, qui appartient aux Anglais, et qui est entre la Martinique et la Guadeloupe. Cette interposition gêne beaucoup les mouvemens des Français, et s'oppose à la défensive réciproque de leurs établissemens.

Mais que sont toutes ces colonies, auprès de celle qui nous appelle maintenant, auprès du Saint-Domingue des Français, qui, parvenu dans cinquante ans au premier rang de

tous les établissemens européens dans les deux mondes, présente, dans la plus petite partie de cette île, les miracles de l'industrie et du travail; et dans la plus grande, les hideux résultats de la paresse et de l'incurie. Qui n'admireroit en effet ce Saint-Domingue des Français, qui couvre l'Europe du luxe de ses riches moissons, qui l'alimente de délices, et qui, de son étroite enceinte, sait faire sortir pour sa métropole, autant de richesses que les vastes empires des Indes en donnent à l'Angleterre, et que l'Espagne en arrache au continent de ses deux Amériques.

Salut, ô Saint-Domingue! terre de prospérité et d'abondance; c'est à toi que l'Europe doit une partie de sa puissance et de sa gloire. C'est toi qui, par l'épanchement régulier de tes plaines fécondes, fais couler vers la France ces torrens de richesses, qui la maintiennent au premier rang des puissances de l'Europe. C'est toi qui, après avoir fourni à ses besoins, la rends encore dispensatrice de ceux des autres, et lui fais autant de tributaires des peuples, qu'elle n'enivre de tes délices que pour les plier à son joug. Ton industrie, ton inépuisable fécondité placent dans les mains de tes

heureux possesseurs, la richesse qui crée la puissance, la richesse qui maîtrise et domine tout. C'est de toi que la France reçoit la balance de l'Europe, qui se partageant dorénavant entr'elle et ses colonies, montre un de ses bassins en Europe, et l'autre à Saint-Domingue.

O Saint-Domingue ! tu as dépassé la fable même, en la réalisant. Elle ne créa qu'une toison d'or; toi, plus féconde en richesses réelles, qu'elle ne le fut en fictions, tu livres chaque année à la France, par le renouvellement de tes moissons, une plus riche dépouille que celle que Jason et les Argonautes enlevèrent à la Colchide.

Saint-Domingue a cent soixante lieues de longueur, trente de largeur moyenne, et trois cents de tour, sans compter les anses, qui doubleroient presque cette circonférence. Le climat n'a que les incommodités ordinaires à ceux des Antilles. Les défrichemens étant déjà anciens, et toutes les terres mises en valeur depuis long-tems, les causes principales d'insalubrité n'existent plus.

Les premiers habitans français arrivèrent en 1630 de Saint-Christophe, d'où ils avoient

été chassés. C'étoient des aventuriers, qui, réunis à d'autres de pareille espèce et de toutes nations, s'établirent d'abord à la Tortue, d'où ils furent chassés, et où ils revinrent plusieurs fois. Leur première occupation fut la chasse du bétail, dont l'île étoit couverte, depuis l'importation que les Espagnols y en avoient faite, ainsi que la course sur tous les navigateurs, mais principalement sur ceux d'Espagne, dont ils furent le fléau pendant quarante ans : c'étoient les barbaresques des Antilles. Ils sont assez connus, ces terribles boucaniers, ces intrépides flibustiers, l'effroi et l'étonnement des mers de l'Amérique, qui ont rempli le monde du souvenir de leur valeur sauvage et de leurs épouvantables exploits. Dogéron, ce nom rappelle toutes les vertus, essaya le premier l'empire de la persuasion et de l'autorité paternelle sur ces hordes farouches. Il commença l'ouvrage si difficile de leur civilisation; la mort l'enleva au milieu de ses précieux travaux. Après lui, la colonie languit encore jusqu'en 1722; on y avoit pourtant entrepris toutes les cultures. La canne à sucre y avoit été transportée du Mexique; le cacaoyer avoit été planté par Dogéron; la

colonie perdit à-la-fois tous ceux qu'elle possédoit. Mais le plus cruel de tous les fléaux qu'elle pouvoit éprouver, le plus propre à la replonger dans le néant, fut trois compagnies à privilèges, qui là comme par-tout, commencèrent par mettre les colons au désespoir, et finirent par se ruiner elles-mêmes.

Enfin, en 1722, la liberté se leva sur ce pays, qui en étoit si digne, et c'est depuis cette époque, qu'il est passé d'une nullité absolue à la plus haute prospérité, et de la possession de quelques milliers de nègres, à celle de cinq cents mille. Nous ne nous arrêterons pas à faire la description ou l'éloge de sa fertilité. Qu'a-t-elle besoin de nos pinceaux ou de nos louanges? Celles-ci ne sont-elles pas écrites sur toutes les places de commerce de l'Europe, dans tous les ports de la France, sur tous ses rivages, dans ses ateliers et dans ses comptoirs? Cinq cent quarante mille habitans de toutes couleurs, 130 millions d'exportations, provenant de huit mille cinq cent trente-six plantations, dont huit cents sucreries; quatre cent dix bâtimens occupés à cet immense transport, et occupant à leur tour douze mille matelots et cent treize mille tonneaux; voilà

les titres de Saint-Domingue à l'admiration de l'univers et à la reconnoissance de la France. L'île française est divisée dans les trois quartiers du Nord, de l'Ouest et du Sud. Le premier est le plus fertile, et contient les établissemens militaires fixés au môle Saint-Nicolas : c'est le Gibraltar des Antilles. Saint-Domingue compte des villes très-importantes, telles que le Port-au-Prince et le cap Français ; cette dernière sur-tout, qui est l'entrepôt de la moitié des denrées de la colonie. On y compte quarante-six paroisses, dont une partie a depuis dix jusqu'à vingt lieues de circonférence.

L'importation des denrées propres pour l'Europe, devroit toujours se faire directement en France. Cependant il en passe beaucoup aux Espagnols du continent ou des îles, pour solde des bestiaux qu'ils y importent ; aux Hollandais, de Curaçao, agens d'un grand commerce interlope ; aux Américains, qui reçoivent trente mille barriques de syrops, en paiement de leurs bois, farines, légumes, poissons salés ; enfin, aux Anglais, qui fournissent un supplément de quatre à cinq mille nègres à la traite des Français, qui, bornés

à douze ou treize mille têtes, ne suffit pas aux besoins de leurs colonies.

Avant la réunion des monarchies de France et d'Espagne dans la maison de Bourbon, Saint-Domingue étoit en proie aux malheurs de la guerre, qui régnoit habituellement entre les deux métropoles. Leur voisinage faisoit leur infortune commune ; car les colons n'étant pas *puissance*, mais *producteurs*, toute hostilité est contraire à leur destination essentielle et primitive. Les flibustiers vouloient chasser les Espagnols, et le promettoient à la cour de France. Les Espagnols, de leur côté, aidés par les Anglais, vouloient en faire autant en 1688. Ducasse sut les arrêter et s'en venger sur la Jamaïque. Il alloit en faire autant sur le Saint-Domingue espagnol ; la paix et la succession d'Espagne ont arrêté le renouvellement des hostilités pendant tout le siècle. Elle l'auroit empêché pour toujours, et Saint-Domingue étoit réservé à montrer le temple de Janus fermé sans retour, lorsque la révolution est venue le rouvrir, et armer de nouveau les deux peuples l'un contre l'autre.

L'Espagne a expié la maladresse de sa guerre, et la mollesse de sa défense, par la

cession de toute la partie de l'île qu'elle possédoit. Cet abandon étoit contraire au traité d'Utrecht, qui proscrit directement la réunion des deux parties de l'île sous une même domination. Mais la révolution ne prend guères conseil de l'ancienne diplomatie, et ce n'est pas dans les vieilles archives qu'elle va chercher ses plans. Saint-Domingue appartient donc en entier à la France. Cette réunion a donné lieu à trois questions :

La première, qu'a perdu l'Espagne?

La seconde, qu'a gagné la France?

La troisième, qu'a gagné la colonie?

La première est décidée par des faits incontestables. Depuis le commencement du siècle jusqu'en 1784, la magnifique colonie de Saint-Domingue a coûté à l'Espagne 84 millions; depuis ce tems, elle ne coûtoit plus que 900,000 liv. par an. L'Espagne gagne donc annuellement 900,000 liv. à perdre Saint-Domingue. Perdre une possession onéreuse, est-ce faire autre chose que gagner ; mais l'idée de perte est tellement attachée au seul nom de cession, qu'on ne l'en sépare jamais, et qu'on commence par appeler perte, ce qui est dans le fait un gain véritable.

La colonie a tout à gagner de cesser d'être gouvernée à l'*espagnole*. En passant sous le régime français, elle gagne toute la différence qu'il y a entre les deux gouvernemens. Les objets de comparaison sont sur les lieux, ils se touchent ; il n'y a qu'à voir ce que les deux gouvernemens ont fait respectivement à St.-Domingue. De plus, la colonie gagne la suppression des barrières qui séparent les deux souverainetés de l'île, avantage très-important pour leur prospérité mutuelle.

La France gagneroit, de son côté, et pour elle-même, et pour les deux Saint-Domingue, une grande prospérité pour l'ancien, et un superbe avenir pour le nouveau. En portant dans celui-ci l'esprit qu'elle a déployé dans celui-là, elle en tireroit un parti immense, et en changeroit entièrement la face, comme elle a su changer celle de son ancien domaine. Delà une plus grande exportation des denrées et des fabriques de France, et une beaucoup plus grande importation des denrées de Saint-Domingue en Europe ; car telle est infailliblement la double action du commerce. En vain dira-t-on que l'étendue des cultures exigera un grand achat de nègres, et que la con-

version des pâturages en culture, privera l'île des bestiaux dont elle ne peut se passer. Nous répondrons que l'augmentation des esclaves peut être graduelle, proportionnée aux besoins des cultures et aux facultés des colons, et qu'en définitif, celles-ci paieront celles-là. Les nègres et le bétail n'étant que des moyens de culture, c'est la culture qui les paie; et celle-ci, à son tour, est payée par le consommateur; car il n'y a pas de culture sans consommations. Par conséquent, les frais d'acquisition des noirs, et ceux des défrichemens, et la perte du bétail seront supportés par le consommateur, et non par la colonie. Tout nègre acheté à la côte de Guinée, est payable à Paris, à Amsterdam, à Londres, et non pas aux colonies. Il l'a été et le sera par-tout où l'on consomme des denrées coloniales, et les déboursés des colonies ne sont, en pareil cas, que de simples avances.

De sages réglemens, en améliorant le sort des nègres, en facilitant leur réproduction, réduiroient beaucoup l'extraction que l'on redoute, et pourroient très-bien concilier les droits de l'humanité et ceux des intéressés. Il faut encore s'en rapporter à l'intérêt du pro-

priétaire, pour substituer des moyens d'économie à ceux qui sont plus dispendieux. L'application des mécaniques, l'emploi des animaux propres au labour, peuvent diminuer de beaucoup l'emploi des bras des nègres. Quant à la diminution des bestiaux, elle n'aura lieu qu'autant que leur éducation offrira moins de profit aux propriétaires que la nouvelle culture. S'il change, c'est qu'il gagne; il faut le laisser faire, il doit savoir compter; et toute cette merveilleuse opération n'est pas autre chose qu'un simple compte à faire. Si le terrain qui nourrit un bœuf rapporte une ou deux fois plus en sucre, en indigo, l'intérêt public et particulier ne commandent-ils pas ce changement? Qu'y perd la colonie? Au lieu d'une somme représentant un seul bœuf, elle en reçoit par la culture une qui en représente deux ou trois. Il n'y a donc de différence et de motifs de détermination, que dans l'excédent de l'un sur l'autre; et si le sucre qu'elle produira se vend bien, il lui donnera les moyens d'acheter le bœuf qu'elle n'aura plus. Alors, au lieu de tirer le bétail de son sein, elle le tirera des deux Amériques, avec l'argent que lui fourniront les consommateurs de ses nou-

velles denrées. Elle ne doit songer qu'à s'assurer des moyens de *payer*, et rien ne lui manquera. Dans l'état moderne du commerce, *payer* est tout, et cet oracle est plus sûr que celui de la peur, qui dicte les opinions que nous venons de discuter.

La France a donc fait une acquisition précieuse en elle-même, en joignant la partie espagnole de Saint-Domingue à la sienne; une acquisition dont on n'auroit pas tardé à sentir l'importance, au moyen des changemens que la substitution du gouvernement et de l'industrie française à la nonchalance espagnole, ne pouvoit manquer d'y produire bientôt. Mais à quoi bon cette conquête et cette réunion de parties trop long-tems séparées? A quoi bon Saint-Domingue lui-même, avec la continuation des massacres, des guerres, de l'expulsion des blancs, de l'armement des noirs, de l'interruption du commerce, de la suspension des cultures? A quoi servira-t-il, avec cette foule de contre-tems, de résultats révolutionnaires, tous plus antipathiques l'un que l'autre à la nature, ainsi qu'à la destination des colonies? Est-ce donc un camp, ou une ferme, un champ de bataille ou un champ

de moissons, que doit être une colonie ? Que sert d'étendre ce champ, si on ne le cultive pas ? Il faut le creuser bien plus que l'élargir. Que deviendra Saint-Domingue, ensemble ou séparément ? Il deviendra le foyer de la conflagration des colonies, le centre des révoltes et des révoltés contre les métropoles et contre chaque colonie en particulier, comme vient de le montrer tout récemment la dernière conjuration de la Jamaïque. Il deviendra le brûlot des Antilles, et vraisemblablement de toute l'Amérique ; il deviendra le repaire des déprédateurs du commerce, des barbaresques des deux Amériques ; car les nègres accoutumés aux armes, et perdant l'habitude du travail, finiront nécessairement par-là, et transplanteront sur les rivages américains, les brigandages qu'exercent contre l'Europe leurs compatriotes d'Afrique. Voilà ce que coûtera au monde l'introduction de la révolution aux colonies, et l'hébètement général avec lequel on la voit s'y implanter et s'y affermir. Elle coûte déjà à la France 200 millions de produits annuels, l'interruption de son commerce avec ses colonies ; car, ne recevant plus rien d'elles, elle n'a plus rien à leur don-

ner. Elle a perdu et les denrées coloniales qu'elle consommoit, et celles qu'elles fournissoit aux autres peuples de l'excédent de sa consommation, et c'étoit ce versement à l'étranger qui lui valoit la balance du commerce dont elle jouissoit. Ainsi, les inconvéniens de la réunion des deux Saint-Domingue ne viennent pas de Saint-Domingue même; ils ne tiennent ni à la culture, ni au commerce, mais aux désordres de la révolution. Ce sont eux qui gâtent cette belle acquisition, et qui y associent l'accessoire au triste sort du principal. Aussi les Français n'ont-ils encore tiré aucun parti de leur nouvelle acquisition; à peine même y sont-ils entrés, et de leur côté, les habitans de la partie espagnole se sont tenus fort éloignés du gouvernement de leurs nouveaux maîtres.

En 1789, Saint-Domingue devoit à la métropole une somme de 400 millions; elle est perdue, et c'est une perte de plus à ajouter à toutes celles que la métropole a faites dans ses colonies. Cette somme répond à celle de la dette que de leur côté les colonies anglaises avoient contractée envers leur métropole.

Les Français ont possédé la Louisiane; en la nommant ainsi, ils voulurent déposer sur

ses bords un témoignage de leur respect pour le nom de leurs rois, un gage d'un amour qui devoit survivre à leur empire; ils la découvrirent en 1673. Les premiers essais d'établissemens furent et très-mal dirigés et très-malheureux. Un particulier nommé Crozat, eut l'audace de se faire adjuger *à lui seul* le commerce exclusif de cette immense colonie, et de se faire l'accapareur général des besoins et de la mise en valeur d'une étendue de plusieurs centaines de lieues. Le plus mauvais succès fut sa juste récompense, et le fit désister de sa folle entreprise. Il y fut remplacé en 1717, par la compagnie du Mississipi, nom qui rappelle à la-fois l'époque des malheurs les plus grands et les plus bisarres de la France, de prodiges d'audace de la part du ministère, et de crédulité de la part du peuple. On y vit accourir en 1718 et en 1719, des malheureux de tous les pays, qui, trompés par les annonces et par les démonstrations du gouvernement, se portoient en foule vers des sources de richesses imaginaires, et n'y trouvoient en réalité, que le dénuement, le désespoir et la mort. Jamais on ne se joua plus effrontément du sens commun et du sang humain.

La Louisiane a une largeur commune de deux cents lieues ; sa longueur n'est pas déterminée, et peut remonter jusqu'aux contrées les plus septentrionales de l'Amérique. Le Mississipi la parcourt, en la partageant dans toute sa longueur. Elle est bornée à l'est par les Apalaches et les Etats-Unis ; à l'ouest par le fleuve Horté et par les deux Mexiques. C'est un des meilleurs sols du monde, des mieux arrosés, et d'un climat moins extrême que sa position semble le comporter. Sa population ne s'éleva jamais à plus de huit mille blancs et autant de noirs. Elle étoit presque toute concentrée dans la ville ou dans les environs de la Nouvelle-Orléans, qui en est la capitale. Les exportations, dont les pelleteries formoient l'article principal, s'élevoient à 2 millions. Elle recevoit de la métropole, et principalement par Saint-Domingue, les objets qu'elle tiroit de France et des colonies. Deux fois la colonie fut à la veille de se couvrir d'habitans, qu'une émigration spontanée attiroit dans son sein. La première auroit eu lieu par l'accomplissement des offres que les réfugiés protestans firent à Louis XIV, de s'y transporter en corps, avec leur industrie et

leurs capitaux. Vainement sollicitèrent-ils de ce monarque, la permission d'aller chercher dans cette image de leur patrie, quelqu'adoucissement au malheur d'en être privés pour toujours; ils ne purent l'obtenir. On seroit moins difficile aujourd'hui.

La seconde devoit provenir soit de l'expulsion, soit de l'émigration des Français Acadiens, et des colonies cédées à l'Angleterre, par la paix de 1763.

Ils formoient déjà, ils préparoient une nouvelle population pour la Louisiane, lorsqu'une convention secrète, arrêtée en 1762, entre les cours de France et d'Espagne, exécutée en 1766, vint les arrêter, et réduire les colons français à un désespoir inutile. On diroit que le sort s'acharnoit sur le petit nombre de ces malheureux Acadiens, et tous ces malheurs étoient sans objet utile, car il est bien certain que la France, en abandonnant la Louisiane à l'Espagne, n'a fait qu'ajouter un désert de plus à tous ceux qu'elle possède déjà sans profit pour elle et pour les autres. Il est bien clair que c'est un sacrifice fait à son systême, d'éloigner les étrangers du continent espagnol; dans le fait, la Louisiane servoit le Mexique sur-toute

l'étendue de la frontière, et plaçoit les Français à la porte même des richesses de l'Espagne. Les Français ont jadis possédé aussi le Canada; ils en ont formé, ils en forment encore eux seuls la population de sang européen, car très-peu d'Anglais sont venus s'y établir.

Nous avons rendu compte à l'article de l'Angleterre, de tout ce qui concerne cette contrée. Il ne nous reste à en parler que sous les rapports qui intéressent directement la France.

Par la paix d'Utrecht, elle céda la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, qui furent détachées du Canada, et passèrent à l'Angleterre. Cette cession est peut-être devenue le principe de la perte de tout ce pays.

Les Français y parurent pour la première fois en 1537. Déjà en 1523, Verazzani avoit reconnu Terre-Neuve; Cartier de St.-Malo découvrit le fleuve St.-Laurent; Champlain fonda Quebec en 1618. Les pêcheurs de Terre-Neuve y amenèrent les premiers colons, que des compagnies exclusives ruinèrent, comme elles faisoient par-tout. Les Français prirent parti mal-à propos dans les

querelles des peuplades sauvages; et leur funeste intervention leur fit tant de mal, que dans quelques années, elles furent réduites de vingt mille guerriers à deux mille. En 1617, une compagnie soutenue par toutes les faveurs et les avances du gouvernement, s'engagea à y porter trois cents ouvriers de professions utiles, et seize mille individus. La guerre survenue entre la France et l'Angleterre, rendit nulles ces stipulations. La colonie sortit enfin de l'enfance, en recevant la liberté du commerce, en 1668. Elle n'eut point à souffrir des guerres continuelles de Louis XIV, avant celle de la succession, où elle fut menacée d'une grande attaque, mais sans effet, quoiqu'à la paix de 1713 elle eut à souffrir le retranchement des parties dont nous avons déjà parlé.

Le Canada a au moins mille lieues de long sur 900 de large. Cet immense espace doit renfermer une grande variété de climats et de productions. Son nom ne présente d'abord à l'imagination, que l'idée des glaces et des frimats. Cependant il existe dans l'intérieur des terres, des portions de territoire de la plus grande beauté, principalement entre les

lacs Errié et Ontario, dans le voisinage de cette célèbre cascade, d'où le fleuve Saint-Laurent se précipitant tout entier, offre un spectacle qne sa grandeur et l'effroi qu'il inspire, rend unique dans l'univers. La population de sang européen s'élevoit, en 1759, à quatre-vingt-douze mille habitans; elle approche maintenant de deux cent mille. Les trois villes principales sont Quebec, les Trois-Rivières et Montréal, bâti dans une île formée par le Saint-Laurent, sur une longueur de dix lieues, et une largeur de quatre. C'est le meilleur terrein de la colonie.

Dans les dernières années de la possession la plus prospère de la France, le Canada ne s'étoit pas élevé à une exportation de plus de 3 millions, et les dépenses du gouvernement s'étoient accrues progressivement de la somme de 400,000 livres, qu'il y destinoit annuellement en 1729; à celle de 28 millions en 1758, de 26 millions en 1759, et de 13,500,000 liv. en 1760, pour huit mois seulement. Aussi la dette s'élevoit-elle à 80 millions au moment de la cession.

Deux fois le Canada essaya de se passer du numéraire, et de se borner au papier-mon-

noie. Deux fois il fut obligé d'y renoncer, après avoir éprouvé tous les inconvéniens attachés à cette fatale ressource.

Les deux branches principales de la richesse du Canada étoient le commerce des pelleteries et les pêcheries. Le premier occupoit une grande partie des Canadiens français, et formoit le lien principal de leurs relations avec les sauvages. Le castor, qui est une production exclusive de cette contrée, fournissoit à une exportation de 800,000 livres, somme bien inférieure au produit réel de cette marchandise dans le Canada, mais représentant seulement la part qui appartenoit à la compagnie française, que les Anglais privoient de la plus grande partie de ce trafic, en payant les pelleteries 25 pour 100 de plus aux sauvages, qui s'empressoient de les leur porter.

Les pêcheries étoient, comme nous l'avons déjà dit, la seconde branche du commerce et des produits de la colonie. Celle de la baleine et de la morue étoient de la plus grande facilité sur le fleuve Saint-Laurent. On les y a négligées.

Outre l'herbe du ging-seng, dont nous avons déjà parlé, le Canada possédoit des bois pour

tous les genres de construction, et des fers pour tous les usages. Comment déplorer assez la perte d'une possession qui, avec tant d'avantages présens, prêtoit à d'aussi belles espérances dans l'avenir ; d'une possession qui, après avoir épuisé toutes les épines des premiers établissemens, n'avoit plus que des fruits à produire pour ses propriétaires. Ah ! la terre consacrée par le sang des Jumonville, des Montcalm, et de tant de milliers de Français, compagnons de leurs travaux et de leurs sacrifices; cette terre, honorée du nom de Nouvelle-France; cette terre, où tout retrace les mœurs, les habitudes et les hommes de l'ancienne France; cette terre, exempte d'une domination étrangère, fleuriroit encore sous les loix de ses princes naturels, si le cabinet de Versailles avoit eu les premières notions de l'état colonial; si, mesurant mieux sa position et celle de l'ennemi qui l'entouroit, il eût su voir qu'une grande colonie continentale étoit impossible à garder sans égalité de marine ; que c'étoit le cas de renoncer aux habitudes de propriété et de domination, qui d'ailleurs alloient lui échapper, pour se borner aux relations d'amitié qui résultent toujours

de sa consanguinité et des doux souvenirs de la patrie. Dans l'impossibilité de résister à la supériorité navale de l'Angleterre, la France devoit donc renoncer à la souveraineté du Canada, et y placer sur un trône nouveau, un prince du sang de ses maîtres. Il régneroit aujourd'hui sur cette vaste région, et les trésors que sa famille a sacrifiés pour la défense d'une possession intenable, n'auroient pas été perdus, avec le pays auquel on les avoit si mal à-propos destinés.

Les Français ont partagé long-tems avec les Anglais la possession de Terre-Neuve. Ils en ont été alternativement chassés, et se sont enfin accordés pour tracer une ligne de démarcation pour leurs pêcheries respectives. Les Français possèdent auprès de Terre-Neuve Saint-Pierre et les deux Miquelon. La première a environ vingt-cinq lieues de tour; les deux autres sont peu de chose. Le produit de ces trois pêcheries s'élève à 7 millions.

Récapitulation.

La France fait à la côte de Guinée, avec de très-petits établissemens et quelques comp-

toirs, une traite de quatorze mille noirs.

Au-delà de la ligne, elle possède les îles de France et de Bourbon, qui lui sont onéreuses.

Les quatre comptoirs des Indes n'ont aucune valeur.

Son commerce de la Chine est à-peu-près nul.

La Guïane est presqu'improductive pour elle.

Terre-Neuve ne lui rapporte que 7 millions.

Mais avec la Martinique, la Guadeloupe, la France possède Saint-Domingue; et la possession de cette *perle* de tous les établissemens européens, lui donne le droit d'élevèr sa tête au niveau, et même au-dessus des nations qui couvrent de leur domination de si vastes espaces et des colonies sans nombre comme sans bornes. C'est ce que nous allons reconnoître dans le nouveau chapitre où nous entrons, celui de l'Espagne.

CHAPITRE SIXIÈME.

Colonies espagnoles.

Si le nombre, la variété, l'étendue et la richesse des propriétés coloniales suffisoient seules pour en constituer l'utilité à l'égard des métropoles, quelle est celle qui pourroit entrer en comparaison avec l'Espagne? Quelle est celle qui auroit à s'enorgueillir plus ou autant qu'elle; de régner sur de plus vastes contrées, de commander à des peuples plus nombreux ou plus divers; de posséder comme elle les sources de l'or et des métaux riches ou utiles, et d'y puiser exclusivement? Quelle nation pourroit se flatter, comme la nation espagnole, d'être la dispensatrice des signes qui, par-tout, alimentent et payent tous les genres d'industrie, de manière que le monde entier a l'air de travailler pour l'Espagne, et d'attendre d'elle son salaire?

Parler des colonies espagnoles, c'est parler par empires, par continent. Les nommer, c'est nommer le Mexique, le Pérou, et vingt autres empires; c'est rappeler les richesses

des antiques souverains du nouveau monde, et montrer dans les Espagnols, les héritiers de leur opulence. Si quelques peuples sont parvenus à un si haut degré de prospérité, avec des colonies si rétrécies, comme les Français, avec la plus petite portion de Saint-Domingue, quelle ne devroit pas être la prospérité de l'Espagne, avec les avantages réunis de toutes ses colonies! Et cependant, quel est l'état de cette puissance? Quel spectacle présente-t-elle? Quelle utilité propre retire-t-elle de cet entassement de trésors, qui semblent plutôt l'accabler que l'enrichir. Semblable à un arbre immeuse, l'Espagne, il est vrai, couvre de ses vastes rameaux une vaste étendue de terrein; mais leur ombrage étouffe les fruits qu'ils devroient protéger ou défendre.

L'Espagne a poussé et répandu ses rejettons sur des terres mille fois plus étendues qu'elle, et cette dissémination même, après l'avoir épuisée, s'est trouvée perdue sur des espaces avec lesquels elle n'est pas proportionnée.

L'Espagne est maîtresse des mines les plus riches de la terre, mais elle ne les exploite

pas à son profit. Elle n'est que le canal par où leurs précieux produits vont se distribuer dans tout le monde, sans s'arrêter chez elle. Elle a la sollicitude de l'exploitation et de la distribution des richesses qu'elle ne peut fixer. Elle commande par-tout dans le nouveau monde; elle est commandée par-tout dans l'ancien. Reine là, esclave ici, elle ne retire de la bizarrerie de cette situation, d'autre avantage que de porter des fers dorés. Grande et instructive leçon sur la nature et l'emploi des colonies, sur celle des propriétés, sur l'essence des richesses véritables! Arrêt irrécusable en faveur du travail contre l'or, porté par la nature elle-même, qui nous montre ce dernier appartenant inévitablement au premier, et finissant toujours par le servir!

En parcourant les colonies espagnoles, nous retrouverons à chaque pas la démonstration de cette vérité, et par elle la démonstration du systême qui convient à de grandes colonies, sur-tout après de longues fautes, après de longs malheurs, et sous l'empire de circonstances qui changent tous les rapports établis et connus dans les deux mondes.

Nous ne ferons pas aux colonies espagnoles,

l'injure de compter parmi elles les présides d'Afrique, restes des conquêtes du cardinal Ximénès sur ce continent, où ce prélat, docile aux idées du tems, sembloit plutôt vouloir poursuivre les infidèles, qu'établir véritablement sa nation. L'Espagne a déjà renoncé à la possession de quelques-uns, et n'a rien de mieux à faire que d'abandonner les autres qui lui sont onéreux en hommes et en argent. A quoi bon deux ou trois *têtes de pont*, sur un continent où l'on ne veut ni ne peut pénétrer. Si c'est pour donner de l'emploi à ses forçats, elle n'en manquera pas ailleurs, et des galères de cette espèce sont trop chères.

La première colonie espagnole qui se présente à nous, dans le long espace que l'étendue de la domination de l'Espagne nous fera parcourir, est celle des îles Canaries, au nombre de sept. Elles sont situées à cinq cents milles de l'Espagne, et à cent milles de l'Afrique. Le nom de Fortunées leur appartient dès l'antiquité, pendant laquelle on vit Ptolomée y fixer le premier méridien, devenu la mesure à-peu-près commune d'évaluation pour les longitudes de tous les lieux, sur toutes les cartes géographiques.

Ces îles, oubliées depuis dans le cahos de barbarie où tomba l'Europe, retrouvées en 1344, furent, dans le siècle suivant, soumises à la couronne de Castille. C'est aux Canaries que se trouve l'île de Ténériffe, célèbre par ses volcans, et par l'élévation de ses montagnes, dont la plus haute s'élève à mille neuf cent quatre toises, au-dessus du niveau de la mer. Le gouvernement réside à Ténériffe, en vertu de sa supériorité sur les autres îles. Leur climat est délicieux comme leurs productions, comme cette malvoisie, dont elles exportent annuellement dix à douze mille pipes.

La population est de cent soixante mille habitans.

Il étoit assez singulier que la puissance la plus grandement possessionnée aux colonies, fût précisément la seule qui n'eût pas d'établissemens dans le pays qui fournit les bras qui les cultivent. C'est pourtant ce qui arrivoit à l'Espagne depuis des siècles. Sa conduite à cet égard a été bien singulière, et l'a condamnée à passer succesivement par les mains de tous les peuples qui font ce commerce. La première importation des nègres chez les Es-

pagnols, date de 1503. Charles-Quint permit, en 1517, d'y en importer quatre mille. En 1606, les Portugais s'obligèrent d'en porter quinze mille, dans un espace de cinq années. Après eux vinrent les Français, qui se mirent à la tête de la traite espagnole, en 1702 jusqu'en 1713. Ensuite eut lieu le traité d'Utrecht, et bientôt après celui de l'Assiento, qui transporta aux Anglais le privilège de ce commerce. Ils y furent remplacés par une compagnie, qui s'établit à Porto-Ricco. Elle ne remplit qu'imparfaitement sa destination, ainsi qu'une autre association d'étrangers, qui s'étoient offerts pour fournir une certaine quantité de nègres, dans un tems donné. L'insuffisance et le tracas de tous ces essais ramenèrent enfin le gouvernement à la seule chose avouée par la raison, celle par laquelle il faut toujours finir, et par laquelle il vaudroit mieux commencer, *la liberté*, qui fut accordée à ce commerce, en 1789.

L'Espagne avoit voulu faire encore plus pour sa traite; car elle avoit acquis sur la côte deux îles, pour y former des établissemens propres à ce commerce. Ils n'ont pas encore eu de grands succès; on les attend,

sans y compter, à cause de la mauvaise position de ces îles, et du dénuement où est l'Espagne de plusieurs objets nécessaires à la traite.

De ce point des côtes d'Afrique jusqu'à l'extrémité des mers d'Asie, on ne retrouve aucune trace d'établissemens espagnols. Il faut aller les chercher au milieu de l'océan indien, dans une position qui semble l'intermédiaire de l'Asie et de l'Amérique. C'est aux Philippines qu'on les trouve. Elles furent découvertes par Magellan, en 1521, ainsi que les Mariannes, dont nous ne les séparerons pas. Leur étendue, répartie dans un nombre prodigieux d'îles, égale celle de la France, de l'Espagne et de l'Italie, réunies ensemble.

L'île Luçon, qui en est la principale, a cent vingt-cinq lieues de long sur quarante, et trente de largeur. Elle renferme la baie de Cavite, qui est le chántier et l'arsenal de ces îles, ainsi que la ville de Manille, qui en est la capitale, et le siège de son gouvernement. Elle fut prise en 1762, par les Anglais. Fortifiée avec soin avant cette époque, peut-être n'eût-elle pas eu le même sort,

Le climat de ces îles est délicieux ; le sol est excellent. Toutes les productions de l'Amérique, de l'Asie et de l'Europe y prospèrent. La culture du riz y demande moins de préparation qu'ailleurs. On y a établi des forges d'un fer excellent ; le cuivre a la même qualité. L'or ne lui est pas étranger, et se montre dans le sable qu'entraînent les rivières. La richesse du règne végétal est telle, qu'en 1781, Sonnerat en rapporta plus de six mille plantes inconnues en Europe. L'abondance des bois prête à tous les genres de construction. Le bétail y est multiplié de manière à couvrir les plaines de l'île ; enfin, rien n'y manque de tout ce qui peut fournir abondamment aux besoins d'une population nombreuse, à ceux du commerce, à l'entretien d'une grande exportation, à laquelle leur position, entre l'Asie et l'Amérique, semble les inviter. Cependant, avec tant d'avantages, ces îles ne comptoient encore qu'une population de quinze cent mille ames, et coûtoient à l'Espagne 600,000 livres au-delà de leur produit annuel, qui étoit de 2,400,000 livres. Les Mariannes avoient perdu presque tous leurs habitans de la main des Espagnols. En

1772, un administrateur éclairé, M. Tobias, jugea que des hommes pouvoient être bons à autre chose qu'à être persécutés ou tués. Il appliqua donc les insulaires à la culture, et le succès avoit couronné ses généreux desseins, lorsqu'il eut lui-même à compter avec l'envie, qui lui fit éprouver tout ce qu'on peut attendre d'elle, et des surprises auxquelles de grandes distances prêtent à l'égard de la religion des princes. On s'est apperçu aux Philippines, comme dans toutes les colonies où ils avoient pénétré, du vuide qu'y a fait le rappel des Jésuites. Ils ont été remplacés par d'autres religieux ; mais leur esprit ne l'a pas été, et quand et comment pourroit-il l'être? Si en général les corps religieux sont très-propres à la civilisation de peuples à demi ou tout-à-fait sauvages ; si même des associations de cette nature sont les seules convenables à de pareilles entreprises, et peuvent seules trouver les forces nécessaires pour les exécuter, soit dans la sainteté des motifs qu'elles puisent dans leur état, soit dans les vertus déjà acquises qu'elles apportent dans l'exécution de ces travaux, soit par les talens qu'elles renferment, et sur-tout par l'esprit de suite,

qui est l'appanage des corps, il faut convenir que la société des jésuites l'emportoit infiniment sur toutes les autres, et qu'elle a eu des succès qui ont effacé tout ce qu'ont fait les autres congrégations, dans la même carrière. Ces religieux avoient poussé l'héroïsme chrétien, et l'art si difficile de parler à des cœurs et à des esprits farouches, à un degré où ils n'ont pas eu d'égaux, et où ils n'auront vraisemblablement pas de successeurs. De tous les conquérans, ils furent les plus paisibles, et par conséquent les plus grands.

Les Espagnols et les Portugais se sont disputé autrefois la possession des Philippines. Charles-Quint, plus occupé de l'Europe que de quelques îles d'Asie, les abandonna aux Portugais, pour une somme de 2 millions 600,000 livres. Mais Philippe second ne tarda pas à revenir sur les engagemens de son père, et les reprit. Pour cette fois, cependant, il ne voulut pas les tenir de la violence, et de paisibles missionnaires y furent ses uniques soldats.

Quel qu'ait été l'engourdissement de l'Espagne sur ses colonies, il étoit cependant bien difficile qu'une aussi belle propriété que celle des Philippines ne parlât pas quelquefois aux

yeux et à l'esprit, soit du gouvernement, soit des spéculateurs particuliers. Tout, en effet, y invitoit et les uns et les autres. Les colonies, situées entre l'Amérique et l'Asie, à portée de la Chine, du Japon et des Moluques, semblent destinées à former le nœud commun de toutes ces contrées, et à leur servir d'entrepôt. Mais l'Espagne, toujours ombrageuse sur son Amérique, craignoit l'établissement de ces relations, et redoutoit que la prospérité des Philippines ne tournât au préjudice de sa possession favorite. L'embarras de concilier tous ces intérêts, avoit fait naître l'idée d'abandonner ces colonies, presqu'au moment où elles furent découvertes. On les a gardées sans en rien faire, jusqu'à ces derniers tems, où l'on s'est enfin occupé de les vivifier et de les mettre en rapport direct avec la métropole. Antérieurement à cette innovation, on en avoit proposées plusieurs. La première étoit de l'invention du cardinal Albéroni, qui vouloit ouvrir le commerce de l'Amérique avec l'Asie, par les Philippines, en faisant les retours à Panama, d'où ils auroient été embarqués sur le Chagre, et transportés en Europe. La seconde étoit de Pathino, ministre en 1733. Il vouloit établir

une compagnie pour vingt ans; mais il fut arrêté par les puissances maritimes, qui prétendirent alors que l'Espagne ne pouvoit pas suivre la route du cap de Bonne-Espérance, prétention qui paroîtroit bien étrange aujourd'hui. La troisième vint de M. de Musquiz, ministre en 1767. Il proposoit une association moitié espagnole et moitié française, en l'adjoignant à la compagnie française des Indes. On n'y donna aucune suite. Depuis, le comte d'Estaing et le prince de Nassau présentèrent plusieurs projets, tous relatifs au même but: aucun n'a été adopté. Enfin, en 1784, M. Cabarrus obtint l'établissement de la compagnie des Philippines, entreprise combattue sous plusieurs rapports, comme le sont toutes les nouveautés, mais qui paroît avoir répondu suffisamment, et à ses instituteurs, et à ses détracteurs, par la régularité d'un dividende de 5 pour 100, et par le mouvement continuel d'un assez grand nombre de vaisseaux entre l'Amérique et l'Espagne. Il seroit à desirer qu'elle prît, ou qu'elle suggérât au gouvernement espagnol les moyens de purger ces parages des corsaires malais qui les infestent.

C'est à un refus des Gênois fait à leur com-

patriote Colomb, c'est à celui de l'Angleterre d'employer cet homme, qu'un penchant irrésistible attiroit vers l'Amérique, et qui étoit tourmenté du desir d'exécuter son projet favori, que l'Espagne dut ce célèbre navigateur, et par lui, peut-être, une partie de sa grandeur. Eh! que n'a-t-il pas fait pour elle, sur-tout en proportion des foibles secours qu'il en reçut? En effet elle n'eut à lui offrir que trois petits bâtimens, avec un équipage de quatre-vingts hommes, armement qui n'excédoit pas une valeur de 100,000 livres. Voilà tous les moyens avec lesquels Colomb, ayant plutôt l'air de fuir de l'ancien monde, que d'en aller conquérir un nouveau, partit d'Espagne, en août 1492. Il arriva en octobre aux îles Lucayes, et le nouveau monde fut découvert. Il se porta ensuite vers l'île espagnole, appelée depuis Saint-Domingue. Nous avons déjà parlé de son étendue, de ses productions et de son climat. Il nous reste à la considérer sous les rapports qui intéressent directement l'Espagne. Elle possède près des deux tiers de l'île, dont la population n'excède pas cent mille habitans. Au lieu de rendre quelque chose à la métropole, elle lui coûte annuellement 900,000 liv.

Son territoire est varié, excellent, propre à toutes les cultures, tant celles de l'Amérique que de l'Europe, et cependant il n'en présente qu'une petite quantité. Les habitans s'y adonnent de préférence à l'éducation du bétail, qu'ils fournissent à la partie française de Saint-Domingue, ainsi qu'aux autres colonies. Ce genre d'industrie favorise plus la paresse des habitans, que les intérêts de l'île, bornée à une exportation de cinq à six mille cuirs, et à une petite quantité d'autres valeurs. Croiroit-on que jusqu'à ces derniers tems, Saint-Domingue n'envoyoit qu'un seul vaisseau à la métropole, et cela tous les trois ans, tandis que Saint-Domingue français en expédie chaque année plus de trois cents ?

Presque toutes les villes tombent en ruines ou sont désertes. C'est par-tout le spectacle de la misère, compagne inséparable de la fainéantise.

Ce n'est pas que Saint-Domingue ait toujours été aussi avili. Dans des tems reculés, antérieurs à celui de l'établissement des Espagnols aux Antilles, il prospéra par la culture. Il envoyoit à la métropole plus de dix millions de livres pesant de sucre, et fournissoit seul

sa consommation de cacao. Mais ces tems heureux sont passés, par une multitude de causes, dont la principale fut l'émigration des habitans vers le Mexique, où les appeloient les immenses fortunes qu'ils y voyoient faire. Saint-Domingue ne s'en est pas relevé. Pillé par François Drake, désolé par les flibustiers, plus encore par son propre gouvernement, qui eut l'impudence de faire raser une partie des villes maritimes, pour concentrer sa population dans l'intérieur, et frustrer par-là l'interlope avec l'Amérique, Saint-Domingue, comme tout membre inutile, est resté languissant, même depuis que le gouvernement est revenu à de meilleurs erremens. En 1756, il permit pour Saint-Domingue, l'établissement d'une compagnie, mais exclusive : elle n'a rien produit. En 1766, on a ouvert la colonie à tous les navigateurs espagnols, les Biscayens exceptés, à cause de leurs douanes intérieures, suite de privilèges auxquels ils sont fort attachés. Cette mesure, toute excellente qu'elle est en elle-même, n'a pas eu d'influence sur Saint-Domingue, où tout est resté au même état de langueur. Aussi l'Espagne n'a-t-elle pas fait un grand sacrifice,

par la cession d'une colonie qui, au lieu de lui être profitable, lui coûtoit annuellement un million. Cette cession avoit été prévue, et prohibée par le traité d'Utrecht, qu'on ne consulte plus guères dans ce tems-ci.

Les montagnes de Cibao renferment de l'or, qu'elles laissent échapper dans les torrens dont elles arrosent les plaines. Les anciens insulaires y puisoient celui qui leur servoit d'ornemens.

La comparaison des deux Saint-Domingue sera toujours le sujet de l'orgueil de tout Français, et rien ne manquera pour le légitimer, si c'est encore par des mains françaises que la partie espagnole est associée à la prospérité du Saint-Domingue français.

Au vent de Saint-Domingue est située l'île de *Porto-Ricco*, découverte par Colomb en 1493, et occupée par les Espagnols en 1500. Sa longueur est de trente-cinq lieues, sa largeur de dix-huit, sa circonférence de cent. Le sol est peut-être le meilleur connu de toutes les Antilles. L'air est sain, le port de Saint-Jean excellent même pour les vaisseaux de premier rang. La population est d'environ cent mille hommes, dont la plus petite partie seulement

est esclave. Porto-Ricco a reçu la liberté du commerce en 1765, sans avoir fait encore des progrès proportionnés à la grandeur de ce bienfait. Cependant, il tend vers l'amélioration, sur-tout depuis que le gouvernement s'en est occupé, et y a versé annuellement une somme de 2 millions 634,000 livres.

Sous le vent de Saint-Domingue se trouve la grande île de Cuba, découverte par Colomb en 1492, et conquise par les Espagnols en 1511. Elle a deux cent trente lieues de long, et de quatorze à vingt-quatre de large. On ne compte pas sur cette vaste étendue, au-delà de deux cent mille habitans, dont trente mille seulement sont esclaves. La capitale est la ville célèbre de la Havanne, bâtie en 1520, par les Espagnols, qui sentirent alors tout le prix de cette possession, pour assurer leurs communications avec le continent américain. Prise en 1762 par les Anglais, elle a été fortifiée depuis, avec des dépenses qui excèdent 24 millions, dépenses qui ne la préserveroient pas du même sort contre l'immense supériorité de la marine anglaise. Le port est un des plus beaux et des meilleurs du monde. On y a établi des chantiers, d'où sont sortis une grande

quantité de vaisseaux, bâtis en bois de cèdre, qui n'avoient eu encore aucun emploi. S'ils ont l'avantage de la solidité sur les vaisseaux construits en Europe, ils ont aussi le désavantage de la pesanteur, provenant de la nature compacte de ces bois.

L'importance commerciale de Cuba s'est beaucoup accrue par la culture du tabac, du sucre et de la cire.

Le premier fournit celui que le gouvernement emploie dans le monopole qu'il exerce dans les deux mondes sur cette denrée. Cuba lui en fournit cinquante mille quintaux.

Il fournit de même le sucre que consomme la plus grande partie de l'Espagne; il doit y suffire en entier, par l'augmentation successive de cette culture.

La cire fut portée à Cuba par les émigrans de la Floride, lors de la cession de ce pays à l'Angleterre. La multiplication des abeilles y fut si grande, qu'on se vit obligé de la réprimer. Elle fournit aux besoins de l'île et à une partie de ceux de l'Espagne.

Lorsque Cuba gémissoit sous le joug des compagnies et du monopole, il ne voyoit aborder dans ses ports que quatre vaisseaux de

Cadix, et ceux qui dans leur retour d'Amérique, avoient besoin de compléter leurs cargaisons. Tout a changé avec la liberté, et maintenant Cuba reçoit plus de cent bâtimens d'Europe, et au moins autant du continent. Aussi les produits de toute espèce sont-ils considérablement augmentés, comme on en peut juger par ceux des douanes, qui sont passés d'un produit de 560,000 livres à celui de 1,600,000 livres, ainsi que par l'extraction des métaux, qui s'est élevée, d'une somme de 1,620,000 livres à celle de 8,100,000 livres.

Cubagna et la Marguerite, dans le voisinage du continent américain, ont perdu toute leur importance avec la pêche des perles, dont les bancs ont été trop tôt épuisés, et l'étoient déjà en 1514.

La Trinité, séparée du continent par un canal de dix lieues seulement, fut découverte par Colomb en 1498, occupée par les Espagnols en 1535. Elle a 25 lieues de long sur 18 de large. Cette île n'étoit comptée pour rien parmi les possessions espagnoles, avant les changemens qu'y ont apporté les soins du gouvernement, et principalement la révolution française. Dès 1780, on donna la liberté

du commerce à cette île, on y appela des colons. Là commença sa prospérité. La révolution est venue la completter, en y faisant passer une grande quantité d'émigrans des colonies, qui fuyant les flammes qui les dévoroient, se sont transportés à la Trinité, où des malheurs et des besoins communs les ont rapprochés, comme il arrive toujours. Aussi, la population de cette île est-elle passée rapidement de quelques milliers d'habitans à celle de plus de soixante mille, qu'elle compte aujourd'hui. Cette augmentation de bras doit en amener une grande dans les cultures et dans les produits, sous un climat sain, sur un sol excellent et vierge, et dans le voisinage du continent américain.

Ce nouvel ordre de choses étoit une véritable conquête pour l'Espagne. Elle n'en a pas joui long-tems, les Anglais s'en étant emparés en 1796. Ils n'ont encore rien prononcé sur sa destinée à venir, et semblent la tenir en dépôt. On sent quel prix l'Espagne mettra à éloigner ces dangereux voisins.

La Jamaïque appartint à l'Espagne jusqu'au tems de Cromwel, qui la lui enleva. Ce ne fut pas une perte pour elle, car elle la possé-

doit sans fruit, comme elle fait de tant d'autres endroits. Ce ne sont pas les colonies qui manquent à l'Espagne, c'est l'Espagne qui manque aux colonies. Voyons si elle a été plus habile ou plus heureuse sur le continent de l'Amérique, où le cours de cet examen nous appelle actuellement.

L'Espagne est richement possessionnée sur les deux parties qui la composent. Elle est maîtresse de toute l'Amérique méridionale, moins le Brésil et les deux Guïanes, française et hollandaise. Dans la partie septentrionale, à compter de l'Isthme de Panama, elle occupe toute l'étendue des côtes de l'Ouest et de l'intérieur des terres, jusqu'à la longitude la plus septentrionale; à l'Est elle ne tient que la Floride, et au Midi elle embrasse tous les vastes contours du golfe du Mexique.

La Floride est dans la plus grande partie, une presqu'île, que termine au Sud le continent oriental de l'Amérique septentrionale. Elle se prolonge sur une grande étendue de côtes à l'Ouest, vers la Louisiane, qu'elle confine. Cette presqu'île a une longueur de cent lieues, et une largeur moyenne de quarante. Le prolongement des côtes vers la

Louisiane, comprend une étendue de quatre-vingts lieues de long, et de deux cent cinq de large. Cette contrée a reçu son nom de l'aspect riant qu'elle présenta aux premiers navigateurs qui la découvrirent, en 1531. C'étoient des Espagnols; ils s'y arrêtèrent peu, et n'y revinrent pour s'y fixer, qu'en 1565. Ils le firent sur les ruines d'un établissement que les Français y avoient formé, tant a toujours prévalu leur système exclusif sur la domination du continent américain.

Les établissemens principaux de la colonie sont Saint-Augustin et Pensacola; l'un sur la côte de l'Est, l'autre sur le golfe du Mexique. Les Anglais, qui n'avoient pu s'emparer du premier en 1740, le reçurent du traité de 1763, pour le rendre à leur tour en 1783. Ils avoient tenté de donner de la valeur à leur nouvelle possession, en prenant pour la gouverner, de meilleures mesures que n'avoit fait l'Espagne. Ils la partagèrent donc entre Saint-Augustin et Pensacola, qui, situés chacun aux extrémités de la colonie, présentent aux gouvernans et aux gouvernés, plus de facilités qu'un seul établissement relégué à l'extrême frontière du pays qu'il doit administrer.

Les Anglais avoient voulu donner à la Floride des colons, dans la personne des soldats qui avoient combattu en Amérique, ainsi que dans celle de tous les hommes qu'elle pouvoit y attirer. Des débris d'armée sont peu propres à former le principe d'une grande population agricole. Enfin, un de ces hommes que l'Angleterre, plus que tout autre pays, est en possession de produire, un de ces hommes, en qui de grandes vues s'unissent à de hautes vertus, à une grande élévation de sentimens, le docteur Turnbull, conçut et exécuta le singulier plan d'aller demander des colons aux rivages dégradés de la Grèce, et leur offrit la liberté en échange du joug des Ottomans. Mille individus s'attachèrent à lui, et suivirent ses pas dans la Floride, où malgré les pertes attachées nécessairement à un aussi grand déplacement, cette colonie prospère, s'accroît, et jouit de tout ce qui est nécessaire à son entretien, présage certain d'une aisance plus grande.

Cependant la Floride est encore au berceau, comme on en peut juger par l'état de ses exportations, qui en 1760, ne dépassoient guères 600,000 livres, somme bien modique pour une

aussi grande colonie. Les côtes orientales n'ont pas une bien grande fécondité. On la trouve sur les bords du Mississipi. Il sert de route aux bois qu'on exporte aux Antilles.

Quand l'Angleterre se fit céder la Floride, en même-tems que le Canada, n'avoit-elle pas en vue de compléter la possession de toutes les côtes orientales de l'Amérique, depuis le point le plus élevé au Nord, jusqu'au plus reculé du Midi? La Floride confinoit à la Géorgie, qui est la dernière de ses provinces sur cette côte. Elle est couverte et renfermée comme elle, par les Apalaches, de manière à former entr'elles deux une contiguité de territoires presque dépendans. Ce rapprochement étoit bien tentant, comme le sont tous ceux de même nature ; et ce ne seroit pas trop abuser du droit de conjecturer, que de supposer qu'un jour les Etats-Unis reprendront les mêmes erremens, au moins quant à la péninsule, et jusqu'à toute la partie renfermée entre la mer, les Apalaches et la rivière qui en descend. Ils y gagneroient beauconp, et au train dont les choses vont en Espagne, celle-ci n'y perdroit guères.

Nous avons épuisé à-peu-près, à l'article de

la France, tout ce qui concerne la Louisiane. Il ne nous reste qu'à la considérer d'après l'effet de la cession faite à l'Espagne, et par conséquent à la reprendre à cette époque.

En 1793, la population ne dépassoit pas cinquante mille ames. A la Nouvelle-Orléans, dans la capitale même, elle ne s'élevoit qu'à huit mille habitans. Les exportations, qui à l'époque de la cession, formoient un total de 8 millions 400,000 livres, en font actuellement un de 12 millions, et doivent continuer à s'élever. Presque tout ce commerce se fait par l'intermédiaire de négocians français, qui ont conservé avec ce pays les rapports de leur origine et de leurs anciennes habitudes. Il consiste principalement en tabac, dont on exporte annuellement trois millions de livres pesant, pour le compte du roi d'Espagne; en indigo, destiné presque tout entier pour la France, de la valeur de 3 millions; en pelleteries, pour 2 millions. Ce commerce fut plus considérable autrefois, et paroît diminué de moitié. En bois de construction pour les Antilles, pour 800,000 livres, et 400,000 livres d'autres menues fournitures. Il faut y joindre la propriété d'immenses troupeaux, des plus belles forêts,

du goudron et du bray, comme de tout ce qui peut servir à la construction; et l'on verra qu'avec de pareils élémens de prospérité, sous un ciel admirable, avec un territoire très-étendu, la Louisiane suffiroit pour former non-seulement une belle colonie, mais un florissant royaume. Les Américains ont obtenu de l'Espagne, en 1795, la liberté du passage par le Mississipi. Par lui, les productions de leurs colonies de l'Ouest arriveront directement au golfe du Mexique. Il en sera de même pour celles des Anglais de l'est de l'Amérique, qui s'y rendront par l'Ohio. La Nouvelle-Orléans sera alors l'entrepôt de ces nouveaux navigateurs; et cette innovation, cette dérogation de l'Espagne à son système réglementaire, tournera également à son profit, à celui de la colonie, et à l'avantage des peuples, en faveur desquels elle s'y est prêtée.

Il ne faut pas oublier que la nouvelle prospérité de la Louisiane date des franchises accordées à son commerce, et s'est augmentée à mesure qu'on l'en a laissé jouir. A la suite de ces premières possessions de l'Espagne, qui servent, pour ainsi dire, de vestibule à son grand empire sur le continent américain, se

trouvent le vaste royaume du Mexique et la Californie. Le premier renferme un grand nombre de provinces, plus étendues que ne le sont ailleurs bien des royaumes. Il s'étend, dans sa totalité, depuis le golfe de Darien, où il finit au sud, jusqu'à l'extrémité connue du nouveau Mexique, depuis le dixième jusqu'au trente-cinquième degré, sur une longueur de plus de cinq cents lieues, et sur une largeur qui varie beaucoup, par la conformation singulière de cette contrée, qui est très-resserrée dans tout ce qui se trouve entre le golfe du Mexique et la mer Pacifique, et qui s'élargit à mesure qu'elle s'en éloigne.

La seule audience de Guatimala, qui renferme de son côté six à sept provinces, règne sur une étendue de trois cents lieues.

Ce grand pays fut abordé pour la première fois, par les Espagnols, en 1517, sur les côtes les plus occidentales, celles d'Iucatan, Campêche et Honduras, qui se présentoient les premières aux navigateurs venant des Antilles. Le nouveau Mexique fut découvert en 1540; la Californie l'avoit été en 1526, par Cortez; mais ce n'est qu'en 1746, qu'elle a été tout-à-fait reconnue par le jésuite Fernand Consang,

Les détails de la conquête du Mexique, des travaux et des combats qu'elle coûta aux conquérans, sont trop connus pour trouver place dans cet écrit, avec lequel ils n'ont d'ailleurs aucun rapport. Tout le monde sait que l'établissement des Espagnols dans cet empire, ne fut pas paisible; que pour s'en emparer, et s'y substituer aux anciens souverains, ils eurent à combattre des peuples nombreux, attachés à leurs princes, et sur lesquels les Espagnols ne prévalurent que par un concours de circonstances, dont la supériorité de leurs armes et de la tactique européenne fut la principale. Assez d'autres se sont portés pour leurs accusateurs; nous nous bornerons à admirer l'audace et la valeur du grand capitaine auquel l'Espagne et l'Europe ont dû cette nouvelle possession, et les trésors qu'elles en ont tiré.

Mexico en est la capitale. Elle a deux cent mille habitans; elle possède tout ce qu'on a droit d'attendre de la capitale de la patrie de l'or et de l'argent, du séjour antique de puissans souverains. Mais cette ville, située au milieu d'un lac, qu'une digue partage en deux parties, dont l'une renferme des eaux douces et l'autre des eaux salées; cette ville, sujette

à des inondations fréquentes, étoit, en 1631, condamnée à l'abandon par le gouvernement espagnol, fatigué des plaintes et des tentatives inutiles ; lorsqu'enfin, en 1763, le commerce de la ville a entrepris généreusement le grand ouvrage qui la délivre à jamais du retour des mêmes malheurs. Pour une somme de 4,200,000 livres, donnée par le gouvernement, à laquelle le commerce ajouta celle de 1,900,000 livres, on a ouvert aux eaux, à travers les montagnes, un passage assez large pour n'avoir plus rien à en redouter. Ce travail ne seroit que le prélude d'un autre bien plus grand, si l'on exécute le plan projetté pour le desséchement du lac.

La population du Mexique ne répond ni à son étendue, ni à sa fertilité, ni à son climat, tant de la part de l'Espagne que de celle des Indigènes. L'affoiblissement de la population indigène devient tous les jours plus sensible, tandis que l'augmentation de celle des Espagnols le devient aussi de son côté. On a remarqué que ceux-ci se marient souvent avec des Indiennes, tandis que les Indiens ne s'unissent jamais par les mêmes nœuds avec des Espagnoles. Cela suffiroit peut-être pour expliquer

la progression inverse des deux populations, sur-tout quand on ajoute à ces causes premières, que les Indiens sont seuls chargés des travaux de la culture, des maisons, et que n'ayant en partage que ce qu'il y a de plus vil ou de plus pénible dans la vie, la différence de leur sort avec celui de leurs maîtres nonchalans, doit en apporter une grande dans leur attrait à se reproduire.

Il seroit contre toute raison, de prétendre fixer, sous des déterminations générales, le climat, le sol et les cultures d'une aussi vaste contrée que le Mexique. On sent à combien de variétés prêtent nécessairement d'immenses espaces, qui touchent à des mers différentes, à des positions parsemées de singularités, dont rien de ce qui existe dans nos climats ne peut nous donner l'idée, ni devenir pour nous un sujet de comparaison. Bornons-nous donc à dire généralement que la culture du Mexique est foible, que les Espagnols ne s'y soignent pas mieux que chez eux, que les animaux transplantés d'Europe y ont dégénéré, et qu'en général, si quelques cantons offrent le spectacle d'une culture brillante, ces lieux privilégiés sont rares, et cèdent trop souvent

la place à d'autres, qui sont beaucoup moins bien traités de la nature et de l'art. Il en est de même du climat et du sol, qui sont nécessairement sujets à de grandes différences, en raison des accidens de tout genre, qui doivent s'y rencontrer, d'après des situations d'une variété et d'une distance inappréciable. Ainsi les parties du Mexique, traversées par les Cordélières, quoiqu'infinimentsupérieures à celles du Pérou, sur-tout lorsqu'elles sont situées sur la mer, ne peuvent avoir la même température, ni le même sol que celles qui sont plus ouvertes, et moins rapprochées de la mer.

Au nombre des denrées précieuses que le Mexique fournit à l'Europe, se trouvent la vanille et la cochenille. La première ne produit qu'une exportation de cinquante quintaux, au prix de 450,000 livres. Celle de la cochenille s'élève à 9 millions. Cet insecte précieux fut dérobé au Mexique par M. Thierry, français, qui ne craignit pas de s'exposer à mille dangers, pour l'aller chercher à Caxaca, et le transporter à Saint-Domingue, où il a prospéré, où il augmentera la richesse de la colonie et les jouissances de l'Europe, sans que l'Espagne y perde peut-être autant qu'elle le craint.

Le Mexique importe de l'indigo pour 8 millions.

Le tabac, dont la culture a été introduite par Galvez, est devenu une des branches principales du revenu qu'en retire la métropole. Il a pris son nom de la ville de Tabago, auprès de laquelle il fut découvert en 1521.

C'est encore à Galvez qu'on y doit la culture du bled. Déjà, loin d'être borné à la seule consommation du pays, il promet d'approvisionner toute l'Amérique espagnole. Alors il en passera aussi aux Antilles, et cette importation nouvelle amènera une révolution dans ces contrées, qui n'auront plus à demander leur subsistance à l'Europe, et qui auront de moins ce lien toujours si fort.

Mais la grande richesse du Mexique, celle qui est incomparable avec toutes les autres, ce sont les mines d'argent qui abondent sur cette terre, qui remplacent l'épuisement d'une mine, en en montrant tout de suite une autre. Il serait bien difficile d'en déterminer au juste le rapport. Toutes les données puisées dans les registres du gouvernement, dans le relevé des droits perçus à l'extraction, sont nécessairement fautives. Mais on sait qu'en 1782, d'a-

près le rabais du prix du vif-argent, accordé par Galvez, les mines du Mexique rendirent vingt-sept millions de piastres fortes. Elles en auroient rendu davantage, si on avoit pu leur fournir une plus grande quantité de vif-argent. Jusqu'en 1784, le Mexique le tira d'Espagne; alors elle convint d'une fourniture de six mille quintaux avec les mineurs d'Idria en Istrie, au prix de 52 piastres. Le gouvernement le cédoit aux mineurs pour 41 piastres; ils le payoient auparavant 80 piastres.

Lorsque le ministre La Ensépada s'occupa de débrouiller le cahos des finances de l'Amérique, il constata, pour le Mexique seul, un produit de 54 millions, dont une partie étoit absorbée par les frais auxquels le gouvernement est assujetti.

De nouvelles mines ont été découvertes dans la province de Stasi, grande vice-royauté située au nord du Mexique, presqu'à la source orientale de la rivière de Nord........ Les droits de la couronne sur le produit des mines, ont été enfin fixés en 1777, après de grandes variations, à 11 et ½ pour l'argent, et à 3 pour l'or.

L'Espagne, comme tous les états européens à colonies, s'est réservé de tout tems le com-

merce exclusif de l'Amérique, et peu de colonies ont éprouvé, de la part de leurs métropoles, plus de contrariétés, d'indécisions, d'ombrages, d'entraves et d'absurdités palpables. Presque tous les réglemens que cette puissance dressa pour ses possessions d'Amérique, sont frappés de signes évidens d'insanité, et paroissent n'avoir été faits que dans le double but d'étouffer la colonie, et de frustrer la métropole des avantages qu'elle en pouvoit retirer. L'Espagne avoit toute espèce d'intérêt à étendre, à vivifier ses rapports avec ses colonies. Elle les avoit tellement surchargé d'entraves, qu'elle les avoit réduites presque à rien, qu'elle les laissoit manquer de tout, et qu'elle n'en recevoit elle-même que très-peu de chose. Enfin, cette double barbarie, cette double insulte au sens commun et à toute idée coloniale, a cessé, et l'Espagne peut compter, par ce que ce retour aux vrais principes lui a déjà valu, ce qu'elle y gagnera par la suite, et ce qu'elle a perdu à ce retard. L'ancien état étoit le triomphe de l'esprit fiscal ; le nouveau sera celui du commerce, de l'Amérique et de la métropole, et tout cela vaut un peu mieux.

D'abord, il fut défendu à tous autres qu'aux Castillans, de s'établir en Amérique. Cette prohibition en fermant ce grand pays à la majeure partie des Espagnols, sembloit indiquer la crainte de voir le sang européen multiplier, sur une terre qu'on avoit au contraire un si grand intérêt à couvrir de la race des conquérans, pour en mieux assurer la conquête, et pour contre-balancer et contenir la population indigène. La nature, en frappant celle-ci, a corrigé cette grande erreur, et a montré une fois de plus, combien ses ouvrages sont au-dessus de ceux des hommes.

Charles-Quint voulut d'abord la liberté du commerce; c'est un hommage de plus à rendre à sa mémoire. Ce prince se trouva malheureusement au-dessus de son siècle, et presque seul à sentir le prix de cette idée; elle ne fut pas réalisée, et l'on passa sur-le-champ à un autre extrême; car on ne vit plus que des prohibitions. Séville fut le seul entrepôt pour toute l'Amérique; Cadix lui succéda, lorsque le comblement du port ne permit plus aux vaisseaux d'aborder à Séville.

Depuis ce tems jusqu'à Philippe V, ce ne fut qu'une suite de réglemens plus oppressifs,

plus onéreux les uns que les autres. Ils réduisirent enfin à une certaine époque, les rapports de la métropole avec d'aussi opulentes colonies, à l'envoi de cinq vaisseaux; encore une partie ne revenoit-elle que tous les trois ans.

Le tarif de 1720 étoit une conjuration contre l'Espagne, au profit des étrangers, et surtout de l'Angleterre. A force de surcharger les importations, et encore plus les exportations, on étoit parvenu à assurer au fraudeur un profit de 70 pour 100, opération qui rendoit aux seuls Anglais, par année, 20 millions de piastres fortes.

Enfin, les besoins et les plaintes de l'Amérique, les progrès des lumières et l'évidence des faits ont amené, après des siècles de malheurs et de tatonnemens, après mille essais informes, l'ordre de choses, le premier en rang comme en utilité, celui qui se présente le premier à la pensée, celui qui en débarrassant les colonies de leurs entraves, débarrasse aussi la métropole des sollicitudes attachées au maintien des mauvaises loix; car les gouvernemens n'ont pas moins de peine à les maintenir, que les sujets à les supporter, et il est

aisé de démontrer qu'il y a autant à gagner pour les uns et pour les autres à n'en établir que de bonnes. L'ordre de choses que tout administrateur rougira dorénavant de méconnoître, comme ses prédécesseurs auroient rougi de le connoître, cet ordre, qui est et qui ne peut être que la liberté, vient enfin d'être établi pour l'Amérique. Le commerce est libre entre l'Espagne et elle; elles seront dorénavant heureuses l'une par l'autre.

Cette heureuse innovation n'a pas échappé, comme on peut bien le croire, aux censures des routiniers, de ces adorateurs hébétés des erreurs établies, qui leur sont sacrées, par cela seul qu'ils sont leurs contemporains, et qu'il en coûteroit trop à la paresse de leur esprit, de s'éclairer assez pour les abjurer et pour adopter des opinions plus raisonnées. Mais tous ces pronostics se sont évanouis devant l'évidence des faits. Comment résister en effet à une démonstration aussi décisive que celle qu'offre le passage du commerce prohibitif à celui de la liberté; elle date de 1778. A cette époque, l'exportation de l'Espagne en Amérique se bornoit à.................. 19,000,000 l.

Les droits à l'entrée et à la sortie, à près de...........	2,000,000 l.
Les retours..............	18,000,000
Dix ans après, en 1788, les exportations se sont élevées à.	76,000,000
Les retours à.............	201,000,000
Ils surpassent les envois de.	126,000,000
Les droits de 1778 s'arrêtoient à...................	2,000,000
En 1788 ils atteignoient à..	15,000,000

Et cependant le nouveau tarif renferme de nombreux défauts, et prêtera, après leur réforme, à d'immenses améliorations. Il faut bien que le systême de la liberté soit essentiellement favorable au commerce, qu'il soit inné avec les colonies, puisque cette augmentation de produit, en faveur de l'Espagne, n'a pas été arrêtée par la faculté accordée aussi à la Louisianne et aux îles Espagnoles de commercer directement avec le Mexique.

Les relations commerciales du Mexique avec le Pérou, ont subi les mêmes vicissitudes que celles avec l'Espagne. Libre d'abord, comme l'avoient été celles du Mexique, restreintes

ensuite à l'envoi de deux navires, prohibées entièrement en 1636, elles furent complètement r'ouvertes en 1774, et les deux pays ont la faculté de traiter entr'eux de tous leurs besoins. Guatinala est le centre de ce commerce. Cette ville, capitale de la Grande-Audience, dont nous avons déjà parlé, périt en 1772, par un tremblement de terre. Elle renaît dans le voisinage de ses ruines, à huit lieues de l'ancien emplacement, dans une position plus favorable, et sur des plans modernes bien supérieurs aux anciens.

Il a été réservé au Mexique de former seul toutes les relations de l'Amérique avec les Philippines. Jadis elles avoient la liberté du commerce avec lui, et devoient ce privilège à la nécessité de créer un attrait à leurs habitans pour s'y fixer, et pour contre-balancer le penchant qui attiroit les Espagnols vers l'Amérique, comme source de la fortune. On céda ensuite aux plaintes du commerce d'Espagne, et l'on réduisit les relations entre les deux pays à l'envoi de ce vaisseau, si connu sous le nom de galion de Manille. Il en part tous les ans en juillet, gagne les vents alisés,

touche au cap Saint-Lucar, et aborde, après une traversée de six mois à Acapulco, sur la côte occidentale du Mexique.

Cette ville est peu importante, mais son port est excellent. Le galion doit suivre sans jamais s'en écarter, la route que les ordonnances lui ont tracée, et il est *sans exemple qu'il lui soit arrivé malheur*, quand il s'y est conformé. Son chargement est aussi réglé; mais la loi, à cet égard, est si mal observée, que de 2 millions 700,000 livres qu'il devroit être, il dépasse ordinairement 10 millions. Le vaisseau doit être du port de deux mille tonneaux et de quatre mille balles de marchandises; ce qui n'empêche pas qu'il n'en porte au moins le double, ainsi que des passagers, dont il reçoit moitié plus qu'il ne devroit faire. Trois fois il est devenu la proie des Anglais en 1587, 1709 et 1742.

C'est sur la côte orientale du Mexique qu'est situé le pays d'Honduras, de Campêche et d'Imatan; le premier s'étend du lac de Nicagarua au cap Honduras, sur une longueur de cent quatre-vingts lieues de côtes.

L'Incatan est une presqu'île d'environ cent lieues de long et vingt-cinq de large.

Ce pays n'a d'autres habitans européens que les Anglais, qui se sont établis en trois endroits, pour la coupe du bois connu sous le nom de Campêche. Ils y ont résisté aux tentatives de l'Espagne, qui s'est vue forcée, par le traité de 1763, de reconnoître la légitimité de leur établissement, sacrifice trop opposé à ses maximes exclusives, pour n'avoir pas dû lui coûter infiniment.

La Californie joint de trop près le Mexique, pour les séparer ici, et diviser par le récit ce qui a été uni par la nature. Ce pays fut une des découvertes de Cortez. L'Espagne n'y mit d'abord que peu d'intérêt, l'abandonna bientôt, et n'y revint qu'en 1697, en la confiant presqu'exclusivement aux soins des jésuites. Ils y eurent les mêmes succès qu'ailleurs, et commençoient à policer ces peuples sauvages, lorsqu'ils en furent expulsés, comme de toute la domination espagnole. Egalement éclairés et zélés, ces missionnaires ne se bornoient pas à la réunion et à l'instruction des habitans, ils portoient leurs vues plus haut, et ils avoient formé le magnifique projet de reconnoître parfaitement les côtes de cette vaste contrée, et de l'élever à tout ce dont elle étoit suscep-

tible. La cour de Madrid peut avoir hérité de leurs plans, mais elle n'en a pas pressé l'exécution, d'après les dernières relations, surtout celles de la Peyrouse, qui représente ce pays comme mort encore à la culture, aux arts et à tout ce qui rend un pays intéressant et utile.

Il n'étoit pas possible que le Mexique fût baigné par deux mers, et ne les séparât souvent que par de petits espaces, sans qu'il fît naître le projet de les réunir, et de livrer, à travers les terres, un passage aux vaisseaux qui sont obligés de faire le tour de toute l'Amérique méridionale, en suivant deux fois toute l'étendue de ce grand continent. L'exécution de ce plan seroit l'époque d'une révolution dans le commerce, et la source d'avantages immenses pour l'Espagne, comme pour le Mexique. Aussi les plans n'ont-ils pas manqué à ce sujet.

Le premier portoit sur la réunion des deux mers par la rivière de Chagre, qui est navigable jusqu'à cinq lieues de Panama, et qui verse dans le golfe du Mexique.

Le second consistoit à faire la jonction par la rivière de Chamalahon et de Saint-Michel,

qui versent dans le golfe d'Honduras et dans la mer du Sud. L'un et l'autre furent condamnés comme à-peu-près impraticables sous Philippe second. Enfin, sous Charles III, il y a à-peu-près quinze ans, on a proposé d'effectuer ce grand plan, en travaillant sur le lac de Nicagarua. Il n'est séparé de la mer du Sud que par un espace de douze mille toises, et il verse dans le golfe du Mexique par la rivière Saint-Jean. Il paroît donc prêter beaucoup à l'exécution de ce plan, dont l'accomplissement feroit de ce lac et du Mexique, le centre du commerce du monde. Là s'éleveroient des villes rivales d'Amsterdam et de Cadix. Là, en choisissant bien l'emplacement des nouvelles cités et des nouvelles habitations, en répétant ce que les Américains font chez eux, on élèveroit aux arts, au commerce, à l'industrie, à la richesse, le plus beau monument qu'ils aient jamais fait naître. Mais l'époque de ce changement n'est pas arrivé, et l'Espagne ne paroît pas se disposer à se hâter, dominée comme elle l'est par la crainte d'ouvrir à tout le monde un passage libre ou forcé, à travers des possessions qu'elle a toujours pris soin de fermer, et d'introduire elle-

même l'étranger aux sources des trésors dont elle veut garder exclusivement la clef. Le reste du monde ne paroît appelé à les tenir en commun avec l'Espagne, que lors de l'exécution du plan qui sera la seconde partie de cet ouvrage. En attendant, c'est par la Véra-Crux que l'Espagne communique principalement avec le Mexique. Les vaisseaux d'Europe y abordent, et en partent directement pour l'Espagne, où ils arrivent après une traversée de soixante-quinze à quatre-vingts jours. Ils font échelle à Porto-Ricco ou à la Havanne. Le climat en est mal-sain, le port resserré, mais couvert de bons ouvrages; du côté de l'Est, il seroit la première défense du Mexique; la seconde se trouveroit dans la citadelle de Pérotte, que l'on a commencé de bâtir en 1770, avec toutes les recherches du génie moderne.

Au sud des trois provinces dont nous venons de parler, se trouvent encore les trois provinces de Veraguas, Darien et Panama, toutes trois désertes et incultes; elles forment l'intermédiaire du Mexique et du Pérou; et celle de Darien fait le lien des deux Amériques. Les Espagnols s'y sont à peine établis, tant le pays leur a paru ingrat, et d'une habi-

tation incommode et mal-saine : on n'en jugea pas de même par-tout. En 1690, une colonie Ecossaise de douze cens individus vint s'y fixer. L'Espagne revint alors de son indifférence, et craignant comme à l'ordinaire un établissement étranger au centre de ses possessions, elle obtint conjointement avec la France, la suppression de cette colonie. Alors l'Espagne commença à s'y occuper d'établissemens qui n'ont pas eu de grands succès, réduits maintenant à quelques forts, et à de foibles garnisons. Le Darien forme avec les provinces de Veraguas et de Panama, ce qu'on appelle le royaume de Terre-Ferme, nom qui, suivant l'enflure espagnole, a plus de pompe que de réalité, car c'est le plus misérable pays de l'Amérique. Panama en est la capitale : c'est de-là que les Espagnols partirent la première fois pour se rendre au Pérou; c'est par ce port et celui de Porto-Bello, situé sur la côte opposée de l'Isthme, que se faisoient presque toutes les affaires de l'Espagne avec les côtes de la mer du Sud, avant que le passage du cap de Horn ne fut usité comme il l'est aujourd'hui, ce qui a fait perdre à ces deux villes presque toute leur importance. Panama

jouit d'une pêcherie de perles dans les quarante-trois îles qui sont dans son golfe ; elles sont d'une assez belle qualité et vont presque toutes au Pérou. Panama fut long-tems l'entrepôt des productions du Pérou et les versoit à Porto-Bello, par la rivière de Chagre ; on les y transportoit par terre. Cette transportation faisoit de Porto-Bello le second entrepôt du Pérou avec l'Espagne. Le commerce s'entretenoit entre les deux pays, au moyen des flottes dont l'arrivée et le départ étoient fixés, ainsi que par celui d'une foire célèbre où les immenses affaires de la Métropole et du Pérou, les intérêts des négocians de deux points si éloignés, se traitoient avec une bonne foi qui, pendant quarante ans, ne souffrit pas la moindre atteinte, avec une loyauté qui honoreroit les maisons de commerce les plus jalouses de leur réputation. Cette foire duroit quarante jours : mais différens incidens, tels que la prise de Panama, celle des Galions, brûlés à Vigo dans la guerre de la Succession, la concurrence de la compagnie anglaise, chargée de fournir le Pérou de nègres, toutes ces circonstances réunies ont fait tomber cette foire et réduit les deux villes qui en étoient le

siège, à quelques branches de commerce beaucoup moins importantes.

Porto-Bello fut reconnu et tracé par Colomb en 1502, mais bâti seulement en 1584, et détruit en 1740 par l'amiral Vernon. Son climat est meurtrier au point d'avoir mérité le lugubre surnom de tombeau des Espagnols.

Entrons maintenant dans l'Amérique méridionale.

Cette contrée a......... lieues de long, sur une largeur qui varie depuis neuf cens lieues, jusqu'à cent, d'après sa forme très-étendue au milieu, et très-resserrée aux extrémités ; aussi compte-t-elle neuf cens lieues de Fernambuk à Truxille qui est sa plus grande largeur, quarante-deux seulement à l'Isthme de Panama qui est la plus petite, et cent à l'extrémité de la terre des Patagons. L'Espagne possède tout ce vaste pays, à l'exception du Brésil et des deux Guianes hollandaise et française : ses domaines y consistent dans le nouveau royaume de Grenade, la Guiane espagnole, le Pérou, le Chili et le Paraguay.

La première province où l'on entre en quittant le Darien, est celle de Carthagène,

qui a cinquante lieues de côtes et qui s'enfonce à quatre-vingts lieues dans les terres. Découverte en 1502, elle ne fut soumise, et Carthagène ne fut bâtie qu'en 1527 : elle a été à plusieurs reprises l'objet des incursions des Français et des Anglais. Drake la brûla en 1585. Pointin la prit en 1692 : l'amiral Vernon y échoua en 1741 : elle est bien fortifiée, bien bâtie, mais mal-saine, et les dangers de son climat forment une de ses principales défenses. Sa population est de vingt-cinq mille ames. Carthagène fut long-tems le lien qui unissoit l'Espagne et cette contrée : alors le commerce se faisoit par la voie des Galions. Les négocians continuent d'en user, et le font sans aucune difficulté. Le territoire de Carthagène ne fournit à aucune exportation, pas plus que celui de la province de Sainte-Marthe, que son dénuement range au nombre des contrées les plus misérables, et les plus inutiles à leur métropole. Après Sainte-Marthe, vient la province de Venexuella, ou la petite Venise, dénomination adoptée pour retracer la conformité des fondations des deux villes : elle fut découverte en 1499 et occupée en 1527. . . . . . . Charles-Quint la céda à des

négocians et banquiers d'Augsbourg, alors les plus riches de l'Europe, et qui étoient devenus ses créanciers. A force de vexations, ils s'en firent expulser au bout de peu de tems. Cette province tire sa principale importance de la culture du cacao, dont la qualité est supérieure à tous ceux des autres parties de l'Amérique; c'est celui connu sous le nom de cacao de Caraque, parce que la ville de ce nom en est l'entrepôt : son commerce avoit été long-tems tellement entravé, que les récoltes de cacao passoient en entier dans les mains des Hollandais, qui le revendoient à la métropole avec un bénéfice de plus de cent pour cent. Ils s'en étoient tellement approprié le profit, que dans l'espace de vingt-sept ans, la métropole n'expédia que cinq vaisseaux pour sa colonie, qui alors lui étoient parfaitement inutile. Cet inconvénient fit recourir à la formation d'une compagnie connue sous le nom de Guipuscoa, qui fournit à moitié meilleur marché que les Hollandais; elle a rendu pendant long-tems de grands services à l'Espagne et à la colonie, quoiqu'en définitif elle n'ait pu échapper à la destinée de toutes les compagnies exclusives, qui est de se ruiner, ce

qui lui est arrivé en 1784. Maintenant ce commerce est libre à toute l'Espagne et n'en prospérera que davantage au bénéfice mutuel de la métropole et de la colonie.

Cumana fut découvert par Colomb en 1498: ce pays n'a que de foibles rapports avec l'Espagne à laquelle il fournit peu et dont il ne reçoit pas davantage. Las Casas, cet homme dont le nom vivra à jamais dans les fastes de l'humanité, et paroît destiné à devoir servir de contre-poids aux forfaits de ses compatriotes; Las Casas tourmenté du desir de mettre un terme aux souffrances de ses *chers Indiens*, ainsi qu'il se plaisoit à les nommer, avoit conçu le plan de donner à l'Amérique, des cultivateurs d'un caractère plus doux que ses conquérans, et tout-à-la-fois exempts du sort et des souffrances des esclaves. Pour cela, il vouloit y conduire une colonie d'Espagnols revêtus de tous les signes de la paix, une espèce d'association religieuse, telle à-peu-près que celle des frères Moraves : c'étoit une croisade de l'espèce la plus respectable, car elle eût été la plus pacifique de toutes. La cour d'Espagne céda aux instances de cet homme vertueux, et lui abandonna Cumana

pour ses essais ; mais des évènemens malheureux arrivés pendant son absence d'Amérique en rendirent l'exécution impraticable ; malheur à jamais déplorable, qui a privé le nouveau monde d'un grand exemple, et l'ancien d'une grande excuse.

La Guiane espagnole fut découverte en 1498 par Colomb ; elle ne rend rien à l'Espagne, étant elle-même réduite aux plus minces établissemens.

Le nouveau royaume de Grenade fut formé en 1718 d'un démembrement de la vice-royauté du Pérou, séparation jugée nécessaire et avec raison pour le bien des deux pays. Ce gouvernement s'étend en largeur d'une mer à l'autre ; en longueur, de l'Orénoque au détroit de Darien, sur la mer Atlantique ; et de Tumbez à Véragua sur la mer du Sud : c'est un espace immense. Les Espagnols en firent la conquête en 1526. C'est vraiment la patrie de l'or ; il brille presqu'à la surface de la terre, et ne donne presqu'aucun soin pour le trouver. A de riches mines déjà en exploitation, on va en joindre de nouvelles, qu'on vient de reconnoître, et la nature du sol indique qu'il y en a par-tout. Les émeraudes

sont encore une production de ce pays, qui les fournit à l'Asie, dont l'Europe les tire, ce qui a fait supposer faussement qu'elles en étoient originaires. La province de Quito, qui fait partie du nouveau démembrement, est d'une très-grande étendue, trop grande même pour pouvoir être occupée entièrement par les Espagnols. Ils n'habitent que la vallée de quatre-vingts lieues de long et de quinze de large que forment deux bras des Cordelières, dans lesquelles elle est renfermée : ils s'y sont fixés comme dans un des plus beaux séjours du monde. Le sol et le climat y font prospérer toutes les cultures, favorisées d'ailleurs par un printems perpétuel ; aussi la population s'en ressent-elle et s'y élève-t-elle plus haut que dans aucune autre région de l'Amérique méridionale. C'est à Quito que croît le quinquina ; cet arbre, ami de l'homme, dont les sucs poursuivent dans ses veines et en font sortir le principe de ses infirmités. On en doit l'introduction en Europe, aux jésuites qui le distribuèrent gratuitement aux pauvres de Rome en 1639. Le meilleur croît à Loxa, près de la mer du Sud.

Le Pérou, cette opulente contrée, dont le

nom est devenu le synonyme de la richesse, et rappèle toujours l'idée de l'or, fut découvert par Balboa en 1513, attaqué par Pizarre et Almagro en 1514, et conquis par eux en 1531, après des prodiges d'une audace, d'un courage et d'une constance dignes de couvrir une partie des horreurs auxquelles se livrèrent ces conquérans, assemblage inoui de vices et de vertus, tantôt au-dessus de l'homme, tantôt au-dessous des monstres. Je ne rappellerai point ici tout ce qui leur donna ce puissant empire, et les fraudes qui leur en livrèrent l'empereur, et la mort affreuse de ce souverain, et les déchiremens qui la suivirent, entre les conquérans eux-mêmes qui la vengèrent l'un sur l'autre, en se combattant, en s'exterminant tour-à-tour; Almagro massacré par Pizarre, Pizarre par les fils d'Almagro, et tous les autres chefs tombant successivement sous les coups l'un de l'autre, ou sous ceux de la justice, éprouvant le sort qu'ont eu à peu-près tous les chefs de la révolution française, comme pour servir tous également de témoignage et de monument à cette justice qui veille uniformément en tout tems et en tous lieux. Tout cela, dis-je, est trop connu, pour

devoir être répété ici, et ne fait point partie des seules considérations qui nous regardent, celles des colonies, relativement à elles-mêmes et à l'Europe. Il suffit de dire que le Pérou fut entièrement soumis et pacifié en 1560, et qu'à cette époque s'éteignit la famille des souverains, dont l'unique héritière a mêlé son sang avec celui des usurpateurs, et a formé les familles d'Oropesa et d'Alcannizas. On a vu pareillement celle de Montézume ne pas craindre de descendre au rang de grand d'Espagne et de courtisan du roi qui occupoit le trône de ses pères. Elle vient aussi de s'éteindre par la mort du dernier duc de Montézume.

Depuis le démembrement de la province de Quito, le Pérou n'a plus qu'une longueur de cinq cents lieues. Sa largeur varie beaucoup, soit par le rétrécissement graduel de cette partie de l'Amérique, soit par le rapprochement des Cordelières. Ainsi, les provinces les plus méridionales, telles que celles d'Aria, sont extrêmement resserrées, et comme étranglées entre les côtes et les montagnes. Celles du Nord et du centre sont au contraire beaucoup plus évasées par l'éloignement des montagnes et par l'arrondissement des côtes.

Il faut distinguer trois assises différentes dans le sol du Pérou. La première est le rivage de la mer, large de huit à vingt lieues. C'est un amas de sable. La seconde est formée par des plaines plus élevées, qui ont depuis trente jusqu'à cinquante lieues de large. La troisième l'est par les chaînes des montagnes des Cordelières. Les deux premières parties ont l'air d'être les marche-pieds de la troisième. La culture et la population n'appartiennent qu'à celles-ci, celle-là est aride et déserte, c'est la Lybie du Pérou.

La plus haute montagne du globe, celle de Chimboraco, élevée de trois mille deux cent vingt toises au-dessus du niveau de la mer, fait partie des Cordelières.

Il seroit aussi inutile que ridicule, de prétendre donner une idée générale du climat et des productions d'un pays aussi étendu, soumis aux accidens résultans d'une infinité d'expositions diverses; ici, brûlé par les feux du soleil, là rafraîchi par les vents de la mer et des montagnes, ou enseveli sous leurs glaces éternelles; ailleurs étalant toutes les richesses de la culture dans des vallées délicieuses, qui se retrouvent dans tous les pays de grandes montagnes, frappé dans d'autres lieux d'une

stérilité incurable, tantôt inondé par les cataractes du ciel, ou par celles que vomit la terre; tantôt privé de tout arrosement, et ne recevant de rafraîchissemens que d'une rosée dont la nature, unique au monde, peut passer pour un phénomène. Sûrement un pays ainsi constitué échappe à toute définition générale, et si quelqu'une pouvoit lui convenir, ce seroit d'être extrême en tout, en chaud comme en froid, en salubrité comme en malfaisance, en abondance et en aridité.

Lima en est la capitale. Elle fut bâtie par François Pizarre, en 1535, dans un territoire excellent. Renversée de fond en comble par le tremblement de terre du 28 octobre 1746, elle a été relevée sur de meilleurs plans: Lima veut dire ville d'argent, et mérite cette somptueuse dénomination, par son immense richesse. Entr'autres preuves qu'on pourroit en apporter, quelle autre cité eut pu, comme elle, offrir le spectacle inoui d'un pavé d'argent, ainsi qu'elle le fit pour le duc de Palata, lors de son entrée en qualité de vice-roi, en 1682? Sa population est à-peu-près de soixante mille ames.

A Lima, il ne pleut jamais; et cette ville

doit à un brouillard qui s'élève régulièrement, la fraîcheur que le ciel lui refuse ; il est le seul principe de la fécondité dont elle jouit. Lima est le principal entrepôt du commerce du Pérou, ainsi que celui de ses relations avec l'Espagne et les deux Amériques. Nous avons parlé, à l'article de Panama, de la manière dont se faisoit ce commerce.

Plus au nord du Pérou, se trouve Guyaquil, une des villes principales du Pérou, et la seconde de celles qu'y bâtirent les Espagnols. C'est l'entrepôt de tout le commerce de la province de Quito avec le Bas-Pérou, le Mexique et Panama. Cette ville compte une population de trente-cinq mille habitans. La province dont elle porte le nom fournit une grande quantité d'objets de consommation à l'Europe et à l'Amérique, ainsi qu'aux chantiers de toute la mer du Sud, par son étonnante richesse en matériaux de construction.

Il existe encore au Pérou d'autres villes célèbres, telles que Ensen qui doit sa renommée à son ancien temple du Soleil, et Potoli qui doit la sienne à ses mines. Il en est beaucoup d'autres qu'aucun intérêt n'engage à nommer.

Outre les productions communes à l'Amérique et à l'Europe, le Pérou en possède deux qui lui appartiennent exclusivement, et une troisième qui y est aussi très-commune, celle des mines d'or. La première est celle de la teinture de pourpre, que l'on extrait du limaçon qui se trouve sur les côtes de Guyaquil et sur celles de Guatimala.

La seconde est celle des moutons, animaux aussi admirables par les qualités qui les rendent propres à toute espèce de services, que par la richesse de leurs toisons. Force, patience, sobriété, agilité, richesse de leurs dépouilles, que ne réunissent-ils pas pour le service et pour l'utilité de leurs maîtres ? Il y en a deux espèces, les Lamas, et les Pacos dont les Vigognes sont elles-mêmes une seconde espèce. Les premiers sont les plus robustes et les plus propres au travail; ils sont aux seconds ce que le cheval est à l'âne. La Vigogne est très-sauvage; elle recherche les lieux les plus élevés et les plus froids, comme font en Europe les Chamois et les autres animaux habitans des Hautes-Alpes. Ce sont les Vigognes qui fournissent les laines précieuses qui font les draps incomparables,

dont l'Espagne renferme des fabriques établies à Guadalazara, et que quelques autres ateliers de l'Europe travaillent aussi, pour la parure de l'opulence. La laine de Vigogne est aux autres laines ce que l'or est aux autres métaux. Il en sortoit autrefois une plus grande quantité du Pérou; mais là, comme par-tout, l'avidité a travaillé contre elle-même, et a reçu le même salaire ; à force de poursuivre cet utile animal, on en a diminué l'espèce et les produits. Il falloit le dépouiller et le laisser vivre, comme on fait pour les animaux dont les toisons se renouvellent ; comme on fait pour les arbres dont les fruits se reproduisent. Tuer la Vigogne pour la dépouiller, c'est réaliser la fable de la poule aux guinées ; c'est imiter le sauvage qui abbat l'arbre dont il veut atteindre le fruit. L'Espagne a bien songé à reproduire cet utile animal, et l'a en conséquence transplanté chez elle ; mais par un contre-tems vraiment remarquable, elle leur avoit assigné pour demeure les plaines brûlantes de l'Andalousie, tandis que les sommités des Pyrénées et des Alpes, à peine assez froides pour elles, leur auroient rappelé le climat qu'elles quittoient, et rendu leur air

natal. Il n'est pas besoin de dire le résultat d'un essai aussi bizarre ; on le pressent d'avance.

Presque toutes les mines du Pérou sont situées dans les parties méridionales, et les plus montueuses. Celles des parties basses sont beaucoup moins abondantes. La plus célèbre fut celle de Potosi ; et dans le fait, jamais source de richesses ne fut comparable à celle-là, et ne justifia mieux sa réputation ; car, malgré les soustractions faites aux registres, ainsi qu'aux droits du prince, ceux-ci s'élevoient annuellement à 36,500,000 livres ; ce qui suppose une extraction annuelle et connue de 182,500,000 livres. Quelle somme prodigieuse eût versé cette mine, si elle eût continué de fournir la même abondance de métal ! Mais cet énorme produit commença à décliner au bout de dix-neuf ans, et n'a cessé de décroître jusqu'à celui de 2,000,000, auxquels il est borné aujourd'hui. Dans les premiers tems, le produit étoit de cinquante livres d'argent pour cent livres de minerai ; aujourd'hui la proportion est de un à douze cents cinquante. Ces mines n'ont donc plus que leur ancienne réputation. On en exploite un grand nombre d'autres que la mauvaise

direction des travaux, la fréquence des inondations, la difficulté du transport rendent souvent infructueuses, et forcent même d'abandonner. Il y en a de si riches que le métal s'y coupe presqu'au ciseau, et que des blocs d'argent s'y présentent quelquefois sous un volume étonnant, tels que les deux qu'on envoya en Espagne en 1749, du poids, l'un de cent soixante-quinze livres, l'autre de celui de trois cents soixante-quinze livres. Cependant, avec tous ces moyens de richesse, le Pérou, en général, est beaucoup moins riche que par le passé; il l'est beaucoup moins que le Mexique, puisqu'il n'entre que pour 6 millions de piastres fortes dans les envois de numéraire que l'Amérique fait à l'Espagne, tandis que le Mexique en fournit près de 30 millions.

C'est à Almagro et à ses compagnons que l'Espagne doit le Chili. Rien ne put rebuter ces infatigables aventuriers, que la nature semble avoir formés d'un métal encore plus dur que celui qu'ils poursuivoient par-tout, que celui de la cuirasse dont un poëte revêt la poitrine du premier navigateur. Les Cordelières ne furent pas une barrière insurmontable

pour l'audace de ce chef intrépide ; il y traîna, il y perdit une partie de ses compagnons, et c'est de leur fin déplorable que l'on tire l'exemple effrayant de l'activité du froid, porté au point que, saisissant à-la-fois l'homme et le cheval, il ôtoit la vie à tous les deux, en les laissant dans l'état qui dure encore, d'immobilité, d'adhérence et d'intégrité, où les surprit le saisissement qui causa leur mort.

Almagro arriva au Chili en 1535, et n'eut aucune peine à le soumettre.

Cette vaste contrée est d'une étendue de sept cent lieues de long, sur les côtes de la mer du Sud. Elle commence aux frontières du Pérou, et finit au pays des Patagons. Mais resserrée entre les Cordelières et la mer, elle n'a pas une largeur de plus de trente lieues. Il paroît que ce pays est le paradis terrestre de l'Amérique méridionale. Il jouit d'un climat tempéré et sain, d'une fertilité qui admet et améliore presque toutes les cultures. La vigne y réussit, tous les fruits d'Europe y ont prospéré, tous les animaux s'y sont naturalisés avec succès, et les superbes coursiers l'emportent encore en fierté et en vîtesse sur ceux même d'Andalousie, dont ils tirent leur noble ori-

gine. Heureux de n'être vaincus que par leur propre sang, de n'être effacés que par leur propre race, qui en acquérant de la vîtesse, aura réparé le défaut commun de ses pères, qui ont moins d'agilité que de noblesse et de de cette fierté qui fait leur apanage distinctif. Le cheval d'Espagne est vraiment le cheval poëte et du peintre.

Les Espagnols ne trouvèrent point, dans une partie de leurs conquêtes d'Amérique, des villes déjà formées, ou susceptibles d'être habitées par eux. Ils furent donc réduits à en bâtir presque par tout. Malheureusement ils le firent trop souvent sur de mauvais plans, qui étoient ceux de ces tems encore gothiques. Ils le firent sans consulter les localités, la facilité des abords et toutes les convenances qui pouvoient contribuer à l'utilité et à l'agrément de leurs demeures. Les accidens si communs dans ces climats dévorans ayant détruit une partie de ces anciennes constructions, elles ont été remplacées par d'autres beaucoup mieux entendues ; c'est des ouragans, et des plus terribles phénomènes de la nature que les Espagnols ont reçu le correctif des fautes de leurs pères. Les villes les plus considérables

du Chili sont Valparaiso, Saint-Jago, qui en est la capitale actuelle; la Conception le fut autrefois.

La population de ce pays s'élève à cinq cent mille ames, on y compte très-peu de nègres.

Les restes de l'ancienne population forment à-peu-près cent mille individus, divisés en plusieurs nations, dont la plus redoutable est celle des Arancos, qui depuis la défaite et le massacre de Valdivia en 1541, n'ont pas cessé jusqu'en 1771, de harceler les Espagnols.

Le commerce du Chili, avec les deux côtes de l'Amérique méridionale, est très considérable. Il n'en avoit pas eu de relation directe avec la Métropole jusqu'en 1778, époque de la liberté du commerce entr'elle et ses Colonies. Jusques-là le Chili s'approvisionnoit au Pérou des marchandises d'Espagne, qui, par ce détour, devoient lui revenir à un prix exorbitant. On sent tout ce qu'il a eu à gagner au nouvel arrangement.

Sur les côtes du Chili, l'une à sept lieues, l'autre à cent cinquante, se trouvent les îles de Chiloë et de Saint-Juam-Fernandez. La première a cinquante lieues de long et sept de large. Les jésuites avoient établi dans le centre

une colonie d'Indiens. La seconde, beaucoup plus petite, a été illustrée par les relations de l'amiral Anson. Comme elle devenoit le rendez-vous ordinaire de tout ce qui avoit des vues hostiles sur le Pérou, ou sur son commerce, les Espagnols ont pris le parti d'y parer en s'y établissant eux-mêmes; si l'on peut ajouter foi aux relations des voyageurs, cette île doit être enchantée, et telle qu'en les lisant, il est bien difficile de ne pas sentir naître en soi le desir de l'avoir pour habitation ou pour retraite, ou du moins d'en transporter l'image dans celle dont on jouit. Magellan découvrit en 1520, le détroit qui a conservé son nom. Il n'a pas au-delà d'une lieue de argeur sur une longueur de cent vingt. Ce fut pendant cent ans l'unique passage de l'Europe, vers la mer du Sud, jusqu'à la découverte du cap de Horn, en 1616. Malgré les dangers, François Drake le franchit pour aller insulter les côtes du Pérou. Cette entreprise ouvrit les yeux de l'Espagne sur l'importance jusques-là méconnue du détroit. Aussi dirigea-t-elle sur ces parages une grande expédition, que devoit commander Paul Sarmiento. Il étoit chargé d'établir la colonie à l'extrémité de la terre

ferme ; mais elle n'eut aucun succès, et tout ce grand espace est resté vide jusqu'à nos jours. Il n'en a pas été de même pour les îles Malouines ou Flakland, situées à cent lieues à l'est de la côte d'Amérique, dans l'Océan atlantique. Elles furent occupées pendant dix ans par des navigateurs de Saint-Malo, auxquels les besoins de l'Espagne, dans la guerre de la Succession, ne permirent pas d'abord d'appliquer la rigueur de ses principes sur les établissemens étrangers, dans le voisinage de ses possessions d'Amérique. Mais elle les reprit et les fit exécuter en 1718, époque à laquelle les Français furent forcés d'évacuer ces îles. Ces mêmes îles devinrent, en 1770, le sujet d'une discussion très-vive entre l'Angleterre et les cours de France et d'Espagne : elle se termina comme la première, par la retraite des Anglais.

Le Paraguay fut découvert par les Espagnols en 1515 ; ils lui donnèrent le nom du fleuve par lequel ils y abordèrent : ils n'y furent établis qu'en 1525 par Labot, et en 1535 par Méndoza. C'est une immense contrée qui remonte des terres Magellaniques, au Brésil, et qui s'enfonce dans l'intérieur du

continent jusqu'au Chili et au Pérou : il a plus de profondeur qu'il ne présente de surface. On le divise en trois provinces; celle du Paraguay, de Buenos-Ayres et du Tucuman. Les villes principales sont Buenos-Ayres, l'Assomption, Rio de la Plata et Montevideo.

Le commerce de cette colonie, avec la métropole, consiste en envois de quelques métaux et de marchandises dont les cuirs font la principale partie; elle en expédie plus de cent cinquante mille. Elle envoie au Chili et au Pérou cette herbe célèbre, connue sous le nom d'herbe du Paraguay, qui fait les délices des habitans de ces deux contrées, comme le thé et le betel font celles de l'Europe et de l'Asie. Mais son principal commerce avec eux consiste dans le bétail, sur-tout les mulets, dont la seule province de Tucuman envoie au Chili plus de soixante mille têtes. Tous ces animaux prospèrent et multiplient à l'infini dans des pâturages sans bornes, qui doivent nécessairement abonder dans un pays dont la culture n'a pas effleuré la huitième partie.

Le Paraguay offre le contraste de deux peuples, dont l'un s'est soustrait au joug des Espagnols, et l'autre au contraire s'est em-

pressé de le subir. Le premier, celui des *chairs*, maintient son indépendance dans un vaste pays qui a deux cent cinquante lieues de long et cent cinquante de large, avec un des meilleurs sols de l'Amérique. Le second réuni sous la paisible domination des jésuites, offre l'image de la vie des anciennes républiques; que dis-je, des communautés les plus régulières, formées par un peuple sauvage. C'est ce miracle de civilisation et de police, unique dans le monde, résultant lui-même d'une foule de miracles de patience, de courage et d'industrie, que les jésuites ont fait briller au milieu des déserts de l'Amérique. Plus de cent vingt mille sauvages, les Guaranis, formoient cette famille de frères, où tout étoit commun, et qui sembloient n'avoir qu'une ame. Ce que l'on admire en Europe, ce que l'on va visiter en petit dans quelques aggrégations d'individus, aidés de toute la civilisation moderne, les jésuites l'avoient exécuté en grand sur des hommes dont aucune des notions qui nous sont familières n'avoient encore approché. Eh bien! ce qui fait pour les uns le sujet de transports d'admiration et de tendresse, n'a valu aux autres que des

calomnies, des persécutions et vraisemblablement leur perte. Le plus beau titre de gloire des jésuites est devenu le texte de toutes les déclamations, le chef d'accusations sans cesse renaissantes, et d'autant plus injustes, qu'il est à croire qu'aucun de ceux qui se les permettoient, n'avoient eu la volonté et sur tout le pouvoir de les vérifier. La docilité avec laquelle les jésuites ont obéi à l'ordre qui les arrachoit à ces colonies qu'ils avoient créées au prix de tant de sueurs et de tant de sang, où ils exerçoient un empire si absolu, est leur plus belle apologie, comme la réponse la plus victorieuse à tous leurs calomniateurs. Ils sont tombés sans résistance et sans murmure, ces souverains si indépendans et si fiers; ils sont descendus du trône à la première sommation; ils ont subi la dispersion, l'exil et la misère, et ils n'auroient pas imposé silence à la calomnie à force de sacrifices! Ah! si cette réponse ne suffisoit pas, ils en ont fait une bien plus décisive et plus cruelle tout-à-la-fois, celle des vides qu'ils ont laissés après eux : en vain s'est-on tourmenté pour les remplacer, leur place reste vacante et le sera long-tems, semblable à celle de ces antiques monumens que la flamme

dévora, et qui n'offrent plus sur leurs ruines que des cabanes.

L'Espagne leur a substitué des religieux de plusieurs autres ordres.

Le Paraguay a été séparé en 1776, de la vice-royauté de Grenade, et forme un gouvernement à part dans ces derniers tems. On a cherché à lier davantage l'Espagne avec cette colonie, et par elle avec le Chili et le Pérou. Pour cet effet, on a établi des postes régulières de la Corogne à Buenos-Ayres, servies par huit frégates et vingt moindres bâtimens.

Parvenus au terme des possessions espagnoles, jetons encore quelques regards derrière nous, pour rechercher sur l'immense espace qu'elles nous ont fait parcourir, quelques objets qui completteront le tableau dans lequel nous n'avons pu les faire entrer.

La population de toutes les colonies espagnoles forme un total de douze millions d'ames, nombre bien disproportionné sans doute avec l'étendue sur laquelle il semble errer, moins que l'habiter; mais qu'une multitude de causes ont amené à cet état de foiblesse. Ce qu'on y remarque avec plus de satisfaction, c'est que sur le continent de l'Amérique espagnole, le

sang européen va en multipliant, et l'Indien en décroissant, proportion la plus favorable de toutes pour la métropole et pour l'Europe en général.

Cette population des colonies dépasse celle de l'Espagne, qui ne va qu'à 11 millions. Elle doit s'accroître plus promptement que celle de la mère patrie.

On distingue cinq classes dans la population des colonies espagnoles.

La première est l'espagnole, émigrant en Amérique. Celui-là est *pur*, et honoré à ce seul titre. Ce n'est qu'avec une permission expresse du gouvernement, qu'un Espagnol peut passer en Amérique.

La seconde est celle des Créoles, ou Espagnols nés aux colonies; ils n'héritent pas des honneurs et de la considération de leurs pères.

La troisième est celle des Métis, provenant d'un Espagnol et d'une Indienne. A la quatrième génération, sans nouveau mélange, ils rappellent la pureté du sang européen.

La quatrième est celle des nègres qu'on introduisit en Amérique en 1503. Ils sont appliqués à la culture, dont leur force les rend plus capables que les naturels du pays. Nous

avons rendu compte de toutes les vicissitudes que ce commerce a éprouvées.

La cinquième est celle des Indiens, dont on ne peut séparer le nom de celui de leur ami, de leur ardent défensenr, du généreux Las Casas. Ils furent d'abord attachés aux terres que les conquérans se partagèrent. Ces peuples étoient sans énergie, de corps et d'esprit; et ce fut cette double débilité qui motiva les fréquentes variations qu'ils eurent à éprouver sur leur sort; il fut enfin fixé en 1720, par la loi qui les soustrait à toute domination particulière, et ne les fait plus dépendre que de la couronne. On en excepta les seuls Indiens attachés au service de la maison de Cortez. La loi fléchit devant la reconnoissance; et par ce juste hommage, l'Espagne se reconnut impuissante à rien ôter à celui dont elle avoit tant reçu.

L'ame, le mobile principal de tout le gouvernement des colonies espagnoles, c'est le conseil des Indes résidant en Espagne. Il est composé de trois chambres, deux d'administration et une de justice. Il a la présentation aux places, et la confection des loix pour ces établissemens lointains. Son attachement aux

formes et usages antiques, ainsi que son horreur pour les innovations, sont généralement connus.

Le souverain est représenté aux colonies par des vice-rois, qui ont un grand éclat et de très-grands pouvoirs, quoique subordonnés au conseil des Indes. Dans ces derniers tems, on en a multiplié le nombre, en subdivisant des gouvernemens trop étendus.

Il y a dans toute l'Amérique dix cours de justice, sans appel au criminel, mais avec appel au civil, pardevant le conseil des Indes, pour tout ce qui surpasse 10,156 piastres fortes.

Il y a un assez grand nombre de sièges épiscopaux, une multitude de couvens de tous les ordres. Jadis les cures étoient desservies par les religieux; on les leur a ôté pour les faire rentrer dans leurs cloîtres.

Le clergé paie les décimes de ses revenus.

Les conquéransse partagèrent les terres suivant des proportions convenues pour chaque classe. Vinrent ensuite les fondations des villes sur des plans réglés par des loix déterminées, tant pour elles que pour leur territoire. En 1591, Philippe second, ruiné par son astu-

cieuse politique, source de guerres sans cesse renaissantes, se mit à vendre les terres d'Amérique à ceux qui vouloient y former des établissemens. Il fit plus, car il soumit au rachat tous ceux qui ne pouvoient justifier de leurs titres.

Les colonies espagnoles sont assujetties à toutes sortes d'impôts. Ce sont les décimes du clergé, les droits sur les consommations et sur le papier timbré; c'est encore le monopole du tabac, de la poudre, du plomb, des cartes, la taxe dite de la croisade; enfin, les droits du roi sur l'extraction des métaux.

Le revenu de ces contrées s'élève à près de 100 millions. Les dépenses de souveraineté en absorbent à-peu-près la moitié; la couronne perçoit le reste, qui passe en Espagne.

Elle a long-tems entretenu en Amérique des troupes réglées espagnoles. Son armée étoit déjà très-foible en Europe, à combien plus forte raison devoit-elle l'être davantage et le paroître, sur une étendue de terrain pareille à celle des colonies espagnoles. Aussi est-il presque saus exemple que les attaquer et les soumettre ne fût la même chose, même

pour les plus foibles assaillans. Si les Anglais échouèrent devant Carthagène, c'est moins à la force de sa garnison que l'Espagne en dut la conservation, qu'à la division qui se mit entre l'armée de terre et celle de mer. Aussi l'Espagne compte-t-elle plus pour la défense de ses colonies, sur l'éloignement de l'ennemi, la difficulté des abords, sur l'intempérie du climat et sur toutes les causes qui nuisent toujours aux entreprises lointaines, que sur ses propres moyens militaires. Il paroît qu'elle en est convaincue de plus en plus; car en 1792, elle n'entretenoit pas dans toute l'Amérique au-delà de quatre bataillons européens; elle a substitué aux troupes réglées espagnoles, l'organisation générale de corps de milices. Cette institution, comme l'établissement des arsenaux et des chantiers, date du ministère de Galvez. Voilà donc les immenses colonies d'Espagne pourvues d'un attirail militaire complet, en état de se défendre avec des moyens propres et indépendans. Le tems apprendra si c'est un service qu'il a rendu à la la métropole. De grands exemples, placés aux portes même de ses colonies, peuvent en faire douter.

Récapitulation.

L'Espagne ne possède que de foibles établissemens à la côte d'Afrique. Ils ne font que de naître ; aussi faut-il en attendre le succès.

La totalité des Philippines et des Mariannes lui appartient ; elles lui sont onéreuses.

Aux Antilles, elle possède Cuba, Porto-Ricco, la Trinité, trois établissemens de la plus grande valeur, quand l'Espagne saura en tirer parti.

Sa véritable richesse réside sur le continent américain, dont elle possède la majeure partie. En 1788, le rapport étoit
en métaux, de............. 166,000,000 l.
En marchandises........ 200,000,000

Ce produit est susceptible d'un accroissement qu'on ne peut calculer, puisque le seul changement de l'exclusif à la liberté du commerce avec l'Espagne, l'avoit presque doublé en dix ans, de 1778 à 1788. Cette augmentation provenant d'une double source, celle du sol et de la consommation, favorisée par le

commerce, ne peut manquer de continuer à prendre des accroissemens, parce que le sol, loin d'être épuisé, est au contraire à peine effleuré, mal cultivé, que plus et mieux on lui demandera, plus il rendra, comme il fait par-tout, et qu'enfin le goût des denrées américaines s'étend progressivement avec celui du luxe et des commodités de la vie moderne. Cette augmentation sera pour l'Espagne et pour l'Europe, une source sans cesse renaissante de richesses et de jouissances.

Nous terminerons ce qui concerne les établissemens européens dans les deux Indes, par quelques observations sur ceux qu'y ont formé la Suède et le Danemark. Ces puissances sont entrées fort tard dans la carrière coloniale : presque toutes les places se trouvoient prises lorsqu'elles y sont entrées, et les relations commerciales, de peuple à peuple, étoient déjà établies, ce qui est beaucoup ; car c'est toujours un grand ouvrage que de déranger la direction une fois imprimée au commerce. La Suède et le Danemark sont deux puissances du troisième ordre. Leur marine, naguère encore, étoit au berceau ; elles étoient, sur-tout la Suède, entièrement occupées de

guerres continentales. Leur position est très-reculée vers le nord, une seule partie de leurs ports regarde l'Océan, et n'y apperçoit une partie de l'année que des glaces et d'autres obstacles à la navigation. Tout cet ensemble de contrariétés les favorisoit bien peu pour se former en puissances coloniales ; aussi ne le sont-elles pas devenues, et ne le deviendront-elles jamais ; aussi n'ont-elles fait que glaner dans le champ où les autres ont moissonné : tel sera éternellement leur partage aux colonies ; mais cet état même qui, d'ailleurs, n'est pas sans utilité pour elles, les a jetées dans une autre carrière. Elles se sont mises, pour ainsi dire, à la suite des nations coloniales, et à défaut d'empiéter sur leur territoire, elles empiétent sur leurs marchés, sur leurs ventes, sur toutes les spéculations dans lesquelles leur position leur permet de faire des rabais. Etablis de toute part, au milieu de colonies fermées à tous autres qu'aux nationaux, les Suédois et les Danois ont cherché à suppléer à l'impossibilité de s'y introduire ouvertement, en créant à côté d'elles, des attraits et des facilités pour le débit des denrées qui y étoient retenues. Ils ont calculé sur les

profits de tout ce qu'ils pourroient enlever à l'exclusif national ; c'est lui qui fait leur richesse aux colonies. Ne pouvant être les agens directs de leur commerce, ils s'en sont fait les agens indirects et détournés ; ils lui ont ouvert des entrepôts. Enfin, ne pouvant se faire conquérans, au milieu de colons plus forts qu'eux, ils se sont fait contrebandiers en grand, et ils ont caché la justice du commerce, pour ne s'attacher qu'à sa balance. Voilà l'état réel des colonies suédoises et danoises, tant en Amérique, qu'en Asie : voilà comme il faut les y considérer. Sous les rapports de territoire, de population, de productions, ce sont des infiniment petits, des points perdus sur les immenses espaces : comme mouvement de commerce, et accidens coloniaux, ils sont bien quelque chose.

Aux Antilles, le Danemark possède Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix : celle-ci lui fut cédée par la France, en 1733, au prix de 738,000 livres. Depuis 1754, ces îles jouissant de la liberté du commerce, Saint-Thomas est devenu, dans cette guerre, l'entrepôt des puissances belligérantes ; son rapprochement des côtes de l'Amérique espa-

gnole lui donne de précieuses facultés pour s'immiscer dans son riche commerce, et prendre part à ses profits.

Le Danemark a donné l'exemple de l'affranchissement général, mais graduel des nègres, qui doit avoir lieu à une certaine époque, détermination qui date du ministère du comte de Bernstorf. Cette innovation est sans conséquence pour le Danemark qui, dans des colonies très-bornées, ne possède qu'un très-petit nombre de nègres ; mais elle est et doit être de la plus grande conséquence pour les nations qui ont à en employer et à en surveiller une grande quantité. Tel est l'inconvénient de ces propriétés mélangées, qui, au milieu de dangers et d'intérêts communs, ont des intérêts particuliers, et sont dans une position tout-à-fait inégale avec tous leurs alentours. Nous reviendrons sur cet acte du Danemark, et nous l'envisagerons dans ses rapports avec les autres colonies dont il blesse les droits, en ayant l'air de n'user que des siens ; nous en indiquerons les conséquences, et nous en chercherons le redressement.

Le principal établissement des Danois, le seul même qu'ils aient dans l'Inde, est à

Tranquebar, au royaume de Tanjaour, sur la côte de Coromandel, dans une des branches de la rivière de Cauveri, situation très-heureuse pour la navigation. Le sol en est excellent : cet établissement date de 1618; il a eu à lutter contre deux compagnies exclusives, qui se firent autant de mal qu'à lui-même; elles se trouvèrent ruinées en 1730; une troisième leur succéda en 1732, et a obtenu des succès. Le dividende s'élève habituellement de 7 à 8 pour 100; elle doit ce bénéfice encore moins à ses spéculations directes, qu'à ses négociations cachées avec les agens de la compagnie anglaise. C'est ainsi qu'on a découvert, il y a quelque tems, qu'il passoit par cette voie une immense quantité de marchandises, soustraites à l'exclusif de la compagnie. Là, comme aux Antilles, les Danois sont entreposeurs, profitent de toutes les chances du commerce de leurs voisins; en un mot, Tranquebar est aux Indes, et par les mêmes raisons, ce que Saint-Thomas est aux Antilles.

Tous les Danois ont la liberté du commerce d'Inde en Inde, excepté à la Chine, qui est comprise dans le privilège de la compagnie, et réservée à son exclusif. Dans l'espace de

quarante ans, elle expédia cent huit vaisseaux avec des cargaisons de la valeur de 98 millions, et les revendit pour 189. La consommation du Danemark y entra pour une somme de 36 millions; il en réexporta dans les autres marchés de l'Europe, pour 154 millions. C'est donc un fonds de navigation équivalent à deux vaisseaux et demi par an; d'exportation 2,500,000 livres, et de revente 2 millions un tiers par an. On trouvoit des avantages à transporter l'établissement d'Europe, de Copenhague où il est, à Altona. Cette translation rapprochoit de l'Océan, d'Hambourg, et des consommateurs. Sûrement la compagnie auroit beaucoup gagné à cet arrangement; et c'est sûrement cette perspective qui engagea les puissances maritimes à s'y opposer. Leur intérêt se trouvoit dans une opposition trop manifeste avec celui-là, pour ne pas y mettre tous les obstacles qui pouvoient être en leur pouvoir. Ces puissances, comme principales intéressées au commerce de l'Inde, doivent redouter et écarter tout ce qui peut favoriser ou faire naître des concurrens. C'est ainsi qu'elles firent supprimer, d'autorité, la compagnie d'Ostende,

créée par le prince Eugène, en 1717 : ses succès leur portèrent ombrage ; elles en requirent et forcèrent la dissolution. L'essai tenté par Joseph II a rencontré les mêmes oppositions, et a eu la même issue.

La compagnie suédoise de l'Inde, établie en 1761, a aussi obtenu des succès, et par les mêmes raisons que la compagnie Danoise, en y ajoutant cependant quelques avantages qu'elle a sur cette dernière, tels que la situation de son établissement principal à Gothenbourg, sur l'Océan, et l'exportation de quelques approvisionnemens maritimes que la Suède peut toujours fournir à meilleur marché que le Danemark. Il y a eu trois compagnies, ou plutôt trois renouvellemens d'octrois, tous également heureux. Les dividendes sont avantageux et régulièrement payés. L'exemple d'une prospérité aussi soutenue, dans de pareils corps, est peut-être unique dans l'histoire.

Les deux compagnies formées à Embden, par le roi de Prusse, de 1751 à 1756, n'ont pas eu le même succès. A peine ont-elles pu atteindre l'année 1763, qui fut celle de leur dissolution, et cette expérience dut achever de montrer à Frédéric, que son pays,

semblable à l'ancienne Thrace, pouvoit bien être celui de Mars ; mais qu'il n'étoit point celui du commerce, et du Dieu qui y préside.

C'est pour ne rien omettre que nous avons cité ces atômes de colonies sans territoire, sans habitans et sans marine. Quel autre nom, en effet, donner à des établissemens de 2, 3 ou 4 millions de produit, à côté de ces brillans empires coloniaux que d'autres peuples ont su former.

L'Italie, cette fertile et populeuse contrée qui faisoit, pour l'Europe, le commerce de l'Asie, avant qu'on eut découvert la route du Cap-de-Bonne-Espérance, l'Italie a perdu toutes ses anciennes relations dans l'Orient, et n'en a pas acquis de nouvelles dans les pays découverts à l'Occident : l'Italie n'a pas de colonies, l'Italie ne pouvoit en avoir par sa position centrale dans la Méditerannée, sans aucun rapport direct, sans aucun passage immédiat vers les contrées coloniales. Mais qu'elle se console de manquer de ces propriétés, et que ses regrets aillent se perdre dans les glorieux souvenirs qui lui appartiennent ; qu'elle songe seulement que c'est par elle que furent découvertes et les colo-

exposer à-la-fois à leurs regards le résultat de leurs travaux, les sources de leurs richesses, et les objets de leur sollicitude à venir. Il seroit utile pour eux de pouvoir leur dire : « Voilà ce que vous ont valu trois cents ans d'ébauches, de combats, d'industrie, de laborieuses et pénibles entreprises ; voilà les sources de jouissances trouvées, cultivées par vous, dont vos travaux précédens ont arraché les épines, pour ne vous laisser qu'à en jouir, en n'en contrariant pas l'amélioratian naturelle et nécessaire. Voilà ce dont vous avez trop reçu, pour n'avoir pas le plus grand intérêt à le conserver. » Qu'il seroit heureux pour les Européens, que ces paroles entrant bien avant dans leurs cœurs, ne leur permissent plus de s'endormir sur de si grands intérêts, et de jouir en maîtres distraits, de biens dont la perte seule pourroit leur faire connoître toute la valeur...... Mais comment former ce tableau, qui se compose d'une multitude de détails qu'il faut saisir, de causes et d'effets qui agissent les uns sur les autres, et qu'il faut cependant reconnoître, débrouiller et classer. S'il ne s'agissoit que d'assigner généralement le produit de chaque colonie, des

calculs bien simples, des relevés de bureaux suffiroient; mais un travail aussi borné resteroit trop au-dessous du but que nous nous sommes proposé, pour nous y arrêter. Nous ne recherchons pas seulement ce qui revient aux métropoles du côté de leurs colonies, mais encore ce que les colonies tirent des métropoles. Cette réciprocité double le produit réel des colonies, et doit par conséquent faire partie des calculs destinés à en retracer le tableau. En effet, tout ce que les colonies demandent à la métropole, et la forcent, par cette voie amicale, d'ajouter à ses productions et à ses travaux, sont des valeurs nouvelles que les colonies créent dans son sein. Ainsi, lorsqu'une colonie livre à la mère patrie 100 millions de denrées pour 50 millions qu'elle en reçoit, cette colonie n'équivaut pas seulement à 100 millions, mais à 150 millions, parce qu'elle a forcé la métropole à produire et à travailler pour 50 millions, qui sans elles n'auroient pas eu d'objet, et par conséquent n'auroient pas existé. Les colonies et les métropoles réagissent donc les unes sur les autres; et pour évaluer leur véritable valeur, il faut tenir compte de cette double action. Il faut même aller plus

loin; car regardant les colonies comme l'œuvre et la création inaliénable de l'Europe, il faut encore évaluer ce que valent celles même qui ont cessé de lui appartenir, et qui ne lui tiennent plus que par le grand lien qui unit toutes les nations, celui du commerce. C'est ainsi que les colonies des Etats-Unis de l'Amérique, quoique séparées de l'Angleterre, et existant en état d'indépendance, ne cessent pas d'appartenir au sujet actuel, parce que faisant partie de la création coloniale opérée par l'Europe, et tirant beaucoup de ses produits, elles restent liées à l'Angleterre et à l'Europe, par des rapports qu'on ne peut se déguiser ni détruire. Ainsi, ce n'est pas seulement comme *produit*, mais encore comme auteurs et promoteurs de produits, qu'il faut les considérer; et par conséquent, pour se former une juste idée de la valeur des colonies en elles-mêmes, et de leur influence sur l'Europe, deux objets que nous ne voulons jamais séparer, il faut toujours les envisager sous ce double point de vue.

Nous sommes loin d'attacher la prétention de l'infaillibilité à un bilan aussi étendu, formé de parties si diverses, si difficiles à constater,

et si mobiles dans tous leurs détails. Nous n'aspirons qu'à donner un apperçu général du produit des colonies, qu'à faire l'état probable de leur situation envers l'Europe, et celui de l'Europe envers elles, de manière à réunir dans un tableau très-resserré, tout ce qui peut servir à donner des notions sur cette grande branche des richesses et de la félicité publique de l'Europe. Une exactitude minutieuse ne serviroit de rien à la plupart de nos lecteurs, pour lesquels elle seroit absolument sans objet; d'ailleurs, un travail de cette nature n'en est guères susceptible, et s'en écarte autant dans son éxécution que dans son but.

Le Portugal retire de toutes ses colonies, la somme de 71,814,400 liv.

Il obtient les produits du Brésil, qui s'élèvent à 56 millions, avec 15 millions de marchandises, dont 7 millions sont de son crû. Mais dans ces 56 millions, les métaux et les diamans entrent pour 29 à 30 millions; de manière que les 15 millions de marchandises portugaises ne correspondent qu'à 26 millions de marchandises du Brésil, ce qui fait environ 40 pour 100.

La Hollande reçoit de ses colonies 37 millions. Celles de l'Inde rendent bien à elles seules 28 millions; mais les dépenses de souveraineté en absorbent plus de 20, et l'on ne peut compter que les 7 millions qui restent, parce que les 20 étant employés à produire les 7, ils sont, quant à la Hollande, renfermés dans ces 7, et n'existent pas pour elle d'une autre manière.

On sait que dans un espace de dix ans, les ventes de la compagnie hollandaise se sont élevées, année commune, à 42 millions; mais on ne sait pas à quelle somme de marchandises cette vente correspondoit, parce que ces produits se cómposent de plusieurs branches extrêmement compliquées, et que la Hollande unissant la souveraineté au commerce, la force à l'industrie, fait entrer dans cette somme, et ce qui provient du commerce, et ce qui provient de la souveraineté, et sur-tout ce qui provient des arrangemens faits avec une multitude de petits princes, qui lui cèdent presque pour rien, des objets qu'elle revend fort cher en Europe.

Dans l'espace de dix ans, la Hollande exporta aux Indes 146 millions en numéraire

effectif. La totalité des îles anglaises est évaluée à 100 millions de produits annuels, importés dans la métropole.

La traite des nègres, dont les Anglais cèdent aux autres colons quinze à seize mille têtes, doit rendre 15 millions, au prix courant de 1000 liv. par tête.

Le Canada, qui en 1767 n'exportoit que pour 4 millions, doit rendre actuellement 6 millions.

On ne peut évaluer la contre-bande avec le continent espagnol, pas plus que le produit des établissemens d'Honduras et de Campêche. Cependant, ce n'est forcer aucune probabilité que de les porter au moins à 25 millions par an, ce qui paroîtra bien modéré à qui voudra se souvenir que le tarif espagnol de 1720 ouvroit aux Anglais un bénéfice de plus de 20 millions de piastres. En réduisant leurs profits habituels par la même voie, au tiers et même au quart de cette somme, on ne court pas risque de tomber dans l'exagération.

La pêche de Terre-Neuve, et la fourniture de la morue, sont de la plus haute importance. L'Angleterre, après sa consommation propre,

en revend à l'Espagne seule pour 20 millions. Elle en approvisionne le Portugal et les états catholiques du Midi ; elle en vend au nord de l'Europe, à tous les colons des Antilles. Il est difficile qu'un commerce aussi étendu n'atteigne pas 50 millions.

L'Angleterre entre pour moitié dans les objets que le Portugal exporte au Brésil, et se rend adjudicataire de la moitié des diamans que la cour met dans le commerce. Les deux objets réunis équivalent à 7,500,000 livres.

Les Grandes-Indes rendent 1°. 36 millions de numéraire, provenant des tributs du pays, qui sont importés en Angleterre, comme excédent du produit sur la dépense ; 2°. les bénéfices du commerce, qu'il faut évaluer de trois manières, 1°. l'exportation d'Angleterre aux Indes ; 2°. l'importation des Indes en Angleterre ; 3°. la revente à tous les peuples de l'Europe. L'exportation d'Angleterre aux Indes s'est élevée, dans l'espace de soixante-quatorze ans, à 724,561,932 liv. L'importation à 1,687,454,369 livres. Il y a donc un excédent d'importations de 998 millions 543,552 livres. Les ventes des cinq années depuis 1772 jusqu'à 1777, forment une

somme, année commune, de 80 millions. Ce commerce est considérablement augmenté depuis cette époque, et s'élève au moins à 100 millions par an. Il faut y ajouter 12 millions pour la contrebande, que l'on sait y avoir lieu au moins pour cette somme. Plus, 4,500,000 liv. pour les diamans qui viennent des mines de l'Indostan. Plus, les sommes que les particuliers qui vont chercher fortune aux Indes, soit dans le commerce, le service ou les arts, rapportent chaque année en Angleterre ; car on ne s'établit guères dans le Bengale.

Les produits de l'Inde vont encore s'accroître beaucoup pour l'Angleterre, par l'occupation d'une partie des états de Tippoo-Saïb, et par l'extention du commerce sur toute celle qu'elle ne s'est pas adjugée ; de manière qu'il est très-probable que dorénavant l'Inde rendra à l'Angleterre un produit annuel de 200,000,000 livres.

L'Angleterre fait aussi un commerce très-avantageux avec les Etats-Unis de l'Amérique. Quoique ceux-ci aient cessé de lui appartenir, ils n'ont pas cessé de commercer avec elle :

en se soustrayant à son obéissance, ils ne se sont pas soustraits à son industrie; et ils sont restés ses tributaires, en cessant d'être ses sujets. Il est connu que l'Amérique est un des débouchés les plus avantageux de l'Angleterre : dans l'espace de soixante-seize ans, de 1697 à 1773, l'Angleterre exporta en Amérique pour la somme de 1,734,463,550 livres. L'Amérique, de son côté, importa en Angleterre 1,186,953,280 livres. Balance en faveur de l'Angleterre, 547,510,000 livres ou 80,000,000 livres par an. Mais, comme ces soixante-quatorze années se rapportent au premier âge de ces colonies, se rapportent par-là même à l'époque de leur plus grande pauvreté, on ne peut les prendre pour mesure d'évaluation actuelle; car le commerce d'Amérique va toujours en augmentant : jusqu'en 1749, il n'atteignit pas 24 millions d'exportation; et jusqu'en 1752, 24 millions d'importation; mais augmentant d'année en année, il s'est élevé jusqu'en 1773, au taux moyen de 60 millions d'exportation, et de 36 millions d'importation, ce qui donne à l'Angleterre un bénéfice net de

24 millions. Supposons que dans les vingt-sept ans écoulés depuis 1773, ce commerce n'ait augmenté que d'un quart, ce qui est peu de chose, le produit pour l'Angleterre sera alors de 30 millions.

Le commerce américain s'est élevé, dans les deux années 1797 et 1798, à 51,294,650 dollards, et à 61,310,352 dollards.

Si l'on nous demande pourquoi nous comptons l'Amérique au rang des colonies anglaises, puisqu'elle en est indépendante, ou pourquoi nous ne comptons pas les autres états également indépendans, nous répondrons que ces états n'ont pas été créés par l'Angleterre, comme l'a été l'Amérique, qui lui devant toute son existence, tout son être, ne peut jamais perdre tont-à-fait son caractère originel et colonial, sous des rapports purement commerciaux, et lorsqu'il ne s'agit que de fixer les produits des colonies, et leur influence sur leurs métropoles; car, voilà toute la question : en réunissant tous ces articles, nous trouverons que l'Angleterre retire des colonies :

1°. Des Antilles........	100,000,000 l.
2°. De la traite des nègres.	15,000,000

D'autre part.........	115,000,000 l.
3°. Du Canada.........	6,000,000
4°. Du continent espagnol américain.............	25,000,000
5°. De Terre-Neuve....	50,000,000
6°. Du Brésil par le Portugal..................	7,500,000
7°. Des Indes...........	200,000,000
8°. Des Etats-Unis......	60,000,000
Total...........	463,500,000 l.

Nous avons vu que les comptoirs restés à la France dans l'Inde, lui étoient onéreux ; qu'il en étoit de même des îles de France et de Bourbon, dont la conservation tenoit plus à des motifs de politique que de finances. Le commerce de la France à la côte de Guinée est insuffisant pour ses colonies, et quand il suffiroit, il ne devroit pas être compté, parce que les nègres qui en proviennent, servant à l'exploitation des colonies, on ne doit tenir compte que des produits dans lesquels les nègres qui les font naître, sont en quelque sorte renfermés ; et les compter en-dehors de ces produits, seroit évidemment un double

emploi. Restent donc pour le calcul des colonies françaises productives,

1°. Cayenne, qui ne vaut pas au delà de............	2,000,000 l.
2°. Terre-Neuve........	7,000,000
3°. Les îles françaises des Antilles..................	180,000,000
TOTAL.........	189,000,000 l.

La France acquerroit cette somme avec celle de 90 millions de ses denrées ou marchandises; par conséquent, avec un bénéfice de 100 pour 100. Elle consommoit pour 120 millions de denrées coloniales; elle en revendoit pour 60 millions. C'est à l'étendue de cette revente qu'elle devoit en partie la balance du commerce, qu'elle obtenoit annuellement pour une somme de........ 40,000,000 l.

L'Espagne est en perte avec ses colonies des Philippines.

Elle l'étoit avec Saint-Domingue.

Ses autres colonies des Antilles ou du continent, lui rendent en métaux.. 166,000,000 l.

En marchandises......... 201,000,000

Elle les acquiert avec des marchandises de la valeur de............... 75,000,000 l.

Son bénéfice est de près de 5 pour 1, ou 500 pour 100.

Mais la plus grande partie de ces marchandises n'est pas de son crû, et l'Espagne n'est presque que commissionnaire de l'Europe avec l'Amérique.

Les établissemens suédois et danois, tant en Amérique qu'en Asie, rapportent environ...................... 10,000,000 l.

Récapitulation du produit de toutes les colonies.

Le Portugal...........	71,500,000 l.
La Hollande...........	36,000,000
L'Angleterre...........	463,500,000
La France..............	190,000,000
L'Espagne.............	336,000,000
La Suède et le Danemark.	10,000,000
Total général.....	1,107,000,000 l.

L'Europe acquiert cette somme, vraiment immense, tant en métaux qu'en denrées,

avec moins de 400 millions de retours de son son sol ou de son industrie ; et par conséquent avec un profit net de plus de 150 pour 100 sur tout ce qui entre dans ce commerce. Par conséquent, les colonies rendent à l'Europe la somme de 1 milliard 477 millions. Mais ce commerce même n'est que la partie apparente de ce que les colonies valent à l'Europe ; car sans entrer dans l'énumération des jouissances de tout genre qu'elles lui procurent, il faut eompter au nombre des effets provenant des colonies, et cette marine, qui est l'agent de leurs rapports mutuels, et cette foule de cités que les colonies ont créées, décorées, agrandies, sur les bords même auxquels elles durent le jour, et par lesquelles elles sont devenues à leur tour créatrices, au sein même de leurs métropoles ; et cette immense population, qui dans les deux hémisphères travaille pour les colonies, vit des colonies, et ajoute une multitude de sujets à la domination de l'Europe.

Les Anglais règnent dans l'Inde sur plus de dix-huit millions d'hommes. L'Espagne compte douze millions de sujets dans toutes ses colonies. La France en a près de sept cent

mille dans les Antilles. Les autres îles appartenant aux différens peuples de l'Europe, en renferment à-peu-près autant entr'elles toutes. On compte un million deux cent mille nègres dans tous les établissemens européens.

Le Canada contient deux cent mille habitans, en y ajoutant les cinq millions d'Américains, auxquels l'Angleterre a donné l'être, on trouvera qu'il existe par les colonies pour l'Europe trente-six millions d'hommes, qui sans elles n'existeroient pas, ou qui lui seroient totalement étrangers. D'un autre côté, il existe en Europe plus de douze millions d'habitans qui doivent l'être et la subsistance aux colonies; la France seule comptoit plus de cinq millions de bras destinés uniquement à la production des objets que demandent les colonies; agriculteurs, fabricans, constructeurs, agens de commerce, navigateurs, employés du gouvernement, militaires de terre et de mer, tant les liens qui unissent des contrées si intéressantes les unes pour les autres sont nombreux, et propres à multiplier les services de toute espèce. En appliquant le même calcul aux autres contrées de l'Europe qui possèdent des colonies, on n'aura pas de peine à

trouver le nombre annoncé de douze millions d'hommes, dont les colonies sont le principe d'existence, en Europe. Cette quantité de douze millions d'Européens, jointe à celle de trente-six millions de Colons, ou de sujets que les colonies donnent à l'Europe, forme un total de quarante-huit millions d'hommes, dont cette contrée est redevable aux colonies, et qui à leur tour lui sont redevables de l'existence. Voilà ce que les colonies sont à l'Europe; et à la vue de ce magnifique spectacle, loin de nous écrier avec l'abbé Raynal: « malheureux Européens! pourquoi avez-vous des colonies? » Nous dirons: « Heureux Européens! peut-on vous trop féliciter de posséder des colonies, d'avoir étendu par elles les limites du Continent, dans lequel vous étiez resserrés, de régner par elles sur une multitude de peuples inconnus, et de climats divers, de vous être approprié leurs productions et leurs trésors? heureux d'avoir trouvé dans la possession des colonies le besoin et les moyens d'acquérir mille connoissances et mille jouissances inconnues à vos pères! Contemplez et reconnoissez par-tout les effets de ces riches propriétés; ils vous environnent, ils vous pressent de toutes

parts, au physique comme au moral, dans vos sciences comme dans vos arts, dans vos cités et dans vos champs, dans vos ateliers et dans vos comptoirs, sur la terre et sur les flots: comparez votre état actuel à celui qui précéda ces précieuses acquisitions, et répondez hardiment par lui à de vaines déclamations sur vos possessions des colonies. Vous ne serez malheureux d'en avoir eu, mais alors vous ne le serez beaucoup, qu'au moment où vous viendrez à les perdre, qu'à celui, où à force de vous distraire sur la nature de vos colonies, sur les degrés successifs de leurs accroissemens, sur ceux des forces qui en sont la suite, et par conséquent sur la nécessité de coordonner votre conduite avec elles sur ces accroissemens mêmes, vous laisseriez échapper les colonies à votre domination, vous y laisseriez généraliser les désordres qui en affligent déjà une trop grande partie. Voilà vos dangers réels aux colonies, dangers plus prochains, peut-être, que vous ne pensez. L'intérêt de la révolution française, de cette grande scène qui se joue au milieu de vous, est si transcendant qu'il vous absorbe tout entier, et vous dérobe les progrès d'un mal que vous ne connoîtrez qu'à son explo-

sion : mais alors il seroit trop tard, et c'est pour la prévenir que nous allons vous indiquer la nature du parti que vous devez enfin prendre à l'égard de vos colonies, dans les nouvelles circonstances, où de part et d'autre, colonies et métropoles, vous êtes tous également placées. *Hoc opus, hic labor est.*

Fin de la première Partie.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER.

LES TROIS AGES
DES COLONIES,
OU
DE LEUR ÉTAT PASSÉ, PRÉSENT ET A VENIR.

PAR M. DE PRADT,
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ GIGUET ET Cie. IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANS, n°. 6, AU COIN DE CELLE BAILLIF.

1802. — an 10.

LES TROIS AGES

DES

COLONIES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE HUITIÈME.

Des Colonies en général.

En entrant dans l'importante question qui va nous occuper, il faut, pour nous guider sûrement, commencer par établir les principes qui appartiennent à toute colonie en général; en faire ensuite l'application à chaque colonie en particulier, suivant son espèce; l'appuyer par la réunion de tous les faits propres à faire ressortir ces principes, faits puisés dans l'histoire même des colonies, comme

dans la nature de la chose ; classer avec ordre et méthode une multitude de questions et de distinctions indispensables à saisir et à démêler ; enfin, tirer de ces prémices le plan d'un nouvel ordre colonial, que les preuves établies amèneront sans effort et comme une conséquence nécessaire d'antécédens démontrés.

Tel est l'ordre de travail qu'exige à-la-fois la nouveauté et l'importance d'une question que nous ne saurions trop regretter de voir abandonnée à nos foibles mains, tandis que les plus habiles et les plus expérimentés ne seroient peut-être pas de mesure avec elle. Mais nous la recevons de l'oubli et de l'abandon dans lequel on la laisse de toute part, et c'est également des distractions du public, de celles des principaux intéressés eux-mêmes, et enfin de celles de tout le monde, que nous tenons les titres de notre mission.

Les colonies sont des enfans sortis ou portés hors de la maison paternelle, par mille causes différentes. Ici, c'est la colère du père qui éloigne ses enfans, et qui les force de chercher ailleurs un asile. Là, c'est la famille trop nombreuse qui se sépare pour se soulager, et

qui va chercher hors de ses foyers la subsistance dont elle priveroit la maison paternelle. Ailleurs, ce sont les malheurs de la guerre, les dissentions civiles, les vengeances d'une partie des citoyens contre l'autre, l'ambition de s'aggrandir ou de s'enrichir, qui ont donné naissance aux colonies.

La Grèce ne pouvant plus fournir sur un sol stérile et resserré à l'entretien d'une population exubérante, couvrira de son excédent les fertiles rivages de l'Asie mineure. Elle fondera Syracuse; elle peuplera la partie de l'Italie, connue sous le nom de grande Grèce; elle enverra dans les Gaules cette tribu de Phocéens dont l'opulente Marseille s'enorgueillit de tirer son origine. Tyr et les Phéniciens iront s'établir aux extrémités alors connues du globe, aux colonnes d'Hercule; ils couvriront de leurs rejettons cette Bétique qui fut le siège de l'âge d'or, *s'il a existé quelque part :* Troye donnera naissance à Rome; Tyr à Carthage. Didon fuyant un barbare tyran, enrichira l'Afrique d'un peuple qui lui apportera une industrie et des arts inconnus sur ses âpres rivages; il y fixera un jour le commerce du monde.

Enée échappé aux flammes qui dévorent sa patrie, fondera un empire qui doit à son tour dévorer tous les autres. Rome sortie de l'incendie d'Ilium et de la guerre, se ressentira toujours de sa cruelle origine, et vivra sans cesse dans les agitations de cette même guerre qui lui donna naissance. Le sort qui la plaça vis-à-vis de Carthage qu'elle étoit destinée à détruire, semble avoir tracé dans cette allégorique opposition, l'image de celle du commerce et de la guerre.

L'Europe, une fois qu'elle aura connu d'autres climats et les routes qui y conduisent, ne songera qu'à subjuguer ces nouvelles contrées, qu'à se les *ajouter*, pour ainsi dire, en les peuplant de son propre sang. Dans quelques années, tous les Européens voleront vers ces découvertes; ils s'y combattront; ils s'en expulseront mutuellement; elles deviendront le sujet et le théâtre de toutes leurs querelles: ceux qui dans le partage de cette immense dépouille se trouveront moins richement dotés, resteront dans un état habituel d'infériorité, envers leurs heureux rivaux. Les colonies ne tarderont pas à devenir les régulateurs de la puissance des métropoles. L'Amérique et

l'Asie coloniales décideront du sort de l'Europe politique, commerçante et militaire.

Quelquefois ce ne sera ni la soif des conquêtes, ni celle de l'or, qui donnera lieu à l'établissement des colonies. Des hommes entraînés par des passions ardentes, incommodes à leurs concitoyens, d'autres de mœurs plus douces, incapables également de souffrir et d'exercer aucune persécution, se transporteront dans des contrées éloignées, sur des bords incultes et sauvages. Ils y chercheront des asiles pour y développer leur zèle en liberté, ou pour s'y livrer en paix à leurs paisibles observances. Ainsi l'Amérique recevra les diverses classes de sectaires que la révolution fit éclore en Angleterre, et que la persécution en fit sortir. Ils iront sous toutes sortes de bannières et de chefs, démander aux forêts du nouveau monde, la liberté que leur refusoit leur patrie, et dans peu d'années ils le paieront de l'hospitalité qu'il leur accorda, en créant dans son sein de vastes états, qui, asservis d'abord, comme le sont toutes les colonies naissantes, finiront par se séparer de la métropole, et donneront par ce grand acte, aux autres colonies, le signal et le modèle de leur destination à vènir.

Mais si la fondation des colonies parmi les anciens eût à-peu-près la même origine que parmi les modernes, il faut convenir, à la gloire des premiers, que leurs principes étoient d'une générosité que l'Europe n'a pas même soupçonnée. Parmi eux, une colonie étoit émancipée de droit. La Grèce ne régnoit point par elle-même sur aucune partie de l'Asie mineure, de l'Italie, et de la Sicile, peuplées par elle. Les relations entre les fondateurs et les colons, restoient celles de parens avec des enfans respectueux et reconnoissans : une liaison cimentée par le sang, et fortifiée par tous les liens qui tiennent à la communauté d'origine, les unissant ensemble, portoit quelquefois la métropole à voler à leur secours, comme Athènes et la Grèce le firent souvent pour Syracuse, et pour l'Asie mineure. Mais on ne vit jamais le peuple qui avoit fondé une colonie, prétendre régner sur elle ; non-seulement y régner, mais encore s'approprier le produit de ses travaux et lui interdire toute communication avec les autres nations. On ne retrouve dans aucune histoire ancienne, des traces d'une pareille prohibition, pas plus que celles des compagnies exclusives de commerce. Ces deux inventions étoient réservées à l'Europe

moderne ; et si les anciens, sortant de leurs tombeaux, pouvoient encore devenir témoins de ce qui se passe parmi nous, au milieu de tant de nouveautés qui se partageroient leur attention, le régime des colonies européennes ne seroit pas le moindre sujet de leur étonnement. Après avoir rendu à notre incontestable supériorité sur eux dans les arts, dans le commerce, dans la navigation, ainsi que dans mille autres objets qui leur étoient inconnus, la justice qu'ils ne pourroient nous refuser eux-mêmes sans avoir à s'abaisser, ou à se plaindre, comment pourroient-ils retenir l'expression de leur surprise à la vue de la domination que l'Europe exerce sur les autres parties du globe, en trouvant ici un peuple peu nombreux régnant sur une population double de la sienne, répandue sur des terres immenses en étendue, et à des distances également éloignées l'une de l'autre ; là, un autre peuple possédant lui seul presque toute l'Amérique, et la possédant sans fruit pour lui, et en diminution de celui que d'autres sauroient en tirer, manquant de tout en Europe, pouvant, ou sachant à peine s'y gouverner, et régentant au loin de vastes contrées qu'il ne fait que frapper de la lèpre de ses propres vices et de son incu-

rable inertie ; ailleurs, des nations très-foibles et très-peu nombreuses, jouissant aussi de colonies douées de supériorité de toute espèce sur leurs métropoles, qui peuvent à peine les garder et les défendre ? Mais quel seroit encore l'étonnement de ces généreux anciens, lorsqu'à cette attribution que l'Europe s'est faite à elle-même des autres parties du monde, ils verroient joints les codes exclusifs et prohitifs qu'elle leur a imposés, de manière que non contente de changer en domaines propres et *enfermes* des contrées entières qui lui étoient étrangères, elle leur a encore fait la dure loi de ne recevoir rien que de sa main, de ne pourvoir à leurs besoins que par sa médiation, et a ordonné à l'Asie, à l'Amérique, de ne se nourrir, de ne se vêtir que de l'Europe et en Europe ? Encore si c'étoit de l'Europe entière qu'elles pussent user, le joug, en s'étendant, deviendroit plus léger ; mais non, ce n'est qu'avec la partie de l'Europe propriétaire de la colonie, que celle-ci peut transiger à travers tous les inconvéniens d'une pareille restriction. Une institution de cette dureté est monstrueuse en elle-même, et ses conséquences sautent aux yeux.

Les anciens surpassoient donc les modernes

en idées vraiment coloniales, autant que ceux-ci les surpassent en étendue de colonies. On ne voit pas que Tyr et la Grèce, pour n'avoir pas régi leurs colonies à l'*européenne*, en aient été moins riches. Elles commencèrent avec leurs colonies, là où par la force des choses l'Europe finira avec les siennes. Elles y gagnèrent du moins tout ce qu'elles épargnèrent de tems, de dépenses, et de sang pour les asservir ou les défendre. La propriété des colonies et le régime exclusif sont donc les deux différences essentielles entre les colonies anciennes et modernes. Les premières furent d'abord indépendantes et libres, elles devinrent tout de suite des nations, ou des berceaux de nations. Les secondes ne sont que *des fermes de l'Europe*; et loin d'être indépendantes et *nations*, leurs propriétaires ne songent qu'à les empêcher de le devenir et à comprimer la tendance qu'elles ont toutes vers ce but.

La nature des colonies européennes est donc bien certainement celle de n'être que des domaines utiles, des fermes exploitées au profit de la métropole. Il ne faut pas perdre de vue cet attribut distinctif, parce qu'il doit revenir plusieurs fois dans l'examen que nous

poursuivons, parce qu'il doit servir de terme de comparaison avec les procédés que l'Europe a adoptés à l'égard de ses colonies, et parce qu'enfin il doit entrer dans la confection du plan qui découlera des principes et des faits que nous nous proposons de développer.

Mais ces fermes que l'Europe possède sous le nom de colonies, semblables à celles de ces grands propriétaires qui comptent des terres dans plusieurs parties du même empire, ou dans plusieurs empires différens, sont sujettes à une multitude de variétés qui doivent à leur tour, en introduire dans le régime auquel elles sont assujetties.

Les unes sont grandes et les autres petites. Celles-ci forment des empires entiers, occupent de vastes étendues de pays; celles-là, au contraire, n'en ont qu'une médiocre et très-bornée. Là, ce sont des continens, ou des parties du continent : ici, ce sont des positions insulaires. Quelques-unes sont couvertes d'une population indigène, ou adventive; d'autres le sont d'hommes libres et d'esclaves. Ailleurs, l'habitant primitif surpasse infiniment l'habitant de sang étranger, comme dans l'Inde; ou bien c'est le nègre qui domine en nombre sur le

blanc, et qui dans cette proportion, montre le sort de ses maîtres, remis continuellement entre des mains ennemies, ou du moins suspectes. Quelquefois les deux populations s'élèvent ou s'abaissent au désavantage, ou au profit de l'Europe, comme au Bengale et en Amérique. Le sang anglais ne prospère pas au Bengale, tandis que l'Espagnol s'accroît beaucoup en Amérique.

Les colonies sont aussi placées, ou conformées de manière à exiger quelquefois des frais de garde très-dispendieux, quelquefois seulement des dépenses bornées. Ainsi se gardent avec une poignée d'hommes, une partie de ces Antilles, sur lesquelles la nature a semé de ces bizarreries qu'elle aime à former dans ses jeux, et dont l'art s'empare ensuite pour défendre le sol qui les renferme; tandis que des colonies vastes ou tout ouvertes, ne peuvent se garder qu'à l'aide des mêmes moyens que l'on emploie par-tout sur les mêmes terrains, moyens que l'éloignement des colonies rend plus dispendieux que dans les métropoles, et qui par-là même tournent d'autant à la dépréciation de la ferme, puisque *ferme* et *colonie sont synonymes*. Chaque

propriétaire, c'est-à-dire, chaque peuple, apportera à la garde de ses colonies la teinte de son caractère, et du genre particulier dans lequel il excelle. L'un, fier de ses mille vaisseaux, transportant par-tout ces citadelles aîlées, qui à leur tour le transportent lui-même, établira sur elles seules la défense de ses colonies, dédaignant d'ailleurs de s'enfermer dans des enceintes fortifiées, qu'il mépriseroit peut-être moins, s'il en entendoit mieux la structure. L'autre, au contraire, accoutumé à faire sortir des remparts de la terre, presqu'en la frappant, à maîtriser toutes les inégalités du terrain, à soumettre toutes les surfaces au calcul d'un génie exercé et toujours sûr, cherchera la sûreté de ses colonies dans ces boulevards, fondés sur tous les avantages que la nature peut avoir donnés à un sol. L'Anglais, rapportant tout à la supériorité maritime, ne tiendra compte que de ses vaisseaux. Le Français cherchera à compenser son infériorité maritime, en s'entourant de murailles et de remparts, semblables à ceux qui, en Europe, font sa sûreté et sa force contre tous ses voisins. Il arrive quelquefois que des colonies sont elles-mêmes, en totalité, des établissemens

plutôt militaires que commerciaux, servant à la métropole, d'arsenal et de boulevard pour les autres colonies, de manière à avoir une importance relative, supérieure à leur importance personnelle et propre, et à tenir dans un plan de possession coloniale une place plutôt politique que productive, contre la nature ordinaire de ces sortes de propriétés. Ainsi, la France conservoit les îles de France et de Bourbon, comme l'avant-mur de ses possessions dans l'Inde, et comme des postes d'alarmes contre celles de l'Angleterre. Elle sacrifioit annuellement dans ce seul but politique une somme qui excédoit beaucoup le revenu de ces îles. Sainte-Lucie et la Martinique étoient aux Antilles, les arsenaux de la France, pour protéger ses autres colonies, purement productives, telles que Saint-Domingue et la Guadeloupe. Antigoa et la Barbade font les mêmes fonctions pour les colonies anglaises. Tout peuple richement possessionné aux colonies, a dû s'y donner tous les établissemens propres à leur conservation, comme à leur exploitation : il n'a pas dû craindre des sacrifices d'argent, ni même celui de quelques parties de ses colonies, pour mieux affermir la jouissance des autres,

Des colonies dont la nature et la destination sont d'être productives pour les métropoles, qui, semblables aux propriétaires ordinaires, ne considèrent comme eux leurs biens que sous les rapports de l'utilité et du *produit net*, peuvent aussi être quelquefois onéreuses, soit par la pénurie de la colonie même, soit par la faute de la métropole, qui ignore ou qui néglige les moyens d'en tirer parti, et qui en les condamnant ou les abandonnant à la langueur, se condamne elle-même à partager les suites de leur stérilité, et se punit avec elles de sa propre faute. Ainsi, les Hollandais ne tiroient pas d'une partie de leurs possessions, de quoi couvrir les frais de quelques-uns de ces établissemens en particulier; mais sachant habilement unir les îles infertiles aux îles productives, ce peuple industrieux en avoit formé un ensemble très-lucratif, dans lequel les avantages des unes compensoient les désavantages des autres; tandis qu'au contraire, l'Espagne ne calculant rien, ne co-ordonnant aucune partie de ses possessions, dépensoit annuellement 600,000 livres aux Philippines, et 900,000 livres à Saint-Domingue, pour posséder aussi infructueusement pour elle que pour ses colonies, deux contrées fa-

vorisées de tous les dons de la nature, et qui dans d'autres mains auroient servi à embellir et à enrichir le monde. Depuis trois cents ans, ces deux colonies ont coûté à l'Espagne plus de 600 millions, dont les deux tiers pour les frais de garde annuelle, et l'autre tiers pour ceux des guerres qu'elle a soutenues à leur occasion.

Les colonies, comme les individus de toutes espèces, passent par des âges différens, dont il importe beaucoup à la métropole de suivre la gradation, pour y conformer sa conduite à leur égard. Mais en langage colonial, *âge* n'est pas seulement mesure de tems et de durée, mais mesure de force et de virilité. On peut donc dire des colonies comme des individus, qu'elles sont jeunes, lorsqu'étant encore peu éloignées de l'époque de la fondation, elles n'ont pas eu le tems d'acquérir les forces qui les mettent dans le cas de se passer de leurs parens, encore moins de les braver. Mais lorsque le tems a multiplié au milieu des colonies les bras et la richesse, lorsqu'elles ont acquis à-la-fois des moyens d'indépendance, de subsistances, et sur-tout de résistance, lorsque les colonies peuplées d'hommes courageux et ré-

fléchissans, ont su connoître leurs facultés et mesurer leur position avec celle de leur métropole, alors elles sont déjà sorties de l'enfance; l'âge de virilité est arrivé pour elle. La métropole, en mère prévoyante, doit changer ses rapports avec des enfans que la plénitude de leur croissance rend trop forts pour n'avoir pas besoin d'être ménagés; alors l'état de famille est rompu entre la mère et les enfans, qui, suivant le vœu de la nature, n'aspirent qu'à en former une à part et pour leur propre compte. Ce passage est d'une importance essentielle à observer de la part de la métropole, pour ne pas s'exposer à ranger dans la même classe des conditions absolument différentes, méprise qui pourroit avoir les suites les plus funestes. Ainsi, l'Angleterre a perdu ses colonies d'Amérique, pour n'avoir pas tenu de ce passage le compte nécessaire pour leur conservation.

Ces distinctions sont de toute évidence et au-dessus de toute contradiction. Elles forment la base de tout l'état colonial, et doivent être bien comprises et retenues pour parvenir à bien entendre cet état. Il faut y ajouter que, puisque les colonies ne sont aux yeux des mé-

tropoles que des objets de produit, ce produit doit être envisagé sous le double rapport de la recette et de la dépense, de manière que la métropole s'applique à-la-fois à recevoir beaucoup de ses colonies, et à les faire consommer de même, calcul qui assureroit leur bonheur mutuel, si la justice présidoit à toutes leurs transactions, et si la force ne tenoit pas la balance inégalement penchée entr'elles. Alors le bénéfice de la métropole est double, mais celui de la colonie l'est aussi, car elle ne peut consommer qu'en raison de ses produits, et l'accroissement de ceux-ci sera toujours la mesure de ses consommations propres. Ainsi, la nature a établi entre les états, comme entre tous ses ouvrages, des rapports cachés, mais certains; elle les a unis par les liens d'un intérêt commun, et par la plus bienfesante disposition; elle a voulu que le bonheur, loin d'être isolé, fût commun, et c'est bien elle qui a véritablement établi que *le bonheur est de le répandre.*

L'Europe et ses colonies sont dans une position inverse, sans être contradictoire.

L'Europe manufacturière et fabricante est devenue un vaste atelier qui cherche par-

tout des débouchés, et qui trouve sur-tout son profit à renvoyer fabriquées les matières qu'elle reçoit sans préparation. Alors son bénéfice se règle sur les degrés d'industrie et d'économie qu'elle sait apporter à la métamorphose de ces objets. Ainsi l'Angleterre ayant adopté et perfectionné les procédés les plus ingénieux de la mécanique, est à portée de livrer à meilleur marché que tout autre peuple fabricant, les produits de son industrie, provenans de matières toutes semblables à celles que ceux-ci emploient comme elle, mais avec une grande infériorité dans leurs procédés respectifs. C'est ce qui lui donne dans tous les marchés de l'Europe, et bientôt dans ceux de tout le Monde, cette supériorité qui se change en empire d'autant plus puissant, qu'il est plus volontaire. Les colonies, au contraire, n'ont que des produits à demander à leur sol, et à livrer à l'Europe. Elles sont totalement dépourvues de fabriques. La rareté des bras y éleveroit le prix du travail à un taux qui ne supporteroit pas la moindre concurrence. Les Américains sont uniquement cultivateurs : les Européens sont, à-la-fois, laboureurs et ouvriers. De long-tems

encore, les colonies ne posséderont pas des ouvriers : par conséquent elles seront encore long-tems dans la dépendance de l'Europe, pour tous les produits industriels. Elles ne rachèteront cette dépendance, que par celle où elles la tiennent, à leur tour, pour cette immensité de productions variées, que l'habitude et la richesse ont mises au rang des objets de première nécessité. Dans cette position, l'intérêt évident de l'Europe est d'étendre et de fortifier le goût des colonies pour les produits de son industrie, sur-tout en proportion des progrès que fait chez elle, celui des denrées coloniales. Il y a combat, entre l'industrie européenne et les cultures coloniales, pour que l'une ne prenne pas sur l'autre un ascendant trop décidé. Cet article est essentiel pour la conservation de ce qui existe de balance entre les métropoles et les colonies. Le but de l'Europe sera rempli quand, sans appauvrir ses colonies, elle y trouvera de grands débouchés pour son industrie, comme il seroit tout-à-fait manqué, si elle avoit des colonies qui ne consommeroient aucun de ses produits, et qui alors n'auroient rien à lui demander : supposition

à-peu-près métaphysique, qui ne peut trouver place que dans des colonies habitées entièrement par des sauvages, ou par des peuples qui n'auroient de goût que pour les objets de la dernière classe dans l'industrie moderne.

Presque toutes les colonies étant situées à une grande distance des métropoles, celles-ci ne pouvant communiquer avec elles qu'à travers l'Océan et d'immenses étendues de mers, la puissance maritime est la base de la puissance coloniale, et de la supériorité entre les puissances coloniales elles-mêmes. Ainsi l'Angleterre, quoiqu'arrivée la dernière aux colonies, a parcouru avec plus de rapidité et d'éclat que les autres peuples sa carrière coloniale. Elle doit cet avantage à sa seule supériorité maritime. Elle a supplanté les uns en totalité, les autres en partie: elle possède aujourd'hui la portion la plus fructueuse des colonies; et d'après la pente actuelle des choses, elle aura à choisir entre la possession personnelle, ou la simple protection des colonies, qui se détachent successivement des métropoles avec lesquelles elles cessent de pouvoir communiquer.

La France a perdu dans la guerre de 1756,

son empire dans l'Inde et au Canada, à défaut d'avoir une marine égale à celle de l'Angleterre. Dans la guerre actuelle, elle a fait les mêmes pertes en Amérique, et par la même raison. Elle a beau avoir couvert de remparts ses colonies : à quoi lui servent-ils, lorsqu'ils ne peuvent être défendus par la métropole, lorsque celle-ci est dans un état général et perpétuel de blocus, lorsqu'aucun vaisseau ne peut sortir de ses ports, et qu'aucun secours ne peut être dirigé sûrement vers les forteresses des colonies.? Ne ressemblent-elles pas à ces places dites et réputées imprenables, qui le seroient en effet contre la force, mais qui sont obligées de céder à l'interruption de toute communication au-dehors? Il y a même cette différence entre les deux états, que la supériorité navale donne la faculté de bloquer à-la-fois la métropole et la colonie, au lieu que la supériorité continentale se borne à séparer le point attaqué, du corps de la domination à laquelle il appartient. Ainsi, quand les Français bloquoient Luxembourg et Mantoue, leurs armées cernant uniquement ces forteresses, ne bloquoient pas avec elles l'Autriche entière, comme les

flottes anglaises bloquent à-la-fois la France, la Hollande, l'Espagne et toutes leurs colonies.

Les effets de la supériorité maritime sont tellement sensibles à l'égard des colonies, que celles-ci sont quelquefois obligées d'aller au-devant du vainqueur sans être attaquées, et de l'implorer comme un libérateur. La raison en est toute simple.

Les colonies n'existent que pour produire, et ne produisent que pour avoir de quoi consommer. Voilà leur nature et leur but, leur condition et leur destination indéfectible. Les colonies ne sont pas puissance, elles ne sont que *producteurs*. Quand donc, se trouvant mêlées à des querelles étrangères, contraires d'ailleurs à leur nature, elles sont, par le fait des hostilités, dans lesquelles la métropole est engagée, privées, et privées pour un long tems de l'assistance et des produits de la métropole, réduites alors à cultiver sans débouché, et à manquer d'objets de consommation, elles se détachent, au moins momentanément, de la métropole, et, sans passer sous le joug de l'ennemi, elles passent forcément sous la protection qui leur assure le débit de leurs denrées, ainsi que la faculté d'acquérir les objets

dont elles manquent. Le tems décidera de leur sort à venir, quant à la souveraineté. En attendant, elles vivent, commercent, et produisent à l'abri d'une bannière qui leur permet de suivre leur carrière naturelle. Ainsi Surinam et d'autres îles viennent d'appeler les Anglais, on pourroit dire, à leur secours. Ceux-ci ne songeoient pas à les attaquer; mais le colon, séparé depuis plusieurs années de la métropole, perdant tous les jours l'espoir de renouer avec elle, le colon a dû pourvoir à sa subsistance qu'elle ne pouvoit plus lui fournir. Un seul pavillon flotte dans les parages qui l'avoisinent et qui l'environnent : il seroit fol à des marchands, (des colons ne sont pas autre chose) de vouloir le braver, et de se maintenir en hostilités avec lui.

La longue séparation que la guerre de l'Espagne a établie entre elle et ses colonies, amèneront celles-ci à une résolution toute semblable ; elles renonceront par besoin, à une métropole qui les délaisse par impuissance.

Les compagnies exclusives et les nègres ayant été, ou étant encore les agens principaux dans le régime ou dans l'exploitation des colonies, ces deux questions viennent se placer

ici naturellement; elles sont amenées par l'ordre successif du travail que nous nous sommes proposé......

CHAPITRE NEUVIÈME.

Des compagnies exclusives de commerce.

A voir l'usage que tous les peuples ont fait des compagnies exclusives de commerce, et cet usage consacré par le consentement toujours si respectable des nations et des âges, en comparant ce régime aux effets qu'il a produits, et aux frais qu'il a toujours entraînés tant pour les colonies, que pour les métropoles elles-mêmes, on sent ébranler au-dedans de soi, quoiqu'involontairement, le respect si naturel pour des institutions qui ont obtenu une sanction également imposante par le sceau de ses auteurs et par celui du tems.

Pendant plusieurs siècles, l'Europe n'a connu de commerce que par l'intermédiaire des compagnies exclusives. Elle a employé cette méthode avec opiniâtreté, sur-tout à l'égard de ses colonies, Elle l'a fait avec une constance qui a également droit d'étonner, soit de la

part de ceux qui avoient à en supporter les effets, soit du côté de ceux qui les contemploient sans avoir l'air d'y rien comprendre, et qui résistoient à l'évidence de faits répétés journellement. Auteurs et victimes des privilèges exclusifs, c'est-à-dire métropoles et colonies, tout est également étonnant dans cet ordre de choses, les uns par leur patience, les autres par l'épaisseur de leur aveuglement. Qu'un privilège s'attache à l'invention de quelque procédé particulier d'industrie, qu'une loi sagement rénumératrice fasse jouir l'auteur de la plénitude des fruits de son travail, en les lui attribuant exclusivement, et serve à-la-fois de garantie et d'aiguillon à l'émulation et au talent, une pareille attribution n'a rien de choquant pour personne en particulier, rien d'onéreux pour la société en général. Elle tourne à son profit par l'encouragement des talens qui lui sont toujours précieux : elle accomplit un devoir de justice, en protégeant une propriété qui a certainement à son appui les mêmes droits qu'ont toutes les autres. Des compagnies libres qui ne sont que des réunions de lumières et de capitaux, sont aussi très-favorables à l'état, et par-là elles sont dignes

de toute sa protection; elles peuvent, elles doivent même, par leur nature, atteindre à un résultat beaucoup plus grand, et plus étendu que ne le feroient des particuliers isolés. Leurs efforts ont une base plus large et mieux assise. Des associations de cette nature, usant d'ailleurs d'une faculté naturelle qui ne préjudicie à personne, sont en elle-mêmes un bien dont aucun inconvénient ne trouble la jouissance. Mais peut-il en être ainsi des compagnies exclusives de commerce, des associations dans lesquelles une partie infiniment petite de la nation, se donne le droit de dire à l'autre, infiniment plus nombreuse, qu'à elle seule appartient telle ou telle branche d'industrie, tel ou tel débouché de commerce; que maîtresse dans la métropole des prix de certains objets, elle le sera encore au-dehors, et s'enrichira par ce double monopole! Un pareil langage est si prodigieusement révoltant, qu'il n'eût jamais été souffert s'il eût été mis nettement à la place de tous les motifs illusoires, sur lesquels, en tout pays, on a fondé la concession de ces odieux privilèges, et c'est pourtant là leur véritable nature, leur attribut nécessaire et indéfectible. Acheter à

bas prix chez le producteur, vendre chèrement au consommateur, graduer l'abondance, non sur le besoin, mais sur l'intérêt particulier des privilégiés; telle a été, telle sera en tout tems la marche des compagnies exclusives. Elles veilleront moins au bon approvisionnement des lieux qui ont le malheur de leur être soumis, qu'à l'éloignement de ceux qui voudroient s'associer à leurs profits. La concurrence est le seul objet de leur sollicitude. Le dragon qui gardoit le jardin aux pommes d'or est leur emblême, et ce n'est qu'en endormant leur vigilance, comme on endormit celle du dragon, qu'on peut se flatter d'y pénétrer.

L'exclusif constitue l'état de guerre entre le propriétaire du privilège et celui qui y est soumis. Le premier ne travaille que pour grossir son lucre; le second ne songe qu'à s'y soustraire. Il sait trop bien qu'il doit le haut prix de ses consommations, au défaut de concurrence, à la barrière que le privilège élève entre d'autres fournisseurs et lui. Il le sait, et ce n'est pas en vain; car il ne cherche qu'à échapper au joug. C'est une source continuelle de fraudes, et par conséquent d'immoralité.

Le privilège constitue encore toute la partie

de la nation qui en est exclue, en inimitié, en état de jalousie et d'ombrage contre la partie qui en est propriétaire. La première regarde la seconde avec raison comme spoliatrice à son égard, comme un obstacle à sa participation à des avantages auxquels elle a les mêmes droits. En tout pays, les privilèges ont été constamment l'objet des réclamations de la partie la plus saine et la plus nombreuse de la nation, surtout de la part des commerçans, qui, généralement plus au fait de l'objet du privilège que ceux mêmes qui l'exploitent, connoissent et sauroient prendre de meilleurs moyens d'en remplir l'objet. A cet égard, on ne peut qu'en appeler à l'histoire, qui dépose par-tout de l'opposition des nations aux entreprises de quelques-uns de leurs membres; et cette opposition pèse bien autant dans la balance de la raison, que les pratiques routinières des gouvernemens, asservis par l'usage, ou aveuglés par les ténèbres qui ont si long-tems couvert les principes du commerce, principes qui, il faut le dire, sortent à peine de l'enfance en tous pays, comme nous le prouverons dans le cours de cette dissertation.

Il est à remarquer que le pays dans lequel

les élémens du commerce ont acquis de meilleure heure quelque développement, l'Angleterre, est aussi celui qui a opposé une résistance plus opiniâtre à l'établissement des privilèges exclusifs, précisément dans la partie où ils sont le plus susceptibles d'excuse, celle du commerce de l'Inde.

On se rappelle tout ce qui se passa à cet égard au commencement du siècle dernier, et comme le parlement prit fait et cause, au nom de la nation, contre les privilégiés, auxquels l'appui de la cour ne servit de rien, et qui ne trouvèrent d'autres ressources contre les attaques de leurs compétiteurs, que celles de s'unir à eux. Il en eût été de même en France, si le commerce avoit eu des organes légitimes et reconnus de ses réclamations. La joie que les villes de commerce faisoient éclater à la chûte de chaque compagnie exclusive, témoigne assez de leurs sentimens. C'eût été bien autre chose, si le gouvernement avoit consulté les sujets sur ces privilèges, s'il les avoit interrogés sur la nature et l'étendue de leurs besoins, sur la manière dont les privilégiés y pourvoyoient, enfin, s'il avoit voulu ouvrir les yeux sur les effets qui en résul-

toient uniformément. Ils l'auroient convaincu par l'expérience de tous les pays, que les privilèges étoient à-la-fois le fléau de la métropole et des colonies :

De la métropole, en n'offrant aux consommateurs que les produits les plus vils en qualité, les plus minces en quantité, espèce de parcimonie qui réduisoit à peu de chose les exportations de la métropole;

Des colonies, en retenant leur essor, par la pénurie dans laquelle le privilège, ainsi exploité, les maintenoit.

Ici, les faits sont dans une telle abondance, ils viennent tellement à l'appui de notre assertion, ils légitiment si bien la sévérité avec laquelle nous nous sommes constamment exprimés sur les compagnies exclusives, que nous ne balancerons pas à offrir un tableau sommaire de ces dévastateurs du commerce et des colonies.

L'histoire des colonies présente cinquante-huit compagnies à privilège exclusif. Nous en avons suivi le cours, noté les effets et la fin.

Sur ce nombre, quarante-six ont encouru une ruine complète. Huit ont été supprimées

et se sont retirées volontairement ; quatre seulement ont échappé au même destin, et ont prospéré. Il y a donc eu constamment quatorze contre un, pour le succès des compagnies.

La Hollande a compté dix compagnies. Elles ont toutes péri, celle des Indes exceptée : encore son état réel est-il un problême, dont un trop grand nombre d'intérêts arrête la solution, pour prononcer définitivement sur son sort, si toutefois le voile même dont on couvre sa position n'est pas fait pour l'indiquer, ou du moins pour la faire pressentir. Sur cinq compagnies qu'eut l'Angleterre, quatre furent ruinées, et il ne lui en est resté que celle des Indes, dont les incroyables succès tiennent à des causes particulières. Encore la première compagnie des Indes subit-elle le sort commun. Sa compagnie de Guinée est une association libre, qui compte parmi ses membres les plus riches commerçans des villes les plus opulentes, de manière à la faire appartenir à la nation même, bien plus qu'à une compagnie proprement dite.

La France est de tous les pays celui qui a le plus multiplié les épreuves en ce genre ; car

elle a eu jusqu'à vingt et une compagnies exclusives. Aussi est-ce elle qui en a le plus souffert : encore ne fait-on entrer dans ce nombre que pour un les compagnies des Indes, qui furent rétablies plusieurs fois, sans plus de succès, dans un tems que dans un autre. Il faut y ajouter que la longueur du bail le faisoit ressembler plutôt à une aliénation de fonds qu'à une simple cession d'exploitation de commerce. La France a tourmenté le Canada, la Louisianne, Saint-Domingue, avec ses compagnies exclusives : elles y ont toutes été également inutiles ou nuisibles. Encore si elles n'eussent été qu'inutiles, c'eût été beaucoup pour elles et pour les colonies, mais elles ne purent jamais éviter de leur être fatales.

L'Espagne, qui a passé trois siècles à varier, à tâtonner sur le régime de ses colonies, qui les a conduites avec l'aveuglement de la démence, compte onze privilèges, tous connus par les plus tristes résultats. Dans ce nombre, quatre ont ruiné les compagnies ; deux ont été des modèles de cherté et de rapine pour les malheureuses colonies qu'elles ont ruinées à leur tour ; trois n'ont pu arriver à l'expiration d'un bail qui leur devenoit aussi onéreux qu'aux

colonies elles-mêmes. Il en reste une seule, dont le sort est encore incertain, celle des Philippines, qui d'ailleurs touche de trop près à son établissement pour qu'il soit encore possible de prononcer sur son intérêt et sur sa destinée. Son début fut heureux, il est vrai; il trompa les pronostics qu'on avoit formés contre elle; la guerre est venu interrompre le cours de ses prospérités naissantes, et la destinée des Philippines elles-mêmes est si incertaine, qu'on ne peut s'arrêter à aucune idée sur ce qui la concerne. Il faut attendre le sort qu'auront ces îles, pour juger de celui de la compagnie; mais en tout cas il est bien exposé. Si les Philippines succombent à l'attaque annoncée contr'elles, il est bien évident qu'elles sont perdues pour la compagnie, car ce n'est sûrement pas pour son compte que les Anglais en feront la conquête; au contraire, ils se mettront à sa place. Si elles résistent à cette invasion, la continuation de la guerre entravera, comme par le passé, les opérations de la compagnie. Les Anglais dominant dans les mers de l'Inde, bloquant tous les ports d'Espagne, la compagnie n'a pas jour à placer la moindre expédition: en conservant le fonds

de son privilège, elle est obligée d'en suspendre l'exploitation jusqu'à la paix.

Le Danemarck, avec des colonies très-bornées, n'en a pas moins eu quatre compagnies, que la sagesse habituelle de son gouvernement n'a pas pu préserver d'une triste fin. Deux ont été dissoutes, la troisième ruinée; la quatrième prospère par le bonheur de sa situation dans l'Inde, bonheur qui, d'ailleurs, touche à sa fin, par les raisons que nous exposerons ultérieurement.

Les deux compagnies d'Embden ont été frappées de la même fatalité. Dissoutes ou ruinées, il ne reste d'elles que le souvenir.

Celles d'Ostende ont eu un sort pareil.

Le Portugal avoit eu le bon esprit de préserver des compagnies, les immenses colonies qu'il posséda long-tems avec tant de profit et de gloire. On ne s'appercevoit pas alors de leur absence; et si le Portugal perdit graduellement tous ses établissemens, ce n'est pas pour y avoir manqué de compagnies, mais de courage et de lumières. Dans ces derniers tems, il s'est rapproché de la pratique des autres nations à cet égard; mais par un contre-sens vraiment extraordinaire, c'est au mo-

ment qu'elles en sortoient, qu'il y est entré. La manie des privilèges tomboit de toute part; elle étoit abandonnée à peu près par-tout, lorsqu'en 1756, le ministre Pombal crut pouvoir les introduire en Portugal, qui vit pour la première fois, un privilège exclusif appliqué à sa belle colonie du Brésil, qui, heureusement pour elle, a assez d'autres élémens de prospérité, pour n'avoir pas eu trop à souffrir de cette désastreuse innovation.

Quand l'Amérique-Unie appartenoit à l'Angleterre, elle eut aussi ses compagnies exclusives, au nombre de deux, dont elle parvint heureusement à se débarrasser. On sent bien que l'Amérique libre ne s'est pas assujettie d'elle-même à un pareil fléau; que chez elle tout est libre d'effet, comme de nom; et que liberté et privilège ne se concilient pas plus dans la tête d'un Américain, qu'indépendance et servitude.

Voilà donc une série de faits, et, pour ainsi dire, d'épreuves faites pour résoudre à jamais cette question. On ne se soustrait pas à l'évidence; et il n'en est pas de plus éclatante que celle qui résulte des faits que nous venons d'exposer. Qu'on argumente tant qu'on vou-

dra du consentement et de la pratique générale de tous les peuples : le consentement des faits est encore plus fort ; il parle plus haut ; il n'est susceptible d'aucune interprétation, d'aucune atténuation, d'aucune séduction, ni d'aucune erreur. Sûrement, le consentement général est au *moral* un argument irrésistible ; mais en politique, et sur-tout en commerce, il cède à celui des faits, qui est bien plus imposant encore. Ce dernier acquiert une nouvelle force de la considération des avantages que la liberté du commerce a toujours produits. S'il est vrai que la liberté substituée au privilège, soit devenue par tout et sur-le-champ une source de prospérité, s'il est vrai que tout ce qui périssoit ou languissoit sous le commerce exclusif, a fleuri sous la liberté, et que son bonheur date de ce changement, il sera, par-là même, démontré que le privilège est le plus mauvais, comme les plus odieux des régimes. Cette comparaison, et, pour ainsi dire, cette contre-partie ne laissera plus rien à desirer dans la question ; elle *achèvera* les privilèges. Or, il est démontré, par une suite de faits également incontestables, puisqu'ils se passent à

la vue du Monde entier, que la substitution de la liberté à l'exclusif a été par-tout l'époque de la prospérité des colonies, et de leur passage de la pénurie et de la foiblesse, à l'opulence, et à la plénitude de la force. Pour éviter de trop longues énumérations, il suffira de citer Saint-Domingue et les colonies espagnoles.

Jusqu'en 1722, Saint-Domingue fut livré à trois compagnies exclusives, qui y produisirent les désastres qu'elles portent par-tout avec elles. La colonie manquoit de tout, elle ne rendoit presque rien à la métropole, et restoit presqu'inconnue dans les marchés de l'Europe; mais la liberté luit enfin sur cette terre qui n'attendoit qu'elle pour s'élever à ses hautes destinées. Aussitôt tout s'y anime, s'y vivifie, change de face. L'Europe apprend presqu'à-la-fois l'existence et la fécondité d'un pays qui couvre tous les marchés de ses productions, inépuisables en quantité, comme incomparables en qualité à celles des autres colonies. Les sucres de Saint-Domingue remplacèrent effectivement en peu de tems ceux que l'Angleterre étoit en possession de fournir à tout le monde : cette métamorphose fut

l'ouvrage de quelques années de liberté; avec elle Saint-Domingue n'a cessé de prospérer, de croître, jusqu'à ce que la licence soit venu prendre sa place et détruire son ouvrage. Toutes les autres colonies ont été dans le même cas; on feroit leur histoire en deux mots : écrasées par les privilèges, relevées et florissantes par la liberté. Comment penser que l'ignorance des principes d'administration, l'incurie des gouvernemens sur leurs colonies, l'avidité des spéculateurs ont pu se combiner ensemble, de manière à produire un ordre de choses aussi bizarre que la cession du privilège d'une immense colonie qu'il s'agissoit de fertiliser, de créer, et qui par-là même appeloit les soins les plus paternels? C'est pourtant ce qu'on a vu, et cet acte de démence qui se rapporte aux ténèbres du dixième siècle, appartient cependant au dix-huitième. Oui, on a vu dans ce siècle, un particulier nommé *Crozat*, avoir l'impudeur de solliciter pour lui seul l'approvisionnement exclusif de la Louisianne, d'une contrée de plusieurs centaines de lieues, et le gouvernement se respecter assez peu lui-même, ainsi que sa colonie, pour le lui accorder. Qu'une ruine com-

plète ait été le salaire de cette impudente témérité, il n'y a que justice et bon exemple. Mais que la colonie en soit la victime, que la métropole le soit aussi en ne tirant rien de sa colonie ainsi frappée de stérilité, voilà ce qu'il y a de vraiment déplorable, et digne de l'animadversion de tous les âges.

Jusqu'en 1778, les colonies espagnoles étoient sous le joug d'un exclusif encore plus bizarre et plus compliqué qu'il n'exista nulle part ; car il étoit non-seulement personnel, mais encore réel, de manière à borner le commerce et ses communications à certains lieux et à certaines personnes. Ainsi, non content d'avoir interdit le commerce d'Amérique à une partie des sujets, ainsi qu'aux étrangers domiciliés en Espagne, et soutenant, par leur activité, la langueur du commerce Espagnol, non content d'avoir limité le nombre des navires d'approvisionnement, d'en avoir réglé le chargement, le départ, de s'être immiscé dans toutes les transactions de la métropole et des colonies, comme pour n'en laisser échapper aucune partie, et les garotter plus à son aise, le gouvernement avoit de plus imaginé de fixer les lieux qui seuls devoient

prendre part à ce commerce ; et comme s'il eût craint qu'il ne fît trop de progrès, ou que ses colonies ne fussent trop bien approvisionnées, il avoit eu le rare esprit de réduire à un seul port le droit de faire des expéditions pour les colonies espagnoles, et d'en recevoir les retours. Séville fut dabord cet heureux entrepôt ; le comblement de son port le fit transporter à Cadix, qui dans le fait est bien mieux situé. Le reste de la péninsule d'Espagne environnée d'une ceinture de ports qui appellent le commerce, ne pouvoit prendre part à aucune de ces opérations. Aussi l'Espagne ne retiroit-elle presque rien de ses colonies ; elle ne leur envoyoit que peu de ses produits ; et comment eût-elle fait autrement, lorsqu'elle ne s'étoit réservée qu'un seul point pour verser des approvisionnemens sur d'immenses contrées, qui n'en auroient pas eu de reste en les recevant par mille canaux ? Elle a eu le courage de soutenir cette marche, aussi *lucrative* que *lumineuse*, pendant trois cents ans ; et ni les leçons de l'expérience, ni sa pénurie propre, ni l'exemple des nations qui sortoient peu-à-peu de la routine des compagnies et des privilèges, rien n'avoit pu lui faire abandonner

cette pratique ruineuse, lorsqu'enfin en 1778 la liberté du commerce fut accordée à-peu-près généralement, quoiqu'encore avec des restrictions qui ressembloient presqu'à des remords, ou tout au moins à des regrets sur ce changement. Les effets ne se sont pas faits attendre long-tems, comme on en peut juger par le tableau suivant :

	marchandises.
En 1778, les exportations d'Espagne en Amérique, s'élevoient à.................	19,000,000 l.
Les retours en Espagne...	18,000,000
Droits d'entrée et de sortie	2,000,000
En 1788, apres dix ans de liberté, les exportations d'Espagne en Amérique........	76,000,000
Les retours en Espagne...	201,000,000
Droits..................	15,000,000
Les retours surpassoient les envois de..................	124,000,000 l.

Et c'est après dix ans de liberté seulement, à travers des entraves encore subsistantes, et toutes les lenteurs familières aux Espagnols, que s'est opérée cette immense

amélioration. Où ne seroit-elle pas montée, sans les deux guerres auxquels l'Espagne s'est livrée dans ces derniers tems? Où ne seroit-elle pas parvenue depuis long-tems, si l'Espagne avoit commencé par où elle a fini? De quelles ressources ne s'est-elle pas privée elle-même, de quelles richesses n'a-t-elle pas privé le monde entier, co-partageant nécessaire de ces produits, qui sont restés enfouis par un aveugle attachement à des pratiques dont on ne peut trouver aucun motif raisonnable, et qui nées de l'erreur, n'ont infanté que des désastres. La raison s'abaisse devant la prolongation de ce délire dommageable, qui par le fait même de ses dommages appeloit sur-le-champ l'examen et le redressement qui en est la suite naturelle; car on ne suppose pas que des hommes éclairés au flambeau de leurs intérêts puissent s'obstiner volontairement à quelque chose qui les blessent, et qu'ils ne cherchent pas à sortir au plutôt de cette situation funeste.

En voilà assez sans doute pour prouver ce que nous avions avancé, que le changement des privilèges en liberté de commerce, avoit toujours été un moyen de prospérité. Que

pourroit-on ajouter aux deux exemples que nous venons de rapporter, sans courir le risque de les affoiblir ?

En vain avons-nous cherché, en vain chercheroit-on ce qui a pu motiver si long-tems la faveur dont ont joui les compagnies et les privilèges. Il ne s'en présente pas une raison plausible. Seroit-ce la richesse de ces associations? Mais si le commerce qu'elles entreprennent est lucratif par lui-même, craint-on qu'il manque jamais de spéculateurs et de capitaux ? Quelle est la branche de commerce délaissée ou rebutée ? Si quelques parties de ce commerce surpassent les forces des particuliers isolés, ne sauront-ils pas se réunir et se former en associations volontaires, comme ils savent se former en associations exclusives? Qu'il y ait à gagner, cela suffit ; le génie du commerce fera le reste. Sont-ce les lumières des compagnies que l'on recherche ? Mais n'est-ce pas à toutes les compagnies, autant qu'à celle des Indes, que répondoit Labourdonnois, lorsque celle-ci comparant avec chagrin l'état respectif de leurs affaires : « J'ai » fait les vôtres suivant vos instructions, ré- » pondit ce grand homme, et les miennes

» suivant mes lumières. » Ce mot dit tout. Il renferme l'histoire de toutes ces administrations si vantées.

D'abord, ce n'est pas la compagnie entière, la collection des intéressés qui administre, mais seulement un certain nombre de directeurs choisis parmi elle, presque toujours par les moyens qui prévalent trop régulièrement au sein des compagnies. Les agens subalternes ne mettent jamais dans leurs opérations le même zèle, ni la même économie que ceux des particuliers, parce qu'ils sont moins surveillés, parce qu'ils appartiennent moins directement à ceux dont ils gèrent les affaires, et qu'ils participent toujours un peu aux idées de dissipation et de luxe qui s'attachent d'ordinaire aux grandes administrations. Ils en puisoient trop souvent le goût et le modèle dans la conduite même des compagnies, qui presque par-tout étoient fastueuses par état, comme si leur état extérieur étoit le garant de l'intérieur de leurs affaires. Les frais d'établissement et de régie absorboient une partie des fonds et des produits ; aussi une partie de ces compagnies n'ont-elles laissé en mourant qu'un mobilier, et leur inventaire n'of-

froit pas, le plus souvent, d'autres fonds de succession que celui qui, chez les pasteurs anglais, a donné lieu à un proverbe fort connu en Angleterre.

Si les compagnies pouvoient être tolérées sous quelque rapport, ce ne pourroit être que pour cette espèce de commerce, dont le siège est placé dans des contrées très-éloignées de l'Europe, et de lieux, et d'usages, et de langage et de mœurs; qui n'ayant aucun rapport avec elle, exigent des connoissances particulières dans les agens de ce commerce, pour la formation des liaisons avec les naturels du pays, pour le choix et l'assortiment des marchandises, tant à vendre qu'à acheter. L'éloignement de ces contrées, en retardant beaucoup les retours, la qualité des cargaisons qui ne peuvent être que précieuses en venant de si loin, car d'autres ne paieroient pas le transport, tout cet ensemble dispendieux par lui-même, exige des avances que des particuliers ne peuvent pas faire, et par là militent en faveur des compagnies. Voilà, sans doute, les raisons les plus plausibles qu'on puisse alléguer pour elles, et cependant ces motifs sont loin d'être suffisans :

car des particuliers réunis volontairement et sans exclusion de personne, obtiendroient les mêmes succès, et des résultats absolument pareils. Que dans le commencement de la découverte de l'Inde, lorsque ce pays et sa manière d'être, étoient absolument neufs pour l'Europe, on ait eu besoin d'associations dont un privilège garantit les efforts et les risques, à la bonne heure : mais depuis que l'habitude de ce commerce, et des relations avec cette contrée, a familiarisé avec elle, de manière à la faire connoître dans tous ses détails, et à l'assimiler à celles que l'on fréquente ailleurs, la nécessité des privilèges est tombée avec les progrès des connoissances; et il n'y a plus de raison pour y tenir encore, lorsque les remplacemens s'offrent de toute part. En vain, voudroit-on s'appuyer de l'exemple de l'Angleterre, et de la prospérité de sa compagnie des Indes. Elle tient à de tout autres causes que son privilège.

Les principales sont : 1°. La supériorité de la marine nationale qui protège la navigation de la compagnie, et la met à l'abri des accidens auxquels toutes les autres sont sujettes.

2°. La souveraineté sur d'opulentes con-

trées, dont elle tire le revenu. En effet, la compagnie anglaise jouit de ces deux grands avantages, qu'elle possède exclusivement aux compagnies des autres nations. Quelle est celle, en effet, qui pourroit donner de pareils bases, et de pareils garans à ses compagnies? Mais aussi ces avantages ne lui sont-ils pas personnels. Ils proviennent du fait du gouvernement, et ne subsisteroient pas moins dans l'absence de la compagnie. Si la nation lui cède la souveraineté; si elle la protège à-la-fois et par terre et par mer, on ne peut rapporter à la compagnie ces moyens, qui ne lui appartiennent pas, ni la faire cause de ce dont elle n'est que l'objet. La souveraineté pourroit être exercée par la nation comme elle l'est par la compagnie. L'armée, les tribunaux et les autres attributs de la souveraineté, pourroient ressortir directement du gouvernement d'Angleterre, comme ils ressortent indirectement de la compagnie. La seule chose pour laquelle elle paroît plus nécessaire, c'est le commerce; encore est-il aisé de concevoir que dans un pays aussi éclairé, aussi riche que l'Angleterre, il se trouveroit maintenant assez de capitaux et d'instruction

pour remplir cet objet avec autant de succès que le fait la compagnie. Ses propres serviteurs, très-versés la plupart dans les connoissances relatives à ce commerce, seroient les premiers intéressés, et les premiers agens dans une autre administration. L'expérience seule peut démentir cette conjecture, et malheureusement elle est encore à faire. Si on perdoit avec la compagnie les avantages de la tradition et de l'esprit de suite, qui sont l'apanage des corps, on seroit dédommagé par l'éloignement des inconvéniens qui leur appartiennent aussi; et d'ailleurs, voit-on donc les élémens du commerce vaciller, s'égarer ou se perdre dans les mains des particuliers? L'intérêt et le besoin sont deux dépositaires fidèles, qui vont toujours de compagnie, et qui peuvent dispenser de celle du commerce exclusif.

La compagnie française des Indes, loin de faire autorité pour cette espèce de régime, dépose au contraire contre lui. Car sans se prévaloir de la triste fin qu'elle a fait deux fois, on peut très-légitimement rappeler l'opposition qu'elle trouva dans la nation, les frais immenses qu'elle lui occasionna, et les em-

barras inextricables dont elle ne cessa de fatiguer le ministère. Elle étoit aussi impérieuse à Versailles qu'à Pondichéry, envers son roi qu'envers ses tributaires, aussi ombrageuse contre les ports de France que contre ceux d'Angleterre.

Les loix, les arrêts qu'elle arracha au gouvernement, ou qu'il lui accorda volontairement, forment d'immenses recueils, dans lesquels la tête la plus exercée aux affaires ne peut se flatter de ne pas s'égarer. C'est un dédale aussi ridicule aujourd'hui qu'il étoit inextricable alors. Le gouvernement n'auroit éprouvé aucun de ces inconvéniens, si ce commerce eût été comme tous les autres, exploité par des particuliers : il auroit gagné en tranquillité autant que le commerce lui-même eût gagné en étendue, en sûreté, en richesses.

L'autorité des privilèges, tirée du commerce de l'Inde, dernière ressource de cette espèce de régime, est donc loin d'être au-dessus de tout doute ; il est même assez probable qu'un examen sérieux y tourneroit encore à leur condamnation, et par conséquent il ne reste plus rien à alléguer en faveur de ce régime, qu'un usage général a fait abandonner,

comme un usage général l'avoit fait adopter. Espérons que les tristes souvenirs qu'il a laissés dans la mémoire des hommes ne lui permettront jamais de revivre.

CHAPITRE DIXIÈME(1).

Des nègres et de l'esclavage aux colonies.

La révolution a dénaturé tous les rapports de cette question, comme de toutes celles auxquelles elle s'est attachée, c'est-à-dire, à-peu-près de tout. Avant elle, il pouvoit être question d'adoucir le sort des nègres, et de concilier les devoirs de l'humanité avec les besoins de la culture aux colonies, de faire du nègre un laboureur, un ouvrier utile, et de cesser d'en faire une bête de somme, de l'appliquer au travail, sans l'appliquer à un supplice perpétuel. Depuis la révolution, il s'agit de l'en préserver, de parer aux inconvéniens de sa fureur grossière, de sa vengeance libre

(1) Tout ce chapitre se rapporte à l'état des colonies françaises aux Antilles, à l'époque où ce chapitre fut composé, avril 1800.

de se déployer, de lui arracher ses armes, et de l'empêcher d'arracher à-la-fois à l'Europe ses colonies, aux propriétaires leurs biens avec leur vie. Il s'agit de rappeler ou de réduire au devoir une immensité d'hommes qui en ont banni le souvenir pour y substituer exclusivement celui de leurs droits, de les ramener au travail, dont ils ont perdu et échangé l'habitude contre celle des armes, ou de l'indolence, qui a tant de charmes pour eux. Il s'agit de concilier les idées de liberté et d'indépendance, dont les nègres sont imbus, dont ils ont fait une trop heureuse expérience, avec celles de la subordination qui doit être observée dans toute l'étendue de la hiérarchie, qui jusqu'ici a régi leur couleur. Il faut enfin que le nègre, acteur ou témoin des scènes de la révolution, n'en dépose pas le germe empoisonné dans le cœur de son compatriote arrivant d'Afrique, et qu'il ne perpétue pas cette semence de troubles et de dangers. Il faut que l'esclave ne soit pas toujours en insurrection, le maître en danger, et la colonie en feu. Car à ce prix, il vaut mieux n'en pas avoir.

Telle est cette question dans toute son étendue; et c'est pour la saisir sous toutes les faces,

autant qu'il sera en nous, que nous la diviserons en cinq sections relatives aux cinq époques différentes qu'elle présente.

Qu'on n'attende pas de nous dans cette discussion, le ton des philosophes, c'est-à-dire des déclamateurs modernes, espèce de fanatiques sur des objets qu'ils n'atteignent jamais que par leur partie forte qui est l'imagination, et par la partie foible de la question qui est la théorie. Qu'on n'attende pas davantage le plaidoyer et les conclusions d'un avocat-général de la Guinée contre l'Europe. Toute cette politique sentimentale peut fort bien orner des romans politiques, échauffer ou amuser des têtes susceptibles de pareilles impressions, mais elle n'est d'aucun secours dans la question, et n'aide pas l'Europe à sortir du mauvais pas dans lequel la révolution l'a engagée aux colonies, avec les anciens artisans de leur fécondité, avec les moyens même de leur exploitation.

C'est donc uniquement en Européen, en spéculateur attaché en général à toutes les métropoles et à la France en particulier, que nous présenterons nos vues sur cet objet, qui est pour elles toutes de l'importance la plus

grande, comme du plus grand danger dont elles puissent être menacées.

L'esclavage, qui le croiroit, est né de l'humanité même, de la douce et tendre affection que Las Casas portoit à *ses chers Indiens*, dont il fut le protecteur en même-tems que l'apôtre, et dont il finit par être le martyr. Les Indiens succomboient par milliers sous des travaux inusités pour eux ; la population des colonies disparoissoit, se fondoit, et presque sans profit pour les conquérans eux-mêmes. L'Indien étoit par nature d'une complexion trop foible pour résister à la fatigue du travail et à l'insalubrité des défrichemens. On étoit donc réduit à posséder sans fruit des contrées qu'on avoit mis tant d'intérêt à s'approprier, à les abandonner faute de pouvoir les cultiver, ou bien à chercher des bras assez vigoureux pour fournir à leurs besoins. Le nègre eut le malheur de présenter les attributs de la force, qui y correspondoit; il fut choisi, et dès-lors il n'a pas cessé de recruter avec ses enfans, les cultivateurs des colonies, et de remplir avec son sang, les vuides que toutes les espèces de mortalités n'ont cessé d'y faire.

Le premier enlèvement des nègres fut com-

mis en 1523, sur un privilège accordé par Charles-Quint. Les Portugais en furent les exécuteurs, et s'adonnèrent les premiers à la traite. Que l'introduction de ce commerce ait amené un changement dans les mœurs et dans le gouvernement de la Guinée, qu'il les ait rendues plus féroces par avarice, et qu'il ait fait multiplier les crimes pour multiplier les victimes, qu'au contraire elles soient, par le même motif, devenues moins cruelles, et qu'on se soit fait avare de sang pour en avoir plus à vendre, ce sont des points d'histoire encore controversés, et qui d'ailleurs ne font rien à la question. Que le nègre soit une espèce d'homme égale, inférieure ou supérieure à l'Européen, ce n'est pas encore cela dont il s'agit, quoiqu'il soit généralement connu que le nègre est d'une infériorité bien marquée à l'Européen, comme cela doit arriver par la nature de son éducation, comme cela est prouvé par la comparaison de leur civilisation et de leurs arts avec ceux de l'Europe : cela n'appartient pas davantage à la discussion actuelle. Que la traite et l'esclavage soit licites ou prohibés par les loix de la nature et de l'humanité, cela n'y fait encore rien. C'est dans

l'ordre social, positif et subsistant, qu'il faut chercher une solution, et non pas dans des abstractions qui bouleversent d'un seul coup toutes les institutions établies, tous les rapports déjà formés et en vigueur. Les établissemens qui sont en plein rapport ne peuvent plus se réformer violemment, en vue même d'un bien qui entraîneroit de si graves inconvéniens. Alors, il y a deux parties, dont l'une ne peut être condamnée à céder entièrement à l'autre. Par leur nombre et par leur poids, les effets finissent par l'emporter sur les principes même; ils leur servent de voile et d'excuse. A leur tour ils deviennent *cause*, et de pareilles questions sont du nombre de celles qu'il ne faut jamais considérer *à parte ante*, mais seulement et prudemment *à parte post*.

Que l'esclavage soit une bonne ou mauvaise institution, il n'a pas été inventé pour la Guinée. Tous ces peuples, dont nous faisons les héros de nos romans, ont connu l'esclavage, et l'ont exercé d'une manière plus odieuse que nous, puisqu'ils y réduisoient leurs propres concitoyens. Rousseau lui-même le reconnoît, et finit par avouer que l'esclavage est nécessaire pour l'*exercice soutenu des*

droits de cité. Il seroit donc plus que superflu de rouvrir la discussion sur ces oiseuses questions ; car il ne s'agit pas de remonter au berceau du monde, et de redresser tout ce qu'il enferme et a produit de défectueux, mais seulement de tirer de ce qui s'y trouve le parti le meilleur et le moins violent, sans déchirement et sans secousse. En abandonnant donc toute la métaphysique de la légitimité de l'esclavage, nous nous bornerons à dire qu'il n'y avoit pas de milieu entre la traite et l'abandon des colonies ; qu'il falloit choisir entre les deux ; que Las Casas, en n'écoutant qu'un sentiment d'humanité, remplit une grande vue politique ; qu'il produisit, quoiqu'involontairement peut-être, un immense résultat ; qu'il posa, sans s'en douter, les bases de la richesse des deux mondes, et qu'il fut un grand homme en ne voulant être qu'un homme sensible. Sans les nègres, les colonies étoient inutiles, ou plutôt il n'y en auroit pas eu ; elles eussent été pour l'Europe ce que seroit pour le propriétaire une ferme dépourvue de bras, d'animaux et d'outils. Qu'on indique, si on le peut, les moyens de remplacer les nègres, d'exploiter sans eux et de fertiliser les colo-

nies? Les naturels? ils y périssoient, ils y ont presque tous péri. Les Européens? ils étoient trop clair-semés sur cette terre, et d'ailleurs trop foibles de tempérament. Les procédés industriels? mais à combien d'opérations s'appliquent-ils aux colonies? Pour combien, au contraire, le bras de l'homme n'est-il pas indispensable et *irremplaçable*! Alors même ces procédés n'étoient pas connus, à peine le sont-ils encore, et leur perfectionnement n'est-il pas le résultat nécessaire de l'expérience et du tems? Il faut donc en revenir nettement à la disjonctive que nous avons déjà énoncée, les colonies et les nègres; point de nègres et point de colonies. Le moyen terme n'existe pas. Quel que soit la rigueur de cette conclusion, ce n'est pas de la terre qui est couverte de ses effets bienfesans, que peuvent s'élever des cris contr'elle. Ce n'est pas de la terre qui supporte les conscriptions, les réquisitions, la presse, les engagemens à vie, des armées permanentes; de la terre, qui voit chaque année passer par les armes des milliers de ses enfans, en pure perte pour elle comme pour eux, tandis que l'esclavage pourvoit à son opulence et à la subsistance du nègre; non,

ce ne peut être d'une pareille terre, que doivent partir ces cris si fastueusement accusateurs contre l'esclavage. Le zèle qui veut avoir l'air de les produire seul, trouveroit sur elle-même assez d'autres sujets pour s'exercer. Sur-tout, qu'on évite de bouleverser le *tout*, pour redresser la partie, ce qui arriveroit infailliblement, quand ce redressement, nécessaire peut-être en lui-même, ne seroit que le renversement subit d'une multitude de rapports préexistans, qui le font appartenir au tems, à tous les ménagemens de la prudence et aux tempéramens qu'exige une excessive complication d'intérêts.

Mais autant nous nous montrons faciles, et pour ainsi dire coulans, sur le principe de ce mal nécessaire qu'on appelle l'esclavage, autant nous serons sévères sur le mode de son exercice, sur les procédés qui doivent l'accompagner, et que des maîtres aussi dépourvus d'entrailles que de sens, se permettoient à l'égard des esclaves qu'un malheur commun leur avoit livrés : nous disons commun, car si c'est un malheur pour un homme d'être esclave, c'est aussi un malheur pour un homme d'en avoir *un* dans son semblable. C'est donc

ici que reviennent dans toute leur étendue les principes d'humanité et de justice, tant de la part des gouvernemens, qu'à la charge des particuliers. C'est au premier de veiller à ce que les seconds ne se prévalent pas de la supériorité de leur condition d'une manière oppressive pour leurs esclaves. C'est à eux à les faire jouir de tous les droits qui leur appartiennent comme hommes, en étant forcés de les exclure de ceux de citoyens. La surveillance, la protection du gouvernement doit attendre l'esclave et le couvrir, depuis le point où il quitte sa triste patrie, jusqu'à celui où il quittera la vie : il lui doit tous les adoucissemens demandés par son nouveau destin. Le vaisseau qui le reçoit et qui lui transporte à jamais loin des lieux qui le virent naître, doit cesser d'être une infecte et étroite prison; sa nourriture ne doit pas être mesurée par l'avarice, ni ses douleurs et ses plaies abandonnées aux mains de l'ignorance et de l'indifférence; sa vie doit être pour toujours préservée de ces traitemens cruels qui en altèrent les sources, ou qui en coupent brusquement le fil. Le maître assez barbare pour oser s'y livrer, doit trembler lui-même à l'aspect des peines qu'il

encourroit. La loi doit opposer une barrière insurmontable entre son esclave et lui ; elle doit garantir l'inviolabilité des conventions passées entr'eux ; elle doit sur-tout, unissant la politique à l'humanité, prendre sous sa garde et les nœuds et les fruits de l'hymen par lesquels l'esclave, en cherchant à tromper les ennemis de sa captivité, produit à son maître et à la colonie, un avantage inappréciable en les dotant tous les deux de bras qui leur coûtent si cher, et qui viennent de si loin. Il est mille autres moyens d'améliorer le sort des nègres, de les associer aux bienfaits de la nouvelle civilisation au milieu de laquelle ils sont transportés, et de les dédommager en quelque sorte de ce qu'ils ont perdu. Les gouvernemens doivent parler au nom de leur intérêt personnel, aux propriétaires qui auroient le malheur d'avoir besoin d'ajouter ce motif à ceux de l'humanité : ils doivent les y ramener par intérêt propre, et les forcer à ménager les instrumens de leur prospérité, quand ils peuvent se méconnoître, et cesser de se respecter dans leur propre image.

Les colonies ne pouvoient pas se passer de l'esclavage des nègres. Les colonies doivent

en améliorer le sort par tous les moyens possibles. Ces deux premiers points sont incontestables et évidens ; ils se rapportent à l'établissement des colonies, et forment la première époque dont nous avons parlé.

Les colonies ne pouvoient pas davantage se passer de l'esclavage dans l'état qui a suivi leur établissement. Une fois établi, fortifié par le tems, dans une aussi grande latitude que celle qu'il a acquis, avec le courant immense des affaires auxquels il a donné lieu, comment l'esclavage pourroit-il être abrogé pour l'avenir ou dans le moment actuel ? D'abord où seroient les moyens de remplacement ? On n'en apperçoit aucun d'instantané, de préparé à l'avance, de correspondant à son objet et à celui qu'il doit remplacer. Quelle stagnation, quelle interruption ce changement ne produiroit-il pas dans les affaires générales des colonies et des métropoles ? Jusqu'à ce qu'une somme égale de travail eût rendu aux métropoles une somme égale de produit, celles-ci enverroient aux colonies une bien moins grande quantité de consommations, et tout en perdant beaucoup elles-mêmes, elles feroient perdre beaucoup à leurs

colonies, sans que le dommage de l'une allégeât celui des autres. Colonies et métropoles, tout seroit également ruiné en pure perte. Mais ce seroit sur-tout du côté des nègres que se trouveroit le plus grand danger. En effet, quelle fermentation ne produiroit pas au milieu d'eux leur nouvelle condition ! Comment en contenir, en diriger l'essor ? Hors même d'une crise comme la révolution, et sans nous prévaloir des preuves et des faits qu'elle nous fournit, quel enivrement ne saisiroit pas une foule d'hommes passant sans intermédiaire et sans préparation de la contrainte, de la discipline, de l'esclavage, à une manu-mission qui, leur laissant la pleine et entière disposition d'une volonté sans lumières, les livreroit à l'impulsion de leurs ardentes passions, et les porteroit par-là même, à ne faire usage que de leurs forces ? Quel appareil de forces ne faudroit-il pas tenir continuellement déployé pour les empêcher de faire explosion, pour retenir les accès de leur délire, de leur vengeance, de leurs inimitiés contre une partie de la population coloniale ; pour leur faire embrasser et suivre volontairement des travaux auxquels le joug d'une dis-

cipline habituelle a bien de la peine à les plier? Car ce n'est pas tout que de parler en général de l'affranchissement des nègres, il faut considérer en eux-mêmes les individus auxquels on veut faire cette concession. 1°. Les esclaves sont formés d'une multitude de peuplades différentes de mœurs, de langage, et sur-tout de caractères : les unes sont d'un naturel docile et se façonnent aisément au joug; les autres au contraire sont d'un naturel féroce dont elles ne déposent jamais l'empreinte menaçante. Une loi d'affranchissement fondée sur ce qu'on appelle les principes, établira-t-elle des distinctions entre ces nuances, et les suivra-t-elle dans toute l'étendue dè leur échelle? Déclarera-t-on telles castes libres, et telles autres esclaves à perpétuité? Alors ce n'est plus une loi générale, mais une récompense personnelle : alors le commerce ne se portera plus que sur la classe frappée de réprobation, et les colonies ne seront plus peuplées que de l'espèce la plus dangereuse parmi les noirs. 2°. Le nègre qui supporte l'empire du blanc, souffre avec impatience celui de l'homme de couleur, et lui porte en général une haîne mortelle. Dans la révolution,

ils les ont encore moins épargnés que les blancs, et la division des deux populations a fortement contribué à la continuation des troubles de Saint-Domingue, et à la formation des deux partis, à la tête desquels se trouvent et l'homme de couleur Rigaud, et le nègre Toussaint-Louverture. Comment empêcher ces populations de se précipiter l'une sur l'autre, et de renouveler sans cesse les scènes sanglantes des frères ennemis? Le mêlange des sangs, l'imbroglio de la population sera toujours un obstacle à l'affranchissement des nègres. Ceux-ci sont trop nombreux, trop exaspérés envers une partie de la population de ces contrées pour qu'on puisse jamais les *lâcher*, en totalité, sur leur parole, et pour pouvoir vivre en sûreté au milieu d'eux. On ne peut avoir de garantie suffisante pour la bonne conduite, d'hommes, qui, n'ayant reçu aucun frein de la nature, de l'éducation, de la religion, ni des mœurs, se trouveroient de plus affranchis de celui des loix. 3°. Les travaux des colonies sont en général très-rudes et très-fatigans sous un ciel brûlant, et sur des terres qui doivent leur fécondité à la multiplicité des labours et des soins : cette fécondité

même engage à les multiplier. Le colon est obligé de mettre dans ses travaux le plus grand ordre et une régularité presque monacale : autrement, ou il épuiseroit son esclave, ou il négligeroit sa terre. Le nègre est conduit au travail, il le fait sous l'œil vigilant et quelquefois menaçant du commandeur ; abandonné à lui-même, il fuiroit les travaux détestés. Au goût naturel pour l'indolence et le repos qu'ont tous les peuples du midi, goût que produiroit nécessairement l'influence d'un climat très-chaud, le nègre joint une aversion encore plus prononcée pour le travail : accoutumé dans sa misérable patrie à vivre des choses les plus grossières, n'éprouvant pas de besoins, ignorant toutes les jouissances, le nègre affranchi n'ira pas continuer des travaux qui faisoient son tourment, et dans lesquels il ne trouve aucune compensation de ses souffrances. Qui pourroit le porter au travail? Le besoin, ou le goût? Il n'en a pas, et le peu qu'il en éprouve se satisfait au prix des plus viles productions. Les besoins du commerce ? Et que sont-ils pour lui qui ignore et le commerce, et ses principes, et ses ramifications, pour lui qui doit voir dans ce commerce le

principe de son esclavage? Voilà la grande différence entre le nègre et le blanc. Celui-ci qui est enfant de l'Europe, ou transplanté aux colonies, connoît l'Europe, ses besoins et ses goûts; il entre dans toutes les modifications de son existence; il travaille aux colonies pour avoir à donner à l'Europe, et pour en recevoir à son tour: mais que sont toutes ces considérations pour des nègres; par où peuvent-elles les atteindre? Et si quelques-uns parmi eux peuvent s'y élever, c'est un si petit nombre qu'il ne mérite pas d'être compté. 4°. L'affranchissement des nègres est une violation de la propriété, une détérioration immense de la valeur intrinsèque des colonies. On compte douze cent mille nègres répandus sur la surface des colonies : au prix de 1000 livres par tête, c'est une valeur de 1,200 millions. L'affranchissement l'annulle sur-le-champ, et enlève à chaque propriétaire, à chaque colonie, la valeur totale de cette espèce de capitaux. L'habitation garnie de cent nègres qui, la veille de l'affranchissement, eût été vendue 1,000,000 liv., le lendemain ne le seroit pas au prix de 600,000 liv., d'abord à cause de la perte du capital de 100,000 l. en

nègres, ensuite par l'incertitude de l'exploitation à laquelle il peut manquer des bras, dont, auparavant cette vente, on étoit toujours assuré par l'esclavage qui les y attachoit. Le nègre des colonies ne ressemble pas au journalier d'Europe. Celui-ci pour son entretien et pour celui de sa famille, recherche par-tout le travail, tandis que le nègre ne songe qu'à le fuir. Mais puisqu'il s'agit de droits, et dans une discussion de justice, pourquoi n'est-il donc jamais question que de ceux d'une partie et jamais de ceux de l'autre? Pourquoi ceux de l'esclave étouffent-ils tout-à-fait ceux des maîtres? La balance devroit au moins être tenue égale, et dans l'impossibilité de la faire pencher par le seul poids de la justice, il faut y ajouter celui de la société et de l'intérêt général, qui sont bien aussi une justice, et qui méritent bien qu'on leur en rende quelqu'une.

L'affranchissement n'est donc pas plus praticable, dans ce moment, qu'il ne le fut a la naissance des colonies: il porte aujourd'hui sur des effets, comme il portoit alors sur des principes, ce qui, pour le résultat, retombe au même point, et assimile parfaitement la seconde époque à la première.

Avant la révolution, l'esclavage avoit, à-la-fois, perdu de sa rigueur et de son indocilité. Il étoit devenu, tout ensemble, plus soumis et plus doux ; le maître avoit cessé, à-peu-près par-tout, d'être cruel et tyran ; l'esclave, d'être révolté et menaçant. A mesure que la chaîne devenoit plus légère, l'esclave la trouvoit telle, la portoit avec plus de facilité et montroit moins d'envie de la rompre. Tous les jours l'esclavage se rapprochoit davantage de l'état de *domesticité*, ses rigueurs disparoissoient au milieu d'habitudes généralement plus humaines ; et l'esclave étoit moins à craindre, à mesure qu'il avoit moins à craindre lui-même. Les propriétaires étoient généralement éclairés sur la liaison de leur intérêt avec le bon traitement des esclaves, une partie étoient leurs pères encore plus que leurs maîtres ; et les nègres les payoient assez communément de leur affection, par un juste retour de fidélité et de tendresse. Il y en a mille exemples aussi honorables pour le maître qui avoit su les inspirer, que pour l'esclave qui avoit su les ressentir. De grandes habitations, et même fréquemment, offroient le spectacle d'une immense famille, où le blanc ressem-

bloit à un patriarche, dont il retraçoit la bonté; et les esclaves, de leur côté, réunis autour de lui, représentoient les premières tribus, dans l'âge d'or des sociétés. Ce tableau devenoit tous les jours plus commun aux colonies, de manière que les crimes des maîtres envers les esclaves, et ceux des esclaves envers les maîtres devenant aussi plus rares, les expressions proverbiales, comme les peintures enflammées de l'état des nègres, tomboient à faux, et étoient absolument dépourvues de vérité. Elles se rapportoient à d'autres tems, et ne convenoient plus du tout à celui-ci. Qu'il y eut encore des maîtres durs, des gouverneurs impitoyables, des cœurs de fer dans la classe supérieure et commandante, comme dans la classe inférieure et obéissante il y en avoit d'inaccessibles à l'affection et à l'attachement qui naissent des bons procédés, on ne peut élever aucun doute à cet égard; mais le nombre en étoit très-réduit, et sur-tout il n'étoit qu'un infiniment petit, en comparaison de ceux qui avoient embrassé d'autres procédés; et c'est de ceux-là seulement, puisqu'ils font la majorité et presque la totalité, que nous avons à nous occuper. L'état positif

et la tendance générale de l'état des nègres portoit donc vers une amélioration continuelle, mais graduelle; et cette disposition étoit sûrement celle qui approchoit le plus de la perfection, pour les colonies et pour les esclaves eux-mêmes, celle qui pouvoit remplir plus convenablement leurs vœux bien entendus : car étant volontaire, provenant des mœurs et non des loix, elle avoit une pente plus naturelle, plus douce, quoique plus forte et plus étendue que celle que des loix positives pourroient donner, parce que les loix sont, de leur nature, restreintes et bornées, l'objet en est fixe et déterminé, au lieu que les mœurs embrassent tout et s'appliquent à une multitude de détails que la loi ne peut appercevoir ou saisir, qui la dépassent ou qui lui échappent. L'esclavage étoit vraiment au point où la raison la plus éclairée auroit voulu l'amener, pour la conciliation des intérêts auxquels il touche. Le maître étoit sans peur et sans reproche, l'esclave sans crainte et sans danger; l'un s'accoutumoit à commander sans rudesse, l'autre à obéir sans regret; et cet état, à force d'être général, habituel, avoit perdu, aux yeux même de

l'esclave, une partie de son horreur ; il se plioit plus volontiers à un joug partagé par tant de têtes. De son côté, le maître perdoit au milieu de milliers d'autres maîtres, l'enflure des sentimens que les anciens maîtres, plus isolés, contractoient loin des témoins : la population toujours croissante des colonies, l'extension graduelle de leurs relations avec l'Europe, ainsi que l'acceptation de ses mœurs, avoient introduit et fortifié continuellement chez le colon, l'amélioration de sa manière d'être envers son esclave. Il étoit en vue d'un trop grand nombre d'hommes, pour vouloir s'y montrer d'une manière défavorable, pour vouloir y rester exposé au mépris, à l'horreur que des procédés cruels et inusités ne pouvoient manquer d'inspirer. Voilà le changement que les mœurs avoient opéré et qu'elles propageoient dans les colonies ; il falloit les laisser faire et s'en tenir là ; elles auroient amené les choses, plus rapidement qu'on ne pense, au degré que l'on devoit desirer pour tout le monde, et elles y seroient parvenues sans fracas, sans secousses et sans être apperçues. Les colonies et les nègres auroient été, à-la-fois, plus florissantes et plus heu-

reux ; et c'est précisément ce que ne vouloit pas la classe systématique et turbulente qui commençoit à agiter l'Europe, et qui préludoit dans l'ombre à l'épouvantable explosion qu'elle a opérée. Il lui falloit du bruit ; et pour se faire entendre et pour se faire remarquer, il lui falloit de ces sujets romantiques, dans lesquels pour mieux frapper l'imagination, un fonds de drame domine toujours. Entre mille autres elle choisit la question de l'esclavage ; elle fut lancée à-la-fois dans l'Europe et aux colonies, et malheureusement elle le fut par un bras trop vigoureux, celui de l'abbé Raynal, devenu le grand-prêtre de cette secte conjurée bien plus encore contre l'Europe que pour les colonies, bien plus contre les blancs que pour les noirs. Dès lors cette dangereuse question n'a cessé d'être ramenée sur la scène du monde, sous les yeux de la multitude ignorante et inflammable, sous ceux des nègres incapables d'y chercher, d'y trouver autre chose que le dégoût de leur état et les moyens d'en sortir. Voilà les premiers bienfaits de cette heureuse découverte. Les amis des noirs se chargèrent de la pousser, et ils s'en acquittèrent avec le zèle le plus

ardent, et par-là même le plus malheureux. Sous leur pinceau, il n'y eut plus de vertus que parmi les esclaves, plus de vices que parmi les maîtres. Ceux-ci étoient toujours des monstres, ceux-là toujours des héros; le maître toujours criminel à ce seul titre, l'esclave toujours innocent et excusable en cette qualité. Tout ce qui tendoit au maintien de l'esclavage, à celui de la propriété du maître sur l'esclave, un attentat, une violation des droits les plus sacrés; tout ce que l'esclave entreprenoit contre son maître, un juste usage de ses droits, un retour à la justice, un accomplissement des vœux de la nature. Tel fut le nouvel évangile que ces sectaires présentèrent au monde, et qu'ils eurent la fatale adresse de faire trop goûter. Il pénétra par-tout à-la-fois, tout fut évidemment menacé d'une ruine prochaine, lorsque déjà maîtres des hautes classes de la société, trop écoutées dans ces derniers tems, ce code fatal put avoir accès auprès des administratenrs des empires, lorsqu'il trouva à-la fois place auprès de ceux qui disposoient de l'opinion et de ceux qui disposoient du pouvoir. Dès-lors la question des nègres devint un objet de sollicitude active

pour tous les gouvernemens, dont quelques-uns eurent l'imprudence de céder au torrent, et de ne plus songer qu'à changer un ordre de choses qu'il falloit au contraire, à mesure qu'il étoit attaqué, renforcer à-la-fois et par les moyens de force qui pouvoient le soutenir et par ceux de prudence qui pouvoient lui servir de sauve-garde et d'excuse. Les gouvernemens, au lieu de mollir sur l'esclavage, comme ils ont eu l'imprudente foiblesse de le faire sur tant d'autres articles, devoient, au premier signal donné contre l'esclavage, se mettre en règle sur ce chapitre, en éloigner tout ce qui pouvoit donner prise aux reproches, même aux déclamations, mais défendre le fonds de la question, l'état de l'esclavage avec une fermèté inflexible; ils devoient éclairer de leur côté l'opinion, par des exposés véritables de l'état des choses, encourager les recherches, les travaux, les éclaircissemens contradictoires, et finir sur-tout par imposer silence aux perturbateurs, aux apôtres sans mission, par l'application des peines prononcées en tout pays, contre ceux qui osent en troubler l'ordre. Voilà le droit, et nous ajouterons, le devoir des gouvernemens. Ils restent

toujours les maîtres de ces moyens, jusqu'à ce qu'ils se les soient laissé arracher, ou qu'ils les aient lâchés par imprudence ou par foiblesse. Quand sur-tout l'attaque commence par l'opinion, *attaque longue et découverte de sa nature*, le gouvernement a d'immenses ressources pour la repousser, pour l'infirmer, soit dans son principe, soit dans ses effets. Pour cela, il n'a qu'à veiller et qu'à vouloir ; mais lorsqu'à la place d'une vigilance salutaire, d'une répression ferme et éclairée tout à-la-fois, au lieu de contre-mines bien dirigées, le gouvernement se contente de rester en panne vis-à-vis d'un ennemi toujours en action, lorsqu'il se borne nonchalamment à s'appuyer sur des étais, que pendant ce tems il laisse ronger, alors, le jour de l'explosion, il se trouve sans ressources contre une attaque qu'il n'a pas su prévoir, et qu'il n'est plus maître de dissiper, à défaut d'avoir rien préparé pour y résister. Alors tout croule autour de lui, l'abîme s'entrouvre sous ses pas, il y tombe, il y entraîne tout ce qui a partagé son imprudente sécurité. Ainsi ont péri les colonies françaises, ainsi périront toutes celles qui ne reçoivent pas plus d'assistance de leur gouver-

nement. Cette perte des colonies fut inévitable et déclarée, dès que parut l'assemblée constituante ; ses principes y étoient diamétralement opposés. Périssent nos colonies plutôt que nos principes : tel ful l'arrêt qu'elle porta contre les colonies et contre elle-même ; il a eu une sévère exécution.

La doctrine proclamée et pratiquée par l'assemblée constituante, l'avoit devancée, elle fermentoit déjà hors de sa turbulente enceinte, et c'étoit, qui le croiroit, chez les deux peuples, dans les deux gouvernemens de l'Europe réputés les plus sages, qu'elle trouvoit des prosélytes. Le Danemark et l'Angleterre s'y étoient abandonnés, et quoique dans des positions inégales, ils suivoient une marche absolument semblable.

Le Danemark avoit fixé l'époque de l'affranchissement des nègres ; l'Angleterre essayoit sous toute sorte de formes, d'arriver au même but.

Le Danemark, très-petitement possessionné aux colonies, et par conséquent très-peu riche en esclaves, pouvoit, sans inconvénient pour lui, les rendre à la liberté, en se réservant les moyens de les contenir. Il le pouvoit dans

des mers éloignées, dans des possessions isolées des colonies appartenantes à d'autres nations ; mais il ne le pouvoit pas au milieu des grandes colonies européennes couvertes d'esclaves, parce que cet acte étant complexe, étant à-la-fois d'autorité et d'exemple, politique et moral, la dernière partie ne lui appartenoit pas exclusivement ; mais étant susceptible d'une application générale et dommageable pour un grand nombre d'intéressés, il agissoit sur des voisins qu'il n'avoit point consultés, dont il devoit respecter les droits et ménager d'autant plus les intérêts, qu'ils étoient comparativement plus étendus que les siens. Ces actes restoient dans le cas des loix du voisinage, dont il n'est pas permis de s'écarter. Un homme est bien le maître de se faire pour lui-même un corps de doctrine et de principes subversifs de la société dans laquelle il vit. Tant qu'il les conserve dans son cœur ou dans son intérieur, elle n'a pas le droit d'en connoître ; mais au moment qu'il les propage, ils tombent sous sa jurisdiction comme partie intéressée et susceptible d'en ressentir les effets. Un homme ne pourroit avoir l'horrible droit de se donner

la peste en aucun lieu ; il l'a encore moins au centre de lieux habités, parce que tout ce qui est expansible de sa nature est du ressort de la société, qui a le droit et le devoir de veiller sur les effets de la communication, de quelque nature qu'elle soit. Celle de l'exemple ayant les mêmes résultats, est sujette aux mêmes loix. Que cet exemple s'applique à un objet étendu ou borné, cela est indifférent ; car ce n'est pas par son volume qu'il faut l'évaluer, mais par son principe d'expansibilité. L'exemple étant moral, prête à tous les degrés possibles d'extension, parce qu'une moralité ne tire pas ses attributs de l'usage, mais de son principe, qui en qualité de principe, ne connoît aucune limitation.

L'affranchissement prononcé par le Danemarck s'appliquoit *matériellement* à ses esclaves seuls : mais par l'exemple, il retomboit sur ceux de toutes les colonies ; il ne pouvoit être perdu pour eux ; il devenoit le sujet de leurs réflexions, l'objet de leurs pensées, le but de tous leurs vœux. Cette loi coïncidant avec la propagation des idées et des pratiques nouvelles, relativement aux noirs, en acquéroit une nouvelle force et un nouveau danger.

Le Danemarck auroit dû considérer que l'esclavage étoit un objet d'intérêt commun, que ce n'étoit pas au *moindre* intéressé, à prendre une initiative dangereuse, et que l'exemple qu'il pouvoit donner sans périls pour lui, sans inconvéniens personnels, pouvoit en renfermer de très-grands pour ceux qui étoient dans une position différente. Le Danemarck auroit dû s'arrêter à l'aspect de ces considérations. Mais le génie d'isolement et d'égoïsme qui domine aujourd'hui par-tout, le *moi personnel* qui divise et sépare tout ce qui est fait pour être uni et inséparable, cette cruelle influence qui pousse le monde à sa perte, en a décidé autrement. Le Danemarck s'est conduit aux colonies comme s'il y existoit seul, comme si les autres n'y avoient pas d'esclaves, comme si la cause des esclaves n'étoit pas commune, et passant outre à ces motifs bien légitimes d'hésitation, il a arboré sur ces petites possessions le signal de l'affranchissement des nègres. *Il sera apperçu et de loin, qu'on n'en doute pas.* Cet acte est tout-à-fait anti-social, colonialement parlant : il y a aux colonies, comme par-tout, des objets d'intérêt commun sur lesquels il ne peut appartenir à un seul intéressé

de prononcer, mais où le consentement de tout ce qui forme la communauté est indispensable. L'esclavage est certainement un objet de cette nature; et dès qu'il est commun à toutes les colonies, dès qu'un acte qui y touche peut aussi avoir des suites communes, une résolution ne peut être prise en particulier par un seul membre de la communauté, sans la violation des droits de la communauté même. Si des colons vouloient apporter et entretenir aux colonies une espèce d'insectes qui rongeroient les cannes à sucre, tous les autres colons n'auroient-ils pas le droit de s'y opposer? Pourquoi ne l'auroient-ils pas de même, quand il s'applique à quelque chose de plus important pour eux que la canne, puisque c'est au principe même de sa production.

Il faut le dire : le Danemarck a trop donné à penser que cet acte tant célébré, ne tenoit pas aux seuls motifs d'humanité. En observant la position du Danemarck dans les colonies, la manière équivoque et presque contrebandière dont il y soutient ses établissemens et son commerce, on sent naître des soupçons sur les arrière-pensées que cet acte peut renfermer, et l'on se demande involontairement

si l'on n'a pas voulu ouvrir à Saint-Thomas un asile aux nègres fugitifs, comme on y a ouvert un port franc aux soustractions faites à l'exclusif des autres colonies, comme on a ouvert à Tranquebar un écoulement frauduleux pour les colonies de l'Inde, et dans l'île de Seroé, un entrepôt de contrebande avec l'Angleterre.

Les états possessionnés aux colonies dans d'aussi foibles proportions que la Suède et le Danemarck, ayant cependant avec les autres grands propriétaires de ces contrées, quelques parités, au milieu d'imparités majeures, y sont et seront long-tems embarrassans, jusqu'à ce qu'un meilleur ordre établisse au milieu d'elles, sur les objets communs, la hiérarchie que leur inégalité exige. Nous en indiquerons les moyens.

L'Angleterre, de son côté, ouvre une scène tout-à-fait nouvelle. Elle est très-richement possessionnée aux Antilles, où sa fortune s'élève à 100 millions de produits du fonds de de ses propres îles, et à cent cinquante mille têtes de nègres. Il y a plus : elle fait à elle seule la moitié de toute la traite ; elle vend aux colonies des autres nations jusqu'à seize mille

esclaves ; elle les approvisionne d'une partie de leurs alimens les plus ordinaires en produits de ses pêcheries ; elle a éloigné des côtes d'Afrique les Français, ses anciens et ses plus redoutables concurrens ; elle y prime toutes les autres nations ; elle y a établi des sociétés pour pousser les découvertes dans l'intérieur de cette vaste contrée ; elle en a fondé d'autres pour l'amélioration du sort des nègres. Eh bien ! tant d'avantages n'ont pu trouver grace aux yeux du gouvernement lui-même : il poursuit l'esclavage tantôt à découvert, tantôt d'une manière détournée : c'est à front levé qu'il l'attaqua d'abord ; c'est *en flanc* qu'il l'attaque aujourd'hui. D'abord il demanda nettement l'abolition de l'esclavage ; repoussé sur ce point, il se réduisit à celle de la traite ; repoussé de nouveau, il revient à la charge, en demande une simple suspension pendant trois ans, comme une épreuve nécessaire pour s'assurer de la bonté de ses vues. L'opposition n'a pas été moins vive que la première fois ; elle ne s'est laissé ni surprendre, ni séduire. Que penser du fonds d'un pareil plan, d'une persévérance aussi inébranlable, soutenue contre tant d'intérêts et de réclamations ? Le

gouvernement anglais a donné à croire qu'il avoit l'arrière-pensée de sacrifier ses colonies d'Amérique à celles d'Asie ; les Antilles, où il étoit, où il pouvoit retomber en infériorité avec la France, au Bengale, où il règne sans compétiteurs et sans rivaux. Mais ce plan est dépourvu de toute probabilité ; il implique trop de difficultés, d'oppositions, un trop grand changement et une trop grande perte pour l'Angleterre, pour avoir pu être embrassé sérieusement par un conseil d'hommes aussi justement célèbres par leurs lumières, que ceux que renferme le cabinet britannique. D'ailleurs, l'Angleterre, en se démettant de ses colonies, pourroit fort bien ne pas forcer les autres états à en faire autant, et par conséquent manquer le but qu'on lui suppose. Le désistement d'une puissance, l'évacuation qu'elle feroit de ses colonies ne seroit, dans un ordre ordinaire et régulier, ni un motif, ni une nécessité de l'imiter. Les colonies anglaises, quoique très-productives et très-grandes, ne sont cependant pas dominantes aux Antilles, et les puissances prépondérantes en restant unies, forceroient bien vîte les dissidens à revenir à elles, de manière qu'il pour-

roit très-bien arriver que l'Angleterre ne travaillât que contre elle-même ; qu'elle ne réussît qu'à délivrer ses rivaux de compétiteurs inquiétans, et sur-tout qu'elle ne causât à l'Espagne la joie la plus vive, en éloignant de ses colonies et du continent de l'Amérique, le pavillon qu'elle y redoute le plus. L'abandon des colonies anglaises aux Antilles, forceroit celui des établissemens de Campêche et d'Honduras, qui, sans les colonies de l'Archipel américain, ne tiennent à rien, et comme on dit, resteroient en l'air. Cependant le gouvernement anglais insiste sur l'exécution de son plan ; ni l'exemple de ce qui se passe dans les colonies françaises, ni la fermeté de l'opposition vraiment nationale qu'il n'a cessé de rencontrer, rien n'a pu le rebuter. Nous l'avouerons, il faut qu'il soit dans la nature des mauvaises causes, de faire descendre les hommes au-dessous d'eux-mêmes, comme dans la nature des bonnes, de les élever dans la même proportion ; mais nous n'avons pas retrouvé dans les débats auxquels cette question a donné lieu, l'orateur qui dans toutes les autres occasions, commande également l'admiration de ses auditeurs et les suffrages

du sénat dont il est l'ame. Soit que le besoin de certaines réticences retienne l'essor ordinaire de son éloquence, soit que le sujet même s'y refuse, il n'est pas moins certain que ses discours dans cette occasion restent loin de ceux qu'il sait trouver comme tout faits, sur toutes les autres matières; il est certain que les motifs qu'il a cru pouvoir indiquer, que les révélations qu'il a faites n'ont pas le poids nécessaire et accoutumé par lequel il entraîne ordinairement les suffrages. Peut-être eût-il été plus généreux comme plus adroit, de ne cacher aucune partie de la vérité et de ses intentions, de tout révéler d'abord pour en finir tout d'un coup sur une question où le moindre nuage est un malheur et peut faire éclater des orages. Aussi cette discussion a-t-elle produit un effet assez bizarre, celui de montrer dans la minorité, un ministre arbitre souverain de la majorité, abandonné de ses appuis accoutumés, et combattant au milieu de ses adversaires habituels. On pourroit même aller jusqu'à reprocher au ministre de s'être laissé entraîner au-delà du calme et de la dignité, attributs distinctifs de son noble caractère, en employant dans cette discussion une

beaucoup trop grande quantité de figures oratoires, familières aux hommes dont il est le plus redoutable adversaire, semblables en tout à celles qui ont allumé les flambeaux des colonies. Quant à M. Wilbeforce, il a dépassé toutes les bornes, et nous serions fort embarrassés d'assigner la nuance précise entre ses discours et ceux de Brissot. Le premier plan du ministre renfermoit tous les inconvéniens que celui de l'assemblée constituante a si malheureusement réalisés, un affranchissement général non-préparé, sans moyens assurés de répression ou de remplacement ; il étoit un arrêt contre les colonies et contre la métropole.

L'abolition de la traite étoit aussi un arrêt, quoique moins sévère à la vérité, mais auquel le tems imprimoit les mêmes caractères, et donnoit les mêmes résultats. La perte de tous les établissemens d'Afrique, celle des bénéfices de la traite, des fournitures faites aux colonies étrangères, s'ensuivoit aussi-tôt. La dépréciation des colonies en général et des propriétés en particulier, arrivoit en même-tems ; le nègre, devenu plus rare, devenoit plus cher ; les produits devoient suivre les

mêmes proportions; par conséquent il y avoit interversion dans tous les rapports coloniaux: voilà pour le matériel de l'acte. Quant au moral, c'étoit encore pis. En effet, il faut tenir compte de l'époque à laquelle il se rapportoit; elle ne pouvoit être plus mal choisie; car c'étoit au milieu des troubles des colonies environnantes. En pareil cas, l'abolition de la traite, comme tout autre acte affectant l'état de l'esclavage, ne sera jamais regardé que comme le prélude de l'affranchissement lui-même. Les hommes violens et grossiers qu'il concerne, sont incapables d'y voir autre chose, d'y chercher, d'y apporter tous les tempéramens dont s'amuse à loisir la subtilité européenne, discutant en liberté sur des chaînes; mais l'esclave qui les porte, franchit tous les intermédiaires; il n'a qu'un objet, qu'un but, celui de s'en débarrasser; il y rapporte tout, il veut y arriver par le plus court chemin; il est pressé, parce qu'il est souffrant, parce qu'il éprouve ce que *Bacon* appelle si bien *la piqûre du moment.* Sa logique ne va pas au-delà; il voit autour de lui une partie de ses semblables rendus à la liberté; il les voit et leur porte envie. Ses maîtres commencent à parler

d'adoucissemens, il les interprête par leur frayeur et par la nécessité, il en grossit l'urgence, il en étend l'objet, il en presse le résultat. Toute démarche, hors celles de répression et de bienveillance, de fermeté et d'humanité, placées de front et marchant à hauteur, est dans de pareilles circonstances, une imprudence véritable, parce qu'elle est détournée sur-le-champ de son sens naturel, et transportée vers un autre, qui ne peut être qu'infiniment dangereux. L'abolition de la traite proposée à la face de la révolution, à la lueur des flammes qui consumoient Saint-Domingue, n'étoit donc propre qu'à les propager sur les autres colonies, et à les amener promptement à un bouleversement général.

La suspension momentanée renferme les mêmes inconvéniens, parce que les circonstances ne sont pas changées. Toutes ces mesures tirent leur vice principal de la même source, de l'époque où on les place. Tant que dureront les mêmes désordres, il ne faudra que surveiller les nègres et les mieux traiter, alléger leurs chaînes, mais les river, ce qui n'est pas incompatible, ajouter à-la-fois à l'humanité et à la surveillance.

Sans cela, il faut renoncer aux colonies, et commencer par où il faudra bien finir. Que veut dire, d'ailleurs, cette suspension de la traite pendant trois ans, cette épreuve à terme? A quoi répond un espace aussi limité? Quels moyens de préparation ou de remplacement fournit-il? En quoi compense-t-il les inconvéniens qu'il crée, les dommages qu'il multiplie? Il est trop facile d'appercevoir l'abolition définitive sous le voile de cet atermoiement; c'est une précaution politique et presque de tactique pour ne pas effrayer à-la-fois trop d'intérêts; mais sûrement ce n'est que cela. Et nous le répétons, si le ministère a des notions positives sur la nécessité instante de l'abolition, il doit, quelque fâcheuses qu'elles soient, les révéler aux intéressés, les frapper pour les éclairer; en pareil cas, les ménagemens eux-mêmes ne sont pas dépourvus de cruauté. Il faut amener les intéressés au point où la force des choses les conduiroit plus tard, et leur faire devancer cette époque, qui étant celle de la surprise et de la confusion, est aussi celle de la difficulté de se résoudre et d'agir avec prudence. Voilà la seule marche digne de grands gouvernemens, tout le reste est au-

dessus d'eux. Ce qui leur importe, ce qui restera dans la réalité et dans la mémoire des hommes, ne sera pas le mode d'obtention des suffrages, mais la grandeur des motifs auxquels ils auront cédé.

Telle est la troisième époque de l'esclavage, qui n'en nécessitoit pas l'abolition, plus que les deux premières n'en avoient prohibé l'établissement. Nous avons été forcés, par la liaison des faits, d'anticiper un peu sur les évènemens, et de réunir dans un même cadre des parties appartenant à des tems différens. Mais il est impossible de les tenir séparées sans les laisser confondues, et de ne pas réunir dans le même tableau, les couleurs qui concourent à le former.

La révolution a changé à-la-fois l'état colonial et l'état de l'esclavage. Elle les a attaqués, combattus et dénaturés l'un par l'autre. En affranchissant l'esclave, elle a ruiné la colonie qui tiroit sa prospérité du travail de l'esclave, qui puisoit dans son assujétissement régulier comme aux seules sources de sa richesse. La révolution a frappé sur les métropoles le même coup que sur leurs colonies; elle l'a fait pour le présent et pour l'avenir :

elle a commis une méprise cruelle pour l'esclave lui-même ; enfin elle a rendu indispensable aux colonies, l'établissement d'un ordre de choses absolument nouveau.

Les funestes effets de la révolution aux colonies sont trop connus pour les retracer ici. Le monde est plein des horribles récits, des scènes funestes qui les ont ensanglantées, souillées, désolées. A peine la révolution eût-elle secoué ses torches sur ces contrées florissantes, que ces théâtres d'un travail et d'une industrie uniques au monde, se changèrent en champs de dévastation et de carnage. Saint-Domingue retraça toutes les horreurs des premières années de la révolution ; la Guadeloupe eut son Robespierre ; les habitations fumoient à Saint-Domingue comme les châteaux en France ; les blancs, les propriétaires étoient poursuivis, massacrés comme les aristocrates et la noblesse de France ; le nègre couroit aux armes comme le peuple français ; la plus funeste similitude exista entre la révolution de la métropole et celle de ses colonies. Allez, allez à Saint-Domingue, auteurs et propagateurs de la doctrine moderne de l'insurrection ; vous, amis des noirs qui les

avez si souvent entretenus de leurs droits, sans leur parler jamais de leurs devoirs ; vous qui n'avez cessé de leur peindre leurs maîtres sous les plus odieuses couleurs ; vous qui n'avez pas frémi de mettre vos principes au-dessus des colonies, comme s'il ne pouvoit pas y avoir, comme s'il n'y avoit pas des colonies indépendamment de vos principes fantastiques : allez à Saint-Domingue, contempler les effets de vos cruelles prédications, de vos criminelles pratiques. Cherchez dans le sang, dans la cendre qui couvrent cette terre désolée, les vestiges de cette fécondité qui remplissoit l'Europe de ses riches produits : recherchez vos compatriotes, vos amis, vos parens qui jadis peuploient ces riches habitations dont hélas ! ils vous faisoient peut-être partager les fruits : demandez-les aux plages étrangères qu'ils habitent, aux bûchers qui les consumèrent, aux tombeaux qui renferment leurs restes mutilés. Allez rechercher au milieu des camps, cette industrieuse population dont les travaux alors paisibles, n'avoient qu'un but innocent et utile. Reconnoissez, si vous le pouvez, sous le casque et le harnois, ces mêmes hommes qui naguères ne manioient que les

paisibles instrumens de l'agriculture et des arts, et qui maintenant ont forgé leurs chaînes en lances et en glaives contre leurs anciens maîtres. Allez inculquer à ces hommes déchaînés, à ces héros de vos romans, à vos disciples chéris, la modération, la justice et tout le fatras de vos homélies politiques et sentimentales, et lisez leurs réponses écrites sur leurs épées. Transportez-vous après cela en Europe, et venez-y lire le résultat de vos œuvres, dans la solitude des ports, dans l'abandon des ateliers que les colonies faisoient prospérer et qu'elles vivifioient. Demandez à ces millions d'hommes qui travailloient pour elles, si les colonies valent des principes, et sur-tout n'attendez pas que leur indignation vous réponde. Tel est cependant le trop fidèle tableau de l'effet des machinations ourdies aux colonies. Par elles, ces superbes contrées ont été subverties, dévastées ; le maître a succombé sous le fer aiguisé par son esclave, sur les bûchers allumés par sa férocité, dans mille tourmens inventés par son ingénieuse barbarie ou par les recherches de sa vengeance. Les colonies destinées à n'être que des champs pour la culture, sont devenues des champs

riche, le parvenu des colonies. Les nègres ont fait en Amérique ce que ceux-ci ont exécuté en France. Ils ont détruit les classes supérieures, ils se sont emparés de tout, ils ont envahi les biens de leurs maîtres; s'ils travaillent, ce n'est plus pour le compte d'autrui, c'est pour le leur. Le nègre a excellé dans le métier des armes, pour lequel il est très-propre, sur-tout comme chasseur; il remplit tous les grades de l'administration, de l'armée; il a vaincu et mis en fuite ce blanc, sur lequel il se permettoit à peine de lever les yeux; il l'a supplanté, et trop souvent avec avantage, dans toutes sortes d'emplois; il occupe sa terre, il vit de sa pénurie et de ses douleurs. Il y a entre le parvenu de France et celui d'Amérique, la différence que l'un ne tient à la révolution que par ses effets, par ses conséquences et par ses établissemens, dont il jouit, au lieu que l'autre y tient à-la-fois par les principes et par les conséquences, et qu'à la différence de l'Européen, il a un égal besoin des uns et des autres. Par exemple, il faut que le nègre soit libre pour être général, officier, administrateur et propriétaire, au lieu que le Français peut être ou n'être pas tout cela, sans atteinte ou sans obli-

gation à sa liberté dont il jouissoit antérieurement à son élévation. Les conséquences et les principes sont donc intimement liés dans la tête du nègre ; il doit veiller sur les uns comme sur les autres. Il y a plus : en Amérique comme en France, il s'est élevé de la tourmente révolutionnaire, des hommes à grands talens et à grands caractères, qui ayant su réunir l'humanité aux lumières, ont relevé la caste noire, ont donné du lustre à ses actions, du poids à ses prétentions, et qui ont rendu le retour des nègres aux colonies et celui des colonies aux métropoles, plus difficile, comme les talens des généraux français ont empêché celui de la royauté. La prolongation de l'armement des nègres, du maniement des affaires par eux, les rend tous les jours plus impropres à rentrer dans leur ancien état, soit pour y revenir volontairement, soit pour y être ramenés. Car proposer à des hommes qui depuis des années manient avec quelque éclat des armes ou le timon des affaires, de les abandonner pour ressaisir des charrues ou reprendre des fers, d'abandonner des propriétés, bien indignement acquises il est vrai, mais qu'ils tiennent en force aujourd'hui, ne

seroit-ce pas la même chose que d'attendre ou proposer une démission générale et volontaire aux Européens, dotés, par la révolution dans un autre hémisphère, de bénéfices et de faveurs toutes semblables?

Observons maintenant ce qui se passe aux colonies. Les principes proclamés, les blancs massacrés ou en fuite, les nègres armés de toutes parts, courant les mers américaines, comme les Barbaresques courent celles de l'Europe : la guerre civile s'établit aux colonies, les partis s'accusent réciproquement devant la métropole, de vues d'indépendance; et en cela ils paroissent avoir raison de part et d'autre. Les ordres et les agens de la métropole sont exécutés et reçus comme des commandemens venus de loin, apportés au plus fort par le plus foible; chacun y prend ce qui lui convient : les commandans français se succèdent, sans cesse, à Saint-Domingue, sans plus de succès; ils y sont moins les représentans de la métropole, que des agens de parti; ils commencent toujours par s'attacher à quelqu'un. Ceux-ci n'en sont pas dupes, et tout en protestant de leurs sentimens et de leur attachement pour la métropole, ils s'af-

franchissent tout doucement de son obéissance, et sur-tout dans la partie la plus essentielle, qui est celle de l'armement. Ils ne commenceront sûrement pas par s'ôter les moyens de résister. Le plus renommé de ces chefs, le nègre Toussaint-Louverture, semble destiné à être le Washington des colonies. Son caractère paroît grand ; il a montré une élévation de sentimens qui l'honore, des talens qui le rendent recommandable : c'est le chef le plus fort et le plus accrédité de tous les noirs. Mais il est impossible de ne pas reconnoître les vues d'indépendance, dans toute la contexture de sa conduite ; elles percent sous le voile dont il s'enveloppe avec art. Il ne veut pas en avoir l'odieux, c'est pourquoi il ne la déclare pas ; il veut la recevoir du bénéfice des évènemens et du tems ; ils ne se feront pas attendre, par plusieurs raisons. 1°. Parce que la prolongation de la séparation *de fait*, par la continuation de la guerre, amène la séparation *de droit :* la colonie ne recevant rien de sa métropole, étant forcée de chercher d'autres débouchés pour ce qui lui reste de produits, contracte nécessairement d'autres habitudes, et se trouve forcée de donner une autre di-

rection à ses relations. Mais celles-ci en raison de la liberté, étant plus avantageuses que celles avec la métropole, en raison de son exclusif, sûrement les colonies n'iront pas s'offrir au rétablissement de relations dont elles ont senti le fardeau, et dont elles ont trop goûté la différence pour y revenir. 2°. Parce que les colonies sont trop éclairées et trop fortes pour n'avoir pas mesuré leur position et leurs forces avec celles de leur métropole, parce qu'elles connoissent ses embarras, parce qu'elles savent très-bien qu'elles ne doivent y revenir qu'avec utilité pour la métropole, parce qu'elles ne peuvent lui en procurer qu'avec dommage pour elles-mêmes : elles savent que le bien-être de toute métropole ne peut résulter que de l'inégalité de condition avec sa colonie, et de ce que celle-ci s'immole à celle-là. Cette vérité est trop sensible et résulte de trop de faits, pour être un mystère pour les chefs actuels des colonies; et dès qu'on la suppose connue, on doit en supposer aussi les conséquences. 3°. Il est généralement connu que l'Angleterre et l'Amérique travaillent, à-la-fois, à l'indépendance de Saint-Domingue ; l'Angleterre l'avoit con-

quis et l'a évacué, à défaut de pouvoir garder cette île trop disproportionnée par son étendue avec les forces dont elle peut disposer. Elle s'est réservé la chance de l'indépendance, qu'elle presse, comme il paroît assez par des tentatives de traités, et d'autres arrangemens qu'elle a fait essayer par ses agens de la Jamaïque. On a parlé de plusieurs traités qui, peut-être, existent déjà; mais dont la publication doit, par prudence, appartenir à d'autres tems. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Anglais ont trop d'intérêt à cette indépendance, pour ne pas la désirer; et que cet intérêt est sûrement la seule règle de leur conduite. De son côté, l'Amérique trouve dans l'indépendance de Saint-Domingue, la fin d'un corsairage qui la ruine, le commencement de l'extension d'une indépendance annoncée depuis trop long-tems, pour n'avoir pas été calculée à l'avance, ménagée suivant les circonstances, et dont tous les degrés n'ont pu échapper à des hommes qui ont su l'établir chez eux. 4°. L'exemple des colonies qui se séparent de métropoles dont elles n'entendent plus parler, amènera aussi la solution de l'état équivoque dans lequel est Saint-Domingue, et

le résoudra promptement en indépendance. Surinam et d'autres îles viennent d'en donner l'exemple. Ne tenant plus rien de la métropole, également impuissante à les protéger et à les pourvoir, elles ont appelé les Anglais, non en *vainqueurs* et en *maîtres*, mais en *pourvoyeurs*. Ces colonies leur ont demandé, pour leurs cultures, des débouchés que la métropôle ne pouvoit plus leur fournir; et laissant à part la question de la *souveraineté*, elles ne se sont occupées que de l'objet *essentiel* pour des *colons, celui du commerce*, parce qu'elles ont très-bien senti que des colonies, et sur-tout de petites colonies ne sont pas *des puissances*, mais *des fermes;* ne sont point *politiques*, mais *cultivatrices*; et par-là même *marchandes*. Qu'elles n'aient pas prononcé l'indépendance : qu'importe ? Elles en jouissent. Une pareille proclamation de la part de ces *atômes* coloniaux, eût été, peut-être, un ridicule dont elles ont eu le bon esprit de se préserver; mais à Saint-Domingue, il en ira tout autrement, à raison de son étendue, de sa force, de l'influence que la proclamation de son indépendance ne peut manquer d'avoir, enfin, à raison de la difficulté que

la métropole auroit à le ramener à son obéissance, et à le châtier de s'y être soustrait. Saint-Domingue sera donc inévitablement indépendant : nous en dirons, tout-à-l'heure, les suites.

En commençant par montrer les ravages de la révolution aux colonies, nous avons été entraînés par l'abondance et par la liaison des matières, au-delàde notre but. Nous l'avons dépassé, sans le remplir : revenons-y, pour ne pas laisser de lacune dans cette importante question. Nous avons dit, d'abord, que la révolution avoit ruiné les colonies; c'est un point de fait parlant à tous les yeux. En cela, nous n'avons fait que montrer le tableau du présent; mais il faut encore faire voir celui de l'avenir, et indiquer jusqu'où peuvent aller, aux colonies, les suites de cette cruelle révolution.

Quelle est la nature et la destination des colonies? *de produire;* ce sont des *fermes* et rien de plus. Par quels moyens remplissoient-elles cette destination? par le travail le plus régulier des esclaves. Il leur falloit donc des esclaves, mais des esclaves laborieux et soumis. Leur soumission, leur application

n'étoit pas isolée, instantanée et comme matérielle, si on peut parler ainsi; elles résultoient encore de l'exemple, de la tradition, de l'ordre généralement établi dans ces contrées; elles provenoient sur-tout de la part du nègre, du sentiment de son infériorité à l'égard du blanc. Il fut pendant long-tems un être surnaturel à ses yeux; il étoit resté un être supérieur, et cela suffisoit pour garantir le respect et assurer la subordination. Un sentiment généralement répandu en faveur des blancs, régnoit donc aux colonies, et contribuoit tout ensemble à l'affermissement de leur empire et au repos public dont elles avoient besoin pour cultiver et prospérer. Le principe de leur bonheur étoit-là. Il est évanoui; comment le recréer? comment redonner du corps à une chose purement d'opinion? comment faire oublier à des hommes de tout âge? comment les empêcher d'apprendre à leurs enfans, aux nouveaux-arrivans, tout ce que la révolution enfanta aux colonies? Comment effacer de leur souvenir les tems où ils furent libres, dominans, vainqueurs et maîtres de ces mêmes blancs, qui voudroient alors les maîtriser? En supposant même qu'on en

vînt à bout, soit par force, soit volontairement, soit par des stipulations habilement ménagées avec quelques chefs, comment remplacer tous ceux que la guerre et mille fléaux ont enlevés? comment parer au *maronage*, qui sera le réfuge de tous ceux qui ne voudront pas rentrer dans le devoir, et le nombre en sera grand? Où trouver les capitaux pour cet immense remplacement? à quelles contrées d'ailleurs le demander dans l'état de dépopulation où est la Guinée? D'ailleurs, le vide des ateliers n'est pas le seul qu'il faudra remplir. Une grande partie des habitations et de tout leur mobilier d'exploitation a péri; il est à refaire presque par-tout. Où trouver encore les capitaux pour les relever, pour les rétablir, sur-tout avec l'incertitude du sort de tout le monde? car il ne faut pas se dissimuler que l'ébranlement de la révolution se fera ressentir encore long-tems; que tous les propriétaires en resteront long-tems cicatrisés, et que ceux sur-tout dont la propriété a été attaquée ou ébranlée, seront bien long-tems à se remettre de ses atteintes. Les colons sur-tout sont dans ce cas-là, parce que l'incertitude de leurs propriétés se trouvera

liée à celle des colonies elles-mêmes, que la révolution a trop ébranlées pour qu'elles reprennent si vîte leur assiète ordinaire. Tout se tient dans le monde, et le propriétaire participe nécessairement à l'état du pays où il se trouve, comme l'homme au mouvement du vaisseau qui le transporte.

La révolution, en ruinant les colonies, n'a pas moins ruiné les métropoles, et a rendu les colonies ruineuses pour elles, en même-tems que ruinées.

Si les métropoles recevoient de leurs colonies d'immenses produits, qui, satisfesant à leurs besoins, les mettoient à-la-fois en état de pourvoir avec avantage à ceux des autres; si les colonies, à leur tour, occupoient dans les métropoles une multitude de bras, vivifioient les villes, les rivages et les campagnes, auxquelles, de leur côté, elles demandoient leur subsistance, cette action et cette réaction des colonies sur la métropole, et de la métropole sur les colonies, n'étoient-elles pas un double principe et une double cause de prospérité pour la métropole? En les perdant, n'a-t-elle pas perdu cette double source de prospérité?

Voilà ce qui est arrivé à la France depuis sa révolution.

Ses colonies lui rendoient près de 200 millions de produits.

Elle leur envoyoit des valeurs pour une somme de 100 millions.

Les colonies occupoient dans son sein près de cinq millions d'hommes.

Les colonies lui devoient 400 millions.

Les colonies lui donnoient une balance de commerce de 40 millions, et par elle celle de l'Europe, au moyen de l'excédent de ses ventes sur ses consommations. . . . .

Tout cela est perdu; est-ce pour un tems? est-ce sans retour? La nature des choses rend le dernier plus probable; elle rend au moins très-certain, que si ce n'est pas pour toujours, ce sera pour un long tems; car ce ne sera pas tout pour la métropole, que de rentrer dans sa colonie *à la paix*. Il faudra, pour y revenir au premier état, commencer par y rétablir aussi la paix elle-même, la subordination, et définitivement l'esclavage; car sans lui, on ne conçoit pas de colonies. On conçoit bien des esclaves sans rigueurs, mais il est impossible de se faire idée de colonies

sans esclaves. Même après le rétablissement de l'ordre ordinaire aux colonies, les métropoles seront long-tems sans en tirer les mêmes produits, et sans y envoyer la même quantité d'objets de consommation; car si ce sont les blancs qui y dominent, en rentrant dans leurs propriétés, ils sont ruinés, et ne pourront de long-tems envoyer ni demander à la métropole la même somme de produits ni de consommations qu'ils lui envoyoient autrefois. Les colons réintégrés, ressembleront aux émigrés rentrés. Si ce sont les nègres qui restent les maîtres, ils n'ont ni besoins, ni goût des jouissances, ni relations avec la métropole. En attendant, il faut compter à la charge de la métropole, la perte annuelle qu'elle fait par le *déficit* des produits ordinaires de la colonie, et par celle de la balance du commerce qui en étoit la suite. Des métropoles puissantes comme la France, ont beau chercher à couvrir le vide occasionné par tant de pertes, de long-tems elles n'en auront les moyens; et pendant qu'elles y travaillent, leurs rivaux continuent de jouir de leur prépondérance, et de consolider leur empire.

Les frais de garde aux colonies excéderont de beaucoup ceux qui y suffisoient auparavant ; car l'état de l'esclavage qu'il faudra recommencer, celui des différentes populations qu'il faudra contenir, demanderont des soins et des dépenses bien supérieures aux anciennes. Les colonies seront donc à-la-fois moins productives et plus chères que par le passé, et cette proportion inverse les rend beaucoup moins précieuses pour les métropoles.

En vain diroit-on qu'à la paix la culture reprendra aux colonies ; qu'on en a pour garant l'état dans lequel elle se trouve dans certains cantons ; que des arrangemens amiables ont été pris avec les anciens et les nouveaux propriétaires, et que ceux-ci remplacent les premiers avec succès. Telles sont, nous le savons, les fascinations ordinaires dont on se sert pour colorer ce qui se passe aux colonies ; mais ces peintures sont aussi fausses que le fond de ces espérances est illusoire. Quand et comment arrivera cet état paisible, à l'influence duquel on en appelle avec tant de confiance ? Est-il au pouvoir des Français, dont la marine ne peut lutter avec celle de leurs ennemis ? Est-il

même au pouvoir de ces ennemis, en leur prêtant les intentions les plus pures et la meilleure volonté ?

La perspective de cette paix est trop dans le lointain et dans le vague, pour relever et soutenir les espérances sur le sort des colonies.

Quant au travail volontaire des nègres, hors de l'ancienne dépendance et de la régularité de leur service d'autrefois, quant à leur modération envers les propriétaires, on peut faire le même cas de l'un que de l'autre. Qu'il y ait parmi eux quelques hommes laborieux en tout tems, par inclination, par habitude, et aujourd'hui par spéculation, des hommes qui travaillent en liberté, comme ils le faisoient sous l'œil de leurs maîtres, et qui aient tiré des terres un parti autant et peut-être plus avantageux que ceux-ci ne le faisoient, cela peut être; qu'il s'en soit rencontré de justes autant qu'humains, qui n'ont pas voulu presser la rigueur des loix envers des hommes malheureux et dépouillés ; à cela il n'y a rien hors de la vraisemblance, parce qu'il n'y a rien hors de la nature. Mais ce qui est hors de l'une et de l'autre, c'est que ces dispositions soient étendues ou générales ; voilà ce qui contredit

trop le cœur humain, pour pouvoir exister. Si les blancs en Europe, si les parens et les concitoyens se sont envié leurs biens avec tant d'âpreté, s'ils se les sont arrachés avec tant de violence, et se sont en général montrés inexorables sur l'intérêt personnel, comment attendre d'autres traitemens de la part du nègre à l'égard du blanc, et par quel prodige se feroit-il que toute la dureté eût été du côté du blanc, et toute la générosité de celui du noir; que l'Europe eût été impitoyable, et la Guinée seule traitable et sensible? Il faut donc reléguer ces nouvelles assertions parmi les romans dont on compose l'histoire des colonies; il faut attendre que le tems ait levé le voile qui couvre ces contrées éloignées, et tenir pour certain, en attendant, que la culture est aussi maltraitée à Saint-Domingue que la propriété elle-même.

Il ne s'agit pas du fonds de vérité de cette assertion, elle est hors de doute, mais seulement du degré de détérioration où la culture est parvenue avec les malheurs de ce pays. Nous irons plus loin, et nous dirons : Si cinq cent mille nègres étoient nécessaires pour l'exploitation de l'ancien Saint-Domingue, si la richesse de

ses produits provenoit du bon état des ateliers, la production ne doit-elle pas être diminuée de toute la perte que la colonie a faite en hommes et en autres moyens d'exploitation. Or, qui pourroit nombrer ce qui a péri de nègres, d'habitations, d'animaux et d'outils aratoires. Sûrement plus de cent mille nègres ont péri dans les combats, ou par la suite des désordres qui durent depuis dix ans. Une multitude s'est adonnée à d'autres professions, qui retirent autant de bras à la culture. Tous ceux qui se sont livrés au maronage sont plus que perdus pour la colonie, car ils sont en hostilités permanentes contre elle : ce ne sont pas seulement des cultivateurs de moins, ce sont des ennemis de plus. Les remplacemens n'ayant pas eu lieu depuis dix ans, ce déficit diminue d'autant le nombre des esclaves. Saint-Domingue recevoit une recrue annuelle de dix-huit mille nègres, c'est cent quatre-vingt mille hommes de moins dans l'espace de dix ans. C'est donc rester peut-être au-dessous de la vérité, que d'évaluer, dans l'état actuel, le nombre des nègres de Saint-Domingue à trois cent mille têtes; encore de ceux-ci cette grande partie est-elle sous les armes, dans les camps, sur

les mers, et par conséquent elle est perdue pour la culture. Voilà pour cette culture dans son état actuel. A l'avenir, ce sera encore pis; car le nègre ne remplacera pas le nègre; on ne verra pas le *déporté* d'Afrique en Amérique, se transporter sur les rivages qui le virent naître, qu'il arrosa de tant de pleurs en les quittant; on ne le verra pas marchander son semblable dans sa propre patrie, mettre sa tête à prix, et le dévouer aux chaînes qu'on a brisées pour lui. Sûrement *les nègres* ne recommenceront pas *la traite*. La population noire ira donc en s'affoiblissant, et tombera dans peu au-dessous des besoins de la colonie. En vain diroit-on que les remplacemens d'Afrique seront suppléés par la propagation des nègres existans aux colonies; elle ne peut y suffire. 1°. Les nègres se marioient dans l'ancien ordre, leurs enfans font partie des cinq cent cent mille têtes que nous avons comptées, et n'exemptoient point du remplacement. 2°. Les enfans qui dans les colonies échappent aux premiers dangers de leur arrivée à la vie, sont trop peu nombreux pour équivaloir au remplacement habituel *des hommes faits*; car, dans ces climats, les grands dangers de

l'homme l'attendent aux portes même de la vie, et outre les maladies communes à son espèce, il y en a de particulières pour les enfans des colonies et pour les nègres en particulier. Les colonies françaises exigeoient un remplacement annuel de vingt mille nègres. Quelle multiplicité de mariages et d'enfans ne faudroit-il pas pour atteindre à ce nombre *d'hommes faits et propres à la culture*, tels qu'ils arrivent de Guinée! Quel tems avant d'en jouir, et combien, en les attendant, les colonies françaises n'auroient-elles pas à perdre par la diminution du travail, tandis que les colonies environnantes, qui n'ont pas fait les mêmes pertes, avanceroient en prospérité, et primeroient à loisir la colonie dont elles admiroient avec envie la supériorité.

Mais ce qu'on aura le moins à pardonner aux auteurs des désordres de Saint-Domingue, sera d'avoir aggravé le sort de ces mêmes esclaves, pour lesquels ils sembloient avoir tout fait, avoir voulu tout faire. Lorsqu'après tant d'élans de sensibilité, après ces nombreux transports de tendresse, le triste résultat de tous ces romans et de tous ces drames sera l'aggravation nécessaire de l'état des nègres,

alors paroîtra dans toute sa vanité, le vide de ces spéculations philantropiques ; car il en sera de la longue révolte du nègre comme de la rébellion de tout sujet, dont l'effet ordinaire est de pousser le prince vers un redoublement de sévérité. Quand les sujets deviennent factieux par principes, le prince se fait tyran par système, a dit Burke. Ce mot s'applique parfaitement aux colonies, et l'on peut dire que les propriétaires auront besoin de s'y faire tyrans par principe et par nécessité, après ce qu'ils ont eu à éprouver. Hélas ! ils étoient dans une si bonne route, celle qu'ils s'étoient tracée à eux-mêmes ; ils travailloient si efficacement à l'amélioration du sort des esclaves, elle touchoit à sa perfection sans effort et sans intervention étrangère : pourquoi, nous aimons à le répéter, pourquoi les en avoir détournés ? Ils auroient fait pour les esclaves un bien plus étendu et plus durable que celui-là même qu'on a voulu leur procurer. Ils y conduisoient l'esclave, comme la nature conduit ses propres ouvrages, par gradation, sans effort et sans secousse. Quoi qu'il en soit du passé, on ne peut se dissimuler pour l'avenir, que le colon n'ait, d'après ce

qui lui est arrivé, à prendre à l'égard du nègre, des précautions bien différentes de celles qui lui étoient nécessaires autrefois. On ne peut se dissimuler qu'il ne peut reprendre pour l'esclave qui l'aura chassé, dépouillé, qui a massacré son semblable en couleur, les sentimens qu'il avoit avant cette cruelle épreuve. Si quelques hommes peuvent s'élever au-dessus de ces ressentimens, comme on voudroit le voir pratiqué par-tout, le nombre en est trop petit pour pouvoir en tenir compte ; car c'est de la générosité, c'est-à-dire, de l'humanité qu'il s'agit, et l'on connoît assez les attributs qui en sont inséparables. Mais ce n'est pas tout ; c'est dans l'affranchissement même du nègre, qu'est placée l'aggravation de son sort. En effet, quelle multitude de ces malheureux n'a pas péri ! combien périssent tous les jours ! combien périront encore ! Quelle différence entre le sort du *nègre d'habitation*, soigné en santé et en maladie, nourri et vêtu convenablement, travaillant, il est vrai, mais d'une manière réglée, ayant la disposition d'une portion de terrain et de tems marqué pour la culture ; du nègre pouvant s'élever suivant les degrés de son industrie,

pouvant même parvenir à l'affranchissement, d'après la bonté de ses services, mais dans tous les cas menant une vie modérée et dépourvue de grandes peines, si elle l'étoit de grands plaisirs : quelle comparaison avec le nègre déchaîné, n'ayant à recevoir sa subsistance que d'une terre désolée, que d'habitations incendiées par ses propres mains, ne tirant rien d'une métropole qu'il méconnoît, et à laquelle, d'ailleurs, il n'a rien à envoyer; quelle comparaison avec la condition du nègre devenu soldat, essuyant, sous un ciel brûlant, toutes les fatigues de ce cruel métier, au milieu des horreurs de la guerre civile, abandonné à lui-même en cas d'infirmité ou de blessures. D'après cela, qu'on juge de quel côté est le bonheur réel, et quel fatal présent on a été faire aux nègres avec la liberté.

La quatrième époque de l'état de l'esclavage et de celui des colonies, a exigé tous les détails dans lesquels nous venons d'entrer. Il en résulte évidemment que la révolution les a détruits à-la-fois l'un par l'autre, et qu'elle a été également funeste aux colonies, aux métropoles et aux esclaves.

Passons à la cinquième époque, celle du sort à venir des colonies.

Il dépend généralement de la solution des questions suivantes :

1°. Celle de l'esclavage.

2°. Celle de l'esclusif de la métropole.

3°. De la solution de l'état équivoque de Saint-Domingue à l'égard de la France.

4°. De l'influence de l'exemple des colonies françaises sur toutes les autres colonies.

5°. De l'époque à laquelle toutes ces questions peuvent être traitées et résolues convenablement.

Après tout ce que nous avons dit sur la nature de l'esclavage aux colonies, sur son importance et ses effets, il ne nous est plus permis de reculer sur une pareille question ; nous ne balancerons donc pas à nous prononcer et à déclarer que l'esclavage nous paroît être la base essentielle de l'ordre colonial aux Antilles : l'esclave est l'être nécessaire des colonies. Les essais tentés dans ce moment à Saint-Domingue, pour éluder, pour tourner, pour ainsi dire, une difficulté que l'on craint d'attaquer de front, n'ébranleront en rien une opinion formée par trop de réflexions pour céder à des essais momentanés, à des tentatives qui tiennent à quelques hommes, ou à quelques circonstances. L'ordre établi à Saint-

Domingue par Toussaint-Louverture, la hiérarchie de pouvoirs, ou plutôt la gradation de surveillance, exercée par les nègres, les uns à l'égard des autres, tiennent à des circonstances instantanées, et à l'existence de chefs du moment, tous objets d'incertitude en eux-mêmes, et d'inutilité, quant au fond même de la question; car ces chefs sont passagers de leur nature, et cet arrangement tient évidemment à l'état de guerre dont les colonies suivent encore le régime. Les nègres sont partagés en plusieurs classes : les uns sont armés et veillent à la garde de la colonie ; les autres sont appliqués aux travaux de la culture, sous une surveillance stricte ; et le moindre relâchement dans la discipline ou dans le travail, est puni de la manière la plus sévère. La fusillade a remplacé le fouet des commandeurs : nouveaux bienfaits du changement arrivé dans le régime de ces contrées. Les deux tiers du produit des terres appartiennent au gouvernement : le troisième reste au colon pour prix de son labeur. Cet arrangement purement domestique et intérieur, est *bon* du nègre à son semblable ; il constitue bien l'un dans la dépendance de l'autre, quoique hors

de l'esclavage, mais il est entièrement *nul* du nègre à la métropole, qui n'y a pas encore participé, et qui d'ailleurs, en le reconnoissant, reconnoît par-là même la fin de l'esclavage. Celui-ci étant une question d'état, est par-là même, la clef de toutes les questions relatives aux colonies; c'est la première chose qui s'offrira toutes les fois qu'on aura à s'en occuper. Par conséquent, la France aura à se prononcer nettement sur l'article de l'esclavage, si elle ne l'a pas encore fait; si c'est l'esclavage qu'elle veut rétablir, ou maintenir, elle doit se donner les moyens d'appuyer sa décision, et pour cela faire suivre son décret d'un appareil de forces capables de le faire respecter. Ses commissaires ne peuvent plus être qu'une grande armée permanente, au moins pendant un long tems, car on trouvera sous les armes ceux qu'il faudra ramener sous le joug: il faudra commencer par les combattre et par les vaincre, et ce résultat peut être plus facile à indiquer qu'à obtenir. Si, au contraire, c'est l'affranchissement qui est maintenu, car il est déjà prononcé de droit et de fait, alors il faut commencer par renoncer aux colonies. Ce parti aura du moins l'avantage de l'économie.

2°. La question de l'exclusif est intimément liée à celle de l'esclavage : l'exclusif est incompatible avec l'indépendance ; l'esclavage du commerce avec la liberté de l'esclave. Pour rétablir ou maintenir l'exclusif, il faut maintenir, ou rétablir l'esclavage du colon : car comment supposer que le colon libre dans sa personne, puisse rester esclave dans toutes ses relations commerciales, dont une partie intéresse directement son existence, en portant sur ses subsistances. L'exclusif devra donc suivre le sort de l'esclavage, comme il le fait dans ce moment. Aussi-tôt que la liberté s'introduisit à Saint-Domingue, la rupture de l'exclusif de la métropole s'y introduisit avec elle. Ce sera toujours le second acte de toute colonie qui deviendra libre ; et le premier, dans celle qui, comme les colonies hollandaises, s'affranchiront sans se révolutionner. Le colon desire d'abord la liberté de la personne, ensuite celle du commerce ; et quand il n'a pas besoin de la première, il passe tout de suite à la seconde qui lui donne l'espèce de liberté qui, après celle de son *être*, a le plus de prix à ses yeux.

S'il ne peut y avoir, en général, de co-

lonies sans esclaves, il ne peut y en avoir, en particulier, sans exclusif. Otez cet exclusif, vous ôtez avec lui, tout l'intérêt que les métropoles ont à leurs colonies, dont les produits ne les dédommageroient pas, sans lui, des frais de leur garde. Tant que le régime exclusif sera général aux colonies, une métropole, en particulier, ne peut pas l'abroger pour les siennes seules, en leur abandonnant la liberté de commercer avec tout le monde: car, par-là, elle renonceroit au bénéfice qu'elle en tire. La liberté du commerce aux colonies, pour être bien entendue, doit être le résultat d'une mesure générale et commune, ou bien chacune doit rester sous la loi de l'exclusif, à peine pour la métropole, d'en voir passer le bénéfice tout entier, aux peuples qui fabriquent, naviguent, et cultivent à meilleur marché qu'elle. Car, alors les produits de la colonie iroient chercher, chez eux, tous les objets qui s'y trouvent à meilleur marché que dans la métropole.

3°. On peut concevoir trois manières de terminer l'état vraiment équivoque dans lequel Saint-Domingue vit avec la France.

1°. L'indépendance, par l'aveu de la France,

ou par le fait de la colonie : dans le premier cas, la métropole abandonne sa colonie : dans le second, la colonie se sépare de la métropole.

2°. La métropole employant les voies d'autorité et de rigueur, ramène la colonie à son devoir, et y rétablit l'ancien ordre.

3°. La métropole rattache sa colonie à son obéissance, par les moyens de douceur et de persuasion qui lui ont ramené quelques parties de son empire en Europe : Saint-Domingue imite la Vendée dans son retour à la métropole, par l'accession de ses chefs à des termes de modération et de faveur, également assortis à leurs intérêts personnels et à ceux de la colonie.

Sûrement, tout l'*imbroglio* de la conduite de Saint-Domingue, à l'égard des Français, finira d'une de ces manières. A laquelle ce résultat est-il réservé ? qui peut le concevoir et le fixer à l'avance, à travers la distance et les nuages qui couvrent ces contrées ou qui nous en séparent ? Mais ce qu'il n'est pas également difficile de déterminer, c'est l'influence du sort des colonies françaises sur toutes celles des Antilles.

4°. Que sont en effet ces colonies en elles-

mêmes, et par rapport aux autres îles du même Archipel ? Ce sont Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique et Sainte-Lucie ; il faut y joindre les îles hollandaises, qui quoique sous d'autres loix de domination, sont sous les mêmes loix de révolution. Leur ensemble forme plus de la moitié de l'Archipel américain, quant à la population et au commerce, quoiqu'elles n'en soient pas la cinquième partie, quant au territoire. Les colonies comptoient un total de douze cent mille nègres; la France en possédoit plus de la moitié, dont près de cinq cent mille à Saint-Domingue, cent mille à la Guadeloupe, autant à la Martinique.

L'acquisition de la partie espagnole de Saint-Domingue ajoute environ cent mille nègres à la propriété de la France ; en y ajoutant les nègres hollandais, on trouvera que les deux tiers de la population des colonies est sujette aux loix de la France. Quelle influence sur le sort du reste des colonies ne lui donne pas une prépondérance aussi marquée, et combien ne sont-elles pas attachées à la détermination qu'elle prendra sur ses colonies, ou que ses colonies prendront sur elles-mêmes! Comment

en effet concilier l'existence de la plus petite partie des colonies en opposition avec la plus grande? Comment faire compâtir la liberté de celle-ci avec l'esclavage de celle-là, tant au personnel qu'au réel, pour les individus et pour le commerce? Comment empêcher la minorité esclave, d'avoir toujours présente à l'esprit et aux yeux, le contraste de sa position avec celle de la majorité? Comment empêcher celle-ci de venir le lui montrer, de l'inviter à l'imiter? Il faudroit, pour cela, interdire toute communication entr'elles; mesure absolument impraticable, sur-tout en état de commerce et de paix. Si le nègre, encore esclave, est le disciple né de la liberté, le nègre affranchi par la révolution, n'en est-il pas également l'apôtre? Ne joint-il pas, le zèle du sectaire à l'intérêt du compatriote et du colon? A-t-on vu autre chose depuis quelques années? Quelle est l'origine de tous ces complots ourdis, découverts et renaissans par-tout? Qui avoit formé la dernière conjuration de la Jamaïque pour le soulèvement général des nègres et le massacre universel des blancs? D'où provenoit encore celle de la Virginie? Et ce ne sera pas la dernière dont

les colons auront à surveiller la trame et à prévenir l'explosion, tant que le foyer de ces dangereuses manœuvres subsistera au milieu d'eux. Comment y échapper au soin des relations établies et favorisées par le commerce et par la paix, lorsqu'ils ne peuvent s'en préserver à la faveur des précautions que la guerre autorise, pendant la suspension des mesures ordinaires de la liberté, et sous l'égide de la loi martiale? Il faut le dire, on ne conçoit pas le mode d'existence des colonies qui renfermeront au milieu d'elles d'autres grandes colonies existantes sous des loix absolument différentes dans leurs parties essentielles et élémentaires. On ne peut se figurer ce qu'elles auroient à en souffrir, et finalement comment elles pourroient y résister : il y a incompatibilité entr'elles.

Ce qui est dit pour l'esclavage, a son application entière pour l'exclusif. Les *deux tiers* du commerce colonial ne peuvent être à-la-fois libre, et le reste être régi par l'exclusif. L'avantage de la partie commerçante en liberté est trop grand, pour que la partie prohibée puisse résister à la concurrence, ou au desir de s'assimiler à ce qui a lieu autour

d'elle. L'exclusif des colonies est déjà affecté très-notablement par l'établissement de quelques ports francs; comment ne seroit-il pas détruit par la franchise des ports de plus de la moitié des colonies? Il est donc évident que l'état des colonies françaises décidera de celui de toutes les Antilles.

5°. L'état des colonies françaises peut être décidé de deux manières, de droit ou de fait; et ces deux solutions dépendent de l'époque à laquelle elles tomberont.

La première auroit lieu avec la paix, et ne peut avoir lieu qu'avec elle. Alors la métropole, libre de soins étrangers, maîtresse de l'emploi de ses forces navales, et de la route de ses colonies qui lui a été fermée si longtems, pourroit s'occuper d'elles avec l'étendue d'application et de moyens dont elle auroit alors à disposer; et c'est cette perspective qui doit faire desirer si ardemment à tout bon Français le retour de la paix.

La seconde manière de décider le sort des colonies, est celle qui malheureusement s'établit par le fait, et par les évènemens que chaque jour voit éclore et s'affermir; car, en attendant que l'époque heureuse de la paix

rendé la métropole aux soins de ses colonies ; celles-ci lui échappent peu-à-peu. Un état bien voisin de l'indépendance s'y établit de plus en plus dans les esprits et dans les choses; dans les esprits, par l'habitude de la liberté personnelle et commerciale; dans les choses, par les institutions et les conséquences qui dérivent de la liberté. La guerre et la révolution aggravent cet état, en le perpétuant, et finiront par le rendre incurable.

Il est donc très-apparent que la France perdra ses colonies des Antilles, et que sa perte personnelle sera immédiatement suivie de celle que les autres puissances feront aussi de leurs établissemens situés dans les mêmes contrées. La France périra aux colonies, comme Samson sous les débris du temple, en renversant leurs appuis, et entraînant ses ennemis dans sa chûte. Mais à la différence de la révolution d'Amérique, que l'Europe a regagnée au moment où elle sembloit la perdre, elle perdra ses colonies en réalité et en pure perte pour elle, par la substitution de l'empire des noirs au sien propre; institution désormais inévitable, et qui rendra les colonies aussi inutiles et aussi onéreuses à

l'Europe, qu'elles lui furent profitables pendant deux siècles. Voilà le résultat de ses longues distractions et de ses fautes prolongées à l'égard de ses colonies. Quelque triste que soit cet horoscope, il est tiré de la nature des choses et d'une multitude de faits qui nous en montrent l'accomplissement dans un avenir très-rapproché; car le mal est trop invétéré et trop grand pour n'avoir pas promptement son effet.

Si quelques remèdes pouvoient exister encore, ils se trouveroient dans les mesures qui feront le sujet d'un autre chapitre. Ces mesures doivent être appropriées aux différens systêmes que l'on peut entrevoir; mais dans tous, elles exigent de l'ensemble et la création entre les puissances d'un esprit colonial qui n'a jamais existé parmi elles. Ce seroit sur-tout du nouveau plan qui sera indiqué, qu'on peut attendre le redressement de l'état actuel des colonies, et des suites qu'il ne peut manquer d'avoir.

Tout cet article ne se rapporte, comme il est aisé de voir, qu'aux colonies des Antilles, comme les seules où l'esclavage ait une grande étendue en hommes et en surface.

Les autres colonies comptent aussi des esclaves, mais l'usage n'en est pas général et unique comme aux Antilles; et la différence du régime des deux espèces de colonies, doit en apporter aussi dans les considérations sur leur état, et sur ce qui leur convient. Ces dernières auront aussi leur tour....

CHAPITRE ONZIÈME.

Etat des Européens aux colonies.

Après avoir exposé les principes élémentaires de l'ordre colonial, et développé quelques accessoires de cet ordre, tels que ceux relatifs aux compagnies exclusives et aux nègres, il faut pour se rapprocher du point principal de la question, rechercher à présent quel est l'état de chaque peuple européen aux colonies, en indiquer la cause suivant que leur position y est bonne ou mauvaise, et développer avec méthode cette partie qui doit nous conduire au plan général qui sera le corollaire de toutes ces prémices.

Les peuples européens ne sont pas possessionnés aux colonies, en raison de leur puissance

en Europe, de la surface qu'ils y occupent, ni du rôle qu'ils y jouoient avant la possession des colonies; cette possession les a mis, au contraire, dans le cas de changer totalement en Europe le rôle qu'ils y jouoient auparavant; car le peuple qui a acquis ou perdu des colonies importantes, ne se ressemble pas à lui-même avant ou après ces acquisitions ou ces pertes. La richesse fait aujourd'hui la base de la puissance; et les colonies, étant sans contredit la source la plus abondante des richesses modernes, elles sont par-là même celle de la puissance. Ce sont elles qui donnent la balance du pouvoir par celle de la richesse, et qui tiennent celle de l'Europe, pour ainsi dire, par-dessus les mers qui la séparent de cette région, ainsi que des autres pays dont elles règlent les destinées.

Les premiers établissemens des Européens aux colonies, ne connurent ni règle, ni méthode. S'emparer de tout ce qui étoit à sa convenance, sans proportion avec ses facultés pour le garder; convoiter et saisir les établissemens d'autrui; appeler imprudemment à l'exécution de ses projets les naturels du pays, et les initier dans les terribles secrets de la

tactique et des arts de l'Europe qu'elle devoit se réserver à elle seule ; telle fut la marche que les Européens ont continuellement suivie et pratiquée dans leurs établissemens. La terre, touchée pour la première fois par l'Européen, devenoit son domaine ; le consentement et l'usage en avoient fait un droit, qui, nécessaire peut-être en lui-même, devint la source d'une multitude de désordres ; car dès qu'il ne s'agissoit que d'arriver le premier pour posséder, on ne songea, on ne dut songer qu'à courir aux découvertes, on multiplia les excursions, uniquement pour se donner plus d'étendue, sans penser à proportionner ces envahissemens au besoin ou à la somme de moyens qu'on pouvoit y consacrer. Delà, ces immenses établissemens de quelques peuples qui, allant toujours devant eux, finirent par envahir des continens tout entiers, sans en *approfondir* aucun, et restèrent attachés sur les rivages qui les avoient reçus. C'est cette inconsidération générale, qui, ne connoissant plus de bornes, donna lieu à cette fameuse ligne de démarcation qui, partageant le monde en deux zones de propriété, comme la nature l'a partagé en zones

de climats, attribuoit une moitié du globe à un peuple, et la seconde à l'autre; elle adjugeoit une moitié du monde à une nation qui y occupe un espace à peine sensible, et qui encore trop au large dans l'étroite enceinte qui l'enferme chez elle, n'aspiroit qu'à en envahir d'immenses chez les autres. On s'est plu à représenter cet acte de la puissance pontificale, comme le dernier degré de la confiance en son autorité propre, et de la soumission qu'elle obtenoit alors. Les philosophes en ont fait un sujet habituel de récriminations et de reproches. Les bons esprits lui épargneront ceux-ci, et ne seront pas embarrassés d'en articuler d'autres.

Les Portugais arrivés les premiers en Asie, ne songèrent qu'à s'y étendre; ils manquèrent dans toutes les occasions au principe élémentaire, de ne pas embrasser plus d'étendue qu'on n'en peut garder, de ne faire rien de disproportionné, et de ne pas placer une tête apoplectique sur un corps grêle et fluet, comme de ne pas donner le corps d'un colosse à une tête de nain. Dans l'ordre politique, comme dans l'ordre physique, tout doit se correspondre; et la disproportion des parties

nuit à la bonne organisation du tout, et au jeu de ses ressorts. Les Portugais donnèrent par-là à l'Europe, un mauvais exemple qu'elle n'a que trop imité. Eux-mêmes ne tardèrent pas à en ressentir les conséquences : car ils se trouvèrent à-la-fois trop foibles contre les naturels du pays et contre les Européens, à mesure qu'ils arrivoient aux colonies. Ils étoient obligés de changer continuellement de place, à défaut d'avoir pu s'affermir dans aucune ; ils perdoient successivement les possessions, à défaut de pouvoir les défendre. Les armées, les flottes, les garnisons, tout étoit incomplet et insuffisant : rien ne pouvoit résister à des ennemis plus nombreux, mieux pourvus, et qui, arrivés plus tard en Asie, n'avoient pas eu le tems d'éprouver les atteintes du climat et de s'amollir comme les premiers conquérans. En attendant, le Portugal s'étoit épuisé pour fournir aux frais de cette étendue de conquêtes : il ne pouvoit plus les soutenir qu'avec la lie de la nation, qu'avec des étrangers qui se vouoient à son service. Voilà la vraie cause de la décadence des établissemens portugais. La métropole étoit hors d'état de les soutenir ; il n'y avoit pas de proportion entre elle et ses colonies.

Quelle différence, si consultant davantage ses forces, mesurant mieux sa position et ses ressources, s'élevant au-dessus de cette basse avidité qui fait tout desirer, tout convoiter, le Portugal eût su se borner, s'arrêter de lui-même dans ses conquêtes, faire un choix dans les possessions qui s'offroient d'elles-mêmes, s'y restreindre strictement, et content de ce qu'il pouvoit posséder avec sûreté, abandonner le reste ! Il eût évité par-là des guerres ruineuses, la perte de ses établissemens qui en a été la suite, et l'affoiblissement qui en est résulté dans son propre sein. Pour avoir ambitionné de trop grandes colonies en Asie, le Portugal a fini par n'en plus avoir; pour avoir voulu y dominer, il en a été effacé. Le Portugal trop foible en population pour garder ses colonies, étoit trop peu puissant sur mer pour avoir la force qui est nécessaire à une nation coloniale, et qui supplée par la puissance maritime à la foiblesse de la puissance continentale, comme l'Angleterre. Les Portugais ont eu de grands succès et un grand éclat avant la création de la marine moderne : mais depuis que les Hollandais, les Français, et sur-tout les Anglais se sont formés en

grandes puissances navales, depuis que par le nombre des vaisseaux et l'habileté à les gouverner, on est parvenu à maîtriser la terre par la mer, les peuples qui n'ont pas suivi les progrès de leur siècle, sont restés dans une grande infériorité à l'égard des autres; et tout ce qui dans leurs possessions pouvoit convenir à ceux-ci, est devenu pour eux une proie facile. Aussi les Portugais ont-ils perdu presque sans combattre, ce qu'on a voulu leur enlever, et ne possèdent-ils plus que ce qu'on a bien voulu leur laisser. Ce peuple comme épuisé par les efforts qu'il fit pendant un siècle, est tombé dans un assoupissement léthargique : rien n'a pu l'émouvoir, ni l'en faire sortir. Partagé entre la superstition d'un bigotisme avilissant et les voluptés de son climat, il a oublié son ancienne gloire, et content de ses souvenirs, il n'a plus rien tenté pour rattacher sur son front quelque partie des lauriers qui ombrageoient la tête de ses pères. Où sont-ils les descendans des Gama, des Albukergues, des Castro, des Athaïde, et de tant d'autres héros qui rendirent le nom portugais si redoutable et si illustre? Comment reconnoître la race, les rejettons des conquérans

de l'Asie dans cette espèce dégénérée qui erre sur les établissemens encore subsistans du Portugal, et qui, semblable à des ruines, paroît n'être destinée qu'à y montrer les lieux où furent les établissemens portugais, plutôt que les lieux où ils sont encore. Pareil à ces météores éclatans, mais sans consistance, qui brillent un instant pour s'éteindre aussi-tôt, le Portugal a jeté une fois un éclat très-vif et très-lumineux; il s'est éclipsé depuis ce tems: sa vie politique, à la différence de celle des empires, s'est réunie toute entière sur un certain période de tems et sur quelques hommes; elle a fini avec eux; et ce qui lui en reste, le laisse ressembler à ce guerrier que l'Arioste peint comme déjà mort, mais marchant encore par suite d'une longue habitude.

Le Portugal est resté stationnaire au milieu de l'avancement de ses voisins; il n'a pas gradué sa marche sur leurs progrès, et à défaut de suivre leurs pas, il a fini par en rester à une distance prodigieuse. Tandis que les autres Européens formoient à l'envi, dans leurs arsenaux, dans leurs ports, tous les moyens de la puissance maritime, le Portugal se bornoit au plus étroit nécessaire; dans

cette partie, comme dans toutes les autres branches de son administration : les autres nations recherchoient par-tout l'extension et les bénéfices du commerce ; le Portugal abandonnoit le sien à l'exploitation de l'Angleterre; il s'est mis en régie, et comme en tutelle sous cette puissance; il y végète, se bornant à être dans son intérieur une espèce de couvent, et au-dehors un client de l'Angleterre, à entretenir chez lui des habitudes et une régularité à-peu-près monacales, et à se tenir au dernier rang de la scène du monde.

De pareilles dispositions ne sont pas propres à faire d'un peuple, le maître de colonies bien florissantes, ni bien puissantes : aussi dans quel état se montrent celles du Portugal ! Celles d'Asie font horreur : ce sont les lambeaux de l'ancienne puissance portugaise : le Brésil lutte, par sa fécondité, contre l'incurie de la métropole, et opérera le miracle d'en triompher. Le Portugal a dû la conservation de ses colonies, 1°. à la protection de l'Angleterre qui s'opposera toujours à laisser dépouiller par d'autres, l'état qu'elle exploite pour elle-même ; 2°. au voisinage de l'Espagne qui confine le Portugal en Amérique comme

en Europe. L'Espagne n'est occupée que de se défendre elle-même, et de repousser les attaques de toute nature auxquelles prêtent ses immenses possessions, au lieu d'en méditer contre les autres. Elle a eu le bon esprit de sentir qu'elle y étoit assez au large; que de nouvelles acquisitions ne lui convenoient pas; que le Portugal n'étoit pas un voisin plus inquiétant en Amérique qu'en Europe; et qu'enfin, toute entreprise contre lui la commettoit sur-le-champ avec son plus redoutable ennemi, l'Angleterre. Toutes ces considérations ont valu de sa part une longue paix aux colonies portugaises.

Les autres nations ne sont ni en mesure, ni en volonté d'aller faire une conquête comme celle du Brésil : elles rencontreroient dans leur chemin, les Anglais; et le défaut de supériorité navale leur interdit d'y penser. L'entreprise de Dugay-Trouin sur *Rio-Janeiro*, fut un coup de main heureux de la part de ce célèbre marin; mais elle n'eut rien de la nature d'une entreprise faite en vue d'établissement : car c'est-là où il auroit retrouvé les Anglais. Il avoit bien pu masquer son plan et dérober sa marche, cela est tou-

jours praticable sur mer ; mais une fois fixé sur un point déterminé, il appeloit sur lui toutes les forces de l'Angleterre, qui, soit par elle-même, soit par l'interruption de toute communication avec la métropole, l'auroit bientôt forcé de renoncer à ses projets.

Le Portugal a joui jusqu'à présent de ses colonies, sous l'égide de l'Angleterre. Elles n'ont été entamées en aucune manière par la révolution, ni dans leur nombre, ni dans leur régime. L'ennemi ne les a pas attaquées ; les colons sont restés dans le respect et la subordination envers la métropole, et les esclaves envers leurs maîtres : ses colonies sont donc entières et intactes.

La Hollande avoit plus que tous les autres pays à colonies, mesuré sa marche et proportionné ses desirs à ses facultés. S'il étoit permis de reconnoître quelques signes, quelques traces de plan dans la formation des établissemens de quelques peuples, on ne pourroit en disputer la gloire aux Hollandais. Celui-ci semble avoir apporté quelque chose de son esprit régulateur et juste dans l'ordonnance de ses colonies ; il y rappelle au moins quelques traces de plan et des vues d'ordre et

d'arrangement. Au lieu de divaguer sur tous les points abordables du globe, comme on faisoit alors, les Hollandais se sont fixés de bonne heure au cap de Bonne-Espérance, et aux Moluques. Ils pouvoient suffire à leur garde, elles suffisoient à leurs besoins et à leur ambition. Par-tout ailleurs, ils n'ont eu que des établissemens insignifians, mais par-tout ils y ont déposé les marques de leur génie industrieux et constant. A Batavia comme à Surinam, ils ont à force de constance, triomphé de tous les obstacles, et par un travail vraiment patriotique, fait retracer à ces plages l'image de leur patrie.

La Hollande n'avoit pas, dans ces derniers tems, un fonds de population ou de marine correspondant à la garde efficace de ses colonies. Aussi étoient-elles fort mal gardées; et les suppléans qu'elle donnoit pour cet effet à sa population, étoient le rebut de l'Europe. Mais ces inconvéniens étoient couverts par la position particulière dans laquelle elle se trouvoit. La Hollande, sans s'être arriérée ni déclarée vassale de l'Angleterre, comme le Portugal, jouissoit cependant de sa protection; et ce qui achevoit de la garantir, c'est

qu'elle retomboit sous l'égide de la France; quand elle étoit aux prises avec l'Angleterre. Elle se trouvoit donc entre ces deux puissances, toujours assurée de la protection d'une d'elles, et ne pouvant manquer de l'obtenir. Aussi ne manquoit-on jamais de lui faire rendre à la paix tout ce qu'elle pouvoit avoir perdu pendant la guerre. L'Angleterre a toujours regardé les états-généraux comme un objet d'importance majeure. Leurs longues alliances avoient comme identifié les deux états. Les Hollandais avoient eu le bon esprit de sentir que l'alliance anglaise leur convenoit davantage, en raison de la supériorité maritime de l'Angleterre, et de leur état de peuple colonial et navigateur. A mesure que cette prééminence de l'Angleterre s'établissoit, à mesure sur-tout qu'elle devenoit dominante dans l'Inde, la Hollande devoit, à cause du voisinage de ses précieuses colonies, s'attacher davantage à l'Angleterre, et s'éloigner de la France, qui, inférieure sur toutes les mers, étoit absolument nulle dans celles de l'Inde. La guerre actuelle lui a fourni la démonstration de la justesse de cette marche; car à peine a-t-elle été déclarée, que les

Anglais se sont emparés, sans coup férir, de presque toutes les colonies hollandaises d'Asie et de celles d'Amérique sans exception. Cet exemple doit servir à fixer à jamais la politique hollandaise. Comme puissance maritime et coloniale, son allié naturel est le plus puissant sur mer et aux colonies, parce qu'il y est le plus à craindre, et qu'un peuple qui vit de commerce et de colonies, n'a pas d'autre régulateur que la crainte, mère de sa sûreté.

Dans ces derniers tems, le Hollandais s'étoit réduit de lui-même à sa plus simple expression, à n'être qu'un peuple navigateur et commerçant; il avoit totalement abandonné la scène du monde politique pour se concentrer dans la sphère du commerce, qui, dans le fait, lui convient beaucoup mieux. Les Ruyter, les Tromp, les de With, les Guillaume ne présidoient plus à ses conseils ni à la conduite de ses flottes. La Haye n'étoit plus le premier rendez-vous politique de l'Europe; mais s'il étoit moins influent dans la balance des pouvoirs, le Hollandais n'en pesoit que davantage dans celle des affaires commerciales, dans celle de la richesse. Ne de-

mandant rien à personne, ne se mêlant plus de rien, il jouissoit paisiblement des acquisitions de ses ancêtres, embellies, améliorées par ses mains; et s'il ne retenoit plus rien de leur ancien éclat, il retenoit au moins tous leurs anciens domaines : cela suffisoit à son ambition. Aussi personne ne songeoit-il à troubler une nation aussi paisible, et, pour ainsi dire, aussi *innocente*, devenue d'ailleurs à-peu-près *commune* à toutes les autres par les relations que son opulence et son active industrie lui avoient fait établir avec elles. Des intrigues trop bien servies, précipitèrent la Hollande dans la guerre d'Amérique, dans laquelle elle n'avoit rien à faire. La protection de la France la sauva des suites de cette erreur; l'activité de l'amiral Suffren lui conserva le cap de Bonne-Espérance, et la paix la rendit bientôt à son heureux quiétisme. Elle en étoit là, devenue le magasin du monde et le comptoir de l'Europe, lorsque la révolution est venue l'arracher à cet état paisible qui est son élément, et lui enlever à-la-fois, avec ses colonies, les sources d'une partie de sa richesse. La révolution a plus fait; car elle a mutilé la Hollande même, déjà trop foible

à l'égard de ses colonies, et elle a augmenté d'autant la disproportion de la métropole avec elles.

La Hollande, comme nous l'avons dit, ne suffisoit plus à la garde de ses colonies avant la révolution et dans son état d'intégrité. Depuis long-tems elle avoit cessé d'être une des grandes puissances maritimes; elle en retenoit encore le nom, mais elle en avoit totalement perdu la réalité; elle étoit trop foible contre l'Angleterre et contre la France, chacune en particulier. La jalousie de l'Angleterre contre la France, et les querelles de ces deux pays l'avoient préservée; mais depuis que la France étoit totalement effacée de l'Inde, le tour des Hollandais alloit arriver, et il étoit trop aisé de prévoir qu'ils alloient y subir le sort qu'avoient éprouvé les Français. La guerre actuelle a réalisé cette conjecture; car elle a été à peine déclarée, que les Anglais se sont jetés sur les colonies hollandaises, et les ont toutes enlevées, à l'exception de Batavia, dont la conservation est due en majeure partie à la présence des forces françaises. Ce malheur provient de l'infériorité maritime où étoit la Hollande, d'après le principe incontestable

que les colonies appartiennent de droit au maître de la mer. Mais cette infériorité sera bien autrement sensible après tous les malheurs arrivés à la Hollande. Elle a perdu ses flottes, elle a perdu une partie de son territoire : avec quoi pourroit-elle remonter à un rang, d'où elle pût protéger les colonies qu'on lui rendroit ? Les colonies hollandaises n'ont pas éprouvé les excès de la révolution, dont le bon sens et la tempérance de cette nation les a préservées ; d'ailleurs, elles ont été peu de tems sous son empire, et la révolution étoit trop occupée en Europe, pour pouvoir s'occuper beaucoup des colonies. Mais qu'elles lui soient rendues à la paix avec tout le loisir qui en est la suite, et l'on verra si elles peuvent échapper à ses ravages ; car en mettant à part tous les procédés révolutionnaires dont le tems est passé à-peu-près par-tout, et dont les Hollandais ont d'ailleurs montré l'horreur la plus honorable pour eux, ils ne pourront du moins se refuser à la reconnoissance des grands principes sur les colonies, ni à en tolérer l'application, soit simultanée, soit graduelle dans leurs colonies. Ces principes sont autant d'arrêts contr'elles ; c'est par-là préci-

sément qu'elles périssent.... On ne conçoit pas comment et dans quel état la Hollande pourroit conserver des colonies; car dans un cas, elle les perd par foiblesse, et dans l'autre par la révolution. Rien n'est donc plus incertain que la continuation de l'état colonial pour les Hollandais..... Ils trouveront dans le plan général la seule place à laquelle ils pourroient encore le conserver. . . . .

L'Angleterre a rempli toute sa destinée. Jamais peuple n'a réuni, au même degré, les élémens de la puissance maritime, le génie qui les vivifie et l'art qui les dirige. Les Anglais sont, par nature, un peuple navigateur; ils sont de même un peuple commerçant, et, par conséquent, ils sont le peuple colonial par excellence. Aussi, quelle fortune n'ont-ils pas faite aux colonies? Nous en avons tracé l'étonnant tableau, et cette fortune est de nature à ne pouvoir que s'améliorer et s'accroître; car les Anglais, n'ayant plus de rivaux sur mer, par-là même n'en ont plus aux colonies. Quoique moins richement possessionnés en fonds que les Espagnols, ils le sont bien plus solidement qu'eux; car ils peuvent toujours entamer les possessions espagnoles; ils peuvent

choisir celles qui sont à leur convenance ; comme ils ont fait pour la Trinité, et comme ils menacent de faire pour les Philippines ; au lieu que les Espagnols, inférieurs en marine, ne peuvent jamais insulter les possessions anglaises, réduits comme ils le sont à garder les arrêts dans leurs ports, et la plus étroite défensive dans toutes leurs colonies. Les choses en sont même venues au point, qu'il n'y a plus de colonies pour personne, que sous le bon plaisir de l'Angleterre ; qu'il n'y en a point dont elle ne puisse faire son profit, toutes les fois qu'elle le jugera cenvenable, et qu'il n'y en a point qu'on puisse lui faire rendre, autrement que par des arrangemens volontaires. Voilà où la supériorité maritime conduit, où elle a élevé l'Angleterre ; elle supplée chez elle au défaut de population correspondante à l'étendue de ses colonies ; elle les garde plus efficacement avec ses vaisseaux que les autres avec leurs bataillons ; car elle empêche avec ses vaisseaux les bataillons d'aborder aux colonies ; et bloquant à la-fois toute l'enveloppe des métropoles et des colonies, elle les met dans l'impossibilité de communiquer ensemble. Elle jette à-la-fois l'interdit

sur l'Europe, l'Amérique et l'Asie. C'est ce qu'elle exécute en grand dans cette guerre qui l'a montrée assiégeant régulièrement, depuis sept ans, tous les ports de l'Europe, tous les rivages des colonies de ses ennemis, et traçant entr'elles une ligne de démarcation que rien ne peut franchir. Tels sont les effets de la puissance maritime. Ils dédommagent l'Angleterre de la disproportion des colonies avec la métropole.

Des succès toujours soutenus ne laissent rien à desirer pour son apologie. L'Angleterre avec une population inférieure de moitié à celle de la France, mais avec une marine infiniment supérieure, a fini par la chasser de toutes ses colonies ; elle a de dessus ses vaisseaux, renversé, annulé, envahi ces forteresses, dont la France faisoit sa sûreté et sa gloire. La France avoit dans l'Inde la priorité de tems sur l'Angleterre ; elle avoit aussi la prééminence de forces ; sa fortune sous Dupleix étoit montée au point que celle de l'Angleterre atteint aujourd'hui. La marine anglaise a détruit tout ce brillant édifice ; elle a affermi, sur des débris, la puissance de sa métropole. Tels ont été, tels seront toujours, en fait de colo-

mies, les résultats de la supériorité navale ; ils doivent à la longue l'emporter sur tout le reste.

A cet avantage élémentaire, les Anglais en joignent plusieurs autres, 1°. l'abondance de leurs capitaux et leur aptitude au commerce ; 2°. leur supériorité en fabrication.

La richesse étant très-grande en Angleterre, et les capitaux très-abondans, les Anglais peuvent embrasser toutes les branches du commerce ; aux avances desquelles ils ont de quoi fournir, tandis que les autres peuples en manquent et doivent les recevoir d'ailleurs. Cet avantage met les Anglais dans le cas de ne se refuser à aucune entreprise par eux-mêmes, à aucune demande de la part des autres, et de tenter par-tout le négociant et le consommateur par les avances qu'ils font aux uns, et par le crédit qu'ils offrent aux autres. L'amorce est trop douce pour n'être pas forte ; et une fois qu'elle est saisie, il n'est pas aisé de s'en détacher, parce que les Anglais ont l'art d'enlacer leurs marchands, de manière à ne pouvoir rompre commodément avec eux. Leurs avances et leur bon marché les introduisent dans toutes les affaires ; et

une fois qu'ils y ont pris poste, on ne les en déloge pas aisément.

Quand les consommateurs ont goûté des douceurs du bon marché, et des crédits que les Anglais s'en vont offrant par-tout, on ne conçoit pas comme ils reviendroient à la cherté d'autres fournisseurs, cherté qui doit aller en augmentant par leur appauvrissement même; car à mesure que le numéraire, les matières premières et les bras deviennent plus rares parmi eux, les frais du commerce qui se compose de ces trois élémens, doivent aussi augmenter, et constituer la nation plus *chère* en infériorité avec la nation *meilleur marché*; par conséquent faire tomber l'une, et élever l'autre dans la même proportion dans tous les marchés du monde.

2°. L'Anglais, maître par ses colonies du sol où naissent une partie des productions recherchées dans toutes les consommations, possède dans les fabriques le moyen de leur ajouter une valeur souvent incomparable avec leur valeur primitive; il a l'art de la centupler. Le coton né dans les colonies anglaises, acheté à vil prix en Asie, en Amérique, en Afrique, acquiert, sous ses indus-

trieuses mains, des formes enchanteresses, se revêt des plus riantes couleurs; devançant la déesse aux pieds légers, qu'on appelle la mode, l'Anglais court au-devant de tous ses goûts, et lui commande lors même qu'il a l'air de lui obéir. Les cotons anglais ont triomphé de leurs anciennes rivales, les soieries de France; Manchester a vaincu Lyon. D'où viennent tous ces vêtemens qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, ornent tous les comptoirs, invitent l'acheteur par leur fraîcheur et leur éclat, et parent à-la-fois tous les âges, toutes les conditions et tous les sexes? Par-tout on ne s'habille plus qu'à l'anglaise; on ne veut plus que de *l'anglais*. Où est le siège de cet empire universel? N'est-ce pas dans le nombre et dans l'industrie de ces fabriques, où l'invention et la simplicité des procédés économisent les bras et le tems, où le goût crée tous les jours des formes nouvelles, où il donne à tout un lustre, une solidité et un poli qui contraste trop avec les produits des autres industries, pour leur permettre la concurrence.

Cette supériorité de qualité et de goût a formé par-tout une habitude de prédilection pour les marchandises anglaises. Elle a forcé

les fabricans des autres pays à recourir à leur imitation, sans laquelle ils seroient désertés. Ce n'est plus que sous le masque de l'Anglais, que des marchandises osent se montrer, et qu'elles peuvent trouver du débit ; mais l'art informe et la pauvreté habituelle des fabriques des autres nations, les tiennent bien loin de celles dont elles empruntent le nom, et le déguisement ne peut échapper à l'œil le moins exercé.

Cette double supériorité de capitaux et d'industrie a porté commercialement les choses au même point où la supériorité maritime les a portées politiquement. L'Angleterre n'a pas plus de concurrent d'un côté que de l'autre. On ne peut pas plus lui opposer des ateliers que des vaisseaux, et les étrangers ne peuvent la primer que sur les articles de consommation qui existent sur leur sol, et dont celui de l'Angleterre est dépourvu. Ainsi, la France, l'Espagne et l'Italie ont des productions de simple consommation dont l'Angleterre manque : elles la priment sur ces articles, mais c'est tout ; car dès qu'on revient aux objets de fabrication ou de transport, l'Angleterre rentre dans ses droits et reprend sa supériorité. C'est sur cette base qu'elle avoit établi son traité de commerce avec la France ; elle

traite sur le même pied avec tous les autres peuples, et met tous ses traités en commerce. Elle oppose des fabriques à des denrées ; et comme les premières acquièrent par l'industrie une valeur infiniment supérieure à celle que les *consommations* peuvent atteindre, comme elles sont d'un usage infiniment plus étendu, la supériorité des fabriques sur les denrées ne peut être contestée. Le coton peut acquérir une valeur trente fois supérieure à son prix intrinsèque; les denrées, au contraire, restant toujours ce qu'elles sont nativement, restent fixées à la même valeur, et ne sont guères susceptibles que des petites oscillations attachées à l'abondance ou à la disette. On ne fait pas trente mesures de vin avec une seule, au lieu qu'on fait trente aunes d'étoffe avec une livre de coton. L'aune de coton fabriqué vaut trente fois plus que ne le faisoit la même quantité de coton *cru*. Le travail fait tout perdre à la première marchandise, il fait tout gagner à la seconde; il avilit celle-là, il centuple celle-ci; l'une pour être *bonne* doit rester dans l'état de nature ; l'autre, pour approcher de la perfection, doit s'en éloigner.

Maintenant, pour faire l'application de

ces principes aux colonies, et rentrer ainsi dans notre sujet, nous demanderons : 1°. Si la supériorité de capitaux et d'industrie n'est pas une nouvelle sauve-garde pour les colonies anglaises. 2°. Si elle n'est pas une arme de plus contre les colonies des autres nations, de manière qu'il pourroit très-bien être, que l'Angleterre n'eût pas besoin d'autres gardiens pour ses colonies, son industrie et ses capitaux, ni d'autre moyen d'attaque contre celles des autres, que ces mêmes capitaux et cette même industrie. Pour s'en convaincre, il ne faut que remonter au principe constitutif de toute colonie. Qu'est-ce qu'une colonie en elle-même? Un champ, une ferme, un assemblage des productions qu'elle possède, à échanger contre des consommations qu'elle ne produit pas, et dont elle ne peut se passer. Les colonies produisent des denrées qui ne peuvent être débitées que dans les métropoles; mais elles ne peuvent, aussi, trouver que dans les métropoles, les consommations qui n'existent pas chez elles : comme le bon marché est pour elles, comme pour tout consommateur, la seule règle à consulter, le seul motif de détermination et

de choix, la métropole qui les offre avec cet avantage, est sûre de la préférence, et doit devenir, par cela seul, la métropole d'*adoption.* Les colonies anglaises doivent donc rester attachées à leur *métropole de naissance*, parce qu'elle est, en même-tems, leur *métropole de fourniture*, parce qu'aucune autre ne peut leur faire les mêmes avantages, et qu'elles y tiennent autant par les liens de l'intérêt que par ceux des loix et du sang. Il y a plus : l'Angleterre les déclareroit indépendantes, qu'elles n'en profiteroient pas, et qu'elles continueroient les mêmes relations avec elle. Peut-être que, sur certains articles de consommation prohibés, ou renchéris par l'exclusif de la métropole, les colonies anglaises gagneroient à se séparer d'elle; mais ce ne seroit que sous ce rapport: quant à la séparation de souveraineté, elle n'entraîneroit pas celle d'intérêts, qui est la seule chose à considérer avec des colonies. Car, on n'a des colonies que pour en tirer profit; et s'il arrive par une voie ou par l'autre, par la souveraineté ou par le commerce, qu'importe : où est la différence, et en quoi y a-t-il lésion pour la métropole?

Loin delà, elle y gagne les frais de garde de ses colonies ; et d'ailleurs, la perte d'une partie de la fourniture seroit compensée par une plus grande prospérité des colonies, qui achetant à meilleur marché les consommations, auroient plus de capitaux à verser dans les fabriques, et qui étant plus riches, auroient aussi plus de besoins : car les besoins suivent les degrés de la richesse ; ils s'élèvent et s'abaissent avec elle. L'Angleterre retient donc ses colonies par les liens de leur intérêt ; elle a cet immense avantage sur toutes les autres métropoles, dont les colonies ont par les mêmes raisons, le plus grand intérêt à se séparer d'elles : car, uniquement occupées de leur bien-être, comme les particuliers, elles doivent pencher pour *qui le leur fait trouver* ; et, comme c'est l'Angleterre qui le leur présente, il y a attraction entr'elle et les colonies ; et c'est à la supériorité de son industrie et de ses capitaux que cette dernière en est redevable.

L'exemple particulier des colonies anglaises servira de base au plan général que nous développerons.

L'Angleterre est donc la première puis-

sance coloniale : elle sera, quand elle voudra, l'unique puissance coloniale. Nous dirons, en son lieu, comment elle doit user de cette superbe prérogative, et dans quels pièges de l'ambition, elle doit éviter de tomber.

L'Angleterre s'est encore donné, dans toutes ses colonies, un avantage pour ainsi dire *interieur*, qui manque à celles des autres peuples ; et cet avantage vient du côté du gouvernement. Les colons anglais, à quelque distance qu'ils soient de la métropole, n'ont pas à regretter la perte du gouvernement de leur pays : ils n'en peuvent regretter que le *sol*, car le gouvernement et les loix paternelles vivent au milieu d'eux ; elles y sont en pleine vigueur, comme en Angleterre ; et retraçant parmi eux l'image de la patrie, elles doivent adoucir le chagrin d'en être séparés. Les colonies des Antilles et le Canada s'administrent eux-mêmes : le colon y est son propre législateur : il jouit de la plénitude des droits qu'il exerçoit en Angleterre ; ce lien est trop fort, en ce qu'il laisse bien peu de place à la division entre la métropole et les colonies. Celles-ci se jugeant elles-mêmes, ne peuvent avoir à se plaindre de

la métropole qui les régit d'une manière à peine sensible, et qui hors les cas d'intérêt commun, les abandonne à leur libre arbitre; cette heureuse disposition en les affranchissant d'une multitude de servitudes inhérentes à la qualité de vassal, ainsi que de l'obligation de recourir au loin pour les besoins habituels, cette disposition, dis-je, épargne, à-la-fois, à la colonie des mécontentemens contre la métropole, et à la métropole l'importunité et les plaintes des colonies. On ne voit pas comment, hors des cas très-rares, la bonne intelligence seroit troublée entr'elles; car elles n'ont que le moins possible à démêler ensemble, à la différence des autres colonies d'Europe, qui n'ayant pas d'administration propre, mais étant régies sur tous les points, et de loin, ont à souffrir, à-la-fois, de la mobilité et de l'ignorance des administrateurs, comme de la nécessité d'aller à de grandes distances exposer leurs besoins, et faire entendre leurs plaintes. Qu'on calcule combien une pareille position est onéreuse pour les colonies, et fatigante pour les métropoles : combien il faut de peine et de tems pour faire con-

noître à des hommes d'autres climats, la vérité *sur des colonies*; combien il faut de persévérance pour vaincre le dégoût des formalités et des lenteurs, pour intéresser sur des intérêts aussi lointains, pour obtenir justice contre des indigènes, souvent contre les agens même de l'autorité que l'on implore. Voilà pourtant où en sont les colonies de toute l'Europe, hors celles de l'Angleterre : aussi le dégoût des métropoles devoit-il s'accroître avec l'augmentation de la force des colonies, avec les progrès des lumières; mais sur-tout avec l'exemple de la séparation de l'Amérique, et des succès qu'elle a eus.

L'Angleterre a cette assurance de plus à l'égard de ses colonies, elles ont ce motif de moins de s'en séparer.

La supériorité navale de l'Angleterre forme encore pour ses colons un nouveau lien avec la métropole, comme elle est pour elle une garantie de la jouissance de ses colonies; car par cette supériorité, la colonie jouit en tout tems des avantages de la paix, et son état est pour ainsi dire, celui d'une paix perpétuelle. Le colon n'a et ne peut, par état, avoir rien à faire dans les querelles de sa métropole; elles

ne le regardent jamais directement. Dès qu'elles éclatent, elles retombent sur lui et malgré lui : voilà son bonheur arrêté, son état essentiel compromis. Car cet état étant de produire pour avoir de quoi consommer, tout ce qui arrête ce double mouvement, qui semblable à celui du cœur, est le principe de la vie coloniale, comme celui-ci est le principe de la vie des êtres animés, tout ce qu'il interpose entre la métropole et lui, tourne à son détriment, devient par-là même cause de perte et de ruine, s'il le prolonge. Il ne peut être envisagé par le colon que comme un obstacle à son bonheur, obstacle qu'il doit écarter dès qu'il en aura le pouvoir. Telle est la misérable condition des colonies appartenantes aux puissances du second ordre maritime. Dès que la guerre éclate, la grande artère du commerce est coupée pour elles ; plus de circulation, plus d'envois, plus de retours, la culture languit au milieu d'une abondance stérile et incapable de fournir aux besoins de celui qui la produit. La route de la métropole se ferme, la communication de la colonie avec le reste du globe peut être interrompue, celle-ci peut rester comme seule au

monde ; l'ennemi peut y aborder, s'y établir, en disposer comme il veut......... Rien de tout cela n'arrive aux colonies anglaises ; la guerre exerce ses ravages autour d'elles, l'airain tonne à leurs portes....... Vain fracas, inutiles apprêts, les flottes d'Angleterre sont là pour les protéger. A l'abri de leur pavillon dominateur, le colon cultive et dort aussi tranquille que le fait en Europe le cultivateur français, derrière le triple rempart qui couvre également son champ et sa patrie. Tandis que les autres colons gémissent dans leurs prisons, qu'ils voient flétrir les fruits d'un travail devenu inutile, le colon anglais voit croître d'autant la valeur du sien ; il s'approprie le malheur de ses voisins, et prospère de leur infortune. L'Océan reste toujours ouvert au transport de ses denrées, à l'arrivée des envois de la métropole, et ses flottes embrassant toutes les mers, en couvrent toutes les routes, pour y maintenir en faveur du commerce anglais, une régularité de communication égale à celle que le continent entretient ailleurs. Cet avantage est immense, il complète, tant pour l'Angleterre que pour ses colonies, tout ce que l'on peut desirer dans un bon ordre colonial.

Il étoit réservé à la révolution d'enrichir l'Angleterre, en ruinant tout le monde, de travailler à élever, à combler la fortune de cette puissance, lorsqu'elle détruisoit toutes les autres. Ce phénomène provient uniquement des colonies. La révolution en a doté l'Angleterre; car ne pouvant pas s'exercer sur l'élément qui donne ces colonies, elle a dû y appeler la puissance qui y domine, et par-là, elle les a livrées à l'Angleterre. Celle-ci ne s'y est pas méprise : n'ayant rien à opposer sur terre à leurs ennemis, les Anglais se sont mis à faire la guerre *colonialement*; ils y ont fait des progrès correspondans, sinon supérieurs à ceux que leurs adversaires faisoient sur le continent. A chaque conquête continentale des Français, les Anglais opposoient une conquête coloniale : mais il y avoit entre les deux espèces de conquêtes, la même différence qu'entre les deux conquérans et les deux théâtres de leurs exploits. Car celles des Français sont périssables de leur nature; celles des Anglais ne le sont pas. La raison en est dans la différence de la puisance respective et de l'élément sur lequel elle s'exerce. Les moyens sont de nature toute diverse. Quelques bonnes

que soient les armées de la France, on peut cependant lui opposer des armées égales ou supérieures aux siennes, soit pour l'instruction, soit pour le nombre. On conçoit fort bien la possibilité d'une pareille opposition, au lieu que l'on n'apperçoit pas ce qu'on peut opposer aux flottes de l'Angleterre; car on ne peut se dissimuler que toutes les marines de l'Europe séparées, ou réunies, n'équivalent pas à la sienne. Où sont donc les moyens de lui arracher une conquête coloniale? Comment l'atteindre et s'y maintenir? On sent bien que des expéditions hasardeuses comme celles de l'amiral Lucas au cap de Bonne-Espérance; celle du général Hoche en Irlande; la promenade des escadres espagnoles et françaises de Brest à Toulon, et de Cadix à Brest, peuvent avoir lieu en profitant de toutes les chances qu'offre l'inconstance de l'élément qui en est le théâtre, et de la sécurité même que le sentiment de sa propre force inspire à l'ennemi. On sent bien qu'on peut occuper, tourmenter même une partie des flottes d'Angleterre, molester la navigation commerciale, mais on ne peut s'élever au-dessus de ces impuissantes démonstrations, et ses conquêtes ne resteront

pas moins en son pouvoir. Ce n'est donc plus par la guerre qu'on peut les lui ravir, ce n'est que par la paix. Les négociations plus efficaces que la force peuvent seules suppléer à ce que celle-ci n'obtiendroit jamais.

Ce n'est que dans de certaines circonstances et dans certains cas, que l'on peut bien juger de la nature de plusieurs choses; pour cela, il faut qu'elles soient portées à l'extrême. Ainsi, on pouvoit bien avoir idée de la puissance maritime de l'Angleterre, et de son influence sur le système colonial en général, mais on ne se la figuroit pas aussi étendue qu'elle a paru dans cette guerre. A la vérité, on avoit bien vu dans quelques guerres, et principalement dans celle de 1756, la marine anglaise développer une grande supériorité sur ses ennemis, tant en Europe qu'aux colonies; mais dans aucune occasion, elle n'avoit déployé un ascendant aussi décidé, une puissance aussi prépondérante; jamais on ne l'avoit vu enlacer à-la-fois de ses mille bras tous les rivages d'Europe, toutes les côtes des colonies, et se placer comme un mur d'airain, immobile sur les mers, entre toutes les métropoles et leurs colonies, interdisant toute

communication entr'elles. Il falloit que les choses fussent poussées à ce degré, pour que l'on pût se faire une idée véritable de la puissance navale de l'Angleterre, et de sa suprématie sur toutes les colonies.

Si on pouvoit prendre pour un paradoxe, ou pour une flatterie adressée à l'Angleterre, l'assertion que toutes les marines de l'Europe n'équivalent pas à la sienne toute seule, nous prions qu'on veuille bien observer que les élémens de la force ne sont pas seulement matériels, mais qu'ils résultent d'une multitude de dispositions *morales* dont la réunion donne à la force physique tout son développement et toute son action. Ainsi, ce n'est pas tout pour être *fort* sur mer, d'avoir des vaisseaux, des matériaux pour en construire, et des bras pour les gouverner : qui ne pourroit se procurer ces élémens matériels de la force? Mais ce qui doit leur donner de l'action, c'est la bonne disposition des parties destinées à les mettre en mouvement; c'est la bonne direction qu'on sait leur imprimer, et sur-tout la facilité qu'on a pour les employer. En cela, comme en tout, le physique remplit sa destination invariable, celle d'être soumis au mo-

ral : ainsi, quoique l'Europe compte un bien plus grand nombre de vaisseaux que ne le fait l'Angleterre, quoiqu'elle soit infiniment plus riche en moyens d'en construire, cependant, comme elle lui est de beaucoup inférieure dans l'art de les diriger, comme ses forces sont éparses, qu'il manque d'unité dans les volontés et dans les intérêts qui disposent de ces vaisseaux, dans les bras qui les manœuvrent, dans les lieux qui les enferment, l'unité qui appartient à l'Angleterre, compenseroit et au-delà l'infériorité du nombre; la supériorité morale effaceroit l'inégalité matérielle; et il est bien probable, que si cet *être de raison*, cette coalition de toutes les marines de l'Europe s'effectuoit contre l'Angleterre, il est bien probable qu'elle ne serviroit qu'à constater sa supériorité, et à élever à la gloire un monument encore inconnu au monde.

La guerre a donné à l'Angleterre les pêcheries des Français à Terre-Neuve l'île de la Trinité attenant au continent espagnol d'Amérique, Surinam, Curaçao, toutes les colonies hollandaises des Antilles, et les deux îles militaires de la France, *Sainte-Lucie* et la Mar-

tinique. Saint-Domingue étoit trop grand pour être gardé, et la Guadeloupe trop forte pour être prise. En Afrique, tous les établissemens français sur cette côte, ainsi que le cap de Bonne-Espérance. En Asie, Ceylan, Cochin, les Moluques, à l'exception de Batavia, Pondichéri, et finalement l'empire de Tippoo-Saïb. On ne peut prévoir ce que deviendront toutes ces conquêtes; mais ce qu'on peut prévoir et annoncer avec certitude, c'est que la prolongation de la guerre forcera l'Angleterre à conquérir encore, et cela moins en vues d'indemnités, qu'en vues de nouvelles bases pour son crédit. Les dépenses augmentant chaque année, les hypothèques s'épuisant à mesure, les conquêtes doivent y suppléer; l'Angleterre doit chercher au-dehors ce qui manquera au-dedans, comme la France a cherché dans l'étranger des moyens de guerre, et a nourri la guerre par la guerre. Ainsi, en continuant la guerre, l'Angleterre continuera ses conquêtes; elle empiétera pour ne pas faire banqueroute; elle dépouillera ses ennemis pour ne pas manquer à ses créanciers; elle mettra ceux-ci à la place de ceux-là; et l'*imbroglio* déjà si grand dans les af-

faires, ne fera que se compliquer. Cette marche est forcée ; car l'Angleterre ne peut se procurer autrement les hypothèques dont elle a besoin chaque année ; elle doit les trouver ou dans des acquisitions territoriales, ou dans l'extension de son commerce, ce qui, pour un peuple industrieux, revient au même que la propriété. Voilà où conduit évidemment la prolongation de la guerre : de quelque côté qu'en soit le tort, le résultat n'en est pas moins certain.

L'Angleterre n'a pas été inquiétée dans sa colonie du Canada. Il est étonnant qu'elle ait échappé aux incursions des Français qui connoissoient l'idolâtrie des habitans pour tout ce qui porte leur nom. Les Français auroient fort embarrassé les Anglais, s'ils avoient jeté dans ce pays une force considérable, qui, réunie aux habitans, trouvant de quoi subsister sur les lieux, avec le talent militaire comparatif des deux peuples, n'en auroit été expulsée que très-difficilement. Cette entreprise étoit plus dangereuse pour l'Angleterre que les expéditions que la France a tentées contre sa rivale. Mais dans cette étrange révolution, de toutes parts on ne compte que par fautes.

Les colonies anglaises des Antilles sont, il est vrai, restées à l'abri des coups de l'ennemi, sous l'égide du pavillon anglais; mais elles sont, comme toutes les autres, ouvertes à ceux de la révolution, à ses exemples, à ses pratiques. Les vaisseaux anglais n'empêchent pas cinq cent mille nègres d'être libres à Saint-Domingue, et cent mille nègres à la Jamaïque, de le voir et d'y réfléchir. Ils n'empêchent pas les documens insurrecteurs, les missionnaires de sédition, de pénétrer dans les colonies. Déjà plusieurs complots ont été formés et découverts. Le besoin de vigilance augmente; les loix ordinaires de sûreté sont insuffisantes; il faut les raffermir et les remplacer par celles d'une rigueur dont le déploiement seul annonce le besoin qu'on en a, et la crainte où l'on vit. Le gouvernement lui-même contribue à fortifier ces dispositions menaçantes par les mesures qu'il propose. Tout, dans ces colonies, est donc dans un état d'éréthisme révolutionnaire. Si l'Angleterre a gagné en étendue aux Antilles, elle y a perdu en sûreté; ses colonies lui appartiennent moins qu'avant la révolution, et ses conquêtes et ses colonies en suivront nécessairement le sort.

La prise des établissemens français en Afrique, la possession des siens propres, ne servira plus de rien à l'Angleterre, si la liberté des nègres s'établit aux colonies, si les vues du ministère sur la traite sont accomplies. La nation s'y refuse, et elle a bien raison; mais le gouvernement a toujours tant de moyens d'arriver à ses fins, tant de facilité pour *nuire*, quand il ne peut pas vaincre, qu'il est bien à craindre que cette opposition ne cède enfin à l'opiniâtreté et autres moyens du gouvernement. En supposant même qu'il reste déjoué, sa seule intervention portée à la connoissance des intéressés, des nègres, devient pour eux un motif d'espérance, d'attention, et nous ajouterons, de séduction. Le nègre qui compte sur le gouvernement même, doit sentir doubler ses espérances et sa force. Ceux qui, en Angleterre, travaillent de quelque manière que ce soit à l'affranchissement, et remuent ces dangereuses questions qu'il faudroit ensevelir à jamais dans l'oubli, ceux-là sont, contre leur intention sans doute, les auxiliaires des séducteurs des nègres, et les complices des séduits. L'état colonial des Anglais aux Antilles est donc totalement ébranlé; il

ne se raffermira que par la cessation des désordres qui affligent ces contrées, c'est-à-dire, par un arrangement général, tel que celui qui sera indiqué.

La prise du Cap de Bonne-Espérance comble les longs desirs, les anciens vœux de l'Angleterre. Elle avoit toujours soupiré après cette superbe possession; elle regrettoit depuis des siècles de l'avoir négligée, et de s'y être laissé prévenir, dans le tems, où, n'ayant pas encore d'empire de l'Inde, cette possession n'étoit pas pour elle de la même importance qu'elle l'est devenue depuis ce tems. Dans la seule guerre qu'elle ait eue depuis cent ans avec la Hollande, celle d'Amérique, elle avoit cherché à s'emparer du Cap. Déjouée dans ce projet, elle y est revenue dès que l'occasion s'est présentée; elle y a réussi. Qui désormais l'en délogera? Et à qui, dans le fait, une relâche de cette importance convient-elle mieux qu'au dominateur de l'Indus et du Gange, qu'au maître de l'Océan indien? Le Cap est l'avant-mur de ces possessions, la clef de ces mers; il est donc du plus grand prix pour l'Angleterre. Mais ce qui lui donne cette grande valeur pour elle, est précisément ce

qui le rend si dangereux pour les autres nations commerçantes dans l'Inde; car l'Angleterre, maîtresse du Cap, tenant dans l'Inde les deux côtes de la presqu'île et Ceylan; qui désormais peut, sans son bon plaisir, prendre la route de l'Inde, et se flatter d'y aborder? Il faudra passer entre ses stations, sous ses *canons*, à-peu-près comme on le feroit pour le commerce du Nord, si elle étoit maîtresse des deux côtes de la Manche. Cet état est violent; il intéresse toute l'Europe, il ne doit pas subsister; mais comme sa fin ne peut provenir de la force navale, qui n'existe pas contre l'Angleterre, première puissance maritime, unique dans son espèce, c'est d'un arrangement général seulement qu'on peut se flatter de l'obtenir, et d'une bonne combinaison tirée des nouveaux rapports qu'ont créés tous ces remuemens. Cet arrangement même peut devenir un moyen de paix, et la faire sortir de ce qui semble destiné à perpétuer la guerre. Il sera indiqué dans le plan général.

Les îles de France et de Bourbon, sans être en insurrection contre la métropole, sont en état de résistance à sa doctrine et à ses

agens, dont elles se méfient. Elles veulent bien rester françaises, mais elles ont le bon esprit de vouloir n'être pas révolutionnées. Dans cet état, la moitié du chemin vers l'indépendance est faite ; car il est impossible qu'elles s'entendent jamais avec la métropole sur des points aussi opposés. D'un autre côté, ces colonies n'ayant rien, depuis long-tems, de la métropole que des principes et des agens de destruction, mais d'ailleurs aucun secours pour subsister ou pour se défendre ; ne connoissant plus leur métropole que de nom et par la frayeur qu'elle leur inspire ; bloquées depuis plusieurs années par les Anglais qui, ne pouvant les prendre, les affament ; ces colonies, dans cet état, n'ont plus d'intérêt à perpétuer, avec leur métropole, des liaisons qui tournent à leur perte, sans aucun retour d'avantages. Elles lui ont bien payé le tribut d'une fidélité exemplaire par sept grandes années de privations et d'hostilités très-animées contre les Anglais. Elles chercheront à sortir de cette cruelle situation, et à s'assurer les deux objets de l'ambition élémentaire de toute colonie, qui sont *commerce* et *repos* ; et c'est l'indépendance au moins qui les leur

donnera. De son côté, la France n'a aucun intérêt à la conservation de ces îles; car de quoi lui serviroient-elles ? Par elles-mêmes, elles sont onéreuses, et coûtoient à l'ancien gouvernement une somme annuelle de plusieurs millions, à laquelle il falloit ajouter les frais extraordinaires de construction, et ceux de garde pendant la guerre. Ces îles étoient, en elles-mêmes, bien moins l'objet propre de cette dépense que les établissemens français de l'Inde, ainsi que la nécessité d'avoir dans ces mers des avant-postes contre les établissemens anglais, des points de réunion et de relâche pour les escadres françaises. C'étoit donc dans un but purement politique, que la France se condamnoit à la conservation de ces dispendieuses possessions : on ne peut pas lui en supposer ni en assigner d'autre. Mais aujourd'hui que ce but est évanoui par la prédomination de l'Angleterre dans l'Inde, par l'essor qu'a pris sa marine, par la nullité de celle de la France, toutes causes d'impossibilité pour la conservation d'établissemens dans l'Inde, on ne conçoit pas pourquoi la France mettroit encore le moindre prix à ces îles : elle a tout à gagner à leur aban-

don. Malheureusement les états, encore plus que les particuliers, ne savent rien céder ; ils savent encore moins perdre pour gagner, et le mot *perdre* est hors de la *politique* comme de la *rime*.

La destination convenable de ces deux îles fera partie du nouveau plan.

La presqu'île de l'Inde est toute entière au pouvoir des Anglais. L'empire du Mysore est tombé aussi rapidement qu'il s'étoit élevé. Sa conquête donne aux Anglais la facilité de pénétrer dans l'intérieur des terres, dont ils n'occupoient que les rivages. Ils peuvent maintenant communiquer, sans sortir de chez eux, d'un côté à l'autre, du Coromandel au Malabar. Cet avantage est inappréciable, ainsi que celui d'être délivré d'un ennemi placé au centre de leurs possessions. Par sa chûte, ils n'ont plus d'ennemis que les Marattes, qui, isolés dorénavant, dépourvus à-la-fois des secours du pays et de ceux de la France, compteront avec l'Angleterre tout autrement qu'ils ne faisoient auparavant. Sous ces deux points de vue, la destruction de Tippoo-Saïb est l'évènement le plus heureux que l'Angleterre ait éprouvé depuis long-tems. Nous

avons déjà parlé de la richesse et de l'importance des possessions anglaises de l'Inde. Elles sont portées à leur perfection par la prise de Ceylan, et des établissemens français et hollandais de la presqu'île. L'Angleterre n'a pas d'intérêt à conserver les Moluques, à moins d'y joindre Batavia, qui, placé au centre de ces îles, et infiniment plus fort qu'elles toutes, les domine de toute manière. Mais alors cet empire est trop étendu, cette addition est elle-même trop détachée du corps de la puissance qui est sur la presqu'île. D'ailleurs, la même puissance ne peut pas tout posséder, ni tout *garder*. Il est un point auquel il faut bien s'arrêter, par impuissance de le dépasser. L'Angleterre en est là; et cette considération s'applique encore à la tentative annoncée contre les Philippines. Elle ne peut pas les garder; elles lui conviennent encore moins que les Moluques: on en dira la raison dans l'article du plan général qui concerne ces colonies.

Il suit de ces considérations sur l'Angleterre, qu'elle est la première puissance coloniale, parce qu'elle est la première puissance maritime; que toutes les colonies sont à sa

discrétion ; qu'elle en possède autant qu'elle en peut desirer, plus qu'elle n'en peut garder; que celles des Antilles sont ébranlées par la présence de la révolution; que celles de l'Inde, exemptes des mêmes inconvéniens, et portant sur une autre base de population, n'ayant ni nègres, ni sang mélangé, ni esclaves, sont bien affermies; qu'elles ont en quantité, et en qualité, tout ce que l'on peut desirer pour l'ordre colonial le plus prospère; et que, cependant, la continuation de la guerre forcera l'Angleterre à de nouvelles entreprises sur les colonies de ses ennemis.

Il fut un tems où les mots de France et de colonies s'unissoient par le plus heureux accord. Hélas! cette source de richesses est tarie, ou du moins détournée pour longtems; et les regards de tout bon Français, qui se tournoient jadis avec tant de complaisance et d'orgueil vers Saint-Domingue, ne peuvent plus y rencontrer que des sujets d'affliction pour le présent, et de crainte pour l'avenir ; Saint-Domingue ne rend rien depuis dix ans. Les autres colonies, excepté la Guadeloupe, sont au pouvoir de l'ennemi. La guerre intercepte les communications

avec cette île, et complète la perte des colonies. Ce seul article coûte déjà à la France, 200 millions de produits coloniaux, et 100 millions de produits de son sol ou de son industrie par année, 400 millions de créances sur les colonies, deux cent mille nègres en diminution présente, trois cent mille autres en insurrection, la dévastation du sol même des colonies, l'opulence de ses villes de commerce, la subsistance de cinq millions d'individus; enfin, la balance de l'Europe, qui, pesée avec le sucre et les autres produits de Saint-Domingue, étoit plus légère qu'eux. Voilà où en est la France, en fait de colonies. Nous avons dit, ailleurs, où elle en avoit été, et nous ne r'ouvrirons pas, ici, cette source de larmes. Elles ont long-tems à couler; car il faudra long-tems pour rendre à Saint-Domingue ses cinq cent mille nègres industrieux et soumis; il faudra du tems pour lui rendre ses huit mille cinq cents habitations, avec leurs anciens moyens de culture; il faudra du tems pour lui rendre son ancien repos, qui le laissoit tout entier aux soins de cultiver et de produire; il faudra du tems et beaucoup pour toutes ces réparations indispensables; et pen-

dant ce tems, les puissances sorties de l'incendie de la révolution, sans perte, ou même avec profit comme l'Angleterre, s'enrichiront, se rempliront à pleins bords des trésors de leurs colonies, et pourront ravir à la France, la supériorité politique qu'elle tenoit de sa supériorité coloniale. Voilà ce qu'on ne sauroit trop déplorer; voilà ce qui, plus que tout le reste, accuse tous ces artisans de destructions inconsidérées, qui prennent des principes abstraits pour des régulateurs d'empire, des sources de dissentions et de querelles pour des sources de richesses, et qui laissent leur patrie dans l'alternative cruelle d'une ruine complète, ou d'une longue convalescence.

Les principes de la révolution, rigoureusement appliqués aux colonies, enlèvent d'emblée celles des Antilles à la France. Là, il y a incompatibilité : aux îles de France et de Bourbon, il y a inutilité : dans l'Inde, il y a impossibilité; et c'est l'impossibilité de conserver des établissemens isolés au milieu des vastes domaines de l'Angleterre, qui ôte aux îles de France et de Bourbon leur ancienne utilité; la France ayant, de règle générale,

toutes ses guerres avec l'Angleterre, les colonies commencent toujours par être le *point de mire* de celle-ci : or, comment soutenir avec une marine inférieure des établissemens épars à côté ou au centre même de la domination anglaise dans l'Inde; c'est comme si la France vouloit garder deux ou trois bourgades sur le sol même de l'Angleterre : vaudroient-elles la peine d'être gardées? en auroit-elle les moyens? Non, assurément. Eh bien! il en est de même pour les établissemens français dans l'Inde. Ce sont des points perdus sur le continent indien, sur la surface des propriétés anglaises : ils n'ont en eux-mêmes aucune importance commerciale, aucune défense militaire; fussent-ils du premier ordre, sous ces deux rapports, la France, puissance inférieure en marine, ne pourroit encore les conserver : placez-y, pour le compte de la France, des Amsterdam et des Luxembourg, et dites-moi comment, avec sa petite marine, elle communiquera avec eux. Je vous dirai, au contraire, comment avec la sienne, l'Angleterre saura bien les bloquer et les envahir; il n'y a donc plus, pour la France, de possibilité d'établissemens dans l'Inde; cette perte

rend les îles de France et de Bourbon absolument inutiles, et économise tout ce qu'elles coûtoient. L'abandon de l'Inde est un malheur, sans doute, mais c'est un mal nécessaire dont le remède n'existe pas; il faut savoir s'y soumettre dès qu'on ne peut l'empêcher, et ne pas en aggraver les effets en se roidissant mal-à-propos contre un ordre de choses qui tient de l'inflexibilité du destin.

La France a à choisir entre l'abandon complet de l'Inde, ou son rétablissement dans cette contrée; sur un pied correspondant à celui de l'Angleterre. Il est absurde d'aller s'y constituer en infériorité, et de servir continuellement dans cet état d'*atôme*, de proie à l'Angleterre, et de risée aux naturels. Il n'y a pas de milieu, l'égalité, ou l'abandon : mais on n'apperçoit nulle part les moyens de cette restauration; toutes les places sont prises, le terrain manque, et la France n'a rien de mieux à faire qu'à ne pas se tourmenter en vain pour y chercher ce qu'elle ne trouveroit pas.

Le plan général indiquera les dédommamens, dont sa position la rend encore susceptible, tant en Asie qu'en Amérique. Ce n'est

que dans un arrangement général qu'elle peut trouver le sien propre, et peut-être sera-il aussi bien accommodé à ses intérêts, qu'aux nouvelles circonstances que la révolution a créées.

Nous ferons aussi sentir de quel danger seroit, à la longue, pour les autres puissances à colonies, que la France restât totalement dépouillée des siennes; à quelles extrémités une aussi grande perte la pousseroit nécessairement, pour ne pas rester dans un état d'infériorité trop dommageable pour elle et pour l'Europe. Nous irons plus loin; car nous hasarderons même de démontrer que l'ordre colonial *ordinaire*, fût-il rétabli, est au-dessous du but de la révolution, et qu'il n'y a qu'un arrangement général sur les colonies qui puisse correspondre à un but aussi grand que celui qui est renfermé dans la révolution, et qui puisse servir à la France de dédommagement pour les pertes et les sacrifices qu'elle a à en supporter.

Quand on veut parler de puissance *active* en fait de colonies et de colonies utiles, c'est l'Angleterre et ses colonies que l'on doit citer. Quand, au contraire, on veut parler de puis-

sance inactive et nulle pour ses colonies ; comme de colonies presque nulles pour la métropole, c'est l'Espagne et ses colonies qu'il faut nommer. Quel spectacle, en effet, présente cette puissance sur la scène des colonies dans les deux mondes, encore plus misérable qu'en Europe ; car l'Espagne d'Europe est un prodige en comparaison de l'Espagne d'Amérique et d'Asie ! . . . Cet état de langueur, ce marasme universel proviennent de trois causes ; les deux premières lui sont communes avec d'autres nations, la troisième lui appartient en propre. L'infériorité maritime, la disproportion de la métropole avec ses colonies, et la mollesse habituelle du gouvernement.

L'Espagne a toujours été inférieure en marine, avec tous les moyens d'y tenir le premier rang. Depuis son invincible Armada, elle n'a jamais pu réunir des flottes très-nombreuses ; et de quelque quantité de vaisseaux qu'elle charge ou décore ses états de marine, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'excèdent pas le nombre de cinquante en état de servir. Il n'en est pas moins vrai que l'Espagne, avec une population à-peu-près égale à celle de

l'Angleterre, avec une étendue de côtes, et un nombre de ports au moins égal à celui des trois royaumes britanniques, avec l'avantage de sa situation sur les deux mers, ne compte pas le quart des matelots que l'Angleterre renferme. Toutes ces disproportions constituent l'Espagne dans un tel état de foiblesse maritime, que les guerres d'Espagne sont toujours un sujet de réjouissance publique à Londres, et un moyen de plus de s'enrichir, ouvert à l'Angleterre. Elle voit dans l'Espagne moins un ennemi qu'une proie. Depuis Cromwell, les Espagnols ne se sont jamais mesuré séparément avec les Anglais sans succomber. Ils ont été constamment traînés en triomphe à Londres; et depuis Drake et Blake jusqu'à lord Saint-Vincent, attaquer et battre les Espagnols ne fut pour les Anglais qu'une seule et même chose. Ils ne se soutiennent un peu, que par la réunion des flottes françaises; encore cette réunion, qui passe pour le chef-d'œuvre des deux marines, quand elle a été effectuée après de pénibles combinaisons, n'aboutit-elle jamais à grand'chose. Dans la guerre de sept ans, elle ne put avoir lieu. Dans celle d'Amérique, les flottes combinées

fatiguèrent de leur masse les mers d'Irlande et d'Angleterre; elles n'atteignirent qu'un seul vaisseau anglais, et ne purent aborder les rivages qu'elles menaçoient; elles ne surent ni attaquer Gibraltar, ni en empêcher le ravitaillement, ni punir les Anglais d'avoir osé le tenter; elles ne surent ou ne voulurent jamais se réunir en Amérique, attaquer la Jamaïque, et y laver l'affront du 12 avril. Quel rôle joue la marine espagnole dans cette guerre? Elle livre la Trinité aux Anglais et ses vaisseaux aux flammes; elle reçoit de l'amiral Saint-Vincent le plus mortifiant échec. Tous les talens de Massaredo aboutissent à préserver Cadix du bombardement. Cette infériorité maritime est d'autant plus sensible pour l'Espagne, qu'elle a une plus grande étendue de colonies à garder. Toute la puissance de l'Angleterre y suffiroit à peine. Aussi ses colonies sont-elles à la merci de son ennemi; et si elles lui ont échappé, c'est par l'embarras qu'il éprouveroit pour les garder. Il seroit aussi embarrassé de les conserver, qu'elle l'est de les défendre. C'est pourquoi les Anglais se sont bornés à attaquer des points aisés à couvrir, tels que la Trinité, que le

voisinage du continent espagnol lui rend d'ailleurs si utile. Ils méditent dans ce moment l'attaque des Philippines; c'est une spéculation lucrative, plus qu'une expédition militaire. Mais si les Anglais ne s'emparent pas des colonies espagnoles, ils les bloquent ainsi que leur métropole, ils coupent toute communication entr'elles; rien n'entre à Cadix, rien n'en sort. Les grandes colonies des Antilles, le continent entier de l'Amérique ne reçoivent plus rien de l'Espagne, depuis cinq ans elles n'en ont pas entendu parler; tout ce qui a voulu franchir la barrière a été arrêté, saisi. Une filtration insensible, quelques neutres, sont les seuls moyens de communication et de secours encore existans : ce sont des gouttes d'eau dans l'Océan des besoins que l'Amérique doit éprouver après de si longues privations. Celles de l'Espagne ne sont pas moindres; le propriétaire du Mexique et du Pérou ne peut toucher aux trésors entassés dans ses colonies. Celles-ci, semblables à Midas, meurent de faim au milieu de leur or; celles-là, comme Tantale, ne peut atteindre à la source qui étancheroit sa soif. La colonie se dessèche en regorgeant de métaux et manquant de den-

rées ; la métropole en fait autant en regorgeant de papier et en manquant de métaux. Voilà où l'infériorité maritime a amené l'Espagne et la tient clouée depuis cinq ans. Cette strangurie ne peut finir qu'avec la guerre, et l'Espagne n'est pas maîtresse de faire la paix. Elle a imité le cheval de la fable, et réalisé cet instructif apologue. Cependant cette interception lui coûte cinq récoltes d'Amérique, au prix annuel de 160 millions de métaux et de plus de 200 millions en marchandises. C'est une somme de plus de 2,200,000 arriérés pour elle, tant en Amérique qu'en Espagne. Qu'on juge du dérangement que doit produire dans ce pays la soustraction d'une pareille masse d'argent et d'affaires! Quelle aridité doit résulter du déficit d'un versement annuel de près de 400 millions; l'Espagne n'est pas seule comprise dans cette interception de la circulation et du commerce ; c'est l'Europe entière qui en souffre ; car l'Espagne n'étant, en majeure partie, que le canal par où ces richesses se répandent en Europe, pour solde de ses fournitures à l'Espagne, c'est en définitif sur l'Europe même, que tombe l'interception des relations de l'A-

mérique et de l'Europe; c'est elle qui est vraiment en guerre avec l'Angleterre, c'est elle qui toute entière est bloquée dans Cadix. Si l'infériorité de l'Espagne a ce déplorable effet sur elle et sur l'Europe, quelle influence ne peut-elle pas exercer à la longue sur ses colonies ? Combien cette longue séparation ne porte-t-elle pas sur leurs liens mutuels ? Combien ne provoque-t-elle pas à se familiariser avec les neutres, dont l'intervention devient indispensable ? Combien n'élève-t-elle pas, ne fait-elle pas fermenter d'idées d'indépendance ? Combien ne fait-elle pas ressentir le poids d'un joug aussi pesant, celui d'une domination aussi éloignée, ainsi que la facilité et l'avantage de s'en affranchir? Combien un état aussi violent ne nourrit-il pas d'idées contraires aux intérêts de la métropole? Et dans le fait, qu'auroit à répondre une métropole impuissante à une colonie délaissée, qui lui retraçant son impuissance à pourvoir à ses besoins, l'éloignement de ses secours, le peu d'intérêt qu'elle a naturellement à ses querelles, l'opposition presqu'habituelle de leurs intérêts, lui présenteroit leur séparation comme un acte de justice na-

turelle, puisqu'il intéresse sa conservation propre, et comme irréprochable, puisqu'il est l'effet de la nécessité, et qu'il ne fait que déclarer ce qui existe déjà par le fait. On ne conçoit pas la réponse à une représentation à-la-fois aussi fondée et aussi modérée. Et dans quelles circonstances l'Espagne s'est-elle exposée à se faire tenir ce langage! c'est, l'exemple de l'Amérique sous les yeux. En aidant les nouveaux affranchis à briser leurs fers, *pour parler le langage du tems*, l'Espagne apprenoit à ses colonies comment on pouvoit briser les siens. L'Espagne a arboré aux yeux de ses colons, à ceux de tous les Américains, un signal qui sera trop tôt apperçu et trop fidèlement répété. L'Espagne a rompu de ses propres mains le premier anneau de la chaîne qui lui attachoit ses colonies. Et comment douter que ce ne soit là l'issue de tout ce drame, lorsque les exemples s'en répètent par-tout, lorsque Surinam, sur le continent même de l'Amérique, prend le parti de se séparer de la métropole, pour ne pas *mourir de faim par fidélité!* Ce sont des essais en petit, mais qui ne seront pas perdus, la scène suivra de près le prélude. Com-

ment l'Amérique du Midi résistera-t-elle aux secours et aux approvisionnemens de l'Amérique du Nord ; car ce n'est pas avec des armes, mais avec des consommations qui lui manquent, que l'Amérique vient à elle, moyen mille fois plus efficace que celui des armes ? Un vaisseau chargé d'approvisionnemens, trouvera tous les ports et tous les bras ouverts dans l'Amérique méridionale ; un vaisseau chargé de soldats les trouvera tous fermés et armés. Comment le continent espagnol résistera-t-il à l'affranchissement des îles françaises et hollandaises, aux trois cent mille nègres de Saint-Domingue, devenus libres et missionnaires de liberté ? Les colonies espagnoles sont entre l'exemple de l'Amérique, les séductions des neutres, les attaques de la révolution, la foiblesse de leur propre métropole et les vengeances de l'Angleterre. Combien de tems encore tiendra ce foible rempart : qui peut le dire ? Mais ce qu'on peut assurer, c'est que si l'heure de l'exécution est incertaine, l'existence de l'arrêt porté depuis long-tems sur les colonies espagnoles, est confirmé par les faits de chaque jour, et tend de plus en plus à son accomplissement.

L'Angleterre elle-même, comme nous l'avons insinué, et comme nous le prouverons, n'a peut-être plus besoin d'autres armes contre les colonies espagnoles, que sa supériorité commerciale, et leurs propres besoins. Il ne s'agit plus de les combattre, moins encore de les conquérir; mais seulement de les délivrer de l'exclusif de la métropole, et de leur donner avec des provisions, la liberté et la certitude de pouvoir toujours s'en procurer; en un mot, de leur faire trouver dans le changement de leur état, et dans leur détachement de la métropole, tout ce dont leur attachement pour elle les prive. Cette manière d'attaquer des colonies est mille fois plus dangereuse pour l'Espagne, que des entreprises purement militaires. Ses colonies sont trop grandes, trop peuplées d'hommes ennemis du nom anglais et de tout ce qui s'y rapporte; elles sont, d'ailleurs, trop mal-saines pour que l'Angleterre puisse fournir à leur garde. Elle est déjà surchargée de colonies; elle manque d'hommes pour celles qu'elle possède; comment fourniroit-elle encore à l'égard de cette immense conquête? Le blocus prolongé de l'Espagne et

de l'Amérique exécuté, à-la-fois, par l'Angleterre, venant à être changé tout-à-coup par elle, en affranchissement des ports américains, l'abondance substituée à la disette et à tous les genres de privations, formeroit pour les colonies espagnoles, la plus attrayante des tentations, et pour l'Espagne, la plus cruelle des épreuves. Malheureusement pour elle, il ne faut qu'un moment à l'Angleterre pour l'offrir, qu'un moment à l'Amérique pour y penser, pour la demander, et pour l'accepter. L'intérêt des deux parties est trop marqué pour que ce dénouement échappe long-tems à leur attention ou à leur volonté, et pour que la convenance n'opère bientôt leur rapprochement. Aucun pays n'a porté aussi loin que l'Espagne, l'abus de l'extension coloniale. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte, pour s'en convaincre. Le peuple qui, en Europe, erre sur une surface presque solitaire, quoiqu'elle n'ait pas plus de deux cent quarante lieues de long, et deux cents de large, le peuple qui, en Europe, voit ses villes désertes, ses ateliers abandonnés, ses campagnes sans culture, lui demandant des bras qu'il ne peut lui fournir; eh bien! ce

peuple a eu l'audacieuse irréflexion d'envahir, de retenir, de parsemer de sa population, des contrées dans lesquelles lui-même, tout entier, seroit encore comme perdu. Il a eu l'inconsidération de charger ses enfans, déjà si rares dans l'ancien monde, de peupler à eux seuls le nouveau ; et partageant ainsi son sang et ses membres, il n'a pu former de parties affoiblies, qu'un corps languissant et également sans énergie par-tout. Et dans quel tems encore l'Espagne s'est-elle livrée à cette désastreuse avidité ! c'est après trois cents ans de guerre contre les Maures, après leur expulsion au nombre de quatre cent vingt-neuf mille trois cents, suivant Blida ; au milieu de guerres sans cesse renaissantes, et de possessions éparses sur toute la surface de l'Europe, sans liaisons entr'elles, pas plus qu'avec l'Espagne même, stériles ou onéreuses pour elle la plupart du tems, toujours mal défendues et encore plus mal administrées. L'Espagne possédoit alors les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Sardaigne, la Sicile, le Milanais, Naples et le Portugal. Une pareille domination étoit une espèce de monarchie universelle, comme une cause continuelle de guerre.

La guerre étoit alors l'état à-peu-près habituel de tous les peuples ; et cette prodigieuse diffusion de puissance, en mettant l'Espagne à la porte de tout le monde, devoit la mettre sans cesse aux prises avec toutes les puissances. Aussi n'y a-t-il pas une seule page de l'histoire d'Espagne, qui ne soit teinte de sang, pas une seule époque de ce tems malheureux, qui ne soit celle d'une guerre, et d'une guerre toujours également malheureuse pour elle. Ses armées toujours incomplètes en Europe, suffisoient à peine à la défense de ses domaines avec lesquels elles n'étoient pas proportionnées; chaque année voyoit menacer ou ruiner quelqu'une de ses possessions; l'Espagne tomboit en lambeaux en Europe; et pendant ce tems, elle n'alloit pas moins se répandre sur toute la surface de l'Amérique et sur une partie de celle de l'Asie. Ses habitans périssoient en foule aux colonies, par l'insalubrité du climat, par celle des défrichemens, par l'ignorance du régime convenable dans ces nouvelles contrées. L'espèce des remplaçans, composée en grande partie d'aventuriers, étoit nécessairement très-mauvaise. Les vices de tout genre que le climat, la ri-

chesse et l'orgueil de la domination introduisirent parmi les conquérans, ajoutoient beaucoup aux causes de mortalité habituelles dans les colonies; ils décimoient les malheureux Espagnols; et cependant ceux-ci ne songeoient encore qu'à s'étendre. Inconcevable délire, passion inexplicable, qui transformant tout un peuple en *avares*, ne lui laisse plus que le desir d'accroître sa richesse, et le prive des facultés nécessaires pour savoir en jouir! Quelle différence pour l'Espagne, si renfermant ses desirs dans les bornes de ses facultés, elle se fût prescrit des limites volontaires; et si, faisant dans ses vastes acquisitions le choix que son intérêt lui auroit dicté, elle eût abandonné tout le reste! On eût pris pour magnanimité, ce qui n'étoit qu'intérêt bien entendu, et l'Espagne auroit eu à-la-fois l'honneur et le profit de cette révolution; elle eût évité les terribles inconvéniens sous lesquels elle s'est placée, et est restée volontairement par pure avidité, et sans utilité réelle. Il est connu que les petites parties du continent, occupées par les Anglais sur les côtes de Campêche et de Incatan, rendroient autant que toutes les colonies européennes des

Antilles, si elles étoient cultivées et soignées comme le sont ces îles. On peut conjecturer par cet exemple, et d'après la nature des choses, qu'une partie du continent américain, sur laquelle l'Espagne auroit porté son attention et ses forces, lui auroit rendu en utilité, autant que la totalité de ce même continent sur laquelle elle ne peut faire qu'une distribution de forces et d'attention infiniment disproportionnées avec les besoins d'une pareille surface. Quand ses moyens seroient de beaucoup supérieurs, ils resteroient encore hors de mesure avec tout ce qu'exigent d'aussi grandes possessions : quelle différence encore pour l'Europe en général, si, par cet abandon, l'Espagne eût laissé à d'autres peuples la place qu'elle occupe inutilement pour elle et pour les autres ! Comme ils en auroient tiré parti ; comme ils auroient mis à profit et la beauté du climat et la fécondité du sol, et la variété des productions que la nature semble y créer en se jouant, et y répandre d'une main plus libérale encore et plus industrieuse que dans les autres contrées ! Comme leur population et plus nombreuse et plus active eût bientôt embrassé, couvert, exploité cette

heureuse terre, restée infertile et déserte sous l'impuissante mollesse des Espagnols ! De combien de trésors et de productions utiles ou agréables n'eût-elle pas fait jouir l'Europe qui en est privée, qui les ignore à cause de la possession exclusive d'un propriétaire aussi dépourvu de volonté que de moyens de les rechercher ! Il n'en faut pas douter, si la possession de trop vastes colonies a épuisé l'Espagne, si elle l'a ruinée, elle a aussi empêché l'Europe de s'enrichir; elle l'a privée en pure perte d'immenses avantages que l'Espagne étoit hors d'état de s'approprier. L'une a été ruinée, l'autre a été frustrée, et l'accaparement de l'Amérique, par l'Espagne, a été également un fléau pour les deux mondes. Tel est l'effet de cette espèce de *monopole* qui, disproportionnant le propriétaire avec sa propriété, laisse la propriété sans soins, et le propriétaire sans une fortune correspondante à la superficie de ses domaines. La propriété languit ; le propriétaire ne jouit pas, quand des propriétés plus à sa mesure, lui donneroient autant de richesse et beaucoup moins d'embarras. La terre gagneroit à passer entre des mains qui s'en rapprocheroient ; et le bien

général gagneroit encore dans cet hommage au principe élémentaire de ne rien faire de disproportionné. Il s'applique à l'économie domestique, comme à l'économie politique : il est vrai pour les états comme pour les individus, les premiers n'ont pas à gagner plus que les autres, à s'étendre au-delà de leurs proportions naturelles; et l'histoire, ce témoin incorruptible comme irrécusable, a toujours marqué la ruine des uns et des autres au point où ils ont osé dépasser ces proportions.

La troisième cause de la foiblesse de l'Espagne, comme puissance coloniale, est la mollesse habituelle de son gouvernement : elle s'allie avec celle qui est naturelle à cette nation, de manière à en faire languir toutes les parties, à en détendre tous les ressorts. Ce vice se fait ressentir par-tout en Espagne, et à plus forte raison dans ses colonies éloignées de l'œil du gouvernement, abandonnées à des préposés qui ont intérêt à le tromper, et qui sont soutenus trop souvent par un sentiment de fausse dignité. Si l'Espagne, dont aucune partie ne peut échapper aux regards d'un gouvernement toujours présent au milieu d'elle, n'a pas cessé d'offrir le plus

misérable spectacle dans un espace facile à embrasser, comment le gouvernement espagnol, si négligent, si arriéré chez lui, seroit-il vigilant, éclairé, et toujours *à hauteur*, pour des colonies éloignées, étendues, et qu'il connoît à peine? Une pareille attente est au-dessus de toute raison. Avec les qualités les plus viriles, et les plus estimables comme particulier, l'Espagnol pris en masse n'en forme pas moins une nation indolente, sans énergie, quoiqu'avec beaucoup de nerf, sans goût pour les jouissances avec les moyens de se les procurer toutes, de les recevoir toutes de son délicieux climat, de son sol fécond, de ses innombrables et riches colonies : il vit au milieu de tant de biens sans s'en appercevoir, pas plus que de ses privations, dont il semble tirer encore plus de gloire que de son opulence. C'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas disputer des goûts. Le gouvernement a malheureusement participé à cette inclination trop générale; et au lieu d'exciter la nation à y résister, ou à en sortir, il s'y est plongé lui-même. Les traces de leur commune foiblesse se retrouvent par-tout : elles sont écrites sur trop de monumens pour les

rappeler ici; l'état de l'Espagne n'en est-il pas lui-même le trop déplorable garant? La destinée de ce peuple a été singulière par la direction imprimée à son esprit public. Trois siècles de combats contre les Maures en font une nation toute guerrière, une pépinière de soldats, un peuple de héros. L'Espagne se change en un vaste champ-clos, elle devient une forêt de lances, tout se hérisse de fer, tout se heurte, tout combat, Maures et Chrétiens passent trois cents ans à s'entregorger, à arroser de leur sang la terre dont ils se disputent la possession, à sceller avec lui la foi pour laquelle ils combattent. La longueur, l'opiniâtreté de cette lutte achève d'embrâser l'imagination déjà si ardente des Espagnols; la chevalerie et ses prodiges s'établissent au milieu d'eux; des hommes presque fabuleux s'élèvent de son sein; ils réalisent les tems héroïques et en surpassent les acteurs. L'Espagnol repoussé au fond des Asturies, en sort pour reconquérir pied-à-pied, sa patrie, pour en rattacher successivement chaque partie à la couronne de ses maîtres, et pour former de l'ensemble de ses membres épars, la monarchie espagnole. Ce grand ouvrage remplit

trois cents ans des plus grands et des plus pénibles travaux; enfin il s'accomplit, et l'Espagnol, sortant de cette épreuve comme l'or du creuset, est alors le premier peuple du monde, la puissance dominante en Europe; il fait craindre pour la monarchie universelle, sur laquelle il ne prend pas même la peine de dissimuler ses projets. Dans le même tems, une nouvelle carrière s'ouvre pour lui; l'Amérique est découverte, il y court; elle partage son attention et ses forces, et sauve vraisemblablement l'Europe d'une tentative d'invasion universelle. L'Amérique trouva l'Espagnol ce qu'il venoit d'être chez lui, aussi terrible à ses enfans qu'il l'avoit été aux Maures. Il n'eut pas besoin du même courage; car l'Indien n'avoit rien de l'intrépidité de l'Africain; le pays étoit plus redoutable que l'habitant; et ce qu'il y a de surprenant dans les exploits des Espagnols en Amérique, vient moins des faits d'armes que des découvertes, moins des victoires que des incursions, moins des hommes que du sol même. Il y avoit, en effet, bien plus de courage à traverser les Cordelières par des routes inconnues, à pénétrer dans le Pérou à travers des déserts brû-

lans et des plages inhabitables, qu'à soumettre des peuples qui alloient au devant des conquérans régardés comme des demi-Dieux, qui ne savoient que se prosterner devant la foudre qu'ils lançoient, et tomber sous les pieds des coursiers qui les portoient. L'Espagnol fut gratuitement féroce en Amérique, il n'en avoit pas besoin ; il ne l'avoit jamais été en Europe. On ne sait à quoi attribuer les horribles excès auxquels il s'abandonna tout-à-coup, comme par une inspiration générale et soudaine, si ce n'est à l'orgueil du commandement, à l'espèce d'hommes qui étoient ses conducteurs, et à cette sorte de rage qui saisit quelquefois et transporte tout-à-coup une nation entière, comme la France l'a éprouvé dans sa révolution : crise affreuse, qui traînant toujours à sa suite la honte et le remords, fait pendant long-tems rougir une nation d'elle-même.

La conquête de l'Espagne par elle-même sur les Maures, et celle de l'Amérique, sont les deux époques de la gloire de cette nation. Il semble qu'elle n'attendoit que ce moment pour s'éclipser, et qu'elle crut alors avoir rassemblé assez de lauriers pour avoir le droit

de se reposer, pendant des siècles, sous leur ombre incorruptible. Dès qu'elle n'eut plus d'ennemis chez elle, et qu'elle fut riche au-dehors, elle se ralentit tout-à-coup, et sembla perdre les brillantes qualités qui lui avoient valu ses anciens domaines en Europe, et les nouveaux en Amérique. Dès qu'elle put se reposer, elle s'endormit. Les règnes des trois derniers princes de la maison d'Autriche sont des prodiges de foiblesse; celui des Bourbons a été beaucoup plus paternel et plus actif. Il a réparé bien des maux; il a créé plusieurs biens. Ces princes ont travaillé avec sagesse et méthode à relever l'Espagne de sa langueur, à cicatriser ses plaies. Les ennemis même de cette maison ne peuvent lui refuser cette justice; les titres qui lui donnent droit à l'obtenir, se trouvent dans mille changemens utiles, dans une amélioration soutenue depuis un siècle; amélioration qui une fois commencée, ne devoit plus s'arrêter dans un pays où la plus grande difficulté est toujours dans la première impulsion.

L'Espagne possède deux trésors dans ses deux colonies de Cuba et de Porto-Ricco, mais deux trésors qu'elle ne sait qu'exploiter à sa manière, c'est-à-dire, *négliger* et ré-

duire à rien ; car elle n'en tire pas la centième partie de ce qu'une administration active et éclairée sauroit leur faire produire. A ce premier inconvénient, provenant de son chef, la révolution en a ajouté un second, celui du voisinage, de l'exemple et des séductions des colonies révolutionnées. Celles de l'Espagne, dans l'Archipel des Antilles, courent les mêmes dangers que celles de l'Angleterre, mais avec une grande infériorité de ressources; car elles ne seroient défendues ni au-dedans ni au-dehors, comme les colonies anglaises qui ont des flottes supérieures contre l'ennemi du dehors, et une administration vigoureuse contre celui du dedans; au lieu que les colonies espagnoles manquent à-la-fois des flottes de la métropole et d'une bonne administration au milieu d'elles.

Si la guerre se prolonge, la Havanne et Porto-Ricco peuvent être envahis par les Anglais, ou *reçus aux mêmes termes* que Surinam et Curaçao. La conquête ou la séparation menaçent évidemment ces deux îles. L'Angleterre conquit la Havanne dans la guerre de 1756, et y fit un butin de 42 millions. Elle a manifesté le desir de l'attaquer

finit par faire ouvrir les portes et baisser les ponts-levis. Tel seroit, suivant toute apparence, l'issue de l'expédition des Anglais contre les Philippines. Leur sort, par les armes, n'est pas douteux; il ne le sera pas non plus, si les Anglais ne veulent y employer que la promesse de l'indépendance, la liberté du commerce et la certitude de l'abondance dont elles sont privées depuis si long-tems; car *ces trois points* sont *tout pour des colonies*; et telle est la superbe prérogative attachée à la supériorité maritime et commerciale, qu'à la différence de ses ennemis, et de ce qui s'est pratiqué jusqu'ici, le peuple qui en jouit n'a qu'à faire du bien à ses ennemis pour les subjuger, et à les vaincre par le bien, comme les autres les vainquent par le mal. Il a toujours la ressource certaine d'attirer et de s'attacher ceux même qu'il ne pourroit soumettre. On peut donc se présenter aux Philippines comme au Mexique, comme à la Havanne, l'épée dans une main, la corne d'abondance dans l'autre. On peut toujours mettre ces colonies entre les malheurs de la guerre et les douceurs de la paix, entre toutes les privations et toutes les jouissances.

Quel motif pourroit suspendre ou égarer leur choix ?

L'ouverture ou l'acquisition des Philippines seroit-elle très-utile à l'Angleterre? Sous ce rapport, c'est une question à bien approfondir; mais ce qui n'en fait pas une, c'est que leur perte ne sera pas un malheur pour l'Espagne. A part le désagrément toujours sensible de perdre un *fleuron de sa couronne*, l'Espagne ne perd rien de vraiment utile avec ces colonies, qui lui coûtoient annuellement 600,000 livres, et qui occupoient quelque partie de son armée et de sa flotte.

Le plan général indiquera la place convenable de ces colonies.

L'Espagne, naguères possessionnée si richement aux colonies, est donc à la veille de perdre toutes ses possessions à-la-fois. Si jamais fortune ne fut plus colossale, jamais aussi chûte n'aura été plus forte, jamais état n'aura autant perdu, et cela par une continuité de fautes qui n'admettent ni parité, ni excuses.

Le plan général dira comment l'Espagne peut se soustraire aux conséquences de cette perte immense, comment elle peut se séparer

de ses colonies sans les perdre, et remplacer les tributs qu'elles lui paient aujourd'hui.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Récapitulation.

Le Portugal a des colonies, dont la possession paroissoit bien affermie par la protection de l'Angleterre. La prospérité de sa grande colonie, de la seule importante, celle du Brésil, va en augmentant, rien ne l'a troublé; et au moyen de la paix, le Portugal pouvoit la conserver encore long-tems. Son plus grand danger est dans celui qui menace les colonies espagnoles; car si elles tombent dans l'indépendance ou en révolution, comment le Brésil, qui est enclavé au milieu d'elles, pourra-t-il y échapper? Il a déjà à ses portes un commencement de ces deux évènemens, par la révolution et par l'émancipation de la Guiane hollandaise, qui, par une bizarrerie remarquable, a reçu l'une de l'Angleterre, et l'autre de la France, comme il arrivera par-tout avec le tems, d'après la nécessité où se trouve l'Angleterre d'émanciper tout ce que la France a

révolutionné; car elle doit, comme on le prouvera, tendre toujours à convertir le révolutionnement en simple affranchissement.

Les colonies portugaises de l'Inde ne méritent par elles-mêmes aucune attention, et, par conséquent, ne fixeront pas la nôtre.

Le Portugal est, sous tous les rapports, une puissance coloniale du troisième ordre.

La Hollande, sage et modérée dans son ambition aux colonies, passée ensuite sous la tutelle alternative de l'Angleterre et de la France, n'avoit plus, avant la révolution, qu'une existence précaire aux colonies, et une puissance de convention. C'étoit l'impossibilité de laisser ses colonies à la discrétion d'une des deux puissances, qui les garantissoit. La Hollande n'avoit pas d'autre sauvegarde que leur rivalité. Déjà même elle ne suffisoit plus à la garde de ses colonies; elle les a perdues par les armes. Il n'y a plus qu'un changement total, opéré tout à-la-fois dans son intérieur, et dans l'état colonial, qui puisse la rendre encore susceptible de conserver des colonies.

La Hollande est, comme le Portugal, au troisième rang dans l'ordre colonial.

L'Angleterre est la puissance coloniale par excellence, en raison de la prééminence de sa marine, de la richesse de ses capitaux, de l'étendue et de la fécondité des colonies sur lesquelles elle règne. Elle règne, en effet, sans compétiteurs, et sans crainte d'en avoir, dans toute l'Inde et dans les mers d'Asie. Elle en tient les clefs par la possession du Cap de Bonne-Espérance; elle en domine les mers par l'occupation de tous les points de la presqu'île de l'Inde, auxquels elle a joint Ceylan et les Moluques, auxquels elle s'apprête à joindre les Philippines. Là est le véritable siège de sa puissance et de sa gloire. En Amérique, son empire est moins bien affermi, et participe aux chances et aux dangers de la révolution. Au Canada, rien ne l'a ébranlé, et rien ne le menace encore. L'Angleterre occupe, dans l'ordre colonial, un rang trop élevé, pour ne pas mériter d'y faire classe à part. Rien ne peut lui être comparé; elle est hors de pair avec tout le monde; et de sa place à celle qui la suit immédiatement, il n'y en a pas *une* d'intervalle, il y en a *mille*.

La France n'avoit conservé, dans l'Inde, qu'une ombre de colonie : elle eût mieux fait

de ne pas en avoir du tout. Elle étoit dans un petit espace la puissance dominante aux Antilles : rien n'y égaloit son opulence ; tous ses établissemens étoient bien ordonnés pour la sûreté et pour le produit. Cet admirable édifice n'existe plus : il a croulé en entier sous les coups de la révolution. Puissent les soins du gouvernement le relever bientôt, et rendre à la France, dans l'ordre colonial, le rang qu'il a su lui assurer dans l'ordre continental !

L'Espagne est sans contredit la première puissance coloniale en surface, la seconde en richesse, et peut, dans un clin-d'œil, devenir la dernière. Les colonies d'Asie lui échappent ; celles d'Amérique n'ont plus de communication avec elle ; elle y est entourée de dangers : elle ne peut remédier à aucun : elle n'a pas sû les prévoir ; elle saura au moins les détourner. Son état colonial est donc enveloppé du plus sombre avenir, et menace de donner ouverture à la plus grande révolution dont le monde ait jamais été témoin.

La France et l'Espagne sont donc également à porter *pour mémoire* dans l'état colonial de l'Europe.

Quel effrayant spectacle ! quelle redou-

table résultat ne présente pas le tableau que nous venons de tracer ! De cinq puissances coloniales, car nous ne comptons pas le Danemarck et la Suède, une seule parvenue au faîte de la richesse et de la gloire y paroît affermie. Tout le reste ne tient plus à rien, ou a déjà croulé : le plus vaste, le plus horrible précipice menace d'engloutir tout ce que ces puissances ont possédé en colonies, et de les y entraîner avec elles. Voilà les fruits d'une suite de contre-sens, de *distractions*, qui sont le seul remède que les gouvernemens aient su opposer aux variations successives que l'ordre colonial éprouvoit par-tout. Cependant, les colonies en méritoient d'autres, et c'est pour parvenir à les découvrir et à les indiquer, que nous continuerons l'exposé des faits et des principes relatifs à l'organisation coloniale actuelle, à ceux d'une bonne organisation coloniale en elle-même, et que nous applanissant successivement toutes les routes : nous nous en frayerons une vers le plan général qui nous paroît la seule ressource dans l'état de subversion commencée, déjà trop avancée, et généralement instante de toutes les colonies.

Conduite des Européens dans les Colonies.

En relevant déjà quelques-unes des fautes que les Européens ont commises aux colonies, nous n'avons fait qu'anticiper sur la triste tâche qu'il nous reste à remplir, par l'exposé de l'administration qu'ils y ont introduite et qu'ils y maintiennent encore, contre leurs propres intérêts. Assez d'autres leur ont reproché les crimes dont elles furent le théâtre; on en a fait d'assez effrayantes peintures; nous ne nous chargerons qne de faire le tableau des erreurs qui ont arrêté, qui arrêtent encore l'essor des colonies, et qui jusqu'à ce jour ont privé les métropoles de la plénitude de leurs produits, et des avantages qu'elles auroient pu en retirer. On verra si on pouvoit s'y prendre plus mal, et contrarier à-la-fois davantage la libéralité de la fortune et de la nature. Les Européens ont péché, tant contre les principes constitutifs des colonies, que contre leur administration, et chacune de ces fautes, dans son espèce, en renferme un grand nombre d'autres particulières et de détail.

Les Européens n'ont jamais donné ni songé

à donner à leurs colonies, rien qui méritât l'honneur de ce nom. Qui dit organisation, dit à-la-fois proportion, accord et ensemble entre les parties destinées à former un tout. Or, il est impossible d'entrevoir rien de ressemblant à cela dans l'ordre colonial d'aucun peuple européen. Loin que rien y dérive de principes certains, que rien y soit rapporté à un ordre fixe, tout, au contraire, s'est fait sans plan, sans méthode, et comme par le hasard, dont il retrace le dérèglement et l'incertitude.

La première faute, celle qui entraîna une partie des autres, fut l'avidité : nous en avons déjà parlé. De toute part, on ne songea d'abord qu'à envahir, sans rechercher comment on pourroit garder, sans distinguer entre l'utile et l'onéreux, entre les produits d'un espace plus resseré, mais soigné, et ceux d'un plus étendu, mais négligé. Par cet aveugle empressement à tout saisir, quelques peuples se trouvèrent surchargés de colonies auxquelles ils ne pouvoient suffire; d'autres se trouvèrent privés de celles auxquelles ils auroient fort bien convenu. Dans le premier cas elles restèrent stériles, dans le second elles manquè-

rent de la fécondité que d'autres mains lui offroient. Cette prodigieuse inégalité dans le partage des biens, dont la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne Espérance avoit dotés l'Europe, la plaça avec ses colonies dans une fausse position ; là elle possédoit trop, ici pas assez, ailleurs point du tout. Le riche étoit l'objet de l'ambition inquiète et sans cesse remuante du pauvre ; on devint injuste, pour n'être pas entièrement exhérédé de colonies ; delà les guerres et tous les désordres qui en ont été la suite.

Quoi qu'il soit impossible de supposer contre l'usage, malheureusement trop général, que les peuples soient à-la-fois éclairés et généreux, et généreux parce qu'ils sont éclairés, cependant une supposition de générosité bien entendue, peut n'être pas toujours chimérique, et l'on peut croire à celle que l'intérêt lui-même peut dicter. Ainsi il n'y a rien de ridicule à supposer que les Espagnols, par exemple, embarrassés de leurs trop grandes possessions, fatigués d'errer dans d'immenses déserts, aient pu penser à se concentrer dans les parties qui leur auroient mieux convenu, et qu'ils aient abandonné l'excédent à

d'autres nations, en leur laissant le soin de les féconder et de les peupler. Pierre-le-Grand avoit bien formé un semblable dessein pour ses vastes états, qui certainement en avoient moins besoin que l'Amérique; pourquoi n'eût-il pas été exécuté, là où il étoit si nécessaire? Par-là les Européens ont violé presque partout la règle de ne rien faire contre les proportions; ils sont cruellement punis de cette trangression, ceux qui l'ont commis, et qui ne se sont pas ménagé des ressources semblables à celles de l'Angleterre, ceux-là se sont mis dans la position de ne pouvoir jamais répondre de leurs colonies, ni à eux, ni à elles-mêmes.

La seconde faute de la plupart des métropoles, a été de négliger la marine, et de ne pas la proportionner à l'accroissement et aux besoins de leurs colonies. Toutes, l'Angleterre exceptée, sont tombées dans la même négligence. Ainsi, le Portugal a cessé d'être navigateur, à mesure qu'il devenoit plus riche en colonies. L'Espagne a fait de même; au lieu d'élever sa marine à mesure que ses colonies s'étendoient et se fortifioient, à mesure que les autres peuples augmentoient la leur,

elle, au contraire, a laissé tomber la sienne dans la proportion absolument inverse, et s'est réduite volontairement à la plus complète nullité. La France même, quoique plus vigilante, n'étoit pas sans reproches à cet égard ; il est évident qu'elle comptoit trop sur la coopération de la marine espagnole, coopération plus embarrassante qu'efficace, comme les trois dernières guerres ne le prouvent que trop. Elle comptoit aussi sur les forteresses, dont elle garnissoit ses colonies, défense encore insuffisante, puisque la marine ne pouvant les soutenir, ce défaut d'appui les livroit, avec le tems, à l'ennemi, auquel il n'est ensuite que plus difficile de les arracher. Le gouvernement français avoit montré un défaut de jugement dans cette transposition aux colonies, du système défensif qui est propre à la France. Les forteresses protègent très-bien ce pays, parce qu'elles sont à leur tour protégées par les armées françaises, qui sont toujours là, et toujours suffisantes vis-à-vis celles de l'étranger, au lieu que les flottes françaises sont habituellement insuffisantes, et restent le plus souvent séparées des forteresses coloniales qu'elles devoient couvrir. Comme il n'y avoit

nulle parité entre les deux objets en eux-mêmes, il ne devoit pas y en avoir davantage entre les accessoires auxquels on les rapportoit si mal-à-propos. Mais il en est des peuples comme des individus; ils ont tous également un côté de prédilection, un penchant auquel ils ne peuvent résister, et c'est toujours par leur partie forte qu'ils aiment à se montrer.

L'Angleterre seule ne s'est pas écartée de la règle fondamentale des proportions entre la puissance maritime et la puissance coloniale. Aussi elle s'en est bien trouvée! Elle doit à cette attention la gloire dont elle brille, la richesse dont elle jouit, et le rôle qu'elle joue sur la scène du monde. Les flottes ont tout fait; elles lui ont tout donné; elles peuvent lui donner encore, en fait de colonies, tout ce dont elle aura fantaisie ou besoin: elle aura plutôt épuisé ses desirs, que leurs services. En effet, qu'étoient les armées de l'Angleterre seule, auprès de celles de la France? Celles-ci n'ont-elles pas toujours été, ne sont-elles pas encore supérieures en nombre, et sur-tout en tactique? Toujours victorieuses des Anglais sur le continent, n'ont-elles pas toujours été vaincues

par eux, aux colonies? N'ont-elles pas été successivement expulsées de l'Inde, et du Canada, même après des campagnes très-brillantes? Si elles n'ont pu conserver ces possessions à la France, est-ce par le défaut d'habileté ou de nombre? Il s'en faut de beaucoup; c'est faute d'avoir été soutenues elles-mêmes, par des flottes capables de maintenir leurs communications libres avec la métropole, et de protéger l'arrivée à tems, des rafraîchissemens dont elles avoient besoin. Non, ce ne sont ni Clive, ni Wolf qui ont chassé les Français du Canada et de l'Inde; ce sont les amiraux et les flottes d'Angleterre qui, par leur habileté et leur nombre, formoient entr'elle et ses armées, une chaîne que rien ne pouvoit rompre, et qui attachant en quelque sorte à l'Angleterre même les contrées où ces armées agissoient, leur y faisoient trouver tous les moyens dont elles auroient eu à disposer sur leur propre terrain.

La troisième faute capitale à laquelle les Européens se sont abandonnés dans l'organisation de leurs colonies, consiste dans une inattention absolue sur la nature de la population qu'ils y formoient. Ils ont réuni sur cet

article, deux choses qui paroissent incompatibles, l'avidité et l'insouciance. Ainsi, tandis qu'ils couroient de toutes parts aux découvertes; tandis qu'ils recherchoient par-tout de nouvelles terres à envahir, qu'ils se les arrachoient, qu'ils s'entregorgeoient pour leur possession, ils ne songeoient aucunement aux moyens d'en jouir, moyens, dont le plus essentiel consiste, sans contredit, dans l'espèce de la population : car la colonie ne peut manquer de se ressentir des vices des habitans primitifs, comme les races se ressentent de ceux de leurs auteurs. Cependant, les colonies n'ont obtenu, à cet égard de l'Europe, que son insouciance et ses rebus. Elles furent généralement regardées comme l'égoût des métropoles, et par conséquent de l'Europe : ici la déportation aux colonies devint le châtiment ordinaire, ou l'unique fonds de population fourni par la métropole à ses colonies : elle leur envoyoit ce qui sortoit de ses prisons, ce qui échappoit à ses échafauds, ou ce qui fuyoit la vigilance de ses loix : ailleurs, le fanatisme gêné dans la métropole, ou trop à l'étroit à côté d'autres fanatismes, prenoit vers les colonies un écoulement chargé d'un trop

grand nombre de parties absolument dépourvues de qualités coloniales, pour pouvoir y être bien utiles. En quoi pouvoient servir à des colonies, ou ressembler à des colons ces austères presbytériens, ces puritains atrabilaires, ces maniaques de toute espèce dont l'Angleterre se déchargea sur ses colonies, en s'estimant sûrement heureuse d'avoir pu leur en passer le fardeau ? Saint-Domingue même, cet opulent Saint-Domingue qui, depuis, a dominé l'Europe par la richesse de ses moissons, n'a-t-il pas été pendant cent ans un repaire de brigands qui, s'ils avoient l'audace des animaux de proie, en avoient aussi l'inutilité? Que seroit-il devenu, s'il avoit continué d'être livré à des boucaniers, à des flibustiers, si l'œil d'une administration plus vigilante ne fût enfin tombé sur ces trésors enfouis, et si la civilisation des anciens habitans, et l'appel des nouveaux n'eût rendu à cette terre la faculté de développer les germes de fécondité dont son sein regorgeoit sans fruit et sans utilité pour personne. Saint-Domingue seroit encore la terreur des colonies, l'*Alger* des Antilles; la civilisation l'en a rendu le *Pérou*, le père nourricier de l'Europe, et

le bienfaiteur de la France. Voilà le résultat de la différence des deux populations.

A cette négligence, se joignoit, à l'égard des colonies, une espèce de mépris qu'on ne peut concevoir, aujourd'hui qu'on connoît toute leur importance. En effet, ces colonies, dont on poursuivoit la découverte et la prise de possession avec tant d'ardeur, eh bien! quand on les possédoit on n'en vouloit plus. Prises, quittées, reprises, cédées, vendues, elles ne sembloient inspirer que du dégoût et causer de l'embarras à leurs propriétaires. C'est pour une somme qui paroît ridicule aujourd'hui, que les colonies françaises sont vendues à des particuliers ou à des corps. Colbert seul s'en occupe en vrai français, et va, par un prompt rachat, laver cette tache imprimée à la nation. Quelques-unes sont cédées à des particuliers comme de simples fiefs : on donnoit une colonie comme une grace, comme une pension. Monarques anglais et français donnent à-la-fois *Sainte-Lucie* à leurs favoris. Le maréchal de la Milleraye vend Madagascar comme une portion de son patrimoine. Charles-Quint vend à des négocians d'Hambourg de grandes provinces d'Amérique. Les

Etats-Unis, aujourd'hui si florissans, sont livrés en partie à des particuliers, pour en jouir comme d'une propriété personnelle, c'étoient des espèces de starosties. En d'autres lieux, toute une colonie est achetée à prix d'argent, et devient un bien patrimonial, sous une espèce de régime patriarchal, dont le chef étoit à-la-fois propriétaire et législateur pour toute sa possession: Belle Pensylvanie, centre de la liberté américaine, berceau de celle du monde, tu n'as pas d'autre origine!

L'Espagne, épuisée d'hommes, n'envoie plus dans ses colonies que les échappés de ses cachots ou des échafauds du saint-office. Aux seuls Castillans est réservé le droit de se transplanter en Amérique, c'est-à-dire, aux habitans de la partie la plus dépeuplée de l'Espagne, à la partie même de toute la population espagnole la moins propre à lui donner quelque valeur; car si le Castillan est le plus grave des Espagnols, il en est aussi le plus indolent, et bien inférieur, pour le travail, aux autres habitans de la péninsule. La persécution donna au Brésil ses premiers cultivateurs, par l'émigration des juifs, qui fuyoient les persécutions de Lisbonne. Comment s'é-

tonner, après cela, du peu de progrès qu'ont fait tant de colonies, lorsqu'elles étoient arrêtées dans le principe même de leur développement, par le défaut d'une population convenable. L'Europe ne faisoit couler dans leurs veines que le mauvais sang qu'elle tiroit des siennes. D'après cela, si quelque chose a encore le droit d'étonner, ce n'est pas leur état *arriéré*, ce sont leurs *progrès*.

Quelle différence de cette population viciée en elle-même, et ne pouvant donner que de foibles rejetons avec la population qu'ont introduit aux Etats-Unis, ces robustes enfans de l'Allemagne qui couvrent une partie de leur territoire, et que la bonté de leur culture suffit seule pour y faire reconnoître? Quelle différençe avec celle de ces cultivateurs anglais, qui, trop pressés sur leur propre sol, ont transporté en Amérique leurs capitaux et leur industrie, les fonds qui donnent à la culture les avances qu'elle réclame, et les procédés qui en centuplent les produits en les simplifiant ? Quelle différence avec ces laborieux hollandais qui ont renouvelé, dans les cloaques de Surinam, dans les marais infects de Batavia, les prodiges qui ont tiré leur patrie du sein des eaux, qui l'ont fé-

condée, embellie, et qui en ont fait un coin de terre unique dans le monde; avec ces Hollandais qui feroient encore retrouver des Amsterdam et des la Haye dans tous les pays où ils prendroient racine, et qui tireroient le monde au cordeau, s'il étoit livré à leur génie méthodique et à leurs bras infatigables. Voilà des populations comme il en faut pour l'utilité commune des métropoles et des colonies, et non pas de ces populations vagabondes et oiseuses que le vice vomit sur une terre qui ne demande que de l'application et du travail, et qui, peu propres également à travailler et à se fixer, à supporter les inconvéniens des transplantations, des nouveaux climats, les exhalaisons des terres nouvellement ouvertes, s'éteignent sur un sol qui les dévore, et qui, destiné à se féconder par leurs sueurs, ne fait que s'engraisser de leurs dépouilles, et se couvrir de leurs ossemens. Tels sont les fruits de la violation des principes élémentaires des colonies généralement oubliées par les Européens. Voyons s'ils ont été plus heureux dans l'observation des principes secondaires, qui sont ceux de l'administration.

L'administration particulière des colonies a été généralement calquée sur celle des métropoles; ce qui a été, pour quelques-unes, un bienfait, celles d'Angleterre, par exemple, est pour les autres, presque toujours un contre-sens et un fléau. Pour qu'il y eût lieu à assimilation dans cette partie, il faudroit qu'il y eût similitude dans les autres, et c'est précisément le contraire qui existoit presque par-tout. Qu'avoient, en effet, de commun avec leurs colonies, une partie des métropoles pour les localités, pour les mœurs, pour le climat, pour les productions et le langage? Comment rapprocher et fondre, pour ainsi dire ensemble, des parties aussi hétérogènes? Si les colonies n'influoient en rien sur la forme d'administration de la métropole, pourquoi celle-ci vouloit-elle influer sur celle des colonies, dont elle pouvoit tirer *l'utile* sans cela? Pourquoi vouloir les tailler à sa mesure propre, plutôt qu'à la leur, et les tenir continuellement à la gêne, et comme captives, dans des vêtemens qui n'alloient pas à leur taille? Car voilà ce que les métropoles d'Europe ont fait, en revêtissant des colonies situées au-delà des mers, sans aucune conformité physique

ou morale, des mêmes formes de gouvernement qu'elles avoient adoptées à mille lieues d'elles, et quelquefois mille ans avant de les avoir connues. Cette inadvertence, ce refus de rechercher ce qui convient dans un sujet aussi important, accuse à-la-fois les gouvernemens de paresse et de mépris pour ces propriétés ; car un intérêt véritable procéderoit tout autrement. Par exemple, on a vu, on voit encore d'immenses colonies plus étendues elles seules, que beaucoup d'états d'Europe séparés ou même réunis; on les a vu gouvernées par un seul homme. Le Canada, cinq fois plus grand que la France, n'avoit qu'un simple gouverneur. Le Mexique n'a qu'un vice-roi, et ce vice-roi compte dans son gouvernement des provinces qui, comme l'audience de Guatimala, ont trois cents lieues de long. Le Pérou a six cents lieues, le Chili sept cents, le Paraguay six cents; les Philippines égalent l'Espagne, la France et l'Italie réunies. Eh bien! l'Espagne prétend gouverner ces grands pays par un seul homme, vice-roi ou gouverneur, et le tout parce que cela est établi chez elle, et qu'il en coûteroit trop pour chercher ou pour inventer autre chose que ce

qui s'est trouvé en Espagne au moment où elle a trouvé l'Amérique. Il faut que le Mexique soit gouverné comme le royaume de Castille, et la patrie des Incas comme celle de Charles-Quint. De quelle proportion un seul homme, étranger au pays, à ses mœurs, à ses usages, dépourvu souvent de connoissances préparatoires à sa mission, et toujours de connoissances locales, regardant son poste comme un lieu de passage ou d'exil; comment un homme dans cette position pourroit-il voir, entendre, peser, rechercher tout ce qui peut lui donner les connoissances nécessaires à son emploi? Comment pourroit-il en faire l'application au pays confié à ses soins? En Europe, on ne voit que des administrateurs hors de mesure avec leur besogne, quelque mince qu'elle soit en elle-même, quelque facilité qu'y apportent des documens de toute espèce, et on pourroit les regarder comme propres à l'administration d'immenses colonies, par la simple opération de leur transplantation dans des contrées inconnues d'eux, où tout est à faire, loin de l'aide de la métropole et de l'œil du maître? *Dieu est bien haut, le roi bien loin, et je suis le*

maître ici. Ce mot d'un de ces agens d'une autorité lointaine, est l'abrégé de l'histoire de tous les administrateurs placés loin des regards de leur maître. Les malheurs qui excitoient les plaintes auxquelles répond ce mot célèbre, se répètent à-peu-près dans toutes les mêmes situations. Quelques administrateurs sans doute sont au-dessus de ce reproche, et ne restent qu'au-dessous de la partie de leur tâche qui surpasse trop évidemment leurs forces. Le bien qu'ils ne font pas, le mal qu'ils ne peuvent empêcher, tout provient de la même cause, du défaut de proportion entre l'ouvrier et son ouvrage ; et ce double manquement accuse le vice de l'institution qui annulle les talens et les vertus des meilleurs citoyens. Le nombre en est si petit ! Pourquoi créer encore des difficultés à ceux qu'on a le bonheur de rencontrer, et émousser leur zèle par des institutions repoussantes ?

Il faut joindre à cet inconvénient, majeur en lui-même, celui de la mobilité des administrateurs, mobilité fondée sur la nature même des choses, puisqu'il ne peut se rencontrer qu'un très-petit nombre d'hommes auxquels sous tous les rapports, la transplan-

tation dans des régions aussi éloignées peut convenir, ou qui peuvent la supporter. Or, cette mobilité dans les hommes, entraîne nécessairement celle des choses; elle détruit la suite des idées, des plans et des entreprises, toutes choses si importantes *à continuer*; elle égare l'autorité supérieure, nécessairement flottante entre les rapports toujours contradictoires des agens successifs; car les successeurs aux colonies ne sont pas plus copistes de leurs prédécesseurs, que ne le sont entr'eux leurs confrères d'Europe. Delà, quelle suite de tâtonnemens et d'essais en pure perte! Comment établir quelque chose de solide sur un sable aussi mouvant?

Le recours que les colonies sont obligées d'aller chercher dans la métropole pour toutes leurs affaires, est encore un grand fléau pour elles. Il faut venir de mille lieues pour réclamer justice, ou solliciter ce qu'on appelle des graces. Il faut intéresser sur des contrées éloignées, presque toujours inconnues de ceux même auxquels on s'adresse, regardées uniquement comme des propriétés utiles, et comme *produit net*, considérées d'ailleurs avec cette espèce de mépris qui s'attache à un état

aussi subalterne. Il faut passer par tous les délais qui naissent de l'éloignement des lieux, par toutes les filières des intrigues si difficiles à démêler et à déjouer de si loin. Comment n'être pas affecté de ces inconvéniens? Aussi voyoit-on habituellement les députés des colonies, rebutés de missions également infructueuses et pénibles. Avant la révolution, les régnicoles se plaignoient avec raison, de la trop grande étendue des ressorts d'administration, ou de justice, qui les forçoit à des déplacemens prolongés. Comment ne se plaindroient-ils pas à bien meilleure raison, ces colons qui ne viennent pas, comme ceux-ci, de quarante, de cinquante, au plus de cent lieues, mais de mille lieues à travers les mers, et de toutes sortes de dangers? Le bien-être respectif de la métropole et des colonies, exige de réduire au plus petit nombre possible, les cas dans lesquels le colon devoit quitter ses foyers, pour chercher dans la métropole ce qu'elle ne jugeoit pas convenable de lui faire trouver sur les lieux.

D'un autre côté, les gouvernemens n'avoient pris aucune mesure pour fixer les habitans aux colonies: elles étoient généralement

regardées comme des lieux de passage et de fortune à faire, comme des éponges dont on s'empressoit de rapporter dans la métropole, les sucs qu'on avoit pu en exprimer. Cette instabilité donnoit lieu à une relation perpétuelle d'aventuriers et de spéculateurs sur les profits à faire aux colonies, tous gens dépourvus de qualités coloniales, et qui les troubloient trop souvent par l'introduction des vices de l'Europe.

De plus, il régnoit une grande animosité entre l'habitant de la métropole et celui des colonies. Celui-là se regardant comme suzerain, laissoit tomber sur le colon, tout le poids du dédain auquel l'élévation de son titre lui faisoit croire avoir droit envers des hommes qu'il voyoit tellement au-dessous de lui : généralement on regardoit en Europe les colons comme des hommes *de labeur*, destinés uniquement à travailler pour le bien-être de la mère-patrie : on mettoit entre l'Européen et le créole, une distance à-peu-près égale à celle que celui-ci mettoit à son tour entre lui et les autres castes des colonies. Les colons étoient vivement blessés de cette insulte prolongée ; ils sentoient leur importance, et sup-

portoient impatiemment des mépris que leur utilité seule auroit dû leur épargner. En quelques pays, pour ne pas dire en tous, la jalousie, et les ombrages de la métropole avoient écarté de l'administration tous les habitans des colonies; elles recevoient de la métropole les administrateurs de tous les grades. Les colonies anglaises, au moyen de leurs administrations locales, calquées sur celles d'Angleterre, étoient seules exemptes de ce fléau. Cet usage renfermoit mille inconvéniens : il mortifioit sensiblement les colonies; il les privoit de l'avantage de toutes les connoissances locales, du zèle pour la chose propre, de l'émulation qu'inspirent les suffrages de ses concitoyens, le nom que l'on élève et que l'on laisse au milieu d'eux, tous avantages qui ne peuvent appartenir qu'à ceux qui demeurent sur les lieux, qui y sont fixés, qui s'y attachent par le bien même qu'ils y font, tandis qu'un administrateur étranger et passager devra toujours à ce double caractère l'absence des connoissances locales et de l'intérêt qu'on ne se crée pas pour un lieu où l'on n'est qu'en passant, et qu'on n'éprouve jamais comme celui qui y est à demeure. Pour

être *attaché* à la terre, l'homme a besoin d'y être *fixé* ; il doit y avoir entre elle et lui *une espèce de mariage* qui serve de garantie à leur fidélité mutuelle.

L'Europe s'est vivement ressentie de l'éloignement dans lequel elle a tenu ses colons, et de la méfiance dont il étoit le gage. Cette disposition outrageante pour ses colonies, y a causé des troubles, et a compromis quelquefois l'autorité de la métropole.

Il sembloit que les Européens ne devoient voir dans les colonies que la bonté du ciel leur avoit révélées, que des produits à extraire et à multiplier ; en un mot, que des fermes à exploiter ; qu'ils devoient chercher tous les moyens de réparer les inconvéniens de leur éloignement, et se borner à les faire produire et consommer. Eh bien ! de ces champs destinés uniquement à la culture, ils ont été faire des champs de bataille. Quel contre-sens ! Il semble voir deux propriétaires établir le théâtre de leurs débats au milieu de leurs moissons. Aussi qu'arrive-t-il ?

A peine la guerre a-t-elle éclaté en Europe, souvent, avant que le colon ait eu le tems d'en être prévenu, déjà il se trouve attaqué,

envahi, et presqu'infailliblement ruiné. Il n'a rien à faire dans cette querelle, il en portera le fardeau ; il est cultivateur par essence, le voilà partie dans des débats politiques ; il est à mille lieues de l'Europe, le voilà enveloppé dans ses querelles. A la différence du propriétaire européen, qui même en état de guerre n'est atteint ordinairement que dans la plus petite partie de sa fortune, le colon voit tarir sur-le-champ les sources de la sienne, par l'interruption du seul canal dont il disposoit, celui de la métropole. Alors il appelle à son secours les neutres, la fraude, et toutes les ressources que l'intérêt et le besoin savent se ménager contre des entraves trop pesantes ; il devient immoral pour n'être pas ruiné. Si le propriétaire aux colonies habite la métropole, la guerre le frappe avec la même sévérité ; aussi, dès qu'elle éclatoit, n'y avoit-il rien de si commun que de voir les possessionnés dans cette nature de biens, tomber dans l'état où sont aujourd'hui les rentiers de France. La guerre étoit pour les colons, dans les deux mondes, un tems de deuil et de misère, tandis qu'elle n'étoit tout au plus qu'un tems de privations pour leurs concitoyens possessionnés

en Europe. Il n'y avoit pas de parité entre leurs conditions. Mais ce que chaque particulier souffroit en détail, l'étât le souffroit en masse, et réunissoit sur lui seul la somme de toutes les infortunes particulières. Aussi, que devenoient pendant ces absurdes guerres des colonies, ces villes si opulentes par elles, ces millions de bras occupés à leur fournir les échanges de leurs denrées! Quelle stagnation dans les ports, dans les ateliers, dans la culture! Voilà où aboutissoit la manie de faire entrer dans toutes les querelles d'Europe des colonies qui y étoient étrangères, et qui devoient en être exemptes par raison et par le plus simple calcul d'intérêt. La puissance maritime, ce grand agent de la puissance coloniale, ne suffit pas même à la défense du malheureux colon; car à défaut de pouvoir paroître en ligne avec honneur entre les combattans, le plus foible se fait corsaire. Il écume les mers qu'il ne peut garder, il déguise le pavillon qu'il ne peut défendre, et par mille manœuvres il rachète son infériorité; il fait, comme forban, le mal qu'il ne peut plus faire comme soldat. Ainsi, lorsque la marine militaire de Louis XIV eut disparu de dessus les

mers, les corsaires de Saint-Malo n'en prenoient pas moins aux Anglais quatre mille vaisseaux de commerce; et dans la guerre actuelle, qui est certainement l'époque du périgée de la marine française, par quelle opiniâtreté d'incursions le corsairage français n'a-t-il pas molesté le commerce anglais; dans combien d'habitations aux colonies et de familles en Angleterre n'a-t-il pas porté la misère et le deuil? Telles sont les suites de l'irréflexion des Européens sur cet article si intéressant pour leurs colonies. Mais, où leur mauvais génie éclate dans tout son jour, où il semble triompher, c'est dans les loix de détail qu'ils ont répandues avec tant de profusion sur ces malheureuses dépendances de leur aveugle pouvoir. On diroit qu'ils avoient pris à tâche de contrarier la nature, d'arrêter l'essor des colonies, de se priver des avantages qu'ils avoient dû se proposer en les acquérant, en les fondant, en les recherchant avec tant d'avidité. Desirer si ardemment, et négliger ce qu'on a acquis avec tant d'empressement, paroît ne pouvoir se concilier; et voilà cependant ce qu'on a fait depuis trois siècles que les colonies existent pour l'Europe! Indiquons

les traits les plus saillans de ce tableau : il n'est pas celui des colonies exclusivement, les métropoles y seront aussi renfermées ; car l'Europe administroit ses colonies sur son propre modèle ; elles n'ont pas à lui reprocher d'avoir tourné vers elles le côté nébuleux de la colonne, et de s'être réservée le côté lumineux. Alors l'Europe n'étoit pas mieux gouvernée que ses colonies, et sa bonne foi égaloit son ignorance.

Deux peuples que l'on ne rencontre guères sur la même route, les Espagnols et les Anglais, vont nous fournir des exemples frappans de cette ignorance, soutenue des principes économiques les plus simples, des premiers élémens du commerce, de l'administration et de la direction des colonies. Les choses ont été portées au point qu'en recherchant l'époque à laquelle les peuples sont sortis de ces pratiques routinières et aveugles, en examinant le degré où ils en sont encore, on est porté à croire, ou que le genre humain est beaucoup plus jeune qu'il le dit, ou qu'il a perdu beaucoup de tems. Les faits vont prouver cette assertion, qui dans cette généralité peut paroître dure.

On ne peut parler de l'Angleterre et de

l'Espagne, que depuis la fin de leurs longues guerres civiles, telles que celles des deux Roses et des Maures. Jusqu'à cette époque, on ne savoit que se battre, le pays étoit un champ-clos et le gouvernement un hérault d'armes, toujours occupé à appeler des guerriers et à sonner la charge. C'est tout ce que l'on connoissoit dans ces tems reculés, que l'on ne cesse d'ailleurs de recommander à notre vénération. Mais au tems de Henri VII, en Angleterre, de Ferdinand et d'Isabelle en Espagne, les choses commencent à changer de face, le civil s'introduit auprès du militaire, et le suit, quoique de loin, en attendant qu'il puisse lui dire avec assurance, *cedant arma togæ*. On commence enfin à soupçonner qu'on peut faire autre chose que de se battre, et que ce monde n'est pas une arêne. Eh bien! cette époque de régénération ne vit cependant éclore que des loix commerciales, frappées toutes de signes évidens d'insanité; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que leur auteur étoit le prince le plus éclairé de son tems: il est évident qu'il étoit commandé par son siècle, et que c'étoit lui qui parloit par l'organe de ce prince, Henri VII.

Alors il fut défendu en Angleterre de mettre les enfans en apprentissage, à moins de 22 liv. 10 s. de rentes en fonds de terre. Le prix des comestibles, des matières premières et des ouvriers étoit également réglé. Les idées monacales introduites jusques dans le commerce, représentoient le change, cette ame du commerce, comme favorable à l'usure, et le faisoit proscrire. Toute exportation d'argent étoit prohibée. L'étranger devoit convertir en marchandises anglaises le prix de celles qu'il venoit d'importer en Angleterre; comme si une pareille loi pouvoit jamais émaner d'un autre tribunal que de celui de la balance du commerce, et de la solde définitive que deux pays commerçans arrêtent entr'eux à la fin de chaque année. L'agriculture n'étoit pas mieux entendue. On défendoit la sortie des chevaux dont l'Angleterre abonde. L'éducation de l'animal, dont la précieuse toison alimente les fabriques d'Angleterre, et par elles les finances, au lieu d'être encouragée en raison de son utilité, étoit, au contraire, chargée d'entraves propres à la restreindre. Le législateur s'étoit abaissé aux plus petits détails; et descendant jusques dans le dénombrement des

troupeaux, il ordonnoit que le plus nombreux n'excédât pas deux mille têtes. On ignoroit alors que la mesure de la volonté et de la liberté n'étoit autre que celle du pouvoir. Aussi quel étoit l'état de l'Angleterre? Cette puissance qui couvre aujourd'hui les mers de ses vaisseaux, qui embrasse à-la-fois par eux les quatre parties du monde, ne comptoit que dix mille matelots, là où elle en compte aujourd'hui plus de deux cent mille, dont cent dix mille sont habituellement sur ses flottes de guerre. Alors ses vaisseaux de commerce étoient, suivant l'occasion, transformés en vaisseaux de guerre. Ils n'étoient pas, comme aujourd'hui, les protecteurs nés du commerce; mais ils lui étoient enlevés, et le privoient du service auquel ils étoient destinés : encore ces vaisseaux n'étoient-ils pas construits par des mains anglaises; les villes anséatiques étoient en possession de les fournir. Alors n'existoient pas ces superbes chantiers, ces arsenaux immenses qui voient aujourd'hui se former et s'armer dans leur enceinte cette multitude de navires que l'Angleterre possède. Il est vraiment singulier que l'Angleterre, qui est assez puissante et assez

éclairée aujourd'hui pour aller établir des constructions au cœur de la Russie, en fût réduite alors à ne pouvoir se passer de l'intermédiaire des villes anséatiques. L'agriculture se ressentoit de ce mauvais arrangement, tellement que l'Angleterre étoit toujours obligée de recourir aux ports de la Baltique pour suppléer au *déficit* habituel de ses récoltes. Ce même pays est maintenant celui de l'Europe où le cultivateur est le plus éclairé et le plus riche, où la culture est favorisée par de plus gros capitaux, par le plus grand nombre d'expériences et de récompenses, et sur-tout par le bénéfice toujours certain de cette espèce de travail. Un fermier *bien famé* en Angleterre, tire tout ce qu'il veut de ses produits, et s'élève aisément à une grande fortune. Mais c'étoit sur-tout sur les manufactures que les Anglais étoient restés en arrière, eux qui sont devenus les manufacturiers par excellence du monde entier, et qui créent sans cesse aux autres gouvernemens l'embarras de se défendre contre leur industrie. Alors, quoiqu'elle eut déjà assis ses législateurs sur des balles de laine, l'Angleterre en étoit encore à ce point d'ignorance

et de misère, qu'elle ne savoit fabriquer que des étoffes grossières, et ignoroit absolument l'art de les teindre. Elle recevoit des Hollandais cette préparation, qui est aujourd'hui à la portée de tout le monde, et que l'Angleterre possède dans un haut degré de solidité, mais dans un degré de lustre inférieur à celui que d'autres nations savent lui donner. Il y a loin de cette étroite fabrication à celle de six cent mille balles de laine qui a lieu en Angleterre, ainsi que les débats du parlement viennent de nous l'apprendre dans l'affaire de la réunion avec l'Irlande. Les manufacturiers ont témoigné des alarmes sur le dommage que certaines clauses commerciales de l'union pouvoient apporter aux fabriques. Ils ont assuré que le nombre de six cent mille balles de laine, loin de dépasser les besoins des manufactures, étoit au-dessous de leurs facultés; et que si la fabrication s'arrêtoit à ce point, c'étoit à défaut de matière première plutôt que de moyens de fabrication. Le commerce anglais a sans cesse les yeux ouverts sur cette partie de l'administration et de la richesse nationale : il n'y a sur cet article ni distraction, ni capitulation. Aussi dans cette affaire

de l'union, tandis que la nation entière se taisoit et regardoit avec la plus froide indifférence les débats purement législatifs des deux chambres dans les deux pays, elle s'est réveillée, elle a pris feu sur une simple clause commerciale, qui seule a paru l'intéresser dans tout l'ensemble de ce grand acte. Chacun a senti son intérêt personnel attaqué, au lieu que l'union de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, la fusion d'un corps législatif dans un autre, est une question purement spéculative, qui n'atteint personne en particulier, ou seulement dans un lointain qui donne le tems de rechercher et de disposer ses ressources.

Les lainages sont par leur prodigieux débit, une des parties les plus lucratives du commerce anglais; il va encore augmenter par la conquête de l'empire de Tippoo-Saïb, dans lequel les fabricans anglais espèrent *trouver* un *placement de trente millions.* Au tems dont nous parlons, les lainages n'entroient pas pour un dixième dans les exportations de l'Angleterre. Le chanvre et le lin qui fournissent les fabriques de toile, elle a attendu jusqu'à l'arrivée des réfugiés français, pour se les approprier. Ces plantes sont devenues une

source de richesse, sur-tout pour l'Irlande: eh bien! il y a à peine cent ans qu'elle les cultive. Joignez à tous ces inconvéniens de détails, celui des compagnies exclusives auxquelles, suivant l'esprit du tems, tout le commerce étoit livré en Angleterre, comme il l'étoit par-tout, et vous aurez une esquisse de la manière dont elle traitoit alors son commerce, et un juste sujet de comparaison avec celle dont elle le traite aujourd'hui.

Tandis que l'Angleterre travailloit si efficacement à se ruiner dans son intérieur, que faisoit-elle à l'égard de ses colonies? Prenons pour exemple celles d'Amérique. L'Angleterre ayant eu le bonheur de pouvoir les établir indépendamment des nègres et des Indiens, ayant par conséquent beaucoup moins d'embarras que les nations qui avoient à ménager à-la-fois les indigènes et les esclaves, l'Angleterre n'avoit qu'à s'occuper de l'accroissement et de l'amélioration de ses colonies: c'étoit-là qu'elle pouvoit réaliser le but élémentaire à l'égard de toute colonie, qui est de les faire produire, pour qu'elles puissent consommer. Est-ce là ce qu'elle a fait? L'exposé suivant répondra à cette question.

D'abord ses colonies sont adjugées, en général, pour le commerce, aux compagnies exclusives, et en particulier, pour la plupart, à quelques individus favorisés. Les compagnies se ruinent ; les particuliers se démettent ou transigent, tout rentre dans l'état civil et colonial. Mais la métropole est là avec ses loix de fer; elle craint que ses colonies ne prennent de l'accroissement ; leur fécondité lui porte ombrage. Elle élève à l'avance des doutes et des nuages lointains sur leur fidélité à venir; il faut les contenir par la pénurie et s'en assurer par les privations. La mère-patrie devient une marâtre qui craint des enfans trop robustes, et qui ne s'occupe qu'à retenir leur développement. Ainsi, bornant ses colons à la culture, elle les attache exclusivement à la glèbe; elle ne leur permet de manufacturer que pour eux exclusivement ; elle élève une barrière entre chacune de ses colonies; elle les traite en étrangers ; elle leur défend toute relation et le versement mutuel de leurs productions. Le travail de l'ouvrier est réglé non sur son aptitude, mais sur le tems qu'il a employé ou perdu à s'y rendre propre ; il doit dans tout état y consacrer sept ans. Ce n'est ni sa

fortune, ni son industrie, ni la faveur dont il jouit qui réglera le nombre de ses associés : la loi le fixe irrévocablement à deux, pour l'artisan industrieux ou ignorant, pour le vieillard et le jeune homme, dans les lieux où le travail trouve des débouchés et de l'emploi comme dans ceux où il en manque.

L'Amérique couverte de forêts à sa surface, mais avec un sein qui *sue le fer*, étoit le pays du monde le plus propre à fournir à la métropole ce produit précieux et indispensable pour tant d'usage. Elle pouvoit tirer de l'excédent, un bénéfice considérable; eh bien! l'Angleterre ne lui laissoit que la faculté de l'extraire, et de le transporter chez elle, ou même par une bizarrerie remarquable, le débit en étoit borné à dix lieues autour de Londres. L'Américain devoit aller chercher en Angleterre, la fabrication du même fer qu'il tiroit de son sol. La possession de tout instrument propre à cet usage lui étoit interdite : on a entendu le célèbre Chatam s'écrier en plein parlement : *l'Angleterre est perdue, le jour où l'Amérique fabriquera un seul clou de fer à cheval!* Oracle trompeur, sinistre augure que la révolution d'Amérique a changé en une source de prospérités pour l'Angleterre même! Les

ports de l'Amérique ne s'ouvroient qu'aux seuls vaisseaux anglais; les étrangers n'y abordoient jamais, et l'Irlande même, considérée comme telle par sa *bonne sœur* l'Angleterre, n'avoit pas plus de privilèges qu'eux, et étoit comme eux, repoussée des ports américains. Voilà où l'on en étoit alors. Le parlement d'Angleterre se métamorphosant en chambre de commerce, s'étoit chargé de sa direction; et comme l'esprit d'administration ne fut jamais l'apanage des corps, l'intervention du parlement n'étoit bonne qu'au fraudeur, plus éclairé et plus surveillant que ne peut jamais l'être un corps législatif.

Tant que les colonies anglaises des Antilles furent libres, leur commerce appartint presqu'exclusivement aux Hollandais, bien supérieurs alors aux Anglais en connoissances et en facultés commerciales. Les colonies suivoient en cela la pente naturelle des choses, qui les portoit vers le débouché le plus avantageux. Il fallut que l'autorité réparât l'infériorité de l'industrie de la métropole, et lui ramenât ses colonies. Le grand acte de la navigation parut, et l'Angleterre prit alors la place de la Hollande. Les progrès qu'elle a faits depuis ce tems l'exemptent bien de la crainte de la

perdre de nouveau. Cet acte mit l'Angleterre dans le cas de fournir le sucre à tout le Nord; elle en eût aussi fourni le Midi, sans la loi absurde qui interdisoit à ses navigateurs de s'y porter, avant d'avoir relâché en Angleterre, marche qui en doublant les frais de transport, doubloit le prix de la denrée, et favorisoit ceux qui avoient eu le bon esprit de ne pas se condamner à faire le même circuit. Alors Saint-Domingue n'existoit pas encore, et ce n'est que depuis 1740, que ses sucres ont obtenu une préférence générale, et remplacé les sucres anglais.

Quel pouvoit être dans tout ce que nous venons de rapporter, le mobile de l'Angleterre et le but auquel elle tendoit? Quant au premier, on n'en peut alléguer un seul qui soit raisonnable; quant au second, elle alloit directement contre son but: car avec un peu de réflexion, elle ne pouvoit se dissimuler que cette contrainte extrême, bonne tout au plus pour l'enfance de ses colonies, ne pouvoit s'étendre au-delà, et qu'en se peuplant, qu'en se fortifiant elles tendroient nécessairement à s'y soustraire; que leurs habitans, avec du sang anglais dans les veines, participeroient à

toutes les qualités qui le distinguent, à l'esprit d'observation qui médite, compare et voit, à celui de justice qui discerne et juge, à celui de liberté qui s'irrite d'une oppression prolongée ; l'Angleterre devoit voir qu'il étoit bien difficile de retenir sous le joug des hommes qui n'étoient expatriés que pour s'y soustraire, et qu'enfin il y avoit une contradiction un peu forte entre l'Anglais si jaloux de sa liberté dans son île, et l'Anglais si ombrageux sur cette même liberté exercée par un Anglais en Amérique. Ces réflexions bien simples auroient sûrement amené l'Angleterre, à l'égard de ses colonies, à une conduite qui leur eût été mutuellement profitable, et qui, en resserrant les liens entre la mère et les enfans, les eût empêchés de scandaliser le monde du spectacle de leurs débats.

L'Espagne a encore surpassé, s'il est possible, tout ce que nous venons de voir ; elle a connu, comme tous les autres pays, les compagnies exclusives ; elle en a éprouvé les mêmes effets ; mais elle a de plus imaginé d'exclure la plus grande partie, ou plutôt la presque totalité de ses habitans, de toute communication avec ses colonies. D'abord elle ne

leur ouvrit d'autre débouché que le port de Séville. Lorsqu'il fut comblé, elle y substitua celui de Cadix; mais dans les deux cas, elle ne se réserva qu'un point pour communiquer avec d'immenses contrées, et leur ferma, comme elle se les fermoit à elle-même, tous ceux dont la ceinture de la péninsule est si abondamment pourvue. C'étoit bien évidemment restreindre leurs relations mutuelles, et rendre plus chers pour tous les ports fermés, les objets qu'ils étoient obligés de tirer de Cadix, empêchés comme ils l'étoient par son privilège exclusif de les tirer directement de l'Amérique.

Le négociant étranger établi en Espagne, y remplissant les devoirs et acquittant les droits de citoyen, réchauffant par son activité la langueur du commerce espagnol, n'avoit pas le droit de s'y associer. Le nombre des navires, l'époque du départ, l'itinéraire, le retour, tout étoit réglé par le gouvernement; et ces arrangemens, devenus habituellement des objets d'intrigue et de faveur, étoient sollicités à la cour et marchandés dans les bureaux. On obtenoit un vaisseau comme une élévation en grade, comme une décoration

honorifique. Les douanes complétoient cette surcharge d'entraves, par la complication et le prix des droits qu'on ne savoit qu'augmenter; comme si en les élevant au-dessus de leur véritable taux, ils ne retomboient pas par-là même au-dessous; comme si on ne perdoit pas sur-le-champ, d'un côté, ce qu'on avoit l'air de gagner de l'autre. Il n'y a pas long-tems qu'on a appris qu'en finance, deux et deux ne font pas quatre, et le retard de cette *grande découverte* n'est pas le trait le plus honorable de l'histoire des gouvernemens modernes. L'Espagne, en infériorité de commerce avec tout le monde, avoit défendu la sortie de tous métaux, comme s'il étoit en son pouvoir de se soustraire à la solde de la balance, comme si le commerce étranger étoit tenu de pourvoir à ses besoins, ou bien comme si elle eût cherché à l'écarter. Elle ne pouvoit vouloir qu'une de ces trois choses, et les deux premières sont si absurdes, qu'on ne peut s'arrêter qu'à la troisième : encore est-elle plutôt un effet qu'un but, auquel l'Espagne étoit amenée sans projet formé, mais par la seule force des premières données. Cette défense, sous peines capitales, a duré jusqu'en

1741, qu'elle fit place n droit d'abord de 3 pour 100, ensuite de 4 ır 100, fixation trop forte qui favorise la fraude. Aussi le commerce d'argent avec l'Espagne est-il très-lucratif, et enrichissoit-il les provinces de France, limitrophes de l'Espagne. Cette puissance n'a jamais été heureuse dans l'estimation des droits, pas même depuis qu'elle s'est éclairée sur les principes du commerce, et qu'elle en a admis la liberté. Le tarif de 1770, lors de la suppression de l'exclusif, donnoit encore ouverture à une fraude de 60 pour 100, et celui de 1720 prêtoit à un bénéfice frauduleux de 100 pour 100. La grandeur de cette perte n'a pas été une raison pour qu'elle ne l'ait laissé subsister pendant cinquante ans. L'Espagne, comme l'Angleterre, avoit défendu à ses colonies de commercer ensemble; elle les tenoit séparées comme des provinces étrangères ou ennemies; elle ne leur accordoit la liberté de s'approvisionner, ni dans la quantité, ni dans les lieux où leurs besoins et leurs avantages les appeloient. Il y a telle grande colonie, comme la Havanne, qui passoit des années sans recevoir un vaisseau de la métropole, ou qui n'en recevoit

qu'un seul. Le Chili tout entier devoit se pourvoir au Pérou, et ne pouvoit encore extraire qu'une seule cargaison.

Un pareil régime n'est-il pas une insulte au bons sens, un arrêt prolongé contre les colonies? et si l'on doit s'étonner de quelque chose, n'est-ce pas qu'elles n'aient pas péri? qu'elles n'aient pas succombé sous un fardeau aussi lourd et aussi mal calculé? Et tandis que l'Espagne s'opposoit avec tant de suite aux progrès de ses colonies par des loix positives de toute absurdité, elle y ajoutoit encore toutes les espèces de négligences qui devoient la priver des riches produits que leur sein fertile lui offroit à l'envie. Ainsi l'Espagne s'est condamnée à payer un tribut de 10 à 12 millions pour son approvisionnement en épiceries, qu'elle tirera quand elle viendra d'Amérique, où elles croissent naturellement dans les vallées des Cordelières. La soie y croissoit aussi avec toutes les qualités requises pour le meilleur emploi; elle y est perdue. Combien d'autres productions sont également négligées, perdues ou arrêtées dans leur développement, et toujours par la même cause, l'incurie des administrateurs, qui correspond

dans tous les degrés à celle du propriétaire et du maître? Les choses étoient portées au point que l'Espagne, qui est couverte de vignes, et dont le peuple est le plus sobre de l'Europe, n'exportoit annuellement, jusqu'en 1748, que dix-sept cent quarante-une tonnes de vin ou d'eau-de-vie, dans un aussi immense marché que l'Amérique, et qu'à la même époque, ses envois aux mêmes lieux, en marchandises d'Europe, s'arrêtoient à six mille six cent douze tonneaux.

Aussi, quel étoit alors l'état de l'Espagne? Eût-on jamais reconnu, sous les lambeaux qui la couvroient, dans la misère où elle croupissoit, le propriétaire d'une étendue de terres sur laquelle le soleil ne se couche jamais? Qui auroit distingué, dans la nécessiteuse Espagne, le maître de la patrie de l'argent et de l'or? L'Espagne restoit, avec tous ses trésors improductifs, sans action et sans considération, au milieu de l'Europe, qui profitoit de son inertie pour l'exploiter, comme elle avoit profité de celle des Indiens pour exploiter l'Amérique. Aussi, en étoit-elle déjà réduite, sous Charles Quint, à de honteuses propositions de banqueroute. Sa dette, sous Philippe II,

s'élevoit déjà à 1 milliard ; Philippe IV, par acte de sa toute-puissance, donnoit au cuivre la valeur de l'or ; et le successeur de Philippe V put se croire autorisé à faire banqueroute aux engagemens de son père, d'une manière d'autant plus honteuse que la somme étoit plus petite. Il ne s'agissoit que de 160 millions, somme égale aux frais de construction de Saint-Ildefonse, et à la somme dont Ferdinand IV, son successeur, mourut propriétaire, double rapprochement fort singulier dans l'histoire de cette monarchie. L'Espagne avoit trouvé le secret de posséder, non-seulement en pure perte, mais avec charge, des colonies telles que Saint-Domingue et les Philippines. Ce n'est que depuis très-peu de tems qu'elle retire quelque chose de Porto-Ricco. La Havanne est soutenue par le Mexique, l'Espagne a chassé deux fois de la Louisiane et de la Floride, la population française et les réfugiés d'Acadie, comme si elle craignoit que ces immenses déserts ne se peuplassent trop et trop tôt. Aussi est-il très-probable que si dans un espace de deux cent quatre-vingt-sept ans, l'Espagne a reçu d'Amérique la somme de 35,515,949,000 livres en métaux,

et celle de 34,653,000,000 livres en denrées ; elle en auroit reçu une somme infiniment plus forte, et qui peut-être eût excédé celle de 100 milliards, si on en juge par la différence des produits dans dix ans de liberté, pendant lesquels ils ont passé de la somme de 105 millions en métaux à celle de 170 millions, et de 75 millions de denrées à 206 millions. Alors l'Espagne eût conservé quelque chose de cette somme prodigieuse, au lieu qu'elle n'a fait qu'y passer, comme dans un canal chargé seulement de la distribuer, sans en rien retenir. Il est dans le fait assez étonnant que l'Espagne, qui tire tous les métaux d'un fonds qui lui appartient, et qui les reçoit en Europe, ne possède pas une somme métallique de plus d'un milliard, tandis que la France, qui ne possède pas une mine, pas une seule veine d'or et d'argent, possédoit un numéraire de 2,400,000,000 liv. La différence des deux sommes s'explique par la différence du caractère des deux propriétaires; il semble aussi que les Européens auroient créé pour leurs colonies comme pour eux, de grands moyens d'utilité pour la formation d'établissemens vraiment coloniaux, dont on n'ap-

perçoit aucune trace chez aucun peuple d'Europe. Sûrement il étoit également de l'intérêt bien entendu des métropoles et des colonies, de faire trouver à la jeunesse des colonies, des moyens d'instruction assortis à son état. La métropole avoit intérêt de les attirer dans son sein ; la colonie avoit le sien à cultiver ces jeunes plantes, et à initier ses enfans dans les arts et dans les sciences de la métropole : cet arrangement profitoit à tout le monde. On n'a pas songé davantage à former des sujets destinés uniquement à porter aux colonies des secours pour les maladies qui leur sont particulières. Les colonies ne ressemblent en rien à nos climats ; productions, température, habitudes, tout exerce sur les corps une influence à laquelle rien de ce que l'on voit chez nous ne peut préparer. Le plus habile médecin européen ne connoît rien, par *état*, aux maladies coloniales, dont il ne peut avoir l'idée, à défaut de les rencontrer jamais dans le cours de ses études et de sa pratique. Pourquoi n'avoir pas élevé des écoles uniquement destinées à la connoissance de ces maladies et à l'instruction des sujets qu'on leur auroit envoyés? Pourquoi n'avoir pas également établi une ou deux

écoles pour l'enseignement de tout ce qui a rapport aux colonies, à leurs productions, à leurs intérêts, à leur administration? Il falloit depuis long-tems former ce cours d'instruction coloniale; et de ceux qui s'y seroient distingués, un corps destiné à devenir la pépinière de leurs administrateurs. Par ce triple oubli *moral*, l'Europe s'est rendue à-la fois coupable d'ingratitude et de négligence envers ses colonies; d'ingratitude, car elle en avoit assez reçu pour qu'elles méritassent quelqu'attention de sa part; de négligence, car les pertes que les colonies ont éprouvées par ces omissions, sont retombées sur elle, comme il arrive à tout propriétaire négligent, qui se prive lui-même de tout ce qu'il refuse à sa propriété, qui étant moins soignée, a moins à rendre, et lui, par là-même, moins à recevoir.

Dans les foibles essais que les Européens ont tentés pour naturaliser chez eux quelques-unes des productions de leurs colonies, ils n'ont mis ni plus de discernement, ni plus de méthode. Une transplantation de cette nature exigeoit de consulter la nature du terrain, l'influence du climat que les sujets transplantés

abandonnoient; elle vouloit qu'on choisît sur toute l'étendue de la métropole, les lieux qui pouvoient les leur rappeler davantage. Au lieu de cela, et comme si les capitales avoient, à ce titre seul, les propriétés de tous les sols et de tous les climats, c'est toujours chez elles qu'on a entassé pêle-mêle les productions extraites de sols et de températures tout-à-fait différentes. Ainsi, l'Espagne établissoit dans les plaines brûlantes de l'Andalousie, les vigognes enlevées aux sommets toujours glacés des Cordelières. Le même discernement a présidé à peu-près à tout. Aussi, qu'est-il resté de ces cargaisons si nombreuses, si pompeusement annoncées, comme devant enrichir l'ancien monde de la dépouille des trois règnes du nouveau. Ce qui en est resté? Rien, ou presque rien; et ce qui a échappé à la commune destruction, satisfait dans des jardins pompeux, dans de somptueuses collections, une vaine curiosité, et charge de sa nomenclature bizarre, des états volumineux et des têtes assez fortes pour donner place à ces inutiles étrangers.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Plan proposé pour les Colonies.

Les colonies, avec tous leurs avantages, ont toujours eu, elles ont encore leurs épines. Le sentiment des embarras que produisoient leur garde habituelle, leur défense pendant la guerre, leur administration pendant la paix, leur police, l'accord de leurs intérêts avec ceux des métropoles, tout ce cortège de difficultés passant et repassant sans cesse sous les yeux des gouvernemens et des spéculateurs politiques, a souvent porté les uns et les autres à rechercher et à desirer de prendre un parti définitif sur ces chagrinantes propriétés. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en est occupé ; et les auteurs qui dans ce siècle se sont fait une renommée par leurs prédictions sur les colonies, ne faisoient que répéter ce qui fut connu et proposé, presqu'à l'époque de leurs découvertes. Par exemple, qui croiroit que le plan d'un abandon général des colonies date du tems de Charles-Quint ? Dès-lors il en étoit question, et il ne manquoit

pas de gens réputés pour la sagesse et pour leur prévoyance, qui proposoient l'abandon de ces possessions, dont l'éclat ne les éblouissoit pas; qu'ils jugeoient brillantes en apparence, mais ruineuses en réalité. Ils puisoient leurs motifs dans la dépopulation à venir de l'Espagne en faveur de ses colonies, dans l'impossibilité de les défendre et de les contenir, ainsi que dans l'inutilité de changer l'Espagne en factrice de toute l'Europe avec l'Amérique, de la charger de lui porter les produits de l'industrie américaine, à défaut de la sienne propre, et par des approvisionnemens insuffisans, d'entretenir les colonies en état de pénurie, sans en sortir elle-même. Il faut l'avouer, l'avis a été prophétique, la prophétie a été accomplie de la manière la plus littérale. Cette doctrine n'a pas péri en Espagne; elle y est encore celle de beaucoup de monde, et les évènemens actuels ne peuvent que l'avoir confirmée; elle est en Angleterre celle de beaucoup d'hommes d'état et d'écrivains distingués Arthur-Young la proclame dans le troisième volume de ses voyages en France, et déclare positivement que l'abandon général des Antilles par les Européens, et la réunion de ces

îles dans une seule puissance, seroit aussi avantageuse à l'Europe qu'à elles-mêmes.

Le ministre Turgot, dans une occasion aussi solemnelle que le permettoit alors sa position et son âge, annonça la scission de l'Angleterre et de l'Amérique : c'étoit à l'époque de la guerre de 1756. Devenu ministre à la première annonce des différends qui éclatoient entre l'Angleterre et ses colonies, il rappela au conseil sa prédiction, il l'aggrava encore ; il la généralisa pour toutes les colonies ; il insista sur la nécessité de ne pas se mêler de ces dangereux débats, sur celle de les abandonner à leur cours naturel, et à leur issue infaillible ; enfin, il célébra la sagesse des gouvernemens qui sauroient se détacher volontairement de leurs colonies, et prévenir une scission inhérente à la nature même des choses. Ainsi parloit Turgot au conseil. Le mémoire qui fait foi de ces dispositions, se trouve par-tout.

On n'a pas manqué non plus de plans moins tranchans. Abandonner tout d'un coup d'immenses colonies, sans avoir préparé aucun moyen de remplacement pour soi, ni aucun frein pour elles, devoit paroître bien hazar-

deux. Le passage de la possession à l'abandon laissoit un vide effrayant. On a donc abandonné le principe de ce plan, et l'on s'est mis à rechercher ce qu'on pourroit lui substituer. En abandonnant l'idée en général, on a voulu en faire des applications particulières, qui tenoient plus de l'amélioration praticable dans quelques parties des colonies, que d'une résolution définitive sur leur état, sur leur conservation ou sur leur abandon. Etrangers et nationaux, tous y ont travaillé. Ainsi, tandis que des ministres ou des serviteurs de l'Espagne recherchoient les moyens de donner de la valeur à ses colonies, et de les faire valoir les unes par les autres, les ennemis de cette puissance s'occupoient de plans qui les lui ravissoient, et qui faisoient tomber du tronc ces superbes rameaux.

Un écrivain, dont les recherches sur les colonies ont fait la réputation, a contribué à donner encore de la célébrité à ces questions. Il n'a pas balancé dans l'énoncé de ses propositions sur les colonies, à les déclarer séparées des métropoles, par le seul effet de la civilisation et du tems. Il a prononcé le divorce entr'elles; mais arrivé à l'indication du parti

qu'il y auroit à prendre sur une partie du globe aussi étendue, aussi intéressante, aussi influente sur l'Europe par son *absence*, que par sa *présence*, par sa séparation comme par son union ; là, l'auteur si tranchant dans la théorie, perd de son assurance ; il hésite, il se trouble, il finit par retomber dans l'indication des plus misérables expédiens. Son plan ne présente aucune issue, aucune porte de sortie dans l'immense difficulté qu'il a osé élever ; et semblable aux géans de la fable, il reste enseveli sous les montagnes qu'il a entassées.

Nous allons examiner tous ces systêmes : ils pèchent tous par le même principe, qui est un égal oubli de la nature des colonies, et celui d'une bonne organisation coloniale. Ces plans se rapportent originairement aux colonies espagnoles, les seules qui, avant la séparation de l'Amérique, avoient, par leur étendue, pu porter la métropole vers une semblable délibération. Mais le principe qui la produisoit chez elle, n'en est pas moins applicable aux autres colonies, et le devient tous les jours davantage.

On peut réduire à deux espèces tous les

plans relatifs aux colonies ; ceux d'abandon et ceux d'amélioration. Ceux-ci peuvent varier à l'infini. Aussi ne peuvent-ils faire le sujet de cette discussion ; elle ne doit embrasser qu'un plan général, ou les plans qui portent avec eux quelque chose qui en retrace le caractère.

Parmi ceux de cet ordre, se trouve sans doute au premier rang le projet du cardinal Albéroni, qui, considérant les Philippines comme l'intermédiaire de l'Amérique et de l'Asie, vouloit les lier ensemble, en donnant la liberté du commerce à ces îles, qui, dans son projet, devenoient l'entrepôt des deux mondes. C'est sûrement une grande conception commerciale, et beaucoup supérieure au tems qui la vit naître ; mais ce n'est que cela. La question n'en reste pas moins entière ; et il est même probable que l'auteur de ce projet ne faisoit que pousser sans s'en douter ces colonies vers leur maturité, c'est-à-dire, vers leur séparation de la métropole. Alors celle-ci n'avoit plus d'intérêt à sa colonie, et la colonie, de son côté, n'avoit plus à ressentir la dépendance de la métropole, époque toujours certaine pour leur séparation.

Le prince de Nassau et l'amiral d'Estaing,

voulant sans doute payer à l'Espagne un tribut de zèle et de reconnoissance, ont fait chacun, de leur côté, des propositions semblables, quant au fonds; mais aucun n'aborda la question véritable. Leurs idées s'arrêtoient toujours à la circonférence, sans pénétrer dans l'intérieur des colonies. Avant eux étoit venu l'abbé Raynal, qui, quoique pourvu de toutes les connoissances coloniales positives, ne sut pas plus que ses devanciers proposer rien de vraiment applicable aux colonies. On en jugera par la nature de ses expédiens, qui se bornèrent à demander l'union des Européens avec les indigènes, ressource d'un genre tout neuf, qui ne faisoit qu'augmenter le mal, en donnant à la population, qui doit être contenue, un ascendant sur celle qui doit la réprimer, tel que l'ordre colonial ne peut jamais le comporter.

Reste donc le système d'un abandon général et simultané des colonies.

Les premiers plans portant sur la continuation de la dépendance des colonies, conservent tous les inconvéniens de l'état actuel: la subordination d'un continent à l'autre, la disproportion des métropoles avec leurs colo-

nies, la diffusion immodérée des administrations, l'absence de l'œil du maître. Tout reste sous le coup des inconvéniens actuels, c'est-à-dire, sans redressement dans les parties les plus essentielles. Dans une question aussi majeure, il importe fort peu que des adoucissemens presqu'accidentels, ou locaux, soient accordés aux colonies, qu'elles aient quelques avantages de plus ou de moins. Ce n'est pas là la question; celle des colonies est une question d'*état* : seront-elles libres, ou non? La voilà dans son essence. Les plans d'Albéroni, de Raynal et des autres, n'y touchent en rien, et laissent, comme par le passé, les colonies à la discrétion des métropoles. Or, voilà précisément ce à quoi il s'agit de parer, et ce qu'on ne fait pas dans ces plans, dont aucun n'atteint le mode de l'existence des colonies. L'abandon complet est un extrême, une espèce de coup de désespoir, réprochable tant à l'égard de l'Europe, qu'à celui des colonies. C'est de la part de la métropole un aveu tacite, d'une impuissance qui renferme toujours quelque chose de honteux; car c'est se reconnoître inhabile à gouverner ses colonies.

L'abandon général livre le colon à la merci

de l'indigène, dont l'émancipation présente pour sa sûreté les plus grands dangers. L'abandon rompt brusquement le cours des relations établies entre l'Europe et l'Amérique, et bouleverse à-la-fois les deux pays. Il introduit, dans l'Amérique, un désordre et une confusion également préjudiciables à tous les deux. En livrant l'Amérique à elle-même, sans préparation provisoire, sans lui mettre en main le fil qui doit la diriger dans le labyrinthe où on la laisse, on l'expose à des troubles, à des secousses qui influent sur-le-champ sur son commerce, et dont le contre-coup se fait aussi-tôt ressentir en Europe. Qu'on en juge par ce qui est arrivé à Saint-Domingue. Comment se gouvernera un grand pays, comme l'Amérique, en monarchie, ou en république, en monarchie universelle, ou en monarchies séparées, en république générale, séparée, ou fédérative. Que de questions ne s'offrent pas à-la-fois aux nouveaux affranchis! A combien de troubles ne donnent-ils pas ouverture; et combien ces troubles ne doivent-ils pas réagir sur l'Europe, en troublant son commerce avec l'Amérique? Le plan est bon en lui-même; mais le fonds, tout

excellent qu'il est, se trouve vicié par ces accessoires défectueux. Ce n'est que dans un plan méthodique et calculé que l'on peut opérer sans secousses la séparation d'un aussi grand pays que l'Amérique.

L'Angleterre manufacturière et commerçante ne doit voir, dans des colonies, que des débouchés pour ses fabriques. C'est aussi sous ce point de vue qu'elle considéroit l'Amérique espagnole, lorsqu'en 1763, elle souscrivit au plan généralement attribué au *général Loyd*, d'affranchir l'Amérique espagnole. Trop foible pour la garde de contrées aussi vastes, et déjà occupées par une population très-peu favorable à tout ce qui est anglais, elle se restreignoit aux profits du commerce avec l'Amérique, et renonçoit à la souveraineté pour le bénéfice du négoce qui, dans le fait, la compensoit bien. Du reste, elle appeloit les Américains à décider eux-mêmes de leur sort.

Ce plan retraçoit tous les inconvéniens de ceux que nous venons de parcourir; il a de plus, celui de provoquer plus directement les troubles en Amérique, en constituant les Américains juges de leur propre sort. L'expérience a appris le danger de ces sortes d'appels. Il

augmente, suivant les localités; et sûrement il n'y en a pas qui lui soient moins favorables que celles de l'Amérique. Loin de l'interroger sur son établissement, il faut lui en prescrire un, et prévenir que le premier moment de sa liberté ne soit le dernier d'une partie de sa population et de ses relations avec l'Europe. Tous ces plans, nous le répétons, ont les mêmes inconvéniens; et s'il ne s'agissoit pas du bien-être de l'humanité, on éprouveroit quelque satisfaction, en voyant leurs auteurs se tourmenter sur une question fort simple en elle-même, et se perdre dans de vaines tentatives, le tout pour avoir, comme à l'envi, mis en oubli les premiers principes relatifs à l'existence des colonies. Nous allons essayer de les rétablir, et d'en faire sortir des résultats un peu différens.

FIN DU TOME SECOND.

AVIS.

La suite de cette SECONDE PARTIE est contenue dans le tome III, qui peut être relié avec celui-ci ou séparément, quoique la série des numéros et des folios n'ait pas été interrompue.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME SECOND.

LES TROIS AGES
DES COLONIES,
OU
DE LEUR ÉTAT PASSÉ, PRÉSENT ET A VENIR.

PAR M. DE PRADT,
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

TOME TROISIEME.

A PARIS,
CHEZ GIGUET ET Cie. IMPRIMEURS-LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANS, n°. 6, AU COIN DE CELLE BAILLIF.

1802. — an 10.

LES TROIS AGES

DES

COLONIES.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Nécessité d'un changement aux Colonies.

La nécessité d'un changement aux colonies, doit être entendue de deux manières, comme indispensable et comme inévitable, de manière qu'en préparant un changement, qu'en

le graduant, l'Europe ne fasse que consentir à ce que les circonstances la forceroïent de subir autrement ; de manière encore qu'elle reste ordonnatrice sur le terrain dont elle ne peut plus rester maîtresse. Voilà la question. Les choses sont-elles arrivées de toutes parts au point que les colonies tendent évidemment et forcément à l'indépendance ? Dans l'impossibilité de les maintenir sous la dépendance accoutumée, les métropoles doivent-elles s'arranger prudemment sur une nécessité qui vient en partie de leur fait? Doivent-elles prévenir la séparation, et en la prévenant, se résèrver la faculté de la diriger vers leur propre utilité ? Doivent-elles attendre que l'explosion de la liberté, dans les colonies, tarisse la source de leurs relations avec elles, et devienne celle d'une infinité de maux ? En un mot, le changement est-il inévitable et forcé ? S'il l'est, il est indispensable ; et reconnoître l'impossibilité d'échapper à ce changement, c'est reconnoître par là-même la nécessité de s'y soumettre.

La nécessité du changement de l'état colonial provient à-la-fois des colonies, de la métropole et de la révolution.

Dans l'examen des principes coloniaux, nous avons remarqué que les colonies, prenant, comme les individus, des degrés d'accroissement suivant l'âge, contractoient par-là même des habitudes et une tendance nouvelle, suivant les degrés de leurs forces et l'opportunité des circonstances. Celles-ci influent bien autrement sur la vie politique que sur la vie physique. La croissance des corps est déterminée d'une manière générale et fixe. Les corps environnans n'y contribuent en rien : ils peuvent la retarder par leurs frottemens ; mais ils ne peuvent l'accélérer. Au contraire, les états trouvent dans ces circonstances le véhicule d'une partie de leurs progrès. Telle circonstance bien saisie, peut leur donner un développement subit et inattendu, que les individus réglés dans leur développement, n'atteindront jamais de la même manière. Il faut donc examiner si les colonies ne sont pas arrivées à un degré de croissance qui double leurs forces, et si elles ne sont pas favorisées par un concours de circonstances très-propres à les développer et à leur donner envie d'en user.

Les grandes colonies européennes ne sont

plus au berceau, elles sont sorties des liens de l'enfance, elles sont en pleine virilité, et par elles-mêmes et par rapport aux métropoles. La population des colonies, très-foible d'abord, comme il est naturel de l'imaginer, s'est, après des pertes immenses, acclimatée peu-à-peu ; elle s'est étendue, et a fini par couvrir à-peu-près tous les points des contrées découvertes par les Européens. Sûrement elle existe dans une quantité bien inférieure à ce que les contrées demandent et pourroient comporter. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais seulement de savoir s'il existe aux colonies une population nombreuse toujours croissante, capable de se suffire à elle-même, et de résister en cas de besoin. Ainsi, l'Amérique septentrionale n'avoit pas trois millions d'habitans lorsqu'elle a entrepris sa révolution : ce n'étoit rien pour une aussi vaste contrée, c'étoit peu de chose en comparaison de la métropole ; mais c'étoit suffisant pour les colonies elles-mêmes et contre la métropole, comme l'expérience l'a prouvé. La question n'est pas absolue, elle est relative, et la solution dépend en partie de la balance entre les deux points à comparer. Par conséquent,

si les colonies ont une population assez nombreuse ; assez éclairée pour se suffire à elle-même, si elles possèdent dans leur sein tout ce que les métropoles possèdent dans le leur, si leurs forces sont en proportion avec la partie correspondante de forces que la métropole peut leur opposer, dès-lors elles ont chez elles tout ce qu'il faut pour être indépendantes et libres, et la continuité de leur soumission est un acte de fidèlité et presque de courtoisie, dont la métropole peut se féliciter, mais sur lequel elle n'a plus droit de compter. Or, qui oseroit nier, et comment se dissimuler que les colonies n'en soient là pour la plupart. Prenons pour exemple les colonies espagnoles du continent et le Canada.

Les premières sont peuplées d'Espagnols en assez grand nombre. Leur sang y prend bien, il y prospère, et tandis que celui des Indiens va en s'affoiblissant, le leur, au contraire, va en croissant, et fait tous les jours de nouveaux progrès. Cette population suffiroit et au-delà pour la défense du pays contre l'ennemi du dehors. L'Espagne en paroît bien convaincue, d'après la retraite de ses troupes, qu'elle a généralement ordonnée dans ces

contrées où elle ne laisse que dix bataillons et quelques milices. Les habitans auroient à leur disposition une partie de la population indigène primitive, dont ils disposent à plusieurs titres. Ceux-ci encore plus dégénérés que les Grecs modernes, ne sont plus d'aucun danger pour les Espagnols, pas plus que ces derniers ne le sont contre les Turcs ; ce sont de part et d'autre des races abâtardies, sans énergie personnelle et sans volonté d'en avoir. Les habitans espagnols ont pour eux l'avantage en connoissances locales, celui bien inappréciable d'être sur leur terrain, d'être acclimatés, d'avoir pour eux toutes les chances des longs transports de la part de l'ennemi, de ses longs déplacemens, de la lenteur et de l'incohérence des résolutions et des ordres arrivant de loin. La guerre d'Amérique a fait connoître toute l'étendue de ces inconvéniens, et combien les contre-tems auxquels la partie qui combat au loin est sujette, compensent l'inégalité apparente des forces. Si l'Amérique anglaise, avec ses deux millions cinq cent mille habitans, a résisté aux douze millions d'habitans des trois royaumes et à leurs auxiliaires du continent, comment l'Amérique

espagnole, qui compte plusieurs millions de colons issus de race espagnole, ne résisteroit-elle pas à la lente, à la paresseuse Espagne? Où celle-ci, qui n'a pas de grandes armées, qui n'a jamais de flottes équipées, prendroit-elle le nombre d'hommes nécessaires pour attaquer et pour contenir de nouveau ces vastes contrées? Ce ne seroit plus, comme à la première invasion, où il ne s'agissoit que de se montrer aux yeux d'un peuple que tout frappoit d'étonnement, et qui ne voyant rien que de nouveau dans ces conquérans, les prenant tantôt pour des Dieux, tantôt pour des êtres d'une espèce supérieure à lui, étoit toujours bien plus près de se prosterner que de combattre. Ici ce seroit tout le contraire, au lieu des conquis, ce seroit les conquérans que l'on auroit à combattre, ces descendans de ces guerriers, dont la moindre émanation de la valeur surnaturelle de leurs pères, suffiroit pour soutenir le choc d'un ennemi qui, de son côté, est bien dégénéré; car si les Espagnols n'avoient plus à faire aux soldats de Pizarre et de Cortez, ceux-ci, à leur tour, n'auroient pas non plus à faire à ceux de Charles-Quint et de Philippe II.

Si les colonies sont peuplées en proportion de l'Europe, elles sont aussi pourvues qu'elle de lumières et de moyens de toute espèce. L'Amérique anglaise l'a bien prouvé, et les colonies espagnoles le prouveront encore, quand elles le voudront. Elles possèdent tout ce qui appartient aux puissances européennes; elles sont aussi bien *outillées* que la métropole ; il y a plus, ce sont elles qui lui fournissent la plus grande partie de ses moyens militaires des deux espèces, de ces mêmes moyens que l'Espagne devroit employer contre elles. Les colonies espagnoles renferment des chantiers, des fonderies, des ateliers, qui fournissent les ports et les arsenaux de l'Espagne. Celle-ci en reçoit une partie de ses vaisseaux, de son artillerie et des matières qui lui servent à les fabriquer. Les colonies espagnoles peuvent se passer de l'Espagne bien plus que l'Espagne ne peut se passer d'elles. Aucune denrée ne leur manque ; le Mexique cultive le bled avec assez de succès pour approvisionner toute l'Amérique méridionale; il suffiroit, avec le tems, aux besoins des Antilles et de l'Europe. Avec leurs métaux, les colonies espagnoles ne manqueroient

d'aucune consommation, d'aucun objet d'utilité ou d'agrément; il n'y a pas un peuple qui ne s'empressât de les leur porter. Elles ont donc en propre tout le matériel de l'indépendance, elles n'en ont pas moins le moral; car si les colonies sont abondamment pourvues de forces personnelles et de moyens de résistance, croit-on que cet état échappe à ses habitans? Croit-on qu'il manque parmi eux des hommes capables de sentir leurs forces, d'apprécier leurs avantages, de chercher l'occasion de les mettre à profit? S'il ne manque pas dans la métropole d'apôtres de cette doctrine, croit-on qu'elle n'ait pas des disciples et des prosélytes dans les colonies? Nous avons déjà remarqué qu'elle étoit anciennement et publiquement professée en Espagne, à la connoissance et presque sous les yeux du gouvernement; qu'il avoit balancé lui-même à s'en rendre l'exécuteur. Tout cela est connu des colons, et tout cela est bien propre à faire fermenter parmi eux les idées favorables à ce dénouement. Il est, en effet, de ces idées qui n'ont besoin que d'être connues pour être aussitôt embrassées, et qui laissent dans les esprits des semences qu'on ne peut plus en

arracher. Celle-ci est sûrement de ce nombre, elle se fortifie, elle s'alimente journellement par deux considérations toujours présentes aux yeux des colons, le sentiment de leur intérêt et l'exemple de l'Amérique.

Les colons sentent, à chaque instant, leurs intérêts froissés par leur liaison avec la métropole, en paix comme en guerre : ils sentent en même-tems l'avantage qu'ils trouveroient à leur manière et pour leur compte. Un pareil sentiment est-il bien compatible, à la longue, avec l'attachement à la métropole, avec cette facilité de soumission qui, seule, rend un joug supportable ? Par exemple, croit-on que dans le cours de la guerre actuelle, les colonies espagnoles ne soient pas vivement affectées des inconvéniens de leur dépendance envers une puissance qui, par l'imprudence de sa conduite, les voue à toutes sortes de privations et de malheurs ? Croit-on qu'il leur échappe que l'Espagne, qui ne peut les défendre, ne pourroit davantage les attaquer, et que ces réflexions n'atténuent d'autant les liens qui les attachent à la mère patrie ? Sûrement tout est calculé par des hommes justement chagrins, aigris par de longs malheurs, et pouvant en

distinguer si facilement le terme, qui ne dépend que d'un seul acte de leur volonté, sollicité d'ailleurs par tant de motifs : voilà ce qui forme la base d'une séparation inévitable entre des métropoles et des colonies, qui ont trop bien appris à s'apprécier mutuellement. Quand le ministre *Vergennes* disoit, au nom et dans le conseil d'un roi, qu'un *peuple est libre dès qu'il veut l'être*, il ne rapportoit pas ce principe anarchique à sa véritable application ; il n'en connoissoit ni la portée, ni la source ; il faisoit une volonté de ce qui est l'effet d'une suite de réflexions, et il attribuoit à un principe variable de sa nature, ce qui appartient à un mobile fixe et déterminé. Un peuple n'est pas libre, parce qu'il veut l'être ; il peut le lendemain vouloir ne l'être pas. Mais il est libre parce qu'il *peut* l'être ; c'est-à-dire qu'une certaine quantité d'hommes recherchent tous les rapports de leur situation ; qu'ils l'étudient ; qu'ils la graduent suivant les circonstances et les tems ; qu'ils savent en profiter, et qu'ils font un peuple libre, souvent sans lui, comme quelquefois malgré lui. Ainsi fut affranchie l'Amérique : ce n'est pas sur la volonté du peuple que porta son

affranchissement, mais sur les méditations des Franklin, des Washington, des Adam.... Des hommes qui avoient su se pénétrer des avantages, comme des facilités de l'indépendance, qui avoient bien mesuré leur position, qui l'avoient bien confrontée avec celle de la métropole, et qui, amenant, ou facilitant l'occasion, en firent sortir la volonté que le peuple manifesta, après qu'ils eurent su la lui donner. Elle existoit pour lui avant qu'il s'en doutât; elle étoit *en germe* dans la population, dans l'étendue de l'Amérique, dans l'éloignement de l'Angleterre, dans les lumières des colons qui leur en montroient les avantages, dans leur courage qui leur faisoit sentir en eux-mêmes la résolution de la soutenir. Au moment où de profonds penseurs le firent libre, le peuple voulut la liberté, sans s'être douté qu'elle existât au milieu de lui : elle existe dans les mêmes germes au milieu de toutes les colonies étendues, peuplées et fortes de tous les moyens de la civilisation moderne ; elles ont de plus, l'exemple ; l'exemple qui fait tout ; l'exemple qui supplée au génie et à l'invention ; l'exemple qui prévient et étouffe le remords.

L'Amérique est là, avec sa prospérité : exemple trop frappant pour pouvoir n'être ni apperçu, ni envié ; elle est là, aux portes de toutes les colonies continentales, avec tous les attraits d'une indépendance qui la sépare si heureusement des querelles de l'Europe, qui lui laisse la direction de sa conduite, la jouissance de ses facultés, la propriété de son travail. Croit-on que cette prédication perpétuelle ne soit pas aussi efficace, aussi bien entendue que celle qui, depuis dix ans, tonne dans les chaires de l'Europe, sur la métaphysique des principes coloniaux qu'on ne présente aux colonies qu'à la lueur des incendies, aux cris des victimes, à l'aspect des débris et des cendres des habitations renversées ? Ah ! n'en doutons pas, l'Amérique remplira sa destinée et les prophéties dont elle a si souvent été l'objet. Elle changera la face des colonies par son exemple seul, quand même elle ne le feroit pas par *séduction* : et qu'on se garde bien d'attacher à ce mot aucune acception odieuse, aucune acception qui soit indigne d'un gouvernement aussi pur que celui de l'Amérique. Mais il a beau s'en défendre, il est séducteur par nature ; il ne peut empêcher

les autres colonies de le voir et de l'envier ; il ne peut s'empêcher lui-même de tendre vers elles, de chercher à lier avec elles, de se procurer, au milieu d'elles, les avantages que son commerce réclame. Ainsi, en 1793, l'Amérique obtint de l'Espagne le passage sur le Mississipi, à travers tout le continent espagnol, concession majeure en elle-même, et inouie dans les fastes des colonies espagnoles. Le gouvernement américain, tout loyal qu'il est, empêchera-t-il tous et chacun de ses sujets, de se faire aux colonies, un apôtre de liberté, qui, pour ne pas emprunter les formes révolutionnaires, n'en sera que plus dangereux, en paroissant sous des dehors moins effrayans ? Il est de ces choses dont l'effet est inévitable, qui ne veulent qu'avoir paru une fois, pour laisser une impression durable, et certainement la révolution d'Amérique est de ce genre. C'est un fanal placé trop haut pour n'être pas apperçu de toutes les parties de l'univers, et pour ne pas servir à la direction de tous ceux qui, avec la volonté, auront la faculté de s'y rallier.

Les essais d'indépendance que l'Angleterre laisse propager sur le continent américain et

dans les Antilles, sont encore un acheminement évident vers l'indépendance des colonies espagnoles. La foiblesse et l'éloignement de la métropole, la durée de la guerre et des privations qui marchent à sa suite, sont les motifs de la séparation des colonies et de la tolérance que l'Angleterre lui accorde, tolérance qui est toute à son avantage, en ouvrant ces îles à son commerce. Les autres colonies ont bien assurément les mêmes motifs; elles ont de grands motifs sous les yeux. Le *mezzo termine*, adopté sur la souveraineté, rassurera leur délicatesse sur deux articles qui peuvent leur tenir fort à cœur; celui de la fidélité à abjurer envers leur ancien souverain, et celle à promettre à un nouveau. Le parti adopté envers les autres colonies, fait éviter deux écueils; il met les colons uniquement aux prises avec leurs intérêts, point du tout en compromis avec leurs devoirs, et leur laissant toujours la mère patrie en perspective, il les accoutume, en attendant, à s'en passer; il les familiarise avec les étrangers, avec les avantages de leurs relations commerciales, et les substitue peu-à-peu à l'ancien fournisseur dont la place se trouvera prise ainsi, et

qu'il ne pourra recouvrer même avec le tems. Ce genre d'attaque contre ces colonies, est bien plus efficace et plus dangereux pour la métropole, que celle qui auroit lieu à force ouverte.

Nous avons assimilé à cette tendance celle que le Canada a aussi vers l'indépendance; nous n'entendons pas par-là, qu'il en ait les moyens et les motifs au même degré : il s'en faut de beaucoup; mais le tems ne peut manquer de les lui donner. Ce pays qui a plus de mille lieues de profondeur, sur neuf cents de largeur, n'a besoin que d'habitans; ils s'y forment promptement, tout les y favorise; le ciel par sa salubrité, la terre par sa fécondité; les fleuves et la mer par des milliers de débouchés, et de moyens de transport qui enrichissent tous les pays qui ont le bonheur d'être dans la même situation. Le Canadien qui est agriculteur aujourd'hui, deviendra aussi navigateur. Laissez-le augmenter sa population, et vous verrez si la plus grande partie ne prend pas son écoulement vers la mer, comme a fait celle de l'Amérique qui s'adonne principalement à la navigation.

L'on sait combien les occupations maritimes et la situation sur les grandes rivières, contri-

buent à augmenter la population. La Bretagne stérile et déserte dans son intérieur, renferme dans ses contours baignés par l'Océan et sur les bords de la Loire, plus d'habitans que n'en comptent les plus grandes et les plus opulentes provinces de France. Les situations pareilles, sur-tout le voisinage de la mer, offrent pour le travail et pour la subsistance, des facilités qu'on ne rencontre pas ailleurs, et qui ne peuvent manquer d'influer sur la population. Le Canada s'en ressentira donc comme on l'a fait par-tout; et lorsqu'il en sera là, il voudra être libre : il le voudra, comme l'a voulu l'Amérique, et il y parviendra comme elle et par les mêmes moyens; il aura sous les yeux son exemple et peut-être son secours. Comment les Anglais s'y prendront-ils pour l'empêcher? Recommenceront-ils une guerre d'Amérique, avec la perspective du même succès, mais avec un bien moindre intérêt; car vingt ans, trente ans de jouissance du Canada, ne payeront pas les frais d'une campagne contre ce pays. Il sera donc affranchi, et pour en calculer au juste l'époque, il suffiroit de connoître la gradation de sa population : elle est entièrement de sang fran-

çais; nouveau motif de briser ce joug, puisqu'il est anglais. Qui sait s'il ne le seroit pas déjà, si les Français y avoient été attaquer les Anglais, et exciter les habitans à revenir à la mère patrie dont ils sont idolâtres? Les Anglais étoient assez occupés chez eux, pour n'avoir pas trop le tems de s'occuper de ce pays; et comme alors la querelle changeoit de théâtre, qu'elle se décidoit sur terre et non plus sur mer, on peut croire que réduite entre des armées françaises et anglaises, elle n'eût pas tourné à l'avantage de la Grande-Bretagne.

Le Brésil est dans la même position à l'égard du Portugal, avec la différence, cependant, qui existe entre l'Angleterre et lui. Le Brésil est un très-grand pays; la population prend de l'accroissement, et son commerce de l'essor; l'habitant est plus entreprenant que tous ceux de l'Amérique méridionale: il est le seul qui fasse par lui-même ses exportations que les autres abandonnent à la métropole. Si jamais il lui prend envie de divorcer avec le Portugal, comment celui-ci forcera-t-il l'infidèle à rentrer dans le devoir, et le transfuge à revenir à lui? Le Brésil fournit au Portugal les moyens dont il devroit se servir,

dont il auroit besoin contre lui : qu'il s'arrête un moment ; qu'il suspende l'écoulement de son or vers le Portugal. Que devient celui-ci, et où prendra-t-il les moyens de le soumettre ? De même, en cas de séparation de ses colonies, l'Espagne ne sauroit où prendre les moyens de les attaquer, car elle les reçoit d'elles ; c'est ce qui rend quelquefois les métropoles encore plus dépendantes des colonies que celles-ci ne le sont d'elles, et ce qui range la dépendance véritable du côté où paroît être la suzeraineté et l'indépendance réelle.

Quant aux Indes où il ne peut être question que des Anglais, parce qu'eux seuls y sont en grand établissement, et que tous les autres peuples, pour y être apperçus, doivent, pour ainsi dire, y être observés au microscope. Les Anglais sont trop clair-semés dans cette vaste contrée, ils y sont trop passagers, ils y sont en trop grande disproportion avec les indigènes, qu'il faut tenir dans un état continuel de répression, pour oser courir les chances de la séparation. Le joug anglais ne prospère pas aux Indes, comme l'Espagnol le fait en Amérique ; l'Anglais ne va pas aux Indes pour former un établissement, mais pour faire for-

tune promptement et largement ; il revient aussitôt chez lui consommer dans l'opulence et dans les délices de sa patrie le fruit de ses travaux. L'Espagnol, au contraire, est attaché à la terre d'Amérique, il y est fixé, il y est propriétaire. L'Américain l'étoit chez lui, le Brasilien l'est aussi ; mais l'Anglais ne l'est pas aux Indes, et c'est ce qui constitue la différence essentielle entre les deux espèces de colonies et les deux espèces de colons. L'un a toute sorte d'intérêts à la conservation de la dépendance, l'autre à sa liberté ; il n'y a pas de parité entre de pareils extrêmes. L'Inde anglaise n'a donc aucun principe d'indépendance personnelle.

Les Moluques sont dans le même cas. Que sont, en effet, une partie de ces îles ? Des points sur l'Océan presqu'inhabités, ou couverts d'une population indigène, contre laquelle il faut toujours être sur le *qui vive*. Quel germe d'indépendance pourroit se trouver là pour les Européens ? La seule île suspecte et qui le seroit à bon droit, ne peut être que Batavia, si les Européens y formoient la population dominante ; mais elle est dominée par les indigènes, qu'il faut sur-

veiller sans cesse. Les colons hollandais ont trop besoin de la Hollande, par laquelle ils subsistent, pour s'en détacher. C'est elle qui les protège, et qui y entretient des forces qu'ils ne pourroient avoir sans elle. Les Européens sont concentrés dans la ville de Batavia ou dans ses environs; le reste est abandonné aux Chinois et aux naturels. Dans cette position, l'indépendance qui priveroit le colon hollandais des secours de la Hollande, ne seroit-elle pas le comble de la folie? L'attachement à la métropole n'est-il pas, au contraire, un besoin de première nécessité?

Au Cap de Bonne-Espérance, c'est tout le contraire. Il peut se passer de la métropole, mais il ne pourroit lui résister, parce que la population, suffisante contre l'indigène, seroit trop foible contre la Hollande. Ainsi, pour juger les degrés d'approximation de l'indépendance de la part des colonies, il faut commencer par examiner où elles en sont de leur population, sous deux rapports, celui de la métropole et des indigènes. Tant que la population indigène est à craindre pour l'Européen, il se tient attaché à la métropole qui est sa sauve-garde. A mesure qu'en se multi-

pliant lui-même, il parvient à rivaliser avec les indigènes, ses liens avec la métropole se détendent ; et dès qu'il domine les naturels, ses liens se relâchent tout-à-fait, ils peuvent même se rompre. Si l'égalité proportionnelle avec la métropole vient encore se joindre à celle qui existe déjà avec les naturels, alors il ne manque plus rien aux moyens d'établir l'indépendance ; alors la colonie est mûre pour la liberté ; tous ses liens avec la métropole ont changé de nature, la colonie ne conserve plus que ceux du devoir ; mais plus désormais ceux de la nécessité. L'absence de population indigène a singulièrement facilité la séparation de l'Amérique, qui, n'ayant personne à surveiller, n'avoit besoin d'aucun secours de la part de la métropole. Tout étoit égal entre la colonie et la mère-patrie. La séparation étoit une espèce de partage de famille, ou tout au plus une querelle purement domestique, sans aucun mélange étranger. C'étoit des Anglais qui demandoient à d'autres Anglais à se séparer d'eux, et qui en cas de refus, cherchoient dans la force des armes un supplément au consentement qu'ils ne pouvoient obtenir.

Les Espagnols américains ont été long-tems dans la dépendance de l'Espagne, par la crainte de la population indigène. Alors ils étoient plus attachés à la mère-patrie, dont ils se sont détachés à mesure que cette crainte s'est dissipée, par l'accroissement de leur propre sang; alors ce sentiment auroit suffi pour les retenir dans les liens de l'Espagne; mais depuis qu'ils dominent à leur tour les indigènes, depuis que ceux-ci ont cessé d'être redoutables, ces motifs d'attachement ont cessé avec la crainte qui les inspiroit; cet attachement a suivi tout naturellement les degrés du besoin et de la nécessité.

Les colonies des Antilles sont dans une position très-différente en elle-même et entr'elles. Une partie sont des infiniment petits, dont la métropole châtieroit à loisir le plus léger signe de désobéissance. Quelques-unes ne sont presque que des postes militaires et des arsenaux dont la métropole tient toujours la clef. Les grandes îles commerciales, Cuba, Porto-Ricco, la Jamaïque, Saint-Domingue et la Guadeloupe, loin de pouvoir quitter la métropole, ont, au contraire, un besoin continuel de son appui, à cause du

mélange des sangs qui les habitent. Par exemple, Saint-Domingue compte vingt-cinq mille blancs sur cinq cent mille noirs et trente mille gens de couleur. Comment cette petite quantité, cette minorité de blancs oseroit-elle se séquestrer, séparer ses intérêts de la métropole qui la défend, et qui, par le secours de son autorité toujours présente au milieu de la colonie, compense l'inégalité des populations? Aussi la faveur que la métropole accordoit aux blancs, cette préférence contre laquelle on a tant crié, étoit-elle moins un déni de justice envers le noir, et une connivence avec le blanc, qu'un calcul bien établi et une politique bien entendue, pour appuyer le foible contre le fort, et mettre dans un bassin de la balance ce qui manquoit dans l'autre. Le sang étranger l'emporte trop visiblement à Saint-Domingue et dans les Antilles, pour qu'on n'ait pas été forcé de lui chercher des contre-poids; et le blanc en faveur de qui ils étoient établis, ne pouvoit pas vouloir, par une séparation irréfléchie, s'en priver volontairement. Aussi qui est-ce qui a provoqué l'insurrection des colonies, et fait retirer le bras qui les maintenoit en paix? Ce

ne sont pas les blancs, mais les noirs et leurs amis. La séparation, car elle existe de fait, a été importée d'Europe; elle a été accueillie par les noirs autant que repoussée par les blancs; les premiers s'en sont faits, et en sont encore les instrumens; les seconds n'en ont été que les victimes. Dans ce moment, est-ce une armée blanche ou noire, des colons ou des affranchis qui jouissent de la colonie sous des couleurs mensongères, qui tiennent un langage de sujets et une conduite de révoltés, et qui dans tout le cours de leurs équivoques démarches, ne laissent que trop percer l'intention de l'indépendance, quand l'heure leur en paroîtra arrivée?

Voilà quels sont, sur les colonies, les effets des différens dégrés de la population; ils finissent par décider inévitablement de leur sort. Voyons maintenant en quoi les métropoles elles-mêmes hâtent et favorisent cette disposition naturelle.

Les métropoles ne peuvent jamais se résoudre à voir dans leurs colonies autre chose que des enfans, comme les parens ne peuvent jamais voir que cela dans leur famille. Tout autre calcul blesse leur amour-propre ou leurs

habitudes; et quelque différence, quelque changement que le développement amené par les circonstances et par le tems ait produit dans eux, les uns et les autres s'obstinent à n'y reconnoître que des sujets et des enfans : il faut les traiter toujours comme tels; et cependant cette espèce d'immobilité, de fixité sur un seul point, on la fait coïncider avec tout ce qu'on peut inventer pour les frustrer de leur effet. Ainsi, métropoles et parens soignent de tous leurs moyens l'éducation de leurs enfans, cherchent à les pourvoir de toutes les facultés correspondantes à leurs besoins propres, comme à la facilité de leur établissement; et puis, par une disposition bien contradictoire, ils ne s'étudient qu'à en restreindre l'usage, et qu'à le circonscrire dans le cercle de cette enfance, où ils aiment toujours à ramener des descendans trop hâtifs au gré de leurs desirs. C'est contrarier le vœu et la marche de la nature, c'est se contrarier soi-même; mais cela n'en est pas moins dans l'usage à-peu-près universel.

Les métropoles ne voyant encore dans leurs colonies, comme la nature des choses le comporte, que des objets d'utilité, cherchent

d'abord à en tirer le plus qu'elles peuvent, et pour y parvenir, elles tendent à les faire prospérer ; mais cette prospérité est le piège inévitable où elles doivent se prendre ; car la prospérité des colonies n'étant pas séparable de l'accroissement de leurs forces, celles-ci sont la mesure de celle-là ; et la colonie, après avoir prospéré pour le compte d'autrui, cherche à prospérer pour le sien. Ainsi, dans les familles, l'enfant qui s'est associé avec l'âge aux travaux et à l'industrie de ses parens, cherche avec le tems à l'employer pour lui-même, et à former à son tour une famille séparée, dont il sera le chef, en attendant qu'il y soit remplacé de la même manière. C'est l'allure commune du genre humain et le principe de sa diffusion. Ce résultat inévitable ne doit pas plus dégoûter les hommes de la paternité, que les métropoles des colonies. Ce sont des maux nécessaires auxquels il faut savoir se soumettre, et des conséquences qu'il faut subir, dès qu'on en admet le principe.

Les métropoles ont oublié et oublient encore d'observer cette gradation, et d'y coordonner leur conduite ; elles ne peuvent

traiter toutes leurs colonies de la même manière, ni comme au même âge. Il faut tenir compte de leurs progrès en tout genre, et de leur situation respective. Ainsi le mode d'administration, la mesure d'égards, qui convient à l'un, qui sont dus à l'autre, ne convient pas à celui-ci, n'appartiennent pas à celle-là, non plus qu'à la même colonie en toute circonstance et en tout tems. Cet oubli a coûté à l'Angleterre l'heureuse perte de l'Amérique : elle sera au même prix pour toutes les métropoles qui commettront la même inadvertance.

L'art des métropoles est de bien observer le développement de leurs colonies, de suivre leurs progrès, de se régler sur eux pour marcher toujours à hauteur, d'éviter de se commettre avec elles par des prétentions ou par une fermeté hors de saison, de céder sur tout ce qui est raisonnable, d'en prévenir jusqu'au desir, et de tâcher de substituer imperceptiblement les liens de l'amitié et de la reconnoissance à ceux de l'autorité, que le tems va toujours en relâchant. Voilà les principes véritables d'une conduite calculée de la part des métropoles. Toute autre n'est propre qu'à les commettre avec leurs colonies, et qu'à

leur faire perdre irrévocablement leurs profits et leur attachement. Malheureusement c'est ce dont les métropoles ne s'occupent guères, et l'on n'en voit aucune graduer ses procédés sur l'accroissement progressif de ses colonies.

Les métropoles ont transporté dans les colonies tous les arts meurtriers de l'Europe; elles les ont abondamment pourvues de tous les moyens de résistance. Ainsi, en élevant des forteresses, en bâtissant des arsenaux; en établissant des chantiers, en formant les colons à la tactique de l'Europe, ont-elles fait autre chose que créer au milieu des colonies les moyens de leur résister, et finalement de les expulser. Sûrement ce n'est pas dans cette vue qu'elles ont travaillé; on le sait assez; mais qu'importe, le résultat n'en est pas moins constant, l'*égoïsme* de ces établissemens ne pouvoit avoir qu'un tems pour elles, celui des colonies devoit arriver à son tour, comme celui des enfans de famille; et si ce résultat est inévitable, ne prouve-t-il pas que l'indépendance l'est aussi, et qu'elle est dans la nature des choses. Quand Galvez a donné au Mexique des chantiers, des arsenaux, des fonderies, rivales de celles de la métropole,

n'a-t-il pas, avec la plus grande pureté d'intentions, fait du Mexique même le rival de l'Espagne, et ne l'a-t-il pas armé de toutes pièces contr'elle ? Quand la France transportoit sur le mole Saint-Nicolas, des défenses égales à celles qui couvrent sa propre frontière en Europe ; quand elle transportoit à Saint-Domingue cinq cent mille nègres, sûrement elle ne songeoit qu'à s'assurer la possession de cette précieuse colonie, qu'à étendre la culture à laquelle elle devoit tout : qui ira maintenant s'emparer de ces mêmes remparts? qui arrachera les armes à cette multitude d'affranchis, formés à l'art des combats, à la discipline de l'Europe et au même degré qu'elle? Voilà comme la prospérité des colonies et leur instruction tournent, avec le tems, contre les métropoles. Et cependant, comme on ne peut avoir des colonies que pour les faire prospérer, il s'ensuit qu'on ne peut en avoir que pour un tems ; que l'indépendance est innée avec elles, et qu'elle existe dans des germes que le tems et les circonstances développent inévitablement.

En augmentant les progrès de leurs colonies, les métropoles ont aussi augmenté leurs

lumières et leurs prétentions. Sans parler de celles qui résultent du tems et de la communication avec la métropole et le reste du monde, celles-ci ont eu l'imprudence d'associer leurs colonies à tous leurs débats, et de remuer mille questions, aussi dangereuses pour elles, que les lectures peu châtiées le sont pour la jeunesse. Ainsi, depuis près de cinquante ans, on a jeté dans le public mille dogmes nouveaux sur l'utilité intrinsèque des colonies, sur la convenance de leur union avec les métropoles ; les gouvernemens eux-mêmes n'ont pas craint de se rendre les apôtres de ces nouveautés; ils ont regardé froidement agiter avec fureur la question de l'esclavage ; ils s'y sont rendus parties, et tandis qu'ils multiplioient et laissoient propager aux colonies les amorces d'indépendance, ils y joignoient celles de l'intérêt même des colonies, par des essais très-attrayans pour elles et très-dangereux pour les métropoles. Ainsi, l'arrêt du conseil du 30 août 1784, ouvroit en partie les colonies aux neutres, il ouvroit la brèche devant l'ancien édifice de l'exclusif. Comment ramener les colons, quand les inconvéniens de cette erreur se font sentir? Comment

leur faire quitter leurs nouvelles jouissances, et reprendre l'ancien joug? Dans le cours de cette guerre, l'Espagne permet à l'Amérique des liaisons avec les neutres; on en abuse, l'abus amène le retrait de la loi; tout, comme par le passé, doit être fourni par l'Espagne. Mais comment forcer le colon à renoncer aux douceurs de ses nouvelles liaisons? Comment forcer le neutre à oublier la route de ce nouveau débouché? Et quel moment l'Espagne a-t-elle pris pour rendre cet arrêt burlesque? Précisément celui où bloquée elle-même dans tous ses ports, elle ne peut ni approvisionner l'Amérique, ni lui en imposer. N'est-ce pas lui ordonner de se laisser manquer de tout ou de désobéir? L'Amérique, avec le goût encore tout frais du commerce des neutres, y renoncera-t-elle tout de suite, y renoncera-t-elle pour toujours; et la prolongation de la guerre augmentant sa détresse et en même-tems l'impuissance de la métropole, n'augmentera-t-elle pas en elle le desir et le besoin de s'en séparer? Tous ces essais, il faut le dire, sont on ne peut pas plus mal calculés. Il falloit bien se garder d'éveiller dans les colonies un sentiment qui ne s'y manifestera que trop, l'on

peut en être sûr. Il falloit, au contraire, prendre un parti absolu, et au lieu de flotter entre deux systêmes et s'en donner tous les inconvéniens, il falloit, ou donner franchement et entièrement l'indépendance aux colonies, ou proscrire absolument tout ce qui pouvoit s'y rapporter, et en exciter le sentiment. C'est ainsi qu'il faut procéder en toutes les grandes affaires; c'est le seul moyen de les terminer, ou du moins de retenir long-tems sur le bord du précipice, ce qui doit nécessairement y tomber. Malheureusement l'Europe a toujours suivi une autre méthode; et avec ses demi-mesures et ses demi-partis, qui ne soulageoient que sa paresse, elle est parvenue à établir dans le nouveau monde, le même *imbroglio* que dans l'ancien.

Les essais d'indépendance que l'Europe, et sur-tout l'Angleterre renouvelle par-tout, sont aussi très-propres à la répandre et à la rendre bientôt universelle; nous les avons déjà cités plusieurs fois, aussi nous dispenserons-nous d'y revenir. L'Angleterre ne peut suffire à la garde de toutes les colonies qu'elle peut envahir; l'Angleterre, comme commerçante, a peu d'intérêt à la souveraineté d'une

colonie, mais seulement à son commerce : l'indépendance est donc ce qui lui convient le mieux, ou plutôt c'est la seule chose qui lui convienne; tout le reste est hors de son ressort. Mais ce qui constitue son avantage particulier contribue-t-il de même à celui des autres ? Cette spéculation, pour être bien anglaise, est-elle bien coloniale ? Tient-elle aux loix du bon voisinage qui règlent les objets d'intérêt commun? Et en semant l'indépendance sur des points épars autour des grandes colonies, en les environnant d'un atmosphère de liberté, ne les en imprégnera t-elle pas ? les colonies anglaises ne s'en imbiberont-elles pas comme les autres ? L'Angleterre travaille donc évidemment à la séparation de ses colonies contre elle-même, en multipliant sous leurs yeux et à leurs portes, les exemples de liberté. Si elle met encore quelque prix à ses colonies, si elle ne porte pas ses vues vers l'indépendance générale de ces contrées, de manière à s'en attribuer le commerce universel, elle commet une faute dont elle ne tardera pas à ressentir les effets. Quand on réfléchit à l'état de ces colonies, à celui des puissances qui en sont propriétaires, on ap-

précie la facilité de cette *échappée* générale des colonies, on sent à combien peu de chose tiennent ces beaux fleurons de la couronne de l'Europe. Les colonies françaises sont presque indépendantes. Les colonies espagnoles sont affamées, sont à la merci des ennemis du dehors, de ceux du dedans, des révolutionnaires, et sans secours, comme sans crainte de la part de la métropole. On ne peut être plus près de l'indépendance. Les colonies hollandaises sont révolutionnées modérément, il est vrai, et à petit bruit, comme tout ce que fait le Hollandais; mais enfin elles n'en sont pas moins sous la loi de la révolution, et par conséquent, dans le chemin de l'indépendance. On ne peut pas parler des colonies suédoises et danoises; ce sont des infiniment petits, qui seront emportés dans le tourbillon, et entraînés dans le mouvement général; elles ne peuvent être considérées comme des points de résistance. Restent donc les colonies anglaises, qui seules, dans ce déluge de maux, ont conservé une ombre de gouvernement; ce sont les *ancres de miséricorde* des colonies.

Mais ne sont-elles pas elles-mêmes atta-

quées au-dedans et au-dehors? Les premiers coups portés sur elles, ne partent-ils pas de leur propre métropole, qui agite imprudemment et sans cesse la question la plus désastreuse pour elles, celle qui frappe à la racine de leur existence, la question de l'esclavage? Ces attaques, car elles en sont, et de la nature la plus dangereuse, ne coïncident-elles pas avec celles que les révolutionnaires des Antilles ne cessent de leur livrer, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre? Combien de complots importés de l'étranger, ou nés sur le sol même de ces colonies, n'a-t-il pas fallu étouffer depuis quelques années? Combien de tems ces colonies isolées conserveroient-elles la dépendance au milieu de l'affranchissement général des autres colonies, au milieu de l'autorité de leurs exemples, et de la séduction de leurs principes et de leurs missionnaires? Il est bien évident qu'elles ne tarderont pas à suivre leur sort; que dans cet état de *siège* de la part des colonies libres, elles coûteront plus à garder qu'elles ne rendront: il est clair aussi que tout ce qui se passe aux colonies, est un acheminement nécessaire vers le changement qu'un

seul évènement suffit pour amener avec rapidité. Qu'une seule grande colonie se détache de la métropole avec éclat; qu'elle joigne à cet acte tout ce dont on sait si bien s'environner dans ce tems-ci; qu'une seule puissance coloniale, grande ou petite, par des motifs quelconques, vienne à reconnoître l'indépendance, et l'on verra qu'elle étoit la solidité de la dépendance des autres colonies, et des liens qui sembloient les unir à leurs métropoles. La séparation seroit très-favorisée par la manière bizarre dont les Européens sont établis aux colonies, et par celle dont leurs possessions sont mêlées et comme enchevêtrées l'une dans l'autre : ils y sont inégaux, mélangés, envieux les uns des autres; les uns y sont en état permanent de contrebande contre les autres: ceux-là ne cherchent qu'à profiter des malheurs ou des fautes de ceux-ci. Il n'y a aucun ensemble, aucun point de contact, ou de communauté, entre des propriétaires qui, cependant, ont ensemble un trop grand nombre d'affinités, pour n'avoir pas besoin de s'entendre sur un certain nombre d'objets qui sont d'un intérêt commun. Car il n'en est pas aux colonies, de même qu'en Eu-

rope, où les états sont assez distincts pour n'avoir jamais d'influence l'un sur l'autre, jamais rien de commun ensemble: comme la Suède et le Portugal, par exemple, ou Naples et le Danemarck; tandis qu'au contraire, dans les colonies, à quelque distance que l'on soit de lieu et de domination, il y a néanmoins des objets d'un intérêt tellement commun, tellement majeur, comme l'esclavage et l'exclusif, qu'ils ne permettent pas de divisions, pas même d'indifférence, ces deux points tenant à l'état même des colonies, et affectant le fonds de leur existence. L'intérêt commun des métropoles et des colonies, exige qu'elles s'entendent enfin sur ces points élémentaires pour lesquels la diversité a la plus fâcheuse influence, et qu'elles établissent enfin entr'elles une espèce de police générale, pour se soustraire mutuellement aux effets d'un arbitraire qui est du plus grand danger pour chacune en particulier. Mais ce qui met le comble aux fautes des Européens et à leurs manquemens habituels à l'égard de leurs colonies, c'est leur inconcevable apathie sur ces précieuses possessions, au milieu de la conflagration générale, allumée par la révolution. L'Europe

regarde brûler ses colonies ; elles les voit englober par la révolution, envahies successivement par elle, sans opposer ni prévoyance au danger, ni résistance à ses effets : on diroit qu'elles ne lui appartiennent pas, qu'elles ne lui importent pas, que leur perte, que leur incendie est un spectacle *comme un autre*, un feu dont les flammes ne peuvent jamais l'atteindre : l'Europe a été, s'il est possible, encore plus dépourvue de prévoyance et d'accord pour ses colonies, que pour elle-même. Il y a eu, sur cet article si important, un *laissez-aller*, un abandon du plus sinistre augure. Ah ! ce n'est pas ainsi qu'on possède, ni qu'on mérite de posséder utilement et long-tems ; c'est par des soins, des attentions, des efforts soutenus, en un mot, par tout ce qui constitue un gouvernement véritable. A la première annonce, à la première explosion de la révolution, les métropoles, au lieu de se livrer au sommeil, ou à de commodes illusions, devoient se réunir pour en écarter toute approche de leurs colonies ; elles devoient embrasser en commun, les mesures les plus viriles, se prêter mutuellement secours et resserrer les liens de l'au-

torité et de la police dans les colonies, en même-tems que ceux de la bonne amitié et de l'harmonie entr'elles. L'a-t-on fait ? a-t-on songé à le faire ? Pas plus qu'en Europe : aussi n'est-on guères moins embarrassé dans un pays que dans l'autre.

Mais ces causes, toutes prochaines, tout efficaces qu'elles puissent être pour l'accélération de l'indépendance des colonies, que sont-elles auprès de la révolution qui, suspendue, comprimée, ou triomphante, n'a pas cessé de pousser de son bras irrésistible, les colonies vers l'indépendance, et y fait contribuer ses ennemis, autant qu'elle le fait par elle-même ? Si ces premières causes que nous avons retracées, devoient amener l'indépendance, c'étoit successivement avec les progrès nécessaires et le développement des circonstances et du tems ; si on ne pouvoit échapper à ce changement, on avoit le tems de le modérer, de le tempérer : mais ici c'est toute autre chose, la catastrophe est brusque, l'impétuosité de son cours ne laisse le choix ni du mode, ni du moment. Les colonies tendent vers l'indépendance, avec la même vîtesse que les corps en chûte tendent vers la terre :

encore un moment, et la révolution les enlève à l'Europe, pour les livrer à toutes les horreurs dont elle a été le théâtre.

Développons cette proposition, et cherchons dans son résultat, ce qui appartient directement ou indirectement à la révolution.

L'œuvre propre de la révolution dans cette grande affaire, la part qu'on ne peut lui contester, sont les principes et les pratiques qui en sont inséparables. La révolution ne connoît point, elle ne peut connoître d'esclavage; elle appelle également aux places le nègre et le blanc, le maître et l'esclave; elle ne voit en eux que l'*homme*; elle brise toutes les sages barrières qui les séparoient, elle brise par là-même les liens des colonies avec les métropoles, elle les affranchit de l'Europe, comme elle affranchit l'esclave de son maître. L'indépendance ou la fin de l'esclavage sont la même chose; elle est même quelque chose de plus, car elle est la fin même des colonies. En effet, à quoi sont-elles bonnes sans esclaves? et des colonies qui ne sont plus bonnes à rien aux métropoles, ne sont-elles pas indépendantes par là-même ? Car à quoi bon

s'épuiser en leur faveur, pour n'en avoir que les épines? Elles étoient déjà si embarrassantes quand on jouissoit de leurs fruits, que sera-ce donc quand on n'en aura plus que les dégoûts? Mais si la révolution fait perdre aux métropoles *le vouloir* pour leurs colonies, elle leur en fait perdre plus sûrement encore *le pouvoir*; elle affranchit, elle arme, elle discipline les nègres, elle les laisse s'élever à tous les grades. Dans toutes les professions elle les y porte, elle leur applaudit, elle les admire quand leur conduite répond à leur élévation, quand ce sont *des Toussaint-Louverture*, *des Raymond*, *des Oger*, et mille autres. Comment aller les détrôner, les faire redescendre à leur ancienne condition? Comment partager l'empire avec des gens qui sentent très-bien que pour eux il n'y a pas de milieu entre le trône et les fers, entre servir et régner? Comment les désarmer dans le nombre où ils sont, et dans le besoin qu'ils ont de ces armes, qui font leur sauve-garde? Comment même les gagner ou transiger avec eux? Voyez ce qui se passe à Saint-Domingue; on a beau faire luire aux yeux des nègres réunis en corps d'*armée et de conseil*, toutes les

espérances et toutes les jouissances, liberté, assimilation en tout aux blancs, droits de cité, chaises curules dans la métropole, cession des propriétés dans la colonie, rien n'y fait, rien ne les désarme ; et à bon droit, parce qu'ils sentent très-bien que tout cela reste au-dessous de leurs besoins, et par conséquent de leur but. Ils ont besoin d'être libérés de la métropole comme de leurs maîtres, pour être tout-à-fait libres, pour se croire et se sentir tels. Comment aller contre un pareil sentiment ? Les colonies purgées des blancs, il est vrai, mais infestées de nègres qui sont armés, n'auront pas la complaisance de s'astreindre à l'exclusif comme les blancs d'autrefois, qui étoient seuls armés. Dans ce pays, la force a souffert un déplacement complet ; elle est passée de l'Europe aux colonies, des mains du blanc à celles du nègre. Jadis c'étoit l'Europe qui y disposoit de la sienne propre et de celle de toutes les colonies ; aujourd'hui ce sont les colonies, qui avec la leur seule, savent très-bien se passer de celle de l'Europe, pour reprendre la même autorité. Il faut les reconquérir. Quel changement dans cet état ! Les nègres profitent de tous leurs avantages, tra-

fiquent avec les neutres, et vivent séparés d'une métropole qui ne peut plus rien pour eux ni contr'eux. Leurs relations avec les neutres, avec la Jamaïque, sont ouvertes et avouées. On sait tout ce qui s'est passé entre les chefs de Saint-Domingue et les chefs de la Jamaïque, les messages répétés de ceux-ci à Saint-Domingue, les ébauches de traités pour y lier des relations commerciales. L'Angleterre a abandonné Saint-Domingue à cause de son étendue, qui étoit disproportionnée avec ses forces, mais qui par sa richesse, est très-convenable à son commerce. Elle n'a pas besoin d'une embarrassante souveraineté, mais d'un commerce libre, et l'indépendance le lui donne; elle doit donc la favoriser de tout son pouvoir : elle le fait aussi. Mais comment rompre toutes ces relations, tous ces nouveaux liens affermis, resserrés par l'usage, par la convenance, par le sentiment journalier de l'intérêt ? Comment les faire abjurer en faveur de l'exclusif, qui y substitue autant de gênes que la liberté y faisoit éprouver d'avantages ?

La révolution a donc, par elle-même, engendré l'indépendance des colonies, et en a

déposé un germe au milieu d'elles, en même-tems que ses principes. Joignez-y les manœuvres directes et indirectes, celles de ses agens propres, et de ceux qui sont sortis de son sein, qui se sont donné leur mission à eux-mêmes; joignez-y l'autorité des exemples, les imitations publiques ou cachées, et vous verrez jusqu'à quel point la révolution porte vers l'indépendance par son influence nécessaire. La révolution a beau s'en défendre, elle a beau vouloir arrêter le cours de son propre développement, se borner et se restreindre elle-même dans ses effets; sa force répressive ne s'étend que sur elle-même et à ses subordonnés; elle est sans pouvoir sur tout ce qui est par nature, ou par choix hors de son ressort. Par exemple, en 1798, des individus non-patentés par elle, s'embarquent à Hambourg pour aller révolutionner le Brésil. L'œil vigilant du gouvernement anglais les suit sur les mers, les arrête au port même où commençoit leur apostolat. Ils n'étoient point les missionnaires de la révolution, il est vrai, mais ils en étoient les disciples; et comme ils étoient à-la-fois dans ses principes et hors de sa jurisdiction, ils alloient professer

les uns sans pouvoir être retenus par l'autre. Telle est l'influence des principes et des choses purement morales ; elles appartiennent, par essence, à tout le monde ; et une fois mises en lumière, rien ne peut en contenir l'essor, ni en règler l'usage. Des nègres et d'autres révolutionnaires français, sous toutes sortes de déguisemens, s'introduisent à la Jamaïque ; une conjuration du genre le plus atroce s'y forme ; elle va éclater. Le gouvernement établi par la révolution y a été absolument étranger par ses agens, mais il ne l'est pas par ses principes ; il ne peut pas empêcher qu'ils n'aient germé dans certaines têtes ; il ne peut être le confident de leurs pensées et de leurs projets : il ne peut donc les retenir. L'effet n'en est pas moins constant que s'il l'avoit commandé ; il est en paix, mais ses principes sont en guerre, et la continueront toujours, même malgré lui. Ceux que la révolution a propagés sur les colonies, agiront donc sur elles, indépendamment de la coopération de la révolution. Ils ont une action propre qui n'a pas besoin d'être secondée, et la révolution continuera de travailler ainsi à l'indépendance, de ronger, d'user les liens des métropoles avec les colo-

nies ; elle a, dans ses principes seuls, des auxiliaires, des substituts, qui suffisent pour compléter son ouvrage.

Croit-on d'ailleurs que la révolution voulût se refuser à un appel d'indépendance, ou qu'elle le pût, quand elle le voudroit ? Qu'une des conspirations rapportées plus haut eût réussi : elle avoit lieu en pays ennemi, on ne l'eût pas refusée ? Voilà de grandes colonies de plus indépendantes, en entraînant d'autres à leur suite. Etoit-ce sur terre neutre? Comment s'y refuser sans manquer aux principes ? Le gouvernement français, qu'on se plaît à regarder comme auteur de ces mouvemens, n'a pas besoin d'y prendre part ; il est fort distinct de la révolution ; pour en avoir été le berceau, le foyer, elle ne lui appartient cependant plus, elle est à tout le monde comme à lui : tout ce qui la subit, devient son allié, *à cause de sa puissance* (1). Cela est vrai, mais non pas à *titre de filiation.* On peut se révolutionner en Suède, en Amérique, sans le moindre concours du gouvernement fran-

---

(1) Il faut se rappeler que cet ouvrage a été écrit en 1797.

çais, seulement en vertu de ses principes qui ne sont pas sa propriété, quoiqu'ils soient *sa progéniture*, mais qui, comme *moralité*, appartiennent à tout le monde. La révolution travaillera donc par elle-même, en tout tems et en tous lieux, à révolutionner; et son œuvre se diversifiant, suivant les sujets, aux colonies, elle sera toujours affranchissement et indépendance; elle commencera toujours par ces deux articles, qui amèneront toujours les autres.

Par principe élémentaire, la révolution est donc indépendance aux colonies; elle l'est encore plus efficacement par ses accessoires: nous entendons par-là les changemens qu'elle a introduits en Europe, et aux colonies, la guerre, et le but même de la révolution.

La révolution a tout changé en Europe, et le contre-coup de ce changement porte sur les colonies et vers l'indépendance. La Hollande est révolutionnée et morcelée: par ce premier acte, ses colonies seront aussi révolutionnées par leur liaison avec la métropole; par le second, ce pays, déjà trop foible avant la révolution, est hors d'état de contenir ses colonies: nouveau moyen d'indépen-

dance. Surinam est indépendant de fait, Curaçao l'est aussi.

Les colonies françaises sont complétement révolutionnées. Saint-Domingue est en indépendance de fait, et en attitude de l'être de droit, quand il le voudra.

Les colonies anglaises des Antilles sont attaquées à-la-fois par le dehors et par le dedans. Le voisinage des colonies françaises révolutionnées est du plus grand danger pour elles, et la conduite du gouvernement anglais l'est encore davantage.

Les colonies espagnoles sont à la merci de tout le monde et de tous les évènemens.

La France a acquis la partie espagnole de Saint-Domingue; c'est l'avoir donnée à la révolution. Si le sort des armes lui eût attribué quelqu'autre possession coloniale, c'eût été autant d'ajouté à la révolution. Tout, dans les accessoires propres de la révolution, contribue donc à la propager, et l'indépendance par elle et avec elle.

Mais où son action est la plus forte, c'est dans la guerre; c'est là où elle n'agit pas par elle-même, mais où elle emprunte le bras d'autrui, qu'elle opère avec plus d'activité

peut-être, qu'elle ne le feroit elle-même; et ceci est un des phénomènes les plus singuliers de la révolution; elle est devenue conquérante en Europe; elle s'y est rendue formidable et presqu'inattaquable. Les élémens de puissance de son principal ennemi, ne correspondent pas aux siens; c'est sur mer que celui-ci triomphe, comme la révolution le fait sur terre. Il attaquera donc les colonies; il y cherchera les dédommagemens, les compensations que le continent lui refuse; il deviendra donc conquérant de colonies; mais ne pouvant les garder toutes, ne pouvant non plus les restituer à l'ennemi, il les rendra indépendantes pour l'en priver, et pour les gagner à son commerce. Cette marche est forcée; elle est déjà observée et remplie; mais la guerre se prolonge, les dépenses augmentent, de nouveaux besoins de crédit demandent de nouvelles hypothèques; où les prendre? Celles de l'Europe sont à-peu-près épuisées: on les demandera au commerce; celui-ci aux colonies; on conquerra donc pour le commerce, c'est-à-dire, pour l'indépendance: tout cela est forcé. Les hasards de la guerre ont livré à l'ennemi les colonies

hollandaises, quelques colonies espagnoles et françaises; il continuera de conquérir celles qui restent; et de proche en proche, le besoin les lui fera conquérir toutes. Mais comme il ne peut les garder, tout en devant en profiter; comme il ne peut en profiter, qu'en les séparant des métropoles, il les fera indépendantes pour les faire ses tributaires, et libres de la métropole pour les rendre dépendantes de son commerce. Le tems obligera l'Angleterre à procéder ainsi. Suivez sa conduite dans le cours de la guerre; elle commence par se jeter sur les colonies françaises; elle s'établit dans les deux îles militaires de Sainte-Lucie et de la Martinique. La Guadeloupe ne peut être conquise; Saint-Domingue ne peut être gardé; l'une est trop forte, l'autre est trop grand; elle abandonne ces îles à elles-mêmes, à la révolution, c'est-à-dire, à l'indépendance, dont la révolution et le cours des évènemens leur feront une loi, bien sûrs qu'ils ne peuvent manquer de lui ramener ces deux colonies, et de les rattacher à son commerce au défaut de ses armes.

La Hollande est englobée, en Europe, dans la révolution. Aussitôt ses colonies sont

envahies en Asie, en Afrique, en Amérique; celles qui conviennent à l'Angleterre par leur position, par le peu de frais de leur garde, seront occupées par elle, le reste sera livré à lui-même, à l'indépendance. Ainsi le Cap, Ceylan, les établissemens hollandais aux deux côtes de l'Inde, les petites Moluques, Saint-Eustache, tous ces points de convenance, d'utilité et de peu de frais, seront accaparés et gardés par l'Angleterre; mais elle laissera Surinam s'affranchir; elle s'abstiendra d'y régner, et se contentera de s'approvisionner. Elle n'y aura pas d'autre sceptre que celui du commerce, et celui-là la dédommagera amplement du premier. L'Espagne est entraînée dans la guerre; l'Angleterre saisit la superbe île de la Trinité; elle ne prononce pas sur la souveraineté, elle se borne à jouir de son commerce et à en faire son entrepôt avec le continent espagnol. Cependant la guerre se prolonge, les frais augmentent; ce n'est encore que le crédit qui peut y pourvoir; il faut donc l'augmenter, le fortifier par de nouvelles bases, c'est-à-dire, par de nouvelles hypothèques. Alors tombe Tippoo-Saïb; ses trésors, l'extension de puissance et de commerce

que ses états donnent à l'Angleterre, fournissent pour un tems à son crédit. Mais bientôt il lui faut d'autres bases : aussi, l'on médite déjà en Asie la conquête de Manille, en Amérique celle de Porto-Ricco, qui amèneroit bientôt celle de la Havanne; mais comme on ne peut garder à-la-fois toutes ces colonies, comme leur nombre et leur étendue surpassent de beaucoup les facultés de l'Angleterre, il faut les rendre indépendantes, pour pouvoir en jouir par le commerce. Ainsi chaque année de guerre force l'Angleterre de conquérir à l'indépendance de nouvelles provinces. Ainsi chaque nouvelle année de guerre la forcera encore à renouveler des conquêtes du même genre, à pousser ses empiétemens sur les colonies encore existantes; c'est toujours sur elles qu'elle cherchera la réparation des brèches que l'on fait à son crédit. Lorsque les colonies isolées seront épuisées, ce qui ne tardera pas, elle sera réduite à attaquer la grande colonie du continent américain; mais comme ce continent se défend par sa masse seule, comme il surpasse infiniment en guerre comme en paix, toutes les forces disponibles de l'Angleterre, il ne lui res-

tera d'autre ressource que de se déterminer à l'indépendance, que tant de motifs lui persuadent déjà. Cette marche est toute tracée, et ce résultat est inévitable; il faut être aveugle pour ne pas l'appercevoir distinctement. Ainsi la guerre se fait au profit de l'indépendance des colonies ; elle se fait par la main même des ennemis de la révolution , qui sont obligés de conspirer avec elle pour l'établir, afin de n'être pas engloutis par elle ; car voilà leur position au vrai. Tel qui combat ou a l'air de combattre la révolution en Europe , combat avec elle et pour elle aux colonies , et le fait forcément. L'indépendance n'en avance pas moins, de quelque côté que viennent ses progrès : les colonies la reçoivent également de main amie et ennemie. Si la guerre contribue directement à l'indépendance, elle n'y contribue pas moins indirectement par l'interruption prolongée des relations avec les métropoles. Celles-ci tombent *en désuétude*, et pour ainsi dire en *quenouille*, pendant cette longue séparation. D'autres relations se forment, s'établissent , et une fois établies il n'est pas aisé de les rompre, sur-tout en faveur de la métropole, dont les relations sont

toujours plus chères pour la colonie, que celles avec les étrangers. Le blocus des métropoles de l'Europe, occasionné par la guerre, est donc un véhicule très-puissant vers l'indépendance, et c'est encore un effet de la révolution, quoiqu'il ne le soit qu'indirectement.

Cette influence s'étendra encore plus loin, et il faut savoir appercevoir à l'avance ce nouvel effet. En quel état, en effet, se trouveront les puissances coloniales à l'époque la plus desirée, celle de la paix ? où en seront-elles, tant en Europe, que dans les colonies ? Les unes regorgeront de colonies ; les autres en seront tout-à-fait privées : celles-ci n'en retrouveront que de révolutionnées ; celles-là seront trop affoiblies pour garder les leurs. L'Angleterre voudra garder le cap de Bonne-Espérance, encore plus la dépouille de Tippoo-Saïb ; la France tiendra à la totalité de Saint-Domingue, quoiqu'elle ne sache qu'en faire. Quelle sera l'issue et la porte de sortie de tout cet *imbroglio*, le point de réunion entre tant d'intérêts contradictoires et exclusifs ? Comment les concilier ? comment les faire fléchir mutuellement ? N'est-il pas évident que l'indépendance deviendra la seule solution, qu'elle paroîtra le supplément de toutes

les autres, et qu'en désespoir de cause, le foible et le plus lésé y cherchera son dédommagement ou sa vengeance? N'est-il pas dans la nature des choses, que la France, par exemple, à laquelle la restitution de ses colonies ne rendra presque que des cendres, tandis que ses rivaux retrouveront, ou continueront de voir les leurs florissantes, blessées d'une infériorité aussi dommageable pour elle, cherchera à la compenser par l'abaissement de ses rivaux qu'elle le cherchera dans la séparation de leurs colonies, et qu'elle travaillera à les porter vers l'indépendance.

La guerre de la révolution a rompu toute proportion entre les marines de l'Europe; c'est une assertion qu'on ne peut point malheureusement contester. Cette guerre a de plus développé cette vérité, qu'il n'y avoit pas de colonies sans marine, et que le plus puissant en marine étoit, par cela seul, le maître de toutes les colonies. Les puissances coloniales ont donc senti qu'elles ne posséderoient plus de colonies que sous le bon plaisir de l'Angleterre. Quel est le remède à cet état précaire? l'*indépendance*; car on ne se condamne pas à posséder pour autrui. La supériorité du commerce anglais produit le même effet, par

la fréquentation de ses vaisseaux aux colonies, y apportant les produits de l'industrie anglaise, attrayans sous tant de rapports. Comment les métropoles remettront-elles sous le joug de leur dispendieuse industrie, des colonies accoutumées à des jouissances d'un tout autre ordre? Qu'on en juge par ce qui se passe en Europe, où tout le génie fiscal ne peut fermer l'entrée des états même ennemis, à ces séduisans ouvrages qui se jouent des prohibitions qui les forcent, ou qui les franchissent, qui les éludent, ou les achètent. Dans l'état de communication habituelle où sont tous ces peuples entr'eux, il est désormais impossible de s'opposer à la force d'attraction qui attire le consommateur vers le bon marché et la bonne marchandise; les gouvernemens se tourmenteroient, s'épuiseroient en pure perte dans une pareille lutte; ils seroient seuls contre tous et chacun de leurs sujets. Il n'y a qu'une manière de s'en affranchir, c'est d'égaler celui dont on ne peut se défendre; cela seroit encore plus sensible aux colonies, qu'en Europe, parce que les moyens de surveillance y sont nécessairement plus relâchés. Ce que nous disons du commerce anglais en particulier,

on peut le dire du commerce des neutres en général ; car l'Angleterre exceptée, il n'y en a pas un seul qui ne soit plus avantageux aux colonies, que celui de la métropole. Mais les colonies ont eu et auront encore, pendant la guerre, le tems de savourer toutes les douceurs du commerce anglais et de celui des neutres, c'est-à-dire les douceurs de l'indépendance : comment les en priver après de longues habitudes ? et si on ne les en prive pas, pourquoi les conserver avec leurs charges, sans leurs profits, car les colonies sans exclusif, ne sont plus des colonies utiles pour les métropoles, ni intéressantes à conserver pour elles ? Quelle sera leur détermination dans une position aussi critique ; vers quoi doivent-elles se porter ? N'est-ce pas vers l'abandon de colonies dont il ne leur restera plus que l'embarras et l'indépendance ? N'est-elle pas dès-lors consentie par elles ; résultat nécessaire de toutes les nouveautés accumulées depuis vingt-cinq ans sur l'Europe et sur ces colonies. On peut même aller jusqu'à dire que cette indépendance si redoutée, sera une ressource pour les puissances inférieures en marine, et qu'elle deviendra pour elles un véritable contre-poids

à opposer à l'Angleterre : car dès qu'elles ne peuvent plus lutter contre elle, ni lui opposer une marine équivalente, il ne leur reste qu'à l'annuller autant que possible, c'est-à-dire à la rendre moins nécessaire, ce qui aura lieu avec l'indépendance. Les puissances n'ayant plus alors de colonies à protéger, n'ont plus que des occasions très-rares d'employer leur marine, et réduisent à-peu-près au même point, l'utilité de celle de l'Angleterre : elles seront en tems de guerre, approvisionnées par les *neutres*, comme elles le sont aujourd'hui ; et comme l'Angleterre ne peut venir les conquérir chez elles, ses flottes ne seront plus que de vains épouvantails sur leurs côtes, ou plutôt elles n'y paroîtront pas, car elles n'auront plus rien à y faire. Si l'Espagne n'avoit pas de colonies, à quoi serviroit le blocus de Cadix : si c'est à contenir la flotte militaire, ce n'est pas un malheur; pour elle, car ses flottes ne sont presque jamais sorties que pour être battues; mais c'est contre les colonies, contre le Mexique et le Pérou, contre les trésors qu'elle en tire, que le blocus est dirigé. C'est à Cadix que l'Amérique est bloquée; voilà où l'Espagne est vraiment vulnérable, et ce dont elle

s'affranchiroit en se séparant des colonies qui lui échappent de toute part. Dans ce cas, il resteroit en *produit net*, aux puissances inférieures en marine, le bénéfice du corsairage sur le commerce anglais, qui doit toujours tourner à leur avantage, à cause du grand nombre de vaisseaux qu'il emploie. Ainsi, pendant que les flottes de Louis XIV avoient disparu devant celles du roi Guillaume, les corsaires de Saint-Malo désoloient le commerce anglais, et lui enlevoient quatre mille vaisseaux.

Enfin, et l'on doit en prévenir, la révolution tendra à l'indépendance des colonies, comme au seul terme correspondant à l'étendue de ses principes, ainsi qu'à celle d'une entreprise aussi vaste que celle qu'elle a formée ; car l'indépendance générale des colonies est nécessaire à la France ; elle est un besoin pour elle, elle est le dédommagement de ses colonies perdues, elle est la seule compensation possible avec la supériorité commerciale et navale de l'Angleterre ; elle est la seule manière d'éluder sa puissance maritime. L'Angleterre ne peut jouir de colonies nombreuses et florissantes, et la France se passer tout-à-fait de colonies ; l'égalité proportion-

nelle en souffriroit trop, et les effets en seroient trop sensibles sur la balance même de l'Europe, ils retomberoient sur elle autant que sur la France. Il n'y a que l'indépendance des colonies qui puisse l'affranchir de cette dépréciation, en lui ouvrant tout de suite un immense débouché, en l'associant à un commerce trop étendu pour être exploité par un seul. Il n'y a que l'indépendance qui puisse dédommager la France de ses immenses sacrifices, de ses longues privations, et donner en même-tems aux affaires générales le seul tour qui lui convient. Ce résultat ne peut échapper à la pénétration des chefs actuels de la France, mieux avisés en tout sens que leurs prédécesseurs. Ceux-ci ont presque toujours agi par convulsions, sans but déterminé et sans méthode; en ouvriers mal habiles, ils ne connoissoient pas même la portée de leurs instrumens; ils étoient portés par la révolution, dont ils étoient moins les directeurs que les devanciers, moins les *cochers* que les *coureurs*. L'ignorance continuelle des directeurs de la révolution sur sa nature et ses effets, les méprises qu'ils y ont tous également commises, sont un des phénomènes de la révolution, et

l'on rit également des terreurs et des hommages de l'Europe vis-à-vis des acteurs de cette grande scène, qui ne savoient pas leur rôle et qui n'en connoissoient pas l'esprit. Mais tout est changé ; ce n'est plus la partie grossière, mais la partie la plus subtile de la France qui la dirige aujourd'hui. Les plans qui émanent de son nouveau gouvernement ont un caractère prononcé de perspicacité et de mesure ; l'exécution en est hardie, prompte et sûre ; il conçoit et frappe à-la-fois. Comment un résultat aussi évident en lui-même, aussi important, pourroit-il lui échapper ? N'en doutons pas ; que la paix s'établisse en France, qu'elle se délivre de tous les embarras qui l'ont affligée jusqu'ici, et dont elle a déjà, dans ces derniers tems, simplifié une bonne partie, et l'on verra si les colonies échappent à ses regards pénétrans, si du premier coup ils ne tombent et ne se fixent pas sur leur indépendance. En revenant sur cette longue déduction des mobiles qui portent les colonies vers l'indépendance comme vers un terme inévitable et certain, on trouve que les colonies y tendent par elles-mêmes, par nature, et que hors des circonstances *hâtives*,

elles ne peuvent manquer d'y arriver, par le développement successif et nécessaire de leurs facultés. On trouve encore que les métropoles ont fait tout ce qui étoit en leur pouvoir pour assurer et accélérer ce développement et ses effets, et que la révolution est venu mettre le comble à l'œuvre des métropoles et des colonies, et en rendre les résultats inévitables et prochains. Elle a rapproché la perspective d'un évènement qui étoit dans la nature des choses, mais que de sages tempéramens pouvoient retenir et y tenir enfermé encore longtems. Si ce triste présage pouvoit paroître choquant à quelques esprits, nous leur dirions que dans l'état d'abandon général où est la cause coloniale, ce n'est que par les sensations les plus vives et les terreurs salutaires des plus tristes vérités, que l'on peut encore se flatter de ramener l'attention égarée sur cet objet si important. L'Europe est toute entière à ses champs de Mars, à ses tribunes, à ses voluptés; nulle part elle n'est à ses colonies, nulle part on ne s'en occupe, nulle part on ne cherche le remède au mal présent, le préservatif au mal à venir; et pendant ce tems-là l'ordre colonial s'ébranle, s'écroule, tantôt d'un côté,

tantôt d'un autre; de manière que semblables à ces édifices qu'il faut abandonner, à la suite de longues négligences, les colonies se trouveront, au moment qu'on s'y attendra le moins, englobées dans une ruine inévitable; elles échapperont à l'Europe, qui se trouvera obligée d'en sortir, à défaut de les avoir soutenues par aucun soin, comme de les avoir entretenues par les moindres réparations. La prévoyance est importune, on le sait assez; mais il faut savoir subir les inconvéniens même de cette incommodité, quand il s'agit de prévenir des malheurs aussi grands que ceux qui seroient évidemment la suite du déchirement des colonies, et de leur séparation non-préparée avec les métropoles. Cette nouvelle considération sera le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Dangers de la séparation non-préparée des Colonies.

La séparation non-préparée des colonies, menace à-la-fois une partie des colonies et la

totalité des métropoles. Dans ces colonies de sang mêlé, la séparation accompagnée de l'affranchissement, compromet l'existence des colons, et les arme sur-le-champ, les uns contre les autres. Les noirs étant infiniment plus nombreux que leurs maîtres, et détestant les gens de couleur, voilà deux classes exposées, sur-le-champ, à leur fureur, comme elles l'ont été à Saint-Domingue, et malheureusement l'animosité qui règne entr'elles, les empêche de faire cause commune. La base de tous les complots aux colonies, à la Jamaïque, à l'île de France, à la Virginie, a-t-elle jamais varié? N'est-ce pas toujours par le massacre des blancs que l'on doit débuter? Et un baptême de sang, n'est-il pas toujours le premier signal de la régénération coloniale? Si les esclaves restent maîtres de la colonie, n'est-elle pas perdue par cela seul en elle-même et pour la métropole? Voyez encore ce qu'est devenu Saint-Domingue entre leurs mains affranchies; est-ce vers la culture qu'ils les ont tournées, ou vers le brigandage et les armes? Quels sont les corsaires qui infestent tous les parages de l'Amérique, qui mettent à mort tous les blancs qu'ils capturent? Sont-

ce des blancs ? non : ce sont leurs esclaves révoltés et indisciplinés, fuyant les occupations utiles et comme les barbaresques, ne cherchant plus que des proies sur les mers. La séparation brusque de la dépendance et de la discipline des métropoles, amène sur-le-champ cet affreux désordre. Si ce sont les colons eux-mêmes qui opèrent la séparation comme le firent les Américains, elle n'est pas, il est vrai, souillée de sang au début, mais elle est cause de troubles et de dérangemens dans les relations commerciales, par conséquent elle nuit à-la-fois aux métropoles et aux colonies ; car il n'en seroit pas ici comme en Amérique, où toute la révolution étoit calculée et conduite sur un plan préparé et développé entièrement par les hommes les plus habiles de leur pays, hommes qui auroient honoré l'ancien monde, comme ils honorent le nouveau. La révolution d'Amérique étoit restreinte par-là dans la classe des révolutions préparées ; elle ne partoit d'ailleurs que d'un seul point ; elle ne portoit à son tour que sur un seul ; il y avoit unité d'intérêt, de vues et d'action, comme de localités. Mais ici c'est tout le contraire ; au lieu de cette unité précieuse, unité qui a

servi de sauve-garde à l'Amérique, on n'apperçoit que des disparates, des contradictions, des sujets de division et de séquestration. Ce n'est pas l'ensemble des colonies, qui par un acte commun, spontanée et réfléchi, se sépare du même coup des métropoles; le divorce solemnel du nouveau monde avec l'ancien, ne sera pas prononcé de cette manière, il n'est pas susceptible de cette forme ; mais ce sera une série, une agrégation de séparations particulières, qui par leur réunion, formeront la séparation générale, dont les derniers actes seront précipités par le poids des premiers, sans avoir admis préalablement un centre commun de délibération et de conduite. Par exemple, quelques colonies, soit aux îles, soit sur le continent, touchent déjà à l'indépendance formelle ou en jouissent tacitement, le reste des îles y accède peu-à-peu ; le grand continent américain espagnol se détache à son tour de la métropole. Ce n'est pas l'affaire d'un jour, que d'ébranler et de mettre en mouvement une pareille masse ; mais une fois en action, quelle direction prendra-t-elle ? Comment retenir quelque trace d'uniformité sur une aussi vaste étendue de terres, avec des

localités si bizarres, si séparées par les plus grands écarts que la nature se soit permis? Ici la population indigène est inférieure ou soumise, là elle est supérieure et remuante, ailleurs elle est indomptée; mille nuances couvrent ces pays encore nouveaux, comment se rattacheroient-ils d'eux-mêmes à une communauté d'intérêts, dont ils n'ont pas d'idée ni de modèle? Avant que chacun de ces pays, abandonné à lui-même, ait pris une forme stable, avant qu'il ait prononcé sur lui-même, que de troubles, que de désordres, que de sang répandu! Ailleurs on le versoit pour commencer, ici pour finir. Le résultat, pour être transposé, n'en seroit pas moins fatal à la colonie et aux métropoles; car l'état des colonies étant de produire, celui des métropoles étant de les pourvoir, des colonies troublées sont des colonies moins productives; tout désordre prend sur la culture, et le défaut de culture sur la consommation. La colonie produisant moins, ne peut aussi que moins consommer; la métropole doit moins lui envoyer, et toutes les deux souffrent également de ce qui a l'air de n'en affecter qu'une seule. Qu'on multiplie maintenant ces *déficit* de cul-

ture et de consommation, par l'intensité et la durée des désordres qu'une anarchie générale, produite par une séparation imprévue, occasionneroit dans les colonies. Ici on voudroit être en république, là en monarchie ; en s'entendant même sur le fonds du gouvernement, comment s'entendroit-on sur les modifications? A qui appartiendroient ces riches mines, cette espèce de propriété que la nature a prodiguée au nouveau monde? De quels membres se formeroit une association particulière? Par exemple, l'Amérique espagnole se réuniroit-elle, se diviseroit-elle, et en combien d'associations? Aux Antilles, même embarras entre des colonies différentes de mœurs, de langage, de religion, de souveraineté? Que de tems, que de malheurs, avant qu'un arrangement bien cimenté eût terminé toutes les difficultés, et tari la source des calamités qui en découleroient! Et pendant ce tems, que devient la prospérité des colonies et celle des métropoles, qui y est enchaînée? Ne descendent-elles pas ensemble dans le même tombeau? Ne tombent-elles pas dans le même abîme, et le seul moyen de prévenir cette catastrophe, n'existe-t-il pas uniquement dans

la préparation calculée de cette séparation, qui en coupant, il est vrai, les liens des colonies avec les métropoles, ne le fait cependant qu'avec toutes les précautions que la prévoyance et la sagesse peuvent dicter, et que d'aussi grands intérêts réclament? En préparant la séparation, en s'en rendant maître, on prévient tous les inconvéniens que nous venons de rapporter, et l'on joint aux fruits actuels des colonies, ceux qu'on est fondé d'attendre d'un meilleur ordre de choses. Par exemple, dans la séparation non-préparée, le mode de gouvernement, source la plus ordinaire des troubles civils, sur-tout lors de l'établissement, flotte sans régulateur et sans point d'arrêt, on n'en apperçoit d'aucune espèce ; au contraire, dans la séparation calculée, la substitution d'une autorité toute organisée est le premier acte qui suit la séparation, il en découle nécessairement, il n'y a ni suspension, ni hésitation dans les pouvoirs publics; dans aucun moment, la sûreté et l'ordre ne sont intervertis, et les colonies continuent de jouir de leur tranquillité accoutumée, remplissent ainsi leur destination et le but de la métropole. La préparation de la séparation

donne aussi ouverture à un arrangement essentiel, qui manque dans le reste du monde, et qui ne peut avoir lieu qu'une fois et dans un seul moment, celui de l'établissement; nous voulons parler d'une bonne division de territoire dans toute l'étendue des colonies.
Les limites des états, quelques-uns exceptés, ne sont pas le produit d'un calcul régulier, mais du hasard et de mille causes impossibles à assigner. Une fois constitués dans cet état, protégés par la prescription, il est bien difficile de les en faire sortir. La plus petite correction a coûté quelquefois des siècles de combats; que seroit-ce, s'il falloit les redresser tous à-la-fois? La bonté, la facilité de cet arrangement tient principalement aux localités. Dans les pays insulaires, dans ceux où la nature a posé des limites faciles à reconnoître, par l'interposition de grands fleuves, de grandes montagnes, les bornes des états se modèlent facilement sur ces démarcations toutes tracées : ainsi l'Angleterre est bornée par l'Océan, l'Espagne par les Pyrénées, l'Italie par les Alpes; la nature a fait les frais de leurs frontières actuelles : on n'entendroit pas en quoi elles auroient intérêt à en sortir;

il leur en a souvent coûté beaucoup pour y parvenir. L'Angleterre a combattu l'Ecosse pendant des siècles, avant de la réunir à elle. La France a, dans ces derniers tems, beaucoup insisté sur la convenance des frontières naturelles; elle a appuyé sa doctrine de l'appareil de ses victoires. Ce principe est bon en lui-même, mais il pourroit devenir vicieux dans son application, si on la rendoit trop générale; car alors on courroit risque de blesser un trop grand nombre d'intérêts préexistans. Entr'états coexistans depuis long-tems, avec des rapports aussi établis depuis long-tems, de pareils remuemens seroient impraticables en eux-mêmes, ils ouvriroient toutes les portes à l'arbitraire, à la violence, aux dommages; le plus fort auroit toujours besoin de toucher à sa frontière, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre. Pour prévenir ces désordres, la justice et l'intérêt général doivent s'interposer entre le foible et le fort, et servir de barrière contre l'oppression. Par conséquent, il n'y a pas de barrière *naturelle*, proprement dite, entre les états qui sont des êtres *moraux*, encore plus que *matériels*, et le sens de cette expression doit être transporté du

physique au moral, de manière à ce que les barrières naturelles des états ne puissent être également par-tout, que la justice et l'intérêt général. Mais ce qui est de toute vérité comme de toute nécessité entre états déjà existans, dans l'ordre de la société, où l'on doit se supporter mutuellement avec ses inconvéniens, comme les propriétaires se supportent entre eux avec les leurs, n'a pas la même application sur des terres neuves, encore affranchies de toute responsabilité, et sur lesquelles un arrangement quelconque ne peut blesser personne, comme il arrive dans une révolution préparée, qui ne porte sur rien d'établi, sur rien de préexistant. Les colonies n'appartiennent encore qu'aux métropoles, elles n'ont ni d'autre maître, ni d'autre responsabilité. Par conséquent, quand elles s'en sépareront, sur-tout de leur consentement mutuel, elles ne choqueront aucun intérêt, elles pourront exercer dans toute sa plénitude, le droit de n'écouter que le leur. Alors revient dans toute sa force la doctrine des barrières naturelles; il y a là de l'étoffe pour l'employer, et il n'existe aucun motif pour se priver des avantages très-réels qu'elle renferme. Les colonies pourront

donc l'employer, et feront très-bien de n'y pas manquer. Aucune contrée sur le globe n'y prête autant que leur territoire; il semble dessiné par la nature, et renfermé dans des cadres qu'elle a tracés exprès pour leur sûreté ou pour leur bonheur. La nature y a ménagé les points de réunion et d'assemblage, pour compenser ceux de division, que les hommes devoient y introduire. En Amérique, où la nature est plus forte, et travaille à plus grands traits, les lignes de démarcation sont plus fortement prononcées que dans le reste du globe; les chaînes de montagnes y sont plus étendues, le cours des fleuves est plus large et plus rapide, mille autres accidens servent encore à distinguer entr'elles les différentes contrées. On peut établir là des barrières naturelles tant que l'on veut. Ainsi, la limite naturelle du Canada, c'est le fleuve Saint-Laurent et les Apalaches; ces montagnes, ce fleuve et l'Océan, sont, à la première inspection, celles des Etats-Unis, avec une évidence qui saute aux yeux. La Louisiane est enfermée entre deux grands fleuves, celui du Nord et le Mississipi, qui l'encadrent de manière à la séparer très-bien de la Flo-

ride et du Mexique ; celui-ci s'arrête naturellement au Darien. Les Cordelières sépareront éternellement le Pérou et l'est de l'Amérique méridionale, du Paraguay et de l'est de cette contrée. Les trois Guianes seroient très-bien comprises entre l'Orénoque et le grand fleuve des Amazones. Ces divisions sont toutes faites des mains de la nature, elles sont toutes trouvées, et leur établissement ne rencontrant aucun intérêt préexistant, n'en blessant point, reste un bien sans mélange ; elles devroient être exécutées dans le plan d'une séparation préparée ; elles n'y mêlent aucun scrupule, aucun regret, elles sont un avantage très-précieux de cette préparation, avantage qu'elle seule peut donner.

Les nouveaux états cantonnés dans des limites bien tracées, ces limites étant de nature à ne pouvoir être aisément franchies, on leur épargne par-là mille sujets de contestation, de troubles et de querelles ; on établit entr'eux la paix qui suit nécessairement de l'absence des sujets de discorde ; car il ne faut pas s'en reposer sur les hommes seuls, pour un article aussi important, il est bien plus sûr d'asseoir ses plans sur les choses même,

et de faire d'elles des obstacles aux divisions toujours prêtes à naître dans des cœurs qui y sont toujours trop enclins. Quand on pense que la prétention des Portugais de passer l'Amazone pour s'établir au Saint-Sacrement, de sortir des vastes solitudes du Brésil dans lesquelles ils sont comme perdus ; quand on pense que cette ambition a fomenté pendant cinquante ans des troubles entre l'Espagne et le Portugal, et qu'elle a fait couler le sang en Amérique, peut-on trop affermir des barrières capables de réprimer de pareils écarts d'ambition ? peut-on trop regretter qu'elles n'aient pas toujours existé ? Voilà les avantages principaux qu'il y auroit à préparer la séparation des colonies, avec les métropoles, au lieu de recevoir cette séparation du hasard et des évènemens ; ici elle s'exécute sans secousses, sans interruption de l'ordre public, sans danger pour la vie des colons, sans suspension dans la culture, dans la consommation, sans perte pour les colonies, sans ralentissement de profits pour la métropole, sans confusion dans l'établissement qui la suit. Là, au contraire, c'est un déchirement plutôt qu'une séparation, un tremblement de terre

plutôt qu'un aménagement domestique, une épreuve terrible pour la sûreté des colons, une atteinte prolongée à l'ordre public, un ouragan sur la culture, une faillite pour les métropoles, un *imbroglio* interminable pour l'arrangement de tant d'intérêts divers abandonnés à leur propre arbitrage; voilà l'état réel des deux espèces de séparation : qu'on choisisse. La séparation en elle-même est inévitable; il n'y a que les inconvéniens du mode d'une des deux espèces de séparation qui ne le soient pas; c'est donc à celle dans laquelle ils sont évités qu'il faut uniquement s'attacher, et puisqu'on n'en peut sauver le principe, qui est désespéré, il faut porter toute son attention sur les conséquences qui ne le sont pas, de manière à en tirer autant d'avantage qu'on en éprouveroit d'inconvéniens dans l'autre espèce. Cette distinction nous conduit naturellement à rechercher les différentes chances qui peuvent amener les différentes espèces de séparation.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Hypothèses diverses sur le mode de séparation des Colonies avec les métropoles.

La séparation des colonies est inévitable, cela est prouvé.

La séparation des colonies peut être préparée, elle peut ne l'être pas ; elle devient sous une forme une source de malheurs, comme d'avantages sous une autre ; mais à quels cas s'applique la préparation, et sur lesquels tombe la non-préparation, et pour ainsi dire, la surprise des métropoles.

La séparation préparée peut résulter et de la paix et de la guerre, d'un arrangement général entre les puissances coloniales, ou de la volonté de quelques-unes en particulier. On en conçoit la possibilité de plusieurs manières : un congrés, dans lequel les puissances se réuniroient pour fixer le sort des colonies en elles-mêmes, et le leur propre, tant entr'elles qu'avec leurs ci-devant colonies, est sûrement ce qu'on peut imaginer de mieux pour résoudre enfin cette litigieuse question. On ne peut se

dissimuler le besoin que l'on aura d'une pareille assemblée, et l'on peut même assurer que ce ne sera que là que les ministres européens s'appercevront de la grandeur du mal qu'ils ont laissé faire; quand ils voudront enfin *prendre hauteur*, et connoître de combien ils ont *dérivé*; alors ils connoîtront toute l'étendue de leur négligence et toutes les difficultés de leur position. Il faudra d'abord fixer l'état colonial dans toutes les parties, ensuite la souveraineté des colonies, puis l'état de la plus grande population; enfin, la police générale des colonies. Il faudra mettre ordre à l'état habituel de contrebande où quelques colonies se sont placées à l'égard des autres. Il faudra s'entendre sur l'esclavage, empêcher la bigarrure de conduite, à cet égard, entre les différentes colonies; enfin, s'arranger de manière à ce que la conduite des uns ne soit pas un appel continuel à l'insurrection contre les autres. Par exemple, comment y souffrir que le Danemark tienne arboré sur le rocher qu'il possède, pour toute colonie, le signal de l'affranchissement, et qu'il croie avoir satisfait à toutes ses obligations coloniales, en reculant de quelques années l'exé-

cution de ce beau projet ? Faut-il donc que ce soit le foible qui décide, dans des questions communes à tous, et qu'il prenne l'initiative sur lui du sort du fort? Il faudra bien s'entendre sur cet article, qui en renferme tant d'autres.

Passant delà à la souveraineté, on trouvera des puissances privées des colonies qui les firent fleurir; on en trouvera d'autres gonflées des dépouilles de tout le monde, voulant retenir des points d'une importance reconnue, comme offensés pour tous les intéressés au commerce de certaines contrées. Ainsi, la France restera sans les colonies qui la faisoient régner dans tous les marchés et sur tous les intérêts de l'Europe. Ainsi, l'Angleterre voudra retenir le cap de Bonne-Espérance, qui lui convient davantage, à mesure qu'elle étend son commerce dans l'Inde, et dont la possession par elle, convient d'autant moins à toute l'Europe. On trouvera encore que l'équilibre maritime est rompu de manière à ne pouvoir être rétabli; que l'*exclusif*, principe fondamental des avantages des états dans la possession des colonies, est attaqué dans sa source. On se convaincra de plus à

l'examen, que la séparation des colonies bien préparée, loin d'être un malheur pour personne, est au contraire un grand avantage pour tout le monde. Quel peut être le résultat d'une pareille discussion ? Quel fil guidera leurs pas dans ce dédale ? N'est-ce pas l'indépendance ; et dans l'impossibilité de concilier tant d'intérêts contradictoires, ne sera-t-on pas forcé de les confondre tous dans un même abandon ? N'est-ce pas le résultat inévitable de toutes les questions insolubles, et celle-ci n'est-elle pas du nombre ?

S'il est bien reconnu que les affaires de l'Europe ne peuvent s'arranger que dans un congrès, il ne l'est pas moins que celles des colonies ont un besoin encore plus pressant du même secours; car il y aura à traiter pour elles toutes les questions qui appartiennent aux états européens, plus celles qui sont particulières aux colonies.

Le second mode de séparation préparée, est celui par lequel une puissance coloniale, affectée des inconvéniens de ses colonies, peut vouloir s'en détacher elle-même, en prenant cependant, à leur égard, tous les arrangemens nécessaires pour leur tranquil-

lité, pour leur administration et pour leur commerce. Par exemple, que l'Espagne, éclairée sur sa disproportion avec ses colonies, en sentant vivement les inconvéniens, prenne le sage parti de les affranchir, mais qu'elle joigne à cet acte de sagesse, celui non moins indispensable de ne pas les abandonner à elles-mêmes ; qu'elle ne leur porte le bienfait de la liberté, qu'entouré de toutes les précautions qui doivent l'empêcher de se changer en poison ; alors l'Espagne aura fait en petit, ce qu'un congrès feroit en grand, et seulement d'une manière plus générale. Mais la séparation d'avec ses colonies n'en aura pas moins tous les caractères et tous les avantages que la préparation peut donner à un acte de cette nature : le cas est moins chimérique que l'on peut se le figurer. Lorsque Philippe V, poursuivi par ses ennemis, fuyoit de sa capitale, ce prince songeoit à aller régner au Mexique, et à transporter en Amérique la couronne qu'il abandonnoit à son rival en Espagne. *Vous reviendrez dans dix ans conquérir l'Espagne avec l'argent du Mexique*, lui disoit un courtisan. Cette promesse étoit sûrement plus celle d'un

homme de cour, que d'un homme d'état, plus celle d'un consolateur, que d'un général ou d'un ministre. L'expérience a montré que rien n'est plus difficile à un prince, que de rentrer dans le pays d'où il est une fois sorti; ce qui devient plus vrai en raison de la distance où l'on se trouve; et sûrement revenir du Mexique en Espagne, étoit revenir de loin.

Le trône est comme une île escarpée et sans bords;
On n'y peut pas rentrer dès qu'on en est dehors.

Quoi qu'il en pût être de ce résultat secondaire, celui qui nous occupe étoit parfaitement rempli par l'émigration de Philippe V. Il le seroit encore par l'établissement dans ces contrées des princes de la maison d'Espagne, auxquels le chef de cette maison assigneroit, en apanage, les différentes divisions de cette contrée qu'il ne peut plus gouverner, et qui sont prêtes à lui échapper. Les princes succédant immédiatement à l'autorité de leur auteur, il n'y a pas une minute de suspension dans la marche de l'administration, dans le cours des affaires, dans la tranquillité de la colonie. Tout se tient, tout est lié dans l'œuvre même de la séparation qui introduit un grand changement, il est

vrai, mais qui ne produit aucune secousse; car il y a mutation d'autorité, mais arrêt dans l'administration.

Le troisième mode du même évènement proviendroit de ce que la détermination spontanée de l'Espagne seroit remplacée par l'inspiration et les suggestions du gouvernement français, qui, en vertu de la supériorité de ses lumières et de ses forces dans l'alliance avec l'Espagne, lui donneroit le conseil et l'impulsion vers cette grande résolution. Cet acte même ne seroit pas tyrannique de sa part, mais bien plutôt celui d'une politique éclairée pour l'un et l'autre alliés. En effet, la fin de la guerre, trouvant la France très-considérée militairement au-dehors, très-riche en armes, mais très-pauvre en commerce, et encore plus en colonies, celles-ci ayant été la cause de sa prépondérance pendant un demi-siècle, si l'Espagne veut que son alliée continue d'être son égide, elle devra vouloir aussi que son alliée en ait les moyens; et ces moyens n'existant plus dans les colonies appartenant à la France, mais seulement dans celles de l'Espagne qui doit y faire trouver un dédommagement à son alliée, ce

dédommagement ne pouvant consister dans une simple cession de territoire colonial, l'Espagne doit ouvrir ses colonies à la France ; ce qui n'est autre chose que les ouvrir à l'indépendance. Il n'y a plus qu'un commerce aussi riche que celui du Mexique, qui puisse dédommager la France de la perte de ses colonies. Il lui faut l'Amérique pour remplacer Saint-Domingue. Dans ce cas, la séparation peut être préparée avec tous les égards dûs à l'Espagne, pour une aussi grande concession, aux colonies pour un aussi grand changement, et aux deux parties pour les avantages qu'elles s'y proposeroient ; car si ce changement est dirigé vers l'utilité commune de l'Espagne et de la France, il faut qu'elles prennent en commun les mesures pour arriver à ce but qu'elles ne peuvent atteindre qu'à force de ménagemens et de soins. Si elles se proposent d'en recueillir les fruits, il faut savoir les semer et les amener à maturité.

Le quatrième mode est celui d'une séparation opérée par la force des armes, mais accompagnée d'arrangemens tout faits.

Par exemple, que l'Angleterre, contrainte, par le cours des évènemens, de faire de nou-

velles conquêtes, et pour avoir des hypothèques, de chercher de nouvelles bases à son crédit par de nouveaux débouchés à son commerce ; que l'Angleterre, ayant épuisé toutes les colonies éparses et insulaires, ce qui ne tardera pas d'arriver ; que l'Angleterre soit donc poussée, par le cours des évènemens, vers le continent espagnol américain, et soit forcée de s'y attacher ; car avec le tems, elle ne sera pas maîtresse de s'y refuser ; alors même elle ne sera qu'instrument et agent de la nécessité, et d'une force de choses qui l'entraînera malgré elle. Eh bien! dans cette supposition, l'Angleterre, assez forte pour attaquer, avec succès, tel point qu'elle voudra dans le continent américain, ouvert de tous côtés, mais l'Angleterre trop foible pour le garder, et d'ailleurs n'ayant pas besoin de le faire, mais seulement d'étendre son commerce ; l'Angleterre, pénétrée des dangers de laisser à lui-même cet immense assemblage délié de tout frein, de tout principe et de toute adhérence, l'Angleterre peut joindre à la promulgation de l'indépendance du joug de l'Espagne, un plan d'établissement complet, qui préserveroit les colonies des horreurs

de l'anarchie, suite nécessaire du déchaînement soudain et complet de ces contrées; elle peut, soit par vengeance contre la conduite de l'Espagne, soit par nécessité de s'indemniser elle-même; enfin quel que soit son motif, elle peut très-bien arriver en Amérique avec des plans préparés, dont elle recueillera d'ailleurs le fruit, et qui pareroient en même-tems aux inconvéniens d'un appel à la liberté et à l'indépendance, tel que celui qu'on suppose avoir été conçu par le *général Loyd*, à la fin de la guerre de 1756. Celui-là introduisoit vraiment un désordre inextricable dans l'Amérique, et fait croire par cela seul qu'il n'a jamais appartenu à un homme aussi justement célèbre.

Le premier mode de séparation non-préparée, est celui de l'abandon illimité de la part de la métropole, qui se désiste de ses colonies, sans précautions comme sans conditions. Il auroit eu lieu dans les divers plans d'abandon général de l'Amérique, proposés depuis Charles-Quint. Ceux qui ne s'en mettoient guères en peine, lorsqu'ils la possédoient, lorsqu'ils étoient en pleine jouissance, s'en occupoient encore moins pour le tems où

ils l'auroient abandonné : c'eût été la source d'un beau désordre:

Le second mode peut provenir d'une cause semblable à celle qui résulte de la position actuelle de l'Espagne. Son abandon n'est pas spontanée, il n'y entre rien du sien; ce n'est plus sa volonté, c'est sa foiblesse qui opère : ses colonies lui échappent; elle ne peut ni les pourvoir, ni les contenir; elles arrivent à l'indépendance sur le torrent des évènemens et par la force de la nécessité; mais elles y arrivent sans préliminaires conservateurs, et par conséquent, avec tous les germes des désordres et des malheurs, qui doivent en résulter. Nous avons indiqué les principaux.

Le troisième mode est celui de la conquête simultanée ou successive, telle qu'elle s'opère actuellement. L'Angleterre détache petit à petit les colonies, qui, de leur côté, ont besoin de cette séparation, afin de subsister. En cela, l'Angleterre ne s'est encore occupée que de son avantage particulier, et de nouveaux élémens d'extension pour son commerce. Les colonies tombent successivement dans l'indépendance, sans aucun préalable capable d'y faire contre-poids. Ces petites indé-

pendances, ces fractions, pour ainsi dire, se multiplient tous les jours; mais comme elles n'affectent pas encore de très grandes colonies, l'effet n'en est pas très-sensible. Pour qu'il le devienne, il faut qu'il tombe sur un sujet plus étendu, et ce sera au moment qu'il atteindra de grandes colonies, qu'il se développera dans son entier, et qu'on pourra en bien juger. Par exemple, les Anglais sont à la veille d'attaquer Manille: attaquer et conquérir, c'est la même chose contre les Espagnols de ces contrées lointaines. Que fera le vainqueur de cette vaste et embarrassante conquête? Une nouvelle offrande à la liberté, à l'indépendance. Que feront les nouveaux indépendans eux-mêmes, sans guides ni régulateurs? Ce sera encore bien pis, quand il s'agira du continent américain. L'Angleterre sera réduite avant peu à l'attaquer, non pour y régner, comme nous l'avons dit tant de fois, mais pour y commercer. Il sera donc indépendant; mais en continuant, comme on a fait jusqu'ici, c'est-à-dire, sans précautions, il le sera comme on l'est à Surinam, à Curaçao et ailleurs, mais d'une manière bien plus irrémédiable que dans les petites colonies que

leur foiblesse permet toujours de rappeler à l'ordre, tandis qu'une masse comme celle du continent espagnol, une fois mise en mouvement, ne laisse plus de prise aux correctifs, et résiste, par son propre poids, à toute action étrangère, même secourable.

Le quatrième mode est celui de la séparation spontanée des colonies, quel qu'en soit l'origine, soit l'opportunité de l'occasion contre la métropole, soit le sentiment de leurs maux, l'avantage calculé et apprécié de la séparation, soit enfin des incitations révolutionnaires provenant de leur sol même, ou importées du dehors. Tous ces cas sont possibles ensemble comme séparément; chacun renferme tous les malheurs attachés à la non-préparation de ce grand acte; et malheureusement, au train dont vont les choses, il n'est que trop probable que tel sera le dénouement de tout ce qui se passe. Tout ce qui suppose prévoyance, longueur de vues, méditation, est tellement au-dessus des idées et des habitudes du tems, qu'il est malheureusement trop apparent que de ces deux modes de séparation, d'ailleurs inévitable, celui qui est à redouter, sera préféré, et qu'on le laissera

s'effectuer, à défaut de vouloir s'en occuper à l'avance. On ne s'en appercevra, on n'y songera qu'après coup, d'après l'usage habituel de l'Europe; et l'on n'en paroîtra pas moins étonné, que s'il eût été hors de toutes les probabilités, tant il est vrai que l'Europe est arrivée, même sur les plus grands intérêts, à un degré d'indifférence et de stupeur, qui sont toujours également étonnantes. Rien n'arrive que ce qui doit arriver, d'après le cours ordinaire des choses. On ne s'occupe de rien prévoir, et après l'évènement, on jette les hauts cris, comme s'il eût été sous la garde même de l'impossibilité. On ne voit pas autre chose depuis le commencement de la révolution. Il est trop à craindre que cette fatale imprévoyance, après avoir tout décomposé sous les yeux des Européens, n'ait les mêmes effets sur les objets qui en sont placés si loin. Ils apprécieront, mais trop tard, la grandeur de leurs fautes, par celle de leurs pertes, et la mesure sera plus exacte que consolante.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Récapitulation des principes relatifs aux Colonies.

Les colonies s'établissent par diverses causes.

La dépendance et le commerce exclusif constituent l'état essentiel des colonies européennes, et leur différence avec les colonies des anciens.

Les anciens, supérieurs aux modernes en institutions coloniales, et les modernes supérieurs en possessions coloniales.

Les colonies ne sont que des fermes de l'Europe.

Les colonies diffèrent pour leur importance, pour la facilité de les garder, comme postes militaires, comme objets de commerce en utilité et en âge.

Age, en langage colonial, est mesure de forces et non de tems.

Les colonies sont destinées à produire et à consommer.

Les colonies sont des *producteurs* sans fabriques, les métropoles sont des fabriques et

des producteurs, mais dans un genre différent des colonies.

L'intérêt des métropoles est de faire consommer beaucoup par leurs colonies, des produits de leur industrie, et de balancer l'acquisition des denrées coloniales, par les ventes de leurs fabriques.

Le commerce avec les colonies se fait de trois manières.

Les métropoles sont quelquefois plus dépendantes des colonies, que les colonies des métropoles.

La facilité des débouchés pour leurs produits, et le bon marché des consommations sont la base de l'existence et le but de l'ambition des colonies.

La supériorité maritime, premier principe de la puissance coloniale, plus forte de sa nature que la supériorité purement continentale.

La supériorité d'industrie et de capitaux, second principe de la supériorité coloniale, lien très-fort pour les colonies envers leurs métropoles, et très-attrayant pour celles d'autrui.

Les compagnies exclusives fatales aux colonies.

Les colonies à sucre impossibles sans nègres et sans régime exclusif de la part de la métropole.

L'exclusif, principe des avantages de chaque métropole en particulier, envers ses colonies.

L'exclusif doit être commun à chaque colonie envers sa métropole, ou détruit à-la-fois dans toutes les colonies.

L'esclavage doit être commun ou aboli à-la-fois dans toutes les colonies.

Les colonies ont des questions d'*état* qui sont communes à toutes.

Ces questions ne peuvent être décidées par un *seul*, ni par le *foible aux colonies* contre le *fort*.

Les colonies ne se gardent pas avec des forteresses, mais avec des vaisseaux, et par la communication habituelle avec les métropoles.

La guerre est plus nuisible au colon qu'à l'Européen.

L'interruption des communications avec la métropole perd les colonies, équivaut à une séparation de fait, et amène celle de droit.

Le peuple, supérieur en navigation et en

commerce, et propriétaire de droit de toutes les colonies, n'a pas besoin de leur possession, mais seulement de leur cemmerce.

L'intérêt des métropoles à l'égard de leurs colonies, change et passe quelquefois de l'exclusif à la liberté.

Les colonies, qui sont des points exclusifs et offensifs pour la *généralité*, ne peuvent appartenir à un seul, sur-tout s'il est supérieur en marine; ils doivent appartenir à *tous*, et pour cela être *neutres*.

Révolution et colonies sont incompatibles.

L'indépendance est innée avec les colonies, et s'accroît par leur prospérité.

Les colonies ont quelquefois une population suffisante pour elles-mêmes et contre la métropole, source d'indépendance.

La différence entre les populations des colonies, est la mesure principale de leur attachement aux métropoles.

Les changemens arrivés dans l'état des puissances de l'Europe, sont un principe d'indépendance pour les colonies.

La prolongation de la guerre est une double semence d'indépendance.

Les colonies abandonnées à elles-mêmes,

par l'effet de la guerre, deviennent des sujets et des modèles d'indépendance.

Par la guerre, toutes les colonies appartiennent à quelques puissances ; les autres en sont dépouillées. Dangers de cet état pour les colonies et pour l'Europe.

Cinq puissances coloniales seulement.

Une seule affermie ; tout le reste perdu ou croulant.

L'Angleterre émancipe toute colonie que la France a révolutionnée.

L'émancipation lui donne les colonies par le commerce.

Les colonies, long-tems séparées des métropoles, peuvent être attaquées avec des provisions mieux qu'avec des armes.

Les colonies sont arrivées au point de leur séparation avec toutes les métropoles.

La séparation générale des colonies est produite par leurs accroissemens, par les métropoles et par la révolution.

Les colonies sont attaquées par la révolution, en paix comme en guerre.

Les ennemis de la révolution en Europe sont ses auxiliaires aux colonies.

Les colonies avec esclaves, commencent

par la révolution et finissent par l'indépendance ; les colonies sans esclaves se bornent à l'indépendance, et n'ont pas besoin de la révolution.

La séparation des colonies doit être préparée.

La séparation non-préparée perd à-la-fois les colons, les colonies et les métropoles.

Le mode du gouvernement est indifférent pour et dans la séparation.

L'Europe ne peut plus conserver ses colonies qu'en les perdant, et qu'en les établissant sur un plan régulier.

La séparation des colonies prête à l'établissement d'un grand nombre d'états.

Ces états sont plus faciles à bien borner que ceux d'Europe.

Ces états sont pacifiques de leur nature.

La position maritime est l'attribut et l'avantage distinctif des nouveaux états.

Leur établissement est un double moyen éventuel de paix.

Le commerce de l'Inde, onéreux à l'Europe inférieure en industrie, se fait avec des métaux, et sert d'écoulement à l'argent qu'elle reçoit d'Amérique.

L'argent ne revient point de l'Inde.

L'envoi des métaux peut y être remplacé par les droits de la souveraineté.

La nation européenne, qui y est souveraine, y prime celles qui ne le sont pas.

Elle épargne les capitaux de l'Europe, à mesure qu'elle est *plus souveraine.*

L'Europe a intérêt au maintien de la souveraineté de celui qui domine dans l'Inde.

La domination d'un *seul* y est plus utile à l'Europe que celle de *plusieurs.*

Imprudence des Européens dans leurs communications avec le naturel de l'Inde.

L'Indien est très-différent du nègre, dans ses rapports coloniaux.

Le commerce anglais est supérieur à tous les autres, en industrie et en capitaux. Il restera supérieur à eux, tant qu'ils n'atteindront pas au même point d'industrie et de richesses.

Les nouveaux états profitent aux *non-possessionnés* aux colonies et aux supérieurs en industrie.

Les métropoles qui perdent leurs colonies, peuvent être dédommagées.

Les nouveaux états doivent s'arranger dans leur intérieur sur des plans réguliers et modernes.

L'Europe doit former des établissemens convenables aux nouveaux états coloniaux.

Elle doit pourvoir à l'augmentation de leur population d'une manière régulière.

Elle ne perd pas les habitans qu'elle leur cède.

Elle n'a d'intérêt qu'aux populations qui ont des goûts européens.

Elle doit s'attacher dans ses découvertes, à multiplier la population européenne.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Plan général pour les Colonies.

Les préliminaires d'un plan d'établissement convenable aux colonies, ainsi que tous les accessoires de cette grande question paroissant épuisés, passons maintenant à l'exposition même du plan général dont les développemens précédens ne sont que l'introduction. Une question de cette importance ne se décide pas d'un seul mot; elle ne peut être que le résultat d'une suite de démonstrations antérieures; elle ressemble aux problêmes de

mathématiques dont la solution résulte de la connoissance et de l'accord d'un grand nombre de données. De même ici, ce sont les antécédens qui, par une déduction régulière, doivent l'amener naturellement. Les principes coloniaux ont été établis : nombre de faits ont été cités à l'appui, la séparation des colonies d'avec les métropoles, a été démontrée inévitable ; les inconvéniens et les avantages des deux espèces de séparation sont constatés. Que reste-t-il pour compléter toute cette question, sinon d'exposer un plan général fait pour être substitué à l'ordre de choses qui s'écroule de toutes parts ? Un ouvrage qui se borneroit à l'exposition de l'état colonial en général et des dangers actuels des colonies, ne seroit-il pas un ouvrage incomplet ? Ne laisseroit-il pas à desirer la partie la plus essentielle, la partie réparatrice ? A quoi bon sonner l'alarme sur ces précieuses possessions, si on ne peut *rien mettre* à côté de ces lugubres avis, ni à la place des causes actuelles de cette catastrophe ? Ce ne sont pas des *poëmes sur les colonies perdues* qui les rendront à l'Europe, qui les lui conserveront sous une autre forme, mais ce sont de bons et solides arrangemens

qui peuvent seuls les lui faire retrouver et plus productives et plus réellement utiles, hors même de sa domination que sous son propre empire. Depuis quarante ans, les écrivains et les spéculateurs politiques ont ambitionné la triste gloire d'annoncer à l'Europe qu'elle perdroit ses colonies; mais ils se sont tenus aux honneurs de ces faciles pronostics : aucun, que l'on sache, n'a encore dit ce qu'il falloit en faire. Tâchons de suppléer à leur silence, reprenons où ils se sont arrêtés, commençons où ils ont fini; et après avoir montré plus évidemment qu'eux, peut-être, en quoi consistent des colonies, pourquoi, à l'égard de l'Europe, elles penchent vers leur perte, disons maintenant comment on peut les retenir sur le bord de l'abîme; comment on peut les élever sous une forme nouvelle à un plus haut degré d'utilité pour elles-mêmes et pour l'Europe; et puisque cette déplorable question est devenue inévitable et urgente par le malheur des tems, que cette nécessité même nous soutienne à-la-fois et contre les difficultés du travail, et contre celles qu'il est trop naturel de prévoir de la part des hommes dans une question aussi nouvelle. Si la hardiesse et la sin-

yeux à la première inspection. De même sur le continent, quelques contrées appellent la communauté d'existence, résultant d'une communauté de propriétés et de facultés : ainsi les États-Unis renfermés entre la mer, le Saint-Laurent, les Apalaches et le golfe du Mexique, sont faits pour remplir cet espace, et tendront sans cesse à le faire, jusqu'à ce qu'ils aient accompli une destinée qui est marquée à trop de signes pour n'avoir pas un peu l'air d'avoir été faite exprès pour eux. La Louisiane est limitée par la nature comme elle auroit pu l'être par l'artiste le plus habile : la région comprise entre l'Amazone, n'est pas moins bien dessinée, et ses vastes proportions sont encadrées entre deux grands fleuves qui couvrent ses deux flancs d'une manière inattaquable, tandis que son front l'est par l'Océan même. Que l'on compare ces barrières avec celles dont on est si fier en Europe, ces mers appelées fleuves, inabordables une partie de l'année, avec ces filets d'eau que l'Europe appelle aussi des fleuves, et que l'on franchit en tous tems et de toutes manières, et l'on reconnoîtra la supériorité du nouveau monde sur l'ancien, pour accomplir des divisions ter-

ritoriales bien adaptées au repos des peuples.

Les nouveaux états seroient donc taillés sur les mesures les plus convenables à leur administration ; il ne devra y avoir ni pygmées, ni colosses ; tout sera dans une égalité proportionnelle, et se passera entre *pairs*. Il faut éviter les inconvéniens des trop grands états qui échappent à l'action du gouvernement par leur volume, et ceux des trop petits qui y échappent aussi par leur ténuité. Les uns sont trop forts ; les autres trop foibles : là, l'homme est au-dessus de lui-même ; ici, il est au-dessous : il faut le ramener à ses proportions naturelles et l'y contenir. Ce n'est que là qu'il est bon ; car ce n'est que là qu'il exerce ses facultés dans leur sphère naturelle.

Le mode particulier des nouveaux gouvernemens ne peut entrer dans cet examen, non plus que l'indication des parties prenantes dans ce partage général de toute la dépouille coloniale. Ces deux articles peuvent varier suivant les circonstances que l'on peut bien appercevoir à l'avance ; mais cette diversité n'affecte en rien le fonds du plan : il est, en effet, indifférent à la question prise en elle-même, que les nouveaux états soient gou-

vernés en république ou en monarchie; les États-Unis pouvoient, lors de leur révolution, embrasser la forme monarchique, comme ils ont pris celle de la république, sans toucher au fonds de leur révolution qui étoit *l'indépendance et la séparation* avec l'Angleterre: sûrement un des deux modes convient beaucoup mieux aux nouveaux états en général, et à quelques-uns en particulier. Tout ce qui s'y rapporte davantage à l'unité et à la concentration de l'autorité, tourneroit sûrement à leur avantage; mais en s'en privant, le principe de leur nouvelle existence qui réside dans l'indépendance, dans la faculté de se régir eux-mêmes, n'est pas moins conservé sans altération. Les Américains pouvoient (et sûrement ils auroient mieux fait), préférer un roi à un président du congrès; un parlement unique comme celui d'Angleterre, à un corps législatif général pour l'union, à des corps législatifs pour chaque province. La simplicité de ce rouage lui auroit donné plus de force que n'en a la complication du gouvernement actuel : un roi étoit plus grand, plus considéré qu'un président électif; un seul parlement valoit mieux qu'un corps législatif, surmonté

d'autres corps législatifs. Les besoins que l'accroissement de la population et celui de toutes les parties de l'état ne peuvent manquer de produire, amèneront sûrement l'Amérique au gouvernement *paternel*, non par esprit d'imitation, dont elle n'a pas besoin, et dont on ne peut la soupçonner, mais par le sentiment de son bien-être et la nécessité d'y chercher une sauve-garde contre les divisions dont les germes semés dans le berceau même de cet état naissant, pourroient, sans cette barrière, se développer avec le tems d'une manière très-pernicieuse à ses intérêts. On connoît la division prononcée qui existe entre les états du Nord et ceux du Midi de l'Amérique. Quoi qu'il en soit de ce résultat particulier, celui que nous recherchons n'eût pas été changé par cette variété dans le gouvernement; et l'Amérique république, ou monarchie, n'en restoit pas moins séparée de l'Angleterre. Il en sera de même de tous les états formés par les colonies actuelles; qu'ils soient constitués d'une manière ou d'une autre, ils peuvent les admettre toutes, et aucune ne nuira au fonds du changement qui s'effectuera. Dans leur état, celui du passage de l'assujet-

tissement envers l'Europe, à la séparation avec elle, ainsi que celui de sa dépendance à une indépendance absolue. Il en est de même pour les nouveaux souverains, si l'on s'arrête à la forme monarchique; les potentats, démissionnaires des colonies, chercheront un premier dédommagement, une consolation à la perte d'une partie des fleurons de leur couronne, en les plaçant sur la tête de quelques membres de leur famille, et en se faisant les chefs de nouvelles dynasties royales en de nouveaux climats; ou bien, l'Europe, dans un congrès général, profiteroit de cette occasion, pour faire sur elle-même des arrangemens indiqués depuis long-tems, et pour dédommager aux colonies les princes déplacés en Europe; tout cela peut avoir lieu ensemble ou séparément, sans affecter le fonds du plan général pour l'organisation nouvelle des colonies.

Elle consiste, comme nous l'avons dit, dans la formation d'états pris sur le fonds immense dont la séparation de l'Europe avec les colonies laisseroit à disposer. Il est assez étendu pour fournir à la création de quinze ou dix-sept états, suivant qu'on réuniroit, ou qu'on

sépareroit le vieux et le nouveau Mexique, ainsi que les États-Unis d'Amérique accrus des deux parties qui y seroient jointes....... On iroit même jusqu'à dix-huit, en convenant que toute l'extrémité de l'Amérique, connue sous le nom de Terres Magellaniques, ainsi que la Terre de Feu à la pointe de ces terres et formant avec elles le détroit de Magellan, ne pourroit être occupée par aucun de ses voisins, mais qu'elle seroit réservée pour former un état particulier, quand on pourroit disposer d'assez d'habitans pour commencer à y former quelque chose qui rassemblât à une société.

Dans ce plan, il ne reste plus en propre, aux puissances coloniales, l'Angleterre et la Hollande exceptées, que les petits établissemens formés à leur portée; ainsi, le Portugal et l'Espagne continueroient de jouir des petits Archipels, des Açores, des Canaries et du Cap-Verd. Ces établissemens n'ont aucune influence sur l'ordre colonial, et peuvent être retenus sans inconvénient par les possesseurs actuels.

Dans ce plan, on ne touche en rien aux établissemens sur la côte d'Afrique, parce que l'attitude des Européens, dans cette région,

est plus celle de marchands, que celle de propriétaires, plus de commerçans, que de souverains, et que la décision du sort des colonies africaines dépend de celui des colonies principales qui sont en Amérique, et rend par conséquent l'état decelles d'Afrique, précaire jusqu'à ce moment.

Parcourons maintenant chacun des nouveaux états, et montrons-en les faces principales et les différens rapports, avec le soin de les présenter dans le même ordre qui a dirigé la première partie de cet ouvrage. Le Canada est d'une très-grande étendue; il faut la compter par milliers de lieues: sa longueur, comme nous l'avons dit, en comprend à-peu-près mille, et sa largeur au moins neuf cents. Il y a là de l'espace pour un bel état, pour une grande population, pour un commerce immense. La population s'élève déjà à deux cent mille habitans; elle a plus que triplé depuis 1763; elle est toute composée de Français, car très-peu d'Anglais s'y sont encore établis. Voilà donc un grand pays, avec une population entièrement homogène, sans le mélange incommode des nègres et des esclaves. La subsistance est abondante et saine dans cette contrée, où la terre est généralement fertile,

où des lacs les plus grands du monde, des fleuves immenses et sans nombre, des côtes fort étendues sur l'Océan, des forêts remplies de gibier, des pâturages sans bornes, couverts de bétail, offrent par-tout à l'habitant, le soutien de sa vie et l'entretien de sa famille. Là, il ne peut craindre de la trop multiplier; là, la nature lui offre dans la multiplication de ses reproductions, des garans certains pour la sienne propre. Le Canada est donc appelé à posséder, avec le tems, une population très-nombreuse, et à renfermer tout ce que l'on peut desirer pour la bonne organisation d'un grand état. Nous l'avons séparé de l'Acadie, et borné au Saint-Laurent, d'après la règle que nous avons indiquée plus haut, d'appuyer les états à des barrières naturelles, et de les y fixer quand il s'en présente. Un fleuve de l'étendue du Saint-Laurent en est sûrement une des plus solides, une des plus profondément tracées que l'on puisse indiquer. Le Canada y sera donc fixé : il reste encore assez étendu et séparé des États-Unis, de manière à n'avoir jamais rien à démêler avec eux ; objet essentiel pour lequel aucun sacrifice ne doit coûter et qu'il ne faut jamais perdre de vue dans l'é-

tablissement respectif des états. Le Canada, en perdant quelque terrain, gagnera l'assurance de la tranquillité, n'ayant pas même la possibilité d'un débat avec ses voisins. La tranquillité vaut mieux que l'étendue, et surtout pour les états naissans, qui, ayant beaucoup de vuide à remplir, ont besoin de n'être jamais troublés dans leur accroissement. L'Acadie n'a pas toujours fait partie du Canada; lors de la découverte, elle fut régie à part de ce pays, et n'y fut réunie que par la paresse du gouvernement, qui, alors peu soigneux de ces contrées lointaines, cherchoit à se débarrasser de ses colonies, plutôt qu'à les gouverner. L'Acadie fut séparée du Canada, à la paix d'Utrecht, et cédée aux Anglais qui étoient trop frappés de l'adhérence de cette contrée à leurs colonies d'Amérique, pour avoir négligé de la leur rattacher. L'Acadie est au Nord le complément des États-Unis, comme la Floride l'est au Midi : cette région dont les hommes ont fait trois pays séparés, quoique la nature n'en ait fait qu'un seul réuni par son encadrement entre les montagnes et la mer, tendra invinciblement à se rejoindre; et c'est pour accélérer sans se-

cousse un vœu qui, autrement, peut être acheté chèrement, que dans ce partage, l'Acadie rentre dans les États-Unis dont elle n'eût jamais dû être séparée. Il est vraiment remarquable que, sur ce point, l'Amérique ait cédé à l'Angleterre, lors de son traité, et qu'elle n'ait pas fait avec elle ce que l'Angleterre avoit fait avec la France.

Terre-Neuve deviendroit une possession du Canada, mais non exclusive, et tous les peuples auroient la liberté d'y aborder pour la pêche. Il est difficile qu'une propriété de cette nature reste en des mains étrangères à la portée d'un état bien constitué; c'est comme si l'Amérique alloit régner sur l'Irlande, ou sur quelqu'une des îles qui avoisinent les rivages d'Europe. Cela ne nous paroîtroit-il pas intolérable? cela ne blesseroit-il pas notre fierté, et ne chercherions-nous pas à renvoyer chez eux ces propriétaires lointains dont la présence, sur nos côtes, nous paroîtroit à-la-fois un outrage et une déraison? Eh bien! il en seroit de même de la possession de Terre-Neuve à la porte, à la face du Canada; que tandis qu'il continuera d'être foible, et l'Europe d'être forte, celle-ci continue d'en jouir, à la

bonne heure ; car il n'y a pas de moyen de l'empêcher : mais la volonté contraire, viendra avec la force et les moyens de la faire valoir ; et la convenance locale est trop marquée pour qu'on puisse y résister toujours. L'Europe n'auroit donc qu'à observer l'époque convenable pour un délaissement volontaire, comme pour celui auquel elle se soumet dans l'abandon général de ses colonies ; par là, elle ira au-devant des querelles dont la naissance et l'issue sont trop aisées à prévoir. Sûrement les prétentions du Canada seroient appuyées par l'Amérique entière ; et qui sait si sans attendre ce grand changement, elle ne demandera pas à être admise au partage, à la jouissance de cette précieuse possession, que sa position lui adjuge autant que son intérêt la réclame ? Le meilleur moyen de prévenir tout différend à cet égard, seroit de fixer à la jouissance de l'Europe, un terme dont on conviendroit en commun.

Les États-Unis de l'Amérique ne font pas partie intégrante du plan ; ils n'en sont, pour ainsi dire, qu'un accessoire ; ils n'y entrent que par accident. Ce que l'on indique pour les autres états, est de nécessité absolue, car

il s'agit de les constituer, au lieu que les Etats-Unis l'étant déjà, il ne s'agit que de les compléter, et pour ainsi dire de les perfectionner. Ils pourroient rester, dans leur état actuel, étrangers au changement qui se passeroit autour d'eux, sans que l'arrangement des autres colonies en souffrît d'altération, au moins sensible; mais, d'après les principes que nous avons développés, les Etats Unis sont sujets à *une révision* dont ils n'auroient pas sûrement à se plaindre; car il ne s'agit de rien moins que de les compléter par l'adjonction de deux membres qui lui manquent, et de rattacher deux bras au corps dont ils semblent détachés : ce sont l'Acadie et la Floride. Ces trois pays sont renfermés dans la même enceinte de mers et de montagnes, séparés par les hommes, mais unis par la nature. Quand l'Angleterre possédoit l'Amérique, elle ne s'y étoit pas trompée; si elle avoit acquis l'Acadie à la paix d'Utrecht, elle avoit eu soin à celle de 1763, de réunir la Floride au corps dela souveraineté en Amérique. Elle s'étoit bien gardée de conserver des colonies au centre d'un pays découvert sur les deux flancs, et embrassées par des possessions étrangères qui

pouvoient devenir ennemis. Elle avoit suivi la démarcation naturelle de l'ensemble de cette contrée, et rempli son cadre par une possession uniforme. En cela, elle avoit eu raison pour elle et pour le pays qui tendra toujours à rentrer dans sa démarcation naturelle. Les Américains ont déjà commencé à s'occuper de la Floride; ils ont obtenu en 1793, des concessions très-importantes pour leur commerce; ils dominent les derrières de cette contrée par leurs établissemens de l'Ouest, par le cours des rivières qui prennent leur source chez eux, et s'étendent ensuite dans la Floride, que leur navigation a maintenant la faculté de traverser. Il y a tant d'affinité entre ces deux pays, qu'il est évident que la Floride ne peut échapper à la confédération américaine. Quels en seront les moyens? il est hors de notre pouvoir de les fixer; mais il n'est pas au-dessus de la prévoyance, guidée par l'expérience de ce qui se passe entre *états*, d'appercevoir que ces moyens ne seront pas toujours ceux de la paix et de la douceur, si l'on n'a soin de les prévenir par celui que nous indiquons; il faut savoir commencer par où il faudra bien finir. Mais pour que cette acces-

sion de deux grands pays à un qui l'est déjà beaucoup, fût parfaite, pour qu'on fît un bien sans mélange, il faudroit que les Etats-Unis, ainsi augmentés, fussent partagés en deux souverainetés distinctes; en voici les raisons:

Les Etats-Unis ont déjà par eux-mêmes une grande consistance; leur étendue est de trois cent quarante-sept lieues de longueur sur cinquante de largeur commune. Cet immense pays est baigné par des fleuves et des rivières; ce sont autant de sources de fécondité et de population. De pareilles proportions suffisent seules pour bien constituer un état; le reste n'est que superflu pour lui, et n'est pas sans danger pour les autres. La Floride ne renferme pas moins de cent lieues de longueur sur quarante-cinq de largeur, dans toute la partie qui échoiroit aux Etats-Unis. Cette nouvelle dotation augmenteroit beaucoup les Etats-Unis; en y ajoutant l'Acadie, qui a trois cents lieues sur quarante, on arrive à un ensemble de sept cent quarante-sept lieues de longueur sur cent trente-six de largeur. Dès-lors ce n'est plus un état qu'on forme, c'est un colosse; il domineroit sur toute la côte orientale de l'Amérique; doit-on le

souffrir davantage que la domination d'un seul sur tout le côté de l'Amérique méridionale? L'Amérique ainsi constituée est évidemment trop forte. Sa supériorité morale est encore plus sensible ; car les Américains des Etats-Unis ne sont pas des *Américains d'Amérique*, ce sont des Américains d'Angleterre, conservant dans toute leur pureté les principes de supériorité qui appartiennent aux habitans de l'Europe, sur-tout ceux de cette contrée. L'Anglo-Américain n'a pas dégénéré comme l'Espagnol du Mexique ou du Pérou ; c'est un Anglais pur, resté tel dans l'éloignement de sa patrie, en ayant retenu le courage, l'esprit, l'activité, en un mot, toutes les qualités de l'esprit et du cœur, qui distinguent en Europe le sang dont il est issu. Qu'on en dise autant, si l'on peut, des autres Américains ; cette supériorité morale, jointe à des facultés matérielles aussi étendues que celles qui résultent de la réunion des deux pays accessoires au corps des Etats-Unis, en feroit un tout menaçant, ce qu'il faut toujours éviter. Les Etats-Unis seroient d'emblée la puissance dominante de l'Amérique : ce que ces dominations coûtent ailleurs montre assez combien il faut les éviter.

Alors les Etats-Unis ne seroient pas même sans danger pour l'Europe; ils sont maintenant vis-à-vis d'elle dans l'attitude la plus décente, dans celle qui concilie leurs droits et ceux de l'Europe, dans celle qui maintient noblement leur indépendance, sans attenter à la sienne; mais delà à des nuances plus prononcées, le passage est court et glissant, et la prudence ne permet pas de donner aux états le moyen de le franchir sans crainte. On a beau s'appuyer, avec l'abbé Raynal, sur l'infériorité du sol américain, *qui ne lui permettra pas*, dit-il, *de pourvoir jamais aux besoins d'une nombreuse population*, cette assertion est absolument irréfléchie, elle est démontrée telle par les exemples les plus frappans, par des faits habituels et constans. A-t-on donc oublié, quand on parle ainsi, que la Hollande nourrit sur un sol très-borné, dépourvu de récoltes, la population proportionnellement la plus nombreuse qui existe en Europe; que la Bretagne, déserte dans son intérieur, est la province de France la plus riche en habitans, parce que la population de ses côtes compense la solitude de ses campagnes? Ne sont-ce pas, en tout pays, les

bords de la mer et des rivières qui sont les plus habités, par l'attrait qu'offre à la réproduction l'abondance des subsistances, la multiplicité du travail et la bonne qualité du sol? Elle se rencontre toujours aux lieux arrosés par des rivières, elle augmente même en proportion de leur volume. Or, quel pays plus que l'Amérique possède ces avantages? Elle est toute entrecoupée de fleuves, de rivières, elle est baignée par l'Océan; la navigation pénètre dans toutes ses parties; toute sa population excédant les besoins de la culture, parcourt les mers, fouille au sein des rivières pour en tirer sa subsistance, s'occupe et se nourrit de mille travaux qu'exige une navigation étendue. L'Américain s'est tourné, comme par instinct, vers l'Océan, vers le commerce, vers la navigation. Il a obéi aux impulsions de son sang qui le portoit vers toutes les occupations maritimes et commerciales; son sol même s'améliore par le commerce. Qu'on continue ailleurs d'avoir des besoins et de consommer, et l'Américain saura bien trouver dans ces besoins, des germes de multiplication : c'est ainsi que s'est accrue la population hollandaise. *Que le commerce croisse*,

et il croîtra des Hollandais. Les Etats-Unis peuvent et doivent même s'élever à une population considérable, supérieure à ce que leur territoire semble comporter, parce qu'il s'accroîtra de toute leur industrie, de toutes les adjonctions qu'ils y feront par leur commerce : on peut en juger par l'augmentation qui a déjà eu lieu dans seize ans de paix. La population américaine s'élevoit à deux millions cinq cent mille ames lors de la révolution ; maintenant elle dépasse cinq millions. Cet accroissement surpasse celui de la Prusse pendant trente six ans du règne de Frédéric. Mais un état qui se développe avec cette rapidité, venant d'un autre côté à recevoir des accroissemens considérables en territoire, n'est il pas de sa nature inquiétant pour les autres états, et sur-tout quand ceux-ci sont encore dans la foiblesse de l'âge, comme il arrivera pendant long-tems encore pour les nouveaux états coloniaux ? Cette considération fixe une nécessité évidente pour la division en deux états unis, accrus de la réunion indiquée. Chaque partie restera encore assez forte, ayant une étendue de trois cent soixante-dix lieues, et une barrière telle que celle qui résulteroit du point

choisi pour leur démarcation, avec l'avantage commun d'être couverts de tous côtés par les montagnes, par de grands fleuves, et par la mer. Cette division calculée deviendroit indispensable, par l'accroissement nécessaire que l'adjonction de deux membres donneroit à un sentiment qui se manifeste déjà beaucoup trop entre les deux grandes divisions de l'union actuellement existante. Nous entendons l'animosité qui subsiste entre les états du Nord et ceux du Midi, semblable à celle qui se rencontre en plusieurs lieux entre les membres d'une même association politique. La haîne, l'impatience de la communauté du joug, est fortement prononcée entre le Nord et le Midi de l'Amérique actuelle. Elle a pris naissance avec ces états; elle s'est fortifiée avec l'âge, par la forme même républicaine qui a partagé inégalement l'influence et les places; les provinces ont pris fait et cause en faveur des concurrens nés dans leur sein; enfin, dans les derniers tems, les révolutionnaires ont cherché et rallumé en Amérique, comme en tous pays, les germes de scission; ils les ont assez développés, pour en faire éclater le desir et prononcer jusqu'au nom de séparation. Les partisans

d'Adams et de Jefferson, les amis et les ennemis des Français partagent réellement l'Amérique en deux parties très-distinctes : que seroit-ce donc, quand ce pays seroit plus que doublé par l'accession des deux nouveaux membres ? Devenu plus fort, ne seroit-il pas plus porté vers l'indépendance ; et le gouvernement lui-même ne seroit-il pas plus foible, comme l'observe Rousseau, à mesure qu'il auroit plus à gouverner ? La scission de l'état résulteroit nécessairement de l'augmentation de son étendue.

Un grand accroissement dans les états américains, seroit donc inévitablement le signe de leur séparation ; et ce résultat, effrayant au premier coup d'œil, seroit cependant un avantage qui compenseroit et au-delà la perte apparente provenant de la scission. S'il arrivoit, contre toute apparence, que l'unité ne fût pas rompue, au moins provoqueroit-il avec le tems un changement dans le mode d'une partie du gouvernement, dans celle de la branche exécutive, qui déjà bien petite et bien foible pour l'Amérique actuelle, seroit tout-à-fait disproportionnée avec elle après sa nouvelle augmentation.

L'Amérique se divise donc en deux parties; elle se dédoublera, si l'on peut parler ainsi, en restant république ; elle se résoudra en monarchie, en restant unie dans un seul corps d'état.

La Louisiane, accrue de la petite partie de la Floride, située hors des Apalaches et du nouveau lot des États-Unis, formera un état séparé d'une grande étendue, sur d'excellentes proportions et sur de très-fortes barrières. Au nord, ce pays n'a pas de voisins; à l'ouest, il est séparé du Mexique par le fleuve du nord. Dans toute son étendue, il est arrosé par le Mississipi ; à l'est, il est couvert par les Alpalaches; au midi, il est baigné par la mer; son territoire est abondant, arrosé par les plus grands fleuves, coupé en tous sens par mille rivières qui sont autant de débouchés pour ses innombrables productions; il touche aux pays les plus riches du monde, tels que le Mexique et les Antilles. Il n'y a peut-être pas d'état appelé à une plus grande prospérité; elle s'est beaucoup augmentée d'elle-même sous l'insouciante administration de l'Espagne, quand la nature seule en faisoit les frais. Que

seroit-ce quand elle seroit aidée, développée, poussée par un gouvernement présent sur les lieux, attentif à profiter des avantages locaux, et à leur donner tout le développement dont ils sont susceptibles ? La Louisiane est connue pour le pays de la terre le plus riche en bois propres à la construction, ainsi qu'en tous autres matériaux de marine. De quelle extension ne seroit pas susceptible une pareille richesse avec les besoins que feroient naître par-tout les nouvelles marines des nouveaux états ; car tous étant placés sur la mer ou sur de grands fleuves, tous auroient aussi, comme l'Amérique, une marine marchande et une marine militaire pour l'appuyer ? L'Amérique possède aujourd'hui vingt fois plus de vaisseaux de commerce qu'avant sa révolution : alors elle n'en avoit pas un seul de guerre, la métropole se les étoit tous réservés. Elle commence aujourd'hui à montrer à l'Océan étonné, un pavillon qui, fidèle au génie du pays dont il tire son origine, promet de soutenir à-la-fois l'honneur de sa nouvelle patrie et de son ancienne extraction.

Le nouveau Mexique et la Californie ne

peuvent être séparés : divisés, ils sont trop foibles : réunis, ils peuvent se suffire. La Californie a trois cents lieues de long, sur une largeur moyenne de cinquante. Le nouveau Mexique n'est guères moins long, mais il est plus large. Si ces deux pays étoient suffisamment peuplés, leur réunion ne seroit pas nécessaire; elle le devient dans l'état de dénuement où ils se trouvent. La Californie est une presqu'île que son isolement met à l'abri de toute attaque. Le nouveau Mexique est dans un éloignement qui ne permet guères de s'occuper de lui. Ces deux pays n'ayant rien à demander à personne, n'ont aussi rien à en craindre. Il ne faut pas les mépriser à cause de leur isolement, et de leur dénuement actuels : il ne faut pas considérer ce qu'ils sont, mais ce qu'ils peuvent être, et ce que la présence d'un gouvernement peut les faire devenir. Les jésuites qui s'y connoissoient bien, avoient porté leurs vues sur ce pays, et se proposoient d'y renouveler les miracles qu'ils avoient opérés au Paraguay. En tout cas, on pourroit décerner sur ces deux pays une expectative déterminée, et régler qu'ils feroient à

leur tour un état indépendant à une époque de téms, ainsi qu'à un degré de population convenu, régler aussi le mode des gouvernemens à venir, où la maison souveraine à laquelle ils seroient réservés. Tous ces arrangemens ont pour but de prévenir toute espèce de querelle. Cependant l'érection instantanée d'un gouvernement, paroîtroit de beaucoup préférable ; il vaut mieux en finir une fois qu'on aura commencé, que d'y revenir à plusieurs reprises. Après cet état, qui est tout entier à créer, paroît dans tout son éclat le brillant empire du Mexique, la source intarissable des métaux dont s'abreuve l'Europe, le père de l'or et de l'argent, des signes de toutes les valeurs si rares et si peu connus en Europe avant sa découverte. Heureux celui à qui écherra ce superbe lot! Quelle sera sa puissance, sa richesse et ses jouissances, s'il sait mettre à profit tout ce que la nature à prodigué sur la surface de cet incomparable pays, tout ce qu'elle a renfermé dans son sein, tout ce qu'elle a semé sur toutes ses parties!

Le Mexique a cinq cents lieues de longueur ; la seule audience de Guatimala en

compte trois cents. Les côtes sont dans toute leur étendue baignées par deux mers à l'est ; il est séparé de la Louisiane par le grand fleuve du nord ; au midi, il l'est de l'Amérique méridionale par le Darien ; d'une part il regarde l'Europe, et de l'autre l'Asie : il avoisine les Antilles, de manière à ce qu'il n'ait qu'un court trajet à faire pour recevoir leurs productions et leur porter les siennes. C'est chez lui que l'argent naît avec une abondance inépuisable et toujours renaissante ; malgré la mauvaise exploitation, et l'administration encore plus mauvaise des mines, il ne rend pas moins de 130 millions de métaux ; il en rendroit le double, si on pouvoit fournir une plus grande quantité de vif-argent à son exploitation. Ce n'est pas lui qui manque à l'exploitation et qui lui refuse ses riches produits, c'est l'exploitation qui lui manque, et qui laisse languir les trésors qu'il s'offre à prodiguer. Il n'y a pas de doute que si le Mexique étoit bien administré, et exploité sur de bonnes méthodes, le produit de ses mines ne doublât, ne triplât, ne s'élevât du taux actuel de 130 millions, à une somme infiniment plus con-

sidérable, et qu'il est impossible d'apprécier. C'est au Mexique qu'entre mille productions précieuses à l'homme pour sa conservation et pour ses arts, croît la cochenille, la pourpre destinée à parer les trônes, et à leur donner autant d'éclat qu'elle peut en recevoir d'eux. Cette production, vraiment royale, fut jusqu'à ces derniers tems son apanage exclusif: un Français la lui a ravie. Jusques-là le Mexique seul auroit habillé les empereurs et les rois; il eût seul revêtu les sénats et les grands de toutes les nations. Que de productions languissent dans son sein, ignorées, méconnues, négligées par d'indolens possesseurs, par un gouvernement éloigné d'elles de tant de sortes de distances! Quelles découvertes n'y feroit pas une administration toujours présente et vigilante; quelles conquêtes sur l'état actuel, et de combien de produits n'enrichiroit-il pas le monde, et lui-même avec lui! Alors la canelle, qui croît naturellement dans ces fertiles et chaudes vallées du Mexique; alors les autres épiceries qu'il reçoit des mains d'un accapareur hollandais; alors ces soies qu'il reçoit encore du dehors, en ignorant qu'il en a

possédé de parfaites, alors ces produits se formeroient, ou revivroient sur le sol même du Mexique, mieux administré, et pourvu de tous les moyens et de toute la volonté propres à le faire fleurir. Enfin, c'est au Mexique qu'il appartiendroit de devenir le chemin de communication entre l'Europe et l'Asie, et d'être l'entrepôt de leurs relations. Depuis qu'il a été reconnu que le grand lac de Nicaragua est le point le plus convenable pour la jonction des deux mers, le Mexique a obtenu par cette seule découverte un avantage inappréciable, celui de pouvoir devenir le lien des deux mondes. Qu'on s'imagine en effet de quel prix seroit pour le Mexique un mouvement pareil à celui que le passage et la fixation du commerce des deux continens établiroit au milieu de lui. Placez des Hollandais sur le bord du Nicaragua, entre les deux grandes divisions de l'Océan, au centre des trésors de l'Amérique, dans le courant de ceux de l'Europe et de l'Asie, et vous verrez combien d'Amsterdam ils feront sortir de cette incomparable situation, eux qui ont su couvrir de tant de cités industrieuses et brillantes les bords fan-

geux de leurs mers rétrécies, sauvages et sans issues.

La capitale du Mexique est une des plus belles cités du monde ; elle leur dispute en beauté, elle l'emporte en richesses, en bonheur de situation, en volupté de climat, en abondance de production ; en un mot, en tout ce qui fait les cités riantes, populeuses et reines du monde. La population du Mexique est déjà très-forte, favorisée par toutes les influences d'un ciel serein et d'une terre féconde. Le sang espagnol y domine celui des indigènes, et tend tous les jours à le faire davantage. Elle arrivera à un très-haut degré avec le tems, et sur-tout avec une bonne administration qui est le principe de toute prospérité dans un état. La position du Mexique, au centre de l'Amérique, lui donnera une grande influence dans cette contrée ; il y est placé comme le pivot sur lequel elle roule, comme le lien et le modérateur entre les deux grandes divisions de ce vaste continent. Le nouvel empire du Mexique est donc destiné à égaler dans sa reconstruction la splendeur de l'ancien, et à consoler le nouveau monde de l'avoir perdu.

Ici l'Amérique méridionale s'ouvre à nos regards, et nous présente d'abord les deux états de la Nouvelle-Grenade et de Terre-Ferme. L'épaisseur que prend l'Amérique au sortir du Darien, oblige à cette division, et rend un dédoublement nécessaire. Il seroit impossible de ne former là qu'un seul état, et de rapprocher convenablement les différentes parties du centre, et le centre des parties. D'ailleurs cet état seroit beaucoup trop étendu et coupé comme il l'est par des chaînes de montagnes ; une division appropriée à toutes les circonstances est indispensable. Il en résulte deux états, dont le premier, nommé état de Terre-Ferme, s'étend au midi, du Darien à l'Orénoque, vers l'ouest à l'Océan, à l'est, aux montagnes qui le séparent de la Nouvelle-Grenade, vers le nord au Darien, qui le sépare du Mexique. Les îles de Curaçao et de la Trinité entrent dans son apanage, à cause de leur voisinage de ses côtes et de leur richesse qui compenseroit un peu sa pénurie ; car on ne peut se dissimuler que ce pays, composé, formé en majeure partie des trois provinces de Sainte-Marthe, Venezuala, Carthagène, ne soit le plus misérable de l'Amé-

rique, par un grand nombre de causes, parmi lesquelles l'excès de la dégénération des habitans et l'incurie du gouvernement, joue le principal rôle. Le meilleur moyen d'y remédier, est sans doute de fixer dans son sein, une administration qui s'en occupe, et qui rende à ce pays négligé, l'usage des facultés dont tant d'incurie l'a privé jusqu'ici. Cet état est sûrement très-bien situé; il ne perd pas de vue la route de la mer, princi pe toujours constant de prospérité. Il avoisine des contrées très-riches, son étendu est de plus de quatre cents lieues sur autant de large, sans compter les deux îles adjacentes, la Trinité et Curaçao: que lui manque-t-il pour profiter de tant d'avantages naturels, sinon un gouvernement et rien qu'un gouvernement qui sache et qui veuille s'en occuper ?

La Nouvelle-Grenade n'est pas moins bien partagée dans un sens, et l'est beaucoup mieux dans l'autre. Les avantages de situation correspondent exactement à ceux que possède l'état de Terre-Ferme; elle est bornée comme lui ; ils partent tous les deux du mêmepoint ; ils sont adossés l'un à l'autre dans toute leur étendue. L'un regarde la mer de l'Ouest et

l'Asie; l'autre celle de l'Est et l'Europe. La Terre-Ferme a toutes ses relations dirigées vers l'Europe, les Antilles et la côte orientale de l'Amérique; la Nouvelle-Grenade tourne toutes les siennes vers l'Asie et les étend sur toute la côte occidentale de l'Amérique, embrassant le Mexique, le Pérou, et leur servant de point de réunion et de lien commun. C'est un pays étendu, le plus riche de l'Amérique en mines d'or, plus riche encore par la possession d'un démembrement du Pérou qui lui attribue une étendue de côtes dont les Espagnols n'ont encore occupé que quatre-vingts lieues de long, sur quinze de large, qui forme le plus riche pays de l'Amérique, celui où les Espagnols se sont le plus multipliés. Avec tous ces avantages et ceux qui résultent d'un gouvernement, ce pays peut arriver à une grande prospérité; il en a en lui tous les germes, ainsi que tout ce qui est nécessaire pour se suffire tout seul.

Le Pérou formeroit un état à part; il a dans sa longueur, cinq cents lieues; et dans sa largeur moyenne, soixante lieues susceptibles de culture. On ne compte pas les côtes arides qui n'offrent que des sables brûlans,

non plus que les sommets des montagnes qui n'offrent que des monceaux de glace, car ce pays présente, dans un petit espace, la Lybie et la Sibérie. La fertilité est entre deux, comme le bien est toujours entre les extrêmes. Cette étendue est tout ce que l'on peut desirer pour le fonds d'un état. Il n'y a ni superflu, ni pauvreté. Le sol n'est ni vague, à force d'étendue, ni étranglé à force de petitesse. Cette proportion est une des plus convenables que l'on puisse imaginer, une des plus desirables qu'on puisse se proposer; elle s'améliore encore par sa situation: d'une part, tout le Pérou est couvert par la plus grande chaîne de montagnes qui existe sur le globe; de l'autre, il règne dans toute son étendue sur les côtes de la mer, et ne s'en écarte pas d'un seul pas. Son nom seul est le synonyme de la richesse. Si dans le misérable état d'administration et d'exploitation, où restent à-la-fois les mines et le pays qui les renferme, car tout se ressent du même vice, le Pérou fournit les plus riches métaux, et principalement de l'or, pour une valeur annuelle de six millions de piastres, c'est-à-dire pour une somme qui surpasse trente millions: combien n'en rendroit-il pas

sous une administration éclairée et vigilante, sous l'influence de méthodes plus sûres et de procédés mieux dirigés que ceux qu'on emploie aujourd'hui : N'est-on pas fondé à croire que dans cet état de surveillance et de lumières, il remonteroit à son ancienne opulence, et se montreroit aussi riche, aussi prodigue d'or, qu'il l'étoit au tems de Charles-Quint et de Philippe II, sous lesquels la seule mine du Potosi rendit pendant dix-neuf ans, 192,500,000 d'extraction annuelle, constatée par l'acquit des droits? Il faut y ajouter le produit détourné par la fraude ; on ne peut l'évaluer ; mais en le supposant seulement d'un quinzième du produit, le total se seroit élevé à la somme étonnante de 200 millions par an pour une seule mine. A la vérité, le produit de ces mines est bien tombé, particulièrement celui de la mine dont nous venons d'établir l'ancienne richesse, puisqu'au lieu de 200 millions, elle n'en rend plus que deux, et que l'ancienne proportion de l'argent au minerai qui étoit de 1 à 2, a passé de 1 à 1200.... Mais pour une mine perdue, on en a trouvé mille autres : il y en a de si riches, que le métal se montre spontanément à la surface de

la terre, et s'offre de lui-même au ciseau. On en a découvert d'une très-grande richesse, mais dont l'exploitation a été si mal dirigée, qu'on en est presque privé; une bonne administration corrigeroit tous ces vices, répareroit tous ces désastres, arrêteroit tous ces torts, enfans des mêmes pères, l'éloignement et l'ignorance du gouvernement. Etablissez un grand gouvernement à Lima, dans *cette ville d'argent*, et vous verrez s'il n'en devient pas lui-même le premier trésor. Vous verrez de quelles productions se chargeront ces vallées du Pérou, qui, semblables à toutes celles formées par les montagnes et par les rivières, sont fertiles en raison du volume des fleuves qui les arrosent et de la hauteur des montagnes qui les dominent. Sûrement aucun pays ne peut le disputer dans ce genre au Pérou, qui est couvert dans toute sa longueur, par les Cordelières, et coupé en tout sens par les milliers de fleuves qui en découlent. Jusqu'ici, la mer avoit été un apanage inutile pour lui : il lui étoit défendu d'en user; il devoit attendre sur ses plages délaissées, dans ses ports déserts, qu'il plût à la métropole de lui envoyer quelques navires, bornés pour le

nombre et pour le chargement : il devoit recevoir de Panama et du Mexique, les objets de première nécessité ; les gênes, les entraves y étoient multipliées à l'infini. L'administration toujours variable, n'a fait que flotter pendant deux cents ans, de la réunion à la division de cette contrée, dont l'étendue faisoit trop sentir son poids à une administration unique ; et cependant le Pérou a prospéré malgré tant de causes de retard, ou plutôt la nature, celle des choses a triomphé des obstacles; elle a été plus forte qu'eux, et le Pérou est sorti vainqueur, quoique mutilé d'une lutte perpétuelle contre son propre gouvernement. Que n'auroit-on donc pas le droit d'attendre de lui, si au lieu de ces contrariétés, il éprouvoit des soins, de l'attention, et devenoit l'objet d'une application suivie, et n'étoit plus celui des distractions continuelles de ses maîtres? N'en doutons pas, le Pérou livré à lui-même, dans un arrangement général des colonies, deviendroit un des plus magnifiques empires qui ait jamais existé, et rempliroit tout ce que son nom semble promettre.

Le Chili formeroit le dernier état au midi de l'Amérique, sur la côte occidentale. Il

règne dans toute sa longueur, depuis l'extrémité du Pérou, jusqu'aux Terres Magellaniques que nous avons dit devoir être réservées. Le Chili est d'une étendue immense en longueur, n'ayant pas moins de cent lieues dans cette proportion, sur une largeur moyenne de trente lieues, resserré entre les Cordelières et la mer. Ce pays est le plus fertile de l'Amérique; il passe pour son paradis terrestre. La population espagnole n'y est pas proportionnée à ses facultés; cependant cinq cent mille habitans font un bon fonds de population qui n'a besoin que d'être développé : il a l'avantage de n'être point mélangé de nègres; et la population indigène ne s'élève plus qu'à cent mille ames. La supériorité du sang européen y est donc affermie de manière à aider beaucoup le gouvernement par l'absence de tous les embarras que ce désastrueux mélange ménage à tous les souverains des colonies. Le Chili avoit atteint les commencemens de sa prospérité sous les plus dures loix de l'exclusif. Il ne pouvoit s'approvisionner qu'au Pérou, des marchandises même d'Espagne. Qu'on juge à quoi revenoient pour lui les frais d'un pareil détour! Il jouit de la liberté de ses

approvisionnemens depuis 1776; quand il jouira d'un gouvernement qui lui sera propre, il donnera alors à l'Amérique, et lui fournira à son tour toute l'étendue des jouissances dont elle peut être susceptible. Ce pays est borné de manière à n'avoir point d'ennemis; quoiqu'en plein continent, il est comme isolé, borné à l'ouest, par la mer; à l'est, par les Cordelières; au midi par les déserts des Terres Magellaniques; au nord, par le Pérou, qui est son seul voisin, mais qui, étant bien limité par rapport à lui, n'a rien à lui demander, ni aucun sujet de querelles à lui intenter. Les deux îles de Chiloe et de Saint-Juan-Fernandez, situées sur les côtes du Chili, sont des dépendances naturelles de ce pays. La dernière dont la description si connue d'un voyageur célèbre a enrichi le monde, car c'est lui qui lui a révélé ce pays, pourroit, dans l'avenir, servir aux délices des souverains et des grands du Chili, comme le faisoient, sous les empereurs et les riches de Rome, les îles renommées qui bordent l'Italie: Juan-Fernandez seroit la Caprée du Chili. Ce pays renferme éminemment tout ce qui est nécessaire pour l'établissement d'un florissant empire, il n'a besoin que de la liberté de le former.

La destination des Terres Magellaniques et de la Terre de Feu, a été indiquée ailleurs.

Sur la côte orientale de l'Amérique méridionale se formeroient trois grands empires : le Paraguay, le Brésil et la Guiane, résultats de la réunion des trois Guianes française, hollandaise et espagnole, bornées au nord par l'Orénoque, et au midi par l'Amazone. Tout écart, tout envahissement au-delà de ces deux grandes barrières, seroient rigoureusement interdits.

Le Paraguay est une immense contrée qui a au moins cinq cents lieues de long, et encore plus de large. Le prolongement du Brésil, qui, du côté de l'est, règne sur toute sa longueur, lui interdit, il est vrai, les avantages des positions maritimes; mais il en est dédomagé par le cours d'une multitude de fleuves, dont les deux principaux sont celui dont le pays emprunte son nom, ainsi que celui de la Plata, dans laquelle le premier va se perdre, et dont la réunion avec lui forme à son embouchure une espèce de mer. Le grand fleuve Paraguay arrose ce pays dans toute sa longueur, en le partageant en deux parties égales. Au nord, il n'a pour voisins que des

peuplades errantes ; au midi, les solitudes des Terres Magellaniques ; à l'ouest, les Cordelières ; à l'est, le Brésil : c'est le seul côté qu'il ait à défendre. Sa fertilité est assez connue : dans son état actuel de délaissement et d'abandon, il n'en fournit pas moins au Chili et au Pérou une partie de leurs besoins en bétail et en chevaux, à la métropole une immense quantité de cuirs, à toute l'Amérique méridionale l'herbe célèbre dont elle fait ses délices. Cependant, la huitième partie du Paraguay n'est pas encore en culture. Pour juger ce dont il est susceptible, il ne faut que se rappeler le parti qu'en avoient tiré les jésuites, quoique bornés dans leurs moyens, circonscrits dans leur autorité, et forcés pour leur propre sûreté de borner et et de dissimuler leurs succès, objets inévitables de l'envie en tous tems, et chefs d'accusation lors de leur infortune. Un gouvernement indépendant qui n'auroit pas la même responsabilité, n'éprouveroit pas les mêmes obstacles, et ne seroit point arrêté dans ses progrès. Rien ne les contrariant du côté des hommes, rien non plus ne les contrarieroit du côté des chosesqui semblent conspirer au con-

traire pour la prospérité de cette contrée ; et lui avoir préparé tous les moyens de devenir un puissant empire. Les îles Malouines devroient en faire partie, jusqu'à l'établissement d'un état, sur les Terres Magellaniques ; celui du Brésil est tout fait, il n'a besoin que de s'appartenir à lui-même. Etendue, population, bonheur de situation, fertilité du sol, solidité des barrières, tout s'y trouve, tout y est réuni. Qu'on l'affranchisse d'une métropole qui l'entrave de son ignorante inertie, qu'on l'abandonne à un gouvernement fait pour lui et travaillant uniquement pour lui, et dans peu le Brésil montrera au monde un de ses plus beaux empires ! Y en a-t-il beaucoup d'un étendue de huit cents cinquante lieues en longueur, ainsi que l'est le Brésil, se développant comme lui sur une pareille latitude des côtes de la mer, et d'une largeur qui, quoique variable aux deux extrémités, est cependant pour la plus grande partie de trois cents lieues ? Y a-t-il beaucoup d'états bornés à-la-fois par la mer, par deux grands fleuves qui eux-mêmes sont des mers, au nord par l'Amazone, au midi par la Plata, à l'est par l'Océan ? Sa population excède huit cent mille

ames; ses cultures, quoique bornées encore au seul cours des rivières par le défaut d'habitans, fournissent déjà à ses besoins, et à une exportation qui surpasse 30 millions. Le Brésil possède des mines qui rendent à la métropole une somme annuelle de 25 millions en métaux, et de 4 millions en diamans. L'exportation de ces métaux appauvrit la colonie, qui ne profite pas des richesses qui naissent dans son sein, et qui est réduite à ne posséder que la plus petite partie des capitaux dont elle auroit besoin. Ses mines de diamans sont exploitées sur les calculs de l'avarice européenne, qui ne compte pas pour les colonies, mais pour elle, et qui borne l'extraction pour s'en conserver le produit intact. Le Brésil paie encore au Portugal une somme de 19 millions d'impôts de toute nature; il a de plus à supporter le poids de ses monopoles : délivrez-le de toutes ces charges, de toutes ces entraves, et vous y conservez une somme de 60 millions, qui, rendue à la circulation, au commerce, à la culture, donnera bientôt à cette contrée une face et une existence nouvelles; rendez-le à sa liberté, rendez-le à lui-même par l'anéantissement de tous les monopoles euro-

péens, et vous verrez bientôt le Brésilien, qui, seul de tous les Américains du midi, fait ses affaires par lui-même, et commence à prendre son essor sur les mers ; vous le verrez bientôt en prendre un plus étendu dans tous les genres de grandeur et de puissance. Il en jugeoit ainsi, le célèbre Pombal, cet habile ministre, lorsqu'il songeoit à porter au Brésil le trône du Portugal, prêt à s'engloutir à Lisbonne, lorsqu'il vouloit par ce changement le faire sortir de ses ruines, plus élevé et plus brillant qu'il n'étoit en Europe. C'est la destinée qui attend celui qui y sera établi ; non-seulement il n'aura rien à envier au Portugal, mais il ne peut manquer de le surpasser en prospérité et en force, autant que le Brésil le fait déjà en étendue à l'égard du Portugal.

La partie du Brésil située au-delà de l'Amazone, en restera séparée d'après la règle de limites qui a été établie : elle sera réunie aux trois Guianes, française, hollandaise et espagnole, et formera avec elles l'état compris entre l'Orénoque et l'Amazone. Ce vaste pays compte quatre cent vingt-six lieues d'étendue d'un fleuve à l'autre, sans s'écar-

ter de la mer qui le borne à l'est, tandis qu'il est borné à l'ouest par les grandes montagnes où l'Orénoque prend sa source. Sa profondeur est de plusieurs centaines de lieues, et va jusqu'aux frontières du nouveau royaume de Grenade. De ces quatre parties de la Guiane, une, la hollandaise, est déjà florissante, comme on l'a vu à l'article de Surinam; la française est susceptible de le devenir, et renferme déjà des cultures précieuses, telles que les épiceries qui y ont été portées d'Asie, le tabac qui remplace celui du Brésil dans le commerce de Guinée, et le café qui est d'une qualité supérieure à tous ceux d'Amérique. Elle possède de plus des bois très-précieux et très-abondans, qui seroient d'un grand produit dans l'accroissement commercial et maritime que le nouvel arrangement procureroit à l'Amérique, en les distribuant à toutes les autres parties du globe. La compagnie de la Guiane avoit tourné ses vues de ce côté, et s'en trouvoit bien; elle soignoit aussi la multiplication des troupeaux, dont le débit est toujours assuré aux Antilles. Sur quatre parties, dont la nouvelle Guiane se composeroit, en voilà déjà deux en état de

prospérité solide ou commencée; les deux autres sont à-peu-près à créer, comme tout ce qui se trouve dans le mobilier de l'indolente Espagne; mais les deux premières parties aideront les deux autres, et leur bonheur les ayant rapprochées, les ayant fait contiguës, elles formeront le centre du nouvel état, dont la prospérité s'étendroit peu-à peu de ce centre aux extrémités. Il faut remarquer, à l'avantage de cet état, comme de tous les autres, qu'il a ses plus grandes dimensions sur les côtes de la mer, avantage inappréciable, qui ne peut manquer de devenir pour lui et pour eux, une source de prospérité, comme elle l'est pour tous les pays qui ont le bonheur d'être ainsi partagés. En cela, les états du nouveau continent le sont bien mieux que ceux de l'ancien, dont une partie n'a pas la jouissance d'un seul débouché maritime, dont quelques-uns n'en ont qu'un petit nombre, et parmi lesquels la force et la richesse s'évaluent cependant par le nombre des ports et par l'étendue des côtes. Que sont ces ports rares, ces rivières à embouchures étroites, à cours si bornés? Que sont tous ces foibles attributs de l'Europe, auprès de ces ports vastes et pro-

fonds dont est couverte l'Amérique? auprès de ces lacs, de ces fleuves, qui eux-mêmes ressemblent à des mers, et qui pénétrant dans leur cours prolongé, au sein de contrées étendues, portent la fertilité sur d'immenses terrains, et porteroient à la mer les productions d'une multitude de nouveaux climats? C'est bien là qu'il y a de quoi exercer le génie commercial des nouveaux habitans, de quoi leur donner des marines nombreuses, moins dispendieuses que celles de l'Europe. La nouvelle Guiane sur-tout seroit dans ce cas; car c'est un des pays du globe le mieux pourvu de bois et de rivières dans toute son étendue, sans y comprendre les deux grands fleuves auxquels elle est appuyée, dont l'un, celui des Amazones, est le plus grand que l'on connoisse au monde, et dont l'autre l'emporte sur tous les fleuves de l'ancien continent, et ne le cède qu'à l'Amazone et au Saint-Laurent. La position maritime sera l'attribut distinctif et le principe de force des états du nouveau continent. Il restera dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, un vaste espace dont on ne fait pas de destination; il est compris entre la rive droite au nord de l'Amazone, les Cordelières

à l'ouest, le Brésil à l'est, et le Paraguay au midi; il en est environné de tous côtés. Cette région est avec le Paraguay, le seul pays d'Amérique converti en état, qui ne participeroit pas aux avantages d'une position insulaire. En revanche, il est supérieurement bien arrosé et traversé dans toute son étendue, par un très-grand fleuve, qui prenant sa source au nord du Paraguay, se partage en deux parties égales. On peut juger de son étendue par l'espace qu'occupe une seule peuplade, celle des Chacos, qui tient à elle seule un territoire de deux cent cinquante lieues de long et de cent cinquante de large, regardé comme un des meilleurs sols de l'Amérique. Les autres peuplades sont possessionnées dans la même proportion ; et l'arrangement qui rendroit à la civilisation une contrée aussi précieuse sous tant de rapports, seroit pour l'Amérique et pour l'Europe une bien grande conquête ; elle donneroit à toutes les deux un peuple qui alors en mériteroit le nom, qui existeroit avec utilité pour les Américains et les Européens, tandis que les sauvages habitans d'aujourd'hui sont pour les uns et les autres, comme s'ils n'existoient pas, ne leur portent rien,

ne reçoivent rien, et sont classés dans l'échelle de l'utilité générale et réciproque de l'humanité, au-dessous des hôtes des forêts, dont la dépouille fournit sous mille formes, des alimens à l'homme et des élémens à son commerce. A part le caractère sacré de l'humanité, le sauvage passant ses tristes jours sans produire et sans consommer, sans besoins et sans jouissances, sans relations comme sans liens avec le reste de ses semblables, est pendant sa vie et à sa mort, plus onéreux qu'utile à la terre, moins utile aux hommes que la brute qui les sert pendant sa vie, qui les nourrit et les vêt après sa mort. La vie d'un sauvage est pour lui une mort anticipée, pour le reste du monde une mort continue. Si le pays dont on se borne à tracer le cadre, car on n'a pas de connoissance suffisante sur son intérieur, entre dans l'arrangement général des colonies, il sera à son tour un grand empire, dont la grandeur et la fertilité du sol permettent de bien augurer.

Toutes les colonies des Antilles, à l'exception de la Trinité et de Curaçao, doivent être réunies dans un seul et même état, et ne faire plus qu'un même corps : il n'a été mutilé que

trop long-tems, victime et sujet de l'ambition et des intérêts d'autrui, et jamais des siens propres. La richesse de ces îles, leur importance, leur population sont assez connues; nous ne les retracerons pas, et nous nous bornerons à indiquer les motifs et les conséquences de leur réunion. Tant que les colonies furent foibles, soumises aux métropoles et aux mêmes loix fondamentales sur les principes de leur existence, elles purent rester séparées sans des inconvéniens trop sensibles. Cette séparation arrêtoit, il est vrai, leur prospérité; mais cet effet, tout fâcheux qu'il étoit, s'arrêtoit là. Aujourd'hui, tout est changé; les colonies sont fortes; certaines métropoles sont foibles en proportion d'elles; des loix communes ne règnent pas entre les divers possessionnés pour maintenir l'ordre parmi leurs sujets respectifs. Au lieu de cela, quelques-uns sont en état de contrebande permanente contre les autres, et par cette infraction continue aux droits du voisinage, ils sappent les fondemens de l'édifice colonial dans la partie qui est la seconde en importance, le régime exclusif, car, sans lui, il n'y a pas de colonies. On ne peut se lasser de le répéter; par exemple,

le Danemark tient à Saint-Thomas, entrepôt ouvert de contrebande pour toutes les Antilles; les Suédois en font autant à leur Sainte-Croix, à leur Saint-Barthélemi; les Hollandais suivent la même méthode à Saint-Eustache; les Anglais viennent d'en faire autant à Curaçao. A la longue, de pareils dissolvans, tout foibles qu'ils sont en apparence, rongent tout ce à quoi ils s'attachent, parce que leur foiblesse naturelle est aidée et relevée par la force de tous les intérêts personnels qui s'unissent à eux, et à la longue cette coalition est irrésistible Les métropoles elles-mêmes ont dévié de la ligne stricte de l'exclusif; elles ont montré à leurs colonies l'exemple et la possibilité de s'en passer : elles leur ont fait goûter les douceurs de leur absence; elles ont de leurs propres mains porté le coup mortel à leur domination; elles se sont suicidées aux colonies par un simple essai, car en pareil matière, il n'y a pas d'essai, tout *est définitif*. Dès que le régime exclusif a cessé pour une colonie, il doit cesser pour toutes, de droit d'abord, et bientôt après de fait. Ce changement lui donne trop d'avantages sur les autres; ces avantages sont si remarquables et si remarqués, la ten-

dance à s'y associer, l'impatience d'en être privé sont si naturelles, qu'un exemple de cette nature établit sur-le-champ une lutte entre le régime qu'on supporte et celui auquel on aspire; il élève aussitôt des nuages entre les colonies et les métropoles: et voilà où en sont les colonies des Antilles. Non-seulement la contrebande d'une partie d'entr'elles les sollicite continuellement à briser le joug de l'exclusif des métropoles; mais celles-ci les en ont délivré par elles-mêmes, sur quelques points, comme a fait la France par l'arrêt du 30 août 1784; elles les en délivrent encore tous les jours, comme fait l'Angleterre pour les colonies qui se soumettent à elles, en les liant seulement à son commerce, sans les lier à la souveraineté. De son côté, l'Amérique du nord et d'autres états contigus, tels que le Canada, commencent à prendre la route des Antilles. Comment résisteroient-elles à tant de séductions et de facilités d'y succomber? mais ce qui achève de détruire l'exclusif, est ce qui se passe à Saint-Domingue et à la Guadeloupe. Ces deux grandes colonies sont ouvertes à qui veut y pénétrer; la métropole n'y existe plus pour elles que de nom. L'Amérique y aborde

tant qu'elle veut; la Jamaïque traite avec elles; Saint-Thomas et Sainte-Croix y commercent journellement : que devient l'exclusif? Comment le rétablir? et que deviennent les autres colonies au milieu de cette bigarrure de liberté et de contrainte? Quand la moitié des Antilles, quand les plus importantes de ces îles seront affranchies de l'exclusif, comment le maintenir dans les autres? Il faut rétablir l'uniformité entre toutes les colonies, ou s'en désister, il n'y a pas de milieu. Les métropoles cessent d'avoir directement intérêt à leurs colonies propres, du moment qu'elles y perdent l'exclusif; leur intérêt change alors, et passant de l'exclusif à la liberté, elles ont intérêt à la propager dans les autres colonies pour pouvoir s'y introduire avec elle et en partager les produits comme on a partagé ceux des leurs, par la rupture de l'exclusif qui leur étoit personnel. Mais les Européens sont trop inégalement possessionnés aux colonies pour adopter jamais de pareils réglemens d'égalité; et quand même ils y consentiroient, on peut être sûr que leurs démarches clandestines romproient leurs engagemens ouverts : l'expérience ne permet pas de les calculer autrement. Cepen-

dant cette disparité, quelqu'importante qu'elle soit, n'est encore rien en comparaison de la division qui règne aux Antilles, sur la base même de l'état colonial, sur l'esclavage : ce sont encore les métropoles qui ont porté le désordre dans cette partie. Ici, la France affranchit tout d'un coup six cent mille nègres, nombre égal à la moitié de toute la population noire des colonies, qui ne possèdent pas en totalité au-delà de douze cent mille esclaves; et, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cet acte insensé n'est pas une explosion d'humanité envers des hommes malheureux, ou bien un acte d'aveuglement réparable de sa nature, et imputable au gouvernement seul, mais il est le résultat de principes solemnellement promulgués, reçus et embrassés par les intéressés, de manière à ne devoir jamais s'effacer, et à se reproduire en tout tems. Là, c'est l'Angleterre, qui, comme si les Antilles n'étoient pas déjà assez troublées, soulève les questions qui les ont embrassées, et en poursuit l'application à ses colonies. Ailleurs, c'est le Danemark qui fixe une époque déterminée pour l'affranchissement des esclaves. Que feront les colonies plus sages et encore intactes,

au milieu de cette grande innovation? Comment s'en défendront-elles; et si elles l'essaient, quelle lutte, quels combats éternels ne se préparent-elles pas? Voilà donc l'état colonial entièrement ébranlé dans les deux bases principales, l'exclusif et l'esclavage: quel remède peut-on apporter à ce désordre? N'est-ce pas de remonter à sa source? Quelle est-elle? Ne sont-ce pas les métropoles qui, par leur division, et de domination sur une même contrée, et d'opinion sur des matières communes, fomentent dans les colonies des divisions, des troubles, et tous les désordres qui ont désolé et qui vont achever de perdre ces belles contrées? Alors, n'est-ce pas la séparation d'avec ces métropoles pertubatrices, n'est-ce pas la cessation de la division de souveraineté, et la réunion de toutes les parties en un même corps, qui sont seules capables de rendre à ces malheureux pays tout ce que les divisions mentionnées plus haut leur ont fait perdre. Oui, il faut le dire, il n'y a plus que l'indépendance, il n'y a plus que la séparation d'avec l'Europe foible et turbulente, il n'y a plus que la réunion de toutes ces îles en un seul corps d'état, qui puisse encore les

sauver pour elles-mêmes et pour l'Europe. A force d'hésitations, d'incurie, de tracasseries, de petites et mal-adroites manœuvres, l'Europe a perdu ses colonies : elle ne mérite plus de les conserver, quand même elle le pourroit ; mais elle ne le peut plus que d'une seule manière, qui est de commencer par les perdre, et de les détacher d'elle. Il n'y a plus de salut pour les colonies que hors de la dépendance mal-adroite de l'Europe, et dans le régime uniforme qu'elles se donneront à elles-mêmes, qu'elles soigneront avec la vigilance de l'intérêt personnel, avec tous les avantages de la connoissance et de l'usage des localités. Alors il y aura encore des Antilles pour l'Europe, et des Antilles mille fois plus florissantes qu'elles ne le furent sous le joug des Européens (1). Si ces îles écrasées par les compagnies et l'exclusif, administrées à l'aveugle, comme elles l'ont été presque toutes, se sont cependant élevées à un si haut degré de prospérité, quel est celui auquel elles doivent arriver, débarrassées de leurs

---

(1) *Vide* Arthur Young, tom. III, p. 173.

anciennes entraves, pouvant étendre leurs relations par-tout où leurs besoins le leur indiqueront; délivrées des guerres et des querelles de l'Europe, administrées enfin pour la première fois par un gouvernement qui n'auroit qu'à s'occuper d'elles, par un gouvernement qui ne leur feroit plus la grace de leur accorder ses momens perdus, comme on fait en Europe, mais qui lui consacreroit tout son tems? Avec la domination européenne, cessent tous ces odieux monopoles qui, dans presque toutes les colonies, saisissant les produits à leur premier développement, en étouffent le germe. Alors Cuba, Porto-Ricco, Saint-Domingue espagnol verroient disparoître leurs déserts, et tomber les haillons qui les couvrent; alors, même les autres îles, quoique beaucoup mieux partagées que celles-là, verroient leur prospérité monter à un degré bien supérieur à celui auquel, en dépit de tant d'entraves, elles ont pourtant su s'élever: mais à qui adjuger ces précieuses possessions? Comment réunir sous une même domination, des parties si différentes par les mers, par le langage et par la force; des parties entre lesquelles le cours des saisons éta-

blit de si grandes difficultés de communication ; des parties entre lesquelles la différence des sangs élève des barrières si fortes, et produit des haînes si vives ? Les Antilles sont inégalement divisées pour le sol et pour la propriété. Les Antilles sont habitées par des Européens de toutes nations et de toutes religions. Les Antilles sont peuplées et dominées aujourd'hui par les *noirs* qui y disputent aux Européens leur vie avec leur empire. Voilà le grand changement que la révolution a introduit aux colonies ; avant elle, leur arrangement étoit facile ; aujourd'hui il est impossible ; ou s'il peut arriver de quelqu'endroit, ce ne peut être que de la réunion des lumières et des forces des principaux états de l'Europe, coalisés pour le rétablissement aux colonies, d'un ordre qui les empêche de périr, et de faire périr avec elles tout ce qui les entoure.

Quatorze nouveaux états seront donc l'apanage de l'heureuse Amérique, qui dans sa vaste enceinte présente le fonds de cette création simultanée et inouie d'empires, au lieu de six qu'elle possède aujourd'hui. Après l'avoir épuisée, transportons-nous à l'extrémité

de l'Afrique, où un nouvel état nous appelle ; ce sera celui du cap de Bonne-Espérance : il est dès aujourd'hui une colonie bien florissante, malgré les entraves dont elle a été surchargée. Les établissemens épars, il est vrai, mais cependant tout formés, s'étendent déjà à plus de cent lieues dans les terres. Le chef-lieu de la colonie actuelle, destiné à devenir la capitale du nouvel empire, est déjà une ville importante : il conviendroit d'étendre cet état sur les deux côtes de l'Afrique, depuis le cap lui-même jusqu'à l'espace sur lequel tombe le vingt-deuxième degré au midi de l'équateur. Il renferme, il est vrai, l'établissement portugais du Mozambique, qui, d'après les principes adoptés sur les enclaves ou sur les écarts de souveraineté, resteroient au nouvel état qui en a besoin, tandis qu'il ne sert de rien au Portugal qui est à mille lieues de là. La position du nouvel état est la plus pacifique du monde, car il est *unique* dans un espace immense : elle est encore infiniment heureuse en formant le lien de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. Là, relâcheroit tout ce qui passe d'une de ces contrées dans l'autre ; et tout ce qu'elles produisent se rassembleroit

naturellement dans son sein, et lui procureroit avec d'innombrables jouissances, les bénéfices attachés à l'entrepôt du monde; car il n'y a pas de doute que si le cap formoit un état libre, ou seulement un port franc, il ne fût dans peu de tems l'entrepôt des quatre parties du globe. Il est étonnant que cette idée ait échappé aux Hollandais, si clairvoyans d'ailleurs en commerce, et qu'ils aient préféré d'écraser ce pays sous un régime absurde autant que barbare, plutôt que de le laisser fleurir par un moyen aussi naturel, et si profitable pour eux-mêmes.

On dira plus bas comment l'érection de cet état peut devenir un moyen de paix pour l'Europe, et la solution d'une grande difficulté sur un point qui l'intéresse toute entière. Les îles de France et de Bourbon étoient pécuniairement onéreuses à la France : on a dit pourquoi elle les conservoit. Ces motifs n'existent plus; elles lui sont donc inutiles et onéreuses tout-à-la-fois : ce qui est trop de moitié. Dans cet état, elles doivent devenir indépendantes et rester unies; mais comme elles sont, par elles-mêmes, bien peu proportionnées à ce qu'on entend par un état, il

faut déterminer qu'elles seront, avec Madagascar, adjointes au cap de Bonne-Espérance; qu'à elles seules appartiendra le droit d'y former des établissemens, d'y placer des habitans, et de travailler à le mettre au niveau des autres colonies. Cette réunion formera, par la suite, un état important.

L'Archipel des Philippines formera aussi un état résultant de la réunion de toutes ses parties et de celle des Mariannes. C'est une étendue égale à celle de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Il y auroit de l'étoffe pour trois états, s'ils étoient coupés et partagés, comme le sont ceux de l'Europe que nous venons de citer; mais leur position insulaire, leur défaut de population, la dépendance naturelle des très-petites îles envers les grandes, ôtent tout l'inconvénient de l'unité d'un seul pouvoir sur un aussi grand espace. Cent petites îles, que l'occupation d'un seul point suffit pour contenir, sont moins difficiles à retenir dans la dépendance, que trois ou quatre grandes qui ont le sentiment de leurs forces, et qu'on ne peut garder qu'avec beaucoup plus de frais et de précautions. Les Philippines, loin de rien rendre à

l'Espagne, lui coûtent annuellement 600,000 livres ; ce qui, dans trois cents ans de possession, monte à une somme exorbitante, sans compter ce que lui a coûté leur défense en tems de guerre : elles ont plus coûté à l'Espagne qu'elles ne valent intrinsèquement. Le commerce de l'Espagne ne profitoit pas davantage des Philippines, que ne le faisoit le gouvernement espagnol ; elles étoient inutiles à-la-fois à la métropole, à l'Amérique et à l'Asie, dont elles auroient dû, dans un bon systême, être l'entrepôt. Mais on n'avoit jamais songé qu'à les écraser et à les vexer par des prohibitions, portées au point de ne permettre à ces immenses contrées de communiquer avec l'Amérique que par un seul vaisseau. On ne concevra jamais ce comble d'absurdité : un seul vaisseau pour toute l'Amérique et toutes les Philippines ! elles qui auroient pu les employer par milliers. N'étoit-ce pas vouloir les étouffer et avoir conjuré leur perte ? La déraison d'une pareille conduite se faisoit cependant sentir en Espagne, et plusieurs fois on chercha à la rectifier. Nous avons rapporté les divers projets formés pour ces îles, aucun n'avoit été adopté ; seulement

dans ces derniers tems, on avoit fait l'effort de tolérer la création d'une compagnie de commerce, dont l'état est encore incertain, et dont les bénéfices le sont encore davantage. Le seul commerce direct avec les Philippines ne lui suffisoit pas; car pour atteindre un modeste dividende de 5 pour 100, elle étoit obligée de faire le commerce avec la côte de l'Amérique espagnole, et de s'approvisionner dans les marchés étrangers, d'un certain nombre d'objets que les Philippines ne lui fournissent pas. Voilà où en est en elle-même et pour l'Espagne une colonie que la nature semble s'être plû à combler de ses dons; que sa position entre l'Amérique et l'Asie, à la porte de la Chine et du Japon, destine à être l'entrepôt de ces contrées, et à jouir de tous les avantages attachés à une pareille situation. Il ne manque donc aux Philippines qu'un gouvernement particulier, et qui n'ait qu'à s'occuper d'elles. Il trouvera tout dans ces îles, comme elle trouveront tout en lui.

Il en sera de même pour les Moluques, actuellement occupées par les Européens; elles sont assez étendues pour former un seul

état. Batavia en seroit la capitale. Il ne se rencontre qu'une seule difficulté pour décider de leur sort, c'est de choisir entre l'indépendance ou la continuation de la dépendance de la Hollande. La véritable, ou même l'unique raison qui milite en faveur de la dépendance, est la force de la population indigène : elle l'emporte beaucoup sur l'européenne, et celle-ci a besoin d'être soutenue continuellement par celle de la mère-patrie. Les Hollandais ne sont pas propriétaires du sol des Moluques comme de celui de leurs autres colonies; il appartient en très-grande partie à des souverains du pays, qui sont les alliés ou les tributaires de la Compagnie. Celle-ci leur en impose moins par les Hollandais des Moluques, que par ceux de Hollande, qu'elle a toujours à sa disposition, et que ces princes voient toujours prêts à venir au secours de leurs frères d'Asie. Voilà ce qui fait la sûreté des colons contre des hommes qui ont trop de sujets de les haïr, et trop d'envie de rester les maîtres chez eux, pour ne pas profiter de l'isolement où l'indépendance placeroit les Hollandais des Moluques. Il faut songer à leur sûreté avant tout, et ne

pas exposer la colonie à périr avec eux. Il y auroit des correctifs à cet inconvénient; le premier seroit d'augmenter la population européenne, par un transport considérable d'habitans de la Hollande ou des parties adjacentes de l'Allemagne; le second, de tenir toujours dans ces colonies un corps de troupes auxiliaires à leur solde. Mais ces deux expédiens sont bien foibles en eux-mêmes; le premier, parce que le sang européen ne prospère pas aux Moluques; le second, parce que ces troupes peuvent manquer, qu'elles seroient mal composées, encore plus mal qu'elles ne le sont aujourd'hui, et que dans cet état il vaut mieux s'en passer: elles ne rendroient pas ce qu'elles coûteroient. L'état des Européens dans ces contrées, seroit donc toujours précaire; et comme une pareille incertitude est incompatible, non-seulement avec l'état colonial, mais avec tout état quelconque, peut-être seroit-il mieux de fortifier les liens entre la Hollande et les Moluques, que de les rompre? Ce n'est pas que l'indépendance ne réunît un grand nombre d'avantages bien précieux pour les Moluques. Le plus essentiel seroit de les affranchir à ja-

mais des querelles de l'Europe, où elles n'ont rien à faire, et qui ne manquent jamais de retomber sur elles. Par quelle étrange complication d'évènemens faut-il que les orages formés sur les marais de la Hollande et sur les brouillards de la Tamise, viennent fondre aux Moluques, à six mille lieues delà? Qu'ont-elles de commun avec ces contrées et avec leurs différends? Cependant il n'y a pas de guerre entre l'Angleterre et la Hollande, dans laquelle ces colonies ne soient enveloppées. Six mois après les hostilités entamées en Europe, ces îles sont à leur tour attaquées ou bloquées, et et dans tous les cas, arrêtées dans leur commerce. Conçoit-on un pareil attentat à la raison, au sens commun, soutenu cependant pendant trois siècles? Il dure encore et avec une nouvelle force; car les Moluques, qui ne sont pas encore tombées aux pouvoir des Anglais, sont bloquées par eux; et comme elles n'ont plus de commerce, elles se sont fait *corsaires*. Le passage de l'un à l'autre état est immanquable. Arrêtez le commerce; d'armateur il devient armé; le vaisseau qui ne fait plus le transport, fait la course. C'est ainsi qu'en tems de guerre la France fourmille de

corsaires créés par l'interruption du commerce. Le vaisseau, les matelots remplacent, par le corsairage, l'emploi que leur fournissoit le paisible transport des marchandises. C'est ainsi qu'on en use et qu'on en usera encore aux Moluques. Dès que la supériorité habituelle de la marine anglaise interrompra leur commerce, elles y substitueront un essaim de corsaires qui couvriront les mers d'Asie, encore plus qu'ils ne font dans cette guerre. Cette piraterie est la conséquence nécessaire de la liaison des Moluques à une métropole qui lui fait partager ses guerres. Le second motif de la séparation est la foiblesse de la métropole. La Hollande, avant ses malheurs, avoit à peine les moyens nécessaires pour contenir ses colonies. Comment y suffiroit-elle dans l'état de délabrement où elle est? Si elle ne reprend pas un rajeûnissement entier, tel que celui indiqué dans plusieurs ouvrages, elle n'est plus rien pour ses colonies, ni ses colonies pour elle ; elle ne doit songer qu'à les abandonner, plutôt que de les perdre, après de vains efforts pour les retenir.

Le troisième motif de séparation est puisé dans l'immense disproportion de la marine

hollandaise avec la marine anglaise. Celle-ci domine tellement celle-là, que la possession de ses colonies ne peut plus être que sous le bon plaisir de l'Angleterre. L'Angleterre ayant toujours eu ses principales guerres avec la France, les colonies françaises étoient toujours attaquées par elle ; c'étoit toujours par-là qu'elle débutoit ; cette occupation formoit la diversion la plus favorable pour les Hollandais. Mais comme dans ce moment il n'y a plus de colonies françaises nulle part, et encore moins aux Indes qu'ailleurs, les Anglais n'y ayant plus de rivaux du premier rang, n'appercevront-ils pas les Hollandais au second, et ne leur feront-ils pas éprouver le même sort qu'aux Français ? Il a déjà eu lieu dans cette guerre, où les Anglais les ont complètement dépouillés dans les Indes. Ce résultat est inévitable ; il découle de l'arrangement qui partage l'Inde en deux possesseurs, arrangement qui, en les faisant rivaux, les fait aussitôt ennemis. L'indépendance et la dépendance des Moluques ont donc mutuellement de grands inconvéniens ; c'est à la sagesse des intéressés à les peser et à les décider.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

La vérité sur l'empire anglais dans l'Inde, et sur le commerce anglais en général.

Enfin, le dernier et dix-septième état sera l'empire anglais dans l'Inde, mais l'ancien empire anglais accru de Ceylan, de Pondichéry, et des possessions hollandaises conquises pendant la guerre. Il seroit même à desirer qu'un arrangement général, prévenant ce que la force des choses saura bien amener avec le tems, y réunît encore le reste des petites possessions appartenant aux autres peuples (1), tels que les Suédois, les Portugais et les Danois. Ce sujet est si important, il donne

---

(1) On ne concevra jamais quel intérêt la France et toute autre puissance peut avoir à conserver quelques petits établissemens au centre de la domination anglaise dans l'Inde. Les profits sont mille fois au-dessous de la dépense, sur-tout pour la France, qui de régle, dans toutes ses guerres, se rencontre avec l'Angleterre, et commence par perdre ses colonies de l'Inde. Ce qu'elles rendent pendant dix ans de paix, ne vaut

lieu à tant de méprises et de vaines déclamations, qu'on ne peut se dispenser d'y porter la lumière, d'en développer les principes avec exactitude et en détail. C'est ce qui a donné lieu à ce chapitre, qui sera complété par des considérations sur le commerce anglais en général, autre sujet très-abondant de déclamations, d'erreurs et d'envie.

L'empire anglais s'étend sur toute la presqu'île méridionale de l'Inde, presque depuis le fleuve Indus, à l'ouest de cette presqu'île, jusqu'au cap Comorin, et à l'est depuis le

---

pas ce qu'elles coûtent pendant six mois de guerre ; encore même ces produits de la paix ne couvrent-ils pas les frais ordinaires d'établissement et de garde. Nous le répétons : l'égalité dans l'Inde ou l'abandon ! Pourquoi, d'ailleurs, la France, puissance dominante sur le continent, va-t-elle se faire dominer dans l'Inde et sur mer, et se créer des côtés foibles dans un pays et sur un élément qui ne lui appartiennent pas, au lieu de réserver toutes ses forces pour l'élément qui lui appartiendra toujours, la terre ? Ces deux principes sont fondamentaux pour la France ; ils doivent diriger toute sa politique, et sont un peu plus certains que tous les essais et les systèmes dont l'ont bercée tous les gouvernemens qui ont précédé le consulat.

Gange, jusqu'à ce même cap. Avant cette guerre, les possessions anglaises étoient entrecoupées par celles de la Hollande et de la France. Elles sont conquises et réunies à celles de l'Angleterre d'une manière qui paroît irrévocable, comme on en peut juger par le sort qu'a éprouvé Pondichéry dont les murs ont été démantelés, et les habitans français déportés. Il ne reste plus sur le continent, hors de la main de l'Angleterre, que quelques petits établissemens danois, un, ou deux comptoirs suédois, et les trois minces établissemens portugais de Diu, Goa et Daman. Avec d'aussi petites exceptions, les Anglais doivent être considérés comme entièrement maîtres de la presqu'île : ils le sont en effet, depuis la chûte de l'empire de Tippoo-Saïb. La cession du nabad d'Oude vient d'y compléter leur établissement. Jusques-là, les possessions anglaises, comme celles des autres Européens, ne pénétroient pas dans les terres, et s'arrêtoient aux côtes, parce que les premiers établissemens n'avoient eu pour but que le commerce dont elles sont le théâtre principal. Mais la destruction du royaume de Tippoo-Saïb a changé ce rapport pour les Anglais ; elle leur a donné

l'intérieur même des terres ; elle leur a ouvert une communication directe entre leurs possessions, sur les deux côtes de la presqu'île ; enfin, elle les a délivrés d'un ennemi qui, par sa position centrale entre les deux côtes, partageoit leurs possessions et les inquiétoit continuellement sur leurs derrières. Exempts de ces inquiétudes, les Anglais n'auront plus qu'à s'occuper de quelques arrondissemens et de quelques convenances locales. Ils y ont ajouté dès le commencement de la guerre avec la Hollande, l'île de Ceylan, qui, par sa position à la pointe de la presqu'île, semble demander à y être rattachée, et complète à-la-fois l'Inde et l'empire anglais dans cette contrée. Il n'y manque donc rien pour l'étendue et la solidité de leur établissement : voyons quelle en est l'utilité pour eux et pour l'Europe.

L'Inde rend 200 millions à l'Angleterre. Ainsi le porte le dernier rapport du ministre, chargé du département de ce pays. Nous l'avions évalué à ce taux, avant que ce rapport ne fût public et ne vînt garantir l'exactitude de nos calculs. Dans cet immense produit, il faut distinguer ce qui provient de la souveraineté ou du commerce ; ce qui revient en Europe, ou

reste en Asie. Les Anglais étant souverains du pays, y perçoivent les droits qui, en tout lieu, appartiennent à la souveraineté. Ils s'élèvent à 150 millions; mais les dépenses locales étant de 114 millions, il n'en reste que 36 millions à la métropole. Cette somme n'y revient pas en numéraire, mais en marchandises, parce que le commerce d'Asie ne se faisant pas par voie d'échange, il faut des capitaux pour s'y procurer les objets que l'Europe consomme. En voici la raison : l'Indien n'éprouve presqu'aucun besoin sous un ciel brûlant et sur un sol fertile; quelques bamboucs forment sa demeure; du riz fait sa nourriture; une étoffe grossière son habillement : il est vêtu du climat; il n'a le goût d'aucune jouissance; à l'exception des grands, personne ne les recherche. L'oisiveté est son bonheur; quand le besoin commande, des tissus suspendus à des palmiers lui ont bientôt fourni les moyens de le satisfaire et de retourner à son oisiveté chérie. Les élémens de cette fabrication si peu dispendieuse, existent en grande abondance dans ces riantes contrées; le coton, la soie y abondent : comment les ateliers européens, comment les artisans entassés dans des espèces de

palais, dissipateurs, inappliqués, consommant beaucoup, et vivant dans des pays très-chers; comment les métiers européens, avec tant de principes d'inégalité, supporteroient-ils la concurrence de ceux de l'Inde? Aussi les Européens sont-ils réduits à porter des métaux dans l'Inde pour les deux tiers de leurs cargaisons de retour. Il n'y a d'exemptés que les peuples qui y jouissant d'un commerce très-étendu, balancent par les fournitures avantageuses qu'ils font à certaines parties de l'Asie, l'infériorité de leur commerce avec quelques autres, ou qui y étant possessionnés comme souverains, paient les produits industriels du pays avec ses tributs même: c'est ce que font les Anglais, qui seuls, parmi tous les Européens, ont assez multiplié leurs relations et leurs importations en Asie, seuls y possèdent assez de *sujets* et de *matière imposable* pour pouvoir se passer d'y apporter des capitaux: tout le reste y trafique avec des métaux, et constitue l'Europe en perte avec l'Asie. Les Hollandais y portèrent dans un espace de quarante ans, une somme effrayante. La France, lorsqu'elle y étoit *aussi* souveraine, y envoyoit encore des métaux, quoi qu'en moins

grande quantité, parce que les tributs du pays diminuoient d'autant son exportation métallique. En partant de cette base qui est incontestable, on trouve que l'intérêt général de l'Europe se confond avec celui du peuple possessionné en Asie, de manière que s'il l'étoit assez pour solder avec les seuls tributs du pays, tout ce que l'Europe tire de l'Inde, il lui épargneroit toute la partie du numéraire qu'elle est obligée d'offrir annuellement à l'Asie, pour les objets qu'elle lui demande, et dont l'Asie n'accepte le paiement qu'en argent : alors, tout l'argent que l'Amérique envoie en Europe, y resteroit, et celle-ci ne serviroit plus de canal à l'écoulement des métaux d'Amérique vers l'Asie où ils vont se perdre et s'enfouir sans retour. Par conséquent, le peuple qui domine assez dans l'Inde pour diminuer de beaucoup l'exportation du numéraire européen en Asie, y règne au profit de l'Europe autant qu'au sien propre; son empire est plus *commun* que *particulier*, plus *Européen* qu'*Anglais*; en l'étendant, il le fait au profit de l'Europe, et chacune de ses conquêtes est une vraie conquête pour celle-ci. Voilà ce qu'il faut bien entendre pour ne pas

s'égarer dans cette question ; elle tient toute entière à la nature du commerce de l'Europe avec l'Asie, qui suffit seul pour donner aux états européens dans cette contrée une existence tout-à-fait différente de celle qu'ils ont ailleurs. Par conséquent, toutes les plaintes, toutes les clameurs dont l'Europe est inondée contre la grandeur anglaise dans l'Inde, sont des cris d'un délire aveugle, sont des clameurs *anti-européennes* : on diroit que l'Angleterre enlève à chaque état d'Europe, ce qu'elle conquiert sur ceux d'Asie, tandis qu'au contraire, chaque partie qu'elle détache de l'Asie pour se l'ajouter, elle l'ajoute par-là même à l'Europe. Aussi est-ce avec douleur que les vrais amis de l'Europe ont vu que l'Angleterre avoit dans la dépouille de Tippoo-Saib, admis quelque réserve, quelque partage en faveur des princes du pays : c'est autant de perdu pour l'Europe comme pour elle ; chaque million qu'elle a laissé entre leurs mains, est réellement soustrait à l'Europe, qui, dans son commerce avec l'Inde, sera obligée d'y suppléer par l'envoi d'une somme correspondante. Il ne falloit pas hésiter ; et puisque la fortune *de l'Europe*, autant que celle *de l'Angle-*

terre, lui avoit adjugé cette superbe dépouille, il falloit s'en désaisir en entier et l'offrir à l'Europe, plutôt qu'à l'Asie. On a fait là une grande faute, un véritable contre-sens contre l'Europe. Dans ce moment, l'Angleterre cherche à pousser ses relations vers le Mogol, Siam et la Cochinchine : ce sont de nouvelles croix qu'elle prépare à la populace politique de l'Europe, tandis qu'au contraire ce sont de nouvelles épargnes pour son numéraire qu'elle lui ménage. Nous avons déjà vu le parti que la compagnie française des Indes eût pu tirer de ces pays qui lui étoient ouverts : le premier est d'une richesse immense ; les deux autres sont d'une fertilité presque fabuleuse : espérons que les Anglais, débarrassés de contrariétés et soutenus par leurs grandes lumières dans le commerce de l'Inde, en tireront un meilleur parti, bien sûrs que leur avantage particulier sera en définitif celui de l'Europe. On sent bien d'où partent les cris que l'on entend par-tout contre cette puissance exclusive de l'Angleterre aux Indes ; ils ont deux causes ; on est fâché de la prospérité de l'Angleterre en elle-même ; on l'est de ne pas la partager. L'envie est le sentiment qui habite le plus fré-

quemment le cœur de l'homme, et rien ne l'offusque tant que le spectacle d'un bonheur qu'il ne partage pas. Il avoue même que la supériorité de l'Angleterre est due à des moyens souvent peu légitimes; j'avoue qu'elle doit être pénible : mais celle de l'Asie le seroit-elle moins? Si l'une des deux doit prospérer, ne vaut-il pas mieux pour l'Europe que ce soit l'Angleterre? Au moins lui en revient-il quelque chose; des avantages compensent cet inconvénient, au lieu que la prospérité de l'Asie est toute en perte pour l'Europe, qui ne peut que lui porter son argent, et le lui donneroit tout, sans en retirer jamais aucune partie, tandis qu'elle le repompe de mille manières des mains de l'Angleterre. Dans l'alternative inévitable des deux inconvéniens, il faut choisir le moindre, et puisqu'il faut qu'il y ait infériorité avec l'Angleterre ou avec l'Inde, il vaut mieux l'avoir *avec richesse*, à l'égard de l'Angleterre, qu'*avec pauvreté* à l'égard de l'Asie. Si la supériorité de l'Angleterre en Asie conserve l'argent d'Amérique en Europe, celle-ci, au lieu de se plaindre, doit applaudir et doit voir dans l'Angleterre le conservateur de ses ri-

chesses en général, car elle l'enrichit de tout ce qu'elle lui épargne.

Mais ce que l'Angleterre fait seule aux Indes, les autres Européens le feroient aussi, dira-t-on; et c'est leur exclusion en faveur d'une seule puissance, qui les offusque et les soulève contre l'Angleterre; et voilà précisément l'erreur.

D'abord, si l'Angleterre est, par sa nature, tellement coloniale que les autres puissances ne puisent l'être là où elle ne le permettra pas, à quoi bon ces plaintes et ces cris d'un désespoir impuissant? La puissance coloniale étant fondée sur la supériorité maritime, celle de l'Angleterre est tellement prépondérante, qu'elle est vraiment la seule puissance coloniale, la puissance exclusivement coloniale, quand elle voudra l'être. Elle choisira parmi toutes les colonies celles qui lui conviendront; elle *jardinera* les colonies européennes, sans que les métropoles de celles-ci puissent l'en empêcher ou s'en venger; car elles ne peuvent atteindre ni l'Angleterre, ni ses colonies; par conséquent, l'Angleterre est hors de leur portée; par conséquent, elle est dominante aux colonies, elle l'est en Asie comme en

Amérique, comme par-tout. C'est un malheur sans doute, mais il est inévitable : il faut, en sachant s'y soumettre, avoir le bon esprit de se tourner vers le côté qui peut renfermer des consolations; et dans le cas présent, celles de l'Europe se trouvent dans la conservation de ses capitaux que l'empire anglais lui procure, et dont elle lui est redevable.

En second lieu, il est faux que le partage de l'Inde, entre les puissances de l'Europe, eût les mêmes effets pour elle. Les Européens feroient encore aux Indes ce qu'ils ont toujours fait : se jalouser, se combattre, armer les naturels contre eux-mêmes, faire de ces contrées, uniquement destinées à *produire* et *consommer*, des champs de discorde ou de bataille. L'Inde a déjà été partagée entre les puissances européennes. L'Europe, en général, en retiroit-elle alors les mêmes avantages que lui procure la possession d'un seul ? Envoyoit-elle en Asie plus ou moins de capitaux qu'elle ne le fait aujourd'hui? Voilà le thermomètre véritable de sa situation : son inspection seule suffit pour décider la question. Sûrement on ne refusera pas à l'Angleterre de fabriquer mieux et à meilleur compte que le

reste de l'Europe, de se rapprocher plus qu'elle pour le prix et pour la qualité des fabriques de l'Inde. Le partage diminuera les exportations anglaises dans toutes les parties qu'elle n'occupera pas. De plus, l'Angleterre possède en quantité et en qualité supérieure au reste de l'Europe, un des objets principaux du commerce de l'Inde, l'étain, qui est, en Angleterre, le premier du monde. Il en est de même de ses aciers et des autres produits de son industrie. La fourniture de ces objets diminuera, et leur diminution dans l'Inde ne sera pas compensée autrement que par l'envoi des métaux. Par conséquent, l'Europe ne fera pas le commerce de l'Inde avec le même avantage *pour elle*, *même en général*, que le fait l'Angleterre. Enfin, la possession de l'Inde par un seul, évite à l'Europe les frais et le scandale des guerres auxquelles on s'y livroit. Les Européens, introduits dans ces contrées éloignées, par toutes sortes de moyens, avoient intérêt, en contenant les naturels du pays, de se respecter entr'eux, et de leur donner ainsi l'exemple des égards et de la vénération pour eux-mêmes. Ils devoient bien sentir la répugnance de ces peu-

ples à porter un joug étranger; ils devoient donc prendre tous les moyens de le rendre sacré à leurs yeux, et de leur en imposer par un accord mutuel. Si les Européens avoient eu des idées vraiment coloniales, ils auroient établi une ligne de démarcation pour ces contrées, dans lesquelles leurs guerres n'eussent jamais été portées. Au respect de leur race, les Européens devoient encore joindre la conservation de leurs secrets politiques et industriels, de leur tactique et de leurs arts militaires. C'étoit sur cet article que l'exclusif étoit bien placé, et qu'il tomboit par la nature des choses. Au lieu de cela, qu'ont-ils fait? La guerre éclate en Europe; dans six mois, l'Inde est en feu; des colonies attaquées sans être prévenues, apprennent, par la présence de l'ennemi, que l'on se bat en Europe, que les métropoles s'y déchirent; et ces attaques ont toujours le caractère de la surprise et de la perfidie, car c'est à qui y préviendra son ennemi. Un des deux partis succombe; mille fois ils ont mutuellement envahi leurs colonies. Comme ces débats doivent, par eux-mêmes, ravaler l'Européen aux yeux du naturel, auquel ces procédés sont inconnus et

odieux, quelle considération peut-il conserver pour le vainqueur et pour des dominations si variables ? De plus, les Européens ont poussé leur aveugle animosité, au point d'exciter les princes du pays contre eux-mêmes. Ils les ont mêlés dans toutes leurs querelles, dans leurs alliances; ils les ont initiés dans la politique, dans la tactique, dans toutes les connoissances meurtrières de l'Europe, en oubliant qu'outre l'intérêt particulier des Européens, ces princes avoient encore celui des naturels du pays, qui étoit d'être également ennemis de tous les étrangers établis chez eux. Que faisoient donc les Européens, en élevant ainsi à leur niveau les naturels? Ce qu'ils faisoient ! Ils formoient des vengeurs à l'Inde, ils préparoient les instrumens de leur expulsion commune, et cependant cette conduite irréfléchie dure depuis deux cents ans. Quelle étourderie, par exemple, étoit celle du cabinet de Versailles, en favorisant la formation de l'empire d'Hyder-Aly? Quelle étoit celle du directoire, en s'alliant à Tippoo-Saïb ? Quelle étoit celle de tous les deux, en les fournissant d'instructeurs pour leurs troupes, d'agens pour tous les moyens d'attaque et de défense usités en Eu-

rope ? En travaillant contre l'Angleterre, en empruntant contre elle le bras des Indiens, les deux gouvernemens faisoient-ils autre chose que de travailler contre eux-mêmes, contre l'Europe entière, que de forger les instrumens de leur propre ruine dans l'Inde ? Avoient-ils la simplicité de croire que les Indiens victorieux les épargneroient ; qu'ils triompheroient des Anglais pour leur substituer des Français, et un nouvel empire étranger à une autre domination aussi étrangère ? Ne devoient-ils pas voir, au contraire, que la proscription seroit commune à tous les Européens ; qu'elle s'étendroit aux amis comme aux ennemis ; et qu'après avoir triomphé de ceux-ci, leur premier besoin seroit de rester les maîtres chez eux ? Que les Européens en jugent par eux-mêmes ; qu'ils déplacent la scène, qu'ils la transportent en Europe, et qu'ils se demandent si, après avoir abattu une peuplade indienne établie au milieu d'eux, avec le secours d'une autre, ils ne profiteroient pas de leurs nouvelles forces et du bonheur des circonstances pour rester les maîtres chez eux, et pour en expulser tous ces étrangers, au lieu de leur céder les dépouilles

des vaincus? Eh bien! ce qui se feroit en Europe, auroit eu lieu en Asie, si les projets de la France eussent été couronnés du succès. Si quelqu'un pouvoit douter de la vérité de cette assertion, qu'il se rappelle que Tippoo-Saïb, ce fidèle allié de l'imprudente France, fit massacrer ses propres ambassadeurs pour se débarrasser de l'importunité de leur admiration pour la France. Mais dans le cas d'une expulsion générale des Européens, ou tout commerce eût cessé avec l'Inde, ce qui lui faisoit perdre le bénéfice de ce qu'elle lui fournit, ou bien le commerce eût continué avec des métaux qui devoient remplacer les tributs de la souveraineté de l'Europe sur l'Inde. C'étoit donc ou une interdiction de commerce dont la France frappoit l'Europe, ou un impôt qu'elle mettoit sur elle en faveur de l'Inde et à son désavantage propre; car il est bien certain que les Indiens, une fois délivrés des Européens, avec toutes les raisons qu'ils ont de lés repousser, auroient dû prendre toutes les mesures propres à leur interdire de nouveau l'accès d'une terre qu'ils ont occupé si long-tems malgré eux. Qui sait si le souvenir du passé et la crainte de l'avenir n'eussent

pas réduit les Européens dans l'Inde, à la même condition où ils sont à la Chine et au Japon, et à paroître en supplians aux mêmes lieux, où, depuis si long-tems, ils ne paroissent qu'en rois? La domination d'un seul dans l'Inde pare à tous ces inconvéniens; elle exclut toutes ces ligues, toutes ces intrigues avec les princes du pays; elle rend la puissance *unique* assez forte pour résister à leurs attaques; elle donne à l'Europe une sauvegarde de l'Inde, un garant assuré de sa conservation.

Cette même domination a encore l'effet de détruire le germe de toute guerre dans l'Inde, par l'impossibilité de la faire, et d'en épargner ainsi les frais à l'Europe. Quand il n'y aura plus dans l'Inde qu'un seul maître des côtes, des ports, des points fortifiés, comment et pourquoi les autres nations y feroient-elles la guerre? Quel en seroit le théâtre, les moyens et l'objet? On n'en apperçoit aucun. Par conséquent, plus le propriétaire unique sera fort et difficile à attaquer, plus la paix de l'Inde sera assurée, plus la bourse de l'Europe sera ménagée; car, n'ayant plus la possibilité de porter la guerre dans l'Inde, elle

n'en aura plus l'envie, et épargnera ainsi tout ce que la guerre lui auroit coûté.

La même domination a de plus l'avantage de mettre un terme à l'état de contrebande habituel où des peuples européens sont à l'égard des autres. Ainsi, le Danemark fait, dans l'Inde, le même métier qu'aux Antilles. Tranquebar est le Saint-Thomas de l'Inde; et les Danois, trop foibles, de toutes manières, pour lutter contre la puissance de la Compagnie anglaise, travaillent incessamment à attirer à eux, par des canaux détournés, les profits de la compagnie. C'est ainsi qu'avertie par un grand *déficit* dans son commerce, elle découvrit, il y a peu de tems, que ses bénéfices s'écouloient par le canal des Danois, qui s'entendoient avec ses employés. Cet état est anti colonial, il est anti-social, il démoralise l'homme, il met le subalterne en opposition continuelle avec son supérieur: il doit finir en Asie comme en Amérique. Le bon ordre, la bonne foi, la légitimité du gain assuré à celui qui y a droit, sont d'un plus grand poids que des intérêts individuels, et doivent l'emporter sur quelques millions de plus ou de moins, attribués à un petit peuple qui ne sert à rien aux colo-

nies, et qui n'y profite que par des voies détournées et honteuses. Les Anglais sont les conservateurs de l'Inde pour l'Europe, les Danois en sont les contrebandiers : cela seul juge le différend entr'eux.

C'est d'après ces considérations, que nous avons insisté pour que Ceylan et les autres petits établissemens européens soient adjugés à une puissance prépondérante. Ils y viendront avec le tems, on peut en être sûr; il est impossible que de petites enclaves, dont elle sentiroit continuellement l'importunité, lui échappent à la longue. Il vaut donc mieux prévenir les extrémités qui doivent les lui faire valoir, et faire de bonne grace ce qu'il faudra bien faire de force. Celui qui domine dans l'Inde doit y être exclusif; le bon ordre de ce pays le commande et la raison l'indique. Après s'être débarrassé de ses principaux ennemis, de ses véritables rivaux qui étoient les Français, il n'en épargnera pas d'infiniment plus petits, et voilà ce qu'a fait l'Angleterre. Elle a chassé les Français, qui seuls pouvoient la contrebalancer; elle a détruit, avec Tippoo-Saïb, son ennemi naturel : souffrira-t-elle auprès d'elle de petits établissemens sans consistance,

sans utilité, sans puissance réelle ni dans l'Inde, ni en Europe, uniquement occupés de troubler le repos de l'Asie? Non, elle ne le souffrira pas, et en cela elle fera bien; elle doit être à leur égard, ce que les Indiens seroient à l'égard des Européens, s'ils venoient à triompher d'eux. Toutes les déclamations dont l'Europe retentit contre la puissance anglaise dans l'Inde, sont donc des plaintes inutiles ou autant de contre-sens; car dans un cas cette puissance est inévitable, fondée sur la nature des choses, et dans un autre, elle est en Asie la sauve-garde de l'Europe. Au lieu de tant s'élever contr'elle, il faudroit au contraire se liguer pour elle, et la soutenir contre les naturels du pays, si c'étoient eux qui s'élevassent contre cette puissance. La population de l'Inde soumise à l'Angleterre, s'élève depuis la conquête des états de Tippoo, à près de vingt millions d'hommes; c'est beaucoup en soi-même, et beaucoup par rapport à l'Angleterre, qui n'en a guères que les deux tiers; mais cette population étant de *sujets*, et non pas d'esclaves indiens, et non pas de nègres, n'a pas les inconvéniens de la population noire, qui dans ce nombre seroit ingouvernable. En

effet, on ne conçoit pas par quels moyens on pourroit retenir dans le devoir vingt millions de nègres, lorsqu'on a tant de peine à en contenir douze cent mille, sur-tout lorsque cette compression seroit la tâche d'un seul état, tandis que le soin de leur soumission a été jusqu'ici celle de l'Europe entière.

L'Indien devenu sujet de l'Angleterre, est soumis comme un sujet ordinaire. L'Angleterre ne le considère, ni ne le traite en esclave, ne touche pas à ses mœurs ni à ses loix, les lui laisse, et l'en fait jouir. L'Indien n'a donc pas les mêmes sujets de se plaindre de ses maîtres, que le noir des siens. La soumission est donc moins pénible pour lui, et plus pénible pour ses maîtres; il n'a pas non plus les passions orageuses et féroces du noir, son sang ne s'allume et ne bouillonne pas comme celui de l'Africain. Rien n'est timide et doux comme l'Indien; ses passions, si on peut appeler de ce nom les foibles émotions qu'il éprouve, ses passions sont sans orage et sans durée; il n'en a qu'une qui soit décidée, c'est le repos, et celle-là, en excluant à-peu-près toutes les autres, est sûrement la moins à craindre. Enfin, la division des castes, cette barrière insur-

montable que le tems et l'usage ont rendu sacrée pour l'Indien, est encore une nouvelle garantie pour son maître, en rendant tout accord, toute coalition impossible entre les différentes classes d'habitans. Les dernières n'osent lever les yeux sur les premières ; celles-ci mettent leur bonheur à n'avoir rien de commun avec les inférieures, à maintenir leur ligne de démarcation avec elles. Ce soin descend dans tous les degrés de la hiérarchie des classes ; elle s'opposera éternellement à leur réünion, et n'exposera jamais leurs maîtres communs qu'à des attaques partielles, dont la séparation des diverses classes leur donnera les moyens de triompher aisément. L'empire anglais dans l'Inde n'a donc pas, du côté de la population, les inconvéniens qui affectent du même côté les autres états coloniaux, qui affectent l'Angleterre elle-même dans ses colonies d'Amérique ; elle est donc mieux affermie qu'eux, mieux qu'elle-même dans d'autres contrées, et son empire est plus solide au Bengale qu'à la Jamaïque. Ce sont vraisemblablement ces apparences de solidité d'une part, et d'instabilité de l'autre, qui ont fait conjecturer que l'Angleterre songeoit sé-

rieusement à abandonner les Antilles, et à se concentrer dans l'Inde. En cela, elle ne feroit qu'une chose très-sage; elle préviendroit la perte de ses colonies, qui est inévitable. On a cru remarquer une indication de ce dessein dans la nouvelle espèce de cargaison des vaisseaux de l'Inde, qui, rapportant en Europe des sucres du Bengale au même prix et de la même qualité que ceux de Saint-Domingue, peuvent être destinés à remplacer ceux-ci. Mais cette induction est démontrée fautive, par la considération bien simple que le sucre est une marchandise de trop grand encombrement pour pouvoir être transporté *seul* d'Asie, sans des frais qui en élèveroit trop le prix : qu'il arrive maintenant en lest, sur des vaisseaux, dont les marchandises très-précieuses, sous un petit volume, font la cargaison principale, et paient les frais de voyage; que le commerce de l'Inde n'employant pas cent vaisseaux, ce nombre seroit infiniment au-dessous de celui qu'exigeroit le transport du sucre que le Bengale peut produire, et dont l'Europe a besoin; qu'il n'en est pas de l'Asie comme de l'Amérique, où quelques jours de trajet font aborder les vaisseaux en

toute saison, tandis que le trajet de l'Inde prend plusieurs mois, doit se régler sur les saisons, et ne permet les retours qu'à des époques très-éloignées des départs, de manière que ce qui se fait d'un côté à très-bon compte, ne peut avoir lieu de l'autre qu'avec de très-grand frais. L'Angleterre peut bien se ménager le Bengale comme une ressource, contre un évènement qu'elle peut et doit prévoir, contre un évènement qu'elle contribue autant que les autres à amener, à la bonne heure; mais que ce soit son intention directe et un dessein prémédité, voilà ce qu'on ne peut prouver par aucun fait plausible, par aucune induction raisonnable.

La prospérité du commerce et la supériorité de l'industrie des Anglais, affligent avec raison la plupart des Européens, et sur-tout les deux espèces les plus remuantes de la société, les politiques et les négocians. Les plaintes retentissent de toutes parts, contre cette supériorité; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'au milieu de leurs plaintes, la plupart de ces mêmes politiques et négocians sont couverts de produits de cette industrie, n'aiment, ne recherchent qu'elle, et que

la seconde classe s'en étaie tant qu'elle peut dans son commerce. Cependant, les plus simples considérations devroient bien servir de calmans à tous ſes Européens. Qu'est-ce, en effet, que le commerce, et qu'est-ce qui y donne la supériorité ? Est-ce autre chose qu'industrie et capitaux ? Le peuple qui peut faire le plus d'avances, et qui travaille soit à meilleur marché, soit le plus au goût du consommateur, n'est-il pas le peuple préféré, le peuple prévalant dans tous les marchés ? Il ne faut donc qu'examiner, si le négociant anglais peut consacrer à son commerce de plus grands fonds que le négociant étranger, et s'il travaille mieux que lui pour le prix que pour le goût. S'il réunit ces qualités, il est son supérieur de droit, et crier contre lui, c'est crier contre la nature des choses, contre celle du commerce. *Crier*, ne rémédie *à rien*, il vaut mieux travailler pour *égaler*, ou pour *surpasser*. Jusques-là, il faut s'épargner les déclamations superflues, et savoir souffrir ce qu'on ne peut empêcher. C'est ce qui rend si ridicule les espérances décevantes que l'Europe, et sur-tout l'Allemagne ne cessent de former sur l'avenir. On diroit que cet

avenir aura le pouvoir magique d'abattre tout d'un coup les fabriques anglaises, et de faire sortir du sein de la terre germanique, des milliers d'ateliers qui les remplaceront. L'avenir, à moins qu'on ne l'attende que dans le lointain, n'aura pas la faculté de détruire l'industrie de l'artisan anglais, de fondre les capitaux du négociant, de brûler ses vaisseaux qui couvrent les mers; elle transportera donc tous ses attributs sur le continent, et par cette émigration, elle se substituera à-la-fois aux capitaux et à l'industrie de l'Angleterre? Il faut tout cela pour que la prophétie s'accomplisse ; car, si le négociant anglais continue d'être industrieux et riche ; si le négociant étranger continue d'être peu habile et peu fortuné, quel changement s'opérera-t-il dans sa position à l'égard de l'Angleterre ? qu'y gagnera-t-il ? qu'y perdra-t-elle ? La fortune et l'éducation du négociant anglais, ont été faites avant la sienne; il faut qu'il en fasse autant à son tour, s'il veut l'égaler; jusques-là il sera toujours à sa suite. Ce n'est donc ni la guerre, ni la paix qui constitue la supériorité du commerce anglais et l'infériorité de celui de l'étranger, ce sont les

élémens même du commerce, l'industrie et les capitaux; et parconséquent, s'élever contre des effets nécessaires, ou y chercher des remèdes qui n'y ont aucun rapport, c'est s'élever contre la nature des choses, c'est se perdre dans de grandes et dangereuses illusions. Malheureusement c'est le penchant naturel de l'homme; et comme si les passions n'avoient d'autre emploi que de déranger son point d'optique, sa vue prend presque toujours l'accessoire pour le principal, et l'effet pour la cause.

Quelque favorable que cette discussion puisse être à l'Angleterre, que pourtant on se garde bien de croire qu'elle soit dictée par aucun esprit d'intérêt ou de parti. On n'est pas digne d'écrire quand on le fait sous des couleurs personnelles et exclusives, sous une autre inspiration que celle de la vérité et de la plus stricte impartialité. Les écrivains ne sont pas des *gens de livrée;* et s'il pouvoit être permis d'en porter *une*, ce ne seroit jamais que celle de son pays; encore cette obligation n'impose pas celle de partager ses erreurs ou de les dissimuler. En pareille matière, ce n'est pas de lui plaire dont il s'agit, mais de

la servir. L'Angleterre n'a été que le *nominatif accidentel* de tout cet article ; elle ne nous est connue par aucune affection particulière, *nec amicitiâ, nec odio cognita.* Tout peuple qui auroit occupé la même place dans l'Inde et dans le commerce, eût aussi occupé la même dans cet article. La sévérité avec laquelle nous avons relevé les écarts de sa conduite aux colonies, doit servir de garantie aux éloges que nous lui donnons ailleurs : le droit de blâmer assure celui de louer. Ce n'est ni comme Anglais, ni comme Français que nous écrivons, c'est en Européen, parce qu'il s'agit d'un objet qui intéresse tout le monde. Nous avons la confiance d'avoir semé notre ouvrage d'assez de preuves du double caractère d'européen et d'impartial, pour n'avoir pas à redouter l'inculpation contraire. Nous rejettons loin de nous le titre de cosmopolite, dont on s'est paré avec tant d'affectation dans ce dernier tems, ce titre dont le moindre tort est d'être vuide de sens. A force d'être de tous les pays, on finit par n'être d'aucun, et un pareil détachement ne sera jamais dans notre caractère. *On est toujours de son pays, quel qu'il soit et quoi qu'on en*

dise; on appartient ensuite à la division générale à laquelle il tient lui-même : les affections suivent cette gradation, et ne s'égarent pas sur la généralité des objets. En repoussant donc le titre de cosmopolite comme une absurdité et une abjuration de parti, nous tiendrons à celui d'Européen; et continuant d'écrire en cette qualité, nous tâcherons de répondre à ce titre par de nouveaux développemens assortis aux vrais intérêts de l'Europe, sans *acception d'état ni de pays.*

CHAPITRE VINGTIÈME.

Avantages, pertes et dédommagemens dans le plan général.

La séparation simultanée de toutes les colonies, leur partage en états libres et indépendans, l'érection de tant d'empires nouveaux, l'apparition sur la scène du monde de tant de peuples qui y étoient inconnus, tout cet ensemble de nouveautés formeroit sûrement de la séparation des colonies l'époque la plus grande et la plus importante de l'histoire;

elle compléteroit la découverte du nouveau monde qui est restée ébauchée, en restant dans une organisation informe. Cette seconde et dernière révolution l'emporteroit de beaucoup sur la première, celle de leur découverte; elle changeroit la face du monde, mais elle la changeroit d'une manière pacifique seulement; elle lui donneroit un air plus calme et plus riant. Les avantages de cette grande innovation, tant pour les colonies que pour l'Europe en général, sont inappréciables; mais ils seroient peut-être cause de regrets pour les propriétaires riches en colonies, qui, perdant tout-à-coup d'immenses possessions, pourroient croire avoir le droit de se plaindre et de s'affliger du bonheur général qui seroit à trop haut prix pour eux. C'est à ces craintes qu'il faut répondre. Il faut qu'aucune larme ne se mêle à l'allégresse générale; il faut que les accens de satisfaction et de joie que ce grand évènement exciteroit d'un bout du monde à l'autre, ne soient troublés par aucun cri douloureux. Les peuples qui, au premier aspect, croiront perdre à cet arrangement, reviendront de leurs craintes par une connoissance plus approfondie de leur situation et de leurs

véritables intérêts. Ils se calmeront en s'éclairant, ils appercevront des dédommagemens faciles, là où ils n'entrevoient encore que des objets de regrets. La division de ce chapitre est donc commandée par la nature du sujet. Il faut démontrer, dans la première partie, les avantages que les colonies, en général, retireront du plan d'affranchissement simultanée ; dans la seconde, les avantages que l'Europe en retirera aussi ; dans la troisième, les dédommagemens dont les puissances dépouillées sont susceptibles.

Avantages du plan pour les colonies.

Si la liberté est le principe de tout bien dans un état ; si les gênes ont constamment produit les effets les plus désastreux aux colonies, si elles n'ont commencé à fleurir qu'avec le retour de la liberté, comment douter que cette liberté, dans toute son étendue, ne fût pour elle du plus grand prix ? La liberté des colonies, même les plus libres, n'est pas encore la vraie liberté, c'est la diminution de l'esclavage ; mais ce n'est pas la liberté dans son sens naturel, dans sa véritable acception.

On les dit libres par comparaison avec leur ancien état : ainsi, des colonies livrées auparavant à des compagnies, ont maintenant la liberté de commerce avec la métropole, et sont pour cela appelées et réputées libres. Mais delà à la vraie liberté, quelle distance ? Ont-elles leurs loix propres, leur administration personnelle, leur commerce ouvert à tout le monde ? Sont-elles sujettes aux loix d'autrui, à une administration étrangère, à des querelles étrangères ? Elles ne sont donc pas libres, et ce seroit leur insulter, ainsi qu'à la raison, de les considérer comme telles dans leur état actuel. Cependant, le seul allègement de leurs chaînes, quelques adoucissemens à leur sort, ont suffi pour faire fleurir les unes, pour améliorer les autres. L'Amérique rend le double en métaux et en productions, au bout de dix ans d'une liberté de commerce, même mal modifiée. Saint-Domingue, libre en 1722, est déjà, en 1745, le *roi* des colonies ; il en est de même par-tout où on a soulevé leurs chaînes ; par-tout elles se sont ravivées et ont changé de face. Que sera-ce donc quant à cette ébauche, à cette ombre de liberté, en succédera la plénitude

et la réalité? Ce sera comme en Amérique; dont la population et le commerce ont doublé dans moins de vingt ans. Ce prodigieux accroissement résulte des avantages suivans:

1°. D'une administration propre, et par conséquent éclairée sur ses besoins, d'une administration fixe, au lieu d'administrations versatiles et sans bases, comme doivent être toutes celles qui opèrent de loin, sous l'inspection d'administrateurs passagers, et sans attachement pour le sujet commis à leurs soins. Le changement, à cet égard, seroit la source de bienfaits incalculables; ou si l'on peut les apprécier, c'est par la somme des maux qu'a produit son absence. Son heureuse influence s'étendroit à tout, gouvernement, police, instruction, mœurs, arts, commerce, culture, tout se ressentiroit de la présence bienfesante d'une administration locale. Quelles contrées y prêtent davantage que les colonies, par la fécondité de leur sol, par la variété de leurs productions, par l'heureuse disposition de toutes leurs parties? Quand il existera au milieu d'elles un mobile actif, appliqué à développer ces germes féconds, avec quelle force ne pousseront-ils pas, et ne répon-

dront-ils pas aux soins qu'on leur donnera?

2°. De la liberté du commerce. La révolution des colonies la leur donnera avec l'univers entier. Qu'on en calcule, si l'on peut, les effets pour elles. Si, restreintes à celui de leurs métropoles, elles ont cependant trouvé le moyen de prospérer, que ne feront-elles pas quand elles auront la liberté de demander tous leurs besoins à tous les points du globe, de s'attacher à ceux où elles les trouveront à leur avantage, comme de leur porter en échange les produits de leur crû qui peuvent leur convenir? Quelle richesse nouvelle ne résultera pas pour elles de ce redoublement d'activité et de consommation au-dehors et au-dedans? Quel encouragement pour multiplier des produits qui ne seroient plus, comme autrefois, renfermés dans un seul canal et bornés à un seul débouché, mais qui auroient dorénavant le globe entier pour débouché et pour entrepôt, qui se distribueroient sans entraves sur toute sa surface? Combien de productions que les gênes de leur situation ont fait méconnoître ou laissé perdre? Combien qui, languissant sans vertu, parce qu'elles sont sans prix, acquerroient de

la valeur, et ajouteroient aux jouissances du monde entier ? La liberté du commerce, généralisée dans toutes les colonies, en élèveroit les produits, ainsi que ceux de l'Europe, à un point qu'on ne peut calculer, parce que chacune, en devenant plus productive, augmenteroit aussi en consommation, comme il arrive toujours par l'effet naturel de la richesse, qui est d'élever graduellement la consommation à sa hauteur ; car généralement on ne devient riche que pour pouvoir consommer davantage.

3°. De l'affranchissement des querelles de l'Europe. Elles ont été, elles sont encore le fléau des colonies qui n'y ont aucun intérêt, qui en ont *un tout contraire*, qui destinées uniquement à produire et à consommer, ne peuvent jamais participer à des débats dont le premier effet porte tout de suite sur les productions et sur les consommations. Les guerres d'Europe ont en effet ce double inconvénient pour les colonies. Dès que la guerre éclate entre les métropoles, les colonies en deviennent le théâtre ; les productions s'arrêtent devant le corsairage et ses mille vaisseaux qui couvrent les mers ; elles ne peuvent plus ex-

porter, on ne peut plus importer chez elles. Leur perte arrive de deux côtés à-la-fois, pour une cause où elles n'ont pas l'ombre d'intérêt. A cet égard, le sort des colonies a été vraiment déplorable et cruel. Elles existent pour l'Europe, à-peu-près depuis trois cents ans; elles en ont passé les deux tiers à voir leurs féroces propriétaires s'expulser, s'exterminer mutuellement sur leurs ruines sanglantes. Elles ont passé le reste de ce tems, depuis que la guerre a admis d'autres procédés, à être conquises tour-à-tour, à changer de maîtres, mais toujours à être dérangées dans le cours de leurs opérations, pendant tout celui de la guerre. Tout cela finit avec la dépendance de l'Europe. Si l'Amérique n'étoit pas englobée dans la guerre de la rèvolution, si elle n'étoit pas liée à son sort, les Antilles, le continent espagnol seroient-ils dans la détresse et dans l'oubli de la part de l'Europe qui ne peut plus communiquer avec elles? Saint-Domingue seroit-il ravagé, incendié et incendiaire, toujours à la veille d'être son propre brûlot et celui de ses voisins? Dans l'état de séparation, ces colonies n'appartiendroient-elles pas plus réellement à l'Europe, qu'elles ne le font dans leur état de

dépendance actuelle, qui, la majeure partie du tems, n'a rien de réel, et gît toute en apparence? L'affranchissement des querelles de l'Europe provenant de la séparation, produira tous ces avantages; ils sont communs aux colonies et aux métropoles; ils sont un grand motif d'effectuer cette séparation.

Nous bornerons cette énumération à ces trois effets principaux. Il s'en présente mille autres; ceux-ci les renferment, les produisent tous, et suffisent a l'exposition du sujet; mais ce que nous ne tairons pas de même, c'est le caractère inoffensif par nature, et, pour ainsi dire, innocent des nouveaux états. Il résulte de la bonté de leurs barrières, de leur force et de leur foiblesse réunies. En effet, ces états sont tellement bornés, tellement purgés de ces *enclaves* litigieuses, de ces *convenances*, objets éternels de jalousie dans les états d'Europe, tous formés au hasard, qu'il ne peut exister chez les premiers aucun sujet de *querelles entre voisins*. Chaque état possède en étendue, en convenances locales, en sûreté de frontières, tout ce qu'il peut desirer. C'est ce qui fait les sujets les plus ordinaires de contestation entre les états. Ils sont tous écartés

dans le plan actuel. Les trop grands états, foibles en eux-mêmes, sont trop forts pour les petits ; ils les vexent, ils les effraient ; les petits les jalousent et les tracassent : c'est la maladie habituelle des états de l'Europe, taillés tous sur des proportions fortuites ; mais ce ne sera pas celle des états coloniaux, parce que chacun est fort en lui-même, parce que chacun est à-peu-près inattaquable chez lui, parce que chacun possède tellement ce qui est à sa convenance, qu'il n'a rien à envier à autrui. La force de ces états est leur sauve-garde mutuelle, et le gage réciproque de leur bonne harmonie. Chacun est borné de manière à former, pour ainsi dire, une île ; il est inattaquable chez lui, couvert tant par la mer que par des fleuves qui eux-mêmes sont des mers, par d'immenses chaînes de montagnes : comment pourroit-on les attaquer chez eux ? Mais chacun jouissant en particulier de ces avantages communs, étant couvert de son côté par les mêmes défenses, il en résulte pour tous une impossibilité absolue de se nuire, et par conséquent une nécessité de bien vivre ensemble. Comment l'Europe ou l'Amérique attaqueroient-elles l'état du cap de Bonne Espérance ? Comment et pourquoi le

continent américain attaqueroit-il les Antilles ou les Philipines ? le continent étant divisé en plusieurs états, l'agresseur n'a-t-il pas tout de suite pour ennemis, tous les intéressés à la propriété de ces états attaqués ou menaçés? Ne s'établit-il pas tout de suite une balance entre tous ces états, un équilibre fondé sur la nécessité pour tous de leur conservation respective? Une pareille balance résultant de la force des choses, a bien d'autres garanties que celle des alliances, des traités et de toutes les spéculations de la politique, sujettes à tant de vicissitudes et d'oscillations; l'une dépend des hommes, et l'autre des choses; et c'est parce que l'expérience apprend combien il faut se défier de tout ce en quoi il entre de *l'homme*, qu'il faut bien se garder de faire porter ses bases *sur eux*, qui sont fragiles et trompeurs de leur nature; mais qu'il faut, au contraire, les établir sur les choses mêmes, qui ne sont, *elles*, ni mensongères, ni fragiles. La force des nouveaux états répond donc d'eux et pour eux; leur foiblesse n'en répond pas moins; car ces états auront long-tems à faire chez eux, avant de s'ingérer chez les autres. Les élémens de tout existent dans leur

sein ; mais il faut classer, ordonner, activer ces élémens, toutes choses qui ne sont pas l'affaire d'un jour. Pour l'Europe, ces états n'ont aucun moyen de lui nuire, ni de l'atteindre. L'Europe, au contraire, en raison de son développement, complété depuis longtems, en a plusieurs de leur nuire, quoiqu'elle n'ait aucun intérêt de les conquérir. Où se rencontreroient-ils, où se combattroient-ils ? L'Amérique ne se formeroit-elle pas sur-le-champ en corps fédératif contre l'état européen, qui annonceroit des plans ou des projets d'invasion sur quelqu'un de ses co-états. De leur côté, les nouveaux états sont dans l'impuissance absolue de *mordre* sur l'Europe ; leur rôle commun se borneroit donc à celui que l'Amérique soutient aujourd'hui avec tant de dignité, celui d'une neutralité absolue, armée, et d'un respect égal pour les droits d'autrui et pour les siens propres.

Si les colonies trouvent dans leur séparation avec l'Europe, les avantages qu'on vient d'exposer, l'Europe, de son côté, n'y gagne pas moins, sous les apparences d'une grande perte, apparences trompeuses s'il en fut jamais. Plus cette proposition paroît paradoxale,

plus elle s'éloigne de la ligne des idées reçues généralement, plus elle a besoin de développement et de preuves ; les voici :

Il faut d'abord distinguer ce qui appartient au corps de l'Europe, à l'ensemble de ce que l'on appeloit la république européenne, d'avec ce qui appartient à chaque membre en particulier. La majeure partie de l'association européenne n'a pas de colonies ; elle en acquiert, ou plutôt elle les acquiert toutes dans cet arrangement. L'ensemble des colonies appartient à quelques puissances ; celles-ci les perdent, et avec elles semblent perdre beaucoup; la masse gagne donc, dans le tems que les parties perdent : cela est incontestable. Voyons d'abord quelle est la nature et la somme des avantages de la masse, nous rechercherons ensuite la perte des parties, et nous dirons enfin quelle espèce de dédommagement leur est applicable.

La masse de l'Europe formée, tant des puissances coloniales que de celles qui ne le sont pas, gagne à l'affranchissement des colonies, les unes les frais ordinaires de la garde de ces colonies et les frais extraordinaires de leur défense en tems de guerre. Elles y gagnent

la perte qu'elles faisoient pendant la guerre sur le commerce des colonies, dont la guerre ralentissoit et renchérissoit les produits, dont la guerre élevoit les assurances en multipliant les dangers et les chances de la navigation. Cette perte étoit commune à toutes les puissances coloniales ou non-coloniales, seulement elle étoit plus sensible pour les premières, à mesure qu'elles étoient plus richement possessionnées aux colonies. Ce premier article est incontestable, le second ne l'est pas moins. La séparation des colonies débarrassant l'Europe du soin de leur garde, la débarrasse des dépenses qu'elle faisoit pour elles, soit en paix, soit en guerre. En paix, le produit de quelques colonies ne suffisoit pas aux frais de leur établissement. Ici, il faut distinguer deux produits, celui qui appartenoit à la métropole, en qualité de souverain, et celui qui appartenoit au particulier. Les métropoles n'entroient pas en partage avec celui-ci; il pouvoit arriver, il arrivoit de fait que des colonies, d'ailleurs très-florissantes en elles-mêmes, très-lucratives pour les propriétaires, ne rendoient pas assez au gouvernement pour couvrir les frais de leur établissement. Ainsi l'opulent

Saint-Domingue et les colonies françaises ne suffisoient pas *par l'impôt seul*, par le *produit de la souveraineté*, aux frais de leur *entretien ordinaire* : il falloit y faire passer des capitaux d'Europe. Ainsi les Philippines coûtoient 600,000 livres à l'Espagne, et Saint-Domingue espagnol un million. Une partie des Moluques ne se soutient que par les versemens qu'elles reçoivent des autres. Sous ce rapport, l'Europe gagnera tout ce que les colonies lui coûtoient d'excédent sur leurs produits. Cet excédent provient en partie, il est vrai, des fonds même que les colonies versent dans les états, par le commerce, par les fortunes particulières situées aux colonies et consommées dans les métropoles, tous objets dont le gouvernement profite à son tour, et qu'il atteint par l'impôt et par les consommations. Mais comme la séparation des colonies n'en est pas la destruction, comme leur commerce et les fortunes particulières ne souffriront pas du changement de souveraineté, mais qu'au contraire elles y gagneront, les produits qui parvenoient à l'état continueront par là-même, tandis que les autres dépenses cesseront. Les états d'Europe, en général, ne

perdront donc rien d'un côté, et gagneront de l'autre.

L'application de ce principe, au tems de guerre, est encore bien plus sensible; il n'y en a pas qui ne coûte à l'Europe des sommes immenses; une partie de la dette des états européens provient de cette source. La guerre d'Amérique a coûté un milliard 200 millions à la France, deux milliards à l'Angleterre. Si on additionnoit toutes les sommes que les colonies ont coûté à l'Europe, on trouveroit que si elles lui ont beaucoup rendu, elles lui ont aussi coûté bien cher, et qu'elle a bien acheté les avantages qu'elle en a retirés. Car il faut encore distinguer ici, entre ce que l'état et les particuliers retirent des colonies. La métropole, en qualité de souverain, n'atteint les colonies que par l'impôt, de quelque nature qu'il soit, dans la colonie même, ou dans le transport et l'introduction de ses denrées. Le produit territorial appartient à des particuliers distincts de l'état; le versement de leur fortune dans le sein de l'état lui est profitable sans contredit; mais il n'est pas *sa chose*, il n'en dispose pas, il n'y participe qu'en très-petite portion, et l'effet le plus ordinaire de la

présence des produits des colonies au milieu d'elle, est de fournir des bases à son crédit, soit en dispensant l'état de les demander aux autres nations coloniales, soit en se mettant à portée de trouver chez lui des capitaux. C'est sous ce double rapport que l'on peut se représenter les produits des colonies à l'égard des métropoles. Ainsi, quand on dit que Saint-Domingue valoit 20 millions à la France, que l'Inde en vaut aussi 200 à l'Angleterre, que la Jamaïque lui en rend 100, on n'entend pas par-là, que ces colonies rendent ces sommes au souverain, mais seulement qu'elles envoient annuellement cette valeur en produits de leur crû; valeur qui représente, soit les fortunes des particuliers, soit les échanges de la métropole dans ses colonies. De même, quand on dit que Saint-Domingue donne à la France la balance du commerce, et par elle, celle de l'Europe, on ne peut vouloir dire que Saint-Domingue verse, dans les coffres de l'état, la somme qui remplit cet objet, mais seulement qu'il fournit une quantité de valeurs assez grande pour la consommation de la France, et pour lui faire trouver dans l'excédent de ses denrées vendues au-dehors,

le solde des fournitures faites par l'étranger, et une somme de numéraire qui reste dans l'état après tous ces paiemens, après tous ces apuremens de compte. Voilà la seule manière raisonnable de fixer le sens des mots par lesquels on peint ordinairement l'utilité des colonies pour les métropoles. Mais dans le systême de la séparation, ces avantages subsisteront d'abord pour la masse de l'Europe qui continuera ses relations avec les colonies ; ensuite pour les métropoles assez industrieuses pour se faire préférer dans les marchés des colonies ; enfin pour celles qui, sans avoir ce degré supérieur d'industrie, en ont cependant un très-grand, et des productions territoriales qu'elles seules peuvent fournir. Le bénéfice de chaque métropole venoit de l'exclusif ; il est de deux espèces, des loix, ou de l'industrie. La séparation détruit l'exclusif *légal*, mais elle laisse subsister *l'industriel*. C'est le seul qui puisse exister. Toute métropole qui aura de l'industrie, de grands capitaux, ou beaucoup de productions, conservera donc l'exclusif, non par les loix écrites, mais par celles bien plus profondément gravées dans le cœur de l'homme, celles de l'in-

térêt et du sentiment de ses convenances. C'est encore ainsi qu'en parlant des immenses dépenses du gouvernement anglais, on entend vulgairement attribuer au commerce les efforts vraiment gigantesques de l'Angleterre. *Le commerce paiera tout, vous dit-on*, comme si c'étoit le gouvernement en personne qui commerçât; tandis que s'il est vrai que le commerce paie tout, il ne le fait pas directement, car il ne pourroit fournir les sommes prodigieuses que l'Angleterre dépense; mais il paie tout en ce sens, qu'il introduit dans l'état assez de capitaux et de prospérité pour lui donner des bases de crédit correspondant à ses dépenses. Il en est de même de tous les autres états à colonies; ils ne les exploitent pas directement, mais ils trouvent dans l'exploitation dirigée par des mains étrangères et pour un compte étranger, des moyens de crédit qui les mettent dans le cas de solder leurs dépenses. Ces avantages tout importans qu'ils sont en eux-mêmes, coûtent cependant bien cher aux métropoles; car pour s'assurer des colonies, il faut les acheter par de grands sacrifices d'argent; ainsi, si par les différentes guerres que la France a

soutenues pour ses colonies, elles lui ont coûté plus de deux milliards, ce qui est incontestable, cette puissance en avoit bien acheté la jouissance; car, la position des métropoles est différente de celle des particuliers qui n'ont pas à supporter les dépenses des colonies, et pour lesquelles elles sont *tout profit*. Voilà les distinctions qu'il faut bien concevoir. Par conséquent, en se séparant d'elles, les métropoles se sépareront des dépenses qu'elles leur occasionnoient, sans, pour cela, se séparer de leurs profits; car les colonies, en se séparant, ne cesseront pas de consommer, et les particuliers possessionnés aux colonies, ne fuiront pas pour cela des métropoles. Encore, en les fuyant, emporteroient-ils avec eux le goût de leurs jouissances, et continueroient-ils de les payer, de loin, comme de près, seule chose qui importe à la métropole.

Il faut observer que les guerres des colonies ont le double inconvénient d'être toujours les plus chères et les moins décisives. Sur cent expéditions coloniales, à combien la contrariété des élémens et du climat ont-elles permis de réussir? Comment calculer et disposer avec précision les élémens des succès à de si

grandes distances, à travers tant de hasards? Ces mêmes expéditions sont la source de la plus grande déperdition en hommes et en argent. Les armemens, les transports, les pertes, les remplacemens, rendent ces expéditions ruineuses en argent, et le climat les rend meurtrières pour les hommes.

L'Europe, en se séparant des colonies, gagnera toutes ces pertes, et cet article est immense.

L'Europe gagnera de plus d'être débarrassée des détails de leur gouvernement, de leurs mécontentemens, de leurs plaintes, de leurs continuelles prétentions, objets de mille sollicitudes pour les métropoles.

L'Europe gagnera sur-tout de n'avoir plus à se mêler des deux questions de l'esclavage et de l'exclusif, ces deux points fondamentaux de tout l'état colonial. La manière dont elle les a entamées, ne doit pas lui en faire regretter la décision, plus qu'aux colonies elles-mêmes. Après avoir eu à se reprocher de les avoir soulevées, ébranlées avec ces deux léviers, peut-être sera-t-elle bien aise de s'arrêter là, et de ne pas pousser jusqu'au bout une épreuve qui surpasse ses forces.

Tous ces avantages, quoique certains, ne

sont cependant que négatifs; ce sont plutôt des fins de dommage, que des acquisitions d'avantages; quant à ceux-ci, ils se rencontrent aussi dans l'œuvre proposée. En voici la preuve :

On a établi plus haut, que les colonies débarrassées du joug de l'Europe, en deviendroient plus florissantes. L'administration personnelle, la liberté du commerce, la cession de toute querelle étrangère seront la source de cette prospérité. Mais les colonies, en prospérant, n'éprouveront-elles pas plus de besoins? une plus grande population ne consommera-t-elle pas davantage? une plus grande richesse n'accroîtra-t-elle pas les besoins et les moyens d'y satisfaire? Les fournisseurs-nés des colonies auront donc davantage à leur livrer et à en recevoir? Et où sont, où peuvent être ces fournisseurs, sinon en Europe; car si, pour les productions du sol, l'Europe ne peut pas remplacer les colonies, celles-ci, pour l'industrie, ne peuvent remplacer l'Europe ? Il y a égale difficulté de part et d'autre ; l'industrie ne s'étend qu'aux états peuplés; elle s'alimente de l'excédent de la culture et de la navigation; elle demande du tems pour l'instruction des artistes, pour la diffusion des arts. L'industrie vient dans les états

comme le chapiteau dans l'édifice ; on le place quand il est achevé : il en est de même de l'industrie. L'état se forme, s'organise, se pourvoit peu-à-peu du nécessaire, et ne s'élève à l'industrie que lorsque les besoins principaux sont à-peu-près remplis. Or, les états coloniaux ne font que de naître ; ils ont à parcourir tous les degrés de l'accroissement, et cette gradation nécessaire assure pour long-tems à l'Europe le bénéfice de leur fourniture. Elle a donc intérêt à leur prospérité, elle-même prospérera avec eux, par eux, et dans le même degré qu'eux. Qu'on en juge par ce qui s'est passé en Amérique. Cet exemple répond à tout. La séparation devoit porter le coup mortel à l'Angleterre, ainsi le vouloit le grand Chatam, ainsi le pronostiquoient les plus grands génies de l'Angleterre et du continent ; c'est précisément le contraire qui est arrivé. L'Amérique a prospéré, l'Angleterre a prospéré avec elle, par elle, et dans la même proportion qu'elle. L'Amérique libre a plus demandé à l'Angleterre que l'Amérique dépendante. L'Amérique lui a plus porté, depuis sa liberté, que pendant son exclusif. L'Amérique est aujourd'hui un des principaux débouchés de l'Angleterre.

Dernièrement encore, on a entendu les fabricans en laine, déclarer au parlement qu'ils ne pouvoient suffire aux demandes de l'Amérique, et que leurs expéditions pour cette contrée, n'étoient bornées que par le défaut des matières premières: heureuse épreuve, qui confondant les antiques et jalouses maximes du commerce exclusif, a révélé le vrai secret du commerce, et l'a reporté à la liberté, son attribut ineffaçable, qu'on avoit si mal à-propos attaché à son ennemi éternel, la dépendance et la gêne! L'Europe n'a plus qu'un intérêt aux colonies, c'est de les voir prospérer; car, en prospérant, elles produiront et consommeront davantage, et tout l'état, comme toute la science coloniale est renfermée dans ces deux mots. Ceci apprend aux peuples à passer des sentimens haîneux à d'autres plus généreux; le bonheur de l'un fait celui de l'autre. Rien de sa nature n'est si expansif que le bonheur; et dans l'état où est l'Europe, ouverte de tous côtés à tous les peuples, les uns à l'égard des autres, quel autre intérêt peuvent-ils avoir que celui d'une prospérité commune? Il en est des nations comme des grandes villes, celles-ci enrichis-

sent et fécondent tout ce qui les entoure. Un grand état fait de même, il enrichit ses voisins, même malgré lui; il y a action et réaction perpétuelle entr'eux. Ainsi, Paris, Londres, Amsterdam, se font prospérer, se communiquent mutuellement leurs richesses, sans s'entendre et sans le vouloir, mais par l'effet nécessaire des liaisons que le besoin a formées entr'eux; le profit s'accroît en raison de la multiplicité de ces grands réservoirs de la richesse. Multipliez les villes comme Londres, et vous verrez ce qu'y gagnera Paris. Créez des *Paris*, et vous verrez ce qu'ils vaudront à *Londres*. Il y a plus, c'est que des centres de richesses de cette nature, contribuent plus efficacement à la prospérité des voisins, que ne font des états entiers dépourvus de ces grands rassemblemens d'hommes, de ces réservoirs de leurs richesses. Ainsi, Londres rend plus à Paris que dix états d'Allemagne, et Paris rend plus à Londres que la Suisse et le Piémont. Qu'on juge donc de ce qui arriveroit à l'Europe, par l'établissement sur des bords encore sauvages, de capitales semblables à ces grandes villes, habitées par des hommes qui auroient le goût de ses jouis-

sances, et qui se plairoient à les retrouver dans leurs nouvelles demeures. Multipliez les Philadelphie, les Boston, les Charles-Town; établissez trois ou quatre Mexico de plus, comme le feroit nécessairement la création de plusieurs grands empires, et vous verrez quel mouvement ils donneront au commerce de l'Europe; vous verrez quels torrens d'or et d'argent couleront de leurs mines mieux exploitées; vous entendrez généraliser dans toute l'Europe, le cri qui a retenti dernièrement au parlement d'Angleterre, qu'on ne suffisoit plus à la fourniture de l'Amérique.

L'Europe en masse, au lieu d'avoir à perdre à sa séparation des colonies, a donc à y gagner négativement et positivement. Recherchons maintenant sur quels états, en particulier, tombe la perte ou le profit.

On a déjà distingué entre les états possessionnés ou non-possessionnés aux colonies; il est évident que ceux-ci, loin de perdre à l'émancipation générale, ont au contraire tout à gagner. car ils acquièrent à-la-fois toutes les colonies. Ils y ont, en grand, l'accès qu'ils cherchent incessamment à s'y procurer en détail. Pour ceux-là, l'utilité est hors de doute.

Les possessionés aux colonies sont de trois espèces, supérieurs, égaux, inférieurs en industrie.

Ceux qui sont supérieurs, ne perdent rien d'un côté, et gagnent de l'autre. Ils continuent de fournir leurs colonies qui continuent de tenir à eux, à cause des avantages que leur procure la supériorité de leur industrie, comme elles y tenoient auparavant, à cause de leur dépendance. Car des colonies ne peuvent vouloir préférer qui fourniroit moins bien : ainsi a fait l'Amérique à l'égard de l'Angleterre. Elle s'en est séparée; elle l'a combattue ; elle l'a vaincue ; elle a brisé le joug de ses loix; elle a conservé celui de son industrie, à laquelle elle trouve son avantage. Les autres colonies feront de même ; si leur métropole les fournit mieux, elle sera préférée. Par conséquent, les métropoles supérieures en industrie, ne perdent pas leurs colonies par la séparation ; de plus elles gagnent celles des autres ; car celles-ci cherchant aussi leurs avantages commerciaux, les prendront où elles les trouveront; et par conséquent celui qui pourra les *mieux servir*, sera encore préféré. Les métropoles supérieures en industrie, ga-

gneront donc les colonies des autres, en conservant les leurs.

Les états d'une industrie à-peu-près égale doivent aussi gagner, parce que si l'on s'introduit dans leurs anciennes possessions, ils pénètrent aussi dans celles des autres; et comme les propriétés de *tous* sont plus étendues que celles d'un *seul*, le champ de l'industrie s'agrandit nécessairement pour ces peuples, et leurs profits s'étendent avec leur nouvelle sphère.

Les inférieurs en industrie perdent, au contraire, et doivent perdre. L'exclusif est la sauve-garde de l'infériorité d'industrie et de commerce. La séparation rompant l'exclusif, les met aux prises avec une industrie supérieure qui doit nécessairement l'emporter, et retourner l'exclusif contre eux. Cette conséquence est inévitable; mais à quoi s'étend-elle? et en quoi les peuples inférieurs d'industrie perdent-ils réellement?

On commerce de trois matières : de ses productions, du transport de celles d'autrui, ou de toutes les deux à-la-fois. Dans le premier cas, on est propriétaire de son *commerce*, puisqu'on en crée le sujet; dans le

second, on est commissionnaire; dans le troisième, on est l'un et l'autre.

Pour évaluer la perte ou l'avantage de ces trois états, il faut distinguer en fait de commerce ce qui est à soi d'avec ce qui est aux autres. L'état commerçant de ses productions, gagne ou perd tout suivant leur hausse ou leur baisse. Le commissionnaire ne perd ou ne gagne que des bénéfices de frêt ou de transport. Celui qui réunit les deux caractères, gagne aussi ou perd suivant ce double rapport. Cherchons donc quelle seroit la part de perte ou de profit dans ces trois positions. D'abord tout le nord de l'Europe, tous les non-possessionnés, gagnent à ce changement. Les produits de leur sol et de leur industrie ne pénètrent dans les colonies, que par l'intermédiaire des métropoles ou de la contrebande : ces deux voies les renchérissent. Ces nouveaux admis aux colonies gagneroient d'abord le transport direct, et puis l'augmentation de la consommation provenant du bon marché.

La Hollande, en cédant quelques petites colonies aux Antilles et le cap de Bonne-Espérance, gagneroit l'entrée de toutes les autres

32..

colonies, dans lesquelles elle porteroit, comme à l'ordinaire, son active économie. Quel vaste champ ouvert à son industrie et à son génie commercial ! Quel dédommagement pour les sacrifices qu'elle auroit faits à l'arrangement général !

L'Angleterre perdroit *en apparence* le Canada, qui vaut huit millions ; les colonies des Antilles qui en valent cent, mais elle gagneroit en réalité toutes les colonies. Nous disons qu'elle ne perdroit des siennes que l'apparence, car la supériorité de son industrie les lui conserveroit ; sa perte ne seroit que *nominale.* Ses colonies ont intérêt de ne s'en pas séparer sous ce rapport. Nous disons encore qu'elle gagneroit toutes les autres colonies ; car la même supériorité de commerce qui lui conserveroit les siennes, qui les retiendroit au milieu même de la séparation, cette supériorité lui ouvriroit et lui attacheroit toutes les autres. Elle auroit donc un bénéfice immense à cette séparation : au profit du commerce, elle en joindroit un autre d'une importance majeure, celui d'être déchargé de la garde de ses colonies, de ne plus éprouver de partage de forces, et de pouvoir les

consacrer toutes à garder solidement ses précieuses possessions de l'Inde. Plus l'Angleterre s'y étend, plus elle s'y affermit en surface, plus elle doit aussi s'y affermir en moyens de consistance et de défense ; et pour cela elle doit éviter tout ce qui divise ses forces. Tout ce qui est employé ailleurs, est dérobé au Bengale, et c'est pourtant là qu'est la grande importance de son empire.

Mais qu'on ne s'effarouche pas de la généralité de cette conclusion ; la donation générale des colonies à l'Angleterre n'en peut être l'exclusion des autres peuples, par l'immensité même de ce présent, dont la grandeur empêche l'acceptation entière. Par quel prestige, en effet, se feroit-il que l'Angleterre, occupée de la fourniture de trois parties du monde, pût encore suffire à la quatrième ? Comment l'Angleterre qui vient d'entendre retentir dans son parlement le cri de ses fabricans sur leur insuffisance à pourvoir aux besoins des Etats-Unis, suffiroit-elle à ceux de tout le continent américain ? Comment elle, qui ne peut s'élever au niveau des besoins d'une partie de l'Amérique, rempliroit-elle ceux de la totalité de ce vaste conti-

nent, couvert d'une population trois fois plus nombreuse que celle de l'Amérique septentrionale, d'une population bien autrement exigeante qu'elle pour la quantité et pour la qualité de ses consommations; car l'Espagnol du Mexique et du Pérou est bien plus fastueux que l'Anglais de la Pensilvanie et du Maryland, et l'habitant de Mexico a bien plus de besoins et de luxe que celui de Philadelphie et de Boston?

En supposant même, ce qui est inévitable, que le commerce anglais reçût un grand accroissement de l'affranchissement général des colonies, 1°. le commerce européen s'étendant aussi, il y auroit accroissement proportionnel et parallèle pour tout le monde, mais point de lésion pour personne; ce qu'il faut toujours considérer pour le maintien de l'équilibre. 2°. Le nouveau commerce anglais avec le continent américain, devant se faire en très-grande partie avec des denrées ou des marchandises d'Europe, celle-ci partageroit les bénéfices de ce nouveau débouché; elle auroit ceux de la production et de la fabrication, tandis que l'Angleterre n'auroit que ceux de la revente et du frêt : l'équilibre seroit donc

encore conservé de cette manière. 3°. Quand l'Amérique s'est affranchie, et que le commerce anglais avec elle a pris un immense accroissement, cette augmentation a-t-elle frappé d'interdiction le commerce des autres nations? a-t-elle diminué leurs trésors, paralysé leur industrie? Non sans doute. L'Amérique est restée ouverte à tout le monde; tous les navigateurs y ont abordé suivant leur industrie et leurs richesses, comme les Américains abordoient chez eux suivant les degrés de leurs besoins ou de leur intérêt. Cet exemple répond à tout, et fait que l'Amérique est destinée à servir à-la-fois de modèle au nouveau monde, et de réponse à l'ancien.

La France n'a presque plus de colonies. Ce qui en reste est un théâtre de désolation et d'horreur; ses colonies sont peut-être *irrépables*. Dans cet état, elle n'a qu'à gagner à la séparation qui lui fait trouver dans les colonies des autres, de grands dédommagemens pour celles qu'elle perd, sans espérance probable de les recouvrer telles qu'elles furent autrefois. Si même elle y parvenoit, peut-être auroit-elle encore besoin d'être admise dans celles de l'Espagne, pour pouvoir contre-

balancer l'Angleterre, dont l'ascendant maritime et colonial est monté à un degré qui ne peut être compensé que par des moyens extraordinaires.

Restent donc en perte réelle l'Espagne et le Portugal. Celui-ci tire du Brésil une somme de 56 millions. Une partie y reste pour l'acquit des dépenses locales et de souveraineté. Il peut lui en revenir un produit net d'environ 40 millions. Si toute cette somme étoit perdue pour le Portugal, et perdue toute à-la-fois, il éprouveroit un coup très-sensible; car recevant annuellement pour 60 millions d'importations qu'il balance avec ses profits du Brésil, si cette ressource venoit à lui manquer en totalité, il ne sauroit plus comment pourvoir à cette somme d'importations, et il auroit sûrement bien droit de se plaindre. Mais il existe peut-être pour lui, comme pour d'autres, des dédommagemens, et cet article aura aussi son tour.

L'Espagne fait donc les frais principaux dans le plan général de la séparation et de l'organisation des colonies. En effet, elle cède les Philippines, les belles îles de Cuba, de Porto-Ricco, de la Trinité, les deux tiers de Saint-Domingue, et presque tout le continent

de l'Amérique. Cette cession est immense, on n'en peut disconvenir; elle le paroît bien davantage, quand on pense aux produits qu'elle en retire, et qui ne sont pas moindres de 160 millions de métaux et de 200 millions de productions. Sûrement un état ne fait pas impunément une perte pareille, et ne s'y décide qu'à la dernière extrémité. Voyons donc si la perte de l'Espagne est de toute cette étendue, et s'il n'y a pas de moyens de l'en dédommager.

L'Espagne est le pendant de l'empire ottoman. Montesquieu a dit que l'un et l'autre étoient les deux états du monde les plus propres à posséder inutilement des empires, et il avoit bien raison. Ces deux grands corps tombent de toutes parts, dépourvus qu'ils sont d'énergie, de gouvernement et de vie. L'Espagne possède ses colonies, comme la Turquie possède une partie de l'Afrique et de l'Asie. Ces deux empires penchent visiblement vers leur ruine. L'Espagne voit ses colonies lui échapper par sa foiblesse à la guerre, et par son incurie pendant la paix. La Turquie voit ses provinces sans cesse troublées, et menaçant de séparation par la ré-

volte permanente de ses pachas. Celui de Scutari vit dans l'indépendance, celui d'Acre y touche; Paswan-Oglou la défend à main-armée; le foible sultan est presque bloqué dans Constantinople, comme les empereurs grecs l'étoient par ses prédécesseurs, comme les Espagnols le sont à Cadix. L'Espagne est aussi impuissante pour ses colonies, que la Turquie l'est pour l'Egypte, obligées toutes les deux de dévorer en silence toutes les insultes, tous les outrages de leurs ennemis. Une partie de l'Asie est onéreuse à la Turquie, comme certaines colonies le sont à l'Espagne. Que font à la véritable grandeur de la première, ces prétendus sujets, dont elle ne reçoit que d'insultans hommages, et dont la mutinerie habituelle la désole et la ruine? Que fait à la seconde, le luxe de colonies qui ne lui rendent rien pendant la paix, et qui la ruinent pendant la guerre? L'une et l'autre ne feroient-elles pas mieux de se désister de ces possessions de pure ostentation, en les faisant rentrer dans un ordre général, utile à tout le monde? ne gagneroient-elles pas avec lui? Si la Turquie se désistoit de toute la partie de l'Asie qui commence à l'Oronte, et va

en s'abaissant jusqu'à la mer Rouge; si elle renonçoit à la turbulente Egypte, où son autorité n'est que l'objet des outrages d'esclaves révoltés ; si elle abdiquoit sa suzeraineté nominale sur les régences barbaresques, et si elle les délioit de son joug pour leur en *imposer un qui vînt d'elles-mêmes*, dans le fait quelle seroit sa perte réelle ? et que ne gagneroit-elle pas, au contraire, par l'établissement à sa portée de plusieurs empires et de grandes capitales avec lesquelles elle communiqueroit, et dont elle partageroit la prospérité, comme elles s'associeroient à la sienne? Si l'Egypte est le grenier de Constantinople, ce grenier ne se fermera pas pour lui, ni lui pour elle. Ce n'est pas parce que Constantinople règne sur l'Egypte, que celle-ci cultive et approvisionne, mais c'est parce qu'elle cultive beaucoup que Constantinople trouve son avantage à s'y approvisionner. Tant que ce commerce leur sera mutuellement avantageux, leurs relations s'y soutiendront, n'importe sous quelle autorité elle passe. Ce n'est pas la souveraineté, c'est la réciprocité des convenances commerciales qui fait et qui fera toujours leur union. Ainsi, la France,

l'Espagne et l'Italie ne règnent que sur les côtes de Barbarie, mais n'en consomment pas moins les moissons. Si les Français, en cherchant en Egypte un passage vers l'Inde ; si les Européens, au lieu d'armer mutuellement contr'eux les régences d'Afrique, avoient travaillé à faire de ces pays des états libres et indépendans, ils auroient rempli une grande vue d'utilité, ils auroient atteint un grand but. La réunion des trois régences en un seul état suffiroit pour former un bel empire ; et peut-être qu'en les élevant à cette dignité, on les eût guéries des goûts honteux du brigandage que leur foiblesse fomente, et dont leur force leur permettroit de se passer. La Turquie retrouveroit dans ses possessions de tous les tems, de quoi constituer un bel état ; et, de son côté, la Syrie n'est pas moins bien disposée pour en former un. Il en sera de même de l'Espagne, au moment de la séparation. Elle offre d'abord à l'arrangement général d'immenses colonies qui sont mortes entre ses mains, ou qui lui sont onéreuses. Les Philippines, Saint-Domingue, sont dans ce cas. La Floride, la Louisiane, le nouveau Mexique, la Californie,

la Guiane, tout le royaume de Terre-Ferme ; sont sans utilité pour elle. Que perdra-t-elle donc à s'en désister? Elle gagnera avec les unes, elle ne perdra rien avec les autres. Quant à ses colonies vraiment productives, la portion de produit qu'elle en retire peut être remplacée comme on va l'indiquer. L'Espagne, comme état, ne perdra rien en puissance à se désister de ses colonies même ; car ses colonies ne lui ajoutent rien comme *puissance*, mais comme *produits*. L'Espagne peut se complaire dans le dénombrement des couronnes qui ombragent son front, dans la pensée *qu'elle est par-tout où luit l'astre du jour*; qu'il ne s'absente jamais de ses vastes domaines. Tout cela est très-glorieux sûrement, mais n'a rien de solide ; et c'est encore au produit net qu'il faut en revenir. Or, dans le produit de ses colonies, quelle est la portion appartenant à l'Espagne ? quelle est celle sujette à dommages, et par conséquent à indemnités ? Il faut distinguer entre l'état et le particulier, entre le produit appartenant à l'Espagne et celui dont elle est le canal vers l'étranger.

L'état ne participe aux produits de ses colo-

nies que par les droits de la souveraineté; car il n'y est pas propriétaire. Il doit en supporter les frais, et ceux-ci absorbent la majeure partie des produits dont il ne revient pas en Europe, au-delà de 60 millions. Voilà la somme à laquelle il faudra pourvoir pour l'Espagne, comme *souverain*, comme *gouvernement*. Le commerce espagnol, avec ses colonies, se fait en majeure partie avec productions étrangères. L'Espagne n'est donc que le facteur de l'Europe en Amérique, et elle ne perdra que son droit de commission et le bénéfice de la revente. Aussi, la plus grande partie du numéraire d'Amérique arrivé en Espagne, passe-t-il dans l'étranger. Ce qui a fait dire d'elle, qu'elle étoit comme la bouche où tout passe, et rien ne reste. L'Espagne perdra toute cette partie de ses bénéfices par l'établissement du commerce direct des autres peuples avec les colonies. Mais sa perte se bornera là, car toute la fourniture qu'elle leur fait de ses productions, ne cessera pas par la séparation; elle n'en ôtera aux colonies, ni le goût, ni le besoin; et au lieu de diminuer, il augmentera avec leurs facultés; il arrivera à l'Espagne, ce qui est arrivé à l'An-

gleterre, avec l'Amérique, après leur séparation. Celle-ci libre et florissante, a continué de s'adresser à son ancienne métropole, et lui fait partager sa prospérité. Cet exemple auquel il faut toujours revenir, répond à tout, et suffit pour calmer toutes les craintes que le commerce espagnol peut concevoir. Si les colonies fleurissent par la séparation, elles auront plus besoin de lui, et il regagnera d'un côté ce qu'il aura perdu de l'autre. De son côté, l'état gagnera tout ce qu'en tems de guerre lui coûte au-delà des produits la garde de ses colonies. Une seule année de guerre en absorbe trois ou quatre de revenus, comme on a vu dans la guerre de sept ans, dans celle d'Amérique, et dans celle-ci. Il faut tout faire entrer en ligne de compte, et cet article en vaut bien la peine. Enfin, l'Espagne pourroit être dédommagée par le paiement d'une somme correspondante à celle qu'elle perd. Les états formés de ses délaissemens, s'obligeroient à lui payer annuellement cette somme, soit à perpétuité, soit à terme, soit en totalité, soit en dégradation annuelle, soit en raison seule des anciens produits, soit en proportion des nouveaux. Dans ce dernier cas, l'Espagne

pourroit y gagner beaucoup; car les mines étant beaucoup mieux exploitées, ses droits s'élèveroient de beaucoup au-dessus de leur taux actuel. Si l'Espagne doit perdre ce tribut, que ce soit avec le tems, lorsque l'accroissement progressif du commerce, en élevant les produits dans son intérieur, lui feront trouver des dédommagemens dans elle-même. Jusques-là une perte trop brusque seroit trop sensible à cet état, elle acheveroit de le perdre; et ce n'est que par gradation et comme insensiblement qu'il faut l'en priver. On ne doit admettre dans aucun plan, rien de brusque, ni de tranchant, mais au contraire, travailler à concilier les intérêts, et imiter la nature qui n'a rien fait de tranchant, mais qui, en fondant ensemble les couleurs, en mélangeant les nuances, adoucit les objets les uns par les autres, et les met à portée de l'être auquel ils sont destinés.

Le Portugal sera dédommagé comme l'Espagne. Une partie de son commerce, avec ses colonies, est d'emprunt comme celui de l'Espagne. Il perdra celui-là, mais il le retrouvera dans la prospérité de la colonie à laquelle il vendra une plus grande quantité de ses pro-

ductions propres. La perte de ses droits de souveraineté sera compensée comme celle de l'Espagne, par un paiement annuel fixé sur les mêmes principes.

Dans cet état d'isolement, ces deux royaumes restent les plus heureux du monde, car ils n'ont plus l'occasion, ni la possibilité d'un débat avec personne. Les petites colonies qui restent à leur portée, ne conviennent qu'à eux, et ne peuvent jamais devenir des sujets de litige. Les voilà donc pour toujours rendus à ce repos qu'ils aiment tant, et qui leur convient si bien.

Ainsi s'applanissent des difficultés qui, au premier coup-d'œil, paroissent insurmontables : semblables à ces montagnes qui, apperçues de loin, présentent une élévation et une surface immense, mais qui s'abaissent à mesure qu'on s'en approche. La difficulté de dédommager les parties lésées dans le partage des colonies, s'abaisse de même devant un peu de réflexion ; elle cède à l'examen et elle se fond, pour ainsi dire, dans le détail.

Il résulte de cette déduction 1°. que l'Europe en masse gagnera à la séparation et à l'organisation des colonies, deux choses qu'on

ne doit jamais séparer ; l'une manque tout son effet, sans l'autre ;

2°. Qu'en général, les puissances coloniales ne perdent pas ;

3°. Qu'il existe des dédommagemens très-faciles pour les parties perdantes.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Plan général des Colonies ; moyen éventuel de paix.

Cette cruelle guerre, qui faite toujours excentriquement à son objet, désole l'Europe en pure perte, aura pourtant un terme. Il faudra bien s'entendre un jour, et finir par se rapprocher, ne fût-ce que par impossibilité de continuer à se battre. *Fracti bello fatisque repulsi*, amis et ennemis chercheront enfin à se rapprocher. Là, il faudra bien parler de ce qu'on a tant oublié, des colonies ; il est même très-probable, que cette question se présentera au second rang de celles qui seront à traiter. On cherchera à balancer les pertes et les avantages, et à racheter les unes par les autres.

C'est la marche usitée dans tous les traités, et d'ailleurs, les uns ne peuvent pas tout perdre, et les autres tout garder. Mais quel sera l'embarras des négociateurs pour concilier les divers intérêts coloniaux, lorsqu'ils trouveront ceux-là sans colonies, ceux-ci maîtres de toutes les colonies ; les uns ne voulant pas céder des points qui entrent, il est vrai, bien avant dans leurs convenances ; les autres ne voulant pas davantage tolérer dans des mains ennemies des possessions qui les blessent, à mesure qu'elles conviennent davantage à leurs compétiteurs? Là, ce sera un état que la perte de ses colonies déprécie, appauvrit et fait descendre au-dessous de sa place ordinaire en Europe, place nécessaire cependant à l'Europe comme à lui-même; ici ce sera un autre état que sa prépondérance coloniale déplace dans un sens opposé, et fait peser trop durement sur l'Europe.

Comment sortir de cet *imbroglio*, sur-tout lorsqu'à la solution des difficultés purement politiques, il faudra joindre le remède aux désordres qui affectent le fonds même de l'état colonial? Car il n'en sera pas de cette négociation comme des autres, dans lesquelles on se restituoit des colonies intactes, ou que la guerre

seule avoit atteintes, au lieu que la restitution actuelle tombera sur des colonies frappées à-la-fois de la guerre et de la révolution mille fois plus cruelle. Dans cet embarras, ne sera-t-on pas trop heureux de trouver une porte de sortie, comme celle qu'offre le plan général? La séparation des colonies contestées, termine le différend. Ce qui ne peut appartenir à *un seul* sans inconvéniens *pour tous*, ne doit appartenir à *aucun* en particulier, mais à *tous* en général, ce qui s'effectue par l'indépendance qui le neutralise, et qui le rend ami de *tous*, au lieu d'être ennemi de *tous*, et offensif pour eux dans la main d'*un seul*. Ainsi le cap de Bonne-Espérance ne pouvant être retenu par l'Angleterre seule, sans lésion pour tout le reste de l'Europe, doit devenir indépendant, et dans cet état il cesse d'offenser personne, et devient au contraire utile à tous. Il est impossible de sortir autrement des innombrables difficultés que présente dès l'abord, la grande question des colonies. Le plan proposé pour elles est donc un moyen éventuel de paix sous les rapports politiques, entre les puissances coloniales; il l'est encore entre les puissances continentales.

La révolution, les guerres et les traités qui en ont été la suite, ont déplacé et dépouillé un grand nombre de princes; ils ont encore nécessité des *replacemens* pour lesquels on manque d'*étoffe*, et qui n'ont trouvé que froideur ou opposition de la part des puissances principales, appelées à concourir à ces nouveaux établissemens qui peuvent renfermer le germe de grandes et dangereuses querelles, prêtes à éclater de nouveau sur la malheureuse Europe. Mais s'il y manque de place pour le rétablissement ou pour la création de quelques souverainetés, il y en a, et des plus spacieuses, dans l'immense territoire dont le plan des colonies laisse à disposer. Pourquoi n'y chercheroit-on pas ce qui manque en Europe? et pourquoi, ou dans quoi des princes qui y occupent des places aussi *inutiles* qu'*imperceptibles*, se trouveroient-ils lésés, en échangeant ces extraits de souveraineté, contre des empires aussi riches qu'étendus, aussi forts et indépendans en Amérique, que leurs petits états sont dépendans et foibles en Europe? Celle-ci en recueilleroit de plus l'avantage de ramener les états qu'elle renferme à de plus grandes proportions; l'inutilité et l'incommodité des

petits états est la maladie de cette contrée, et fait son tourment depuis deux cents ans : tout ce qui tend à en diminuer le nombre est un grand bien et une acquisition précieuse pour elle.

D'un autre côté, la révolution ayant déplacé les races royales et les maisons souveraines les plus antiques et les plus illustres de l'Europe, ne peut-on pas user à leur égard du même mode de dédommagement que pour les princes dépouillés dans l'Empire, par le seul fait de la guerre et des traités ? L'Europe et la France n'y ont-elles pas quelqu'intérêt de tranquillité, de dignité et même de gloire ? L'Europe et la France les verroient-elles donc froidement subir le sort ou plutôt le supplice prolongé des Stuart, sans réfléchir aux différences qui existent entr'elles et eux, par le nombre des branches de ces maisons, et par l'étendue de leurs rameaux qui couvrent une partie des trônes de l'Europe ? Les condamneront-elles à continuer de s'exiler, d'errer, de solliciter des secours ? Se condamneront-elles elles-mêmes aux inquiétudes, aux tracasseries que la prolongation de leur existence dans cet état ne peuvent manquer de susciter pendant des siècles ? N'y

a-t-il pas des choses et plus généreuses et plus solides à faire, et le plan des colonies n'offre-t-il pas des dédommagemens faciles ?

Cette idée avoit acquis naguères de la faveur, et c'est à l'abri seul de cette même faveur, que nous nous permettons de l'énoncer ici, quelqu'ancienne qu'en soit la conception de notre part. Mais il est de ces sujets qui touchent à des intérêts et à des têtes si élevées, que la circonspection ne cesse pas d'être un besoin, lors même qu'elle a cessé d'être un devoir.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Améliorations pour les états nouveaux.

Le plan relatif aux états coloniaux seroit incomplet sans ce dernier article qui terminera cet écrit, pour la fin duquel il a été réservé. Ainsi le peintre et l'artiste réservent les ombres et les ornemens pour les derniers traits de leurs ouvrages, pour en faire ressortir les couleurs ou pour en relever les beautés. Après avoir dit ce qu'il faut faire des colonies, il faut ajouter ce qu'on doit faire pour elles. L'Europe et les

nouveaux états doivent y travailler à-la-fois, et se prêter un appui mutuel, qui tournera à leur avantage commun.

Les établissemens européens se ressentent tous de l'époque de leur découverte. Alors les arts étoient dans l'enfance, sur-tout ceux qui se rapportent aux jouissances de la vie ou à l'économie domestique. Ainsi, dans ces tems reculés, les hommes vivoient séparés, habitans des cités hideuses, destinées plutôt pour la défense contre l'ennemi que pour leur propre agrément, plus pour leur sûreté que pour leur commodité. Aussi les anciennes villes présentent-elles presque toutes un aspect hideux. Il n'y a de vraiment beau en Europe que les nouvelles constructions : ce qui fait qu'elles présentent presque par-tout des faubourgs charmans à côté de villes très-laides ; leur rapprochement fait mieux ressortir la différence des deux âges, et leur sert, pour ainsi dire, de médaille. Ce qui se passoit dans l'intérieur des habitations de l'Europe, avoit encore lieu dans tout le reste ; aussi tout y étoit-il grossier et informe. Elle transporta son ignorance et son manque de goût dans ses colonies. Tout s'y organisa sur des plans informes et défectueux

comme leurs modèles. Un nouveau jour a lui sur l'Europe ; les arts ont chassé l'ignorance, le goût a remplacé la barbarie, et tout ce qui date de cent à cent cinquante ans, est marqué par des degrés successifs de goût, d'élégance et de commodité. Voilà ce qu'il faut à son tour transporter dans les états coloniaux, comme on y avoit transporté d'abord le mauvais goût du tems. L'un ne coûtera pas plus que l'autre. Les nouveaux états en ont deux modèles dans le nouveau monde lui-même. Le premier sur le continent espagnol, le second aux États-Unis. Les Espagnols, en arrivant en Amérique, ne trouvèrent point d'habitations qui leur convinssent, rien qui leur rappelât leur patrie : car il faut rejeter bien loin les descriptions mensongères, les récits fabuleux de la somptuosité des monumens du nouveau monde, sur lesquels l'enflure espagnole s'est donné libre carrière. La vérité est que les Mexicains et les Péruviens étoient également ignorans, également dépourvus de monumens et de moyens d'en élever; puisque semblables à tous les peuples sauvages ou dans l'enfance, ils n'avoient pas la moindre notion des instrumens les plus communs, ils ne connoissoient pas même l'u-

sage de la scie et de la hache, sans lesquelles il n'y a ni artiste, ni édifice. Les Espagnols durent donc bâtir les villes qu'ils habitent aujourd'hui; ils profitèrent du vuide, de l'absence des constructions anciennes, pour en établir à leur usage, en suivant des plans uniformes. C'est ce qui a valu aux villes du continent espagnol plus de régularité, de commodité, et des situations plus heureuses qu'elles n'en ont ordinairement en Europe, et sur-tout en Espagne. Les conquérans cherchèrent à fixer et à généraliser par des loix, dans leurs nouvelles possessions, ces dispositions bienfesantes, et il n'y a pas de doute que si elles eussent été ponctuellement exécutées, l'Amérique ne présentât l'aspect le plus satisfesant par sa régularité et par sa décoration. Les États-Unis ont aussi déterminé l'emplacement et les plans des nouvelles villes destinées à s'élever sur leur sol; ils ont fait tous les réglemens nécessaires pour procurer à-la-fois à leur patrie, beauté, commodité, élégance; rien n'y a été oublié, et par le laps du tems, les États-Unis présenteront le spectacle inoui d'une immense contrée traitée sur des plans réguliers, et tirée au cordeau. Les nouveaux états devront suivre ces exemples. N'é-

tant point embarrassés par d'anciennes constructions qui gênent toujours dans l'établissement des nouvelles, ils pourront déployer sur un sol libre le génie de l'Europe, son goût et ses arts. Ils pourront faire participer leur pays aux mêmes jouissances que leurs anciennes métropoles; ils pourront les surpasser avant peu. Ils ont la faculté de choisir des modèles en tout pays, d'en faire chez eux l'application la plus convenable aux localités, de généraliser les institutions qui décorent certains états, ou seulement quelques parties de ces états. L'Europe n'aura précédé si longuement, si péniblement ses colonies dans la carrière de la civilisation, que pour la leur porter toute entière à-la-fois, et ce don du fruit de ses longs travaux sera tout ensemble le témoignage de sa reconnoissance pour ce qu'elle en a reçu, et l'expiation de tout ce qu'elle a commis contr'elles. L'Europe doit encore seconder l'action de ses colonies par toutes les institutions applicables à ces contrées, chose à laquelle elle a à se reprocher de n'avoir pas encore songé. Tant que les colonies lui ont appartenu, elle n'a pas pensé à former un établissement vraiment colonial, un seul, relatif à l'éducation des colons, à la recherche des

moyens curatifs des maladies qui leur sont propres, à la connoissance de la culture de leurs productions, à la naturalisation des siennes aux colonies, à l'instruction d'un certain nombre d'hommes dont les études seroient uniquement dirigées vers elles, et qui préluderoient ainsi à leur administration. Cependant les métropoles avoient un grand intérêt à ces établissemens; ils leur auroient rendu d'immenses avantages, soit en appelant dans leur sein un plus grand nombre de colons, soit en conservant une multitude d'hommes, victimes de l'ignorance et des méthodes les plus défectueuses, car il est connu que les colonies n'ont que le rebut des écoles d'Europe, pour leur santé comme pour tous leurs autres besoins. Que n'auroient pas gagné les métropoles à étendre la connoissance des productions des colonies, à les naturaliser chez elles, comme à leur donner les siennes. Ce nouveau genre de commerce et d'échange n'eût-il pas été le plus précieux de tous? n'eût-il pas été également utile aux colonies et à l'Europe? Le nouvel arrangement permet de réparer cet oubli. Les colonies partagées en plusieurs états seront mieux connues; à mesure qu'elles se peupleront davantage, elles auront aussi plus

besoin de l'Europe pour tout ce qui a rapport à l'éducation, aux sciences et aux arts. De long-tems encore ces pays nouveaux n'auront dans leur sein la somme de talens et de lumières que requièrent ces différens emplois. Les empires ne commencent pas par des académies, mais par des laboureurs. On commence par peupler, par s'établir, on étudie après, et la science arrive pour corriger et décorer l'édifice. Telle est la gradation de la civilisation. Les États-Unis formés par un peuple très-éclairé, ayant déjà possédé des hommes comme *Francklin*, en possédant d'autres très-instruits, sentent cependant ce *deficit* d'instituteurs; ils sont occupés dans ce moment à déterminer un mode de fixer parmi eux leur jeunesse, qui va chercher dans l'étranger les moyens d'instruction qui leur manquent encore. Les nouveaux états éprouveront long-tems les mêmes besoins, et l'Europe a encore long-tems à jouir de leur enfance, si elle sait en profiter. Par exemple, la revolution ayant expulsé de leurs habitations les anciennes congrégations régulières de France, qui empêcheroit qu'un certain nombre de ces établissemens, vuides aujourd'hui, inapplicables par

avec tous les soins que commande l'humanité et que dicte le desir de remplir son objet ; car il faut le dire, s'il n'y a rien de plus barbare que la conduite que l'on a tenue envers ces malheureux déportés, il n'y a aussi rien de plus absurde. Il est absurde, en effet, de se couvrir de sang, et de dépenser des sommes immenses pour ne rien faire, pour ne remplir aucun but. Ici, ce sera tout le contraire, les moyens seront assurés, le but certain et le succès aussi. On devra s'attacher sur-tout, dans ces envois, à diriger les nouveaux habitans vers des climats correspondans à celui qu'ils auront quitté, et à les éloigner ainsi le moins que possible de leur patrie. Ainsi l'habitant du nord devra être conduit dans les climats froids, et celui du midi dans les pays chauds. La même conformité devra encore être observée pour l'espèce des habitans, et leur identité scrupuleusement respectée ; ainsi le Canada ne recevra que des Français, parce que la population qui s'est conservée sans mélange, est toute française, et appelle des Français comme elle. Le cap de Bonne-Espérance, les Moluques, admettront des Hollandais, des Flamands, et tous les habitans des Pays-Bas,

identiques de langage et de mœurs. L'Espagne ne pouvant fournir seule, ou sans s'appauvrir, à l'envoi d'une population proportionnée aux besoins des états formés avec les colonies, on lui donnera pour adjoints l'Italie et le midi de la France, dont les mœurs et le langage se rapprochent davantage des siennes. Et que l'Europe ne s'effraie pas de cet écoulement, insensible d'ailleurs, de la population, il ne peut pas s'élever à vingt-cinq mille ames par année ; qu'elle n'ait pas de regret à ce sacrifice, car c'est à elle-même qu'elle le fait. Chaque habitant qu'elle envoie aux colonies en crée deux en Europe, par la correspondance entre les deux pays, correspondance qui fait que lorsqu'il naît un consommateur dans un lieu, il naît aussitôt un producteur dans l'autre. Pour se rassurer sur les effets à venir de cette cession de population, que l'Europe compare le nombre de ses enfans transplantés dans toutes les colonies, avec celui des habitans que de son côté elle doit aux colonies. La France seule comptoit cinq millions d'hommes, subsistant de travaux et d'occupations coloniales, par conséquent créés par elles. Les autres états de l'Europe en avoient

sûrement davantage, puisque leurs relations coloniales réunies, surpassoient celles de la France seule : on en a déjà porté la totalité à douze millions. L'Europe n'a sûrement pas envoyé douze millions d'hommes aux colonies. L'Angleterre n'a pas cédé à l'Amérique les cinq millions qui la peuplent aujourd'hui, et qui dans quelques années en feront dix et quinze millions : il en sera de même pour les nouveaux états. L'Europe leur donnera peu et en recevra beaucoup; et dans ce commerce, comme dans tous les autres, la balance penchera encore long-tems de son côté. L'Europe a un grand intérêt à y étendre sa population propre; car elle seule a un goût général et exclusif pour ses productions; elle seule prête beaucoup à des consommations européennes. L'état indéfectible des colonies est de produire et de consommer; l'avantage des états en particulier, est de faire consommer beaucoup de leurs productions. L'intérêt de l'Europe est donc que les colonies consomment beaucoup des siennes. Mais pour cela il faut que leur population en ait le goût, qu'elle en contracte l'habitude, et aucune n'en est plus susceptible que la population européenne elle-même, qui

se plaît à retrouver sa patrie dans les productions qui la lui rappellent. Les colonies, peuplées d'hommes étrangers à ses goûts, seroient pour elle comme si elles n'étoient pas ; aussi, avec quelqu'attendrissement qu'on lise les instructions généreuses que Louis XVI donna à la Peyrouse, relativement aux habitans d'un grand nombre d'îles qu'il devoit visiter, on ne peut cependant les trouver ni bien européennes, ni bien coloniales. La touchante bonté de ce monarque s'y peint à chaque trait ; mais le véritable intérêt de l'Europe, mais les véritables notions coloniales y sont effacées en proportion. Il écrivoit comme il a vécu, plus en juste *qu'en roi.*

Telles sont les idées que nous ont inspiré sur les colonies, c'est-à-dire, sur le plus grand intérêt de l'Europe, le desir de la rappeler de son inapplication sur ce grand sujet, la considération des dangers qu'elles courent, de ceux que l'Europe court elle-même de les perdre et de se ruiner en les perdant ; enfin, la nécessité de prévenir cette catastrophe, en préparant des matériaux aux hommes destinés à s'en occuper. Ce que la foiblesse de nos moyens ne nous a permis que d'ébaucher, d'autres

plus heureux l'accompliront ; il nous suffira de leur avoir ouvert et montré la carrière. C'est en Européen, c'est en Français que nous avons écrit, nous aimons à le répéter ; nous ne voulons, nous ne pouvons nous reconnoître à d'autres titres ; ils seroient également hors de notre ligne et de nos intentions, et nous ne dévierons pas plus des sentimens qui nous attachent à l'Europe en général, que de ceux qui nous attachent à la France en particulier. Heureux si notre foible voix peut percer jusqu'à elle, à travers le tumulte des armes et les agitations d'une révolution dont son sol frémit encore !

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME TROISIÈME.



